BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE
T. XXXVIII
1re PARTIE

R. WEILL. RECHERCHES SUR LA Ire DYNASTIE ET LES TEMPS PRÉPHARAONIQUES

LE CAIRE
1961

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XXXVIII
1re partie

RECHERCHES SUR LA Ire DYNASTIE ET LES TEMPS PRÉPHARAONIQUES

PAR

RAYMOND WEILL

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
1961

RECHERCHES SUR LA Iʳᵉ DYNASTIE

ET

LES TEMPS PRÉPHARAONIQUES

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE, T. XXXVIII

1re partie

RECHERCHES SUR LA Ire DYNASTIE ET LES TEMPS PRÉPHARAONIQUES

PAR

RAYMOND WEILL

Ouvrage publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1961

AVERTISSEMENT

Le présent ouvrage devait, dans l'intention de son auteur, constituer la synthèse des recherches auxquelles il s'était assidûment consacré, depuis les environs de 1930, sur les débuts de l'époque historique en Egypte. L'essentiel des matériaux était déjà rassemblé et plus ou moins mis en forme lorsque la guerre éclata en 1939.

La paix revenue, R. Weill souhaita publier au plus tôt son ouvrage, complété et remanié dans la mesure indispensable pour tenir compte des documents et travaux parus entre temps. Malheureusement, son cas était celui de beaucoup d'autres savants, qui avaient produit sans pouvoir se faire imprimer pendant les années de guerre; et les éditeurs, débordés, donnaient volontiers la préférence à des travaux moins étendus.

La mort de R. Weill, le 13 juillet 1950, rendit urgente la nécessité d'aboutir. Le Centre National de la Recherche Scientifique offrit son concours sous la forme d'une subvention et l'Institut français d'Archéologie orientale se chargea d'éditer l'ouvrage, comme il était déjà en train de le faire pour un autre livre posthume de R. Weill, *XIIe Dynastie, Royauté de Haute Egypte et Domination Hyksos dans le Nord.*

La composition était terminée et la mise en pages progressait lorsque tout fut arrêté par les évènements politiques à la fin de 1956. A la reprise des activités de l'Institut, il apparut qu'une partie de la composition avait été fondue et des chapitres du manuscrit restèrent introuvables. Il fut cependant possible, non sans beaucoup de peine et de délais, de reconstituer un jeu complet d'épreuves; et le travail fut remis en chantier. Le premier tome paraît enfin, le second est en voie d'achèvement.

Ce rapide historique fera comprendre pourquoi l'Institut français présente aujourd'hui un ouvrage qui, tout en étant de haute érudition, apparaîtra manifestement en retard sur l'état actuel de la science. On pouvait, en vérité, se demander s'il valait encore la peine de faire paraître, si tardivement, ce livre sur lequel la malchance s'était acharnée : il a semblé, malgré tout, inadmissible de jeter au creuset une composition presque entièrement achevée, alors que son contenu n'avait pas de véritable équivalent dans la bibliographie actuelle. Le lecteur équitable saura profiter de ce qu'il y trouvera, sans imputer à l'auteur ce qui est la faute des circonstances.

Il voudra bien excuser aussi un certain nombre d'imperfections matérielles que ces mêmes circonstances ont rendues inévitables, malgré toute la conscience du personnel de l'imprimerie et tout le dévouement des correcteurs bénévoles.

CHAPITRE I

SIGNIFICATION ET ORIGINE DU TITRE « HORUS D'OR »

I. POSITION DE LA QUESTION

On connaît bien les deux trilingues d'époque gréco-romaine — la pierre de Rosette, mutilée en l'une des versions au point intéressant, et une autre inscription qui la double et la complète — par lesquels il est établi qu'au temps de ces documents le titre pharaonique écrit par le Faucon d'Horus sur le signe de l'or, 𓅃𓋞, était compris comme signifiant « supérieur aux adversaires », ἀντιπάλων (ou ἀντιπάλου) ὑπέρτερος de la traduction grecque. C'est Brugsch qui créa, dès 1849, la très persistante théorie suivant laquelle cette interprétation de l'époque tardive serait la primitive et la vraie, en expression directe du sens mythologique de « Horus sur Nebti (*Celui d'Ombos*) », c'est-à-dire « Horus supérieur à Set »[1], le sens ordinaire d'« Horus d'Or » ou « Faucon d'Or », dans les textes de la période classique, résultant d'un malentendu ou d'une déformation de deuxième stade.

Brugsch se tint toujours à cette manière de comprendre[2] et ne cessa jamais d'être suivi; Sethe fait encore de même exactement en 1902, à propos[3] de l'explication des titulatures de l'Horus *Nṯr-ḫt,* roi *Ḏśr,* où l'on rencontre le titre *d'or* en l'expérience de ses premières formes, 𓇳𓋞 ou 𓋞 tout court. Par ailleurs, toutefois, l'opinion s'était formée que le sens « Horus d'or », qui règne à partir du Moyen Empire et que rendent indubitable, outre un petit nombre de textes positifs, les particularités d'écriture du titre et surtout sa position en complément avec « Set d'or », dans l'appellation 𓅃𓋞𓃩𓋞, que ce sens simple devait être réellement le sens premier; ce que Moret expose, en 1901, en 1902, et surtout en 1907, de manière très affirmative[4]. Moi-même, en 1907, je raisonne sur le *titre d'or* dans ce même

[1] Bibliographie des documents et de la question chez Moret, dans *Rec. de travaux,* XXIII (1901), p. 23-24, et *Caractère religieux* (1902), p. 21-22, complété par Schäfer dans *Kairo Mitteilungen,* IV (1933), p. 9 et n. 2.

[2] Voir par exemple *Die Ägyptologie,* p. 202.

[3] Sethe dans *Mahasna and Bêt-Khallâf* (1902), p. 19.

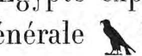
[4] Moret, *Le titre « Horus d'or »* etc., dans *Rec. de travaux,* XXIII (1901), p. 23 et suiv.; *Caractère religieux* (1902), p. 21-22; *Sur le titre* 𓅃𓋞, dans *Sphinx,* XI (1907), p. 33-35.

esprit [1], cependant qu'on voit Sethe, bien naturellement, persister [2] dans la vue ancienne qu'il avait déjà affirmée : il y a deux théories, à ce moment, en opposition extrêmement nette.

C'est la vieille théorie, celle de Brugsch, qui prend le dessus au cours des années qui suivent. On trouve, passé 1925, que Moret s'y est rallié [3], qu'en 1930 Sethe y tient toujours en certitude [4], que Gauthier vient à y adhérer, enfin, en 1932 puis en 1934 [5]. Au cours de la même période, cependant, on rencontre une bien curieuse nuance de réserve chez les protagonistes de l'école allemande, représentés par le *Wörterbuch* qui porte [6], touchant  : «Depuis le M. E. écrit comme s'il signifiait : *Faucon en or*. . .» (etc., la version grecque du titre consignée ensuite). Mais auparavant déjà on avait commencé de douter, Kees en 1923 nous en apporte le témoignage [7]. Et voici qu'en 1927, Gardiner reprend l'histoire de la question et aboutit à conclure au sens d'*Horus d'or* pour la signification primitive, avec quelques réserves encore [8], en attendant que Kees en 1933 arrive à se décider, résolument cette fois, dans le même sens [9]. La même année voit paraître l'importante révision de la question à laquelle a procédé Schäfer [10], qui revient complètement à l'interprétation pure et simple en *Horus d'or*, visant, pour accord, la théorie qui fut celle de Moret anciennement, et de moi-même. Il paraît bien que, dès lors, la cause est entendue, et jugée de cette manière. Lorsque H. Müller, en 1938, exposera le développement de la titulature pharaonique depuis les origines de l'Ancien Empire, à propos du titre d'«Horus d'or» il notera seulement, et brièvement, que la forme ancienne , antérieure et préparatoire au  définitif, rendrait une signification primitive de «Horus sur l'Ombite» extrêmement difficile à admettre [11].

[1] Weill, *Formes anciennes du Titre d'Or*, dans *Rec. de travaux*, XXIX (1907), p. 11-13, 18.
[2] Sethe dans *Ä. Z.*, XLIV (1907), p. 26, n. 1.
[3] Moret, *Le Nil et la civilisation égyptienne* (1926), p. 172-173.
[4] Sethe, *Urgeschichte* (1930), p. 107-108.
[5] Gauthier, *Précis de l'histoire d'Egypte*, I (1932), p. 72 ; *Mélanges Maspero*, I (1934), p. 48.
[6] *Wörterbuch*, II (1927), p. 240.
[7] Kees, *Horus und Seth*, I (1923), p. 67.
[8] Gardiner, *Grammar*, p. 71-73.
[9] Kees, *Ägypten* (1933), p. 173 ; et en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 195 et n. 2. Cf. Weill dans *Revue critique* (1935), p. 28.
[10] Schäfer, *Der Reliefschmuck. . . . und der Königstitel* , dans *Kairo Mitteilungen*, IV (1933), voir p. 9-14.
[11] H. Müller, *Die formale Entwicklung der Titulatur*, etc. (= *Äg. Forschungen* de A. Scharff, *Heft* 7) (1938), voir p. 56, 57.

Les très anciennes erreurs, toutefois, sont les plus difficiles à détruire. En tout dernier lieu Vandier, dans son livre de 1944, tenait encore [1] à l'interprétation «Horus sur Seth», exprimant la victoire du Nord sur le Sud à quelque époque prépharaonique : tout à fait d'accord avec Sethe jadis, et quoi qu'il sût bien des saines manières de voir, plus récentes, de Kees et de Schäfer.

Dans un sens quelque peu différent, à la date même de l'article précité de Schäfer, nous trouvons à mentionner encore les vues que produisait Miss M. A. Murray [2] pensant avoir trouvé l'explication du titre dans une appellation royale  qui est rencontrée incidemment au début de la IVe dynastie (deux graffiti d'El-Kab, voir *P. S. B. A.*, XXI, pl. I). Cette double divinité, quant à la Haute Egypte et à la Basse Egypte explicitement, est bien évidemment une variante de la forme concise et générale  «les Deux Dieux», le «Double Dieu», et il pourrait être encore que cette dernière appellation équivaille à  ou , avec Horus et Seth nommément désignés, tous titres royaux qui viendront sous nos yeux tout à l'heure; mais cela n'empêche, sans doute, que Miss Murray outrepasse l'inférence légitime lorsque dans les deux faucons porteurs de l'une ou de l'autre couronne, au titre d'El-Kab, elle reconnaît Horus et Set, ce dernier en relation, assez illogiquement et en tout cas hors de symétrie, avec le signe de l'or sur quoi les deux figures sont dressées, signe «qui est ici probablement un nom générique pour les centres cultuels de Seth», ce qui ne l'empêche pas d'interpréter le groupe d'El-Kab, correctement, comme un titre de *Double Souveraineté*, analogue aux autres titres royaux qui «consignent l'autorité immémoriale sur le *Double Royaume*». Voilà qui serait fort bien, mais le signe de l'or, à la base du groupe, n'est pas impliqué dans ce titre double, il comporte forcément quelque sens supplémentaire [3].

Il se manifeste, en ce mélange, une idée assez nouvelle et qui mérite peut-être d'être isolée et tirée en lumière, celle d'un caractère de *double divinité*, «Horus et Set», à reconnaître dans l'appellation  qui nous occupe. Il semble que Miss Murray ait nettement formé cette idée qu'on a la surprise de voir reparaître, sim-

[1] Vandier, *La religion égyptienne* (1944), p. 148.
[2] M. A. Murray, *The Pharao's Third Title*, dans *Ancient Egypt* (1933), p. 26-28.
[3] Miss Murray dit à la fin : «La combinaison des deux dieux, Horus et Seth, serait bien représentée par l'équivalent grec. Seth était le dieu de la bataille, et invincible par toute autre puissance que celle d'Horus. Le roi sous la protection de ces deux divinités redoutables était en condition d'être invincible au même degré, et pouvait en conséquence être appelé «supérieur aux adversaires». Je ne comprends pas bien. Ces «adversaires» représentent-ils Set, à qui Horus est supérieur? Il y aurait contradiction dans les termes; le titre hiéroglyphique ne peut signifier à la fois «Horus et Set» et «Horus vainqueur de Set».

plement et explicitement formulée, chez G. D. Hornblower en 1938[1], et qui déjà, de très intéressante manière, m'avait été exposée par notre éminent collègue J. Capart à la suite d'une communication sur l'objet entendue à la Semaine égyptologique de Bruxelles en juillet 1935. Deux au moins des cinq titres pharaoniques sont *doubles,* et , visant Bouto et Hiérakonpolis, ou le Sud et le Nord plus généralement; et le propre titre d'Horus, pense Capart, pourrait bien être *double* de même, à en juger par sa rédaction habituelle des temps classiques, « Horus-Re » ou bien « Horus et Re ». Cela considéré, l'autre titre ne pourrait-il, lui aussi, être compris en titre *double,* « Horus et *Nb·tj* », c'est-à-dire « Horus et Set »? — Il ne paraît pas, toutefois, que la suggestion puisse être suivie. Le caractère *double* du titre d'Horus, s'il existe réellement, est loin de se manifester au stade premier, où l'on observe tout au contraire que l'oiseau d'Horus est toujours et parfaitement seul, sur le toit du décor rectangulaire où le nom d'Horus est inclus; et quant au sens d'« Horus et Set », pour l'oiseau d'Horus sur le signe de l'or, comment le concilierait-on avec les variantes et qui se développent jusqu'à la fin de l'Ancien Empire?

II. LA SIGNIFICATION D'« HORUS D'OR », POUR LE TITRE, EST LA PRIMITIVE ET LA VRAIE

Il est clairement reconnu, nous l'avons rappelé par une citation du grand *Wörterbuch,* que depuis le Moyen Empire, le titre écrit par le faucon sur le signe de l'or est considéré comme signifiant « Faucon en or » ou « Horus d'or ». Cela résulte d'abord, pour le Nouvel Empire, des formules en lesquelles *Horus* et *Set* sont juxtaposés, assis sur le signe de l'or l'un et l'autre, ce qui exclut toute possibilité de comprendre ce *nb* ou *nbtj* en « ombite », « Set » ou « séthien ». Rappelons la formule de l'« égalité de cœur », dérivée de la vieille appellation des « égaux de cœur » entre eux qui sont les deux dieux complémentaires, ou (*Pyr.* 26, 488, 489), appellation qui se développe, plus tard, en l'expression d'une qualité royale (XXe dyn.)[2], « égal de cœur à Horus et Set », écrite aussi, à la même époque[3], . Rappelons aussi : « Je t'ai donné la puissance (ou les *deux moitiés,* ou les *biens,* etc.) des *deux dieux* », écrit à Karnak, ou à Abu-Simbel, sous Ramsès II encore

[1] Hornblower, *The « Golden Horus » Title,* dans *J. E. A.,* XXIV (1938), p. 129.
[2] *Hier. Pap. Kön. Museen,* I, pl. 34 (P. 3055, XXXIV, l. 5), pl. 63-64 (P. 3053, XXIX, l. 3).
[3] Budge, *Book of opening the mouth,* II, p. 6.

, mais à Medinet-Habu[1].

Notons aussi, en preuve du sens « Faucon d'or » au Nouvel Empire, le titre écrit dans une rédaction connue de Thoutmès I[2], en correspondance visible avec l'explicite énoncé de « Faucon d'or » comme qualité du roi, chez Thoutmès III par exemple[3], ou comme figure divine au Livre des Morts, où l'on voit, au chap. 77 (*Ani*), une grande figuration de servir de vignette à un texte de « prendre la forme de ». Il convient de rapprocher de là, quant à l'appellation royale, des formes de rédaction tardives, plus ou moins défigurées mais toujours explicites, comme celles de « qui se lève comme Mut, comme Horus le dieu bon en or »[4], ou de « occupant la place d'Horus Seigneur de l'or »[5]; comme celles aussi de cette curieuse titulature d'Isis « mère du Faucon d'or », ou ..... à Edfou[6], *déesse d'or* elle-même par extension de cette qualité ou par malentendu, à Dendera[7] . Quant à l'écriture précitée du titre proprement dit chez Thoutmès I, « Horus d'or » avec déterminatifs précis, on la rencontre dès l'époque antérieure, entre XIIe et XVIIIe dynasties, où, chez *Ḫ'-sḫm-r' Nfr-ḥtp,* on voit interchanger avec simple pour intituler le nom correspondant du roi, qui est [8]. Et auparavant encore, en pleine XIIe dynastie, plus caractéristiquement peut-être que tout ce qui précède, voici ce même nom de la titulature, le nom de , explicitement qualifié de « nom d'or » du Pharaon, une fois chez Senousrit III[9] : « ... dont le *nom d'or* est *Horus d'or* » : on connaît bien ce dernier nom propre, par ailleurs, comme étant effectivement celui visé, chez le roi qu'on vient de dire.

Tous les témoignages, en résumé, sont en unanime et parfaite concordance, quant au sens d'« Horus d'or », jusqu'au Moyen Empire en remontant, XIIe dynastie comprise. A cela personne ne contredit. Mais il est possible d'arriver beaucoup plus haut et plus près des origines du titre. Dès 1907 je m'attachais, en un article

[1] *Ä. Z.,* XLVII (1910), p. 57, n. 2 ; Brugsch, *Rec. de Monuments,* I, pl. 50 *b,* 8 ; Pleyte, *La religion des Pré-Israélites,* p. 107 et pl. III, 13, 14.
[2] Voir, *Ä. Z.,* XXIX (1891), p. 117, l. 3.
[3] *Urk.* IV, p. 161, l. 2.
[4] Pierret, *Études égyptologiques,* I, p. 64 (pap. Louvre 3148, IX, l. 2-3 ; Nouvel Empire).
[5] L. *D.* IV, 81 *a ;* Hadrien.
[6] *Edfou* I, p. 101, 150.
[7] Dümichen, *Geogr. Inschriften,* III, pl. LXI.
[8] Gauthier, *Livre des Rois,* II, p. 40.
[9] *Aeg. Inschriften Berlin,* I, p. 138-268.

cité plus haut, à éclairer les *Formes anciennes du Titre d'Or,* telles qu'on les trouve dans les titulatures de *Ntr-ḫt Ḏśr* de la IIIe dynastie, aux souterrains de la pyramide de Saqqarah avec « Soleil d'or » en la rédaction (1), aux cylindres de Bêt-Khallâf qui portent « d'or » ou « doré » tout court, en :



il est utile de rappeler, à ce propos, que ces anciennes manières de dire et d'écrire étaient connues et respectueusement conservées, aux temps tardifs, pour servir aux mentions de l'antique Pharaon memphite, comme il ressort, pour , d'une stèle du Serapeum sur laquelle le nom de *Ntr-ḫt* est accompagné de ce titre, et de la stèle apocryphe de Sehel, d'époque ptolémaïque, où l'on trouve, dans une titulature de *Ntr-ḫt Ḏśr* composée en grand développement, en troisième place au lieu du habituel; et pour la forme en tout court, comme il ressort du tableau des fonctions d'un prêtre funéraire de la XXe dynastie qui était chargé des cultes de trois rois de l'Ancien Empire, un certain *Ḏśr-nb* qui est le même Pharaon de toute évidence et qu'accompagnent et (2).

Les formes « d'or » ou « Soleil d'or » ainsi instaurées dans les titulatures du grand roi de la IIIe dynastie, et qui ne devaient point durer après lui, étaient loin cependant de représenter la première expérience d'un *titre d'or* pour la personne pharaonique. Dès le règne de l'Horus , au milieu de la Ire dynastie, on trouve une fois le nom d'Horus, en sa disposition habituelle, mis en vis-à-vis avec une appellation , curieusement analogue à ou rédactions similaires des titulatures de *Ntr-ḫt,* et dont il est difficile de savoir si elle se réfère à la déesse évoquée devant le roi ou si c'est le roi lui-même qui est « Uræus d'or. . . » : j'ai pris en considération le monument, déjà, en l'article précité de 1907. Le témoignage imprécis qu'il apporte est rejeté dans l'ombre, toutefois, par d'autres faits importants touchant le *titre d'or* sous la IIe dynastie et la Ire, et qui devaient être évoqués en toute leur force seulement en 1933, par Schäfer.

Nous avons cité brièvement, plus haut, le mémoire de Schäfer, dans lequel il vient

(1) Nous avons appris depuis lors, comme on sait bien, qu'aux monuments funéraires de Saqqarah la même titulature du roi se présente aussi terminée en . . . . . simplement (la statue royale, Firth-Quibell, *The Step-Pyramid* (1936), pl. 28-30), ou en . . . . . (l'inscription supérieure des stèles des chambres souterraines, *ib.,* pl. 43).

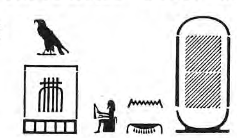
(2) Le monument chez Gauthier dans *B. I. F. A. O.,* V (1906), p. 41-42.

à réviser la question du titre et de sa signification. En plus de tout l'ensemble des témoignages que nous venons de voir passer, il évoque ceux qu'on trouve aux célèbres *Annales* de *Palerme-Caire,* à savoir dans une titulature du grand fragment de Palerme connu depuis longtemps, mieux expliquée par la très heureuse variante qui nous est arrivée ensuite, dans une titulature du grand fragment nouveau du Caire.

Au fragment de Palerme, comme on sait bien, dans la ligne de titre qui surmonte les *années* de l'Horus *Ntr-n[j],* de la IIe dynastie, le Pharaon est appelé :

 etc.,

la suite de la rédaction perdue, bien malheureusement, à partir du nom de cartouche. Le sens de l'appellation où intervient le signe de l'or est resté longtemps obscur. Jadis je ne l'ai point compris, proposant seulement (1), sans guère me tromper comme on va voir, de lire = *rn,* « enfant », en conformité avec l'explication que Sethe avait donnée du vocable, en plusieurs écritures très semblables, *rnw, rn·tj,* sur une série de cylindres, des IIe et IIIe dynasties (2). Pour l'explication complète il fallut l'acquisition du fragment du Caire, où l'on trouve en position identique, dans la ligne de titre d'un règne de la Ire dynastie qu'on reconnaît être celui de l'Horus *Ḏr* — le signe, presque entièrement effacé, se devine encore dans le cadre rectangulaire; le nom dans le cartouche ovale est détruit complètement — la titulature plus simplement écrite :

 etc.

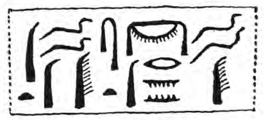
Cette dernière composition semble devoir être lue « Horus N, *n nb* » avec la préposition génitive devant le substantif, « qui est d'or »; aidant à décomposer, dans la titulature similaire de *Ntr-n[j],* en la forme probable « Horus N, *rn n nb* », avec le sens « jeune pousse (3) d'or ».

(1) Weill, *IIe et IIIe dynasties* (1908), p. 145, cf. p. 172-174.

(2) Sethe dans *Mahasna and Bêt-Khallâf* (1902), p. 20-21. Le mot , , et toutes variantes orthographiques, est connu à toute époque avec les sens de « baiser », « caresser », « bercer » (v. p. ex. *Pyr.* 656), plus primitivement sans doute « nourrir » et « nourrisson » (, , etc., « jeune fille », « enfant », « jeune veau », etc.) ; la racine étymologique est exprimée très probablement par le signe qui est celui de la *jeune pousse,* avec le sens idéographique premier de « pousser » et « nourrir ».

(3) Voir note précédente. — Schäfer, *loc. cit.,* p. 9, considérant ces deux formes d'appellation qu'il juge équivalentes, = , ne croit pas que dans la dernière il puisse y avoir un mot « enfant » ou analogue, et préfère admettre que l'expression, de manière ou d'autre, est directement un antécédent de et . Cela est très juste d'ensemble, mais ne nous dispense pas d'avoir à interpréter = *rn,* à sa place dans le texte.

De l'appellation *rn n nb* ainsi consignée, à la V[e] dynastie, comme ayant appartenu aux rois anciens, nous avons une précieuse vérification par un cylindre de la I[re] dynastie qui met sous nos yeux, dès cette époque, le même titre porté par une personne particulière :



C'est un cylindre en bois du Br. Mus. dont l'inscription déroulée est transcrite ci-dessus [(1)]; on y voit se détacher le nom du propriétaire, , répété deux fois [(2)], l'appellation qui nous occupe ordonnée en *nb rnn,* le dernier mot écrit *rn-n-tj* comme on l'observe dans un certain nombre des multiples inscriptions de cylindres où le terme est employé, sous les formes , , , etc. [(3)], la phrase complétée par l'intercalation, en deux places, de la mention et de la mention , deux objets dont la nature sera reconnue au cours des études qui vont suivre.

Avec la forme élémentaire *n nb,* « qui est d'or », à la titulature royale des débuts de la I[re] dynastie dans les *Annales* de Palerme, il semble que nous touchions à la première idée et à la manifestation initiale du titre des temps ultérieurs. Il est grandement intéressant de relever que si cette forme première *n nb* apparaît simplifiée, mutilée en quelque sorte et grammaticalement méconnue dans les titulatures du roi de la III[e] dynastie, qui est *Ntr-ḫt Nb* et *Ḏśr Nb,* nous l'avons vu, en même temps que déjà *Rʿ Nb* « Soleil d'or », par contre on retrouve cette même forme primitive intacte, beaucoup plus tard, en ce texte cité tout à l'heure de Senousrit III, etc. « dont le *nom d'or* est celui d'*Horus d'or, Qui établit la Vie* ». Le rapprochement de cet énoncé protocolaire de la XII[e] dynastie avec les titulatures *d'or* de la I[re] et de la II[e] dynastie, aux vieilles *Annales,* apporterait la preuve, s'il en était besoin encore, que le *titre d'or* des temps classiques n'a jamais été compris de manière différente depuis ses plus lointaines origines.

(1) Br. Mus. n° 36462, Hall, *Catalogue* (1913), 2595, p. 261.

(2) *Ḏdj* ainsi écrit est nom d'homme au Moyen Empire, référence chez Ranke, *Personennamen.*

(3) Voir chez nous, *II[e] et III[e] dynasties,* p. 172-174, documentation de la III[e] dynastie seule, à compléter pour les temps antérieurs.

III. SET EST LE « DIEU D'OR » PRIMORDIAL, LE TITRE *D'OR* A PASSÉ À HORUS PAR EXTENSION, EN DEUXIÈME STADE

Tout ce qu'on vient de lire ajoute peu de chose à l'exposé et aux conclusions de Schäfer en 1933, et pour le bénéfice de quelques précisions supplémentaires nous n'aurions pas recommencé cette revue des documents et des études, si nous n'avions eu le propos d'avancer au-delà, dans le sens de l'explication *historique* du *titre d'or* chez le roi, une fois ce *titre d'or* bien confirmé dans sa signification des premiers jours et de tous les temps. La question se pose exactement comme il suit. A partir du début de la IV[e] dynastie et après une série d'essais plus ou moins parallèles et variés, le roi est définitivement devenu *Horus d'or.* Mais le roi est essentiellement *Horus,* entier et sans épithète, et dès le début de la I[re] dynastie, avant toute autre expérience d'une appellation *d'or,* c'est comme Horus, et sous la figure ordinaire du nom d'Horus dans le cadre rectangulaire surmonté de l'oiseau, que nous trouvons le roi appelé « Celui qui est d'or ». On saisit, par là, que la qualité *dorée* est afférente à Horus lui-même d'abord, et au roi seulement en sa qualité horienne. Cette situation une fois définie, nous demandons, et nous allons essayer de voir pour quelles exigences à satisfaire il parut nécessaire, en théologie générale et tout au moins dans le cadre de la religion de la personne royale, qu'Horus fût réputé être *en or.*

La clef du problème est donnée peut-être, très simplement, par la considération du binôme même des temps classiques, *Horus d'or et Set d'or.* Si Horus est *d'or,* ne serait-ce point parce que Set était *d'or* avant lui, et qu'il fallait qu'Horus n'eût rien à envier au dieu complémentaire et rival? Nous sommes assez renseignés sur la compétition horo-séthienne dans l'ordre politique des premières dynasties — le Pharaon *horien* essentiellement et de principe, mais cependant *Horus et Set* en d'autres formules très vieilles, puis Set se substituant à Horus, sur le cadre rectangulaire du premier titre, chez un roi de la fin de la II[e] dynastie, dont le successeur ne vit d'autre issue, pour satisfaire les besoins religieux adverses, que de se proclamer *Horus-Set,* en place d'Horus seulement, et *Celui en qui les Deux Divinités sont réunies,* en attendant que l'*horisme* simple pût être restauré dans la titulature, — une telle succession d'événements est assez significative pour que nous y sentions la manifestation d'un drame plus vaste, celui de la concurrence forcenée de deux

partis dans le pays et auprès du roi, pour conserver le roi ou pour le conquérir, du tout premier jour de la grande victoire horienne qui se traduisit par l'instauration pharaonique. Or il y eut tout d'abord ceci, que seul des deux rivaux, Set était *d'or,* et immémorialement, congénitalement, parce qu'il était le dieu d'Ombos (*Pampanis*) de l'Egypte centrale, *Nb·tj,* « Celui d'Ombos » qui est *Nb·t,* « Ville d'or ». Que Set soit, de toute ancienneté, « Celui de la Ville d'or », cela ressort, par exemple, de l'écriture de son nom, , en *Pyr.* 370. On dit aussi, à toute époque, « Set de la Ville d'or », par exemple en *Pyr.* 1145, au Nouvel Empire [1], ou bien le *Doré* tout court, « Celui d'or », comme en pour surmonter la figure du dieu [2]. Si bien que la question se pose, et il ne serait point aisé d'y répondre, de savoir si Set est *d'or* à cause du nom de sa ville, qui s'appelait ainsi fortuitement, ou si la ville fut nommée ainsi de par son dieu, qui était *d'or* par vertu préalable, pour une raison que nous ne connaissons pas. De quelque manière qu'on la puisse expliquer, la *qualité d'or* immémoriale de Set est un fait, et qui suffit sans doute à nous faire comprendre que lors des premières *régularisations* pharaoniques la nécessité se soit imposée de conférer une même *qualité d'or* à Horus politiquement triomphant pour le garder d'un point d'infériorité intolérable.

On a un précieux indice, en outre, que de la même manière que *Set d'or,* dieu local d'Ombos du centre avant d'avoir été érigé en figure royale dans le titre dualiste classique que nous avons rappelé, *Horus d'or,* lui aussi, avant de représenter une qualité pharaonique en général, avait été le nom précis de certain dieu de ville. Il se rencontre, en effet, que dans un nome du Faucon, le *Hiérakopolite* (« Mont-Serpent », XIIe nome de H. E.), la métropole (Antéopolis) [3] s'appelle « Ville d'*Horus d'or* » [4]. Mais cette ville, on le remarque, ne porte point par elle-même le nom de *Dorée,* comme il a lieu pour la *Nb·t* qui est la résidence de Set; de telle

[1] *Naqada,* pl. LXXVIII (XVIIIe dynastie).

[2] Dans un tableau de Thoutmès III, L. *D.* III, 35 *e.*

[3] *Antaiopolis,* de l'épithète *ʿn·tj* « Griffu » de ce Faucon local, dont la compagne dans cette ville est, comme on sait, une panthère *M;fd·t,* non moins redoutable par ses griffes : à ces particulières armes du dieu et de la déesse on trouvera allusions, notamment, pour *M;df·t,* en *Pyr.* 1212, 677, 440, pour « Celui de *Mont Serpent* », en *Pyr.* 461, 1358.

[4] Gauthier, *Dict. géogr.,* II, p. 114-115; cf. Brugsch, *Die. Aeg.,* p. 445, Moret, *Le Nil,* p. 63, etc. Brugsch rappelle, à la place qu'on vient de dire, que dans la grande liste des nomes d'Edfou le dieu de la ville est décrit comme « un faucon surmontant l'oryx », dans *Horus vainqueur de Set,* ce qui recoupe en vérification = « Horus supérieur aux adversaires » du bilingue de Rosette que nous citions aux premières pages de ce chapitre. C'est en effet, nous en avons pris note, le sens qu'on était venu à attribuer au titre, à l'époque ptolémaïque.

manière que nous pouvons nous demander si le primitif *Horus d'or* de l'Hiérakopolite n'a pas été paré ainsi pour équivaloir, en dignité, au *Set d'or* de la ville à quelque 200 kilomètres de là dans le Sud.

Quant à cette position primordiale de Set en relation avec le métal or, elle ne devait jamais être oubliée, à en juger, à l'époque grecque, longtemps après que Set fut confiné pour toujours dans sa figure « typhonienne » et malfaisante, par une note aux termes de laquelle « à la fête du Soleil, ceux qui viennent adorer le dieu sont avertis de ne point porter d'or sur le corps et de ne point tendre de nourriture à un âne [1] ». A la très ancienne époque, Set *Nb·tj,* le « Doré », est en quelque sorte proverbial et se manifeste en certaines formules de composition remarquable qui font jouer le nom du dieu et de sa ville avec le nom semblable d'une certaine plante, ou fleur, dont on dit, quant à elle aussi, qu'elle est en or. Voici plusieurs empreintes d'un cylindre d'Abydos [2] qui se trouve, comme on va voir, être un document historique important du Pharaon *Pršn* de la IIe dynastie :



C'est un sceau d'office, sans nom de fonctionnaire : « Scellement [3] de toutes affaires de *Nb·tj-Nb,* qui a remis (*wḏ*) les *Deux Terres* à son fils, le Roi du Sud et du Nord *Pršn* [4] »; comme on voit, un cachet de service du dieu *Nb·tj,* Set lui-même de toute évidence, son nom écrit *Doré* simplement comme il paraît loisible à toutes les époques (cf. l'écriture dans un texte précité de Thoutmès III). Mais il est spécifié, ici, que le Pharaon nommé est *son fils,* qui reçut en mains l'héritage de l'Egypte de par sa grâce : bien intéressante paraphrase de la qualité divine de ce *Set Pršn,* le seul de toute l'histoire pharaonique que l'on connaît comme ayant renié le titre horien en introduction du premier nom de la titulature, remplaçant *Horus* par *Set* sur le toit du cadre-maison dans lequel ce premier nom propre est inscrit; et l'on

[1] *De Iside,* ch. 30.

[2] *Royal tombs* II, pl. XXII, n° 190, et autres empreintes dont on trouvera la bibliographie chez nous même, *IIe et IIIe dynasties,* p. 116, à quoi il faut ajouter encore une empreinte de Oum el-Gaʿab : Naville, *The cemeteries of Abydos* (1914), pl. XI.

[3] *Šḏ;·t;* cf. , de même, sur le cylindre d'époque voisine de *R. T.* II, pl. XXIII, n° 201. On a ici le mot etc. des temps classiques; voir, sur ce vocable, Crum dans *Ä. Z.,* XXXII (1894), p. 65-66, et Spiegelberg dans *Ä. Z.,* XXXVI (1898), p. 145-146.

[4] Je lis ainsi, et non *Pr-ib-šn* comme on fait d'habitude. La justification de la lecture *Pr-šn,* qui tiendrait une place disproportionnée ici, sera faite ailleurs (trouver la discussion afférente au chapitre XVII ci-après).

partis dans le pays et auprès du roi, pour conserver le roi ou pour le conquérir, du tout premier jour de la grande victoire horienne qui se traduisit par l'instauration pharaonique. Or il y eut tout d'abord ceci, que seul des deux rivaux, Set était *d'or,* et immémorialement, congénitalement, parce qu'il était le dieu d'Ombos (*Pampanis*) de l'Egypte centrale, *Nb·tj,* « Celui d'Ombos » qui est *Nb·t,* « Ville d'or ». Que Set soit, de toute ancienneté, « Celui de la Ville d'or », cela ressort, par exemple, de l'écriture de son nom, , en *Pyr.* 370. On dit aussi, à toute époque, « Set de la Ville d'or », par exemple en *Pyr.* 1145, au Nouvel Empire [1], ou bien le *Doré* tout court, « Celui d'or », comme en pour surmonter la figure du dieu [2]. Si bien que la question se pose, et il ne serait point aisé d'y répondre, de savoir si Set est *d'or* à cause du nom de sa ville, qui s'appelait ainsi fortuitement, ou si la ville fut nommée ainsi de par son dieu, qui était *d'or* par vertu préalable, pour une raison que nous ne connaissons pas. De quelque manière qu'on la puisse expliquer, la *qualité d'or* immémoriale de Set est un fait, et qui suffit sans doute à nous faire comprendre que lors des premières *régularisations* pharaoniques la nécessité se soit imposée de conférer une même *qualité d'or* à Horus politiquement triomphant pour le garder d'un point d'infériorité intolérable.

On a un précieux indice, en outre, que de la même manière que *Set d'or,* dieu local d'Ombos du centre avant d'avoir été érigé en figure royale dans le titre dualiste classique que nous avons rappelé, *Horus d'or,* lui aussi, avant de représenter une qualité pharaonique en général, avait été le nom précis de certain dieu de ville. Il se rencontre, en effet, que dans un nome du Faucon, le *Hiérakopolite* (« Mont-Serpent », XIIe nome de H. E.), la métropole (Antéopolis) [3] s'appelle « Ville d'*Horus d'or* » [4]. Mais cette ville, on le remarque, ne porte point par elle-même le nom de *Dorée,* comme il a lieu pour la *Nb·t* qui est la résidence de Set; de telle

(1) *Naqada,* pl. LXXVIII (XVIIIe dynastie).

(2) Dans un tableau de Thoutmès III, L. *D.* III, 35 *e.*

(3) *Antaiopolis,* de l'épithète *ʿn·tj* « Griffu » de ce Faucon local, dont la compagne dans cette ville est, comme on sait, une panthère *Mꜣfd·t,* non moins redoutable par ses griffes : à ces particulières armes du dieu et de la déesse on trouvera allusions, notamment, pour *Mꜣdf·t,* en *Pyr.* 1212, 677, 440, pour « Celui de *Mont Serpent* », en *Pyr.* 461, 1358.

(4) Gauthier, *Dict. géogr.,* II, p. 114-115; cf. Brugsch, *Die. Aeg.,* p. 445, Moret, *Le Nil,* p. 63, etc. Brugsch rappelle, à la place qu'on vient de dire, que dans la grande liste des nomes d'Edfou le dieu de la ville est décrit comme « un faucon surmontant l'oryx », dans *Horus vainqueur de Set,* ce qui recoupe en vérification = « Horus supérieur aux adversaires » du bilingue de Rosette que nous citions aux premières pages de ce chapitre. C'est en effet, nous en avons pris note, le sens qu'on était venu à attribuer au titre, à l'époque ptolémaïque.

manière que nous pouvons nous demander si le primitif *Horus d'or* de l'Hiérakopolite n'a pas été paré ainsi pour équivaloir, en dignité, au *Set d'or* de la ville à quelque 200 kilomètres de là dans le Sud.

Quant à cette position primordiale de Set en relation avec le métal or, elle ne devait jamais être oubliée, à en juger, à l'époque grecque, longtemps après que Set fut confiné pour toujours dans sa figure « typhonienne » et malfaisante, par une note aux termes de laquelle « à la fête du Soleil, ceux qui viennent adorer le dieu sont avertis de ne point porter d'or sur le corps et de ne point tendre de nourriture à un âne [1] ». A la très ancienne époque, Set *Nb·tj,* le « Doré », est en quelque sorte proverbial et se manifeste en certaines formules de composition remarquable qui font jouer le nom du dieu et de sa ville avec le nom semblable d'une certaine plante, ou fleur, dont on dit, quant à elle aussi, qu'elle est en or. Voici plusieurs empreintes d'un cylindre d'Abydos [2] qui se trouve, comme on va voir, être un document historique important du Pharaon *Prśn* de la IIe dynastie :



C'est un sceau d'office, sans nom de fonctionnaire : « Scellement [3] de toutes affaires de *Nb·tj-Nb,* qui a remis (*wḏ*) les *Deux Terres* à son fils, le Roi du Sud et du Nord *Prśn* [4] »; comme on voit, un cachet de service du dieu *Nb·tj,* Set lui-même de toute évidence, son nom écrit *Doré* simplement comme il paraît loisible à toutes les époques (cf. l'écriture dans un texte précité de Thoutmès III). Mais il est spécifié, ici, que le Pharaon nommé est *son fils,* qui reçut en mains l'héritage de l'Egypte de par sa grâce : bien intéressante paraphrase de la qualité divine de ce *Set Prśn,* le seul de toute l'histoire pharaonique que l'on connaît comme ayant renié le titre horien en introduction du premier nom de la titulature, remplaçant *Horus* par *Set* sur le toit du cadre-maison dans lequel ce premier nom propre est inscrit; et l'on

(1) *De Iside,* ch. 30.

(2) *Royal tombs* II, pl. XXII, n° 190, et autres empreintes dont on trouvera la bibliographie chez nous même, *IIe et IIIe dynasties,* p. 116, à quoi il faut ajouter encore une empreinte de Oum el-Gaʿab : Naville, *The cemeteries of Abydos* (1914), pl. XI.

(3) *Śḏꜣ·t;* cf. , de même, sur le cylindre d'époque voisine de *R. T.* II, pl. XXIII, n° 201. On a ici le mot etc. des temps classiques; voir, sur ce vocable, Crum dans *Ä. Z.,* XXXII (1894), p. 65-66, et Spiegelberg dans *Ä. Z.,* XXXVI (1898), p. 145-146.

(4) Je lis ainsi, et non *Pr-ib-śn* comme on fait d'habitude. La justification de la lecture *Pr-śn,* qui tiendrait une place disproportionnée ici, sera faite ailleurs (trouver la discussion afférente au chapitre xvii ci-après).

se rend compte, d'après le texte sous nos yeux, que cette position *séthienne* du Pharaon n'a pas été de simple forme et sans doute même n'a pas été limitée, en son principe et ses effets, au seul domaine des choses rituelles. Set et Horus, nous l'avons considéré plus haut déjà, représentaient deux grandes puissances réelles, et réellement adverses, dans le monde de cette Egypte pharaonique encore neuve, unifiée par les Horiens; et il est patent que les réactions de l'élément vaincu furent énergiques, et sa revanche momentanée sous le règne de *Pršn* point du tout illusoire, lorsque nous voyons le successeur du séthien s'attacher, avec l'insistance qu'on sait, à réconcilier en sa personne les deux dieux, *Ḫʿ-sḫm·wj* « Lever des deux Puissances » dans le cadre du premier nom divin, avec *Horus et Set* affrontés, au-dessus du cadre, au lieu d'Horus seul comme il sera repris ensuite, et chacun des deux dieux, en cette position, doté de la double couronne [1], et le nom d'Horus-Set, enfin, élargi en *Ḫʿ-sḫm·wj nṯr·wj ḥtp wn·f,* « ... en qui sont réunies les deux Divinités ». A bien regarder, d'ailleurs, on arrive à saisir d'autres traces de la compétition horo-séthienne, antérieurement aux événements notoires de la fin de la IIe dynastie. De même que le restaurateur qui succéda à *Pršn* s'appelle *Ḫʿ-sḫm·wj* « Lever des deux Puissances », le premier roi de la IIe dynastie, comme *Horus* pur et simple cependant, avait trouvé nécessaire de prendre le nom de *Ḥtp-sḫm·wj* « Réunion des deux Puissances ».

Tout cela noté, pour achever d'expliquer notre cylindre de *Pršn,* il reste à comprendre l'appellation du dieu, avec les deux vocables *nb* en redoublement ou en allitération. Le texte paraît porter littéralement : « Le Doré (*nb·tj*) de l'*arbre d'or,* ». Il est intéressant, avant toute explication de ce nom de plante, de pouvoir prendre sous les yeux les empreintes d'un autre cylindre d'Abydos extrêmement semblable à celui considéré jusqu'ici, comportant, disposée tout à fait de même, une inscription qui serait la même en tous détails si le nom de l'*arbre d'or* ne s'y trouvait inscrit avec un autre dessin du signe vertical de la plante, [2]. Quoi qu'il soit de cette particularité de figuration, on croit pouvoir retrouver le végétal ainsi nommé, en d'autres textes.

Voici, en effet, une plante , , , etc., un roseau arborescent aux feuilles ou branches employées en pharmacie [3], dont le nom se

(1) Ce qui souligne bien, soit noté en passant, que l'Egypte n'est pas censée divisée géographiquement entre Horus et Set, chacune des deux puissances complémentaires étant intégralement *Roi du Sud et Roi du Nord* pour son compte.

(2) L'empreinte précitée chez Naville, *The cemeteries of Abydos* (1914), pl. XI.

(3) Epoque tardive; *Wörterbuch,* II, p. 242-243.

trouve écrit aussi au Nouvel Empire [1], « plante d'or ». Il est peu probable que cette dernière écriture et les sens qu'elle entraîne soient là par simple jeu graphique, et l'on a la bonne chance de rencontrer aux Pyramides une plante semblablement nommée, probablement la même, dont il est dit explicitement qu'elle est « dorée » :

Pyr. 544 [N] « C'est [N], la fleur (*wnb*) [2] sortie de *K3,* la fleur d'or sortie de *Nṯrw.* » Ce *Nṯrw,* on le sait, est un nom de *Pr-ḥb·t,* la grande place primitive d'Isis. Il serait oiseux de chercher, ici, pourquoi la « fleur d'or » est sortie de cette ville, et ce qu'est cette fleur d'or, et ce qu'est l'autre localité *K3* voisine de la première ou en opposition avec elle et dont la fleur est également sortie; mais une autre circonstance du texte nous est immédiatement utile, celle de l'allitération organisée en *wnb nbw,* qui reproduit exactement le jeu de mots et d'images de *Nb·tj nb* « Doré de la plante d'or » du texte de la IIe dynastie vu tout à l'heure : similitudes générales de rédaction et discordances dans le détail du langage et de l'écriture d'où il semble bien ressortir que *nb* du cylindre, « plante d'or » écrit en un seul mot, est la même chose que « fleur d'or » *wnb nbw* spécifié en termes explicites dans la formule des Pyramides.

Mais ce « roseau d'or » du cylindre, dans l'intention et l'organisation du texte, est un attribut du dieu Set, un objet dont le nom pourrait fort bien, même sous le vêtement idéographique que le signe végétal lui impose, représenter la ville du dieu, le *Nb·tj* — Ombos très homonyme. Partant de cette supposition, on découvre la possibilité d'une explication séduisante pour une désignation de résidence de Set restée illisible et incomprise jusqu'à ce jour, dans une formule des Pyramides :

Pyr. 734 : « Enfant Horus, enfant qui es dans *Ḏbʿ·wt,* comme Set qui est dans. . . » Cette dernière localité, en symétrie avec le *Ḏbʿ·wt*=Bouto bien connu d'Horus, ne peut guère être autre que la grande capitale de Set, sa ville d'Ombos; on lira son nom, dès lors, sans difficulté, si l'on observe seulement que le double signe de fleur ramifiée qui sert à l'écrire est le même, sans nul doute, d'après les détails du dessin, que celui qui détermine le mot *wnb* dans la formule de 544 citée, un peu plus haut; si bien qu'à la condition de poser que cette fleur est à prendre ici avec la valeur *nb·t* attestée par de nombreux exemples ultérieurs, la lecture au duel que le rédacteur a prévue et commandée fait ressortir un nom de ville *nb·tj*, c'est-à-dire le nom d'Ombos même.

(1) Magiques et médicaux. Cf. au pap. médical de Berlin, V, l. 2.

(2) Cf. *Livre des Morts,* ch. XLII (*Todt. Nav.,* l. 24; *Todt. Lepsius,* l. 20) : « . . . la fleur () sortie du *Nw,* et dont la mère est *Nw·t* ».

Par similitude, le même nom de ville encore, bien qu'écrit par le signe de plante le plus général qui soit, devra être reconnu aux textes nouveaux de Pépi II récemment acquis (Jéquier, *Pepi II,* l. 709 + 11) : --- [hiéroglyphes], puis en *Pyr.* 1904, où l'on trouve encore une fois la même formule --- [hiéroglyphes] «comme Set qui est dans *Nb·t* (cf. *Neit,* l. 665, ce même texte plus complet, mais altéré, portant, par l'effet d'une contamination évidente, [hiéroglyphes]), et *Pyr.* 1268-1269, où Horus et Set sont en parallèle dans leurs résidences respectives, Horus en rapport avec [hiéroglyphes] qui est Mendès et [hiéroglyphes] qui est *Pr-ḥb·t* (déjà rencontré par nous tout à l'heure en 544), tandis que Set est en rapport avec une localité [hiéroglyphes] fort énigmatique et avec [hiéroglyphes], *Nb·t* — Ombos d'après ce qui précède [1]. Le dieu dans cette même ville, au nom toujours écrit de la même négligente manière, enfin, au Moyen Empire, dans une formule des sarcophages qui porte, le plus souvent, [hiéroglyphes], avec en variante, une seule fois, la très probante écriture [hiéroglyphes] [2].

[1] Cf. Kees, *Horus und Seth,* I, p. 40, où la dernière place, naturellement, n'est pas identifiée. De même Sethe, *Übersetzung und Kommentar,* III, p. 364-365 (sur *Pyr.* 734), ne reconnaît pas le nom de la ville.

[2] De Buck, *Coffin texts,* I, p. 272. — La question de cette particulière écriture du nom de l'Ombos de Set, et les questions connexes, touchant le dieu et sa primitive qualité «d'or», sont déjà exposées chez nous (voir *B. I. F. A. O.,* XLVII (1948), p. 86), à propos de la mention de la ville dans quelques textes des Pyramides.

CHAPITRE II

RELATIONS D'EXPÉDITIONS EN ASIE SOUS LA I^RE DYNASTIE

On connaît bien cette belle plaquette-étiquette d'ivoire au nom de l'Horus [hiéroglyphes], dite longtemps *plaquette MacGregor,* un des monuments de la Ire dynastie sur lesquels l'attention fut portée tout d'abord, et dès 1897, lors des fouilles d'Abydos en leur première période. Tout le champ rectangulaire de l'objet [1] est occupé par la représentation du roi tenant par les cheveux l'ennemi tombé devant lui et se préparant à le frapper de la masse, en cette attitude et dans cette disposition d'ensemble qui nous sont si familières par les tableaux de toutes les époques ultérieures. Au temps de la plaquette, d'ailleurs — l'Horus *Wdj-mw* est le cinquième Pharaon de la Ire dynastie dans le rangement qui paraît assuré depuis longtemps — la figuration du roi frappant le prisonnier tombé était d'ores et déjà classique, puisqu'on la trouve tout à fait pareille aux premiers jours mêmes de la dynastie et du régime pharaonique, chez le roi de la grande palette d'Hiérakonpolis [2]; moins souple, toutefois, sur ce monument très ancien de haute qualité, aux reliefs encore rigides, tout imbus, dans leur beauté vigoureuse, de l'archaïsme des grossières et pittoresques représentations de l'époque prépharaonique, ainsi que des souvenirs et de la technique de l'art mésopotamien des origines.

Quatre générations après, il n'y a plus de palettes de schiste, et le tableau du roi frappant le prisonnier a pris son dessin élancé, audacieux et souple, proprement égyptien, de tous les siècles qui suivront. Mais ce n'est point de technique plastique qu'il doit être question ici. Seule nous intéresse, avec la figuration de la plaquette MacGregor, la légende qui commente le tableau, bien lue depuis longtemps : [hiéroglyphes] «première fois de frapper les Orientaux». C'est la première en date des mentions de guerres menées contre les *Orientaux,* dans la documentation égyptienne. Sous l'avant-dernier roi de la Ire dynastie, l'Horus *Smr-ḫt,* puis plus tard tout au long de l'Ancien Empire, de la IIIe à la VIe dynastie, dans les tableaux rupestres du Ouadi

[1] Très souvent reproduit, depuis la première publication de Spiegelberg dans *Ä. Z.,* XXXV (1897), p. 8.

[2] Extrêmement connue aussi, depuis la publication de *Hierakonpolis* I, pl. XXIX.

Magharah au Sinaï, qui était une province importante de l'« Orient » égyptien de cette époque, on voit reproduire la figure du roi empoignant le prisonnier tombé, sans légende au relief de la Ire dynastie, à l'époque memphite spécifiant qu'il le « frappe », *dꜣ* ou *śḳr,* le vaincu immolé représentant « tous les pays étrangers », ou bien « les *Mnṯjw* de tous les pays étrangers », quelquefois *'Iwnw,* les diverses appellations et aussi les deux verbes d'action souvent juxtaposés dans une même composition. Ainsi les Egyptiens de l'Ancien Empire désignaient-ils les Bédouins du désert asiatique, ceux du Sinaï tout au moins ; point du tout, bien certainement, l'« Orient » ou l'« Asie » en général, dont nous savons positivement, aujourd'hui, que l'Egypte des premiers temps pharaoniques avait une connaissance beaucoup plus étendue et déjà habituelle : le temple égyptien de Byblos nous a rendu, comme on sait bien, un important cylindre avec inscription hiéroglyphique de la plus ancienne époque et au moins un vase offert au nom du Pharaon *Ḫʿ-śḫm·wj,* de la fin de la IIe dynastie.

Il vient, en ces conditions, à paraître possible et probable que lorsqu'on nous parle, vers le milieu de la Ire dynastie, d'expédition contre l'*Orient,* il soit question de l'Asie civilisée déjà, le plus vraisemblablement la région palestinienne intérieure, bien plutôt que du désert excentrique qui tire au Sud et plonge dans la mer Rouge. Or, sous le règne même de l'Horus *Wḏj-mw,* le roi de la plaquette MacGregor, dans certains des documents écrits, fort nombreux, que nous possédons de son administration et avec ses dates, on trouve la confirmation explicite du fait d'expéditions à main armée organisées et poussées en Palestine continentale.

Relevons d'abord que l'expédition évoquée sur la plaquette MacGregor est là à titre d'*événement faisant date,* suivant ce procédé de datation dont on connaît bien le mécanisme premier et l'évolution ultérieure. Dès la deuxième moitié de la Ire dynastie, la rédaction des plaquettes-étiquettes de la même espèce devient beaucoup plus claire graphiquement, le champ du petit rectangle coupé en deux, verticalement, par une barre de séparation à droite de laquelle (l'ordonnance est de droite à gauche) on lit la *date,* marquée par la mention d'événements divers groupés et superposés sous le crochet d'un grand signe *année,* la partie gauche de la surface réservée à l'indication du lot de denrées à quoi la plaquette était attachée, comportant la désignation du fonctionnaire ou du service responsable, toujours avec le nom du roi lui-même, en somme le bulletin proprement dit, objet très simple de ces étiquettes luxueuses, étrangement et largement composées. Aux plaquettes des quatre premiers règnes de la dynastie, cette nette séparation de la *date* et de l'*étiquetage* n'est pas encore obtenue ; lorsque la rédaction est complète, le champ est divisé

en bandes horizontales, en registres dont la plus grande partie est occupée par les *événements-dates,* sans la figuration du grand signe *année* et le mot « année de. . . » restant sous-entendu, mais le nom du roi bien en vue, incorporé dans les mentions d'*événements* sont en tête ; tandis que l'énonciation des denrées étiquetées tient beaucoup moins de place, en bas au dernier registre [1]. Mais le sens général de cette organisation d'inscription ne fait aucun doute, et il nous permet de traduire avec la même certitude, et malgré la différence des formes extérieures de la composition, ce que le tableau et les légendes de la plaquette MacGregor comportent et représentent.

De disposition particulière, sans analogue, assez singulièrement, d'un bout à l'autre de la période de ces plaquettes qui est celle même de la Ire dynastie, la plaquette MacGregor se présente comme apparentée beaucoup plus avec les objets similaires des règnes antérieurs qu'avec les autres plaquettes de l'Horus *Wḏj-mw* lui-même. C'est sous le règne de ce Pharaon que la plaquette-étiquette a pris son organisation régulière avec le grand signe *année* faisant cadre et début de phrase sur le bord vertical de droite, et la barre médiane arrêtant les *événements* de la datation sur son autre bord ; et toutes les autres plaquettes du même *Wḏj-mw* sont composées suivant cette formule. L'innovation logique, la différence de méthode et d'apparence avec l'objet MacGregor ressortent d'autant plus singulièrement que ces divers monuments sont de même époque, au moins quant à la personne du roi, et aussi de même provenance, tous sortis des célèbres tombes d'Abydos.

A défaut de la similitude d'ordonnance, cependant, les plaquettes du type courant du règne et l'anormale plaquette au tableau unique ont-elles en commun quelque chose dans l'ordre des informations historiques, c'est-à-dire quant aux *événements* consignés pour faire date ? Il serait tout aussi naturel que nulle relation de cette espèce ne fût observée. En fait, dans la collection du type courant, nous avons plusieurs plaquettes, qui sont des exemplaires en reproduction libre d'un même objet et d'une même rédaction, où figure la relation d'une expédition de guerre aux pays asiatiques, en termes dont le développement et les mentions de détail font le plus heureux contraste avec le tableau MacGregor et l'avare et simple légende qui l'accompagne.

Les plaquettes de la série en question sont au nombre de quatre, toutes en ébène, toutes incomplètes, deux d'entre elles, cependant, conservées sur la surface de

[1] Voir les plaquettes bien connues de l'Horus *ʿḥꜣ,* de Négadah et d'Abydos, de l'Horus *Ḏr,* d'Abydos et de Saqqarah.

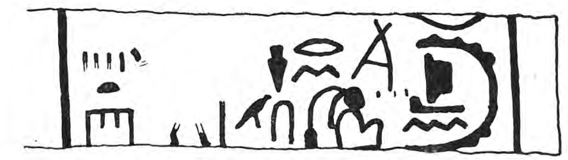
rectangles entiers afférents à l'exposé qui nous intéresse. Pour la faculté de l'étude, nous mettrons sous les yeux du lecteur, non les quatre objets entiers, que nous ne nous proposons pas d'expliquer intégralement ici, mais leurs éléments utiles, les paragraphes d'inscription en larges lignes, ou registres, qu'on trouve à extraire de la demi-surface de droite, celle de la *datation,* et qui ont trait à l'expédition en pays barbare. Nos croquis des quatre documents, désignés par A, B, C, D, sont établis d'après la publication de Petrie, dont les reproductions au trait, infiniment utiles mais parfois un peu rapides, ont été vérifiées et en quelques points amendées sur les photographies [1].

En tête de phrase au paragraphe, dans les quatre rédactions, on trouve le mot *wp,* écrit en A et en B, en C, en D, complémenté par la désignation d'une place fortifiée que le verbe *wp* précède dans la version de A-B et suit dans l'autre version que C et D portent. Dans cette dernière version de C-D, le nom de la place est écrit par la figuration d'une enceinte crénelée, allongée et arrondie en demi-cercle aux extrémités, présentée verticalement en C, horizontalement en D, et enfermant un vocable , *wn·t* dont le sens, en cette position, est immédiatement clair grâce à la présence du même mot, avec l'enceinte crénelée de la même forme, dans un passage de l'inscription d'*Wnj* (l. 24) disant, de l'armée qui vient de ravager le pays des *Ḥrw-šʿw* d'Asie, «ayant renversé leurs enceintes fortes»; d'où il ressort, comme on l'a toujours pris en note depuis E. de Rougé, que *wn·t,* en ce dessin d'ovale crénelé, désigne le village fortifié des gens du steppe ou de la Palestine méridionale [2]. Il paraît, en conséquence, s'agir de ce pays dans l'exposé des plaquettes C et D, et par similitude, c'est ce même pays d'Asie qu'on cherchera à reconnaître dans la version de A-B, où la désignation de la place «ouverte» est toute différente.

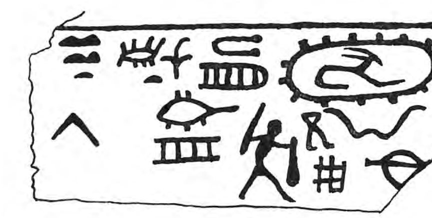
[1] A est extrait de la plaquette *Royal tombs* I, XI, 14 (phot.), XV, 16 (trait); B, de la plaquette *R. T.* I, XI, 15 (phot.), XV, 17 (trait); C, de la plaquette *R. T.* I, XI, 4 (phot.), XV, 18 (trait); D, de la plaquette *R. T.* II, VII, 11 (phot.), *Abydos* I, XI, 8 (trait).

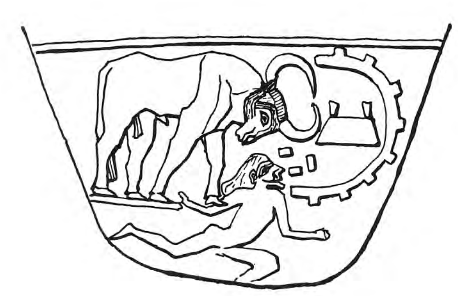
[2] Le mot est rare et peu expliqué; l'objet qu'il désigne pourrait n'être pas spécial à la région asiatique, d'après la titulature d'un certain Téti-m-sa-f de Saqqarah, chargé de nombreux sacerdoces funéraires des rois de l'Ancien Empire et de la XII[e] dynastie, et dont on dit, notamment, qu'il est et prêtre dans la ville funéraire du roi Teti (Quibell, *Exc. at Saqqara,* 1907-1908, pl. LVII, 3 et p. 114), l'enceinte crénelée avec le mot *wn·t* à l'intérieur présentée, dans cette rédaction, exactement comme sur nos plaquettes de la I[re] dynastie. Mais nous avons appris, de date récente, que cette manière, à la même époque de la VI[e] dynastie et à Saqqarah même, n'est pas obligatoire, s'y rencontrant, dans la titulature de l'officier Mereri, le même titre écrit (*Ann. du Service,* XLIII (1943), p. 488).

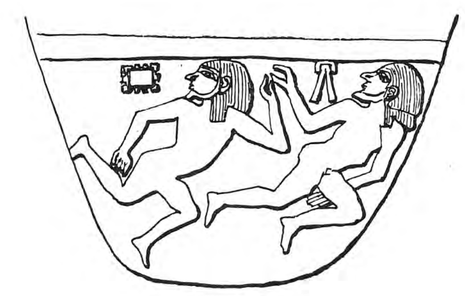

A


B


C


D


E


F


G

Au lieu de la place *wn·t,* en effet, cette rédaction de A-B nous met sous les yeux la moitié seulement, l'extrémité droite d'une enceinte du même dessin, crénelée, allongée, arrondie en demi-cercle, présentée horizontalement, figuration d'une clôture sectionnée, largement ouverte au front, faisant toucher au lecteur que l'autre moitié de l'enceinte, celle qui manque, est déjà détruite. Le sens de cette pictographie est d'autant mieux assuré que la même représentation se rencontre déjà sur la grande palette, évoquée plus haut, du Pharaon *Nʿr-Mr,* le demi-ovale crénelé disposé comme sur nos plaquettes, avec, en plus, le taureau royal fonçant sur la place, cornes en avant, cette tête victorieuse et irrésistible déjà portée à l'intérieur de la clôture éventrée. Sous les sabots du taureau, en contact et en relation évidente avec la cité démolie, la figure d'un Asiatique, aussi caractéristique par le visage et la chevelure que celui de la plaquette MacGregor. Pour la commodité des rapprochements, nous reproduisons en croquis, sous la rubrique E, ce remarquable tableau, mettant en regard, en un autre croquis F, l'autre tableau qui s'adosse au premier sur l'autre face de la pointe inférieure de la palette et sur lequel, à ce qu'il semble bien, on trouve mention explicite de l'« Asie », en légende.

Sur ce revers, en effet, à la même place que le tableau du taureau démolisseur au droit, immédiatement d'ailleurs au-dessous du grand tableau du roi, en figure humaine, frappant le captif tombé, la pointe de la palette est occupée par la représentation de deux Asiatiques culbutés, chacun d'eux accompagné, à hauteur du visage, par un signe sculpté soigneusement, le signe de gauche faisant voir une enceinte rectangulaire, aux tours rectangulaires nettement saillantes, le signe de droite étant celui d'un large nœud symétrique, aux brides pendantes, le plus vraisemblablement celui même qu'on figure , ou dessins analogues, dès l'Ancien Empire et aux temps classiques. Et l'on est extrêmement tenté de lire les deux signes et les deux mots qu'ils expriment en une seule phrase : « le château des Asiatiques », *šṭ·tjw.* La palette d'Hiérakonpolis commémorerait donc, toute première et déjà, une expédition triomphale en Asie.

A l'appui de la lecture et de l'interprétation ainsi proposées, rappelons la figuration du bel ivoire de *R. T.* I, XII, 12, XVII, 30, du temps de l'Horus , représentant un Asiatique caractérisé, les bras liés derrière le dos, au-dessus de lui une brève légende de deux signes, lue et comprise dès le jour de la découverte, « Pays d'Asie », plus exactement peut-être « forteresse des Asiatiques ». Nous retrouverons plus loin, en évidence, ce signe allongé et arrondi de l'enceinte fortifiée en terre d'Asie.

Quand à la grande palette, le tableau du taureau démolisseur qu'on trouve sur sa première face paraît, lui aussi, comporter une mention proprement écrite, formulée par un seul signe, le signe assez singulier qui occupe l'intérieur du demi-cercle crénelé, presque en contact avec la corne de l'animal. Cette espèce de butte trapézoïdale surmontée comme de deux têtes de clous, aux angles supérieurs, nous semble être une forme archaïque du signe bien connu du *pressoir,* et autres dessins similaires, représentation très stylisée qui garde, comme on sait, la valeur idéographique originale et sert à écrire le mot *mḏd,* « presser », « fouler », « frayer », etc. Dans le tableau qui nous occupe, ce verbe serait la légende du taureau, le « pénétrateur », ou simplement la légende de la scène figurée, le « forcement de la place ». La même action, nous l'avons vu, dans les rédigés des quatre plaquettes d'Abydos, est exprimée par le verbe *wp,* et l'on se rend compte que ce n'est pas tout à fait un hasard graphique, lorsque le signe qui exprime idéographiquement cette action d'« ouverture violente », fait reparaître à nos yeux les cornes du taureau de la grande palette, qui « fraient la brèche ».

On voit aussi, d'après cela, que dans l'organisation de l'inscription de A-B, où l'enceinte démolie est figurée exactement comme sur la palette, le groupe de signes inclus dans le demi-cercle crénelé doit représenter tout autre chose que le verbe de la *rupture,* déjà formulé autrement. Et il est presque évident que dans le cas de cette inscription, suivant un procédé extrêmement classique dans l'égyptien, le mot inclus dans l'enceinte est le nom même de la place : n'oublions pas qu'il s'agit d'un *événement-date,* « l'année de. . . », et qu'alors il n'est point surprenant de voir évoquer, non le fait général des étrangers vaincus, mais l'épisode particulier et précis du renversement d'une certaine forteresse. Le nom, écrit , est à lire « Porte de *ʿn* » ou simplement et tout court *ʿꜣn,* étant bien considéré que le transcripteur égyptien, à l'audition d'un nom de forme semblable, a pu y entendre, en tête, un vocable « porte » dont la signification manquait tout à fait dans le nom sémitique. Le vrai sens, le plus probablement, est celui qu'on reconnaît en plusieurs noms de lieux asiatiques évoqués en Egypte au Nouvel Empire, tels de l'extrême-sud palestinien, « le puits », « les deux puits » [(1)].

De ce nom *ʿꜣn* ou *ʿn,* dans le texte de A-B, est nettement détaché un signe qui suit à gauche, signe de la pioche ayant la fonction, en toute probabilité, d'un idéogramme « démolir », comme il ressort de sa rencontre en conditions semblables dans plusieurs compositions de la Ire dynastie et des temps antérieurs. Voici

[(1)] *Harris* 1, p. 77, l. 7 ; *Anast.* 1, pl. 27, l. 6. Cf. Gauthier, *Dict. géogr.,* I, p. 139-140.

la légende « démolir une place *wn·t* » (ce dernier mot et son idéogramme rencontrés et expliqués, comme on l'a vu plus haut, dans les textes de l'Ancien Empire), qu'on trouve en réduplication sur les plaquettes de l'Horus *ʿḥꜣ* à Abydos, pour exprimer qu'on a démoli deux villes, représentées au-dessous par deux enceintes crénelées circulaires, le nom de chacune à l'intérieur de l'enceinte [1]; et en correspondance avec cela, sur les plaquettes du même roi à Négadah, l'image plus brièvement réalisée de deux faucons assis, armés chacun de la pioche, au-dessus de deux enceintes rectangulaires [2]. On a souvent noté que cette dernière mise en scène, de la figure divine équipée de la pioche comme on la mettrait aux mains d'une figure humaine ordinaire, est celle qu'on trouve, plus anciennement, dans la composition d'une palette de schiste célèbre du Caire, montrant des enceintes de villes crénelées, alignées en rangées, chacune avec son nom à l'intérieur, et surmontée chacune de l'une des figures totémiques désignant états ou villes de ce temps en relation d'association avec l'autorité princière de la palette : le Faucon lui-même, les Deux-Faucons de Koptos, le Scorpion, etc.; car chacune de ces figures alliées, perchée sur l'une des forteresses hostiles, est armée d'une pioche et occupée à démolir le mur vaincu [3]. Il n'est pas inutile de mettre sous nos yeux, ici, — ce sera digression, mais brève et intéressante — le type de ces enceintes ennemies mises à la pioche par les figures confédérées; en voici deux (notre croquis G) qu'attaquent respectivement le Faucon et le Scorpion. Cette reproduction nous permettra de relever le curieux détail des *maisons* ou *blocs de maisons* figurés par des carrés en relief, semés à l'intérieur de chaque enceinte tout autour du signe hiéroglyphique qui écrit le nom de la place; et cela observé, nous reportant à la grande palette d'Hiérakonpolis, de constater que dans l'enceinte éventrée par le taureau pharaonique la même figuration des pâtés de maisons est pratiquée de la même manière.

Sur nos plaquettes d'Abydos, dans l'inscription de la version A-B, le mot écrit , « démolir », ouvre une nouvelle phrase, constituée par ce verbe dont on croit reconnaître qu'un nom le suit en régime direct, écrit par un idéogramme en figure de trois barres verticales : comment autrement, en effet, serait-il possible de comprendre ce signe en trois traits parallèles, à un stade de l'écriture où l'indication classique du pluriel est bien loin d'être instaurée? Toutefois, il nous faut chercher à

(1) *Royal tombs* II, X, XI.

(2) Plaquette non moins connue que les précédentes, depuis MORGAN, *Recherches*, II, p. 167 et NAVILLE dans *Rec. de travaux*, XXI (1899), p. 105; voir QUIBELL, *Archaic Objects* (dans *Cat. gén. Caire*), n° 14142, p. 221-222, avec bibliographie.

(3) Monument souvent reproduit; voir par exemple CAPART, *Débuts de l'Art*, p. 229.

déceler la signification de pareil idéogramme, au dessin trop discret, et c'est au prime abord un difficile problème.

On le rencontre d'autres fois encore à l'époque où nous sommes. Voici plusieurs empreintes de cylindres des règnes des Horus *Ḏr* et *Ḏ·t*, prédécesseurs de *Wḏj-mw*, appartenant au . . . . , la désignation du service complétée par une mention en idéogramme spécial signifiant, comme nous verrons en une autre place, les « consécrations d'offrandes » [1]; sur d'autres cylindres des mêmes prédécesseurs et de *Wḏj-mw* lui-même, un service qui est bien probablement le même, son nom écrit [2]; enfin, sur une plaquette émaillée de caractère très archaïque, une représentation de personnage commandant un service dont la légende paraît s'ordonner en : « Hôtel (*ḥꜣ·t*) des fondations funéraires (*mn·w*) » [3]. Cette dernière rédaction donne la clef de la lecture et d'un sens possible du groupe des trois barres verticales, *mn·w*, le etc. des temps classiques, « fondation d'offrande *durable* », observant en outre qu'aux mêmes époques ce mot « fondations », dans le sens de *dons d'offrandes*, se rencontre écrit aussi ou par le simple : ce groupe semble bien être celui même des trois montants verticaux des textes de la Ire dynastie.

Il n'en résulterait obligatoirement, toutefois, pour l'idéogramme des trois barres, que la lecture *mn·w*, en référence au sens étymologique primitif d'*objet vertical solide*, planté *durablement*, et sans qu'une signification de *fondation d'offrande* y fût inséparablement impliquée. En fait, dans le texte des plaquettes d'Abydos pour l'explication duquel ces informations sont rassemblées, la « démolition des , *mn·w* » qui suit immédiatement l'énoncé de la rupture de la ville, n'est autre chose, le plus probablement, que la démolition des *choses debout*, soit des installations *érigées*, maisons quelconques et si humble que soit leur architecture : le mot *mnw* peut avoir ce sens de *construction dressée au-dessus du sol*, quelle qu'elle soit.

L'exposé de la destruction de la place asiatique se poursuit, après cela, en une ligne horizontale inscrite au-dessous du précédent texte. La nouvelle phrase commence par un mot conservé sur le seul exemplaire A, qui porte *sḳr* « frapper », l'expression des rédactions bien connues que nous avons évoquées à propos de la plaquette MacGregor. Le complément qui suit est un nom que les deux exemplaires portent écrit de la même manière (croquis de B défectueux chez Petrie), suivi

(1) *Royal tombs* I, XIX, 10; II, XVI, 122, 123. Pour l'explication de ces textes voir ci-après, chap. XVII, § III.

(2) *Royal tombs* II, XVII, 129, XVIII, 142, 143; cf. *Royal tombs* I, XVIII, 6.

(3) *Abydos* II, frontispice; voir, pour ce monument, ci-après, chap. VII, *Note additionnelle*.

de deux déterminatifs dont le premier, vertical, pointu en bas et plus ou moins semblable, sur les originaux, à ou à , ne saurait être autre chose à cette place que le signe végétal , restituant le groupement que l'on connaît bien comme écrivant le mot *rn,* dans nombre de titulatures d'officiers de la III[e] dynastie et de la fin de la II[e] ainsi que dans une titulature royale remarquable aux *Annales* de Palerme. Au précédent chapitre (§ II), nous avons expliqué ce qualification officielle de l'Horus *Ntr-n-j* de la II[e] dynastie, *rn nb,* à traduire sans nul doute «Jeune pousse d'or»[(1)], nous référant d'ailleurs au , des consignations généalogiques des fonctionnaires des II[e] et III[e] dynasties sur leurs cylindres, lequel signifie simplement «fils de...»[(2)]. Le sens général de ce mot *rn,* dans la langue de toutes les époques, est celui de «pousse» végétale ou animale, «rejeton», «petit» d'un animal ou des hommes, ce qui permet de comprendre que dans le texte de la plaquette d'Abydos qui nous occupe, il est simplement question des «jeunes gens» de la ville emportée. Mais le dernier déterminatif du vocable, à cette place, va nous assurer encore et préciser le sens. Nous avons sous les yeux un homme assis, la longue chevelure pendante en arrière et attachée, par un lien recourbé, à une sorte de billot ou de pieu planté en terre derrière lui (exemplaire B, photographie); c'est, assez clairement, une variante du signe bien connu et très diversifié, aux temps historiques, du prisonnier agenouillé, les bras liés derrière le dos, enchaîné par ces bras liés, mais en quelques cas aussi par la chevelure ou la nuque, à un poteau planté devant lui ou par derrière[(3)]. Au total donc, le nom est écrit , et cette dernière phrase dans laquelle il figure en complément direct du verbe devra être traduite : «Frapper la jeune génération prisonnière», c'est-à-dire simplement, sans doute, les *jeunes soldats,* les *jeunes gens armés* de la place vaincue.

Poursuivant à gauche, sur les plaquettes A-B, on arrive à la mention d'un personnage, de l'ordre respectable et honoré, figuré debout, une massue dans la main gauche, la droite portant la canne, la tête ornée de plumes peut-être, désigné par une expression qu'on est porté d'abord à lire , d'après le profil de l'oiseau (A, photographie; le croquis chez Petrie est incomplet), et sous l'influence d'une certaine analogie possible avec ce titre d'officier très éminent, bien connu sous l'Ancien Empire, qu'on écrit , , etc. *iwn knmw·t.* On relève vite, cependant, qu'en ce dernier titre on n'observe jamais en place de , et qu'il ne comporte pas l'élément phonétique *š;* et l'on arrive tout de suite à révoquer en doute l'identité, sur la plaquette, du vautour supposé. Cet oiseau est très vague à l'exemplaire B, dont la surface détériorée porte seulement encore l'élément , avec des traces du personnage debout et de la canne verticale. Mais beaucoup mieux que B vient nous aider, ici, l'exemplaire D, de rédaction différente, en laquelle la mention au personnage debout suit immédiatement la phrase : «forteresse *wn·t* rompue», le titre au personnage écrit, très brièvement, , la massue pendante à la main gauche de la figure debout, cette figure assez semblable d'allure à l'idéogramme des temps classiques qu'on emploie pour écrire ou déterminer le verbe *šḥr* «repousser, défendre» ou «protéger». *'In šḥr* donnerait un sens intelligible, comme on voit; mais la lecture n'est guère compatible avec la rédaction orthographique de A-B, quelque supposition qu'on forme sur l'identité de l'oiseau final.

Cet oiseau, cependant, pourrait bien être un phonétique extrêmement simple, suggéré dès qu'on s'avise de rapprocher de la forme orthographique sommaire de D, qu'on vient de citer, l'appellation connue *inśw,* du Nouvel Empire et de l'époque tardive, qui désigne quelque haute personne royale ou princière. Il faut lire ainsi, bien probablement, sur la plaquette D, et dès lors aussi dans la rédaction de A-B, moyennant une transcription préalable du texte phonétique en . Notons immédiatement que pour , à l'époque où nous sommes, est écriture tout à fait possible, à en juger notamment par l'autre appellation princière bien connue *śmśw,* qui aux *Pyr.* est couramment écrite , mais deux ou trois fois aussi . Ce dernier titre, d'ailleurs, vient au secours de nos transcriptions présentes dans des conditions d'opportunité inespérées, grâce à son écriture «en rébus» affectionnée à l'époque ptolémaïque, , littéralement et graphiquement : «celui qui réunit, qui apporte pour la réunir, la plante *św*»[(1)]. Sur notre plaquette A, n'aurions-nous pas la figuration identique, l'étrange massue que le personnage princier présente devant lui étant l'objet lui-même, tout le titre à lire, dès lors, , le phonétique *inśw traduit,* en déterminatif, par l'image «celui qui apporte la plante *św*»[(2)]?

Notes de la page 24 :

(1) *Palerme,* recto l. 4, titre supérieur de la ligne.

(2) *Mahasna,* VIII, 3 *a;* X, 13; *Royal tombs* II, XXIV, 213; *Abydos* III, IX, 8, 13; X, 16, 23, 27; *Hierakonpolis* II, LXXI, 34, 35. Pour l'explication de *rnw, rntj* (?), «fils de...» dans les textes de ces cylindres, voir chez nous, *II[e] et III[e] dynasties,* p. 172-174, et cf. déjà Sethe dans *Mahasna* (1902), p. 20-21. — Le même vocable est encore en usage dans le même sens, écrit , à l'Ancien Empire, d'après une empreinte de cylindre qui ne peut être antérieure à la IV[e] dynastie : *Naqada,* LXXX, 28.

(3) Voir par exemple *Catalogue des signes* de l'imprimerie de l'Institut français du Caire, n[os] 80 à 85, 28 *n* à 31 *n,* et la curieuse forme notée, pour l'époque tardive, par Möller, *Paläographie,* II et III, n° 50.

Notes de la page 25 :

(1) *Wörterbuch,* IV, p. 142; cf. Sethe dans *Ä. Z.,* XLIX (1911), p. 25.

(2) Quelquefois se présente en «rébus», à l'époque tardive, la figure composée sans autre

Pareil jeu d'écriture sur la syllabe *św,* dans le corps de l'expression, ferait bien voir que justement ce n'est qu'un jeu, à quoi le sens véritable du titre est tout à fait étranger. Il n'est pas sans intérêt de nous demander quel est ce sens véritable, jamais encore précisé à ce qu'il semble. Il dut être oublié, d'ailleurs, ou recouvert, d'assez bonne heure, si l'on observe que *inśw* correct du Nouvel Empire, , fut employé plus tard, assez couramment, comme manière fantaisiste d'écrire l'ordinaire *nśwt* «Roi du Sud», et que ce malentendu, d'une élégance à coup sûr très préméditée, n'était pas moins pour cela en germe, déjà presque en effet, dans une expression *in nśw·t* qu'on rencontre dans l'ancienne langue officielle : «..... celui qui *amène le roi,* connaissant la perfection de ses desseins», au Moyen Empire (1) et dès la IIIe dynastie : «Celui qui fait accéder le roi à l'estrade de l'heure *Śšmj·t*» (2). *Amener le roi* est bien clairement, ici, «évoquer l'action royale», «provoquer la réalisation royale», en affinité proche avec le sens juridique de *in,* «appeler en témoignage», fréquent dans les textes juridiques du Nouvel Empire, et aussi avec l'expression ancienne *in md·t* «produire» ou «transmettre, propager une parole» (3); nous avons donc là une expression correcte et intacte, première en quelque sorte, déjà toute prête, cependant, pour la venue en contact inévitable avec *inśw* qu'on employait d'autre part, à grands risques pour celui des deux termes dont la résistance faiblirait la première.

Absorbé par *nśwt* à l'époque tardive, le *inśw* original n'en a pas moins toujours survécu, par ailleurs, avec la signification grammaticale simple «celui qui apporte...» et en qualité d'appellation mythologique, dont on sait qu'elle se réfère à Thot et que la chose que le dieu a apportée, c'est l'*œil d'Horus* arraché, dont restitution

complémentation phonétique. Si c'est le titre *śmśw* que le tableau représente, comme Drioton l'accepte d'évidence (voir *Mélanges Capart* (1935), p. 134), l'explication de la lecture est celle que très ingénieusement il indique, *s-m-św,* «un homme avec un *św*», de manière très semblable à ce que fait voir l'autre figure en devinette d'un personnage couronné du disque solaire, tenant d'une main et de l'autre, le tout à lire *R^c^-m-ś-św* «Ramsès» (voir Drioton dans *Revue d'Egyptologie,* I (1933), p. 204-205, et *Chronique d'Egypte,* (1934), p. 200-201). Mais la première figure, celle de l'homme en marche tenant le , est-elle bien à interpréter par l'«homme avec un *św*», et ne pourrait-on l'expliquer, peut-être mieux, par «celui qui apporte le *św*», soit *inśw,* le titre même dont il est question ci-dessus, écrit couramment à partir du Nouvel Empire?

(1) Couyat-Montet, *Hammâmât* (Amenemhat III, an II), p. 48 et pl. XIII = L. *D.* II, 138 *a.*

(2) Vase inscrit à l'encre des mobiliers de Saqqarah : Lauer, *La pyramide à degrés,* III (1939), p. 5, 74 et pl. XIX, 5. *Śšmj·t* est le nom de la *deuxième heure du jour* aux tombes royales du Nouvel Empire, et aussi de la déesse de la *cinquième heure de la nuit,* .

(3) *Prisse,* XV, 9, XVIII, 7, X, 7; *Pyr.* 16.

lui a été faite : à l'époque ptolémaïque, ce titre divin *inśw* est écrit, en scène figurée, par l'idéogramme , Thot-cynocéphale présentant l'œil. Sethe a souligné, en outre, que cette appellation de Thot devait être fort ancienne (1), considéré qu'en *Pyr.* 58 déjà nous lisons : «C'est Thot l'*apporteur,* en ce qui le concerne (l'*œil,* féminin), il est sorti avec l'œil d'Horus». Il faut faire attention, toutefois, à la traduction précise de *in św* en ce développement de phrases. Le pronom *św,* dit Sethe, est employé *au réfléchi,* référé au sujet même : «Thot est *celui qui s'amène...*». Il est très vrai que *św* se rapporte à Thot; mais quant à la structure de la phrase épithète *in św* ainsi apposée, au lieu de prendre le pronom en complément direct du verbe, il paraîtra meilleur de comprendre cet *in św* comme phrase relative en apposition simple, construite, au *direct,* en *phrase d'identité* dont le deuxième terme est le pronom absolu : «lui = il apporte», en telle condition que dans cette phrase en place pour jouer en *relative,* c'est le pronom absolu qui fait liaison à l'antécédent : «Thot [c'est] lui l'apporteur...» Une telle phrase *verbe + św,* le verbe au participe ou avec la désinence *substantive,* en *śḏmw św* «c'est lui l'entendeur», fonctionnant en relative pour dire «celui qui entend», est attestée dans le langage; on la notera, par exemple, dans «Qui illumine l'Egypte plus que le Disque, qui fait verdoyer le pays plus que l'inondation» (2). Très fréquemment aussi cette même phrase, *św* suivant un participe ou un nom, est employée comme nom de personne, ce qui implique le fonctionnement en relative, le pronom absolu en liaison de référence à l'antécédent sous-entendu :

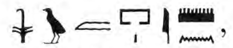
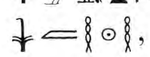
, M. E. et N. E.;
, Louvre C. 6 (Amenemhat III);
, M. E., Br. Mus. 122 (1313);
, Lieblein 2016, etc.;
, fréquent;
, XVIIIe dyn.;
, Turin stèle 227 (Lieblein 815), Toulouse N. 608 (*Miscell. Gregoriana* (1941), p. 366); etc.

construction d'ailleurs exactement équivalente, en une espèce de symétrie, à celle

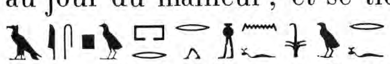
(1) Voir pour tout cela Sethe dans *Ä. Z.,* XLIX (1911), p. 24-25.

(2) *Sehotepibre* (Caire n° 20.538), face 2, l. 12-13.

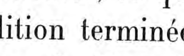
des autres noms de personne constitués par la phrase *directe* *św* + N ou *św* + complément grammatical, jouant en *relative* avec le pronom absolu faisant liaison :

, N. E., Florence stèle 2522 ;
, XVIII[e] dyn. ;
, XX[e] dyn. ;
, XX[e] dyn., Turin 1562 ;
, N. E. ;
, XVIII[e] dyn.

Revenant alors à notre *in św,* interprété, d'après tout cela, en «lui qui apporte», on croit bien voir qu'en la formule précitée de *Pyr.* 58, le titre divin «celui qui apporte *cela* (l'œil)» était en voie de formation, non encore dégagé du sens grammatical général, indépendant et de Thot et de l'œil d'Horus. Mais alors on aperçoit aussi que cette signification ancienne de la phrase, «lui, il apporte», «celui qui apporte», pourrait être la toute première, en laquelle sans doute nous touchons au terme initial des élaborations et adaptations qui suivirent.

Et ce serait le sens, excellemment satisfaisant, de *inśw* titre royal ou divin de toutes les époques, «apporteur», «provocateur» de l'action éminente. Assez remarquablement, nous pourrions trouver là l'explication d'une énigmatique définition d'action qu'on rencontre au livre du *Désespéré,* en un passage difficile que Scharff, en dernier lieu, a renoncé à comprendre [(1)]. On lit (l. 15-17 du papyrus), dans le discours de l'homme parlant de son âme (au masculin) : «Qu'il s'approche de moi au jour du malheur; et se tienne de ce côté-là [*du trépas*],   comme fait le *nḥpw,* c'est à savoir celui qui se manifeste en *apporteur.*» On ne sait, à vrai dire, ce qu'est cette figure divine appelée *nḥpw,* dont on traduirait le nom volontiers par «formateur» (sur le tour à potier, selon le procédé de création de certains dieux); mais *in·f św* renforcé par *r·f* s'interprète aisément, après ce qui précède, en «Celui qui apporte *cela*», ou même, en double phrase relative, «Celui qui est *in·f,* Celui qui apporte». La divinité visée par cette épithète pourrait fort bien, d'après ce que nous avons vu, être Thot lui-même, qui vient en tête des divinités de justice invoquées par le discoureur un peu plus loin (l. 23 et suiv. du papyrus).

(1) Dans A. Scharff, *Das Bericht über das Streitgespräch* etc. (dans *Sitzungsber. Ak. Wiss. München* [1937]), voir p. 12 et 16 du mémoire.

Quant à l'appellation *in św* ainsi formulée dans la rédaction de nos plaquettes A-B, elle paraît ne point se référer à la personne du roi lui-même, mais à celle ayant dirigé l'expédition contre les Asiatiques dont il est question aux phrases précédentes; et d'ailleurs nous verrons, dans l'exposé assez différent des plaquettes C-D, le *Roi* et le prince *inśw* nettement distingués en l'exercice de deux accomplissements différents. Pour revenir, ici, à la lecture du texte au-delà du point où nous nous étions arrêtés, ce qu'on y trouve mentionné est le voyage de retour du prince, qui, l'expédition terminée, a fait  [(1)], a «remonté le fleuve» pour rentrer à la résidence de Haute Egypte.

Ainsi l'on arrive au bout du deuxième registre de la partie *datation,* sur notre plaquette A dont le fragment B est un double. La traduction du texte s'ordonne comme suit : «Année de [. . . *les événements de célébrations religieuses mentionnés au premier registre. . .*], de la rupture de la place fortifiée *Porte de* *ʿn* (ou *ʿ;n,* le *Puits?*), d'abattre les constructions dressées et frapper la jeune génération, et du prince royal (*inśw*) revenant en remontant le fleuve».

Au registre qui vient au-dessous, le troisième sur la plaquette A, en très grande partie perdu par malheur, quelques signes permettent d'inférer que le développement de la relation d'expédition ou de faits en liaison s'y poursuivait, au moins sur une simple ligne horizontale écrite de gauche à droite, *en boustrophédon* par rapport à l'ordonnance de droite à gauche du registre qui précède. Cette lumière sur l'objet du texte perdu ressort du rapprochement des vestiges subsistants avec le

(1) L'hiéroglyphe de la plaquette est un précieux spécimen de représentation du bateau à la voile déployée, dont on rapprochera, pour la même époque (moment indéterminé de la I[re] dynastie), la représentation très semblable des vases *Abydos* II, XII, 266. Le bateau à la voile déployée, encore une fois pour les temps archaïques, sur le vase 35.324 du Br. Museum (voir Boreux, *Nautique,* p. 66). Quant au bateau lui-même, ainsi figuré sur notre plaquette et sur le vase d'*Abydos* II, c'est le bateau *à fond plat rectiligne* et *extrémités redressées verticalement,* le bateau même de la «procession d'Horus» et d'une procession fluviale de Thot sur certaines plaquettes bien connues des derniers règnes de la I[re] dynastie, et qui fait son apparition en Egypte à la fin de la *deuxième civilisation* de Négadah, sur la litière du *prédynastique :* ce nouveau bateau à fond plat juxtaposé aux anciens bateaux *négadiens* à coque incurvée dans la longueur, sur la fresque connue d'Hiérakonpolis (la même forme tout à fait au vase précité 35.324 du Br. Museum), et, en un dessin parfait et beaucoup plus caractéristique, en bataille contre la flotte des *négadiens* à coque incurvée, dans le tableau célèbre du couteau de Gebel el-Araq. Le bateau à fond plat rectiligne, qu'on peut appeler *horien,* règne donc du début du *prédynastique* jusqu'à la fin de la I[re] dynastie pour le moins; il disparaît sans doute avant l'époque memphite, les bateaux de la «procession d'Horus» figurés dans les monuments de l'empire memphite, et partout dans les Annales de Palerme, et d'ailleurs toutes les barques sacrées dans les inscriptions des Pyramides, se référant à un type de profil tout différent, la coque incurvée dans la longueur et relevée, à l'avant et à l'arrière, comme il est toujours pratiqué dans la nautique égyptienne à partir de cette époque.

texte bien conservé de la *deuxième version*, celle des plaquettes C et D, dont les inscriptions, déjà utilisées par nous chemin faisant, vont être à présent lues de bout en bout et expliquées, s'il est possible.

Le document de base, ici, est fourni par D, dont C, conservé en partie seulement, sera pour nous un double très précieux. Le registre est écrit de droite à gauche, le rédacteur-graveur s'étant imposé de progresser sur toute la hauteur d'un même coup, c'est-à-dire remplissant, des signes de son texte confusément assemblés, toute la hauteur disponible immédiatement et avançant à gauche une fois seulement que de haut en bas il ne restait plus de place. Il résulte de cette manière de procéder que deux phrases, en lesquelles le développement, assez aisément, se laisse diviser, remplissent la moitié de droite et la moitié de gauche. Commençons par celle de droite.

Nous rangeons et lisons, texte de D : « Année de [. . . *événements mentionnés aux registres supérieurs*. . .] la place fortifiée (*wn·t*) [qu'a] rompue (*wp*) et brûlée (*tꜣ*) le prince royal (*inśw*) ». C, incomplet, porte en variantes dans l'enceinte ovale et . Le verbe « brûler » est écrit par l'idéogramme, à l'état nu, qui primitivement l'exprime ; on sait que ce signe est le four du potier, que le mot *tꜣ*, *tꜣw*, etc. au Nouvel Empire, a les sens de « chaleur », « ardeur » (*colère* au figuré), « incandescence » et s'emploie pour dire « brûler quelque chose », qu'on *écrit* , enfin, à l'Ancien Empire et au Moyen Empire, pour « four à potier »[1] et pour « colère » : « je t'apporte l'Œil d'Horus en son ardeur » (*Pyr.* 2074) : la manière d'écrire du texte de la Ire dynastie est, comme on voit, plus radicalement simple encore. Quant aux autres éléments de la phrase, nous les avons rencontrés et étudiés déjà au cours de ce qui précède.

Phrase de la partie gauche, texte de D : . Le texte de C, complet, nous rend le chiffre de la fin : . Traduction : « Le Roi du Sud et du Nord, *smj·tj* (*a*), a tiré à son domaine (*b*) trente oasis (*c*) »[2].

a. La titulature suivie de l'appellation *smj·tj* se lit encore au troisième registre, brisé, de la plaquette A, dont on peut croire qu'elle portait, à cette place, le texte correspondant à celui qui nous occupe.

[1] Steindorff, *Das Grab des Ti*, p. 84 ; *Beni Hasan* I, pl. 11.

[2] Voir, pour la question, nos propres *Notes* de 1907 (*Rec. de travaux*, XXIX, p. 26-29) corroborées ultérieurement par la rencontre d'un nouveau cas d'usurpation d'une titulature par le *Miébis* qui fut le successeur de l'Horus *Wḏj-mw* (Gunn dans *Annales du Service*, XXVIII (1928), p. 156-157 et pl. I, 1), et prolongées chez nous-même, dans une étude de 1928 (*Rev. de l'Egypte ancienne*, II, p. 114-117), touchant plusieurs autres noms royaux *illusoires* de la Ire dynastie et de la IIIe, créés par les annalistes égyptiens d'époques très variées et, à leur exemple et en suite de malentendus analogues, par les égyptologues de l'époque actuelle.

b. *'Itj*, « tirer à soi, annexer », couramment employé pour dire « prendre une ville », « conquérir » ; écrit aux temps classiques par , figure complexe obtenue en soudant le déterminatif des jambes à l'idéogramme primordial de la corde repliée qui embrasse et *tire*. C'est cet idéogramme intact et nu qu'on trouve encore pour écrire le verbe, en notre texte de C ; mais dès ce moment, le signe passe à sa fonction phonétique ultérieure, peut-être y est déjà arrivé, comme on voit par l'orthographe extrêmement remarquable de D, où le mot est exprimé par un évidemment phonétique, déterminé par un signe de même silhouette et tourné en sens contraire, dessiné en compartimentage comme une espèce de filet, un signe dans lequel on reconnaît la forme de l'appareil à tirer lui-même, mais rénové et différencié du phonétique, dont le graveur ne sait plus qu'il était l'idéogramme à l'origine. C'est le même phénomène exactement qui produit, dans l'écriture ordinaire, des compositions comme celles de *s-*, « verrou », l'idéogramme primitif du verrou transféré à la fonction du phonétique *s*, oublié comme *verrou* et une nouvelle image de *verrou* mise en œuvre en déterminatif ; de *p-*, « socle », de même, avec le *socle* primitif converti en phonétique *p* et un nouveau déterminatif de l'objet cubique (Nouvel empire) ; de etc. *ḳꜣ*, « colline », l'idéogramme de *hauteur* ou d'*escalier* simplifié graphiquement et converti à la fonction phonétique, puis ensuite, pour écrire le mot du primitif idéogramme, déterminé par sa propre forme plus ou moins différenciée dans le détail du profil (Ancien Empire). Dans le cas du verbe *itj* et du dédoublement graphique de même mécanisme auquel il donne lieu, nous sommes éclairés de bien intéressante manière, en outre, par les textes des Pyramides, où généralement le mot est écrit par complexe et seul, comme plus tard, mais où l'on trouve aussi quelquefois le même signe, *pris en phonétique et déterminé par le vieux intact, repris en idéogramme* :

> *Pyr.* 32 : « prends » ;
> *Pyr.* 676 : [N] « N portera sa main sur toi... » ;
> *Pyr.* 424 : « prends, ne prends pas ».

Nos plaquettes, où l'on voit jouer le même phénomène, pour le mot, en une forme plus simple et plus régulière, nous ouvrent des vues précieuses sur l'élaboration du système graphique et l'affectation fonctionnelle des signes, au point où l'on arrivait déjà au milieu de la Ire dynastie.

c. *ḫ* ou *ḫ·t*, simplement écrit par l'idéogramme du *district* au texte C. Justifions d'abord l'identité du phonétique, dont on douterait peut-être, sur la plaquette (faire attention d'ailleurs que le croquis de Petrie est imparfait à cette place),

si l'on n'avait la chance, pour la comparaison, et outre de nombreux exemplaires du signe dans les noms des *vignobles sacrés* sur les cylindres de rois divers de la dynastie, d'en posséder un spécimen particulièrement heureux, sur albâtre gravé à la pointe, dans une mention du *vignoble sacré* de l'Horus, lequel domaine est nommé [1]. Bien qu'en cette dernière inscription, le signe soit orienté en sens contraire, son identité avec celui de la plaquette D est frappante.

Qu'est-ce, à présent, qu'un district ou territoire *ḫ·t?* A l'époque tardive, un mot désigne une portion de bâtiment, subdivisé de certaine manière [2]. Plus vraisemblablement peut-être, on a le droit de penser au très simple et connu, etc., *š-* de toutes les époques, primitivement «bassin, étang», mais aussi, les déterminatifs le soulignant, «dispositif avec un bassin», «jardin, verger arrosé» [3], peut-être «organisation irriguée», — considérant qu'à l'époque ancienne le *š* et le *ḫ* de nos transcriptions interchangent, dans un même mot, de manière si courante et avec une si égale facilité, dans le temps, de l'un quelconque des deux à l'autre, qu'on peut poser qu'ils sont homophones [4] :

Pour dire «corps, cadavre» :

Pyr. 474 { W. / N.   *Pyr.* 1004 { P. / M. et N.

Pyr. 548 { T. / M. / N.

Pour dire «attaquer, offenser» :

Pyr. 588, quatre versions :   *Pyr.* 651 { T. / P. et M.

(1) Le monument, en plusieurs morceaux assemblés, dans *Abydos* I, V, 1 ; le morceau qui nous intéresse ici, déjà et à plus grande échelle, dans *R. T.* I, VII, 10.

(2) *Wörterbuch,* III, 358.

(3) *Wörterbuch,* IV, 397-398.

(4) Gardiner, *Grammar,* p. 27 : *ḫ* et *š* peu différents et interchangeant à l'époque ancienne. Erman, un peu différemment, indique (*Wörterbuch,* III, 356 ; *Gr.*[4], § 112) que *š* primitif, dans les mots intéressés, est substitué par un *ḫ* de deuxième stade, ce qu'il faut préciser en disant que le phénomène de cette substitution, s'il ne s'observe pas sans doute à l'époque ancienne, est certain quand on passe de l'Ancien Empire au Moyen Empire : (*Pyr.* 1428) = (*Beni Hasan* II, 4, 13) «raser», (*Pyr., ib.*) = (général depuis M. E.) «orner», etc. (attesté *Pyr.* 186, 707, 818, 1204, 1866) = (à partir de M. E.) «tourner autour», etc.

Nous proposons, en conséquence, d'interpréter la désignation de territoire *ḫ*¯, au texte de notre plaquette, comme s'il y avait le mot visé ci-dessus *š*¯, et de comprendre qu'il est question de «village alimenté d'eau», «plantation», ou analogue, organisation d'habitat et de culture dans le steppe ou le désert. Il est vivement intéressant de noter que c'est le même mot, écrit de manière identique, que très probablement on rencontre au texte d'une autre plaquette de date ultérieure, l'une des plaquettes de l'officier *Ḥnwk*; de la fin de la Ire dynastie à Abydos [1]. La mention en question figure au bas du texte de la section de gauche de la plaquette, celle comportant l'*étiquetage* proprement dit, titulature et nom de l'officier compétent avec indication des approvisionnements étiquetés, lesquels sont d'une certaine *essence* désignée comme on en a de nombreux exemples sur les plaquettes similaires, ici : «essence d'*oasis* [2] pour lavage de mains». Cette essence d'*oasis* rappelle tout à fait l'essence *de Libye* qui accompagne fidèlement l'essence *de sapin* dans les listes de l'Ancien Empire et dès la Ire dynastie, comme on voit par quelques plaquettes de l'officier *Ḥnwk*; lui-même et du vizir *Ḥmꜣk*; du temps de l'Horus *Wḏj-mw*. Mais les noms des essences qui font l'objet des mentions de toutes ces plaquettes devront être réunis et considérés en une étude spéciale (on la trouvera au chapitre xv ci-après).

Quant à la phrase de nos plaquettes de *Wḏj-mw* qu'on avait traduite, plus haut, en indication générale, elle est achevée d'expliquer. Observons encore, pour la précision philologique, que d'après l'ordre des vocables la construction grammaticale de la phrase, aux deux exemplaires, n'est point la même; D porte, en toute rigueur : «Année de [— etc., etc. —], et de la conquête, par le roi (litt. *du roi*), de trente villages», tandis qu'en C on trouve : «. . . et du roi ayant conquis trente villages».

D'ensemble et en traduction, d'après tout cela, l'exposé que nous avons fini d'analyser se présente dans les termes que voici :

Version de A-B : «L'année de [. . . etc., etc. . .], de la rupture de la forteresse *Porte de* ᶜ*n* (ou ᶜ*ꜣn*), ses constructions démolies ses jeunes gens prisonniers frappés, et du prince royal (*inśw*) rentrant en remontant le fleuve.»

Version de C-D : «L'année de [. . . etc., etc. . .], de la forteresse (*wn·t*) rompue

(1) *Royal Tombs* I, XII, 1 = XVII, 26; règne de l'Horus *Śmr-ḫt*.

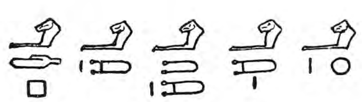
(2) L'identité du signe ne paraît pas douteuse à cette place; il est galbé comme dans les inscriptions, visées tout à l'heure, des cylindres de la Ire dynastie, la queue droite vers l'arrière comme il est correct, les barbes latérales en peinture sombre de part et d'autre du corps central rouge, en conformité avec les représentations bellement exécutées des temps suivants (celle, par exemple, du beau cercueil en bois peint du Moyen Empire de Petrie-Brunton, *Sedment* I, pl. XVIII).

et brûlée par le prince royal (*inśw*), et de la conquête, par le roi, de trente villages».

Au total, dans un texte comme dans l'autre, une véritable *relation d'événements*, organisée en phrases successives dont chacune a tous ses mots complètement écrits en correspondance avec la lecture, et qui sont construites dans les cadres de la grammaire dont nous avons l'habitude, c'est-à-dire conformément au simple langage. Dès cette époque, comme nous voyons, on sait *développer par écrit*. Mais on le fait extrêmement peu : situation très singulière du point de vue du développement technique, et à laquelle nous sommes conduits à donner attention pour la compréhension des faits corrélatifs de l'histoire de l'écriture et de l'usage littéraire.

Note annexe. — *Le verbe* itj *«tirer à soi», etc., dans la signification d'«attribution», aux textes funéraires de la Ire à la IIIe dynastie.*

L'écriture du vocable aux plaquettes C et D expliquées ci-dessus, où nous avons trouvé , l'idéogramme primitif à l'état pur, en variante avec , le signe primitif converti déjà à la fonction phonétique et *déterminé* par sa propre image à un autre stade de figuration graphique, nous donne la clef sans doute d'une difficile question de lecture et d'interprétation que pose la rencontre, en quelques textes archaïques, de en apposition, comme on ferait d'un adjectif, derrière un substantif bien connu d'autre part. Voici, aux grands tableaux d'offrandes d'une stèle archaïque de Saqqarah [1], cinq figurations de pains alignées — quatre représentant uniformément la masse de pâte dans la cuvette, , une seule un pain rond vu à plat — par 2.000 de chaque espèce, est-il écrit au-dessous, chacune des cinq figures portant au-dessus d'elle un titre, et les cinq titres alignés comme il suit (toute la légende à retourner de droite à gauche) :



Tous ces *ḥ3·tj*, qui se réfèrent à des pains ou des lots de pâte — et dans le rédigé de la légende de tête on reconnaît le nom *dp* d'un pain très connu — ne peuvent évidemment désigner les *essences* liquides ou aromatiques qui très fréquemment sont nommées ainsi aux listes d'offrandes; et il faut comprendre ici «choses premières», «prémices», — *essence* dans l'acception étymologique du terme — comme dans les expressions classiques analogues qui mentionnent les *ḥ3·tj* de l'huile, ou des aliments de la table d'offrandes en général, ou des quartiers de viandes, ou encore

[1] Quibell, *Archaic mastabas* (*Exc. at Saqqara*, VI), pl. XXVI-XXVII.

 «prémices des choses» en toute généralité [1]. Mais «prime» de quoi? La première légende est de pains *dp*, la cinquième d'un pain rond peu déterminé; comment faut-il lire et comprendre les trois mentions, médianes, deux fois le fermé entre les boucles, accompagné d'un trait vertical, une fois ce même objet, avec son trait vertical, précédé du ordinaire?

Il paraît bien que cette écriture exceptionnellement détaillée de la légende du milieu éclaire complètement le problème, grâce à la frappante analogie du groupe tant avec de la plaquette D que nous avons étudiée, qu'avec des Pyramides qui écrit le même vocable, en équivalence parfaite, nous l'avons vu, et avec sans déterminatif ou complément, et avec idéogramme primitif non accompagné. Nous avons d'après cela, aux trois groupes médians du rédigé de Saqqarah, le même mot *itj* encore, écrit par le phonétique doublé d'un idéogramme qui est le même signe du cordage de traction en dessin légèrement différent, ou bien par ce seul idéogramme, auquel le phonétique antécédent n'est pas nécessaire. Au total, trois fois le verbe *itj*, sous le mot *ḥ3tj* «prémices», se référant à des pains ou pâtes de trois espèces différentes. Et un quatrième exemple de la même rédaction générale est fourni par la même stèle, où, plus bas, dans une autre rangée de cinq espèces de pains, on relève la consignation de surmontant la figure d'un pain bombé, vu de profil, avec le chiffre 500, soit «500 unités du pain *id3·t* (bien connu d'autre part), [en condition ou qualité de] *itj*». La lecture ainsi obtenue, il ne reste plus à extraire que le sens du dernier vocable en la circonstance.

Un dernier exemple, par la similitude de construction phraséologique avec cette mention des «pains *id3·t* de *itj*», contribuera à la bonne position de la question. Une des plaquettes-étiquettes bien connues des tombes de la Ire dynastie à Abydos était afférente [2], comme toutes les plaquettes semblables de cette période, à des *jarres d'essence*, , d'une substance nommée *'ḥ3*, en rédaction complète (le signe du sachet en détermination supplémentaire de la substance aromatique). Or cette *essence*, presque inconnue aux listes des temps archaïques et de l'Ancien Empire, est rencontrée une fois, cependant, dans la liste de la célèbre chapelle de la dame Nefret de Meïdoum, où la mention est écrite [3]. D'une rédaction à l'autre, et sur la base de ce qui précède, il apparaît que nous avons de l'«essence *'ḥ3*» tout court, ou bien de l'«essence *'ḥ3* [en condition de] *itj*», exactement comme

[1] Voir *Wörterbuch*, III, p. 21.

[2] Petrie, *Royal tombs* II, VIII, 2 et *Abydos* I, XI, 11 : du règne de l'Horus , dernier roi de la Ire dynastie.

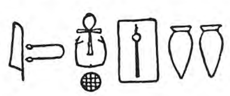
[3] *Medum*, pl. XV.

tout à l'heure nous voyions les ordinaires pains *id͗·t* des listes paraître, dans le tableau archaïque de Saqqarah, sous la dénomination de pains *id͗·t* «de *iṯj*». Qu'est-ce donc que cette dernière spécification veut dire?

Puisque le vocable, phraséologiquement, peut être apposé, ou bien non, à la désignation de telle substance d'approvisionnement funéraire, c'est que la substance intéressée est désignée, en certains cas, comme «tirée» : en langage clair, bien probablement, «attribuée» ou «d'attribution». Et elle ne l'est pas forcément : une même denrée, aux listes, est «d'attribution» ou bien mentionnée tout court (nous en avons vu plusieurs exemples), et dans le tableau archaïque de Saqqarah, dans une rangée de cinq espèces de pains très semblables, il y en a trois «d'attribution» et les deux autres qui ne sont point de même. Tout se passe, dans ces conditions de langage et d'enregistrement, comme s'il y avait, pour le défunt, des approvisionnements auxquels il a droit et qui sont mentionnés en forme simple, et d'autres, supplémentaires ou «acquis», et dont *l'acquisition* ou l'*attribution* était spécifiée en formule explicite.

Bien que nous ne sachions pas du tout à quel titre ou par quel moyen telle dotation supplémentaire pouvait être réalisée, et que l'explication qu'on vient de voir reste ainsi extrêmement vague, il y a des raisons de craindre qu'en outre elle ne soit point exacte, d'autres attestations qui se présentent à nous tendant à faire voir qu'à certaine époque ancienne tout au moins, vers le milieu de la I[re] dynastie, la totalité des approvisionnements funéraires était «attribuée», et le *iṯj*, l'«attribution», un service administratif général de leur organisation.

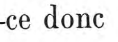
Les documents sont deux belles empreintes de cylindres d'office sur grands bouchons de jarres, dans l'un des tombeaux princiers du règne de l'Horus  à Abydos. Le texte de la première (1) doit être ordonné et lu :



«[Service de l']attribution des aliments funéraires (litt. *vie de Double*) solides et liquides (litt. *pains et jarres*) du magasin royal de la Haute Egypte (litt. du *Service Blanc*)». La deuxième empreinte (2), très analogue, fournit le texte :

 «Le chef de l'organisation (*nwd*) du *ʿrp* et de l'attribution des aliments funéraires (litt. *de Double*) liquides et solides» (ſ est couramment employé dans ces petits textes de la I[re] dynastie, pour ∫ = *šśr*, «boissons», on le verra

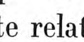
(1) *Royal tombs* I, XXI, n° 29. — (2) *Ib.*, XXII, n° 30.

longuement ci-après, chapitre x) (1). De quoi il faut rapprocher encore, touchant le verbe *iṯj* dans une signification probablement identique, le groupe  qui accompagne très fréquemment la mention des *essences* sur les plaquettes-étiquettes des cinq premiers rois de la I[re] dynastie (jusque l'Horus *Wdj-mw*, compris), et dans lequel on arrive à apercevoir, à l'analyse comparative (voir cette étude ci-après, chapitre xv), qu'il y a sans doute trois mots, écrits par trois idéogrammes, en liaison phraséologique.

(1) Chacune des expressions de ces deux rédigés demande justification et commentaire, en relation avec l'analyse explicative d'une nombreuse collection de textes de cylindres de la même espèce, qui ne pourraient trouver place ici qu'au prix d'anticipations et de digressions extrêmement étendues.

CHAPITRE III

EXPOSÉS ET RÉDACTIONS PHRASÉOLOGIQUES AUX DOCUMENTS DE LA I^RE DYNASTIE

Les documents du milieu de la Ire dynastie qu'on vient de voir présentent une extrême importance historique non point tant parce que la relation d'expédition en Asie qu'ils nous apportent est le premier en date des *exposés narratifs* dans la littérature égyptienne, que par le fait que cet accomplissement de rédaction se présente comme une expérience insolite, que pour en trouver d'autres cas ensuite, en l'état de nos documentations, il faut attendre et descendre deux siècles, ou davantage, jusqu'à la célèbre relation biographique du tombeau de *Mṯn,* qui est de la fin de la IIIe dynastie. Dans l'intervalle, rien de semblable, à l'exception peut-être de quelques développements phraséologiques très isolés, comme celui d'une inscription de cylindre de la IIe dynastie étudiée au précédent chapitre, un sceau d'office, « scellement de toutes affaires » du dieu Set, « qui a remis (*wḏ·n·f*) l'Egypte à son fils, le Roi du Sud et du Nord *Pr-śn* ». Mais point de composition suivie, même chez l'Horus *Ntr-ḫt* dans son splendide domaine de pierre décorée et inscrite de Saqqarah, même dans les admirables inscriptions des chapelles de *Ḥsj-Rʿ* et de *Ḫʿ-bꜣw-Skr,* qui précèdent *Mṯn* immédiatement. Au temps de la Ire dynastie, où les monuments écrits sont extrêmement nombreux, les seuls textes d'intention *commémorative* sont justement les mentions d'*événements* — dates des plaquettes, où très généralement on *nomme* plutôt qu'on ne *raconte,* et en dehors de quoi la chose écrite, aux monuments administratifs, religieux et funéraires, reste longtemps murée dans une concision très pauvre ; la stèle funéraire notamment, qu'il s'agisse du roi lui-même ou des gens de son entourage, porte un nom, parfois un titre, et lorsqu'on voit enfin le rédigé sur la stèle se développer un peu, au cours des derniers règnes de la dynastie, il se borne toujours à un simple énoncé de titulature, tel celui de la belle stèle de *Śꜣf,* officier de l'Horus , texte relativement très étendu et dont les mentions, en partie, sont déjà celles du début de la période memphite.

On voit, par là, et d'ailleurs par toute la vaste collection des inscriptions de vases et surtout des inscriptions de cylindres de la Ire dynastie, que si l'on *exposait* rarement, à cette époque, ce n'est point que l'on ne sût pas *écrire :* on écrit, dès lors, de

pratique courante, l'écriture obéit à des usages orthographiques qui se modifieront mais elle est déjà parfaitement constituée dans son esprit et ses méthodes définitives. Les seuls textes étudiés aux pages qui précèdent sont susceptibles d'éclairer vivement cette situation. Une prédilection marquée s'y manifeste, bien naturellement, pour l'emploi de l'idéogramme-verbe à l'état isolé, si fréquent encore aux Pyramides, ici « ouvrir », « brûler », « tirer », « frapper »; mais nombre d'idéogrammes primitifs sont déjà passés à la fonction phonétique, , , , , ; le complément phonétique est déjà en usage, comme en , et même le déterminatif idéographique, en des composés orthographiques qui sont exactement ceux de la période historique classique, , . Et ce n'est pas le moindre sujet d'étonnement de trouver, à l'époque où nous sommes, parfaitement élaborées, des figures complexes comme , idéogrammes ou phonétiques, ou telles qu'un phonétique dont la spécialisation dans sa fonction est le dernier terme d'une évolution assurément complexe.

Car ce système d'écriture était encore très nouveau, en ce moment où nous sommes du milieu de la Ire dynastie. Les monuments écrits de la période prépharaonique sont du pictographique pur, nous en avons quelques beaux exemples sur les palettes de schiste sculptées en relief [1], dont la dernière en date, la grande palette d'Hiérakonpolis, extrêmement apparentée avec toutes les autres par le caractère de ses représentations graphiques, est au nom du Pharaon *Nʿr-Mr*, c'est-à-dire des temps dynastiques déjà commencés; de telle sorte que l'apparition de la nouvelle écriture ne peut guère s'être produite avant le terme même du début de la Ire dynastie. Nous disons bien *nouveau système, nouvelle écriture*. Depuis longtemps il n'est plus à expliquer que l'écriture initiale de l'Ancien Empire est sortie de la pictographie, qu'entre les deux systèmes il y a continuité et qu'ils tiennent étroitement ensemble; mais il s'accuse aussi que cette écriture des temps historiques, nettement différenciée de l'état technique antérieur [2], s'est détachée de cet état, en toute précision et un certain jour, par l'adoption d'un principe qui est sa définition essentielle, celui de l'aptitude de l'idéogramme à être pris et utilisé en signification phonétique. Du jour de cette instauration générale, bien évidemment, le

[1] Le célèbre bas de palette du Caire et le beau fragment du Louvre, dont nous avons eu à parler au précédent chapitre; un fragment non moins connu d'Oxford, et, prolongeant chronologiquement la série, la grande palette d'Hiérakonpolis; tous documents rassemblés chez Capart, *Débuts de l'art en Egypte*, p. 228-237.

[2] On a fait souvent cette observation que l'écriture des textes précités de la Ire dynastie n'a pas l'aspect d'hiéroglyphes en voie de formation, que c'est déjà une véritable écriture. Voir par exemple Capart, *Débuts de l'art*, p. 139.

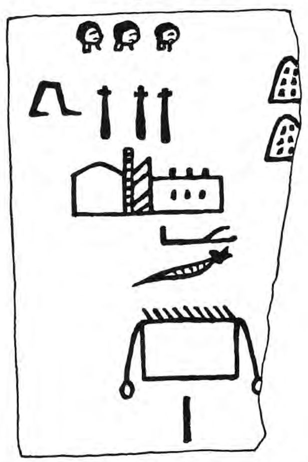
système pictographique était condamné. Mais les grandes révolutions culturelles ne s'occupent point d'être logiques, s'accomplissant dans l'exercice d'une logique interne, toute spontanée et intuitive, dégagée de la servitude des règles d'une grammaire formulée d'avance. Le pictogramme n'essaya point de se défendre à l'état pur et en principe, et dans l'esprit du système des phonétiques on ne crut jamais possible ou désirable d'éliminer les pictogrammes, que la nouvelle écriture fit servir, comme on sait bien, dans une fonction sensiblement adaptée, celle des idéogrammes conservés à toute époque. En fait, nous arrivons à voir qu'aux premiers temps, le système phonétique n'arriva à pénétrer le pictographique archaïque que lentement; les monuments secondaires de *Nʿr-mr* portent déjà du phonétique simple, concurremment avec le pictographique de la grande palette, mais ce pictographique est singulièrement vivant et encore très pur, et aux plaquettes-étiquettes de l'Horus *ʿḥȝ* et de l'Horus *Ḏr*, qui viennent ensuite, on observe une surprenante juxtaposition de formulés en pictographique intact et de phrases en hiéroglyphique simple où idéogrammes et phonétiques collaborent. Particularité remarquable, sur ces plaquettes, le pictogramme traditionnel y est conservé presque sans mélange pour consigner, dans la *datation*, les événements de l'action royale et de la religion, tandis qu'un hiéroglyphique ordinaire est admis pour l'indication des matières et quantités du lot où l'étiquette etait apposée. On a parfois le sentiment, aux documents ainsi organisés, que le pictogramme était *sacré*, et restait nécessaire pour exprimer les objets et les actes proprement *sacrés*, les divins et les royaux. L'écriture nouvelle à éléments phonétiques ne devait-elle point se présenter, à côté de la traditionnelle comme une sorte de « démotique » éclairci, facile et vulgaire?

Si l'on a pensé et senti ainsi, aux premiers jours, cela pourrait nous permettre de répondre à une difficile question qui se pose. Dès lors que le merveilleux outil d'une écriture simple, de l'écriture proprement dite, était au point, comment expliquer qu'on n'en fît pas mieux usage pour la fixation du discours parlé, en matière importante et dans l'ordre surtout des grands événements de la vie politique? C'est peut-être qu'on ne voulait ou qu'on ne pouvait pas, en raison d'impérieuses interdictions opposées. Et comme il est bien clair que dans le même temps, pour écrire les événements d'un monde élargi, d'une société plus riche et plus complexe, la pictographie des vieux âges devenait de plus en plus insuffisante et difficile, le résultat peut avoir été généralement ce manque à écrire, cette carence dans la relation du détail de l'histoire, tout au moins, que nous pensons rencontrer et dont nous souffrons, pour la période thinite, jusque vers la fin de la IIIe dynastie.

Il faudrait alors, en définitive, ne plus nous étonner que les comptes-rendus d'une

expédition de guerre en Asie, aux plaquettes de l'Horus *Wḏj-mw,* soient sans analogue durant toute cette période ancienne, et nous tenir heureux de posséder cet exemple d'une initiative très rare. On se gardera, bien entendu, de parler trop vite d'accident ou de fantaisie d'exécution; mais il est de fait, autant que notre documentation actuelle permet de voir, que pour les dynasties archaïques on ne trouve point aisément d'autres témoignages d'emploi du nouveau système de rédaction en forme phraséologique régulière, utilisant l'écriture à éléments phonétiques. Parfois on croit saisir une tentative de composition, d'expression de phrase complètement construite; et à l'analyse on ne trouve que *noms,* mentions isolées, à la commune manière des enregistrements des plaquettes. En voici un remarquable exemple, fort intéressant pour nous ici parce qu'il est de l'époque même des exposés qu'on a étudiés au précédent chapitre.

Il s'agit du texte qu'on trouve gravé sur la plaquette d'ivoire de *Royal tombs* I, XVI, 20, provenant, comme les plaquettes précédemment utilisées, du grand tombeau de l'Horus *Wḏj-mw* d'Abydos. Nous reproduisons ci-contre l'inscription de cette plaquette fragmentaire, une moitié gauche du rectangle entier, conservant, sur la brisure, les vestiges bien clairs de l'appellation 𓊹 qui figure dans la titulature de l'Horus *Wḏj-mw* très souvent. Le reste, une bande verticale d'écriture en larges signes, est entièrement conservé. La disposition d'ensemble, différente de celle des plaquettes à section médiane de haut en bas, avec les *événements-dates* dans la partie droite, rappelle plutôt l'ordonnance de la plaquette MacGregor, sur laquelle l'image et le spécifié de l'*événement,* avec le nom du roi, occupent la surface entière, et cette analogie, jointe au caractère de la plaquette, qui est forcément une *étiquette* comme toutes les autres, nous détermine tout de suite à voir dans l'inscription conservée l'énoncé d'un ou plusieurs *événements* définissant l'année.



On a cru, d'abord, pouvoir lire et traduire [1] : « Les grands chefs (...) viennent (𓂻) au temple... » (au *tombeau,* avait compris Fl. Petrie). Il y a effectivement le verbe *venir,* qui prendra sa place grammaticale dans l'ensemble expliqué. Quant aux mots qui précèdent, l'interprétation qu'on vient de rappeler est très certainement et totalement fausse. Indubitablement on lit d'abord *tp·w,* au pluriel

[1] Voir, pour l'époque de la découverte, Griffith dans *R. T.* I, p. 42.

écrit par le signe triple. Qu'est-ce que le vocable suivant, en complément grammatical bien probablement, écrit au pluriel en signe triple de même? Le signe, de dessin un peu sommaire, ne peut guère représenter autre chose que †, le *nḏ* bien connu dans sa forme ancienne, qu'on a la chance de trouver par ailleurs, dans le nom de personne ... sur un cylindre de la IIIe dynastie [1], et aux temps mêmes de la Ire dynastie, dans les mentions de plusieurs stèles particulières d'Abydos [2], celle notamment d'un personnage ..., un nom *Wnḏ,* à ce qu'il semble, en telle écriture, avec la forme orthographique utilisant ... complément phonétique comme on fait couramment plus tard, qu'elle rend l'identité du signe *nḏ* indubitable. On lit donc, sur notre plaquette : *tp·w nḏ·w*. . . Comment le comprendre?

L'expression est forcément en relation, et bien probablement en liaison, avec cette mention d'un accomplissement religieux qui vient immédiatement ensuite, comportant la désignation d'un temple dont on reconnaît la classique et caractéristique image. Cette situation nous autorise, passant outre aux multiples suppositions qu'on pourrait faire touchant le sens de *tp·w,* puis le sens de *nḏ·w,* à mettre l'expression entière, immédiatement, en parallèle avec une autre expression, de la très tardive époque celle-là, ..., dont on a dit récemment [3] qu'elle désignait « une cérémonie accomplie (...) au cours de la procession », mais dont Brugsch, jadis, plus exactement et précisément à ce qu'il semble, avait indiqué que cette phrase ..., assez souvent rencontrée, signifierait « réaliser les préparations de quelque chose » [4]. Dans le *tp·w iḥj* ainsi compris, comme on voit bien, il y a le mot *iḥj,* déterminé par le filet de pêche ou de chasse, dans son sens étymologique radical d'« embrassement » ou « étendue », commandé par le mot *tp* dans la position préfixiale qu'il occupe en une foule d'expressions semblablement construites pour dire la *catégorie,* l'*appartenance,* la *manière* de l'objet dont le nom est lié au sien; et serrant le sens dans la direction que Brugsch a bien reconnue, par référence à tous les composés similaires *tp-mtr* « ce qui est juste », *tp-nfr* « ce qui est en bonne condition », *tp-rd·wj* (avec les jambes) « prescription, ordonnance », *tp-r* (avec la bouche) « expression », *tp-ʿ* (avec le bras, ... = « direction ») « devant quelqu'un, auparavant », on peut préciser que *ir tp·w-iḥj* signifie « faire ce qui est

[1] *Mahasna and Bêt-Khallâf,* VIII, 3 *a; IIe et IIIe dynasties,* p. 172.

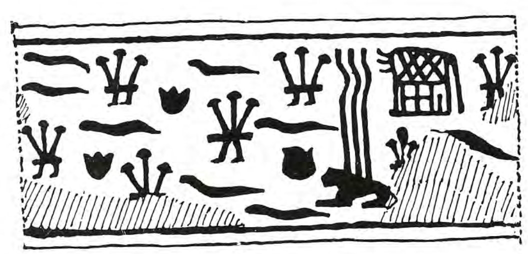
[2] *R. T.* I, XXXIII, 11, 12, et surtout XXXVI, 38 où paraît la combinaison graphique ... habituelle plus tard; *R. T.* II, XXVIII, 52.

[3] *Wörterbuch,* V, p. 281.

[4] Brugsch, *Dict.,* p. 107.

de l'étendue», c'est-à-dire «réaliser en toute étendue», «pleinement accomplir». Cette analyse interprétative une fois obtenue, et donné que l'expression s'applique à une célébration religieuse, on n'a plus de peine à comprendre le *tp-w nḏ-w* de la plaquette qui nous intéresse, considérant que *nḏ*, au sens radical premier «moudre, triturer», etc., exprime toutes les nuances de ce qui est *trituration, préparation, démélage, organisation* au figuré comme au propre, le notamment, étant un «conseiller», un «secrétaire», généralement un «organisateur» au sens administratif. D'après quoi [1] notre *tp-w nḏ-w,* en tête de phrase, désignerait les «organisations» (comprenant aussi les «accomplissements», sans nul doute) de l'événement qui fait l'objet de la relation.

Or cet événement est une «venue», comme porte le texte, donc : «Venue des *préparations* (ou *accomplissements*) du temple . . .», et ce qui vient ainsi, et que nous interprétons de manière un peu conjecturale, nous arrivons à même le définir par le rapprochement du *tp nḏ* de la plaquette avec une expression similaire et très connue de la langue habituelle, *nḏ-t ḥr* signifiant «présents», «tributs apportés», etc. Nous décelons ainsi le sens d'une phrase : «Venue des contributions [apportées] au temple . . .». Relevons, avant d'aller plus loin, que de précieux exemples de la même phrase avec le même verbe, dans le sens d'*apport de provisions,* nous ont été donnés, en 1939, par quelques-unes des empreintes de la tombe «Hor-Aḥa» à Saqqarah, auxquelles il vaut la peine que nous nous arrêtions pour les lire.

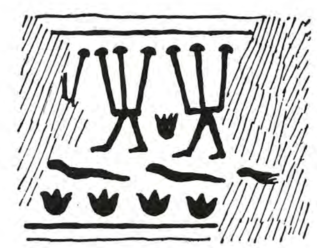


Voici un cylindre (époque de l'Horus *ʿḥꜣ,* début de la dynastie) dont nous reproduisons le développement [2]; on y voit l'idéogramme du *Nord* monté, en singularité toute particulière, sur le signe de la *venue,* assemblage d'une intention très précise

[1] Sous la Ire dynastie encore, on trouve sur un cylindre d'officier, introduisant la titulature, la mention , qu'on pourrait comprendre comme le titre initial, «chef de l'*ordonnance*» de certains services ou objets funéraires, ou bien comme le terme *nḏ ḥr,* connu dans la langue ordinaire pour dire «offrandes apportées» (cylindre *R. T.* I, XXII, n° 30, époque de l'Horus *Wḏj-mw*).

[2] Emery, *Hor-Aḥa* (1939) : grande tombe de Saqqarah datée par de nombreuses empreintes de cylindres au nom de l'Horus *ʿḥꜣ;* cylindre n° 12, fig. 24, p. 27.

d'après l'autre texte exactement complémentaire que nous allons voir et où nous trouverons la figure du *Sud* montée sur les *jambes* en manière identique; en répétition et entremêlés confusément, à la manière de cette époque, avec le premier groupe, on distingue deux vocables, dont le sens est clair, et un mot-idéogramme dans lequel nous serons conduits à reconnaître, en symétrie avec *ḏfꜣ,* une expression de «plénitude» liquide et, par généralisation (comme il se produit avec l'autre mot *bʿḥ*), d'«abondance» alimentaire; au total, les éléments d'une phrase qu'on écrirait, aux temps suivants : , signifiant «arrivées du Nord, provisions [et toutes] plénitudes . . .». A quoi s'enchaîne en complément grammatical, tout comme il a lieu sur la plaquette moins ancienne qui nous occupait ci-dessus, la désignation de la *chapelle en clayonnage,* plus complètement appelée, cependant, par son nom qu'exprime le combiné graphique de la lionne au dos de laquelle est implanté verticalement un faisceau de tiges incurvées au milieu. Nous étudierons complètement le luxuriant assemblage de ces figures et le nom, qui en ressort, de la *chapelle en clayonnage* (voir chapitre v ci-après), un nom qui ne se confond pas avec la désignation particulière du *pr wr,* le sanctuaire horien du Sud, dont la représentation est celle d'une chapelle de ce même modèle. Pour le moment, évitant la question de cette lecture, nous dirons simplement le *temple,* qu'il s'agisse de la chapelle horienne du Sud ou de sanctuaire du Sud en général. Le texte du cylindre de Saqqarah s'interprètera alors : «Venues du *Nord,* provisions et [toutes] plénitudes, [au] temple . . .». En pareille inscription de cylindre, ces *venues* ou *apports* du Nord désignent forcément un service administratif, royal, et il apparaît bien que le *temple* destinataire est en étroite relation avec la divinité pharaonique.





Les mêmes éléments de rédaction, plus sobrement arrangés, dans une autre inscription de cylindre du même tombeau [1] : «Venues du Nord, provisions et plénitudes . . .». Et sur un troisième [2], la mention symétrique de la précédente, exprimée par l'idéogramme du *Sud* monté sur le signe de la *venue,* toujours avec la

[1] *Ib.,* cylindre n° 14, fig. 26, p. 28. — [2] *Ib.,* cylindre n° 13, fig. 25, p. 28.

chapelle en clayonnage et les mêmes spécifications alimentaires : «Venues du *Sud,* provisions et plénitudes, [au] temple . . .».

Le simple signe de vase, en ce dernier texte, ne serait pas compris sans aide, et s'il ne répondait à la figure plus complète des deux précédents. Voici, cependant, qu'en résultat de ces interprétations, et ayant expliqué ces apports du *Sud* et du *Nord* en correspondance, nous voyons le moyen de comprendre d'autres inscriptions, rencontrées à exemplaires extrêmement nombreux dans divers tombeaux, toujours à l'encre sur des jarres en poterie, et dans un même approvisionnement, une moitié des jarres portant mention de provenances du *Sud,* l'autre moitié de provenances du *Nord*: cela s'observe sur un lot de jarres au nom de l'Horus *ʿḥ;* (1), ailleurs et antérieurement sur un lot de jarres du roi *Scorpion* (2), et en disposition différente on voit des offrandes du *Sud* et d'autres offrandes du *Nord* figurer côte à côte sur plusieurs plaquettes de l'Horus *ʿḥ;* à Négadah, de l'Horus *Ḏr* à Abydos. Toutes ces mentions seront étudiées ensemble, avec celles des denrées spécialement étiquetées par les plaquettes, en un chapitre ultérieur des présentes études. Quelques anticipations, ici, se limiteront à des cas relativement simples, celui de la consignation de avec , c'est-à-dire «provisions du *Sud* et (?) du *Nord*» sur les plaquettes de Négadah (voir ci-après, au chapitre XIV), celui des jarres précitées du Scorpion, à Abydos, où le nom royal est accompagné, tantôt de , tantôt de (reproductions et discussions au chapitre XI ci-après) : de ces dernières mentions, celle du «*ʾIp* du Sud» sera comprise par la suite, lorsque nous aurons expliqué, comme il est fait ci-après (chapitre X), le sens général dans nos textes funéraires archaïques de ce vocable *ip,* «décompte» ou «attribution», tandis qu'en la deuxième mention nous voyons simplement reparaître (avec un déterminatif supplémenatire) le de plusieurs des inscriptions de cylindres de Saqqarah qui étaient citées tout à l'heure.

Nous nous permettrons encore de noter, pour l'analogie graphique avec les combinaisons «venues du *Sud*» et «venues du *Nord*», avec ou bien montés sur le signe , auxdits cylindres de *ʿḥ;* à Saqqarah, le dessin composé qu'on rencontre, plus tard, sur une plaquette de l'Horus *Wḏj-mw* (*R. T.* I, XI, 4 = XV, 18), forme encore incertaine et un peu gauche de l'idéogramme complexe pour *ij,* «venir» qui se fixera, aux temps classiques, dans le signe de l'hiéroglyphisme habituel.

(1) *Ib.,* pl. 20 à 24 du volume (les n^os des planches dérangés à l'impression).

(2) *Abydos* I, pl. I-III. La lecture du nom du *Scorpion* dans le cadre d'Horus de ces inscriptions à l'encre est tirée au clair, avec tout le reste de la documentation du même prince, au chapitre XI ci-après.

Il ressort de tout ce qui précède que dans le rédigé de la plaquette de l'Horus *Wḏj-mw* où nous avons rencontré la «venue» des offrandes tout d'abord, la mention de cet accomplissement n'a pas tout à fait le même sens que sur les cylindres de l'époque antérieure. Aux cylindres, dont chacun est l'instrument d'estampille d'un bureau ou d'un officier, la «venue du *Sud*» et la «venue du *Nord*» de quelconques offrandes ou redevances sont désignations de deux services administratifs particuliers, tandis qu'à la plaquette il est question de certain événement accompli une fois, la «venue des contributions [au] temple. . .». Nous donnerons attention à l'édifice de cette chapelle, quant à la figuration spéciale qui la représente. Auparavant encore, pour éclaircir jusqu'au bout, autant qu'il est possible, la signification des mots et de l'exposé entier, nous allons chercher à lire, traduire et relier le groupe final qui vient en une colonne verticale au-dessous de la singulière petite épure.

A toute époque, depuis la découverte, on a bien lu cette fin d'inscription, (1), mais sans l'analyser, ni interroger la liaison grammaticale probable avec le mot qui la précède. Nous proposons de la résoudre en y reconnaissant d'abord un *·f* pronom suffixe, comme dans la langue et l'écriture des temps suivants, ce qui oblige à considérer, devant le pronom, un nom d'attache écrit par l'idéogramme du bras étendu. Donné qu'il s'agit plus haut, dans le texte, de *contributions présentées,* il semble qu'on puisse interpréter ce comme l'image de la *présentation* ou de l'*apport,* celle même que nous verrons en œuvre, sur une plaquette du temps de *Wḏj-mw* (2), en légende au tableau du personnage *śm* en action de *fournir la nourriture,* et doublée elle-même par l'idéogramme de l'«herbe» *śm.* Est-ce à dire que ce vocable d'«apport», dans la phrase qui est sous nos yeux, doit être lu *śm?* On n'oserait l'affirmer. Seule la signification est probable, permettant de compléter l'explication de la phrase en lisant, à la fin : *iw w;* «étendue une», c'est-à-dire, en phrase suivie : «. . . ses apports sont d'*étendue unique*», en toute probabilité «d'un seul tenant», remis «en une seule fois». Considérant enfin que cette indication ne peut se rapporter qu'au *temple* dont mention est faite immédiatement au-dessus, on arrive à reconnaître à cette phrase finale la position et la fonction d'une

(1) Il semble qu'on n'ait pas mieux à faire que de se tenir à cette lecture pour le dernier signe. Notons, toutefois, que le même idéogramme, en un dessin indubitablement le même que celui de notre plaquette de la Ire dynastie, est rencontré une dizaine de fois en gravure au trait, sur des poteries de l'époque prédynastique : ces «marques de poterie» chez Petrie-Quibell, *Naqada and Ballas,* LII, n°s 78 à 88.

(2) *R. T.* II, VII, 11 = *Abydos* I, XI, 8 ; reproduction et explications seront données au chapitre xiv ci-après.

relative (celle en *apposition simple* de la langue ordinaire), en liaison par le pronom *·f* au nom de la chapelle, antécédent explicite; ce qui fait paraître en fin de compte, de bout en bout et sauf nuances à préciser, une traduction ainsi conçue : « Venue des contributions [au] temple, dont la présentation est [acquittée] en une seule fois ».

Quant au *temple* évoqué, dont les droits réglés de la sorte sont l'occasion d'un événement mémorable qui date la plaquette, répétons qu'il y a toutes chances pour que ce sanctuaire soit le *pr-wr* même de Haute Egypte, horien et pharaonique. Il n'y aurait rien à ajouter s'il ne s'imposait à nous, pour terminer, d'expliquer l'idéogramme complexe qui sur notre plaquette représente l'édifice, le profil ordinaire de la chapelle en clayonnage enrichi, latéralement, d'une figuration rectangulaire en contact avec le profil et posée sur le même plan de base.

Fl. Petrie a cru, jadis, qu'on avait là un *plan* de l'édifice, accolé à son image normale en élévation. Le procédé serait très différent de ce qu'on observe d'habitude, en dessin égyptien, dans les représentations par *plan* et *élévation* combinés en un ensemble, par exemple aux figures bien connues du *ḥtp,* la table rectangulaire présentée en plan avec, au-dessus, le pain dans l'assiette creuse présenté en élévation, du *mn,* le damier quadrillé présenté en plan avec, au-dessus, les pions alignés debout, vus par côté, du *srḫ,* le rectangle haut qui enferme le *nom d'Horus* du roi, palais ou tombeau figuré en plan mais exprimé en outre, le long du bord inférieur, par le dessin en élévation de la façade. Dans le cas de cette dernière figure il y a lieu de penser, comme nous verrons ci-après pour les représentations d'édifices et d'ensembles topographiques en méthode générale, que dans la pensée du dessinateur une même surface du dessin est occupée par le plan et par l'élévation, c'est-à-dire que la façade en élévation, en bas, est *rabattue* sur la bande inférieure du plan rectangulaire; mais cela n'affecte point l'ordonnance fondamentale qui ressort des divers exemples qu'on vient de citer, et qu'on peut définir en disant qu'une représentation par élévation et plan est toujours organisée en présentant les deux vues *superposées,* en symétrie d'ensemble par rapport à un axe médian vertical. Or, ce n'est point cela du tout qu'on a fait pour le *pr-wr* de notre plaquette.

La signification du dessin est différente, d'ailleurs facile à reconnaître. L'idéogramme du sanctuaire, normalement , représente, comme il est bien clair, la chapelle en clayonnage vue par côté, en profil, le toit s'abaissant vers l'arrière, la façade au fronton surélevé ornée d'implantations qui se redressent vers le haut. Toutes ces particularités, bien en place dans le dessin de la plaquette, font voir immédiatement que le rectangle juxtaposé à droite à ce profil est *du côté de la façade,*

non de l'arrière, et l'on comprend alors que ce rectangle, avec les saillies alignées qui hérissent son bord supérieur, est une vue de la façade même, une élévation de la façade *rabattue* sur le plan de l'élévation-profil du dessin ordinaire, moyennant rotation d'un quart de cercle autour de la charnière verticale (dans l'espace) des deux pans verticaux de l'édifice réel. Rien d'exceptionnel, d'ailleurs, dans cette représentation d'un édifice rectangulaire par deux de ses faces verticales *consécutives,* « dépliées » en élévation continue sur le même plan vertical; le procédé est très connu et normal à l'époque classique, comme nous allons voir au cours de la brève revue documentaire qui fait l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE IV

REPRÉSENTATIONS ARCHITECTURALES SOUS LA Iʳᵉ DYNASTIE ET AUX TEMPS CLASSIQUES

Aussi bien que nous aujourd'hui, Maspero vers 1885 savait que le système du dessin égyptien est celui d'une « image construite d'après la représentation idéale pure et sans souci de l'exactitude visuelle », comme on devait écrire plus tard, mais il ne formulait point la loi en ces termes rigoureux, il notait le caractère spécial, les singularités et les complexités apparentes des représentations et nous les donnait à comprendre, excellemment, par de significatifs exemples des figurations de toute espèce [1]. Depuis lors, des travaux en très grand nombre se sont attachés à préciser la définition de la méthode. H. Kees, récemment, y a consacré la page remarquable dont nous venons de citer une phrase, rappelant que ce mépris, cette espèce de négation de la perspective visuelle, chez les Egyptiens, était posé en principe aussi, et positivement, par la philosophie platonicienne, considérant que l'image visuelle, changeante et toujours incomplète, est au total illusoire, et qu'entièrement en accord avec cette notion fondamentale l'artiste égyptien se propose d'« exprimer en image, indépendamment de l'impression mobile que nous recevons, une représentation embrassant toute la qualité réelle de l'objet . . . » [2]. Tout de suite après cela nous voyons Mlle M. Baud écrire que le dessinateur égyptien, qui est un « géomètre », s'est tout de suite placé au-dessus des essais de représentation perspective des objets « en résolvant le problème mathématiquement », que « le dessin égyptien . . . est une *épure* et les mots *conventions du dessin* n'expriment qu'incomplètement la volonté de ce dessin de représenter les choses non pas artistement . . . mais savamment, c'est-à-dire immuablement, pour l'éternité » [3]. La formule de Kees est plus exacte sans doute; plutôt qu'une *épure*, le dessin égyptien est une *définition*, un *exposé*, comportant la plus grande somme de *réalité* possible; l'opération n'est point

[1] Maspero, *L'archéologie égyptienne* (1887), p. 175-180.
[2] H. Kees, *Ägypten* (1933), p. 264-265.
[3] M. Baud, *Caractère du dessin égyptien*, dans *Mélanges Maspero*, I (*M. I. F. A. O.*, LXVI, [1934]), p. 13-20, voir pages 17, 20.

mathématique et l'artiste n'est pas un *géomètre*, c'est un descripteur qui exprime en figures assemblées, aussi bien qu'il peut, une *connaissance* de l'objet aussi complète qu'il arrive à le faire.

Il résulte de là que la figure dessinée est d'autant plus simple que la nature de l'objet est plus simple, que sa qualité essentielle peut être exprimée par un chiffrage graphique plus simple. Un tracé rapide, schématisé, rendra la forme de quelque outil ou ustensile, la faucille, la houe au cordage médian. Plus exactement, quant à la *pose* de l'objet, il pourra falloir une *projection* définie, mais il suffira d'une projection unique, sur le plan horizontal ou sur le plan vertical dans la position bien choisie (*élévation* ou *profil*), ce dont une foule de signes hiéroglyphiques simples sont le témoignage : en projection horizontale, le terrain découpé en parcelles, la maison et toute la famille des signes apparentés, le pain rond posé et vu en surface; en élévation ou profil, le portail en façade et tous signes de même catégorie, l'escalier, le désert montagneux profilé sur l'horizon, , et tous autres, l'innombrable famille des vases, le *pain* exprimé par la masse de pâte dans la cuvette. Au degré de complexité immédiatement supérieur on voit paraître la description en double projection, de préférence, lorsqu'il est possible, un plan et une élévation assemblés l'un au-dessus de l'autre, comme au long d'une sorte de charnière horizontale : , le *srḫ* du *nom d'Horus* pharaonique, palais ou tombeau figuré par sa façade et par le plan rectangulaire de l'intérieur de l'édifice, , la table d'offrandes portant le pain, le pain figuré en profil vertical au-dessus du plan horizontal de la table, le damier, originairement les pions debout, vus par côté, au-dessus du plan horizontal de l'échiquier quadrillé sur quoi, dans la réalité, sont posées les pièces. Le mécanisme géométrique de ce mode de figuration, qu'il s'agisse d'un seul objet regardé en plan et en élévation, ou d'un objet vu en élévation et figuré sur son support vu en plan, consiste toujours dans le *rabattement* de l'une des deux projections pour l'amener dans le plan de l'autre, conservé comme plan du dessin.

Le même rabattement du motif en élévation sur le plan horizontal s'observe dans l'hiéroglyphe , la route, remarquable ici parce qu'on y voit les arbres des deux bords, vus en silhouette verticale et couchés sur le plan médian, mais en sens opposés, renversés, de chaque côté, *en arrière* par rapport à l'observateur supposé debout dans l'axe de la piste. Il y a donc là juxtaposition de trois vues, un plan bordé de deux élévations en rabattements symétriques, effectués autour de deux charnières parallèles indépendantes. Le résultat, ce signe très simple, est le cas le plus élémentaire des luxuriantes et bien connues compositions de figuré topo-

graphique représentant des ensembles de bâtiments, clôtures et jardins, dont le principe est celui d'un plan, général et de détail, complètement et précisément établi, puis enrichi de la plus grande quantité possible de vues partielles en élévation, rabattues sur le plan lui-même. On arrive à faire, parfois, que les élévations rabattues encadrent les lignes du plan harmonieusement et sans les obscurcir; c'est le cas de la composition classique de la pièce d'eau rectangulaire, bordée sur ses quatre faces d'un triple alignement de végétaux étagés aux successifs gradins des versants de la cuvette [1]; toutes les rangées d'arbres, figurées en élévation, sont abattues *à l'extérieur*, à la demande de l'œil de l'observateur supposé au centre du plan. De même un portail d'entrée, au milieu de l'un des côtés, est rabattu *à l'extérieur*, autour de sa ligne de base, pour être montré en façade. En même temps et bien curieusement, une convention toute autre est observée pour la mise en cadre des éléments d'élévation relatifs à la barque qui vogue sur l'étang, aux personnages qui l'occupent, aux haleurs sur les berges et à d'autres personnages qui apportent l'eau d'arrosage ou cueillent les fruits des arbres; pour toutes ces figures on revient à considérer le *haut* et le *bas* du tableau, ceux mêmes du spectateur devant l'image, et l'on campe les figures humaines debout, à la demande de notre œil, posées, barque et silhouettes humaines — l'observation est d'importance — sur la ligne horizontale qui marque le bas, pour le spectateur, de la bande du plan sur laquelle chaque figure est située dans l'espace. La signification de cette *situation d'embase* une fois déchiffrée en ces termes, si l'on se reporte aux arbres des alignements concentriques, on se rend compte qu'ils ne doivent pas être compris, dans la réalité, comme plantés à l'extrême bord, intérieur, de la bande que chacune de leurs rangées occupe, mais bien en plein milieu de cette bande horizontale; en d'autres termes, et généralement, pour la barque et les personnages comme pour les arbres, que *la figuration en élévation de l'objet situé sur certaine portion du plan est rabattue sur cette même portion de manière à ne pas en dépasser les bords*, en d'autres termes encore, que *la même parcelle de la surface dessinée est affectée à une portion du plan et à l'élévation de l'objet qui l'occupe.*

La loi ainsi formulée est d'importance capitale pour l'intelligence de compositions descriptives plus chargées de détails et d'épisodes, et moins simples, moins évidemment symétriques et centrées que celle qu'on vient de décrire. Qu'on s'attache à lire, par exemple, telle figuration d'un grand jardin bellement et richement ordonné, ceint de murs, coupé de clôtures intérieures, enfermant pièces d'eau multiples et divers bâtiments dont le dessinateur a formulé les aspects extérieurs

[1] Chez *Rḫ-mj-rᶜ*; voir Maspero, *L'archéologie égyptienne*, p. 180.

et la distribution tout en même temps [1]. Les arbres, tous rabattus sur le plan dans le même sens, *d'aplomb* pour l'œil du spectateur, s'ordonnent en files dont les simples alignements nous tromperaient, nous faisant croire à de monotones bordures d'avenues, si nous n'avions cette clef, que chacune des parcelles rectangulaires du jardin est couverte, dans la réalité, par les végétaux dont l'élévation en occupe la surface, posés debout (comment ferait le dessinateur autrement?) sur le bord *inférieur* de la parcelle; et quand aux bâtiments construits, le figuré des aires rectangulaires qu'ils couvrent serait incompréhensible si l'on ne savait d'abord qu'un même carré représente à la fois le plan d'un édifice et la vue en élévation de sa façade antérieure, ou bien, à l'intérieur de quelque maison, le plan d'une chambre et sa vue intérieure verticale, rabattue en arrière. Il y a, d'autre part, des portes nombreuses, signalées, le long du mur d'enceinte, en coupée des clôtures intérieures ou aux façades des bâtiments, par le carré noir de leurs baies, *rabattues* sur le plan horizontal, autour de leur ligne de base, en sens très divers, une fois même, pour le spectateur, la *tête en bas,* l'orientation de ce rabattement déterminée, à ce qu'on croit comprendre, par la considération d'une personne *entrant,* c'est-à-dire passant d'un périmètre relativement extérieur à une zone plus reculée en arrière ou plus enfermée, l'élévation de la porte rabattue *en arrière* par rapport au sens de cette entrée. Dans l'un des pavillons, d'ailleurs, le rabattement sur le plan horizontal ne suffit pas à expliquer la position réelle de certain système de trois portes, commandant respectivement trois chambres figurées, chacune, en plan et élévation confondus, suivant la règle générale qu'on disait tout à l'heure, et dont l'élévation est affectée de ce dessin de porte en situation paradoxale; il semble que le plan vertical dans lequel s'ouvre la porte, dans la réalité, n'est pas celui de l'élévation intérieure de la chambre, mais le plan vertical à angle droit avec lui dans l'espace, de telle manière que nous serions directement référés, par ce détail, au système d'ordonnance graphique relevé au signe de la plaquette de la Ire dynastie qui a fait l'objet de la précédente étude, le système de deux vues *verticales* interséquentes, « consécutives » sur deux parois du même espace et rabattues sur un même plan vertical pour le dessin. Nous viserons, un peu plus loin, à expliquer complètement ce détail de la représentation de la XVIIIe dynastie.

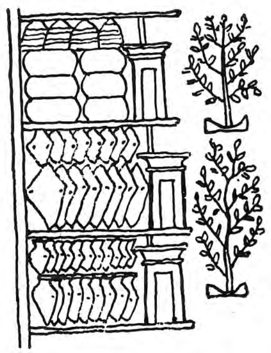
Nous y arriverons dans de meilleures conditions de clarté lorsqu'au préalable nous nous serons assurés, en constatation générale, que la représentation en projection horizontale et en élévation, juxtaposées ou confondues en un dessin unique, n'est

[1] Voir Maspero, *Histoire,* I, p. 295, plan avec figuration de la XVIIIe dynastie.

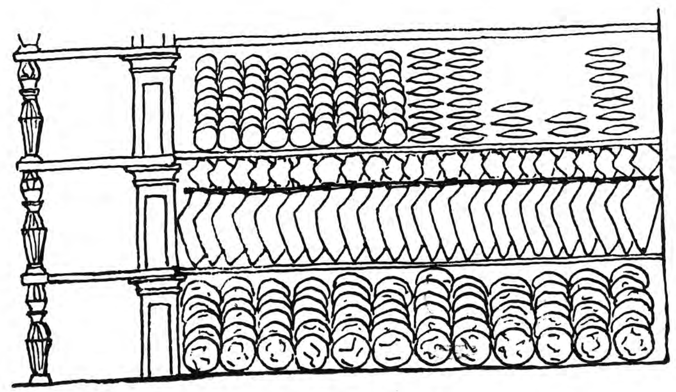
pas le seul procédé égyptien de figuration d'un édifice. On observera d'abord que le dessinateur, lorsqu'il le voulait bien, savait parfaitement faire abstraction de la précision architecturale, et évoquer une maison, comme ferait un illustrateur de nos jours, par ses toutes simples images. Mlle Baud nous a rappelé, dernièrement, que l'Egyptien était capable de représenter les choses, les animaux et les hommes « comme ils étaient vus », ajoutant que les décorateurs, s'ils connaissaient cette « copie de la vision directe, . . . ont toujours dédaigné de s'en servir pour l'œuvre finie, comme n'étant pas assez évocatrice du modèle » [1]. Cela n'est pas complètement vrai; cela est vrai, nous l'avons reconnu et formulé tout à l'heure, dans le cas où la *définition* totale et précise de l'objet est poursuivie par l'opérateur, mais il y a des circonstances, même dans l'ordre de la décoration rituelle, où pareille information rigoureuse n'est pas visée, et il arrive parfaitement qu'en des peintures funéraires du Nouvel Empire nous voyions paraître une maison sous la seule figure de sa façade, avec ses fenêtres, sa porte, les particularités frappantes de son ornementation et de sa silhouette [2], ou largement ouverte en coupe verticale, du sous-sol à la terrasse, avec les étages superposés, les planchers et leurs colonnements de support, les escaliers, pour montrer les occupants et toutes les scènes de la vie intérieure à tous niveaux diversement affectés [3]. A côté de cela et tout différemment, nous le savons, lorsqu'on voulait représenter la *maison* positivement, de manière qu'elle eût l'existence valable qui était l'objet de l'opération graphique, il fallait cette *épure,* comme on l'a appelée, qui était exactement un formulé descriptif en lignes intelligibles.

Le cas normal et le procédé normal à cet effet étaient, au Nouvel Empire, ceux déjà définis d'un *plan* général, servant de support, en chacun de ses cantons, à l'information *verticale* consignée en élévations ou en coupes dont on logeait le dessin dans la surface même de la portion de plan correspondante. Rudimentaire et compliqué tout ensemble, ce système paraîtrait aisément naturel au géomètre moderne, se trouvant identique, dans le principe, et les exigences de la précision mises à part, au système de nos épures de *géométrie descriptive* à deux projections rectangulaires, dont il est indifférent à l'opérateur et au lecteur que ces deux dessins, sur la feuille où elles sont portées, se recouvrent en totalité ou en partie. Chez l'Egyptien, pour lire un tout semblable mélange, nous n'avons pas le secours de la précision métrique qui n'est pas visée, et sommes troublés, en outre, par cette logique curieusement simple et

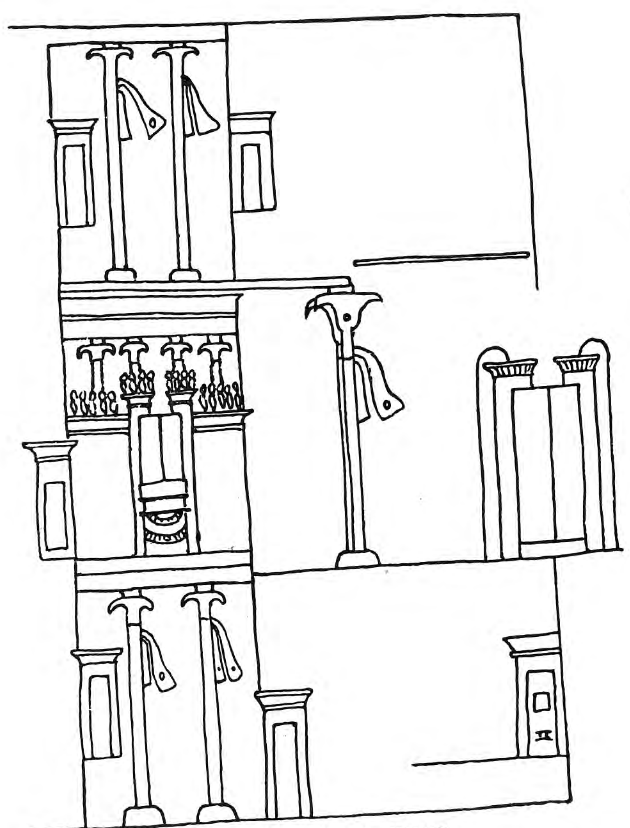
[1] M. Baud, *loc. cit.,* dans *M. I. F. A. O.,* LXVI, p. 17-18.
[2] Voir Jéquier, *Archéologie égyptienne* (1924), p. 130-131.
[3] Voir *Ancient Egypt,* (1916), p. 170-171.



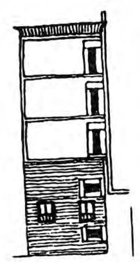
El Amarna I, pl. XXXII.



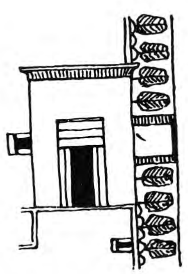
El Amarna I, pl. XXXI.



El Amarna I, pl. XVIII.



Maspero, *Histoire* I, p. 295.



Maspero, *Histoire* I, p. 295.



Tombeau de *Nb-kꜣw-ḥr*.



Dahchour II, pl. XXIII.

fausse que poursuit le dessinateur dans l'expression des espaces et qui le détermine à insérer le plan d'une chambre et sa coupe, ou bien sa façade, exactement dans le même rectangle. Beaucoup plus gravement, d'ailleurs, ce dessinateur d'architecture a rencontré une difficulté que ses plans enrichis d'élévations n'ont jamais pu éviter ni amortir, consistant en ce que la construction carrée la plus simple a *deux orientations verticales,* deux systèmes de façades ou de plans de coupe, et que pour exprimer la configuration de cette chambre et de ses parois, si l'on veut être complet, il est besoin, outre le plan, de deux figurations verticales au moins, sinon de quatre : complication graphique presque inextricable, on le prévoit, quand le dessinateur se tiendra rigoureusement à enclore, dans le carré même du *plan,* les deux figures en hauteur, à angle droit l'une sur l'autre par leurs bases et enchevêtrées. Aussi le dessinateur cherchera-t-il à démêler, à séparer ses dessins verticaux, et, pour y arriver, il se fait presque une méthode. Dans certains cas, plus audacieusement, il laisse superposées les deux projections verticales en recoupement, dans un esprit de rigueur et d'indifférence visuelle que le géomètre moderne ne désavouerait pas.

Le premier procédé, celui des deux projections verticales *démêlées,* consiste en l'artifice d'amener dans un même plan vertical, au préalable, *de front* ensemble, juxtaposées et en prolongement s'il est nécessaire, les deux représentations verticales exprimées, pour coucher l'ensemble ainsi obtenu, ensuite, par rabattement autour de sa base. De bons exemples de la méthode se rencontrent partout aux grandes figurations de palais et temples d'El Amarna [1]. Voici la partie antérieure d'une résidence princière [2], de plan rectangulaire, aux enceintes concentriques coupées de leurs portes médianes dans le grand axe du plan, vues dans le sens de cet axe, en direction de l'entrée. Les façades avant des enceintes successives, avec leurs portes, sont *couchées* sur le plan, *rabattues* l'une derrière l'autre, chacune autour de sa ligne de base face au spectateur: les arbres de la grande avenue annulaire sont tous rabattus dans le même sens, debout pour l'œil du spectateur. Or, voici, du côté extérieur de cette avenue, à droite et à gauche, des rangées de magasins, dont sont reproduits ci-contre, les trois premiers locaux dans la file de gauche. Les chambres sont remplies de jarres debout ou d'autres denrées empilées, et l'on restitue sans peine, d'abord, que la figuration de ce contenu en élévation verticale est, conformément à la générale formule, rabattue sur le plan de la chambre même

[1] N. de G. Davies, *El Amarna,* I, pl. XVIII, XXV, XXVI, XXXI-XXXII; II, pl. XVIII-XIX; III, quelques figurations encore.

[2] *Ib.,* I, pl. XXXII; Jéquier, *loc. cit.,* p. 121.

de manière à en remplir totalement le rectangle. Mais donnons attention à la porte, figurée en élévation dans le prolongement de cette élévation de la chambre et sur la même base. Bien clairement, dans la réalité, cette porte s'ouvre en façade sur l'avenue qui court devant les chambres. Pour expliquer sa position dans le dessin, et quels que soient les mots dont l'Egyptien ait usé pour définir l'opération graphique effectuée, il est nécessaire de reconnaître que précisément et positivement, il a d'abord *fait tourner* la façade de la porte, autour d'une charnière verticale, et d'un angle droit, l'amenant, en prolongement, dans le plan de la coupe-élévation projetée, puis a rabattu le tout sur le plan horizontal, d'avant en arrière, ne cessant point en même temps, on le remarque, d'exprimer en plan la ligne de la cloison de façade de la chambre. Tout à fait de la même manière, en une autre région de la grande peinture, voici des magasins semblablement disposés en rangées à droite et à gauche d'une grande cour [1], et dont nous reproduisons quelques chambres de l'alignement de droite. Les chambres successives s'ouvrent, en façade, sur une avenue couverte dont la toiture est supportée, en avant, par une file de colonnes, les colonnes plantées, de toute évidence, au droit des cloisons qui séparent chaque chambre de ses voisines; chaque colonne est impliquée dans la représentation en coupe-élévation de l'intérieur de la chambre à sa hauteur, et rabattue sur le plan horizontal avec elle, mais avant d'effectuer cet abattage, le dessinateur a soumis à rotation verticale le plan de la façade sur l'avenue, pour chaque chambre, de manière à amener cette porte, en représentation, dans la position où nous la voyons, en avant de l'espace intérieur que dans la réalité la porte commande.

Quelque peu différemment dans le détail, voici exprimée une grande entrée d'édifice en façade sur la ligne *de droite* de son enceinte telle qu'elle est présentée au spectateur [2]. Au prix de quelque attention, la représentation se laisse déchiffrer en termes précis. Sur une première cour où l'on accède, venant de droite, par un grand portail médian s'ouvrent, dans la façade qui se présente, trois nefs ou travées parallèles avec, en l'accès du milieu, une porte très décorée, élevée sur un perron de deux marches, les travées latérales dotées chacune, en son milieu, d'une porte d'entrée plus modeste. La travée médiane est précédée d'un portique couvert dont les deux colonnes avant, *couchées* sur le plan horizontal de leur propre emplacement comme il convient, sont représentées en élévation, à cette place, curieusement disposées en essai de perspective visuelle *vraie* l'une derrière l'autre. La ligne de sol sur quoi elles reposent, en concordance avec le portail de droite, est commandée

[1] N. de G. Davies, *ib*, I, pl. XXXI. — [2] *Ib.*, I, pl. XVIII.

par ces figures en élévation et afférente à l'élévation seule, de même que la ligne du plafond de portique en appui sur les deux colonnes; ces deux horizontales haute et basse ne sont pas des lignes de plan, elles ne doivent point donner à croire que la cour d'entrée où elles se tracent serait cloisonnée en trois, cette cour d'entrée est d'un seul tenant très certainement [1].

En avant et en arrière du portique, dans la travée médiane, le portail de la cour et l'entrée de façade ne pouvaient être représentés en *raccourci* visuel comme l'artiste sut faire pour les deux colonnes avancées; il n'avait point d'autre ressource, pour faire voir ces parties d'élévation, que de les faire pivoter en verticale, d'un quart de cercle, pour les amener dans le plan vertical à rabattre en arrière. Ainsi l'on nous explique la façade centrale avec ses frontons ornementaux, par dessus lesquels dépassent, en arrière, les sommets de quatre colonnes alignées qui portent le plafond, en une ligne parallèle à la façade; ce qui nous permet de restituer en rigueur, et malgré le bouleversement des conditions métriques de la représentation, le plan réel de ce vestibule sous colonnes, complètement disparu sous l'élévation pivotée puis rabattue, plan supprimé par le dessinateur, point oublié, point sous-entendu même, parfaitement *exprimé* au contraire.

En parallélisme alors, et conformément à l'évidente similitude de position, pour les deux travées latérales, on se rend compte que les deux colonnes qu'on nous y présente de front sont, dans la réalité, alignées parallèlement à la façade, dans le grand axe de la chambre. Leur vue est une coupe-élévation pivotée d'un quart de cercle avant le rabattement en arrière. La circulation dans cette travée latérale des deux côtés de l'édifice, s'effectue en ligne directe, d'une petite porte en façade sur la cour à une issue semblable, à gauche, vers l'intérieur du palais, la ligne des portes dans l'axe du passage, encadrée par la baie de l'entre-colonnement. Les deux petites portes, chacune pour son compte, ont subi une rotation verticale pour être amenées dans le tableau général à rabattre sur le plan; ce *dépliage* préliminaire s'effectuait, comme on voit, en faisant pivoter en verticale les éléments d'élévation voisins, autour d'axes indépendants, choisis chacun dans la position la plus convenable.

Au point où ces exercices de lecture nous conduisent, nous arrivons à interpréter sans beaucoup plus de peine des figurations de même époque où l'on a suivi un procédé différent, celui du maintien en positions indépendantes de deux élévations

[1] Le trait horizontal qui paraît, sur notre croquis, cloisonner la cour, en prolongement de la toiture du portique, est une ligne de sol en profil, qui, dans la peinture originale, supporte une figuration de personnages.

en intersection ensemble dans l'espace, qu'on rabat sur le plan horizontal chacune pour son compte et autour de sa ligne de base propre. Arrêtons-nous à tel beau plan de domaine carré [1] où l'on entre par le milieu du front de droite, et où l'on arrive sur l'autre bord, derrière le jardin central, au bâtiment si bizarrement figuré que nous reproduisons. En haut, dans l'axe du jardin, au sens de la grande entrée, un pavillon de trois chambres semblables, alignées en façade sur le jardin, sans communication transversale, s'ouvrant chacune directement par une porte dans la façade. Les trois intérieurs, sur le plan, sont remplis, à la manière de ce que nous connaissons déjà, par les élévations intérieures des locaux, rabattues sur l'horizontale en arrière; et chacun des trois rabattements est enrichi, du côté de l'entrée, de l'autre élévation de la porte même, *pivotée* en verticale avant d'être rabattue. Tout cela est extrêmement conforme à la méthode des dessinateurs d'El Amarna. Mais voici du nouveau. A ce pavillon est accolée, sur son flanc gauche pour qui regarde du jardin, une chambre carrée annexe, dont nous attendons bien que la surface en plan soit occupée par des représentations verticales, mais où l'on a la surprise de voir se recouper deux élévations sur bases différentes, celle d'une face qui se présente d'aplomb pour le spectateur, avec deux fenêtres, et celle d'une face à regarder de droite (du jardin), avec deux portes qui s'ouvrent de côté. La chambre est complètement expliquée et définie dans l'espace, par son plan, sa façade d'accès où sont les portes et son about perpendiculaire percé de fenêtres, deux élévations en arête verticale commune que le dessinateur n'a pas hésité à rabattre sur le rectangle du plan de l'occupation, chacune autour de sa ligne de base.

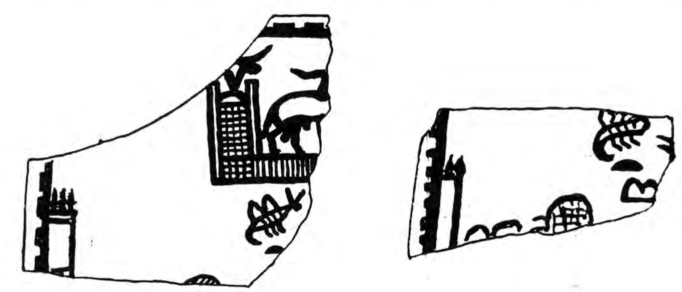
On observe que cet opérateur aimait à figurer les portes dans le système de position explicative qu'on vient de voir appliqué, les abattant sur le plan horizontal, en formule générale, autour de leur ligne de base, quelle que fût la situation de cette ligne de plan-base le long des clôtures nombreuses qui sectionnent le plan du domaine. Il a fait exception, nous l'avons vu, au pavillon de gauche aux trois chambres juxtaposées; il a fait exception encore pour le pavillon de droite au portail d'entrée, dont la grande baie s'ouvre, dans la réalité, sur le perron en avant du mur d'enceinte, et qui a été emmené dans la position du dessin, la face d'entrée d'aplomb devant le spectateur, moyennant cette rotation verticale avant rabattement qui à El Amarna est le procédé inévitable. Mais tout de suite notre dessinateur est revenu à ses préférences logiques. Une fois dans le pavillon d'entrée, pour aller plus loin et déboucher dans le jardin, le visiteur trouve devant lui une seule porte,

[1] Voir Maspero, *Histoire*, I, p. 295. Le dessin est de la XVIIIe dynastie.

petite, dans l'axe du dispositif général : cette issue est figurée en élévation *à sa place,* c'est-à-dire sans la rotation verticale préalable, directement abattue autour de sa ligne de base, en avant de la personne qui entre.

Ce n'est point un artifice accidentel ou une improvisation qui a fait mettre en œuvre, aux compositions de la XVIIIe dynastie où nous la rencontrons, cette méthode de représentation d'un portail dans la face de l'enceinte carrée que le spectateur voit *verticalement,* méthode consistant à faire pivoter l'élévation, dans l'espace, de manière à pouvoir l'abattre en plan, ensuite, le long même de la ligne de la muraille. Le procédé est général et ancien. On l'observe dans un tableau remarquable de la Ire dynastie, aux monuments de laquelle nous nous voyons ainsi reportés, et dont les plaquettes d'Abydos nous ont conservé deux exemplaires.

Les deux objets inscrits [1] sont des plaquettes d'ivoire du temps de l'Horus *Wḏj-mw,* comme celles étudiées aux deux précédents chapitres; et comme celle de la « Procession du temple » assez semblablement, elles paraissent affectées à la seule commémoration d'une fête religieuse, ou datées, en leur qualité extrêmement probable d'étiquettes, par la mention unique de cette fête, organisée en tableau dans toute l'étendue du champ. On déplore que de ces documents nous n'ayions que les fragments reproduits ci-dessous. Ils nous conservent, toutefois, les vestiges

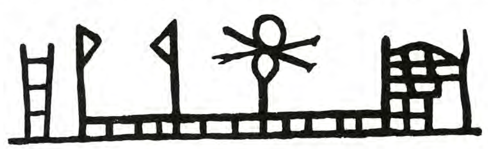


de la titulature habituelle de l'Horus *Wḏj-mw,* au-dessous d'une représentation du temple du Bélier que nous examinerons un peu plus loin, toute la scène encadrée dans une enceinte rectangulaire crénelée, celle même, bien certainement, du *peribolos* du sanctuaire figuré à l'intérieur, et qui est l'élément immédiatement intéressant pour nous ici à cause du portail d'entrée dont est dotée, en son milieu sans doute, la face du côté gauche de l'enceinte. Cette ligne d'enceinte, *en verticale* pour l'œil du spectateur, comme celles des représentations de la XVIIIe dynastie, où s'ouvrent des portails monumentaux, que nous avions devant nous tout à

[1] *R. T.* II, VII, 8 et 9.

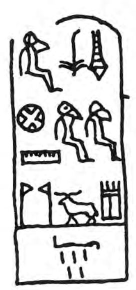
l'heure, a reçu le dessin en élévation de la porte accolé à elle exactement de la même manière, disposé *en verticale* comme l'œil du spectateur à coup sûr le préfère, dans l'intention aussi, peut-être, de moins encombrer le champ intérieur que ne ferait le rabattement direct et plus simple de cette élévation autour de sa ligne de base authentique. Quoi qu'il soit des raisons et du raisonnement, l'extrême identité du procédé, de ce tableau très ancien à ceux du Nouvel Empire, est tout à fait frappante.

Et par contraste voici, dans cette même composition de la plaquette, une figuration d'édifice d'autre système, en un *chiffrage* concis, presque hermétique, dont la formule et peut-être aussi l'objet sont perdus aux époques suivantes. Il s'agit de cette construction (il en reste par bonheur un important morceau) où l'on voit le Bélier debout sur une plate-forme terminée, derrière lui, par l'image, le signe connu qui sert, depuis la plus ancienne époque, à écrire le nom de, la ville de Sebek-crocodile du Fayoum. Nous sommes ici chez un certain Bélier, qu'on va retrouver, à ce qu'il semble, dans une autre figuration archaïque, l'animal en même position par rapport à sa maison dessinée derrière lui; tableau auquel il faut juxtaposer tout de suite une troisième représentation archaïque, qui nous fait connaître un temple de Neit, parce que la partie manquante de la composition, sur la première plaquette, est très heureusement restituée par les dessins des deux autres.



Ces deux tableaux sont sous nos yeux page 61, pictogrammes complexes de construction rationnelle et simple, faciles en somme à traduire.

Le premier est incorporé dans le libellé d'*année* des *Annales* de Palerme, recto, l. 3, case n° 9, portant : «Année de la visite (la *station*, ʿḥʿ) au Bassin d'Hérakléopolis, temple du Bélier». Nous verrons complètement, au chapitre suivant, ce qu'est cette *station* royale de tel ou tel sanctuaire et les nombreux exemples qu'on trouve de l'expression, principalement à l'époque ancienne. Quant à la présente mention de la «visite d'Hérakléopolis» aux *Annales,* elle fait voir d'abord que le Bélier et son temple, à cette place, sont ceux mêmes d'Hérakléopolis, et l'on croirait volontiers, au premier coup d'œil, qu'il en est de même pour le temple et le Bélier de la plaquette d'Abydos, où l'animal a derrière lui, de la même manière, un dessin en élévation qui représente sa résidence. Cette image de sanctuaire, toutefois, n'est pas la même de part et d'autre; aux *Annales,* la



simple façade à fronton couronné d'une frise d'ornements, le signe ordinaire pour écrire «palais», tandis que la plaquette porte le signe complexe de *Šd·t* : dissemblance toute naturelle et très heureuse pour la compréhension de la mention des *Annales,* où la figuration du naos de *Šd·t* du Fayoum, à côté de l'évocation explicite d'*Hérakléopolis,* serait difficilement explicable. Quant à cette particularité d'un dieu bélier, au tableau de la plaquette, dans une place qui est la ville du Fayoum et le siège du Crocodile, elle soulève une question toute autre et qui est étudiée par nous ailleurs [1]. Tout ce qui nous intéresse ici est d'observer la similitude d'organisation picturale des deux compositions, qui nous permet de compléter celle de la plaquette, en avant du quadrupède, par le système des deux hastes du dessin des *Annales,* symétriques et tournées l'une vers l'autre.

D'autant plus certainement que cette espèce d'encadrement de porte se retrouve identique et en même position relative, soit *à l'avant* de l'idéogramme complexe, dans la deuxième des légendes archaïques reproduites ci-dessus, empruntée à la plaquette bien connue de l'Horus *ʿḥ;* à Abydos [2], où elle est afférente à l'un des nombreux événements consignés là pour définir l'année, voisinant, au registre supérieur, avec la «naissance d'Anubis» et avec quelque «procession nautique». La mention qui nous intéresse porte : «. . . visite (*ʿḥʿ*, encore une fois) au temple de Neit». La figure de Neit est dressée sur la plate-forme médiane du dessin, comme celle du Bélier dans sa demeure du même genre; en avant, dans le sens de la lecture, toujours comme chez le Bélier, on rencontre d'abord les deux hastes en symétrie, et, derrière l'image divine, la représentation du temple lui-même, qui est, assez remarquablement s'agissant d'une résidence de Neit, la chapelle, l'édifice spécial de la Haute Egypte.

Ayons seulement souci, pour le moment, de décomposer l'idéogramme complexe, quel que soit le sanctuaire dont il comporte l'image. D'évidence, d'abord, la divinité «au milieu de son temple», «dans son temple». Derrière la figure divine, le temple même «dans lequel elle se trouve», interprétation qui ne serait point évidente d'après le tableau lui-même, mais qui se présente comme tout à fait inévitable. Nous restons libres, au contraire, d'interpréter par les conditions du dessin la figuration antérieure, celle des hastes dressées, dont on croit bien comprendre que, rencontrées par le lecteur en avant de l'image du dieu, elles représentent idéogra-

[1] Weill, *Bélier du Fayoum et 21e nome de la Haute-Egypte,* dans *B. I. F. A. O.,* XXXVI (1936), p. 129-143.

[2] *R. T.* II, X, 2. L'autre plaquette XI, 2 du même volume portait le même tableau à la même place, dans la partie perdue du rectangle.

phiquement l'entrée, et, comme pictogramme, l'objet le plus remarquable de l'en-
trée du temple, plus précisément sans doute de son enceinte. Relevant en outre que,
d'après la disposition symétrique de ces deux montants, leur dessin exprime quelque
organisation vue en façade, dans le sens de l'axe d'entrée, et que cet objet, dépourvu
de couronnement horizontal, ne peut être une porte couverte, on arrive à l'idée
qu'il nous est fait voir, sous cette forme, deux mâts encadrant le passage à l'entrée,
peut-être ornés au sommet de flammes que le dessinateur a tournées l'une vers
l'autre [1] : quoi qu'il soit du détail, graphie concise de l'idée et de la forme de «passage d'entrée».

Nous possédons, depuis peu d'années seulement, d'autres spécimens encore de
la représentation de l'entrée encadrée par les deux hastes en vis-à-vis symétrique.
On les trouve dans quelques tombeaux de la Ve dynastie, précédant un édifice où
s'arrête ce grand cortège des funérailles que nous serons conduits à examiner en
un autre chapitre (voir ci-après, chap. XIV, § II). Voici, aux croquis de la page 56,
la figuration de l'édifice au tombeau de *Nb-k;w-ḥr* de Saqqarah [2], dont nous rappro-
chons la figuration contemporaine d'un tombeau de Dahchour publié jadis par de
Morgan [3]. Les exemples cités et reproduits ici plus haut font voir immédiatement
que dans les deux cas la porte représentée, vue en façade, est celle du groupe de
magasins vus en silhouette ou en intérieur à sa gauche. On remarque, en outre, que
dans la composition de Saqqarah cette porte encadrée par les deux mâts est surmon-
tée du nom de *Saïs,* ce qui localise la scène dans cette ville; et il est remaquable que
cette avenue aux hastes symétriques soit précisément aussi celle du temple de Neit,

[1] Cette fidélité à l'expression de la symétrie *réelle,* qui dans le cas présent nous donne la clef pro-
bable du détail à interpréter, n'est pas dans les habitudes générales du dessinateur égyptien, qui, très
souvent, on le sait très bien, chiffrera deux éléments *symétriques,* donc *identiques,* pense-t-il, par le redou-
blement d'un même signe, donc *sans souci de la symétrie graphique.* Un bon exemple en est, dans l'écri-
ture ordinaire, l'idéographie des mots *ʿḳ;* et *mtr,* «justesse», «équivalence», «situation d'équilibre»,
chiffrés quelquefois par les deux index dressés en vis-à-vis de contre-balance, ⌈⌉, mais bien plus
souvent par ⌉⌉, deux fois le même doigt en répétition simple. Dès l'époque primitive il en va de même,
et par coïncidence remarquable nous en avons la manifestation dans cette figuration même du *temple,*
représenté par la chapelle archaïque en clayonnage précédée des poteaux en hastes encadrant l'entrée,
telle que cette figuration nous est apportée par l'inscription d'un cylindre
prédynastique avec les têtes latérales des deux poteaux tournées dans le même
sens. Le cylindre (de Négadah, au musée de Berlin) a été publié par Schäfer en
1896 (*Ä.Z.,* XXXIV, p. 160), et reproduit dans *R. T.* II, pl. X. Le voici ci-contre :



[2] Junker dans *Kairo Mitteilungen,* IX (1940), fig. 1, p. 3, voir déjà Selim Hassan dans *Archiv für ägyptische Archäologie* (vol. unique), (1938), p. 178.

[3] *Fouilles à Dahchour,* II, pl. 22, Junker, *loc. cit.,* fig. 2, p. 3.

dans le tableau de la plaquette de l'Horus *ʿḥ;* que nous avons mis sous nos yeux
plus haut. Il ne faudrait point croire, cependant, que nous avons, en cette figuration
d'entrée, un détail d'architecture appartenant spécifiquement et exclusivement à
la maison de Neit de Saïs : le même portique aux hastes symétriques figure, nous
venons de le voir aussi, au temple du Bélier d'Hérakléopolis, tout pareillement
placé, sur l'épure, par rapport à l'image divine et à la chapelle (*Annales* de Palerme,
V^e dynastie).

Il est remarquable que la méthode de cette décomposition analytique de la figure
architecturale soit celle de la toute première époque. Beaucoup plus tard, les Egyp-
tiens sont venus quelquefois à des procédés tout autres, curieusement *exacts* dans
l'esprit d'une optique géométrique à notre manière moderne, comme il se ren-
contre justement pour le sanctuaire de Neit à l'époque tardive, où sur nombre de
monuments le temple est représenté en *projection verticale* rigoureuse en façade, soit
en une vue de l'avenue d'entrée prise d'enfilade, les deux hastes symétriques enca-
drant le naos profilé dans le fond et que flanquent, en symétrie, deux figurations
de l'emblème de la déesse [1].

Quant à la primitive «épure» en éléments juxtaposés, les deux mâts du pas-
sage d'entrée précédant l'image du temple lui-même, elle se présente encore
aux Pyramides, où le signe  (*Pyr.* 1762) détermine le nom d'une place
 qui est d'après *Pyr.* 719 et 210, une résidence d'Osiris,
à Busiris sans doute, mais dont on sait aussi qu'elle peut être, au Nouvel Empire,
l'une des demeures de Sebek à Crocodilopolis du Fayoum [2], ce qui donne la clef
de l'emploi de l'idéogramme comme déterminatif en *Pyr.* 1762 précité. En cette
dernière place, comme on voit, la représentation d'ensemble est la même que celle
du sanctuaire du Bélier figuré, comme nous avons vu, sur la pierre de Palerme,
sauf qu'ici le dieu n'est point mis en scène à la porte de sa maison et que les deux
poteaux de l'entrée n'ont point, au sommet, les banderolles. Mais les éléments
nécessaires du *chiffrage* architectural sont présents et ordonnés suivant l'usage des
figurations de même système.

Le trait le plus remarquable de ce complexe graphique pour exprimer le «temple»
est peut-être qu'il met en œuvre, en liaison *par le sol,* deux représentations verticales
qui ne sont pas deux élévations de la même construction vue de côtés différents,

[1] Représentations relevées par Jéquier, *Le temple de Neit* (dans *Les temples primitifs et la persistance des types archaïques*), dans *B.I.F.A.O.,* VI (1908), p. 27-31.

[2] Daressy dans *Rec. de travaux,* XXII (1900), p. 137-138, et Kees dans *Ä. Z.,* LIX (1924), p. 155.

mais se réfèrent à deux objets réellement différents, l'entrée d'avenue aux deux hastes et le corps de la chapelle; deux objets dont les vues en élévation, en outre, dans le cas de la chapelle de Neit sur la plaquette d'Abydos, sont prises de deux directions à angle droit l'une sur l'autre, la porte aux deux poteaux symétriques exprimée en *façade* et la chapelle dans son dessin habituel *de profil* (1). Cette dernière particularité du système de dessin — expression de l'édifice par les projections verticales de deux faces en intersection dans l'espace — nous ramène directement à l'idéogramme complexe du temple tel que nous l'avons trouvé dans l'inscription de la plaquette étudiée au précédent chapitre, avec la figuration de la façade de la chapelle *dépliée* dans le prolongement de la vue de profil et sur la même base horizontale.

Dans le composé de la chapelle précédée des deux hastes, toutefois, comme les *Annales de Palerme* et la plaquette de *ʿḥ;* nous la présentent, il se manifeste cette circonstance nouvelle qu'on vient de souligner, que les deux élévations intersécantes ou parallèles ne sont point en contact, ni sur le dessin ni dans la réalité de l'espace, qu'elles représentent deux éléments réellement différents, à distance l'un de l'autre dans l'ensemble. Cette manière de représenter un groupe architectural par deux de ses éléments qu'on laisse isolés, les posant en succession dans le dessin comme ils se présentent en réalité, et, quand il est nécessaire, les regardant l'un de face, l'autre de profil, pour la clarté des particulières figurations et de la compréhension de l'assemblage, est une méthode assez généralement pratiquée à l'époque classique. Un excellent exemple en est ce tableau d'un grand pylône en avant du temple, avec sa porte médiane encadrée par deux statues colossales assises (2). Dans la réalité, comme on sait bien, les statues en cette position sont face à l'arrivant, légèrement détachées de la paroi qui les adosse. Or le dessinateur, après avoir mis en place, en belle élévation de façade, les masses du pylône, la baie de la porte et son encadrement avec les deux grandes perches latérales à banderolles, n'a nullement essayé d'y poser les colosses assis en silhouette face au spectateur, ce que la vérité géométrique eût commandé, mais qui est inusité, en Egypte, pour le dessin de la personne humaine assise; il est plus « expressif », d'un chiffrage plus complet et

(1) Le dessin habituel du *pr wr*, au fronton surélevé, surhaussé de poteaux, avec un arrière plus bas, silhouette générale oblique sous la toiture inclinée, est une vue *de côté* très évidemment. Notons que la figure complémentaire de la chapelle de la *Basse Egypte* se présente tout autrement, élévation symétrique au toit bombé entre deux montants de même hauteur, et disons immédiatement que les questions d'interprétation qu'elle pose sont beaucoup moins simples; nous y donnerons attention au chapitre suivant.

(2) La représentation chez Jéquier, *Archéologie égyptienne* (1924), p. 367.

plus clair, de figurer l'homme assis de profil, et c'est ainsi que l'artiste a mis pour nous les colosses devant la façade, pivotés en élévation, pour les faire voir, d'un quart de cercle.

Autre exemple : la curieuse peinture d'une tombe en son paysage du cimetière au flanc de la colline, telle qu'on la trouve au bas d'une stèle d'époque tardive (1). L'enceinte de la cour est présentée au spectateur comme la verrait l'arrivant, le pylône en façade avec la baie médiane de la porte d'entrée; en arrière, c'est-à-dire un peu plus haut sur la pente rocheuse, et nettement reculée de côté sur le dessin, la chapelle cubique coiffée du toit pyramidal est figurée en profil latéral, montrant une fenêtre, la façade avec la porte complètement effacées, sous-entendues. Nous reproduisons ci-dessous cette composition très expressive, pour mieux faire ressortir



l'identité du procédé de représentation qu'on y a mis en œuvre avec le procédé de la chapelle de Neit et de la chapelle du Bélier aux dessins de la Ire dynastie. La conclusion qui se dégage de toutes les figurations examinées et rapprochées au cours de la brève étude qu'on vient de lire, est que les méthodes de dessin architectural qu'on trouve en pratique courante au Nouvel Empire étaient déjà inventées, appliquées en toute circonstance convenable, dans la même clarté d'esprit et d'intention et presque avec la même aisance, dès le début de la période pharaonique. Cette constatation vient exactement en parallèle, en correspondance historique dans l'ordre des développements techniques et de leur datations, avec les faits relatifs à l'élaboration de l'écriture et du système orthographique «classiques», tels qu'ils nous sont apparus ci-avant et qu'on les a résumés au début du précédent chapitre III. La Ire dynastie a déjà la disposition du système graphique et du système des représentations dessinées de tous les temps historiques, fixées dans des conditions de certitude instinctive et de précision auxquelles les millénaires ultérieurs ne devaient jamais ajouter grand chose.

(1) *Rec. de travaux*, II, pl. à p. 120; reproduction *Deir El-Médineh* (1924-1925) (*Fouilles I. F. A. O.*, III, [1926]), p. 9.

CHAPITRE V

CHAPELLE DU SUD ET CHAPELLE DU NORD LE NOM DE LA CHAPELLE EN CLAYONNAGE

I. LES DEUX *ÌTR·TJ* ET LEURS DIVINITÉS *CHAPELLE DU SUD* ET *CHAPELLE DU NORD* EN GÉNÉRAL DIEUX REPRÉSENTATIFS DU *SUD* ET DU *NORD* EN FACE DU ROI

Nous avons été amenés, au cours du précédent chapitre, à donner attention à la « station » accomplie par le Pharaon, sous la IIIe dynastie, en divers sanctuaires du Sud et du Nord dont les noms sont déterminés par l'image quand le lieu est en Haute Egypte, et en Basse Egypte par l'autre image . Ces deux figures, comme il ressort particulièrement bien de l'exemple de la IIIe dynastie pour la Haute Egypte, sont des représentations génériques du *temple* dans les deux moitiés du pays, en ses deux types fixés dans l'écriture, en opposition l'un avec l'autre; mais le caractère général de cette signification n'empêche point que surtout, et probablement en condition primordiale, les deux figures sont celles des sanctuaires de l'Horus pharaonique des premiers temps en ses deux capitales du Sud et du Nord, Hiérakonpolis et Bouto. On sait très bien aussi que la chapelle horienne du Sud s'appelle *pr wr,* invariablement, et la chapelle horienne du Nord *pr nsr,* moins obligatoirement, nous le verrons ci-après en détail.

Ces appellations se rencontrent déjà aux Pyramides, mais très rarement. Dans les textes des Pyramides les deux édicules paraissent le plus souvent ensemble, couplés en leur commune qualité *horienne,* ou *royale* (il revient au même), et servant ensemble à déterminer un substantif féminin qui les désigne en liaison, « les deux *ìtr·tj* » ou « la *ìtr·t* double » : le nom, qu'on relève une vingtaine de fois, ainsi écrit, aux Pyramides, semble y être compris et traité au singulier [1]. Ce lieu unique ou double est un domaine du défunt royal, qui s'y tient « assis » ou « debout », ou bien s'y « avance », ou y « circule »; dans plusieurs cas *ìtr·tj* ou *ìtr·t*

[1] *'Itr·t* féminin singulier, avec le double déterminatif, n'est pas certain, comme on va voir. Cette interprétation grammaticale chez Sethe, *Urgeschichte* (1930), p. 130, n. 2.

est « de l'Horizon » ou « du Ciel »; assez souvent aussi l'objet est évoqué dans un énoncé où la personne du défunt n'intervient pas.

En quelques passages, que nous lirons un peu plus loin, « *itr·t* du Sud » et « *itr·t* du Nord » sont disjointes et en parallèle, chacune des deux déterminée par la seule figure afférente au Sud ou bien au Nord. Hors de là, quand paraît *itr·t* ou *itr·tj* tout court, il est de règle que l'expression est déterminée par les deux chapelles ensemble, celle du Sud mise la première. Cette espèce de priorité est soulignée par le cas exceptionnel de quelques formules dans lesquelles *itr·t*, de par le déterminatif, est la chapelle du Sud toute seule, et le plus souvent dans une fonction particulière : 2172 où *itr·t* ainsi désignée est le siège du défunt, mais 1251 où elle est le siège du dieu *Encens* (*bdw*), très spécialement 370 où l'on y trouve Set *Nb·tj* (sans doute en raison de la qualité essentiellement haute-égyptienne de ce dieu Set), aussi 1064. En regard de quoi l'on ne trouve jamais *itr·t* avec le seul déterminatif de la chapelle du Nord, hormis une seule fois, en 938, où *itr·t* avec la figure du Sud, siège du défunt comme en 1251 et 2172, aux versions P et N, a pour variante, à la version M, le même mot avec la figure du Nord. On observe de plus que la phrase précitée de 2172 se retrouve en 1345, où le mot *itr·t* a le double déterminatif du cas le plus général, ce qui accuse bien qu'en dehors de cette détermination générale il est possible, aux Pyramides, d'écrire *itr·t* avec la figure du Sud sans celle du Nord, mais non avec celle du Nord sans celle du Sud, comme si la *itr·t* méridionale était la primordiale, la vraie, et l'autre seulement une correspondante symétrique, une création de deuxième stade. A l'appui, on a encore, dans l'année de 1064, cette particularité que *itr·t* déterminé par la chapelle du Sud est en opposition avec une chapelle du Nord qui ne s'appelle point *itr·t* de même, mais *ḏdb·t*, exactement comme si la chapelle méridionale, elle seule, était *itr·t* immédiatement et de plein droit.

Il se manifeste enfin, et de propos délibéré, presque explicitement, une gradation, une inégalité de dignité de « *itr·t* du Sud » à « *itr·t* du Nord », dans les formules annoncées tout à l'heure, où les deux résidences sont distinguées et évoquées en symétrie. On lit :

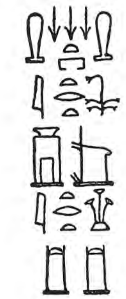
1369 et 2017. « Tu descends (ou *tu appelles*) vers la *itr·t* du Sud , [tandis que] vient à toi la *itr·t* du Nord , en salutations ».

1297. « Vient à lui la *itr·t* du Sud, et la *itr·t* du Nord en salutations . . . »

On croit bien voir la chapelle du Nord en nette infériorité à côté de l'autre, et l'on comprend alors que dans l'écriture de *itr·t* avec le déterminatif complet, la

figure du Sud, vienne invariablement la première, de même que le Sud a la priorité dans les titres royaux de *Double Seigneurie* (par le vautour et l'uræus) et *du Sud et du Nord* (par le roseau et l'abeille); ces derniers titres, qui remontent au début de la Ire dynastie et sont d'élaboration *horienne*, gardent la trace d'une conquête d'unification définitive *partie du Sud*, et l'on se rend compte à présent que la mise en place des *itr·t* respectives des deux Egyptes, dans les formules, se réfère au même stade d'élaboration, celui qu'on peut appeler immédiatement prépharaonique.

Les *itr·tj* sont souvent nommées « les deux *chapelles* » ou « *cabanes* » — c'est le mot connu , du Moyen Empire — le mot en symétrie avec (577, 1830), ou bien écrit avec tous les déterminatifs juxtaposés de *šnw·t* et de *itr·t* (731, 896, etc.), ou bien par les idéogrammes seuls, , ou seulement , ou encore avec les seuls déterminatifs de *itr·tj*, soit (1998). On retrouve cette dernière écriture, plus tard, dans une rédaction de la XVIIIe dynastie [1] où elle reçoit un développement remarquable du fait de la mention explicite des *itr·t* du *Sud* et du *Nord*, déjà rencontrées ainsi exprimées aux Pyramides :



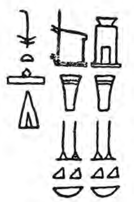
Organisation graphique *en tableau* dont il faut ranger les éléments pour les comprendre, dans l'ordonnance que voici :

šnw·tj { *itr·t* du Sud / *itr·t* du Nord (*sic*) }

Ce texte est extrêmement significatif par la perturbation qu'on y voit apportée à la représentation régulière de l'édicule du Nord, figuré ici par la façade de chapelle à fronton (celle qu'on trouve normalement dans l'écriture de *sḥ nṯr* du titre connu d'Anubis) au lieu de l'élévation à montants latéraux et toit bombé qui est le vrai déterminatif, déplacé de son usage, dans le cas présent, et transferé à la fin, en signe double, pour déterminer d'ensemble « les deux chapelles » qu'on vient de désigner en détail, en correspondance de répétition avec le *šnw·tj* du haut de la colonne. Il est intéressant que l'image de la *itr·t* du Nord souffre pareille imprécision, et d'autant plus que nous sommes en présence, sur ce point, d'un système de

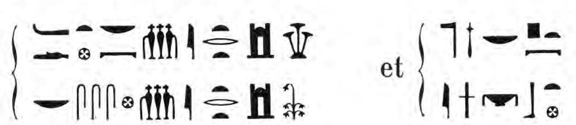
[1] *Riqqeh and Memphis* VI, pl. LV.

représentation très ancien, la même combinaison de figures exactement, pour désigner les *itr·t* du Sud et du Nord, se trouvant déjà à l'Ancien Empire, où l'on voit, aux tableaux de Abu Gurob, l'offrande royale aux deux chapelles, que présente le *śm,* exprimée par la légende [1].



avec la mention des «parfums, vêtements, et tout ce qui se mange» répétée identiquement pour chacun des deux édifices. Cette espèce de manque, quant à la figuration précise de celui du Nord, est un symptôme du même ordre que celui que manifestait le texte de *Pyr.* 1064 vu tout à l'heure, où il correspond, à *itr·t* du Sud régulièrement nommée et déterminée, une chapelle du Nord de forme régulière mais qui est appelée seulement d'un nom *ḏdb·t* de signification générale. D'un autre côté, cette même rédaction de la XVIIIe dynastie qui est sous nos yeux nous donne la solution complète de la curieuse écriture qu'on rencontre en *Pyr.* 1362 : «Se dressent les *deux chapelles,* que ton âme a fondées», les «deux chapelles», bien clairement celles du Sud et du Nord, déterminées par la double figure aux montants latéraux et au toit bombé, comme dans l'inscription de la XVIIIe dynastie à Memphis qu'on voyait tout à l'heure.

Il ressort aussi des mêmes rédactions que l'incertitude de la figure à montants latéraux et toit bombé, pour représenter la *itr·t* du Nord, est tout à fait naturelle, cette figure étant d'autre part, d'après *Pyr.* 1362 et le texte de Memphis du Nouvel Empire, celle des deux *itr·t* l'une et l'autre, nommées ensemble. Cette aptitude du signe à déterminer l'objet *itr·t* en général, du Nord ou bien du Sud et indifféremment, est bien accusée encore par les légendes de deux statues connues de Senousrit I au musée du Caire, portant les titulatures d'Horus de *Bḥd·t* et de Set d'Ombos, deux fois juxtaposées sur chacune des deux statues, au côté droit et au côté gauche; savoir, à la première [2] :



[1] *Re-Heiligtum,* II, pl. 18, n° 44 *d.*

[2] Caire n° 412; voir Borchardt, *Statuen und Statuetten,* à la notice de l'objet, et Gautier-Jéquier, *Fouilles de Licht,* fig. 36, p. 37.

puis à l'autre statue [1] :



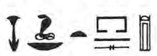
Que l'on ne croie pas, d'ailleurs, que pour la figure à toit bombé il y ait là une extension de signification de deuxième stade. Tout au contraire, c'est une représentation bien plus générale encore qui a été la primitive pour le signe, jouant à l'époque ancienne dans l'acception déterminative de *chapelle divine* quelle qu'elle soit; nous verrons celà plus loin.

Le *itr·t* du Sud est appelée *pr wr,* très rarement aux Pyramides, nous l'avons signalé, et en conditions telles que des seules mentions qu'on y rencontre on ne saurait déduire en précision ce que ce *pr wr* représente, bien que toujours la chapelle du Sud accompagne en déterminatif le terme. Une de ces mentions, en 648, n'est d'aucun secours. En 852 on trouve, en rumeur pour fêter le défunt, et en parallélisme, d'où il ressortirait seulement que *pr wr* et *pr nsr* sont deux particuliers domaines du défunt, du Sud et du Nord respectivement, et dans le monde céleste sans doute. En 910-911 est évoquée la *mère du défunt,* conçue comme l'union en une seule personne des deux couronnes : «... la Blanche, ..., qui est dans El-Kab, Dame du *Pr-wr,* Dame du Sud, ..., la colorée, la Rouge, Dame des berges de Bouto» : le *pr wr* méridional explicitement traité, comme on voit, en domaine de la Dame d'El-Kab, donc sur terre, et toute mention d'une résidence correspondante de la déesse du Nord, la «Dame de *Dp*», curieusement éludée; au total, formule horienne pure, du cycle d'*Hiérakonpolis-Bouto,* défective seulement quant aux désignations du Nord. Observons bien qu'en cette particularité seule on ne pourrait voir un signe d'infériorité de la résidence de Basse Egypte par rapport à l'autre;

[1] Caire n° 416; Borchardt, *ibid.,* et Gautier-Jéquier, *ibid.,* fig. 34, p. 36. Comme est le nom bien connu d'un grand siège de Set en Haute Egypte, il paraîtrait ressortir de ces mentions de la statue 416 que les deux dieux en vis-à-vis dans le tableau sont de Haute Egypte l'un et l'autre, Set de *Św* et, d'ailleurs aussi, d'Ombos, avec le *Bḥd·tj* de la *itr·t* du Sud, celui d'Edfou, croirait-on bien. Mais cette dernière identité est à rejeter d'après les indications de la précédente statue 412, où celui «dans Ombos», d'ailleurs chef de la *itr·t méridionale,* ce qui est naturel, a pour lui faire symétrie un *Bḥd·tj* «chef de la *itr·t septentrionale*», donc l'Horus de cette autre *Bḥd·t,* bien connue, de la Basse Egypte. Et il paraît tout simplement alors qu'il y a une erreur de rédaction dans le texte cité de 416, au lieu de dans la qualification de la *itr·t* d'Horus. On n'oublie point, d'ailleurs, que ces deux statues de Senousrit I font partie d'un groupe de dix, inscrites de manière analogue, et dont un certain nombre mettent en opposition invariablement Set d'Ombos, ou de *Św,* ou du *Sud,* avec Horus *Bḥd·tj* représentant la Basse Egypte.

car nous allons rencontrer le phénomène inverse, sous l'Ancien Empire également, dans un type de formules où c'est le nom de l'édifice de Haute Egypte qui est passé sous silence.

Ces formules seront notées d'abord aux *Annales* de Palerme-Caire, où l'on relève, en deux cases-années des règnes du début de la V[e] dynastie, parmi divinités bénéficiaires de fondations, dans un premier cas, côte à côte [(1)] :

 avec 

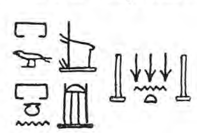
et dans l'autre mention [(2)] :

 avec 

La rédaction de cette dernière mention se retrouve, en forme remarquablement semblable, dans l'inscription d'un linteau de même époque, recueilli à Tanis [(3)], où les légendes des deux déesses, adossées de droite et de gauche au point central du décor graphique, portent :

 et 

Il ressort de cette formule en deux variétés, par rapprochement avec le texte de *Pyr.* 910-911 précité, où sont également évoqués les domaines des deux Couronnes et des deux déesses, que la « chapelle du Sud » dont le nom manque ici n'est autre que le *pr wr* de cette autre formule, et que la résidence du Nord dont la désignation manquait en *Pyr.* 910-911 est *pr nsr* qu'on voit ici, déjà rencontré d'ailleurs en mention explicite, à côté de *pr wr,* dans la formule précitée de *Pyr.* 852. On voit de plus que *pr nsr* s'appelle également *pr nw.* Ce dernier nom n'est point inconnu aux *Pyr.*, où il se rencontre, avec le déterminatif de la chapelle du Nord (*Pyr.* 1438), sans toutefois que le passage suffise à établir l'identité à l'objet; mais aux *Annales,* en plus de ce qui précède, on voit paraître [(4)] le *pr wr* du Sud et le *pr nw* du Nord couplés comme *pr wr* et *pr nsr* en *Pyr.* 852 et, mieux encore, liés « en accolade » par une définition commune :



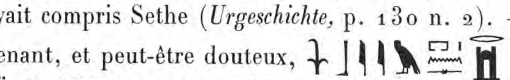
šnw·t ou *šnw·tj,* les « deux chapelles » bien connues aux *Pyr.*, nous l'avons vu, comme étant *itr·tj* du Sud et du Nord. Et l'on trouverait ici une démonstration, s'il était

(1) *Palerme,* verso l. 3 n° 1 (*Urk.* I, 2[e] éd., p. 243).
(2) *Palerme,* verso l. 2 n° 2 (*Urk.* I, 2[e] éd., p. 242).
(3) Montet, dans *Kêmi,* V (1935), p. 5.
(4) *Caire,* fr. 4, règne de Snéfrou (*Urk.* I, 2[e] éd., p. 236).

encore nécessaire, que *itr·tj,* qui est *šnw·tj,* représente bien l'assemblage de *pr wr* avec *pr nw,* qui s'appelle aussi *pr nsr.*

Voici encore, au Moyen Empire, tout à fait en concordance avec tout ce qu'on vient de voir et particulièrement avec la situation des Couronnes dans leurs respectifs domaines, en *Pyr.* 910-911, dans une titulature d'officier qualifié pour agir aux cérémonies de l'intronisation [(1)] : « . . . . qui dispose la *Grande des magies* (la couronne blanche) ;  chargé du soin de la *Couronne blanche* dans *pr wr* et grand chef d'El-Kab, serviteur de la *Couronne rouge dans pr nw;* à qui affermit sa main *Rḫ·t* (un nom de Hathor), et dont est gardée la venue pour mettre en position la *Couronne rouge,* lors de l'intronisation (le *faire apparaître*) d'*Horus Seigneur du Palais. . .* ». On voit combien exactement et fidèlement les deux édifices sont attachés aux respectifs services des deux Couronnes et des deux déesses, les grandes voisines et protectrices, dans leurs capitales, d'Horus pharaonique du Sud et Horus pharaonique du Nord. En précision, d'après cela, il semble que ces deux résidences très spécialement *horiennes* ne sont pas les sièges mêmes des deux Horus royaux, mais les demeures des déesses dans les places respectivement conjuguées, *Nḫb* en face d'Hiérakonpolis-*Nḫn, Dp* où trône la *W3ḏ·t,* à Bouto, près du *P* qui est proprement le siège d'Horus [(2)].

Très éloignées sur le terrain, comme on voit, dans le cadre de cette détermination géographique, les deux *itr·t* sont susceptibles aussi, et tout différemment, d'exister et figurer côte à côte, en une sorte d'image par reproduction ou transposition, dans des conditions telles que les deux chambres sacrées se présentent à nous comme un lieu unique, où se déroule une action unique ou bien deux actions complémentaires et extrêmement liées ensemble. Le drame dont la double chapelle est le théâtre est celui de l'intronisation du roi par les dieux, en certaine forme de cérémonie qui tient une place éminente dans les accomplissements du couronnement ou de la fête *šd;* nous avons de bons vestiges des représentations et des légendes plus ou moins complètes qui les accompagnent, à des époques extrêmement diverses, et depuis la récente acquisition des témoignages de la III[e] dynastie, chez *Ntr-ḫt-*

(1) Stèle du règne d'Amenemhat II, *Hierogl. texts Br. Mus.,* II, pl. 8-9 (= Budge, *Guide Sculpture* (1909), pl. VII), l. 7-9.
(2) *Pr wr* et *pr nsr* (= *pr-nw*) sont donc bien deux *sanctuaires,* les *chapelles pharaoniques* du Sud et du Nord, et non les *deux palais royaux* comme l'avait compris Sethe (*Urgeschichte,* p. 130 n. 2). — Notons, à toutes fins utiles, le très paradoxal et surprenant, et peut-être douteux,  dans une titulature de l'Ancien Empire (Gardiner dans *Ä. Z.,* XLV (1909), pl. VI et p. 126, l. 3 de l'inscription du grand linteau).

Ḏsr, à Saqqarah, qui sont venus recouper ceux de *N-wśr-Rʿ* de la Ve en son temple solaire, nous sommes tout à fait en mesure de restituer les lignes de l'ensemble.

Au Nouvel Empire, les choses sont devenues assez simples. La représentation de la XVIIIe dynastie à Memphis, dont nous avons étudié plus haut la mention des deux *ỉtr·t,* montre un défilé de dieux à tête de faucon, tous pareils, se tenant par la main, la tête tournée en arrière vers le roi qu'ils emmènent — ce sont les , « dieux de l'escorte d'Horus » de la scène de l'Ancien Empire que nous verrons tout à l'heure — et guident vers la double chapelle, dont la légende précitée est accompagnée de l'indication : « il fera ce qu'il a à faire dans le *pr wr* ». Notons en passant que cette expression « faire ce qu'il a à faire », périphrase ou résumé, semble habituelle en la circonstance ; il est dit ailleurs d'Osorkon, en cérémonie semblable [(1)] : « arrivée, dans le palais, du roi, lorsqu'il vient pour l'accomplissement qu'il doit faire . . . ». Plus important est d'observer que *pr wr,* avec son déterminatif normal du Sud, désigne ici l'ensemble, le total des deux *ỉtr·t* détaillées dans la colonne voisine [(2)]. Cette manière de représenter les choses n'empêche point, à la même époque, que *pr nsr* paraisse explicitement aussi dans les scènes. Au couronnement de Hatchepsout, tel qu'on l'exposait à Deir el-Bahri [(3)], la reine est en premier lieu conduite au *pr wr,* , , par la *ỉn-mt·f* et par *Horus d'Edfou* en personne, etc., puis coiffée de la *couronne blanche* par *Horus et Set,* pour se montrer en cette parure devant le palais, précédée d'une procession d'enseignes divines, les plus habituelles de celles qu'on rencontre devant le roi, en cette formation, aux temps anciens et à l'époque classique : selon toute vraisemblance, les « dieux de l'escorte d'Horus » mêmes de la formule rappelée ci-dessus de l'Ancien Empire, qui sont les dieux-faucons introducteurs du roi au tableau fragmentaire de Memphis ; — après quoi la reine reçoit la *couronne rouge* des mêmes *Horus et Set* et se montre ainsi coiffée devant le palais, escortée d'enseignes divines en une procession moins nombreuse que la première, en liaison avec quoi, semble-t-il bien, nous lisons qu'il s'agit de « aller et venir au *pr nsr,* dans la cour de la fête du diadème ».

On a le sentiment que les deux scènes successives sont accomplies en un même lieu et devant la même façade, où *pr wr* et *pr nsr* sont *affirmés* par la vertu de l'énoncé, en l'acte du Sud et en l'acte du Nord respectivement, plutôt que réellement définis

(1) *Festival Hall,* pl. IV *bis.*

(2) Nettement vu par Kees, en son mémoire de 1922 (*Untersuchungen* etc., p. 105) que nous citerons plus complètement tout à l'heure.

(3) *Deir el Bahri* III, pl. 63-64 ; *Urk. 18. Dyn.,* p. 262-265.

sur la place. La même impression d'unité locale ressort mieux encore du tableau de l'intronisation de Thoutmès III à Karnak [(1)], où l'on retrouve la dernière légende explicative de Deir el-Bahri, beaucoup mieux et plus clairement écrite : (le dernier mot mutilé mais nettement lisible) « aller et venir au *pr wr* et au *pr nsr* ».

Certains dieux qui accueillent le Pharaon sur le lieu de la double chapelle, en ces représentations du Nouvel Empire, appellent l'attention. A Deir el-Bahri nous avons vu *Horus d'Edfou,* en fonction dans la scène du *pr wr* et de la couronne blanche. Chez Osorkon, dans les tableaux de Bubaste cités ci-avant, on rencontre un certain *Horus de Libye* [(2)] qui se retrouve en situation similaire, nous le verrons un peu plus loin, dans les tableaux du temple solaire de la Ve dynastie, son nom écrit ; et c'est le même dieu qui reparaît encore chez Thoutmès III à Karnak, dans les représentations précitées [(3)], le nom sous une forme , qui serait incompréhensible si l'on n'y reconnaissait une déformation, par maladroite ignorance, de l'authentique appellation complète de la même divinité qu'on rencontre assez souvent à l'Ancien Empire, , le « libyen Horus au bras éminent » [(4)].

Horus de Libye est un dieu de Basse Egypte, assez clairement d'abord, et comme il est démontré par la manière dont sa résidence est déterminée, nous le verrons, au temple solaire de *N-wśr-Rʿ*. Et de même que cet *Horus de Libye* des tableaux de Thoutmès III et d'Osorkon, *Horus d'Edfou* qui est en scène à Deir el-Bahri se retrouve dans les représentations correspondantes de la Ve dynastie et de la IIIe, de telle manière que ces deux grands Horus du Nord et du Sud, qui agissent pour le couronnement royal au Nouvel Empire, semblent directement hérités de la période ancienne. C'est bien la vérité, comme on va voir. Mais à l'époque ancienne, l'exposé des choses est plus complexe et plus précis. Le personnel des grands protagonistes divins en face du roi comprend, pour la Haute Egypte, une fois, outre Horus d'Edfou, une autre figure très importante, et d'autre part, au cours des cérémonies, il s'accomplit une série de *visites* rendues par le roi à ces représentants éminents de la divinité dans les deux moitiés du pays, chacun en sa chapelle spéciale,

(1) Kees dans *Ä. Z.* LII (1914), p. 71-72 et pl. VII, VIII (cf. *Untersuchungen* etc. (1922), p. 105), et surtout *Re-heiligtum,* III (1928), *Beiblatt A* et texte, p. 14.

(2) *Festival Hall,* pl. VII.

(3) Voir Kees, *Untersuchungen* etc., p. 116 (phot. fig. 2).

(4) Notamment *Mastabas,* p. 230-266 ; L. *D.* II, 27, 29, 48, 89 *c;* Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-user-re,* p. 93, fig. 71. Cf. Kees, *Horus und Seth,* II, p. 64, et Meyer, *Gesch. d. Altertums,* I (3e éd.), § 212, n. ; en dernier lieu Kees, *Götterglaube* (1941), p. 44, 208-209, qui considère cet Horus *libyen* comme identique à l'*Horus d'Occident* du 3e nome de la Basse Egypte, le nome *Libyque.*

distincte du *pr wr* et du *pr nsr* proprement pharaoniques. Ces chapelles des grands dieux vont se présenter à nous sous les figures de l'*édicule du Nord* et de l'*édicule du Sud* dont les représentations de la *itr·t* ou *šnw·t* double, aux Pyramides, puis du *pr wr* et du *pr nsr* ou *pr nw*, respectivement, nous ont donné connaissance, en telles conditions enfin que nous accéderons à la définition élargie et complète du sens, de la faculté de détermination de ces deux signes de chapelles auxquels les idées respectives du Sud et du Nord, pour nous, sont déjà attachées.

Les représentations de *N-wśr-Rꜥ* en son temple solaire étaient d'acquisition encore nouvelle, sa *petite représentation de fête* publiée en 1923, lorsque les travaux extrêmement connus de Saqqarah, chez l'Horus *Ntr-ḫt* en son domaine de la pyramide à degrés, livrèrent les scènes de fête *šd* de ce roi de la IIIe dynastie, tableaux sur lesquels on fut assez bien renseigné dès 1927 et 1928. Comme on sait bien [1], il fut découvert de nouveaux couloirs et *chambres émaillées* décorées au nom du Pharaon, de l'espèce de ces chambres connues sous la pyramide depuis très longtemps, les nouvelles chambres décorées situées, les unes sous la pyramide même, d'autres dans les appartements souterrains du grand mastaba attenant à la face sud de l'enceinte. En chacune des deux places avait été organisé un ensemble de trois tableaux, niches ménagées en retrait et décorées dans la muraille, au total six «stèles» séparées dont les figurations ont trait à des moments de la fête *šd*. Les désignant par les lettres de *a* à *f*, que Firth leur a imposées, *a-b-c* étant la série du mastaba et *d-e-f* celle de la pyramide, nous y trouvons à retenir, pour l'objet qui nous occupe, les légendes de la figure royale en *station* dans trois des scènes de la collection, savoir :

a  (le roi porte la couronne blanche) [2]

b  (le roi porte la couronne rouge) [3]

f  (le roi porte la couronne blanche) [4]

Le vocable initial *ꜥḥꜥ* est à comprendre «station», «visite» [5]. Rappelons tout de suite que la même mention de *ꜥḥꜥ*, par le même idéogramme et dans la même accep-

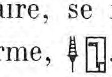
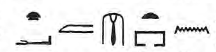
[1] Voir Firth dans *Annales du Service*, XXVII (1927), p. 108 et suiv., XXVIII (1928), p. 81 et suiv., et plans et photos accompagnant les mémoires. Toute la documentation représentative et tous les renseignements réunis dans les grandes publications d'ensemble de 1936 : Firth, Quibell et Lauer, *The Step Pyramid* (texte et planches), *passim*; Lauer, *La Pyramide à degrés, l'architecture* (texte et planches), *passim*.

[2] Firth-Quibell, *loc. cit.*, p. 19, 59, pl. 40.

[3] *Ibid.*, p. 19, 60, pl. 41.

[4] *Ibid.*, p. 5, pl. 17.

[5] Et non «dresser», comme préférerait comprendre, bien à tort, Jéquier, *Chron. d'Egypte*, XIV (1939),

tion de «visite cérémonielle» à un sanctuaire, se retrouve en plusieurs enregistrements d'événements des *Annales* de Palerme, ..... «station du temple de . . . (nom énigmatique)» [1],  etc. «station au bassin d'Hérakléopolis, temple du Bélier» [2], ainsi qu'en diverses consignations des plaquettes-étiquettes de la Ire dynastie, dont une «station du temple de Neit» chez l'Horus *ꜥḥ*; [3] et de semblables accomplissements de rite de la part de l'Horus *Ḏr* [4]; et qu'elle reparaît encore aux temps ultérieurs, notamment dans les tableaux d'Osorkon à Bubaste, où le roi est montré faisant  «son apparition [processionnelle] en la *station* du Pavillon de manger» [5]. Quant aux mentions qu'on rencontre à Saqqarah, *a-b-f* citées ci-dessus, elles traitent de «visite au *pr wr*», «visite au temple de Létopolis» et «visite au temple d'Edfou». Au *pr wr* de Haute Egypte et à Edfou, le roi a la couronne du Sud, à Létopolis du Delta il a la couronne du Nord, ce qui est extrêmement naturel, de même que de voir *pr wr* déterminé par son habituelle figure de la *chapelle du Sud;* mais on constate en outre que la même *chapelle du Sud* détermine le sanctuaire d'Edfou, la *chapelle du Nord* par contre employée pour Létopolis, ce qui jette une lumière de précision inattendue sur la valeur significative *générale* de ces deux figures d'édifices, pour les sanctuaires des deux moitiés de l'Egypte de côté et d'autre.

Notons immédiatement, et en attentant d'y revenir avec toute l'attention nécessaire, que la généralité de signification ainsi aperçue correspond bien aux conditions d'emploi de la figure *du Sud,* mais qu'en ce qui concerne la chapelle *du Nord,* nous aurons à reconnaître qu'elle est prise, en même temps et d'autre part, dans une acception déterminative beaucoup plus large, celle de *chapelle* de la manière

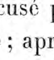
p. 31-32. N'aurait-on pas fini d'hésiter sur le sens d'un mot et d'un acte si clairs? Cf. les vieilles interprétations rappelées à la n. 5, ci-dessous.

[1] *Palerme,* recto, l. 3, n° 1.

[2] *Palerme,* recto, l. 3, n° 9.

[3] *Royal tombs* II, X, 2, registre supérieur de la plaquette.

[4] Deux plaquettes de rédaction identique à Abydos (Amélineau, *Nouv. fouilles,* III, pl. XV, 19) et à Saqqarah (Quibell, *Archaic Mastabas,* pl. XI, 2-3), registre supérieur.

[5] *Festival Hall,* pl. IV et p. 17, n. 4, où Naville interprète à faux la signification de  dans le rédigé. Naville est suivi et invoqué dans son erreur, bien curieusement, par Kees, la première fois qu'il cite, en 1922, les légendes des tableaux de la Ve dynastie au temple solaire que nous verrons plus loin. Ces légendes sont celles des visites du roi à diverses chapelles des dieux de la Haute Egypte, et Kees, en ces places, par suite de quelque confusion qui n'est point expliquée, a accusé partout, en liaison avec la figure de la chapelle du Nord, un signe  dont la présence est imaginaire; après quoi, pour comprendre le sens, il a suivi la vieille explication de Naville (Kees, *Untersuchungen* etc. (1922), p. 107-112, et 106). Il faut simplement supprimer tout cela.

la plus générale [1], spécialement lorsqu'il est question des « deux chapelles » du Sud et du Nord, dont nous avons déjà rencontré la désignation ainsi déterminée dans une rédaction de la XVIIIe dynastie et dans une mention des Pyramides. Auparavant encore, il nous faut prendre sous les yeux les scènes de présentation chez les dieux qu'on possède au temple solaire de la Ve dynastie.

Ces tableaux, qui font partie d'une représentation générale de fête *šd*, ont été retrouvés en lambeaux fragmentaires, difficiles à remettre en ordre aux murs de la « sacristie » du temple de Abu Gurob. Ils furent publiés en 1923 par les fouilleurs, von Bissing et Kees [2]; dès 1922, Kees consacrait à l'analyse et à la restitution de l'ensemble un important mémoire [3], et il y devait revenir à plusieurs reprises, ensuite [4]. On en retiendra principalement que la « procession finale », qui est l'épisode culminant de la fête, est exposée dans le cadre de deux processions successives, pour les deux moitiés du pays; que dans celle de la Haute Egypte sont incorporées des visites aux chapelles de Horus *Bḥd·tj* et de Set *Nb·tj*, ainsi qu'au *pr wr* même, aboutissant à une scène de sacrifices aux deux *itr·tj* ensemble,  [5], en présence d'un cortège d'enseignes divines désigné par la légende [6];

[1] Cet emploi du signe  pour figurer, uniformément, les demeures de tous les dieux mis en scène dans la composition de Sahoure, parmi lesquels Horus *Bḥd·tj*, a pu, en outre d'autres faits considérés ci-avant (voir note 1, page 73), déterminer Sethe lorsqu'il a pensé comprendre (vers 1910) que la *Bḥd·t* de cet Horus n'était pas, primitivement, Edfou de Haute Egypte, mais le sanctuaire homonyme du Delta (voir Borchardt, *Grabdenkmal des Sahurē*, pl. 19, et *Text* de Sethe, p. 97). Or dans les légendes de Saqqarah qu'on vient de voir, on a la preuve que la *Bḥd·t* primitive d'Horus qui y paraît est bien sa résidence de Haute Egypte. L'interprétation de Sethe a été combattue par Kees dès la découverte des mentions similaires au temple solaire (*Horus und Seth*, I (1923), p. 21-22, puis *Re-Heiligtum*, III (1928), texte, p. 13 suiv.), et Kees est revenu sur le point lorsque la confirmation textuelle de Saqqarah fut acquise (*Zu den neuen Zoser-Reliefs aus Sakkara*, dans *Nachr. Ges. Wiss. Göttingen*, (1929), p. 57-64, voir p. 59). Voir Kees plus tard encore, *Götterglaube* (1941), p. 209 et n. 3. Gardiner, qui depuis 1918 avait toujours pensé dans le sens de Sethe, vient de rouvrir le vieux débat pour une discussion *ab ovo* : *J. E. A.*, XXX (1944), p. 23-60, dont les conclusions sont appréciées par nous-même, *Rev. d'Egyptologie*, VI (1951), p. 229-231.

[2] Bissing-Kees, *Das Re-heiligtum des Ne-user-Rē*, II (1923), *Die kleine Festdarstellung*, pl. 16-20, *passim*, et fascicule de texte, p. 5-6.

[3] Kees, *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-heiligtum*, dans *Abh. Bayer. Ak. Wiss.*, phil.-hist. Kl., XXXII (1922), voir p. 106-115 (cf. d'ailleurs note 5, page 79).

[4] Kees, *Horus und Seth*, I (1923), p. 20-21; *Das Re-heiligtum*, III (1928), fascicule de texte, p. 11-15; *Zu den neuen Zoser-Reliefs aus Sakkara*, dans *Nachr. Ges. Wiss. Göttingen*, (1929), p. 57-64, voir p. 58-59.

[5] La légende citée par nous plus haut, par la particularité de l'écriture du nom de l'édifice du Nord à cette place, comme on l'observe encore ailleurs.

[6] Les « dieux suivants d'Horus », dit Kees, *Re-Heiligtum*, II, texte, p. 5, 6; il est bien probable qu'il vaut mieux comprendre, avec Sethe (*Urgeschichte* (1930), p. 156 n. 2), « accompagnement d'Horus (*le Pharaon*) par les dieux », à savoir les grands dieux qui accompagnent le roi sous la forme de l'habituelle procession des enseignes.

que celle de la Basse Egypte, ensuite, comprend une visite à la chapelle d'Horus *de Libye* [1]. On lit, quant au *pr wr*, derrière une procession d'enseignes [2] :

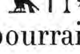
 « [visite du] *pr wr*, [qu']il fait ».

La présentation chez Horus d'Edfou paraît à plusieurs places [3],

 et  « chapelle d'Horus d'Edfou, l'arrivée qu'[il] fait ».

La chapelle de Set, près de là, est évoquée avec insistance, sur divers fragments de muraille qui, les uns avec les autres [4], complètent une rédaction :

 « chapelle de Set *Nb·tj*, l'arrivée qu'il fait » [5].

Quant à Horus *de Libye*, sa demeure paraît au cours de la procession de Basse Egypte; un prêtre de son appartenance est , et sa chapelle est notée sous la forme  [6]. A la Basse Egypte encore pourrait se rapporter un autre fragment qui porte [7] : .

On voit qu'exactement de même que chez le roi de la IIIe dynastie à Saqqarah, les chapelles où le roi est en fonction dans le Sud, avec la couronne blanche, chez Horus *Bḥd·tj*, chez Set *Nb·tj*, au *pr wr* enfin, sont désignées par la figure de l'édifice du Sud. A Saqqarah, ces sanctuaires du Sud étaient deux seulement, le *pr wr* et, avec lui, la demeure d'Horus *Bḥd·tj*. Et à Saqqarah comme à Abu Gurob, dans la section de Basse Egypte où le roi figure avec la couronne rouge, on ne la trouve qu'en une seule visite de sanctuaire figuré par le signe d'édifice du Nord, Horus *de Létopolis* à Saqqarah, Horus *de Libye* à Abu Gurob. Il est patent, d'ailleurs, que sur les murs de la chambre d'Abu Gurob, la procession de Basse Egypte occupait

[1] Cf. encore Anthes sur *Re-heiligtum* III dans *O. L. Z.*, XXXIII (1930), col. 615-618.

[2] *Re-heiligtum* II, pl. 19, n° 45 *a*.

[3] *Ib.*, pl. 18, n° 44 *c*, pl. 19, n° 45 *b*.

[4] *Ib.*, pl. 18, n° 44 *c-d*, pl. 19, n° 45 *b*.

[5] Cette expression « ce qu'il fait » ou « doit faire » a déjà été notée plus haut, en conditions semblables et organisations phraséologiques un peu différentes, dans certaines légendes de la XVIIIe dynastie et de l'époque bubastite.

[6] *Re-heiligtum* II, pl. 16, n° 39. Nous avons pris en note, plus haut, les textes de l'Ancien Empire et des temps suivants qui nous font connaître la divinité ainsi nommée.

[7] *Re-heiligtum* II, pl. 20, n° 46.

un espace beaucoup moins étendu que sa correspondante de Haute Egypte, et ce sont là, sous la III[e] dynastie comme sous la V[e], des indications très fortes dans le sens de cette prééminence du Sud sur le Nord, du point de vue rituellement « pharaonique », *horien* ou plus exactement *horo-séthien*, dont nous avons à plusieurs reprises déjà pris en note les indices.

Nous sommes conduits, d'autre point de vue, à nous interroger sur l'identité de cet *Horus de Libye* très connu toujours, on l'a souligné. S'il est, comme on peut penser, l'Horus de ce nome *Libyque*, III[e] de la B. E., « nome d'Horus » par excellence d'après son enseigne de toute époque, soit encore le nome d'*Occident* comme on devait comprendre de bonne heure, ce Libyen *occidental* deviendrait très proche d'un autre « Seigneur de l'Occident », un Horus encore de la même lisière du Delta, l'Horus *Ḥ3*, etc., le dieu principal du VII[e] nome (le Métélite)[1], dont on relève que dans les scènes du couronnement d'Hatshepsout, à Deir el-Bahri, il tient le rôle, imparti au Libyen dans la composition ancienne, du représentant de la B. E. en face d'Horus d'Edfou pour le Sud. L'idée se présente, bien que les données soient contradictoires, que ces deux Horus pourraient être un seul et même. Mais ce n'est point indispensable. Ne sont-ils point indépendants, l'un et l'autre, d'un troisième grand Horus sur cette même lisière ouest du Delta, celui de Létopolis, à qui l'on avait donné, en place identique, le personnage de représentant de la B. E., dans la composition de la III[e] dynastie?

Dans le cadre des scènes de fête en H. E., enfin, il faut remarquer, chez Nousirre, les conditions d'égalité dans lesquelles Horus d'Edfou et Set d'Ombos nous sont présentés; tout pareillement ils accueillent le roi, lui tendent, l'un et l'autre, l'arc et les flèches, leurs chapelles « en relation étroite avec le sanctuaire national, vieux maîtres de la Haute Egypte — entre qui il n'avait jamais été question de partage du pays », et dont la présence, pour cette visite, « peut à coup sûr être attribuée aux éléments premiers de la fête Sed »[2]. Cela est vrai sans nul doute. Vers la fin de l'Ancien Empire, on trouve, dans le cadre de la grande fête, la Haute Egypte représentée par Set, en compagnie notamment de Min de Koptos[3]; plus près des origines, chez *Ḏśr* à Saqqarah, on a obéi peut-être à un principe dogmatique différent, le roi faisant « visite » au *pr wr* d'abord, puis chez Horus d'Edfou, et, pour la Basse Egypte, chez Horus de Létopolis, point du tout chez Set, par contre, mais nous possédons des vestiges d'autres représentations du même roi, d'Héliopolis,

[1] Gauthier, *Dict. geogr.*, II, p. 109; Daressy dans *Rev. de l'Eg. ancienne*, II (1929), p. 21-22.
[2] Kees, *Untersuchungen*, p. 115.
[3] Jéquier, *Monument funéraire de Pepi II*, II. *Le temple*, pl. 53.

où, le Pharaon est en scène comme fidèle du dieu Set nommé avec lui, donc le grand Set du Sud[1]. Il ne faut point perdre de vue que le Pharaon, *Horus* par essence fondamentale, était en même temps *Horus et Set réunis*, et que si les deux choses ne sont pas formellement contradictoires, elles restent cependant différentes, par l'intention comme dans la forme. En attendant de donner à l'histoire et à la signification de ces appellations toute l'attention qui sera nécessaire, on rappellera ici que le *horisme* pharaonique primitif, en qualité intégrale, fut submergé un instant, sous la II[e] dynastie, par une totale victoire *séthienne*, qui ne dura pas, laissant derrière elle, cependant, cette formule de qualité *horo-séthienne* qu'on expulsa vite de la titulature protocolaire mais dont le roi, par ailleurs, respecta toujours l'usage. On conçoit, en ces conditions, qu'à l'époque ancienne il pût y avoir en concurrence deux théories sur le bien-fondé de l'évocation de Set en face de la personne royale. Que le débat, de très bonne heure à coup sûr, ne fût plus que de la controverse théologique, cela explique mieux encore qu'en rituel pharaonique Set se trouve en fonction de pair avec Horus, ou bien non, suivant les variations de l'école.

II. L'IMAGE DE LA *CHAPELLE DU NORD*, QUI REPRÉSENTE AUSSI *CHAPELLE* LE PLUS GÉNÉRALEMENT

Il ressort de tout ce qui précède, en résumé, que les deux figures et , attachées à l'évocation des deux *itr·t*, les deux chapelles « nationales », plus précisément horiennes, celle du Sud et celle du Nord respectivement, ont une fonction représentative plus générale et plus large, chacune dans son domaine, jouant pour la détermination d'un *sanctuaire de Haute Egypte* et d'un *sanctuaire de Basse Egypte*, respectivement, quels que soient le sanctuaire et sa divinité : — l'édifice du Sud employé, outre *pr wr* qui est la *itr·t* du Sud, pour *Horus d'Edfou* (chez *Ḏśr* à Saqqarah et *N-wśr-Rʿ* à Abu Gurob) et *Set Nb·tj* (à Abu Gurob, cf. la *itr·t* du Sud résidence de *Set Nb·tj* en *Pyr.* 370), sans parler d'un temple de *Neit* (chez *ʿḥ3* à Abydos) qu'on peut supposer être situé en Haute Egypte, — l'édifice du Nord, outre *pr nsr* ou *pr nw* qui sont des noms de la *itr·t* du Nord, pour *Horus de Létopolis* (chez *Ḏśr* à Saqqarah) ou *Horus de Libye* (chez *N-wśr-Rʿ* à Abu Gurob). C'est tout, à ce qu'il semble, pour la figure du Sud. Celle du Nord, par contre, et en outre de ce qu'on vient de définir, se manifeste dans une capacité représentative d'un autre ordre, dégagée de

[1] Fragments d'une chapelle de *Ntr-ḫt* à Héliopolis, voir *Sphinx*, XV (1911), p. 12-13, 26.

toute attache avec le Nord ou bien avec le Sud, affectée à la désignation de la résidence divine, de l'objet *chapelle* d'une manière totalement générale.

C'est ainsi qu'on trouve l'édicule du Nord déterminant *ḏdb·t,* ou mieux, les deux chapelles *ḏdb·tj* déterminées par , en *Pyr.* 1064 et 1362, et les deux *itr·t* nommées en détail et prises « en accolade » par dans un texte de la XVIIIe dynastie; que les deux *itr·t* sont figurées par , chacune de son côté, sur certaines statues de la XIIe dynastie dont nous avons vu les légendes; que la « grande *ṯhp·t* » d'Héliopolis est écrite en *Pyr.* 810, aussi *tpḥ·wt* en *Pyr.* 1078 avec le déterminatif au pluriel; que « sanctuaire » s'écrit à l'Ancien Empire , comme en *Pyr.* 1139 où l'appellation est en équivalence avec *ššt;* « résidence mystérieuse ». Aux temples funéraires de Sahoure et de Nouserre, d'autre part, on rencontre le roi en présentation devant les chapelles de divinités diverses, chapelles qui toutes sont figurées par l'image d'édifice de Basse Egypte; mais sans qu'il ressorte de là une indication autre, de catégorie *nord* ou de généralité pour la figure.

Chez *N-wśr-Rʿ,* les fragmentaires vestiges de la représentation (1) nous font voir, en ligne, des dieux à tête de faucon sur un corps humain, tenant le sceptre, chacun accompagné de sa légende en une colonne verticale d'aplomb au-dessus d'une figure de grand module reposant à terre. Est bien conservée la légende de , *Horus de Libye* qui est certainement un grand dieu de Basse Egypte, comme on a vu plus haut, avec une portion de la chapelle reconnaissable au-dessous; devant lui, le dieu faucon debout est , le Sebek connu de Kom el-Hisn, la chapelle du bas de la légende reconnaissable aussi; en avant encore, un dieu au nom perdu, légende dont il ne reste que , en bas, surmontant la chapelle conservée. Les deux dieux seuls subsistants de la série étant du Delta l'un et l'autre, on ne peut que trouver naturelle la figuration de l'édifice du Nord en chacun des tableaux, et toute autre induction touchant la signification de cette figure est impossible. Et il n'en va pas autrement, sans doute, chez *S̀ꜣḥw-Rʿ,* où le hasard a voulu que les fragments de la représentation correspondante fussent un peu moins pauvres.

En trois lignes superposées, sur une paroi de ce dernier temple (2), on voit, à la médiane et à la supérieure, le roi devant les dieux représentés chacun par l'énoncé de sa personne, au-dessus de la chapelle de grand module, devant laquelle le *śm* accomplit le sacrifice. L'offrande est adressée à la *itr·t du Nord,*

(1) Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Ne-user-rē* (1907), fig. 71, p. 93.

(2) Borchardt, *Grabdenkmal des Sahurē* (1913), pl. 19.

en une colonne, à côté d'une autre colonne d'écriture mentionnant le dieu témoin en sa chapelle figurée plus grande, le nom perdu à la ligne supérieure où seule la chapelle subsiste, à la ligne médiane , ce singulier dieu *Dwꜣ-wr* que l'on connaît par quelques mentions des Pyramides et de l'Ancien Empire (certaines aussi du Moyen Empire) (1). Comme *itr·t du Nord* est expressément invoquée, en ces légendes, il n'est point spécialement remarquable que la chapelle des dieux témoins, dans les deux cas conservés, ait le dessin de l'édifice du Nord aussi. Mais à la ligne inférieure les petites scènes sont organisées différemment, un simple défilé de divinités dont deux sont conservées avec leurs légendes, plus ou moins complètement, chaque légende en une colonne verticale d'aplomb sur le grand signe, toujours le même, de l'édifice du Nord. Or, il y a deux divinités conservées de cette ligne. La déesse *Śšꜣ·t,* figurée comme d'habitude, et derrière elle, *Horus Bḥd·tj,* sur la figure de la *chapelle du Nord.* C'est devant cet ensemble de représentations, on ne l'oublie point, que Sethe s'est trouvé confirmé dans l'idée que cet Horus *Bḥd·tj* et sa résidence étaient, primitivement, de Basse Egypte (2). Comme la place de *Bḥd·t* de Basse Egypte existe effectivement, bien reconnue aux époques suivantes, nous n'avons pas le droit de nier qu'Horus *Bḥd·tj* fût à sa place sous l'étiquette du *Nord,* comme nous le trouvons dans cette représentation de la IVe dynastie, dont il faut donc prendre les indications au pied de la lettre.

Et rien de différent n'est à tirer, non plus, des représentations similaires de fête *Sed* qui figurent au temple funéraire de Pepi II, pour autant qu'on arrive à les reconstituer dans l'état de morcellement et de mutilation extrême où le monument est découvert. On retrouve toutefois, sur la paroi ouest et sur la paroi est de l'« antichambre » (3), deux défilés de dieux cheminant parallèlement et dans le même sens, introduits par le prêtre *śm* faisant l'offrande : du côté de l'ouest huit divinités, chacune accompagnée de la figure de la *chapelle de la Haute Egypte,* sans nom conservé, mais l'une des figurations divines étant certainement celle de Min et toute la théorie conduite, en outre, par la déesse d'El-Kab dont la légende peut être reconstruite; du côté de l'Est un défilé semblable dont il subsiste trois personnes, cha-

(1) Voir Sethe dans *Grabdenkmal des Sahurē,* p. 97-98, et Borchardt, *ibid.,* p. 37. Le nom en sa forme complète , en toutes lettres etc.; au Moyen Empire on le rencontre écrit simplement (Br. Mus. stèle 101; *Hierogl. Texts* etc., II, pl. 1, et *J. E. A.,* XXI, pl. I).

(2) Sethe, *ib.;* cf. à ce sujet la note 1, page 80 ci-avant.

(3) Jéquier, *Monument funéraire de Pepi II,* t. II, *Le Temple* (1938), p. 41-45 et pl. 50-53, p. 50-51 et pl. 58-60.

cune d'elles ayant à son côté la *chapelle de la Basse Egypte,* les trois noms divins très obscurs, malheureusement pour nous, et peu localisés, le premier étant le *Dwꜣ-wr* que nous venons de rencontrer dans les tableaux du temple de *Sꜣḥw-Rꜥ*, dans une rangée de divinités de la Basse Egypte aussi et, explicitement, le deuxième un certain *iꜣkś,* le troisième *Ḥpwj,* dieux extrêmement mal connus [1]. Il ressort de ces figurations en symétrie, cependant, que dieux du Nord et dieux du Sud, chez Pepi II, caractérisés par leurs respectives chapelles, étaient séparés et mis en séries parallèles.

Il faut voir, enfin, ce qu'il en est d'une autre représentation encore, insérée dans diverses compositions funéraires de la période thébaine mais très remarquablement, surtout, dans le grand tableau de *fête sed* trouvé jadis à Memphis. Très ancien [2], attribué d'abord à la XIIe dynastie — le nom du roi y est laissé en blanc dans le cadre du nom d'Horus — le monument fut mieux daté, à la suite de la découverte des tableaux analogues de *Ḏśr* à Saqqarah, et l'on reconnaît, aujourd'hui, qu'il est de l'époque de *Ḏśr* même [3]. Or on y remarque une marche du roi coiffé de la *couronne rouge,* ayant en face de lui et s'acheminant, précédé de la grande enseigne du chacal et d'une enseigne plus basse, vers la place de *Ḏbꜥ-wt,* le vieux nom de Bouto, le chemin de cette procession figuré en la forme d'une route au tracé ondulé, bordé d'arbres — le prototype archaïque du signe —, encadrée de chaque côté par des rangées de grands palmiers dans les intervalles desquelles s'insèrent régulièrement, entre chaque arbre et le suivant, de belles chapelles [4] du dessin que nous connaissons dans la même fonction aux tableaux semblables. La procession représentée ici, toutefois, étant *de Basse Egypte* en conditions surabondamment explicites, on ne saurait tirer argument de la présence de ces chapelles en figure de l'édifice du Nord le long de la route, pour y voir la représentation des *demeures divines* en général, installées sur le passage.

(1) *Pyr.* 452 : en allitération avec . Pour ces trois divinités en succession assez souvent aux diverses époques, voir Kees dans *Ä.Z.,* LXXVII (1941), p. 24-27 et *Götterglaube* (1941), p. 100 ; et voir ci-après, chap. VI, note annexe III.

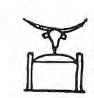
(2) Petrie, *Palace of Apries* (*Memphis II*) (1909), pl. II, VI, VIII, IX, p. 8-11 ; Mogensen, *La collection égyptienne Ny Carlsberg,* A. 703, texte p. 303 et pl. CII. La dalle de Copenhague est très raccommodée, figurée complètement d'après les nombreux fragments de divers ensembles similaires qu'on trouve dans la publication de Petrie. Se reporter à cette publication première, *loc. cit.,* pour l'état vrai.

(3) Mogensen, *loc. cit.,* p. 304-305, avec bibliographie antérieure.

(4) La même représentation de route ondulée, entre deux rangées d'arbres avec chapelles intercalaires, se retrouve, très simplifiée quant au trait mais complète en tous détails, aux deux plaquettes de l'Horus *Ḏr,* identiquement rédigées et composées (Abydos et Saqqarah), que nous expliquerons ailleurs (voir chap. XIII ci-après, et chap. XIV).

Pour cette interprétation générale de la figure en «chapelle», par delà sa signification de première étendue de «sanctuaire d'un dieu de Basse Egypte», nous ne trouvons rien en somme dans les tableaux de la fête royale à l'Ancien Empire, de la IIIe dynastie à la VIe ; il nous reste en main seulement les faits de rencontre du signe déterminant certains groupes de chapelles en collectif, particulièrement en déterminatif duel, pour les deux *itr·t* ou les «deux chapelles» *ddb·tj,* ou bien déterminant chacune des deux *itr·t* côte à côte, le tout dans un certain nombre de textes des Pyramides, du M. E. et de la XVIIIe dynastie.

Il faut joindre à cela, enfin, un petit nombre de figurations de sanctuaires composées avec le même signe aux montants verticaux encadrant, en haut, le toit bombé, celui-ci enrichi d'une figure supplémentaire, dieu ou fétiche, plantée sur le sommet du toit par la base d'une hampe ou perche. Une de ces figures se rencontre dans un ensemble à quoi nous reviendrons, sur les plaquettes bien connues d'Abydos au nom de l'Horus *ꜥḥꜣ* [1] ; elle comporte la représentation du parvis surélevé, comme au sanctuaire de Neit qu'on voit au registre supérieur, aboutissant en son point arrière, à droite, à la chapelle, celle qu'on vient de dire, aux montants latéraux encadrant le toit bombé, que surmonte une figure d'oiseau plantée sur une jambe verticale. Il serait difficile de rien tirer immédiatement de cet énigmatique idéogramme. Une composition similaire avec le même dessin de chapelle, par bonheur, est extrêmement bien connue, celle du signe qui sert à écrire, à toute époque, le nom de *Šd·t,* la capitale du Fayoum, et du sanctuaire de Sebek-crocodile de la place [2] ; le signe



, avec une tête ou un crâne de gazelle, aux cornes longues, vu de face, implanté sur le toit convexe. Le particulier intérêt de ce complexe graphique, pour l'objet qui nous occupe, réside en ce qu'il montre la «chapelle du Nord» en fonction dans la figuration capitale d'une grande place de la Haute Egypte, et c'est le lieu d'observer que ce même nom de *Šd·t* du Fayoum peut être écrit, parfois, par la chapelle toute pure, sans la tête de gazelle [3].

Quant à cette figure de *Šd·t* en sa composition complète, elle est utile pour nous d'autre manière encore, guidant le jugement de notre œil en la détermination de l'objet que le support au toit bombé représente. Il est reconnu depuis longtemps [4]

(1) *Royal tombs* II, X, 2, XI, 2.

(2) Signe extrêmement ancien ; voir notamment *Pyr.* 1564.

(3) Papyrus géographique du Fayoum, Lanzone, *Les papyrus du lac Mœris,* pl. VIII ; cf. Jéquier dans *B.I.F.A.O.,* VI (1908), p. 33-34.

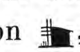
(4) Voir Maspero dans *Rec. de travaux,* XI (1889), p. 98 n. 2 ; Brugsch dans *Ä.Z.,* XXXI (1893), p. 26-27.

que nous avons là un naos en forme de cercueil, et l'on peut préciser que c'est une caisse en bois, à cause des montants d'angle en saillie vers le haut, vue *par bout* pour montrer le galbe bombé du couvercle inséré dans la saillie des montants jusqu'au contact de la cuve. Cette caisse en bois à couvercle bombé est certainement, en outre, une forme extrêmement ancienne du cercueil, son dessin servant, depuis l'origine, à déterminer le substantif *ḳrś, ḳrśw·t,* «sépulture»[1].

Tel est l'objet dont l'image représente la *ỉtr·t du Nord* de l'appareil du culte pharaonique, et généralement un sanctuaire quelconque d'une divinité du Nord, et par ailleurs encore une «chapelle divine» quelle qu'elle soit. Cette dernière signification très générale appartient à la seule figure de l'édifice du Nord, celle du Sud ne jouant pas dans la même fonction; il est bien probable que ce naos-cercueil, comme idéogramme, a été «chapelle» en général tout d'abord, avant qu'on l'empruntât pour figurer un *sanctuaire de Basse Egypte* et, très particulièrement, le *pr nw* ou *pr nsr* qui est la *ỉtr·t* de cette moitié du pays. Quant au nom général du naos-cercueil à couvercle bombé, pour dire «chapelle» de la manière la plus générale, on croit bien le trouver dans le mot *ḏdb·t* des mentions précitées de *Pyr.* 1362 et 1064.

III. LA *CHAPELLE DU SUD* :

UNE HUTTE EN CLAYONNAGE. NOM DE CETTE CONSTRUCTION. COMPOSÉS IDÉOGRAPHIQUES DANS LESQUELS ENTRE LA FIGURE

Différemment de ce qui s'est accompli pour le signe *du Nord,* celui de l'édifice *du Sud* n'a point été pris pour représenter «chapelle» en général, mais seulement un *sanctuaire de Haute Egypte,* quel qu'il soit, et dans ce domaine, particulièrement, le *pr wr* qui est la *ỉtr·t* de cette Egypte du Sud. A la signification générale a correspondu un nom commun, en Haute Egypte, pour dire «sanctuaire», «résidence divine»; le mot et le signe ne peuvent être qu'extrêmement anciens, d'après la configuration même que décèle le détail de la représentation , où l'on reconnaît la structure la plus primitive d'une édification aux temps prépharaoniques en Egypte, celle de la *hutte en clayonnage.*

Aux Pyramides, où nous savons que le signe est fréquent, la nature de la construction n'est jamais exprimée dans le dessin, qui nous montre un édicule vu par côté, couvert d'un toit incliné d'avant en arrière, la façade supportée par un sys-

(1) *Pyr.,* 474, 616, 1909, etc.

tème de montants qui dépassent la toiture et ornée, en avant des montants, d'un fronton retroussé vers le haut. Le pan latéral vu en élévation ne porte jamais d'indication de décor ou de matériaux, exactement, d'ailleurs, comme il est fait, aux mêmes inscriptions des Pyramides, pour la figure non moins fréquente de l'autre chapelle ; on observe assez souvent, seulement, quant à la chapelle du Sud au toit incliné, la figuration d'une porte dans le bas du panneau visible. Aux représentations anciennes de la période memphite, sur les confins de la IIIe dynastie et de la IVe, la figuration de cette porte latérale est omise et la paroi visible est laissée nue, comme on voit chez *Nṯr-ḫt Ḏśr* à Saqqara[1] et à Meidoum chez *Rʿ-ḥtp*[2]; parfois aussi l'on observe que cette paroi est quadrillée uniformément sur toute la surface, chez *ꜣḫt-ʿꜣ* du tombeau du Louvre et de Berlin[3], chez *Ḫꜣ-bꜣw-Skr* de Saqqarah[4]. Mais ce détail de figuration se retrouve en conditions bien meilleures, et généralement la structure et la forme de l'édicule sont données beaucoup mieux dans une série de représentations du début de la Ire dynastie, que fournissent des inscriptions de cylindres qu'on trouvera reproduites ci-après, très importantes pour l'objet qui nous occupe et que nous tenterons de lire, ainsi que la plaquette de l'Horus *ʿḥꜣ* d'Abydos (*Royal tombs* II, X, 2) dont la mention qui comporte la chapelle a déjà été examinée et reproduite ci-avant (chap. IV) pour l'intelligence des figurations architecturales à l'ancienne époque.

Sur la plaquette, la paroi de la petite construction est couverte d'un quadrillage horizontal-vertical un peu incertain, ménageant, du côté arrière, une baie de contour imprécis de même. Le trait des cylindres est beaucoup meilleur. La porte rectangulaire est formellement indiquée et encadrée, au bord dorsal du panneau visible; la paroi, dans le prolongement de la porte et au-dessus d'elle, est quadrillée, dans le plus grand nombre des cas à deux étages, à croisillon horizontal-vertical en bas et quadrillage diagonal au-dessus, une fois à quadrillage diagonal sur toute la hauteur. Plusieurs fois, en outre, l'édicule présente cette particularité singulière et, comme nous verrons, très utilement significative, que sa toiture inclinée d'avant en arrière est galbée suivant le profil de l'échine d'un long quadrupède couché, le museau pointant en avant, une longue queue pendant derrière la chapelle quadrillée jusqu'à terre. Pour l'instant et d'abord, retenons seulement l'indication du clayonnage,

(1) Textes des tableaux-niches précités des souterrains de la pyramide à degrés et du mastaba de la face sud de l'enceinte, *a* et *f;* cf. LAUER, *La pyramide à degrés* (1936), pl. XXXVII.

(2) *Medum,* pl. IX.

(3) Voir *IIe et IIIe dynasties,* pl. VI et p. 269.

(4) MURRAY, *Saqqara Mastabas,* pl. XXXIX; cf. LAUER, *La pyramide à degrés* (1936), p. 138.

de la paroi tressée en branchages ou roseaux, dont la confirmation nous est apportée textuellement, pour ainsi dire, et de manière particulièrement heureuse, par *Pyr.* 1462, où l'on voit et en variante avec *šḫ·tj,* sans doute « oiseleur ». On sait que etc., nom et action du filet de chasse ou de pêche, signifie radicalement *tisser, tresser,* de sorte que nous avons en évidence, ici, l'emploi *phonétique,* et *idéographique* encore, de notre figure de chapelle pour écrire le mot *šḫ·tj* dans le sens de « qui se réfère au treillage » ; c'est dire que ce signe de construction est essentiellement celui d'une *[cabane] en tressage, en treillage.*

Il se trouve qu'un autre texte, *Pyr.* 130, en outre, nous garde le souvenir du « palais » primitif *tressé en roseaux,* grâce au jeu d'une allitération qui parut ingénieuse, à un moment donné, entre *šḫ·t* « tresser » et *šḫ·t i͗ꜣrw* qui est le « Champ des Roseaux » bien connu. Quatre exemplaires conservés, à cette place, nous permettent de reconstituer l'histoire textuelle du passage, dont la rédaction originale — perdue — portait simplement : « Le palais (*sḥ*) de [N] est dans *šḫ·t i͗ꜣrw,* l'abondance (*ꜣgb*) de [N] est dans *šḫ·t ḥtp* ». Or dans le premier membre de phrase on s'avisa, en *šḫ·t i͗ꜣrw,* de prendre et séparer *šḫ·t* avec le sens de *tressage,* ce qui donna, en trois versions sur les quatre que nous avons, cet arrangement de provenance directe : [N] (var.) (var. diverses) « le palais de [N] est tressé en roseaux », tandis qu'en la quatrième version, la plus tardive, on devait trouver préférable de restituer le dernier terme en sa forme complète, écrivant : [N] « le palais de [N] est tressé dans *šḫ·t i͗ꜣrw* », le Champ des Roseaux. Ce palais de roseaux tressés, au pays des roseaux, éclaire bien la chapelle de Haute Egypte que tout à l'heure on voyait appelée *šḫ·tj,* le « tressage », et dont les représentations premières nous font voir la paroi clayonnée.

Cela n'est point à dire que l'objet , la *chapelle en clayonnage* de la Haute Egypte, est nommé *šḫ·tj* nécessairement. Une autre lecture du signe, un autre nom, nous est fourni par un titre dont on a quelques exemples vers la fin de la IIIe dynastie, chez *Rʿ-ḥtp* de Meidoum et chez un autre personnage des familles de Meidoum [(1)], aussi chez le *ꜣḫt-ʿꜣ* de la statue 14277 de Berlin [(2)], pour lequel on écrit également le même titre sur les belles dalles de son tombeau au Louvre, B. 1 et 2 [(3)]. Que les signes qui servent à formuler la désignation du service puissent être ordonnés à volonté de ces deux manières, cela paraît bien montrer que l'expression ainsi obtenue est un mot unique, à lire *mr·tj* sans doute, la consignation idéo-

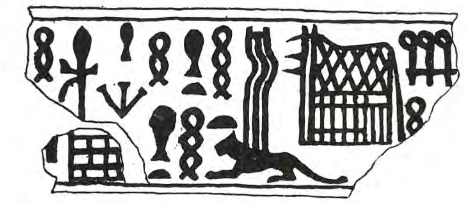
(1) Petrie, *Medum,* pl. IX, XVII.

(2) *Aeg. Insch. Berlin,* I, p. 68 ; Weill, *IIe et IIIe dynasties,* p. 272.

(3) Weill, *ib.,* pl. VI (p. 268), p. 269.



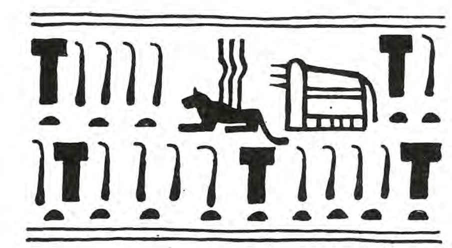
A



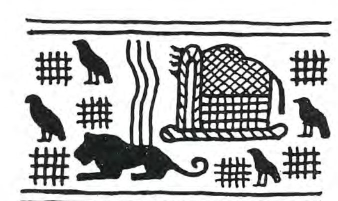
B



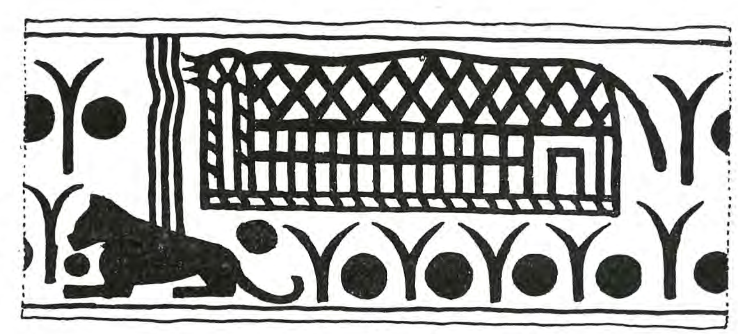
C



D



E



F

graphique de la chapelle valant ou déterminant ce même vocable. Le nom ainsi découvert s'expliquerait étymologiquement en conditions satisfaisantes, rapporté au mot connu qui désigne le *tissage* et les objets en rapport avec le tissage [1], de telle manière que la chapelle *mr·tj* serait en ce nom, encore une fois et en synonymie avec l'autre appellation *šḫ·tj*, une construction « tissée » ou « tressée ». Rappelons encore, pour l'intelligence de ce mot *mr* « tissage », le verbe de toute époque etc. « lier, attacher ensemble », à quoi se réfère, par exemple, etc. « attaches, bandes d'attache »; prenant bien en note qu'à l'époque ancienne, et expriment des syllabes très strictement homophones, comme on voit par leur emploi en superposition, dans ou , pour « aimer », courant aux *Pyr.* et ailleurs sous l'Ancien Empire, notamment aussi dans etc. (*Pyr.* 613, 646, 647) « s'attacher à quelqu'un ». Ces significations de *liaison* ou *attache* sont à la racine même des images et idées d'imbrication, entrecroisement, entrelacement, d'où les verbes divers de « tissage » et de « tressage » procèdent.

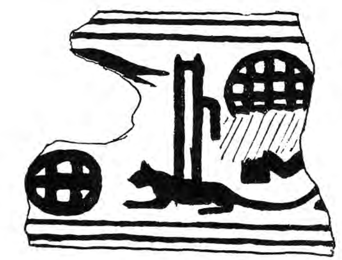
Rien de plus ne serait à dire, quant aux appellations probables de la chapelle en roseaux, si les inscriptions des cylindres archaïques dont on parlait tout à l'heure, et où la figure de la chapelle intervient régulièrement, ne nous engageaient en des considérations nouvelles.

La mention dans laquelle la figure de la chapelle est engagée se présente, dans le cas le plus fréquent dont nous reproduisons, à la page 91, six bons spécimens [2], sous forme d'une combinaison de deux signes, celui de la chapelle surmontant et « carrant » à l'arrière l'autre figure, lionne couchée à la queue allongée derrière elle ou légèrement retroussée, du type de ce même animal lorsqu'il détermine les noms de diverses déesses connues par ailleurs — le *Mḥj·t* de This et de Sebennytos (dans le titre *hk3 Mḥj·t* des IIIe et IVe dynasties), la *M3tj·t* de Deir el Gebrawi, la *P3ḫ·t* de Speos Artemidos, une certaine *Mn·t* encore — mais complétée en dessin caractéristique, ici, par l'implantation dans le dos du fauve de trois hampes verticales en

[1] *Beni-Hasan* I, pl. 29. Le même mot dans etc. « tissage de première finesse », *Mutter und Kind,* VI, 7; *Todt. Nav.,* chap. 125 (début du par. additonnel, ms. *Pb*); *Piankhi,* l. 12.

[2] Cylindre *a,* d'Abydos (Amélineau, *Fouilles* 1897-1898); Caire 11-231; *Archaic objects,* p. 48 et pl. 13. — Cylindre *b,* d'Abydos, époque de l'Horus *Ḏr* : *Royal tombs* II, pl. XVI, empreintes 115, 116, 117. — Cylindre *c,* d'Abydos (le cylindre d'ébène lui-même) : *Tombs of the Courtiers* (1925), pl. II, 1 = III, 10. — Cylindre *d,* de Saqqarah, époque de l'Horus *ʿḥ3* : Emery, *Ḥor-Aḥa* (1939), p. 26, fig. 22 (cyl. n° 10). — Cylindre *e,* même provenance et même époque : Emery, *loc. cit.,* p. 27, fig. 23 (cyl. n° 11). — Cylindre *f,* même provenance et même époque : *ib.,* p. 29, fig. 28 (cyl. n° 16), cf. de nombreuses empreintes fragmentaires du même cylindre à Négadah : Morgan, *Recherches,* II, fig. 557-561, p. 165-170 (= Caire, 11315, -16, -17, -21, -23, *Archaic Objects,* p. 67-69 *d,* pl. 15) et à Abydos (Amélineau, *Fouilles* 1897-1898) : Caire 11302, *Archaic Objects,* p. 64 et pl. 14.

faisceau parallèle, liées par le haut ensemble le plus souvent, non rectilignes de bout en bout, comme brisées en leur milieu par une ondulation courte et marquée, saillant en demi-cercle vers l'arrière, exactement pareilles toutes trois d'ailleurs, le saillant de chacune inséré dans le rentrant de celle qui suit derrière elle. Que ce détail vertical triple constitue la représentation d'un objet vertical unique, cela est certain tout d'abord du fait que le même complexe de la lionne à la queue retroussée, supportant *une seule* des hampes verticales, brisée en ondulation au milieu, sert à écrire un titre rare, mais très défini graphiquement, des confins de la IIIe dynastie et de la IVe; désignation que nous serons mieux à même de comprendre,



H



G



I

peut-être, quand le déchiffrement de l'énigme des cylindres nous aura instruits du sens et de la lecture de la figure.

Une clef pour la résolution du composé total nous est fournie par l'intervention de trois écritures en variante, celles des deux autres empreintes reproduites ci-dessus [1]. Sur le cylindre *g,* la composition diffère de celle des précédents par un détail, celui de la hampe triple plantée au dos de la lionne remplacée par la hampe semblable, mais unique, de la forme postérieure de l'Ancien Empire à laquelle on vient de faire allusion, et par une condition importante, la substitution à la

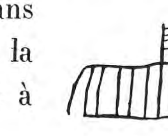
[1] Cylindres *g* et *h,* d'Abydos : *Tombs of the Courtiers,* pl. III, 16, 12. De *g,* rapprocher la composition très semblable du cylindre Petrie, *Scar. and Cylinders* (1917), n° 87. — Cylindre *i,* de Saqqarah : Emery, *loc. cit.,* p. 29, fig. 27 (cyl. n° 15).

figure de la chapelle clayonnée d'une figure abrégée ou équivalente comportant deux pieux verticaux, jumeaux sur une même embase, taillés en pointe au sommet et, comme on s'en assure mieux au dessin de *e*, fixés ensemble en haut et attachés par le milieu, à ligature pendante comme celle qu'on observe en d'autres signes de choses verticales ceinturées d'un lien, la botte verte *ḏr*, et formes similaires, en son dessin de l'Ancien Empire, l'énigmatique *ḫn* au sommet bifide, quelque peu analogue au double pieu que nous venons de rencontrer, et surtout la botte de roseaux *is*, ou autre en ses formes classiques mais accusée en tous détails dans son emploi extrêmement fréquent aux titres de la IIe et de la IIIe dynastie [1]. Dans l'inscription de *h*, le signe des pieux jumelés au lien pendant a été planté sur le dos de la lionne, en place du signe simple ou triple de la hampe brisée en ondulation au milieu, ce qui fait voir que ces diverses figurations verticales, la hampe brisée simple ou triple et les tiges droites jumelées, interchangeables comportant tout au moins une signification idéographique commune. Et comme nous avons vu d'abord, par le rapprochement de *d* avec les précédents, que le signe des pieux jumelés tenait lieu de celui de la chapelle, que chapelle, pieux jumelés et hampe verticale brisée, tout autour de la lionne ou en implantation sur le dos de la lionne, sont des figures tout au moins idéographiquement équivalentes.

Dès ce premier coup d'œil, et en attendant que la définition de chacune des images puisse être précisée, on sent bien la parenté significative possible entre *tiges* verticales *liées ensemble*, *tiges* de forme particulière uniques ou en faisceau, chapelle de clayonnage enfin, qui est un travail de *tressage de tiges*. Mais que fait parmi tous ces éléments le signe de la lionne? On devine en lui un phonétique, l'écriture syllabique du nom de l'objet. Ecriture intimement engagée, toutefois, dans les combinaisons d'idéogrammes qui l'entourent, et en telle liaison que les compositeurs, ne pouvant jucher la massive chapelle sur le dos de l'animal comme ils faisaient des sveltes assemblages de tiges verticales, n'osant point davantage asseoir la lionne sur la chapelle, dont le toit en pente fuyante ne se prêtait point à une fonction de support, accomplirent la surprenante invention d'identifier, graphiquement, l'animal et la construction ensemble, en imposant au profil de la toiture le galbe même de l'échine de la bête couchée en toute sa longueur, la queue pendant derrière jusqu'à terre, la pointe supérieure du fronton de la façade poussée en avant comme un museau

(1) *IIe et IIIe dynasties*, p. 84-86, le signe et les titres, avec références. Le signe garde sa forme originale jusqu'à la IIIe dynastie, s'émousse quelque peu à Meidoum, puis s'altère au cours de l'Ancien Empire, épointé latéralement en haut quelquefois, ou privé de la ligature pendante, tout en faisant reconnaître qu'il est une botte liée.

de l'animal évoqué sous la ligne haute. C'est ce qu'on voit aux tracés de *b* et *c*, et aussi au remarquable graffito d'El-Kab reproduit ci-contre (*k*) [1], dans lequel on croit si bien sentir l'« intention » du fauve incorporé à la chapelle, le mufle en pointe, la queue expressément indiquée à l'arrière.

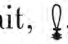
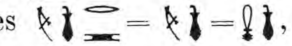


K

Il est ainsi posé et exprimé que la lionne et la chapelle, sont, *graphiquement*, la même chose, c'est-à-dire que les deux objets sont synonymes, que leurs deux noms sont homophones dans la mesure, tout au moins, où le système de l'écriture phonétique exige cette homophonie pour que le signe de l'un, jouant en «syllabique», puisse servir à écrire le nom de l'autre. Cela impose une lecture pour le signe de la lionne si le nom de la chapelle est connu, ce qui est le cas si à l'époque de nos cylindres elle s'appelle déjà *mr·tj* comme aux tombeaux du stade de Meidoum où nous avons trouvé cette appellation écrite. Or l'une des inscriptions vues ci-dessus paraît bien fournir la vérification de la lecture, celle de *h*, où, au-dessus de la tête de la lionne, de front avec les idéogrammes verticaux, on trouve le signe du ciseau *mr*, deux fois, le signe en sa forme originale archaïque, dissymétrique, les deux figures jumelles dessinées face à face en symétrie : le groupe devant être lu *mr·tj* bien probablement, c'est l'expression phonétique de l'objet, en réduplication si le signe de la lionne le comporte déjà, qu'on retrouve ainsi à cette place. Et voici une vérification supplémentaire, très bienvenue, que nous apporte la dernière des compositions que nous avons sous les yeux, celle de notre cylindre *i* de Saqqarah : il n'y a là, en « légende » au groupe toujours le même, que le mot, répété un grand nombre de fois, soit, à ce qu'il semble tout à fait, le verbe même etc. « lier, attacher » auquel nous nous référions un peu plus haut, dans son écriture des temps classiques même.

Quant à la *lionne* du groupe que nous analysons, porte-t-elle donc le nom de *mr·tj*? On ne connaît point de lionne ainsi appelée, mais dans la langue classique la désignation générique du lion est etc. *mꜣj* (idéogr.), etc. *mꜣj·t* pour la lionne, et il est loisible d'admettre, nous voici même conduits à nécessairement admettre qu'au temps de nos cylindres, en sa forme première, le vocable féminin était *mrj·t* et qu'il devint *mꜣj·t* par dégradation ultérieure. On sait bien que le ꜣ «n'est souvent que le vestige d'une consonne antérieure, conservée dans le sémitique», et que «le *r*, en beaucoup de mots, est disparu de bonne heure, dégénéré en ꜣ : *ḏr·t* « main », en forme secondaire *ḏꜣ·t*, ou bien dégénéré en *j* . . . » [2];

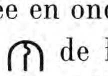
(1) *P. S. B. A.*, XXV (1903), p. 371, et Capart, *Débuts de l'art*, p. 215.
(2) Erman, *Gr.*4, § 91, 106-107.

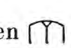
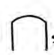
nous ajoutons que cette dégénérescence du *r* s'observe précisément bien dans des mots de construction *mr* comme celui qui nous intéresse, notamment celui qu'on écrit par l'idéogramme du vase à lait, , un signe qui représente le « vase à lait » *mr* avant d'être spécialisé dans la fonction phonétique pour écrire le vocable « comme », *mr* à l'origine ( etc., ,  etc., *Pyr.* et A. E.) avant sa forme *mj* classique (cf. les variantes graphiques , verbe *mr*, en *Pyr.* 613, 646, 647).

Une fois découvert ainsi que cette lionne à queue allongée, *mrj·t* de la langue archaïque, sert à écrire le nom de la chapelle en clayonnage *mr·tj*, il reste à expliquer la fonction des autres idéogrammes qui interviennent dans l'écriture du mot sur nos cylindres. Pour chacun des deux nous devons demander s'il sert comme phonétique, c'est-à-dire si l'objet qu'il figure est homonyme, en surabondance, avec la chapelle et la lionne, ou s'il est là seulement comme idéogramme, en « déterminatif » à la manière ordinaire.

Le signe des deux tiges verticales pointues, liées ensemble, est assez difficile à identifier. On ne peut que noter la possibilité, en cette figure, de la botte à ligature pendante (phon. *is*) en son dessin archaïque que nous rappelions tout à l'heure, ou bien du *ḥn* bifide à ligature pendante, observant que le verbe *ḥn*, écrit par ce signe, peut vouloir dire *fermer, barrer, enclore,* et que c'est aussi, à ce qu'il semble, un mot pour *réceptacle;* d'où il ressort que dans les combinaisons graphiques de nos cylindres, le signe similaire est très probablement « déterminatif », en expression de l'idée de *chambre close* ou de l'idée de *tiges liées ensemble.* Pour l'autre signe, celui de la hampe rompue en son milieu par ondulation, nous sommes en mesure de reconnaître, assez heureusement et précisément, qu'il est en rapport de signification idéographique avec les choses mêmes du clayonnage.

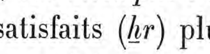
Observons d'abord qu'il n'y a point à distinguer, pour l'interprétation essentielle de la figure, entre cette hampe rompue unique et la même quand elle est triple, cette dernière combinaison évoquant une fois de plus, seulement, l'idée de *tiges multiples assemblées*; outre quoi et d'abord, il faut savoir ce que représente et signifie la tige rompue elle-même.

Le secret nous en est donné par la rencontre de cette tige, incurvée en ondulation au milieu, dans le complexe graphique constitué par certain signe  de l'Ancien Empire qui détermine le verbe  ou intervient comme syllabique dans l'écriture du vocable [1]. Le verbe *ʿrḳ* signifie le plus souvent « compléter », « accomplir »,

[1] Signe simplifié, à l'époque tardive, en  ou , voir *Wörterbuch,* I, p. 212-213.

par extension figurée, peut-être, « jurer », mais aussi « attacher », « bande d'attache », à quoi se réfèrent les déterminations d'orthographe classique de , , etc. Mais le mot signifie aussi « courber », « infléchir », qui, en superposition avec le sens d'« attacher ensemble », est celui qu'exprime l'idéogramme précité de l'époque ancienne, une tige rompue, tordue par le milieu, et une tige incurvée en demi-cercle, ligaturées ensemble au point de rencontre. Le mot écrit avec ce syllabique ou déterminatif se rencontre en diverses acceptions :

 (*Pyr.* 1369, version P) « Tu viens, rassasié et *accompli* . . . »; altéré en stade ultérieur, peut-être, en la forme :

 (*Pyr.* 2017, version N) « Viennent à toi les rassasiés, les *accomplis* . . . » ou bien « les rassasiés *courbés* en salutations »; « Vos palais sont satisfaits (*ḥr*) plus que [N]  etc., en sa perfection accomplie lors de son arrivée . . . » (*Pyr.* 415);

« Ta barque,  (var. )  que t'ont construite (litt. *cousue, attachée*) les dieux de Bouto, que t'ont *courbée-attachée* les dieux de l'Orient . . . » (*Pyr.* 1209).

Cette dernière phrase fait lumineusement ressortir le sens précis de *ʿrḳ* dans l'acception de « construire », par sa situation d'équivalence en parallélisme avec *šp* « construire une barque », qui veut dire en principe « assembler en attachant ensemble », et aussi des « liens » de cuir ou de corde, et se réfère d'origine à la construction de barques *en bottes de roseaux.* L'autre verbe *ʿrḳ,* écrit comme nous le voyons, a la signification très voisine de « faire un travail en tiges de roseaux, *courbées et attachées* ensemble ».

Qu'est-ce donc au juste, en ces conditions, que la hampe rompue en ondulation au milieu, qui constitue la moitié du signe? Il semble bien que son tracé représente le roseau, la tige, de branchage tordue par le milieu, pour la briser et plier sans aller jusqu'à la section des fibres, comme il est nécessaire dans la mise en œuvre du branchage pour toute confection de bottelage ou de paroi en tiges entrelacées [1].

Il se pose alors la question de la valeur, phonétique ou représentative, de ce signe de hampe tordue quand il figure seul, sans la tige incurvée en demi-cercle, comme il a lieu sur les cylindres du début de la Ire dynastie. En situation d'idéogramme isolé, il faudrait le lire *ʿrḳ* bien probablement. Par contre, accompagné d'autres idéogrammes ou phonétiques, dans le mot qui nous occupe aux cylindres et dont la lecture, obtenue par ailleurs, est toute différente, on ne peut le considérer que comme un déterminatif supplémentaire, contribuant aux images et notions totales de la « chapelle en

[1] *Gabionnages, fascinages, clayonnages,* tous travaux bien connus du sapeur-mineur, et dont nos instructions spéciales décrivent l'exécution en minutieux détail.

clayonnage» par la particulière spécification de «tige tordue pour le tressage» ou, dans le cas de la figuration plurielle, «tiges tordues pour tressage-assemblage».

Voici maintenant un exemple de l'autre cas, celui de la hampe tordue se présentant en fonction d'idéogramme isolé, privé du «complément phonétique» de la lionne qui, sur tous les cylindres qu'on vient d'étudier, assurait la lecture. Le monument qui nous l'apporte, de la même époque, est un beau cylindre en ébène incisé, d'Abydos [1], dont une section de l'inscription déroulée est reproduite ci-contre. Très énigmatique au premier coup d'œil, la composition laisse séparer un nom de personne *Gm-ʿnḫ* qui est celui du propriétaire du cylindre — on connaît au moins un autre *Gm-ʿnḫ*, au nom écrit de même, des temps de la fin de l'Ancien Empire [2] — et le groupe de la hampe interrompue en ondulation et répétée en couple, idéogramme central, sans nul doute, du vocable désignant le service. D'après ce que nous avons appris de la représentation du signe, le sens est toujours, fort certainement, celui de «travail en clayonnage»; d'autant que le groupe des tiges verticales jumelles est étroitement serré surmonté, et encadré par un large signe de croisillon dans lequel on serait tenté de reconnaître l'idéogramme de Neit, mais qui pourrait aussi représenter l'*attache* et compléter, avec le groupe des tiges, la combinaison idéographique même que fournissait l'idéogramme ancien que l'on considérait plus haut, celui des fabrications *courbées, attachées* et *tressées*. Mais ce dernier composé, on l'a vu, sert à écrire le verbe *ʿrḳ* et doit être lu de la sorte; ne faut-il pas en conséquence lire *ʿrḳ* aussi, sur le cylindre que nous déchiffrons ici, ou bien est-il permis d'y retrouver *mr·tj* comme aux inscriptions des autres? On voit l'indécision, dont nous ne sommes point tirés par l'intervention, en multiplicité égale à celle du croisillon, d'un autre déterminatif-idéogramme encore, celui du disque quadrillé. Il est très remarquable, d'ailleurs, que ce même idéogramme du disque quadrillé se retrouve sur l'un de nos cylindres à la lionne, *e* de nos reproductions, tenant lieu, dirait-on, de la *chapelle en clayonnage* du type de *a-b-c*, le substituant en une sorte de simplification graphique.



Au cylindre *l* on traduit complètement, en somme : «[L'officier des] construc-

[1] *Royal tombs* II, pl. V, 11, fragment du cylindre retrouvé par Petrie, dans le grand tombeau du temps de *Dr*; un autre fragment du même objet, auparavant recueilli par Amélineau, est à Berlin, n° 18059 : Scharff, *Die Altertümer* etc., pl. 27, n° 149.

[2] Stèle Berlin 1151, *Aeg. Insch. Berlin*, I, p. 47 = *Ausf. Verzeichniss* (1899), p. 61. Le nom est rare; sous la forme *Gm-n-ʿnḫ* on le trouve plus souvent.

tions en clayonnage, *Gm-ʿnḫ*»; que le nom du service soit à lire *mr·tj*, ou bien *ʿrḳ*, on ne voit point de moyen de le savoir, mais il n'en doit résulter pour la signification aucune incertitude.

IV. *TAILLEUR DE CLAYONNAGES* AU COURS DE LA PÉRIODE MEMPHITE

Passé le temps des cylindres du début de la Ire dynastie, et dans l'état présent de la documentation, il nous faut attendre les beaux monuments des confins de la IIIe dynastie et de la IVe pour voir reparaître la caractéristique figure de la lionne à la queue retroussée, portant au milieu de l'échine la tige verticale interrompue en ondulation. Cette figure est l'élément capital d'un titre d'offre qui se présente en forme très arrêtée dans tous les exemples, en petit nombre d'ailleurs, que nous en avons.

Ḥsj-Rʿ, sur les célèbres panneaux de bois de sa chapelle, est , le même titre consigné sur les cinq panneaux [1] en disposition invariable, sauf qu'une fois sur les cinq, le inférieur est passé en tête. Notons, pour n'y plus revenir, que ce final accompagne la lionne, dans la rédaction complète des cylindres archaïques, au moins une fois, au cylindre *c* de notre description antérieure. C'est indubitablement la même appellation que nous avons ici, plus sobrement écrite, mais à comprendre, en raison de la similitude et de l'extrême particularité des choses, de la même manière, le phonétique de la lionne, à lire *mr·tj*, déterminé par la tige tordue du «tressage» dont l'image est jugée suffisante pour rappeler le sens de «construction en clayonnage». Au-dessus, cependant, un nouveau signe en plus, le signe de la hache en sa forme archaïque; en liaison de signification et de lecture très étroite avec le groupe qu'il surmonte, comme il ressortira évidemment des autres textes où la même rédaction figure et dans lesquels la hache est posée sur la tête même de la tige verticale, donc incorporée, par graphie explicite, dans l'exprimé complexe d'un seul vocable.

Quoi qu'il doive être de la lecture, le titre ne peut signifier autre chose que «tailleur (*coupeur, hacheur*) des constructions *mr·tj*», c'est-à-dire constructeur des petits édifices religieux du type consacré en clayonnage, et peut-être des constructions clayonnées en général. L'appellation exprimée par la hache n'est point spécialement réservée à ce titre; tout au contraire on la trouve dans de nombreuses et fréquentes désignations de fonctions royales, à l'Ancien Empire, que nous passerons en revue en un subséquent chapitre. Notons seulement ici que *Ḥsj-Rʿ*, de front

[1] *IIe et IIIe dynasties*, pl. III (p. 231).

13.

avec la qualité qu'on vient de voir et de manière aussi régulière, affiche celle de , qu'il faut bien interpréter en « royal *charpentier* et scribe », réservant à « charpentier », par prudente conjecture, la possibilité de désigner toute spécialité qui viendrait à être indiquée dans le domaine du travail du bois. L'appellation ainsi écrite est bien connue à la même époque et plus tard. Elle figure notamment dans la titulature d'un remarquable objet découvert à Byblos [(1)] et dans celle d'une belle stèle de la IVe dynastie [(2)] dont les propriétaires avaient en commun, avec *Ḥsj-Rʿ*, les plus singuliers et rares de ses titres, parmi lesquels nous évoquerons seulement ici, outre qu'on vient de dire, en cette rédaction parfaitement claire, le titre de la lionne et à la tige rompue qui nous occupe, écrit ici , la hache en appui sur le sommet de la tige comme on l'annonçait tout à l'heure. L'artifice graphique qui soude ainsi trois figures en un idéogramme complexe, mais ostensiblement unique, exprime que le terme correspondant, dans la langue, consiste en un mot unique de même, dont les divers éléments de la figure complexe, chacun pour son compte, apportent le formulé phonétique, ou bien la détermination totale, ou bien telles déterminations partielles se complétant réciproquement. Etant donné ce que nous savons déjà, lecture et interprétation sont toutes faites ; il faut lire *mr·tj* et comprendre le mot en adjectif masculin, « celui des chapelles de roseaux *mr·tj* », plus précisément, d'après le déterminatif supérieur, celui qui *coupe, taille* les constructions de ce genre.

Même titre encore, tout pareillement écrit, les trois éléments de l'idéogramme complexe soudés ensemble, chez le *Mrj* de la fin de la IIIe dynastie, connu par les beaux fragments de sa chapelle au Louvre [(3)], où l'on trouve l'appellation en contact avec comme chez les prédécesseurs ; et le même ensemble de titres enfin une autre fois sous l'Ancien Empire, l'idéogramme complexe à la lionne avec : si la copie de Mariette est exacte [(4)] on a là une forme , sans la hampe de liaison, à comprendre, peut-être, en un formulé de deux vocables, « constructeur (*coupeur, tailleur*) des chapelles *mr·tj* ». L'appellation, comme on voit, semble décidément exprimer une capacité, un office particulier et spécial à côté de la fonction plus étendue de « charpentier royal » que possède, dans tous les cas que l'on vient de voir, le même haut fonctionnaire.

(1) Disque d'offrandes en albâtre : Montet dans *Kêmi* I (1928), p. 84-85.

(2) H. E. Lutz, *Egyptian Tomb-Steles.... Mus. of Anthr. and Ethn. of the Univ. of California*, pl. I; Boreux, *Trois œuvres égyptiennes de la collection Atherton Curtis*, dans *Mon. Piot*, XXXVIII (1941), fig. 4.

(3) Louvre B 49 *a* et 49 *b*, voir *IIe et IIIe dynasties*, p. 300-301. Un autre fragment de grand panneau de la même chapelle, avec le titre qui nous intéresse, toujours écrit de même (Weill dans *Sphinx*, XV (1911), p. 6-7), a rejoint, au Louvre, les morceaux apparentés.

(4) *Mastabas*, p. 303.

CHAPITRE VI

LES NOMS À LA HACHE :

CONSTRUCTEUR, ARCHITECTE, SCULPTEUR

Au précédent chapitre, le signe de la *hache à tailler* nous est apparu, sous la IIIe dynastie et au début de la IVe, complétant le vieil idéogramme déjà complexe de la lionne à la queue allongée portant sur son dos, implantée, la tige rompue au milieu, — *mr·tj*, « chapelle en branchage tressé », « constructeur d'édifices en branchage taillé et tressé » ; titre en voisinage, dans le plus grand nombre des cas, avec l'appellation plus immédiatement claire ou , dont le sens pourrait être « scribe royal des coupes de bois » ou « des travaux royaux en branchage taillé ». La hache, à cette époque, est invariablement représentée avec un long manche courbe, l'organe tranchant inséré à l'extrémité et *du côté concave*, en telle disposition que pour frapper, le coupeur devait lancer le coup en tenant *la concavité du manche en avant* : organisation paradoxale au regard de l'expérience de nos mains et de nos yeux, outil surprenant à l'égal de tant de ciseaux, de massues, de lames de taille, d'instruments et d'armes dont le dessin égyptien et les modèles nous livrent les formes et que nous ne saurions pas « tenir ». Il est remarquable, toutefois, que cette hache à bois archaïque à manche incurvé n'avait pas été telle à l'origine. Le titre précité, relatif aux « travaux royaux à la hache », est rencontré chez deux des rois de la deuxième moitié de la Ire dynastie, les Horus et , généralement écrit « double hacheur royal », et toujours dans les inscriptions de *plaquettes-étiquettes* mentionnant des lots de certaines essences végétales , à propos, desdites substances sans nul doute et dans la titulature de l'officier par qui la plaquette est rédigée et signée. Les textes en question sont en assez petit nombre :

1. Sur une belle plaquette de l'Horus , étiquetant une *essence* particulièrement désignée mais difficile à reconnaître [(1)], l'officier porte le titre « double hacheur de la Maison Royale » ;

(1) *Royal tombs* I, XII, 1 = XVII, 26.

2. Sur une autre plaquette du même roi et du même officier, fragmentaire mais où la mention de certaine *essence* est reconnaissable [1], le titre du fonctionnaire est écrit simplement.

3. Plusieurs plaquettes de l'Horus sont afférentes à des lots des *deux essences* bien connues aux listes de l'Ancien Empire, de *Libye* et *de sapin*, désignées là, collectivement, par le mot et en quantités spécifiées [2]; le fonctionnaire, le *chancelier du Nord*, connu, outre les plaquettes, par un nombre important de cylindres du même règne, est appelé, sur ces plaquettes des *deux essences*, à comprendre, semble-t-il bien : « double hacheur royal du Palais royal, [dans le] service d'or (?) du hachage et du pilonnage », ces deux derniers accomplissements étant des opérations de la fabrication même des essences végétales visées par les étiquettes, comme il est assez évident et comme le confirment des variantes de formulé qui introduisent la désignation de l'*essence* dans le cadre où est nommé ledit service du broyage, et [3], se complètant l'une l'autre, sans doute, en « service d'or (?) du hachage et du foulage des essences ».

Les deux idéogrammes du « hachage » et du « pilonnage » sont accessibles à la lecture. Nous viendrons, ci-après, à la lecture du signe de la hache; quant au signe de l'homme debout pilonnant dans un grand mortier, sa lecture nous est livrée, en détail phonétique, par une dernière forme de rédaction du titre « hacheur royal » qu'il faut citer ici, celle de :

4. Deux plaquettes de l'officier, *Nfr* ou *Nfr·f*, du règne de l'Horus, étiquetant, l'une, de l'*essence* [4], qui est une des sept essences du tableau classique de l'Ancien Empire, l'autre, une *essence* moins connue [5] qui n'est

[1] *Royal tombs*, I, VIII, 5 = *Abydos* I, XI, 9.

[2] *Royal tombs* I, XI, 14 = XV, 16 (fragments d'autres très semblables : XI, 4 = XV, 18; XI, 10 = XIV, 10 et surtout *Abydos* I, XI, 7); inscription presque identique sur l'autre plaquette entière (en bois, écrite à l'encre) Amélineau, *Nouv. fouilles* IV, XXXVII, 3 (= Legge dans *P. S. B. A.*, XXIX, pl. p. 154, n° 8).

[3] Ces mentions déjà réunies par nous, à propos des évocations de la nature *dorée* d'un service royal, dans *Revue de l'Egypte ancienne*, II (1928), p. 117. On notera que le pictogramme du *pilonnage* paraît encore, sur d'autres plaquettes-étiquettes d'*essences*, dans une scène à deux personnages qu'on trouve chez l'Horus (*Royal tombs* I, X, 10 = XIII, 5) et chez l'Horus (plaquette de Negadah).

[4] *Royal tombs* II, VIII, 3 = XII, 6.

[5] *Royal tombs* II, VIII, 2 = *Abydos* I, XI, 11.

rencontrée par ailleurs, à notre connaissance, que chez la célèbre dame *Nfr·t* de Meïdoum, son nom écrit. Sur ces deux plaquettes, la titulature de l'officier, en liaison avec les mentions générales de service qui précèdent, porte : « double hacheur royal [dans le] service du pilonnage », le dernier mot écrit en toutes lettres, comme on voit, *it*, évidemment le mot classique (, etc. aux *Pyr.*), « fouler » [1].

Passée la Ire dynastie, la forme de titulature « double hacheur » disparaît complètement, et l'on ne retrouvera plus l'appellation, dans les nombreux titres où elle figure aux temps subséquents de l'Ancien Empire, qu'écrite par la hache simple. Disparaît aussi, à ce qu'il semble, la forme primitive de hache à manche droit, parfois légèrement incurvé en arrière. Une fois encore, cependant, chez l'Horus *Ntr-ḫt* de la IIIe dynastie, dans le tableau quelque peu désordonné et sculpté grossièrement que ses officiers laissèrent dans la montagne sinaïtique [2], on voit l'un d'eux appelé « hacheur royal ». Mais dès cette époque, la hache à manche incurvé en avant a prévalu, comme on a vu précédemment et comme il ressort d'autres titres, notamment chez le *Ḥ'-b3w-Skr* de la célèbre stèle de Saqqarah aujourd'hui, au musée du Caire, qui est « hacheur » d'Anubis en l'une et l'autre de ses deux formes [3]. Notons immédiatement qu'à l'Ancien Empire, de même que « hacheur royal », un officier peut être « hacheur divin » en général, [4]. On trouve aussi quelquefois chez l'Horus *Ntr-ḫt* lui-même, plus tard à l'Ancien Empire et au Moyen Empire, « hacheur de *Nḫn* » [5].

L'officier royal signataire de la confection et de l'approvisionnement des essences végétales, sur les plaquettes de la Ire dynastie qu'on a vues, y mentionne sa fonction de « hacheur » en une forme de dignité cérémonielle qui surprendrait, si l'on ne savait que la même manière de dire et d'écrire est pratiquée, à l'Ancien Empire, pour la désignation de tous offices relatifs au travail du bois et à la construction en

[1] Ce « château du pilonnage » conservé, en écriture identique, dans une formule des Pyramides, et le mot *it* lui-même, « pilonnage », dans d'autres textes de la Ire dynastie : voir la *Note annexe* I au présent chapitre.

[2] Weill, *IIe et IIIe dynasties*, p. 128.

[3] *Mastabas*, p. 74-77 et Murray, *Saqqara Mastabas*, pl. I. Le même titre sacerdotal auprès d'Anubis, chez le même personnage, est écrit simplement sur un autre fragment de sa chapelle (Weill dans *Sphinx*, XV [1911], p. 2) également au musée du Caire.

[4] *Mastabas*, p. 203, deux personnages de la famille de la stèle.

[5] Voir Lauer, *La pyramide à degrés* (1936), p. 53 et n. 2, intéressante collection de références, à quoi l'on ajoutera celle du fragment de l'Ancien Empire donné par Lauer dans *Ann. du Service*, XXXVII (1937), p. 109-110.

bois. Nous connaissons déjà l'idéogramme complexe — la *hache,* la *baguette tordue* et un phonétique *lionne* — pour écrire *mr·tj* « artisan des clayonnages ». Or, le célèbre *Rˁ-ḥtp* de Medum est [1], bien probablement fabricant, « coupeur, tailleur » des cannes de cérémonies à glands, *ꜣmś,* connues à toute époque, et le même titre est porté par un autre grand personnage d'époque très voisine, le prêtre *ˁnḫ* des statues D. 93 de Leyde et A. 39 du Louvre, sur la statue du Louvre [2] et , dans l'inscription d'un de ses cylindres, qui est du temps de *Nṯr-ḫt-Ḏśr* [4]. De la même époque sans nul doute est encore un autre personnage, celui de la statue 70 *a* du Br. Museum, un officier *ˁnḫw-wṯs* exerçant la fonction de « tailleur de barques » [4], appellation qu'on retrouve plus tard quelquefois sous l'Ancien Empire [5] et le Moyen Empire [6].

Très rare sous cette forme de rédaction, ce titre paraît être foncièrement le même, comme on va voir, qu'un autre titre introduit par le signe de la hache et dont on connaît deux exemples en plein Ancien Empire classique :



Une fois reconnu que le mot qui suit la hache est le nom de la assez souvent rencontrée encore au Nouvel Empire, mais surtout à l'Ancien Empire avec pour déterminatif un signe de la forme , ou , ou triangulaire pointu ou bien , on enregistre immédiatement la mention de la même *wḫr·t* dans l'inscription d'un cylindre d'office de la reine *N-mꜣˁ·t-Ḥp,* de la fin de la IIe dynastie ou du début de la IIIe, où l'on trouve [9], bien isolée, l'indication du service « sceau de la *wḫr·t* »,

[1] *Medum,* X, deux fois, et l'inscription de droite de la statue bien connue.

[2] *IIe et IIIe dynasties,* p. 182 et pl. II.

[3] *Mahasna and Bêt-Khallâf,* cylindre K 5, 7 ; *IIe et IIIe dynasties,* p. 180. — En note annexe à la fin du présent chapitre, nous traiterons des légendes des statues et du cylindre et de leur appartenance commune, très probablement, à une même personne.

[4] Cette statue dans *IIe et IIIe dynasties,* p. 256 et pl. I (frontispice) ; depuis lors chez Budge, plusieurs fois : *A Guide (Sculpture)* (1909), p. 2 ; *Egyptian sculptures in the Br. Museum* (1914), pl. I ; *Hierogl. texts* etc., VI (1922), pl. 19. Encore chez Scharff, *Grundzüge der äg. Vorgeschichte* (1927), pl. 14, *a.*

[5] Davies, *Sheikh Said,* pl. 28.

[6] Caire n° 20.528.

[7] *Śšm-nfr* chez Davies, *Ptahhetep and Akhethetep,* II, pl. 33.

[8] *Nḫt-sꜣ·ś* dans *Mastabas,* p. 366.

[9] *IIe et IIIe dynasties,* p. 88 (= *Royal tombs* II, XXIV, n° 210, etc., etc.), l'une des deux empreintes de cylindres au nom de la reine que l'on possède, celle qui provient de la tombe d'Abydos du temps de *Ḫˁ-śḫm·wj,* l'autre empreinte provenant d'une tombe de Bêt-Khallâf du temps de *Nṯr-ḫt.* Il est remarqué

l'ensemble du texte, complètement expliqué dès lors, donnant : « Sceau de la *wḫr·t* de la Mère d'enfant royal, celle qui prescrit toutes choses faites pour elle [1], *N-mꜣˁ·t-Ḥp* ». Quant à ce que désigne le nom de *wḫr·t* ainsi écrit, on le sait assez précisément par ailleurs [2], c'est la *menuiserie* en général et le plus souvent la *construction de bateaux,* et comme appellation d'une place, le *chantier de construction* des barques. Au Nouvel Empire, l'écriture du mot a laissé tomber le trop spécial idéogramme ou déterminatif primitif du triangle [3]. Sous l'Ancien Empire, le chef du travail en question est appelé (ou bien , ou) [4] ; chez *Mrrwkꜣ* on voit le défunt assistant à la construction de deux barques, « deux barques en charpente [5], faites pour lui afin d'aborder, au moyen d'elles, en l'Occident favorable, par les chefs du *chantier de construction* de son domaine [6] ». Le même tableau à Medum chez *Rˁ-ḥtp,* regardant menuiser et construire une barque :

depuis longtemps que dans l'inscription d'Abydos, la première en date, la dame est appelée « mère d'enfant royal », tandis que sa titulature subséquente de Bêt-Khallâf la montre promue à la qualité de « mère du Roi du Sud et du Nord », ce qui suggère de manière assez insistante que cette reine, épouse secondaire au harem de *Ḫˁ-śḫm·wj,* aurait mis au monde celui qui devait être, en succession, l'Horus *Nṯr-ḫt.* Ainsi seraient précisées, et la position historique de la reine, et les conditions de succession historique des rois *Ḫˁ-śḫm·wj* et *Nṯr-ḫt,* le père et le fils, sur les confins de la IIe dynastie et de la IIIe. J'ai observé et déduit le voisinage immédiat des deux Pharaons depuis longtemps (*IIe et IIIe dynasties,* p. 95-96 ; *Revue de l'Egypte ancienne,* II (1928), p. 118-120), sans oser m'avancer aux propositions précises qu'on vient de lire.

[1] On connaît ce titre féminin extrêmement éminent de l'Ancien Empire, repris sous le Nouvel Empire ; voir *IIe et IIIe dynasties,* p. 88 n. 2 (avec bibliogr.) et plus tard, documentation enrichie par les récentes trouvailles de Gizeh, Junker dans *Kairo Mitteilungen,* III (1932), p. 138.

[2] Voir Montet, *Les scènes de la vie privée,* p. 300-301, 331-334.

[3] , , etc., *Harris* 1, XI, 9, *An.* 4, VIII, 6, *Lansing,* V, 2.

[4] Murray, *Saqqara mastabas,* XIV, *Der el Gebrawi* II, pl. 10 ; *Ti,* 119-120 ; de même chez *Mrrwkꜣ* d'après Montet, *loc. cit.,* p. 300.

[5] Le mot *šd* ainsi déterminé ne signifie pas forcément « bois de construction pour bateaux », comme l'interprète *Wörterbuch,* IV, p. 566. Le terme, en rapport graphiquement exprimé avec le *bois,* paraît procéder étymologiquement du verbe *šdj* « emporter », « extraire », « creuser » (d'où, comme on sait bien aussi, *fossé, cavité, outre à eau*), dans l'acception spéciale d'*emporter* lambeaux ou parties de la surface du bois ou de son intérieur pour lui donner forme. Le sens probable est donc « façonnage de bois à la coupe » (c'est-à-dire sans courber les pièces), exactement *menuiserie* ou *charpenterie.*

[6] Daressy (*Le mastaba de Mera*) dans *Mém. Inst. égyptien,* III (1898), p. 549. Légendes très semblable chez *Ti,* pl. 119-120, au-dessus du même tableau de la barque qu'on travaille : « ... une barque [faite] par les *charpentiers* du domaine ». Nous reprendrons ce texte un peu plus loin, quand se posera la question de la lecture de l'appellation écrite par le signe de la hache.

« voir *la construction de bateau* sur *le chantier* du domaine »[1]; l'expression *šd dšr* pour « construire un bateau », fort bizarre et en partie éclairée, peut-être, par le mot *šd* « bois à bateau » qu'on a vu dans le précédent passage, se retrouve telle quelle, aux *Annales* de Palerme, en deux *années* consécutives de *Śnfrw* (recto, ligne 6, nos 2 et 3), en une case-année antérieure (recto, l. 5, n° 6), et elle se rencontre sous une forme différente, les deux vocables phraséologiquement séparés, , *šd m dšr*[2].

Au point où nous sommes arrivés, nous pouvons utilement demander comment doit être lu le vocable écrit par la hache, principalement dans les titres qu'on vient de voir de « tailleur du chantier de bateau » et, tout à fait explicitement, de « tailleur de barques ». On trouve la hache à manche courbe appelée *mjb·t,* sous l'Ancien Empire[3], et le mot est probablement le même que *mjnb·t* du Moyen Empire et du Nouvel Empire[4]. Il y a apparence, on oserait presque dire qu'il y a présomption, pour l'Ancien Empire tout au moins, que ce nom de la hache est celui même qui désigne le *charpentier,* d'après les tableaux de construction de barques que nous venons de citer, où l'on trouve « frapper à la hache », deux fois, et tout à côté, surmontant diverses figures de travailleurs, les légendes « travail de frappe accompli par le *charpentier* », « la frappe du *charpentier* », « travail au ciseau accompli par le *charpentier* », et enfin « barque faite par les *charpentiers* du domaine ». D'après qui, suivant l'enchaînement d'analogies dont le sentiment s'impose, l'idéogramme du *charpentier* en ces tableaux serait à lire *mjb·w* ou *mjb·tj.* Aux temps ultérieurs, toutefois, il n'est pas possible que le nom de ce « tailleur de bois » soit lu de même, étant écrit le plus souvent ou avec *ḫ* en complément phonétique terminal. Remarquée depuis longtemps, cette écriture avait suggéré une identité vocabulaire avec un nom , *ꜣḳḫ* « hache » du Nouvel Empire, jusqu'à ce que Sethe eût signalé, en 1905, qu'on trouvait au Nouvel Empire le verbe et le substantif de « charpenter », « menuiser », avec *ḫ* final et écrits en toutes lettres, et que c'était un autre mot encore[5] : « Mon fils aimé, etc. qui m'as fait de beaux monuments *charpentés,* en

[1] *Medum,* pl. XI.

[2] « Voir *šd m dšr* », *Medum* XXV, ou *šd m dšr* tout court, *Ti* 119, au-dessus d'une barque que les ouvriers menuisent. Cf. *Wörterbuch,* V, p. 490.

[3] *Ti* 119-120.

[4] Gardiner dans *Rec. de travaux,* XXXIII (1911), p. 74-75, sur dans *Sinuhe* 134, chez Seti I, etc.

[5] Sethe, *Das Wort für « zimmern »,* dans *Ä. Z.,* 42 (1905), p. 142.

bois de choix des Echelles de sapin (*ḫtj nw ʿš*). . . »[1]; à quoi nous joindrons ici : « Sa Majesté a *charpenté,* leurs barques, sur le fleuve, en bois de sapin (*ʿš*). . . »[2], et « grands bois de grandes charpentes (?) de Sa Majesté »[3]. Une lecture *mdḫ* ressort manifestement de ces exemples. On pourrait ajouter encore que dès 1905, il n'était point besoin de l'écriture en toutes lettres pour déceler pareille lecture, étant donné qu'on trouvait le mot écrit aussi bien, par le *bandeau frontal* dont le nom est connu, en relation d'ailleurs avec le vieux mot « ceinture ».

Outre la désignation du « charpentier de barques » et celles de « charpentier royal » et « charpentier divin », nous avons vu ci-avant les noms du « tailleur de clayonnages », du « tailleur de cannes », tout formulés de fonctions nous faisant bien voir que l'appellation écrite par le signe de la hache est afférente au travail du bois et de la *construction en bois* en général. Cette constatation nous était nécessaire pour parfaitement comprendre la titulature de l'*architecte* de l'Ancien Empire, du *constructeur* de plein exercice dont on dit, en deux termes complémentaires, qu'il est l'artisan des travaux *en bois* et de ceux *en maçonnerie.* La formule est celle-ci : « préposé à tous les travaux du Roi, Royal *tailleur de bois* et *constructeur de murs* dans la Double Maison ». Elle est fréquente, par exemple, chez les personnages d'une lignée de fonctionnaires dont les quatre ou cinq générations, à Gizeh, couvrent toute la durée des derniers règnes de la Ve dynastie à la fin de la VIe [4]; celui de l'avant-dernière génération, un certain *Mrj-Rʿ Mrj-Ptḥ ʿnḫ,* a laissé au ouadi Hammâmât, sous le règne de Pepi I, plusieurs inscriptions où la même titulature de constructeur royal intégral lui appartient encore[5]. On trouve aussi, un plus ou moins long temps auparavant, la formule réduite à l'énoncé essentiel, [6], voire ramassée graphiquement plus encore, [7].

La formule s'enrichit, en d'autres cas, de caractéristique manière. Un du début de la longue famille de Gizeh qu'on vient de dire — est-ce l'ancêtre premier *Śnḏm-ib* surnommé ou bien son fils *Śnḏm-ib* surnommé ? —

[1] Thoutmès III, *Urk.* IV, 778.

[2] Toutankhamon, stèle de Karnak, l. 20; *Rec. de travaux,* XXIX (1907), p. 165.

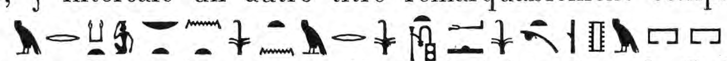
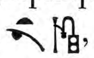
[3] Thoutmès III; *Urk.* IV, 707.

[4] Reisner et Fisher dans *Ann. du Service,* XIII (1913), p. 248-250.

[5] L. *D.* II, 115 *g* = *Urk.* I, 93 = Couyat-Montet, *Hammâmât,* n° 107, p. 74, pl. XXVII; L. *D.* II, 115 *k* = *Urk.* I, 94 = Couyat-Montet, *loc. cit.,* n° 61, p. 58.

[6] *Dbḥ-n-*[*j*] (Gizeh, règne de *Mn-kꜣw-Rʿ*), L. *D.* II, 37 *b* = *Urk.* I, 20.

[7] Borchardt, *Grabdenkmal des Königs Sahure,* II, pl. 54 et p. 122.

possède la titulature précitée de *tous travaux du Roi,* etc. . . et en même temps, répétant la formule, y intercale un autre titre remarquablement complémentaire de tout le reste :  « préposé à tous les travaux du Roi, préposé aux pièces administratives du Roi, etc. » [(1)]. Ce rédigé complet, dont le premier cité peut être considéré comme une simplification par suppression de l'élément médian, se prête à simplification d'autre manière par la suppression du premier élément ou bien du troisième. Le dernier procédé s'effectue en rigueur, comme on voit par la titulature de *Śnḏm-ib Mḥj,* le fils, qui est simplement  [(2)], et par les titulatures de son père *Śnḏm-ib 'Intj,* où les éléments  et  [(3)] peuvent être accolés en ordre quelconque et sans autre addition [(4)]. Quant au procédé consistant à supprimer le membre initial de la grande formule, il semble qu'il entraîne immédiatement le rédacteur à une contraction graphique ou réelle beaucoup plus accentuée, aboutissant à un rédigé régulier , que nous citions aux premières lignes de ce chapitre pour l'avoir déjà rencontré chez plusieurs personnages de la IIIe dynastie et du début de la IVe [(5)]. Pour expliquer le titre ainsi écrit, il faut sans nul doute en comprendre les termes de la manière la plus large, en équivalence d'acception avec la signification de la formule complète : « constructeur et administrateur royal ».

Pareille généralisation du sens du titre de la hache avait été facilitée, peut-être, par le caractère *incomplet* de l'appellation dans les conditions de sa signification primitive, conditions qui ressortent de son emploi dans la formule du « préposé à tous les travaux du Roi » que nous venons de voir. Cette formule, qui se manifeste à la IVe dynastie, est, à bien la regarder, extrêmement archaïque. Pour expliquer en clair « tous les travaux . . . », elle les distingue en deux catégories couplées ensemble, ceux de « coupe » (*à la hache*) et ceux de « construction en maçonnerie ». Qu'est-ce que cette dernière sorte de travail? *Ḳd* déterminé par le mur en assises, « construire un mur », a dû parvenir de bonne heure à exprimer la construction d'une maçonnerie quelconque, en briques ou en matériaux de pierre; mais primitivement, étymologiquement, *ḳd* est « former » un objet, le « modeler », et tout à l'origine, comme on

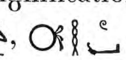
(1) *Mastabas,* p. 506-507.

(2) L. *D.* II, 75 = *Mastabas,* p. 500 = *Urk.* I, 67-68.

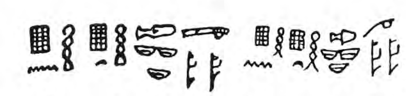
(3) *ʿn nśwt,* valeur et orthographe connues.

(4) L. *D.* II, 76 = *Urk.* I, 60.

(5) *Ḥsj-Rʿ, Mrj,* etc., voir fin du précédent chapitre. Le titre chez *Mrrwkȝ,* Daressy, *loc. cit.* dans *Mém. Inst. égyptien,* III (1898), p. 531 ; chez *Mrj-Rʿ-nfr* à Edfou, Daressy dans *Ann. du Service,* XVII (1917), p. 134.

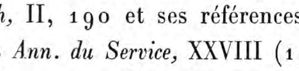
sait bien, « tourner un pot » en terre; de telle manière que lorsque le verbe vient à être employé, au premier stade, pour dire « construire », il ne peut être question que d'un mur « formé » en éléments qu'on assemble et superpose, des briques de terre le plus naturellement, peut être du pisé, un béton quelconque, mais point du tout de la pierre de taille, l'idée et l'image de la *taille de la pierre* étant extrêmement étrangères à toutes celles que le mot *ḳd,* en son acception première, a comportées [(1)]. On ne fera donc point erreur en posant que, dans ce terme de la formule, il est parlé de *maçonnerie de brique de terre.* La taille de la pierre pourrait-elle être impliquée, exprimée entre autres « coupes », par le terme complémentaire, celui à la hache? Cela serait d'ordonnance paradoxale, impossible d'ailleurs au moins en principe, au stade des significations intactes, car on ne coupe ni taille la pierre à la hache, et bien que ,  etc., *mdḥw,* de « tailleur de bois », par une extension analogue à celle dont le verbe *ḳd* a été l'objet, soit arrivé à désigner également le « tailleur de pierre », dans la langue de l'époque classique [(2)]. Mais à l'origine, sans nul doute, la « taille à la hache » de la formule est la désignation de la « construction en bois », et nous sommes en mesure alors de comprendre en précision que « tous les travaux du Roi », au sens primitif des mots employés, comprennent les *constructions en bois* et celles *en brique de terre.* La formule ainsi construite se réfère à un état de civilisation technique en lequel la *construction en pierre* et la *taille de la pierre* n'étaient pas encore inventées; c'est le stade antérieur à la IIIe dynastie.

La remontée de pareil énoncé aux temps archaïques est intéressante d'autant plus que nous avons une autre formule de « tous travaux » très différente mais comportant elle aussi le titre de la hache, et attestée à partir de la IIe dynastie. Cette autre titulature double-t-elle la première avec le même sens, exprime-t-elle autre chose et de quelle manière? Par le titre de la hache elle rentre dans le cadre des présentes analyses.

Plusieurs vases en pierre, recueillis dans les décombres de la pyramide à degrés de Saqqarah, portent inscrite, en nette et sobre facture au trait, une titulature qu'on lit [(3)] : 

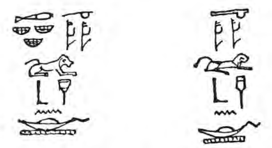
Les fouilles de Saqqarah ont bien relevé que le même texte pareillement écrit,

(1) Sur *ḳd* « construction en terre sèche », primitivement, plus tard « maçonnerie » en général, voir la *Note annexe III* au bas du présent chapitre.

(2) *Wörterbuch,* II, 190 et ses références : , etc. (Moyen Empire).

(3) Gunn dans *Ann. du Service,* XXVIII (1928), p. 165 et pl. III, 10, = Firth-Quibell, *The Step Pyramid* (1936), pl. 90, 12 ; Firth-Quibell, même ouvrage et même planche, 11, 13, cf. 14.

avec le nom du même officier *Ḥpt-ḥpn*, était gravé sur un autre vase sorti, jadis, du cimetière princier de la IIe dynastie à Abydos [(1)], et ils ont rassemblé en même temps les exemplaires connus de la même titulature sur l'Ancien Empire. Reprenons sous nos yeux ces mentions. Les deux inscriptions suivantes :



sur deux beaux vases de Saqqarah, dans un tombeau du cimetière archaïque [(2)] qui paraît être celui même de l'officier nommé *Rw-ꜣb-n-*[*j*], notant d'ailleurs que le même personnage avait également inscrit certain vase dont un fragment a été trouvé à Abydos [(3)]. La date est accusée explicitement, à Saqqarah, par deux empreintes de cylindres, dans le tombeau, au nom de l'Horus , appartenance historique que confirme la mention, aux inscriptions des vases, de la « barque » ou du « chargé (*ḥr*) de la barque », par rapprochement avec une autre inscription de vase en pierre sortie d'un tombeau ultérieur de la IIe dynastie à Abydos, portant, la graphie ci-contre [(4)], avec un dessin de barque exactement le même. Cette barque, le plus probablement un bateau *wḥʿ*, est la spécification précise du service mentionné sur ces vases divers, à comprendre, sans doute : « Transports fluviaux du Roi *Nṯr-n-*[*j*] », ou de cet officier *Rw-ꜣb-n-*[*j*] dont la titulature ici nous occupe [(5)].



 même rédaction qu'aux précédents monuments sans nul doute, sur la célèbre base de statue, trouvée à la pyramide à degrés, qui porte en texte principal une grande titulature du ministre Imhotep [(6)].

Pour la période memphite, ensuite, en rédaction un peu différente : chez de la IVe dynastie [(7)] aussi appelé, par ailleurs, sur

(1) Amélineau, *Nouvelles fouilles*, IV (1905), p. 491 et pl. L, 2 ; cf. *IIe et IIIe dynasties*, p. 194.

(2) Quibell, *Exc. at Saqqara*, VI, grand mastaba 2302, p. 29-30 et pl. XVII (plan du tombeau pl. XXX).

(3) Amélineau, *Nouv. fouilles*, II (1902), pl. XXI, 2.

(4) Du tombeau P d'Abydos (celui aux stèles de) *Royal tombs* II, VIII, 13 et *IIe et IIIe dynasties*, p. 152.

(5) Une barque de transport semblable, en terme final, de la même manière, de deux inscriptions de vases en pierre de l'Horus , à Abydos : *Royal tombs* II, VIII, 6, 9 ; cf. *Royal tombs* I, IX, 8.

(6) Firth dans *Ann. du Service*, XXVI (1926), p. 97-101, phot. pl. I ; Gunn, même vol. p. 177-196, voir p. 191, 193 ; Weill dans *Rev. de l'Egypte ancienne*, II (1928), p. 104 suiv.

(7) Murray, *Saqqara mastabas* I, pl. III, 1.

la stèle, seulement, ce qui correspond exactement à la variante de titulature qui s'observe de l'un à l'autre des deux vases, chez le personnage de la IIe dynastie vu ci-dessus.

, enfin, sur une table d'offrandes de la suite de l'Ancien Empire [(1)].

Ce formulé de fonction très ancien combine, comme on voit, trois appellations suivies d'ensemble, d'un pluriel *nb·w* à traduire, sans nul doute, « de toutes choses », cette généralité se référant à chacune des trois espèces de travaux spécifiées au-dessus. De ces désignations nous connaissons déjà la première, écrite par la hache, « constructeur en bois », *charpentier* ou *menuisier*. Le deuxième titre, écrit par le double signe de la *pointe en os* ou poinçon similaire, et très connu à l'Ancien Empire, se lit comme un duel féminin en *·tj*, faisant adjectif masculin de cette désinence suivant un procédé graphique habituel, ainsi qu'il est manifesté par les écritures , des époques suivantes ; la valeur de base, toutefois, n'est pas assurée, et l'on peut hésiter, pour la lecture du vocable, entre *ḳś·tj*, *gnw·tj* et même *mśn·tj* ; nous n'en reprendrons pas la discussion longue et parfois confuse [(2)], en tout cas inutile ici, où seulement nous importe le sens de l'appellation, très heureusement certain, « sculpteur » dans l'acception la plus générale. Aux tableaux de la sculpture des statues, sous l'Ancien Empire, il est clairement figuré et écrit que c'est un artisan de cette catégorie unique, , qui fait le travail à tous les degrés, « frapper », qui s'accomplit à l'herminette (chez *Ti*), qui est un travail au ciseau et au marteau (à Deir el Gebrawi), enfin « polir », que l'ouvrier exécute (chez *Ti*) au ciseau frappé légèrement [(3)]. Quant aux figures dégrossies, ciselées et polies comme on vient de le dire par le « sculpteur » ainsi nommé, elles sont en bois certainement, mais la formule et les termes ne s'appliquent-ils point aussi au travail de la pierre ? Car dès le début de la IIe dynastie il y avait des statues en pierre. Cette possibilité pose une question de vocabulaire archaïque à laquelle on ne répondra point aisément, même après éclaircissement de la troisième appellation qui complète la titulature.

Elle est exprimée par un signe horizontal qui une fois, sur l'un des vases de Saqqarah, ressemble à un poisson, mais dans lequel par ailleurs, aux bons specimens de la forme, on reconnaît certainement le *rasoir* en son dessin primitif, tel qu'on le trouve déterminant le verbe bien connu pour « raser » au Moyen Empire,

(1) Quibell, *Exc. at Saqqara*, VI, pl. XXVIII, 4 (cf. p. 38).

(2) Montet, *Scènes de la vie privée*, p. 290-294 ; *Wörterbuch*, II, p. 145, V, p. 68 ; Gardiner, *Grammar*, p. 499.

(3) *Ti*, pl. 134 ; *Deir el Gebrawi* I, 14 ; cf. Montet, *loc. cit.*, p. 290.

(1) et à l'Ancien Empire, (2). Il ne peut s'agir, toutefois, de l'habituelle fonction du barbier dans la titulature qui nous occupe, où nous devons chercher à déceler, pour le terme, un sens de l'ordre de « charpentier » et « sculpteur » des désignations en liaison. Or, un sens acceptable dans ce domaine semble suggéré par certaine mention de employé comme médicament (*Hearst* XI, 9), = (*Ebers* LXXXVIII, 5) (3), qui ne peut être autre chose qu'*écailles, écaillures* ou *râpures, raclures de serpent*. Car il ressort de là que le verbe peut signifier *écailler, lameller* ou simplement *user en grattant*, c'est-à-dire, dans l'ordre de ce qui touche matériaux et monuments, « raboter », polir au rabot ou au grattoir, sans qu'on puisse dire si pareil travail et pareil terme, au temps de la formule où nous les trouvons, ont trait au finissage de surfaces *de bois* seulement ou déjà de surfaces de sculpture *en pierre*. Quoi qu'il soit de ce dernier point, nous achevons d'obtenir la traduction de la formule analysée, dont les trois termes font ressortir les fonctions de « travailleur en bois, sculpteur et raboteur de tous ouvrages », quelquefois « dans la Double Maison » comme en l'autre titulature de « tous travaux » que nous avons auparavant étudiée.

On aperçoit, d'ailleurs, que les trois appellations de l'énoncé pourraient bien ne pas venir en simple succession, articulées ensemble, assez différemment, en liaisons de dépendance précises. Cette situation paraît ressortir des deux rédactions de la période memphite citées tout à l'heure, en lesquelles on voit le premier titre, celui de la hache, formulé en répétition, devant chacun des deux autres, mettant en évidence deux appellations juxtaposées ou mises nettement à distance l'une de l'autre, à comprendre, respectivement, *charpentier-sculpteur* et *charpentier-raboteur*. L'espèce d'indépendance relative où sont ces deux énoncés partiels est très confirmée lorsqu'on observe que chez *Kꜣ-m-ḥst* de la IV[e] dynastie et déjà chez *Rw-ꜣb-n-[j]* de la II[e], le titre de *charpentier-sculpteur* peut être formulé, pour l'officier, indépendamment de la titulature complète qu'on trouve d'autre part chez lui. Il est presque inévitable alors d'admettre que dans cette titulature complète aux trois termes,

(1) Newberry, *Beni Hasan* II, 4, 13; cf. Montet dans *B. I. F. A. O.*, IX, p. 15.

(2) *Pyr.* 1428.

(3) Le déterminatif de *ẖʿḳ·t*, au ms. de *Hearst*, est en réalité un déformé très cursif du signe régulier dans l'hiéroglyphique du Nouvel Empire; ce signe, *revenu* de l'hiératique et équivalent à hiératique-hiéroglyphique, lui aussi, dont le ms. de *Ebers* fait usage en idéogramme — cf. encore la figure d'une calligraphie luxuriante qui détermine *ẖʿḳ·w* « les gens qu'on rase » dans *Sallier* 2, V, 4 (Möller, *Paläogr.* II, n° 613) — toutes ces formes d'une fantaisie presque arbitraire transcrivent l'hiéroglyphique , *l'étui à rasoirs,* dont le nom est *ẖʿḳw* même : voir pour tout cela Montet dans *Kêmi,* IV (1933), p. 186-189.

charpentier-sculpteur-raboteur, la première appellation doit être considérée comme « en accolade » devant le couple des deux dernières, et l'on arrive finalement à penser que les deux titres distincts ainsi introduits, l'un et l'autre, par le vocable de la hache, seraient à interpréter moyennant liaison phraséologique, « tailleur (de bois) [des travaux] de sculpture » et « tailleur (de bois) [des travaux] de rabotage (*polissage, finissage*) ». Dans cette manière de comprendre on voit se manifester en outre que les divers travaux évoqués dans la formule entière sont tous et exclusivement des travaux *en bois*, le nom qui les exprime représentant toujours une espèce de l'ouvrage de *coupe* ou de *taille*.

Notons encore, à la suite de Sethe et de Gunn (1), qu'au Nouvel Empire on rencontre un vestige étrange et inutile de l'appellation aux trois termes que suivait le pluriel *nb·w*, « de tous ouvrages »; cela, dans un titre d'officiant régulièrement écrit , etc., toujours avec le déterminatif du couteau, « sculpteur (?) de toutes choses (?) ».

Au total il semble bien, quant aux origines, que ce « *coupeur de sculpture* et *coupeur de finissage* (au rabot) de tous ouvrages » est le *sculpteur* dans l'acception totale du terme, mais seulement le sculpteur en bois, tout au moins au stade de l'apparition de la formule avec la II[e] dynastie. A la même époque, sans nul doute, est déjà en fonction, dans un autre ordre, le « Royal charpentier (*coupeur en bois*) et maçon », constructeur de murs de brique, on l'a vu, aux premiers temps de cette formule, c'est-à-dire le *constructeur de bâtiments* de la manière la plus générale; et c'est cet « architecte » qui aux temps memphites est honoré de l'appellation totalisatrice « préposé à tous les travaux du Roi ». Ce *constructeur* et ce *sculpteur* sont nettement distincts, en titulatures complètes et fixées l'une et l'autre, un assez long temps sans doute avant la III[e] dynastie et l'apparition des grands travaux en pierre.

Note annexe I. — *Le « pilonnage »* it, itj, *dans quelques formules des Pyramides et aux textes de la I[re] dynastie.*

Au début du chapitre qu'on vient de voir, nous avons analysé, sur certaines plaquettes des Horus et , l'appellation du « hacheur royal dans le service du pilonnage », le nom de ce dernier service écrit par l'idéogramme de l'homme qui pilonne dans le cadre rectangulaire de la « maison », l'idéogramme principal précédé, chez , de son écriture phonétique , qui éclaire la signification de l'expression de manière extrêmement heureuse. Or il se trouve, aux *Pyr.*, qu'un

(1) *Ann. du Service,* XXVIII (1928), p. 165-166.

banal jeu de mots sur *it* nous vaut la fortune de rencontrer le «château du pilonnage», en écriture rigoureusement identique à celle des plaquettes précitées de l'Horus . On lit, en *Pyr.* 1658 :  «... Horus, comme ton père Osiris, en son nom de *Château du pilonnage*», *it* «père» et *it* «pilonnage», comme on voit — peut-être *tjt* d'après la variante à la même place. La vieille désignation de service de la Ire dynastie est-elle encore comprise par l'écrivain des *Pyr.*? Le jeu de mots qu'elle permet est fort goûté, en tout cas, car on le trouve une deuxième fois en *Pyr.* 640 :  «Geb a fait que Horus voie son père en toi, en ton nom de *Château du pilonnage*», var. « Château de *celui qui pilonne*». La similitude d'écriture de ce mot *itw*, *it·t*, etc. en ces divers passages, avec les noms des *Athôthis* de la Ire dynastie dans la liste classique et aux *Annales* (fragment du Caire), a induit Sethe (*Übersetzung und Kommentar*, III, p. 189) en une interprétation erronée «château royal de Memphis» (sur la base de la relation manéthonienne) au lieu du «service de pilonnage» que les documents de la Ire dynastie font voir en parfaite certitude.

Le rapprochement avec les *Athôthis* de la liste d'Abydos s'impose irrésistiblement, toutefois, d'un autre côté où l'attention de Sethe n'avait point été portée, celui de quelques mentions du service *it* encore, au cours de la première moitié de la Ire dynastie. Voici une empreinte de cylindre de l'Horus *Ḏr*, troisième roi de la série, qui montre [1] les enseignes d'Anubis alternant avec l'indication d'office ou (lire *tj*, *itj?*) *de l'Horus Ḏr*, sans nul doute «service des foulages . . .». Plus clairement encore, sous le roi suivant, d'autres empreintes, qui sont peut-être de l'impression d'un cylindre unique [2], portent en imbrication indéfiniment répétée le nom de l'Horus *Ḏ·t* et la seule mention de *itj*, le «foulage», et sur une petite stèle de pierre des tombes subalternes qui entourent le grand tombeau du même Horus *Ḏ·t* à Abydos on trouve seulement [3] l'indication «foulages funéraires (litt. *de Double*)». Parmi ces rédactions, celle des empreintes de cylindre avec est tout particulièrement évocatrice d'une petite chaîne de noms royaux qui figurent, comme on sait bien, au début de la «Ire dynastie» telle que la table d'Abydos la connaît, avec *Menes* en tête, suivi de (= au papyrus de Turin), puis , puis du deuxième au quatrième rang. On est en droit de demander si les historiographes de Seti I n'avaient pas trouvé pareils noms royaux, moyennant malentendu sur la signification d'ensemble de l'inscription, dans les petits textes

(1) *Royal tombs* II, XV, n° 109. (2) *Royal tombs* I, XVIII, n°s 2, 3. (3) *Royal tombs* I, XXXI et XXXIII, stèle n° 5.

mêmes des cylindres d'Abydos que nous venons de voir, et où nous-mêmes lirions volontiers, peut-être, et faute d'être avertis en sens différent d'autre part : «L'Horus *Ḏr*, [roi] » et «l'Horus *Ḏ·t*, [roi] ». Le contresens de cette interprétation — car nous pensons bien qu'il y aurait là contresens — serait du même ordre tout à fait, chez les savants de la XIXe dynastie, que celui qui leur a fait inscrire en tête de la liste dynastique le nom de *Menes*, ayant interprété comme un nom personnel, selon toute apparence, aux plus anciens cylindres et plaquettes pharaoniques, un vocable dont la vraie signification était toute autre [1].

S'il y a eu malentendu, cependant, et si et ses voisins, dans les cartouches de la table d'Abydos, étaient des noms royaux présumés, et seulement par confusion, la confusion remontait très loin dans le passé, car les Annales dites *de Palerme*, rédigées sous la Ve dynastie, enregistraient, nous le savons par les nouveaux fragments publiés en 1915, un Horus de nom très effacé, mais restituable certainement comme étant celui de *Ḏr*, avec son nom personnel conservé par bonheur et qui est [2]. Remarquons bien que le rédacteur de la Ve dynastie était parfaitement capable, et bien que la documentation de la Ire dynastie ne fût pas vieille, pour lui, d'un très grand nombre de siècles, de prendre dans ces textes déjà énigmatiques, un substantif ou un verbe pour le nom d'une personne; et rappelons que nous avons la preuve, aux *Annales de Palerme* même, que le rédacteur avait des confusions de cette espèce dans ses propres notes [3]. Mais soyons très prudents touchant son roi *'Itj*. Car la titulature qu'il nous présente en ce point a toute apparence de reposer sur une information cohérente, l'Horus *Ḏr* étant le troisième de la série royale d'après le rangement historique bien assuré, et le roi *'Itj* dans le cartouche se trouvant consigné, en orthographe identique, au troisième rang précisément de la liste d'Abydos. A cette vérification on pourrait objecter que ce tableau du Nouvel Empire peut avoir sa source, justement, dans les *Annales* de la Ve dynastie ou dans quelque autre document en accord. . . Il n'en subsisterait pas moins que la concordance des témoignages est un argument en faveur de l'authenticité des choses; l'erreur a plus de chances, dans la transmission, de marquer contradiction et désordre.

(1) Sur ces noms royaux *illusoires* de la Ire dynastie, à la liste classique du Nouvel Empire, voir ce que nous avons dit en dernier lieu dans *Revue de l'Egypte ancienne*, II (1928), p. 114-117. Noter, cependant, que depuis 1928 il est devenu beaucoup moins certain que , qui a donné des listes du Nouvel Empire, *Ousaphais* du grec, ne soit pas, véritablement, le nom royal de l'Horus *Wdj-mw*, et que toute la question de ces noms à la liste classique ne soit pas à reprendre. Nous en exposerons les raisons et considérerons les choses en un chapitre ultérieur des présentes études.

(2) Gauthier dans *Le Musée égyptien*, III (1915), pl. XXIV.

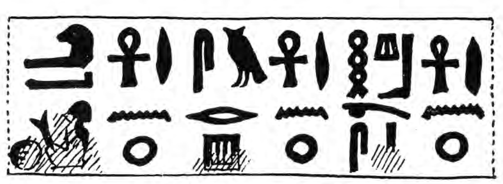
(3) *Loc. cit.* dans *Rev. de l'Egypte ancienne*, II (1928), p. 116.

Notons, pour terminer, que sur les cylindres précités des rois anciens, c'est chez l'Horus *Dr* que paraît la mention (ou) et chez l'Horus *Ḏ·t* la mention , tandis qu'aux tables de Palerme et d'Abydos c'est l'Horus *Ḏr* qui porte le nom et son prédécesseur qui est (= du papyrus de Turin). On trouvera là quelque confirmation supplémentaire des interprétation que nous avons exposées, suivant lesquelles ce *ìt* ou *ìtj* des cylindres, en ses variantes graphiques, ne serait en aucune place nom royal, mais désignerait seulement le « pilonnage », comme aux plaquettes des *essences* de la suite de la Ire dynastie.

Note annexe II. — *L'officier* ʿnḫ *de la IIIe dynastie, ses statues et son cylindre.*

Au chapitre qui précède, la considération du titre « tailleur de cannes », les cannes à gland *ꜣmś* connues par ailleurs, nous a conduit à citer les inscriptions de la statue A. 39 du Louvre et de l'empreinte de cylindre K 5,7 de Bêt-Khallâf, où le titre en question figure. Outre ce titre rare, le cylindre et la statue ont en commun le même nom de personne, celui du fonctionnaire, et ce nom, resté difficile à lire très longtemps, se retrouve encore sur la statue D. 93 de Leyde, jumelle de celle du Louvre, et dont on savait bien qu'elle appartenait au même personnage. En 1908 j'avais traité des statues [1], et, tout à côté, du cylindre, sans me rendre compte que le cylindre portait le même nom propre, faute d'être arrivé à lire ce nom correctement, aux statues d'abord, sur l'empreinte de terre par analogie ensuite. La découverte de cette lecture a été faite par Keimer, qui a montré [2] que ce nom , sur les statues, valait *ʿnḫ* tout court, le signe médian étant la figure spéciale d'un certain coléoptère, une sorte de scarabée allongé, au corps en fuseau et appelé *ʿnḫ*, comme en témoigne une formule etc. plusieurs fois utilisée aux *Pyr.* (1301, 1633, 2107). Et Keimer, immédiatement et à la même place, a signalé que c'était le même nom qu'on trouvait au cylindre, de Bêt-Khallâf, écrit avec un signe médian peu reconnaissable, réduit à la silhouette de bulbe affilé et pointu dont nous empruntons la forme.

On peut aller plus loin à présent, et poser que le cachet a appartenu, sans nul doute, au propriétaire même des deux statues, d'après le rappel des titres d'un monument aux autres. Le cylindre porte, en effet :



[1] *IIe et IIIe dynasties*, p. 180-184 et pl. II, bibliographies complètes.
[2] Keimer dans *Ann. du Service*, XXXI (1931), p. 174-180.

« le prince, préposé à *Nḫn*, le prêtre *śm*, préposé à *P*, l'officiant, tailleur de cannes, *ʿnḫ* ». A côté de cela, la statue de Leyde nous donne et la statue du Louvre . La titulature du cylindre est plus complète, comme on voit (les titres complémentaires d'*Hiérakonpolis* et *Bouto* ensemble) et d'expression plus générale peut-être — *śm* et *ḫrj ḥb* en place du titre sacerdotal d'Horus sur la statue, mais d'ensemble, les textes se recouvrent.

On voudrait bien savoir de quel tombeau pillé, détruit, les statues arrivées au Louvre et à Leyde ont été enlevées. Il ne sert de rien pour cela, bien évidemment, que l'empreinte de cylindre ait été trouvée dans un tombeau bien précisé du temps de l'Horus *Nṯr-ẖt*, K 5 de Bêt-Khallâf, tombeau dans lequel d'autres jarres, d'ailleurs, avaient été cachetées aux cylindres de certains fonctionnaires.

Touchant, enfin, le titre du prêtre d'Horus que porte l'officier sur la statue du Louvre, titre écrit par un signe de lecture non éclaircie encore, rappelons que l'appellation est rencontrée assez souvent à l'Ancien Empire en désignation d'une prêtrise d'Horus, ou bien de Min, et parfois aussi d'Anubis. Nous en avons, jadis, donné une bibliographie incomplète pour les temps archaïques, l'époque memphite et le Moyen Empire [1], et induit, d'après la manière dont on voit interchanger avec dans le cas de quelques inscriptions de la Ire et de la IIe dynastie, qu'il pourrait y avoir une relation de signification ou une parenté des objets représentés, d'un signe à l'autre.

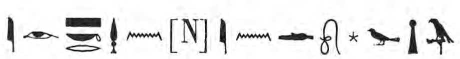
Note annexe III. — *Le rasoir, la barbe et le barbier aux titres de l'époque memphite et de la Ire dynastie.*

Nous avons évoqué, au cours du chapitre qu'on vient de lire, la détermination archaïque du verbe « raser », par le rasoir figuré en action sur la tête, en *Pyr.* 1428 qui porte :



[1] *IIe et IIIe dynasties*, p. 150-152. Notons, un peu plus complètement, (l'ordre des signes est réversible) chez *Ḫnmw-ḥtp* à Beni-Hassan (grande inscription, l. 18, etc.), chez *Kꜣ-nśwt* (Rougé, *Inscr. hiérogl.*, 63, 65) et chez *Wꜣš-Ptḥ* (*Mastabas*, p. 270) qui est en même temps ; ce dernier titre aussi chez *Nfr-mꜣʿ·t* (*Medum*, XVI, XX, XXI) et au tombeau de *Mera* (Daressy dans *Mém. Institut égyptien*, III, p. 569) ; enfin chez *Śḫm-kꜣ* (L. *D.* II, 89 *c*). On enregistre aussi ou bien , sous la Ire dynastie = vases inscrits de l'Horus provenant de Saqqarah (*Ann. du Service*, XXVIII (1928), p. 157-158 et pl. I, 3) et d'Abydos (Amélineau, *Nouv. fouilles*, II, XXI, 4).

ou encore, le mot changé dans la version du dernier stade :



« Il est rasé (ou *toiletté*) par *Dwȝ-wr* », un dieu dont le nom et la présence dans les fonctions spéciales de cet ordre sont confirmés par *Pyr.* 2042 :



« Sa face est lavée par *Dwȝ-wr* ». Le nom du dieu semblablement écrit, en tous détails phonétiques ou seulement, devant l'oiseau *wr,* par le singulier idéogramme à tête ronde sur un pied élargi, comme dans les premières versions de 1428 ci-dessus, se trouve encore en *Pyr.* 631 et 1329, qui ne comportent aucune explication de la divinité évoquée; mais 1428 et 2042 sont suffisants pour que nous sachions que *Dwȝ-wr* est un dieu qui rase et lave la figure. On comprend alors que le service de cette personne modeste et bizarre soit mentionné en bonne place chez ce *Nḫt-sȝ·ś* de la Ve dynastie qui, avec d'autres titres, affiche avec insistance surtout ceux de coiffeur royal [(1)] :

« qui orne le chef de son Dieu en les travaux de la chevelure »;

« conseiller royal intime quant aux travaux de la chevelure »;

« préposé au diadème »;

et « préposé à l'étui de rasoirs » ou « ordonnateur de l'étui de rasoirs de Sa Majesté » [(2)], etc. et en même temps, nombre de fois répété, le titre de « prêtre de *Dwȝ-wr* ».

Comme on l'a rencontré au précédent chapitre, le dieu ainsi nommé est évoqué, dans sa chapelle, en certains tableaux du temple de la pyramide de Sahure et du temple de la pyramide de Pépi II, son nom écrit en forme complète ou bien par le seul idéogramme [(3)]; Borchardt, discutant la mention de Sahure et le signe, sur la base de ce qu'on sait du dieu *Dwȝ-wr* par ailleurs, est arrivé à la conviction que

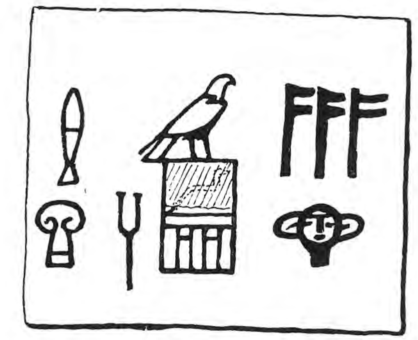
[(1)] *Mastabas,* p. 366.

[(2)] Chez *Ti* de même, notamment, on trouve (*Ti,* 17); très couramment et quelquefois (*Ti,* 82, 95, 107, 121, 135, 139); cette dernière rédaction chez plusieurs autres personnes de l'Ancien Empire, L. *D.*, II, 65, 67, 69, 91 *b,* 95 *f.* Pour tous titres cités ci-dessus et pour le signe et le vocable de l'*étui de rasoirs,* voir d'ailleurs MONTET dans *Kêmi,* IV (1933), p. 178-189.

[(3)] *Grabdenkmal des Sahurē,* pl. 19; cf. Sethe au dit ouvrage, p. 97-98. JÉQUIER, *Monument funéraire de Pépi II,* t. II, *Le temple,* pl. 58 et 60.

l'objet représenté par la figure était la *barbe* de la toilette royale, posée au-dessous des contours du *menton* du visage humain [(1)]. Fort intéressante pour l'objet lui-même, cette induction pourrait nous faire accéder tout droit, en outre, à l'explication d'un texte en idéogrammes de la période ancienne de la Ire dynastie.

Il figure sur un minuscule panneau d'ivoire (4 cm. sur 3 environ) ayant formé paroi de boîte, provenant de la tombe de l'Horus *Ḏ·t,* d'Abydos, et portant le nom du roi. Le croquis ci-dessous en reproduit la gravure en creux [(2)]. Outre le signe de la



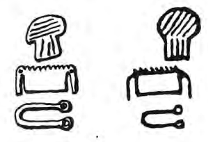
barbe, en bas à gauche, si la figure a effectivement ce sens, une autre clef de la phrase nous est fournie par l'identification du signe au-dessus, dont la ressemblance avec un contour de poisson pourrait tromper d'abord, si nous ne reconnaissions en lui immédiatement le *rasoir* du dessin archaïque, d'après le spécimen extraordinairement identique en tous détails qu'on retrouvera plus haut dans l'une des deux inscriptions de vases de *Rw-ȝb-n-[j],* des premiers temps de la IIe dynastie (croquis ci-dessus, p. 111). Tous les éléments de l'inscription sont clairs dès lors, le qui figure à côté du signe de la *barbe* étant bien connu sous la forme que nous avons ici; dans les inscriptions de cylindres de la Ire dynastie [(3)]; de telle manière que le rédigé entier du petit panneau pourra être interprété, vraisemblablement, en : « Chef (*śḫm,* cf. chez *Ti,* fréquemment) du rasoir et de la barbe de la face des dieux de l'Horus *Ḏ·t* ». Le personnage ainsi désigné aura été le possesseur du coffret d'ivoire. Quant aux « dieux de l'Horus *Ḏ·t* », on se demande qui ils peuvent être, car on ne fait point la barbe, sans nul doute, à une statue divine, — et si la mention de ces dieux ne serait point une désignation de la famille royale.

[(1)] BORCHARDT dans *Grabdenkmal des Sahurē,* p. 37. Pour comprendre, en outre, la signification de ce nom du dieu de la barbe et de la toilette, le *Grand Matinal,* il n'est que de nous souvenir qu'un lieu ou service etc., est connu, à toute époque, comme étant celui de la toilette royale.

[(2)] *Royal tombs* I, X, 9 = XIII, 2.

[(3)] *Royal tombs* I, XX, n° 18, XXI n°s 21, 22, 27, par exemple.

Nous noterons enfin qu'à une date très voisine, au temps de l'Horus *Ḏr,* le même idéogramme pour *Dwꜣ,* ou *Dwꜣ-wr,* ou bien pour la « barbe », figure sur deux stèles particulières du cimetière dudit roi, à Abydos, semblablement écrites, avec seulement le vocable au-dessous du premier idéogramme. Nous reproduisons ci-contre les deux monuments [1], dont on ne voit guère moyen d'expliquer le texte [2].



Note annexe IV. — *Le travail « constructeur de murs » dans le sens original du terme.*

Le mot *ḳd,* qu'on écrit à partir du Moyen Empire, part du sens primordial de « configuration circulaire » et signifie, dès l'origine, « former un objet circulaire », un « pot », « former, tourner un pot »; de très bonne heure en outre, par extension, « former » en général, spécialement « former un mur », « construire une maçonnerie », l'idée et l'image du *mur* incorporées substantiellement à la signification du verbe comme l'indique la si remarquable écriture qui est employée couramment aux *Pyr.* pour exprimer *ḳd* « construire » (une ville, un palais, *Pyr.* 514, 1185) ou généralement « former » (en *trilogie* avec *db* « orner » et *gr* « instaurer », *Pyr.* 1589, 1597, 1599). Mais il y a plus; les idées de *formation,* de *poterie* et de *construction de murs* sont si complètement fondues ensemble que le même mot *ḳd* les exprime toutes, écrit, en des exposés comme celui de *Pyr.* 1584-5 où l'on souligne que l'édifice construit et le pot mis en sa forme, c'est la même chose : « C'est [N] ton *formateur* sur terre, qui a brisé la jarre . . . . .; il vient, il t'apporte ce palais qu'il t'a *construit,* la nuit de ta naissance . . . . . : c'est une jarre ».

Il ressort de là que dans ces emplois, le sens propre et général du terme intégralement conservé, est celui de « modelage », et que la *construction d'un mur* est conçue comme un simple et particulier accomplissement de modelage. C'est dire qu'au stade premier des significations, le « maçon » *ḳdw* est seulement un *briquetier,* modeleur de briques en terre et assembleur de ces briques en forme de muraille.

A la lumière de cette explication, on arrive à plus exactement comprendre l'identité professionnelle du « constructeur de murs »,

[1] *Royal tombs* II, XXVI n° 59 = XXVIII n° 59, XXVII n° 102. La première inscription est sculptée en relief, l'autre à l'encre rouge.

[2] Le groupe *ꜣwt* qui suit la « barbe » serait-il en rapport avec une expression que mentionne Budge, *Dict.* p. 850, malheureusement sans référence, et qui signifierait « faire la toilette des cheveux, les couper, raser »?

qui fait l'objet d'un paragraphe de la célèbre *Satire des métiers* [1]. Le texte de l'écolier du Nouvel Empire est très mauvais, incompréhensible, très déformé de toute évidence [2]. Mais à la *Satire,* le paragraphe immédiatement précédent est celui d'un autre *ḳdw,* présenté en termes obscurs lui aussi [3], dont on peut retenir toutefois qu'il est dit, au début, etc., et plus loin, qu'il est occupé notamment à une cuisson : ... On voit que ce « petit maçon », comme on a traduit très longtemps, travaille dans la *terre argileuse* — *ꜣḥ·tw* au Nouvel Empire est connu dans cette acception [4] — et qu'il fait des cuissons de cette même terre, ce qui montre d'abord qu'il n'est pas un briquetier, car en Egypte pharaonique on ne fait pas cuire la brique. A quel objet est donc appliqué cet artisan? On le sait depuis l'acquisition du papyrus Lansing et de l'intéressante version de la *Satire des métiers* que nous y avons trouvée, indépendante de l'autre rédaction depuis longtemps connue; car il y figure, à défaut d'un chapitre du « constructeur de murs » qui manque, un paragraphe en correspondance avec celui du « petit maçon » de *Sallier* 2 et, tout au contraire de celui-là, parfaitement et heureusement clair. Le texte porte [5] : etc. « Le *modeleur de jarres* est enduit de terre, comme quelqu'un dont les gens sont morts; ses bras et ses jambes sont pleins de boue, comme quelqu'un qui est dans le marécage ». Il s'agit donc du *potier,* reconnaissant d'ailleurs en un mot, etc. très employé au Nouvel Empire. Et ce texte correct une fois enregistré, il est tout à fait clair que de *Sallier* 2, pour, est un contresens inintelligent dont la phrase, un certain jour, a été victime [6].

Mais lorsqu'on reprend *Sallier* 2, après y avoir effectué, au *modeleur de pots,* la restitution nécessaire, il se manifeste que dans la composition dont le cadre est ainsi rétabli nous avons, en succession immédiate, un chapitre du *formateur de pots*

[1] *Sall.* 2, VI, 1 suiv. = *An.* 7, I, 1 suiv.

[2] Texte arrêté, d'ailleurs, sous la XXe dynastie, comme en donnent confirmation encore les lambeaux sur ostraca récemment acquis = Posener, *Ostraca hiératiques littéraires de Deir El-Médineh* (*Documents de fouilles I. F. A. O.,* I, 1934-1936), n°s 1022, 1023.

[3] *Sall.* 2, V, 7 suiv.

[4] . . . . « J'ai créé des champs de terre à briques pour revêtir leurs tombeaux dans la nécropole » (*Urk.* 18. *Dyn.,* p. 57); au-dessus du tableau d'un maçon construisant une rampe de briques : . . . . « Le poseur de briques qui apporte les [briques] de terre. . . » (*Urk.* 18. *Dyn.,* p. 1152).

[5] *Lansing,* IV, 4-5.

[6] Lors des premières études et publications de *Lansing,* Erman et Lange (*Papyrus Lansing* (1925), p. 52) ont laissé passer sans la voir l'importante restitution que le document apportait, cependant que Blackman et Peet (voir *J. E. A.,* XI (1925), p. 288 et n. 3) nous la signalaient.

et un chapitre du *formateur de murs,* deux objets que le document ancien, visiblement, considérait et présentait comme en relation ensemble, ce qui correspond exactement aux conditions générales anciennes du verbe *ḳd,* signifiant, comme on voyait tout à l'heure, tourner une poterie et aussi bien construire un édifice. Mais cette situation implique que dans la rédaction primitive de la *Satire,* au chapitre du « constructeur de murs », la seule maçonnerie imaginée et décrite était celle en briques de terre. Et considérant alors que le texte affreusement défiguré que les exemplaires du Nouvel Empire nous apportent avait derrière lui une longue histoire, nous arrivons à nous demander si la rédaction primitive, à un moment donné, n'aurait pas été remaniée, sans habileté à coup sûr mais à dessein, privée notamment de toute allusion au travail de la *terre,* parce qu'on se serait rendu compte de la nécessité de laisser le mot *ḳdw,* « maçon », pour le lecteur, en référence avec tout le travail de construction en général, la construction en pierre aussi bien que celle en brique. Remarquons bien ici, toutefois, que la rédaction première, la mise en « livre » de la *Satire des métiers* ne peut guère avoir été antérieure au Moyen Empire [1], et qu'à cette époque, la construction en pierre de taille couramment pratiquée depuis très longtemps, une formule mettant en parallèle complémentaire le « formateur de pots » et le « formateur de murailles » était anachronique et susceptible d'entrer en composition littéraire seulement par la vertu de l'habitude; mais pareil conservatisme des formules, justement, était tout à fait dans la manière et l'esprit des écrivains de cette littérature.

(1) On sait depuis peu, par un commentaire consigné au papyrus *Chester Beatty* 4, que l'auteur des *Instructions* de *Sallier* 2 = *Anastasi* 7, qui comprennent la *Satire des métiers,* l'écrivain *Ḫtj fils* de *Dwꜣwf,* était considéré au Nouvel Empire comme ayant également composé les *Instructions du roi Amenemhat.* Voir à ce sujet Gardiner, sur *Chester Beatty 4,* dans *Hier. Pap. Br. Mus., Third series, Text* (1935), p. 39-40, 43-44 et *Mélanges Maspero I* (*Mém. I. F. A. O.,* LXVI, [1938]), p. 495-496 ; de Buck, même vol. des *Mélanges Maspero I,* (1938), p. 847-852 ; Weill dans *Rev. d'Egyptologie,* IV (1939), p. 213-215.

CHAPITRE VII

LE CHÂTEAU « SIÈGE D'HORUS DE LA HUNE » ET LE CHÂTEAU « PROTECTION MAGIQUE SOUVERAINE »

Dans les inscriptions des plaquettes-étiquettes des *essences*, sous divers règnes d'un bout à l'autre de la Ire dynastie, se rencontre quelquefois la figure d'un homme debout qui pilonne, à deux bras armés d'un long outil, dans un grand récipient posé à terre : . Aux deux plaquettes, identiques de composition et de rédaction, de l'Horus *ʿḥꜣ* à Nagadah [1], le pilonneur face à droite est en vis-à-vis d'un autre personnage qui se dirige vers lui, les bras étendus dans l'attitude de la soumission, suivi et comme présenté par un chef à la canne derrière lequel marche un cortège; vers ce cortège est tourné, au registre supérieur de la scène, un troisième protagoniste qui semble, lui aussi, appeler et inviter à entrer, et derrière lequel est inscrite, en colonne verticale, la légende , à comprendre, sans nul doute, « provisions royales ». Cette mention, avec une autre beaucoup plus obscure qui surmonte la figure du pilonneur, constitue bien probablement l'intitulé de toute la représentation de ce registre de la composition, observant que le pilonneur vers qui tout le cortège venant de droite est introduit, se présente comme l'élément initial d'une assez longue série d'objets qui se poursuit, derrière lui, en représentations idéographiques superposées à trois hauteurs, nous faisant voir des jarres scellées, des pains empilés, des bestiaux et animaux divers liés pour être tués, à l'arrière-plan supérieur, enfin, des hommes accroupis, la tête basse. Ce sont là tous articles d'un vaste « approvisionnement royal », complètement indépendant, d'ailleurs, des *essences* dont la mention est l'objet principal de la rédaction de l'*étiquette* d'ivoire et

(1) La plus anciennement acquise est celle dont la portion principale a été trouvée par de Morgan en 1897, et qui fut complétée par les recherches de Garstang et Legge en 1904 et 1906 (Morgan, *Recherches sur les origines de l'Egypte,* II, p. 167, voir ensuite, seulement, Quibell, *Archaic Objects* dans *Catalogue général* du Caire, n° 14.142 du Musée, avec toute la bibliographie). Pour la deuxième plaquette, trouvée par Garstang : Legge dans *P. S. B. A.,* XXVIII (1906), pl. I (p. 252), fig. 2.

remplit, en grands caractères, la majeure partie de la longueur du registre du bas. Qu'est-ce donc que cet « approvisionnement royal » présenté dans le cadre d'une scène aux personnages nombreux en mouvements ordonnés? N'oublions pas que toutes les compositions de ce genre, sur les plaquettes-étiquettes, représentent des événements qui datent l'*année* de l'inscription. Nous avons donc ici, indubitablement, la figuration de quelque accomplissement religieux et royal, réalisé à plus ou moins longs intervalles. Le détail et le sens de la célébration seront étudiés longuement ailleurs (voir chapitre XIV ci-après). Que le pilonneur, toutefois, soit l'acteur principal ou central de la scène, cela ressort assez bien d'une représentation simplifiée que l'on trouve, plus tard au cours de la Ire dynastie, sur une plaquette du temps de l'Horus *Ḏ·t*, à Abydos, un fragment isolé, par malheur [1], montrant cependant, en une scène à deux personnages nettement encadrée, le pilonneur debout vis-à-vis de la figure subalterne qui le salue, et dont l'action est définie, en légende, par le mot *ʿḥʿ* en un grand signe de la forme archaïque du début de la dynastie [2], « être debout », « se tenir », qui est, comme nous savons, le verbe employé pour exprimer la *présence en une visite* de signification rituelle [3], mais qui dans ce tableau pourrait signifier aussi, simplement : « Voici qu'il est là debout ».

Un peu plus tard encore, sur plusieurs plaquettes d'*essences* du temps de l'Horus *Wḏj-mw* à Abydos, la titulature du vizir *Hemaka* comporte la mention d'une fonction « du hachage et du pilonnage » (le signe de la hache et le signe complet du pilonneur, précédés du signe de l'or, dans le cadre rectangulaire d'une « demeure » ou « service »), opérations dont nous avons noté, au précédent chapitre VI, qu'elles étaient de la fabrication même des essences *ḥ3·tj* consignées aux étiquettes, étant donné que la désignation du même service est formulée explicitement, aussi, par la phrase « hachage et pilonnage d'or (?) des essences » dans le cadre rectangulaire. Nous avons noté également, à la même place, que la lecture de l'idéogramme du *pilonnage* nous est connue, grâce à deux plaquettes d'*essences* de l'officier *Nfr*, du temps de l'Horus , le dernier de la Ire dynastie, sur lesquelles on trouve, dans la mention des *hachage* et *pilonnage* du service royal, le mot déterminé par la figure du

(1) *Royal tombs* I, XIII, 5.

(2) Voir ce vieux signe du *mât-échelle,* sous le même dessin de la première époque, sur la grande plaquette de l'Horus *ʿḥ3* à Abydos, *Royal tombs* II, X, 2.

(3) Nous avons réuni, au chapitre V ci-avant, les exemples d'emploi de ce mot *ʿḥʿ* « se tenir en visite », dans les textes des représentations de fête Sed et autres fêtes des temps archaïques, de l'Ancien Empire et de quelques monuments postérieurs.

pilonneur, dans le cadre rectangulaire, soit l'expression connue et très vieille *it* ou *tj*, qui signifie « fouler »; et nous avons rappelé en tous détails que ce « château du pilonnage » *it* ou *tj*, *itj*, etc., a passé, certainement incompris déjà, dans plusieurs formules des Pyramides (précédent chapitre VI, note annexe I).

Ce rappel préliminaire de ce que nous avons enregistré, précédemment, touchant ce mystérieux et éminent service du « château du foulage » du Roi, était nécessaire pour qu'il nous fût possible de reprendre sous les yeux utilement le texte de ces plaquettes de l'Horus que nous venons de rappeler, texte à quoi nous voulons en venir pour la considération d'une expression qui figure dans sa formule et que nous avons dessein d'expliquer complètement, cette formule des plaquettes étant excellemment propre à nous mettre en premier contact avec l'objet du problème.

I

LA DEMEURE « SIÈGE D'HORUS DU PERCHOIR »

Dans la petite inscription [1], la titulature de l'officier *Nfr* est composée et présentée comme ci-contre :



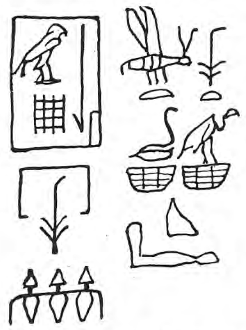
Il faut lire et comprendre, rétablissant l'ordre des éléments de la phrase complètement inversée, graphiquement, pour présenter les termes en ordre de vénérabilité décroissante : « Le double hacheur royal du service du pilonnage [2] de la demeure X de l'Horus , *Nfr* ». Le château, demeure ou résidence X, qui dans la phrase ainsi rétablie, commande l'appartenance de tous les termes qui précèdent et appartient à l'Horus royal en attribution immédiate, se manifeste en pareille position comme un objet extrêmement auguste. L'explication du nom et de la nature de cette place va être notre entreprise ici.

Nous noterons d'abord que le nom dans le cadre du « château », en formes graphiques mieux caractérisées dans le détail que celles des inscriptions petites et un

(1) Les deux plaquettes : *Royal tombs* II, VIII, 3 = XII, 6, et *Royal tombs* II, VIII, 2 = *Abydos* I, XI, 11.

(2) Cf. chez Hemaka, aux plaquettes précitées : « Double hacheur royal du château royal (, pléonasme!) du service d'or (?) du hachage et du pilonnage »; chez l'officier , dont les plaquettes sont du règne de l'Horus *Śmr-ẖt,* septième de la dynastie (*Royal tombs* I, XII, 1 = XVII, 26, et *Royal Tombs* II, VIII, 5 = *Abydos* I, XI, 9) : « Double hacheur de la Maison royale » ou tout simplement .

peu confuses des plaquettes, se rencontre, au temps du même roi, dans l'inscription que portent, toujours pareillement rédigée, une dizaine de vases de pierre d'Abydos gravés à la pointe [1]. Cette inscription, d'après les spécimens complets, est la suivante :



« *Ḫn·tj* de la Maison Royale de la demeure X du Roi du Sud et du Nord, Double Seigneur ». L'interprétation du mot initial fait difficulté. Le sens de *ḫn·tj* comme « chef » est assuré, dès cette époque ancienne, par nombre d'exemples d'emploi, notamment celui de « chef du Pavillon » dans la titulature du propriétaire d'une stèle remarquable du règne même de l'Horus (*Royal tombs* I, n° 48, pl. XXX et XXXI); on trouve d'ailleurs, fort semblablement à la rédaction que nous avons sous les yeux, « commandant de la Maison Royale », à date antérieure, sur une stèle du temps de l'Horus *Ḏ·t* (*ib.*, stèle n° 8). Mais sur les vases de pierre d'Abydos qui nous occupent, une *désignation de personne* serait-elle à sa place aussi bien que dans la titulature, proprement personnelle, des stèles qu'on vient de dire? Bien mieux on verrait dans le terme *ḫn·t* de la rédaction, la spécification de *l'appartenance,* du *lieu* ou *service* des vases. On sait que *ḫn·tj,* signifiant le plus souvent « qui est en avant », peut vouloir dire aussi « qui est à l'intérieur » de quelque chose, de telle manière par exemple que le mot, désignant quelque partie d'un édifice, , , etc., peut être le nom de la « salle antérieure » (notamment l'hypostyle d'un temple), ou le nom d'un « appartement intérieur », en particulier du « harem ». Dans le même esprit, l'inscription qui nous occupe, sur les vases précités, pourrait être interprétée : « [Service de l'] *intérieur* de la Maison Royale de la demeure X, etc. » Prenons en note immédiatement que dans une forme vocabulaire différente, sur quelques autres vases dont les inscriptions vont être citées, la même expression, comme désignation d'un lieu ou d'un service, se rencontre développée en *ʿ3-ḫn·tj;* et l'on n'évitera point de remarquer que cette formation

[1] Exemplaires les meilleurs : *Royal tombs* I, IX, 3 et VIII, 14. Plus ou moins complets : *ib.* I, VIII, 10, 13, IX, 1 (droite), 10, 11; *ib.* II, VIII, 7; Amélineau, *Nouv. fouilles* I, VIII (= Jéquier-Morgan, *Recherches* II, p. 241, fig. 812 et Sethe dans *Ä. Z.*, XXXV (1897), p. 5).

en *ʿ3* préfixé est dans la même position, par rapport au substratum radical *ḫn·tj,* que le très fréquent du Moyen Empire, « cabinet royal » ou « appartement privé » du palais, par rapport au vocable radical qui signifie proprement « intérieur » et, comme désignation d'un local, etc., « habitation » ou « résidence ».

Quant au nom même de la demeure X, que nous voulons expliquer, on a relevé que, des trois signes employés pour l'écrire un seul, sur les plaquettes, était de forme assez indéterminée, le signe vertical de droite; voici maintenant son dessin nettement accusé, un pieu quelque peu semblable à , exactement plutôt un harpon à crochet unique en bas, ce crochet à gauche dans l'écriture de droite à gauche. Cette orientation du crochet est bien la régulière, car la voici encore dans l'écriture de la même désignation X, sur trois cylindres d'Abydos de l'époque et au nom du roi *Miébis* (l'Horus , le sixième de la Ire dynastie) [1], le nom et le titre du roi curieusement insérés, les trois fois, dans le cadre rectangulaire même qui enferme la désignation du service ou résidence. Voici seulement (les deux autres sont très analogues) la formule que répète la première des trois empreintes :



à lire : « Château (*ḥ3·t*) [2] de la demeure X du Roi du Sud et du Nord *Miébis,* [des services (?) du] Roi du Sud et du Nord *Miébis* ». Mais comment lire, enfin, le nom de la demeure X?

L'inscription de cylindre que nous avons sous les yeux est très précieuse parce qu'elle met en évidence, tous les signes quadrillés de forme et de dessin identiques, que le carré en quadrillage sous l'oiseau d'Horus est certainement le signe en sa configuration archaïque; de telle sorte que le troisième signe seul, le harpon vertical, reste entièrement énigmatique. Or il se trouve que ce dernier signe n'est

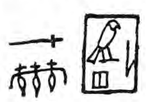
[1] *Royal tombs* I, XXVI, nos 58, 59, 60.

[2] Le mot etc. des écritures tardives. Pour cette spécification phonétique doublant l'idéogramme du *château,* à l'époque archaïque, cf. = *ḥ3·t nśwt* « Château royal » chez Meten (*Aeg. Inschriften Berlin,* p. 79), et tout court sur un ou plusieurs cylindres de l'Horus *ʿḥ3* (Negadah et Abydos, Morgan, *Recherches* II, p. 168, n° 1, *Royal tombs* II, XIV, 99, aussi à Saqqarah, Emery, *Ḥor-Aḥa* (1939), p. 24 = Caire, *Archaic Objects,* pl. 6, n° 99). Ces faits d'écriture déjà visés dans *Revue de l'Egypte ancienne,* II (1929), p. 116.

point inséparablement nécessaire à l'expression du nom entier, qui peut se borner à la mise en œuvre des deux premières figures. C'est ce que font voir d'autres inscriptions, celle d'abord d'un cylindre de l'époque et au nom du successeur de Miébis, l'Horus *Śmr-ḫt* (roi *Semempsès ?*) (1), cylindre du service des « purifications



de bouche de la Maison Royale de la demeure X du Double Seigneur *Semempsès* (?), Horus *Śmr-ḫt* ». L'analogie est frappante avec les autres cylindres qu'on vient de voir, quant au rapprochement de l'objet X avec la désignation royale même, et dans le cadre rectangulaire lui-même; et de cette similitude d'ordonnance il ressort très certainement que d'un côté comme de l'autre, c'est la même mention X qui nous est présentée, en trois figures ou plus simplement en deux. Il est apparu récemment, en outre, que la forme réduite en deux figures était la plus ancienne et de beaucoup se présentant sur un cylindre du début de la Ire dynastie à Saqqarah (2) où le groupe se répète indéfiniment, encadrant d'ailleurs ce tableau de la *Chapelle du Sud* avec la lionne que nous avons étudié au chap. V ci-avant. Quant à l'équivalence de la forme simple sans le harpon avec la forme complète à trois figures, elle est vérifiée très clairement par le rapprochement des divers exemplaires d'une inscription que portaient plusieurs vases en pierre des dépôts de la pyramide à degrés de Saqqarah, inscription de rédaction complexe et de grande importance pour l'histoire, où nous relèverons seulement ici un détail consistant en ce que dans le texte, extrêmement uniforme, on trouve en variante, d'un exemplaire à un autre (3) :

 une désignation du service écrite  et une graphie différente.

Ces deux cas de l'écriture simple sans le harpon nous engagent, pour lire et interpréter l'expression, à la prendre d'abord sous cette forme réduite.

(1) *Royal tombs* I, XXVIII, n° 72.

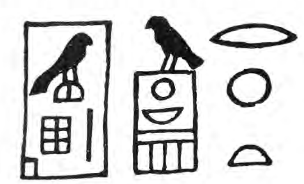
(2) Emery, *Ḥor-Aḥa* (1939), p. 27, cyl. n° 11 (fig. 23).

(3) Voir les deux inscriptions Firth-Quibell, *The Step-Pyramid* (1936), p. 105, 3, et Lauer, *La pyramide à degrés,* III (1939), pl. XIX, 2.

Or le problème ainsi ramené, préalablement, à l'interprétation du groupe, est immédiatement résolu. Le premier signe à lire *p-* comme d'habitude, doit être considéré comme l'idéogramme primitif de l'objet ainsi nommé, objet consistant en un *support,* ou *socle,* ou *siège,* comme en témoigne le mot bien conservé au Nouvel Empire, etc. La traduction idéographique par *siège* est sans nul doute la plus exacte, car toutes les images que nous avons vues ci-avant, en carré quadrillé à brins libres sur les quatre côtés, évoquent la *natte tressée* sur laquelle on s'assied, bien plutôt que le *bloc cubique* en bois de l'écriture et de la langue des temps ultérieurs. Mais l'image primitive de la *natte carrée* ne fait pas difficulté ici; en combinaison avec le mot *p-* de la langue classique, elle permet de traduire directement le qui nous occupe, en « Siège d'Horus ». Et l'on sent bien que l'énigme, dès lors, a livré sa porte, puisqu'il ne nous reste plus, à présent, qu'à compléter le déchiffrement pour ce qui concerne la rédaction dans sa forme complète, la plus fréquente, à trois signes dont le dernier est celui du pieu vertical.

Ce troisième idéogramme a la forme élémentaire du *harpon* à crochet unique, et il serait tentant de l'interpréter dans ce sens. Dans le groupement qui nous occupe, cependant, il semble que sa signification soit autre. On relève que dans plusieurs cas de l'écriture en rédaction complète, l'oiseau d'Horus est figuré, très caractéristiquement, comme *perché.* Cela s'observe dans la titulature de cette stèle du temps de l'Horus que nous avons déjà citée, et dont le propriétaire est, parmi d'autres titres, « commandant du château *Siège de* [. . .] *d'Horus* »; cela s'observe de même dans une inscription de cylindre de la IIe dynastie, à Saqqarah, qui porte mention (1) du « château *Siège* de [. . .] *d'Horus* de l'Horus *Rʿ-nb* ». Et de même enfin on l'observe





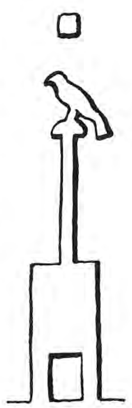
dans une autre représentation où les trois idéogrammes de l'expression, de manière extrêmement remarquable, sont sortis du cadre du *château* et disposés en une sorte de *rébus* idéographique qui se laissera complètement transcrire.

Le document est un relief rupestre du ouadi Magharah, au Sinaï, montrant (2) l'Horus *Sꜣ-nḫt,* de la IIIe dynastie, en diverses actions, coiffé successivement des deux

(1) Voir chez nous, *IIe et IIIe dynasties,* p. 158.

(2) Weill, *IIe et IIIe dynasties,* p. 136-137; Gardiner-Peet, *Inscriptions of Sinai,* n°s 3-4, pl. I et IV.

couronnes et toujours accompagné de son nom d'Horus, précédé, comme Roi du Sud, du Chacal sur son habituelle enseigne, ayant en vis-à-vis, de l'autre côté de la perche de l'enseigne, la bizarre composition que voici reproduite :



Informés comme nous sommes déjà, nous lisons immédiatement .... « Siège d'Horus ... », comme aux autres monuments vus ci-dessus; ici de plus, cependant, il est visible que la formule évoque *Horus sur le perchoir,* le support vertical du perchoir planté, d'ailleurs, sur le toit du *château* dont nous avions vu, jusqu'ici, que le rectangle enveloppait la dénomination entière, et nous apercevons alors que cette hampe du perchoir, en implantation sur le toit, est le troisième idéogramme du groupe ordinaire, le pieu en forme de harpon à crochet unique. Mais ici, le pieu est censé enfoncé, sa pointe invisible, et le faucon *perché,* comme sur la stèle et au cylindre cités en dernier lieu, est assis au sommet même de ce support. Le nom entier est ainsi expliqué en tous ses éléments, pouvant être rendu par : « Siège d'Horus sur le perchoir » ou « d'Horus du perchoir », le *château* à la base ayant évidemment, dès lors, en cette composition graphique, la fonction du déterminatif du nom de résidence dont les éléments étagés le surmontent.

Quant au nom sous sa forme ordinaire, aux trois idéogrammes enfermés dans le cadre du *château,* on le lira en toute certitude, d'après cela : « Château *Siège du perchoir d'Horus* », peut-être « *d'Horus sur son perchoir* ».

C'est le lieu, sans doute, de rappeler que cette qualification et cette figuration d'*Horus sur le perchoir,* avec la tête du perchoir de profil en demi-cercle (l'objet est certainement imaginé hémisphérique), ne sont pas spéciales à l'époque archaïque. Aux Pyramides, cette représentation particulière d'Horus est fréquente, affectée en outre de la plume, , constituant un idéogramme qui interchange librement avec le normal pour désigner l'*Occident* [1]; et ce signe dans le même emploi se rencontre encore plus tard [2]. Quant à la même figure sans la plume, soit simplement Horus sur le perchoir rond pour désigner le dieu dans la fonction particulière à laquelle ce support a trait, cette représentation est pratiquée dès le milieu

[1] *Pyr.* 464, 1528, 1679, 1531, 2175, etc. Variantes et formes intermédiaires diverses aux *Pyr.*, aux mastabas de l'A. E. et ailleurs, voir Sethe dans *Nachrichten Gött. Ges. Wiss.*, (1922), p. 213-214 (au mémoire *Die ägyptische Ausdrücke für rechts und links*). Cf. encore le curieux dessin pour exprimer le titre d'*Horus d'or* (normalement) chez Merenre, en *Pyr.* 8.

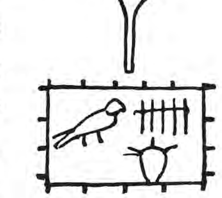
[2] *Abydos* II, XXIV (XIe dynastie).

de la Ire dynastie, elle est employée chez l'Horus *Wḏj-mw* [1]. Mais il paraît bien qu'au temps de ce roi, la figuration ainsi détaillée est nouvelle et adapte, en l'adoucissant, la silhouette originale du perchoir portant l'oiseau d'Horus, telle qu'on la trouve au dessin de deux petits monuments du début de la Ire dynastie.

Voici, en effet, une plaquette de l'Horus *ʿḥ3,* datée [2] par la fête de la *naissance d'Anubis* et par une autre célébration définie par le rédigé : « procession périphé-



rique (*šnj·t*) du *Château d'Horus sur le perchoir* et de *Ḥs3·t* (ou *Šḫ3·t Ḥr?*) ». Le même support, en tige pointue supportant une plate-forme d'aire supérieure plane, sur une petite plaquette de l'Horus *Ḏr* (troisième de la dynastie), dont la composition [3] comporte seulement, derrière le nom d'Horus du Pharaon, l'énonciation de :



avec *Horus* dans le cadre du *château* mais le *perchoir* rejeté en dehors et planté comme sur le toit, en disposition remarquablement analogue à celle que nous avons trouvée dans le tableau de la IIIe dynastie au ouadi Magharah, ce qui permet, considérant d'ailleurs que sur l'étiquette doit figurer forcément la mention des substances que l'inscription désignait, d'interpréter sans trop d'incertitude : « ... [denrées telles et telles] [4] ... du *Château d'Horus du perchoir* de l'Horus *Ḏr* ».

Cette figuration du perchoir à table plane, dans les inscriptions de première époque qu'on vient de voir, est extrêmement précieuse parce qu'elle va nous permettre, du même coup, de préciser la nature et la fonction de cet objet singulier, le *perchoir* dans la formule de la résidence horienne, et de découvrir en même temps le nom de cet objet, en lecture de l'idéogramme. Disons immédiatement qu'il s'agit

[1] Grande plaquette-étiquette *Royal tombs* I, XI, 5 = XIV, 12, le signe intervenant dans la rédaction, fort obscure, du nom de certaines fêtes, à la suite de la fête *sed,* pour la *datation-année* de la plaquette.

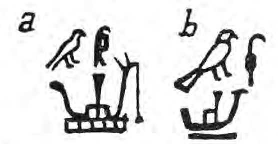
[2] Abydos; *Royal tombs* II, III, 2 = XI, 1.

[3] Abydos; *Royal tombs* II, V, 2.

[4] Ces plaquettes du type petit, à la rédaction très concise, de la première moitié de la Ire dynastie, s'expliquent bien lorsqu'on les examine toutes ensemble; nous y viendrons en général et complètement, par la suite des présentes études.

de la *hune* du mât médian du bateau processionnel d'Horus, sur quoi le faucon divin est perché, et que cette hune s'appelle *bḏꜣw*.

L'identité de l'objet est immédiatement établie par sa figuration au centre de la barque du *šmśw Ḥr*, « procession d'Horus », sur deux plaquettes d'Abydos appartenant, respectivement, aux deux derniers Pharaons de la Ire dynastie, les Horus *Śmr-ḫt* et *Ḳ-ꜥ*, et où l'on voit la mention de la célébration, formulée comme il est



reproduit ci-contre, venir en tête des spécifications de la *datation-année* (1); exactement de la même manière et en même place, dans un grand nombre des *cases-années* des *Annales* de Palerme, la fête exprimée en rédaction toujours pareille, comme nous le montrons ci-contre d'après l'un des exemples (2) : le mât surmonté de la plate-forme évasée à table horizontale est partout exactement semblable au présent modèle.



La *lecture de l'idéogramme*, ensuite, ressort de son emploi, par fortune heureuse, comme déterminatif dans l'écriture d'un nom royal ancien dans la liste d'Abydos, le du 9e rang de la table, *Bḏꜣw* (3). Ce que l'objet ainsi nommé représente, nous venons de l'apprendre et l'avons sous les yeux; et cela est confirmé pleinement par la connaissance que nous avons, dans la langue classique, du mot , , désignant l'échelle et la plate-forme du mât, soit la *vergue* ou la *hune* (4).

Voilà donc ce qu'est au juste le *perchoir* d'Horus qui nous occupe : la hune, la plate-forme haute du mât de la barque horienne. Nous accédons ainsi à la compré-

(1) *Royal tombs* I, XII, 1 = XVII, 26; XII, 2 = XVII, 29.

(2) *Palerme*, recto l. 2, cases 4, 6, 8, 10; l. 4, cases 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15; l. 5, cases 1, 3, 5, 10, 12. La mention explicite *šmśw Ḥr*, au-dessus du bateau, n'est jamais oubliée. Le signe *šmśw* planté dans le bateau même, en outre, « bateau processionnel », est de règle générale mais fait défaut quelquefois.

(3) Il lui correspond, comme on sait bien, au même rang des listes grecques et en transcription excellente, le premier roi de la « IIe dynastie », *Boëthos* d'Africain, *Oubienthès* chez Eusèbe (perturbé, une fois remis en ordre).

(4) Dans la nomenclature des parties de la barque qui remplit le chapitre 99 du *Livre des Morts*, Moyen Empire et Nouvel Empire (outre *Todt. Naville*, ch. 99, voir, aux *Textes Lacau* du M. E., *Rec. de travaux*, XXX, p. 67). Au Nouvel Empire, certaines variantes de l'écriture du mot sont étranges; on la rencontre, notamment, sous le vêtement d'un idéogramme ou , la figure du creuset à métaux, dont l'utilisation à cette place s'explique sans doute par l'existence d'un mot « creuset, moule » attesté à l'Ancien Empire.

hension complète de cette demeure, au plus haut degré vénérable, qui s'appelle « Siège d'Horus du perchoir » et dont la formule des vases gravés du dernier roi de la Ire dynastie a fait ressortir pour nous, dès le début, que cette résidence était supérieure en dignité à la « Maison du Roi », partie intégrante et subordonnée de la première. Cette situation est plus parfaitement claire à présent, la désignation suprême étant celle de la résidence du Pharaon comme Horus-faucon, en sa qualité proprement et originairement divine, sa figure *horienne* primordiale. On ne se trompera point sans doute, et tous les monuments funéraires que nous avons vu passer en sont le témoignage, en comprenant le « Château *Siège d'Horus perché* » comme une désignation du tombeau royal lui-même.

C'est le lieu sans doute, ici, de noter que nous découvrons l'origine probable et le sens du nom de *P⁻*, un des lieux importants de Bouto. Car ce *P⁻* de Bouto est proprement la résidence *horienne* de la Basse Egypte — la correspondance des *Âmes de P⁻* avec les *Âmes de Nḫn*, pour les deux moitiés du pays, dans la classique formule royale horienne, en fait bien foi — et nous voyons alors que ce *P⁻*, littéralement le « Siège », pourrait bien être la *place* par excellence d'Horus pharaonique de la Basse Egypte. Mais voici, tout de suite, la possibilité d'un double sens pour , qui, en même temps que désignant la demeure de Bouto qu'on connaît d'habitude, serait très propre à signifier « place » ou « ville » en général et comme au stade étymologique premier. Que faut-il penser, notamment, du très connu de l'Ancien Empire? On interprète cette appellation, couramment, « bouche (*interprète*) de tous les habitants de Bouto » (*Wörterbuch*, I, p. 489), considérant à l'appui des écritures avec l'adjectif pluriel etc., de l'Ancien et du Moyen Empire, ou telles que du Moyen Empire, qui met le mot « bouche » en évidence. N'a-t-on point là, cependant, des résultats de déformations ou de malentendus, peut-être fort anciens? Nous nous sentons vivement porté à lire et intepréter le titre primitif, simplement, *irj p nb* (cf. , *irj ḫ·t* bien connu) « préposé à toute résidence » (sous-entendu, peut-être, *horienne* ou *royale*).

Cette espèce d'incertitude quant à la signification du *p*, qui dès l'origine peut-être pouvait être pris au sens général ordinaire, ou au sens particulier de la mythologie horienne, ou à ce sens géographique spécialement afférent à Bouto, a contribué sans nul doute à ce que l'auguste appellation de la demeure pharaonique de la Ire dynastie, le *Siège d'Horus perché*, ne dût point se maintenir telle quelle un très long temps ensuite. On la rencontre intacte, nous l'avons vu, dans une inscription de cylindre de l'Horus *Rꜥ-nb*, du début de la IIe. Sur les confins de la IIe dynastie et de la IIIe, voici un cylindre d'office de l'Horus. Set *Ḫꜥ-śḫm·wj*, de « service des

approvisionnements des vignobles funéraires du [ ] de l'Horus-Set *N*»[1]. Dans le nom du *château* qui commande cette appartenance, on reconnaît le «Siège du perchoir d'Horus» des temps antérieurs, mais l'ordre des figures est dérangé et le *pieu* ancien a perdu sa forme correcte. Les altérations s'aggravent dès le règne suivant, celui du grand Horus *Ntr-ẖt* (le roi *Ḏśr*), dont un cylindre est celui du «vignoble funéraire du *Service-Rouge* de la Maison Royale du de l'Horus *N*[2]. Ici le *pieu* primitif est méconnu complètement, ainsi que l'oiseau d'*Horus,* tout le groupe présenté de telle manière qu'il témoigne bien probablement d'une confusion, de la part de l'écrivain, avec «les gens de Bouto», que l'on connaît à l'Ancien Empire. Tout à fait de même enfin, à la même époque, voici une inscription de vase en pierre des abords de la pyramide à degrés qui porte[3] : «Service des approvisionnements du *Siège du perchoir d'Horus*»; mais il paraît bien que le graveur ne connaît ou ne comprend plus la vieille appellation, et qu'il pense écrire quelque chose comme «Siège de l'Horus royal» ... On n'oublie point, toutefois, que dans le proche voisinage historique du roi *Ntr-ẖt Ḏśr,* chez l'Horus *Ś3-nḫt,* sur son relief rupestre du Sinaï, est encore mentionnée la résidence divine en forme correcte et complète, présentée, en outre, dans un arrangement graphique dont la fantaisie suppose beaucoup de talent et une connaissance exacte de l'objet chez le compositeur.

Peu de temps après, aux tout premiers jours de la IVe dynastie, on voit reparaître le «Siège d'Horus», en liaison avec son pieu à crochet unique qui a pris le dessin et forcément le sens représentatif de *harpon.* Poursuite des évolutions déformantes ou sortie en lumière de l'ancienne signification authentique? La belle graphie des inscriptions, en tout cas, met hors de doute l'identité de la figure. Il s'agit des titulatures bien connues de *Rʿ-ḥtp* de Meïdoum, dans lesquelles paraît à cinq reprises, plus ou moins régulièrement rédigée, une appellation dont la forme régulière et complète est , toujours avec le *harpon* en tête, sauf une seule fois, sur la statue, dont le texte plus simplement porte ; soit, selon ce dernier abrégé, «Grand du Bassin de la Ville (ou du *Siège*) d'Horus», et en forme complète, «Grand du Harpon (?) du Bassin de la Ville d'Horus»[4]. En contact régulier

[1] *Royal tombs* II, XXIV, nos 202, 204; *IIe et IIIe dynasties,* p. 108.

[2] *Mahâsna and Bêt Khallâf,* IX, no 6, voir p. 22; *IIe et IIIe dynasties,* p. 86.

[3] *Ann. du Service,* XXVIII (1928), p. 161 et pl. II; Firth-Quibell, *The Step Pyramid* (1936), pl. 89, no 13.

[4] *Medum,* IX-XIII, déjà *Mon. divers,* pl. 18; pour la statue, publications très nombreuses dont les premières sont celles de *Mastabas,* p. 487 et *Mon. divers,* pl. 20. Cf. *IIe et IIIe dynasties,* p. 276-277; 279.

avec ce titre, *Rʿ-ḥtp* est aussi «Grand du Harpon (?) du Kiosque de fête», et un autre des personnages du groupe de Meïdoum a de la même manière, dans sa titulature, l'enchaînement :

 (1)

Le titre au *Kiosque de fête* n'est pas complètement spécial à Meïdoum; on le retrouve une fois au moins, chez *N-k3-nświt* du début de la IVe dynastie, écrit [2]. Quant à *Rʿ-ḥtp,* assez remarquablement, à côté des deux titres qu'on vient de voir, il a également celui de «Grand de Bouto», voisinage paraissant bien indiquer que le *Lac de la Ville d'Horus* de la précédente formule est à chercher à Bouto même, la *Ville d'Horus* par excellence. Cette connexion, plus probablement cette identité des deux places, est confirmée par l'organisation d'une liste d'offrandes, sur un cercueil du Moyen Empire, où l'on trouve en contact[3] et si tant est que dans la deuxième mention le nom de la place du Nord, «Lac du Ciel», soit, comme il paraît bien, à rétablir en , à lire ; car alors on a en symétrie, «cinq pastilles d'encens du Sud, de *Nḫb*» et «cinq pastilles d'encens du Nord, du *Bassin de P-*», ce qui implique que le dernier nom désigne la place du Nord en correspondance avec El-Kab.

Il semble ressortir de tout cela que le *Bassin du Siège d'Horus,* en contact avec la *Ville* ou *Siège* (*P-*) dès la fin de la IIIe dynastie, est la résidence horienne même de Basse Egypte. Cela n'entraînerait pas forcément qu'on eût compris les choses de cette manière dès le temps de la Ire dynastie, où la dénomination du *Château* dans le nom duquel figure le *Siège d'Horus* se réfère, on l'a vu, à une résidence fondamentale du Roi, probablement au tombeau royal. Et sans doute n'y a-t-il point là de contradiction, mais seulement la manifestation d'une évolution des fonctions et figures, de la Ire dynastie à la IIIe, le Pharaon des origines, qui est *Horus* primordialement et par essence, déjà identifié certes à Horus de Bouto[4], mais cette superposition encore fraîche et la théologie de Bouto dans ses fonctions de religion pharaonique point encore assez arrêtée, peut-on croire, pour que le *Siège d'Horus* royal des origines fût arrivé à l'identité avec cet autre *Siège,* le Bouto même qui est la résidence du dieu.

[1] *Medum,* XVI; cf. *IIe et IIIe dynasties,* p. 299.

[2] Rougé, *Inscr. hiérogl.* LXV; *IIe et IIIe dynasties,* p. 276.

[3] Lacau dans *Ann. du Service,* V (1904), voir p. 244-245.

[4] Pour l'histoire et le mécanisme d'accomplissement de cette association, voir ci-après, chap. xi, § II.

Quoi qu'il en soit au juste de ce déplacement des significations, il restera clair que c'est le *mât* ou *perchoir* du *Siège d'Horus,* de notre interprétation de la formule ancienne, qui a passé dans la désignation de place défigurée et développée des titulatures de Meïdoum, où nous voyons la figure muée en *harpon* de forme précise. Mais nous avons constaté que dès la fin de la IIe dynastie et au cours de la IIIe, le dessin authentique et certainement le sens de l'idéogramme se perdaient; on conçoit que dans le cadre d'une théologie du Pharaon horien dûment complétée et installée dans la maison de Bouto, on ait pu chercher et trouver un signe; une représentation toute nouvelle.

Il faut faire attention, cependant, que facilement on reconnaîtrait le *harpon d'Horus* dans la composition même de la Ire dynastie. L'idée s'en est présentée à propos d'une figuration certainement apparentée, celle du groupe qui, sur la grande palette de *N'r-Mr,* le fondateur pharaonique [1], surmonte en légende la barque horienne rituelle, tenant lieu à cette place de la mention qui accompagne la barque processionnelle aux plaquettes de la fin de la dynastie et dans les datations des *Annales* de Palerme. On a compris, parfois, ce groupe au-dessus du bateau, chez *N'r-Mr,* comme représentant *Horus armé du harpon.* De manière analogue à ce que nous a fourni la traduction du groupe dans le cadre du *Château* aux temps suivants de la Ire dynastie, il conviendra mieux sans nul doute de retrouver sur la palette *Horus perché sur la vergue* de son mât, support en position horizontale qui reproduit exactement le signe du *pieu* ou *perchoir* en verticale dans cette appellation de la Ire dynastie telle qu'elle se présente en sa disposition habituelle [2].

II

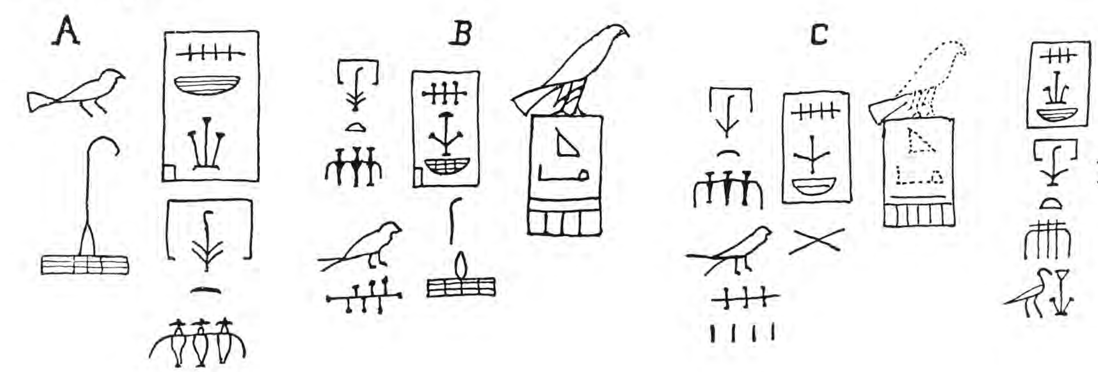
LA DEMEURE «PROTECTION MAGIQUE SOUVERAINE»

Revenons maintenant aux vases de pierre gravés à la pointe, du règne de l'Horus , dont les inscriptions nous ont fourni les lumières initiales sur la résidence de cet Horus pharaonique, du *perchoir* ou de la *hune,* que nous sommes arrivés à définir. Plusieurs objets de la même série et de même provenance, inscrits à la pointe

(1) Signalons immédiatement ici qu'un signe du *harpon* en emploi idéographique, de dessin différent et beaucoup plus caractérisé, figure dans les inscriptions de la grande palette sur son autre face, dans la légende du prisonnier tombé devant le roi. Le groupe constituant cette légende, qui définit le peuple représenté par ce vaincu sous la main du Pharaon, sera expliqué ultérieurement, voir chap. IX, § I, E.

(2) *Hierakonpolis* I, XXIX, et très nombreuses reproductions ailleurs.

dans le même type de gravure et portant des textes semblablement arrangés en petites colonnes, nous obligent à prendre connaissance d'un autre *château,* dont le nom, tout à fait différent du premier rencontré, est enfermé exactement comme lui dans le cadre rectangulaire, et dont il apparaît que la place, dans les formules, correspond exactement aussi à la place que tenait la désignation de la première demeure. Mettons sous nos yeux les inscriptions complètes, dont les rédactions sont de plusieurs types [1] :



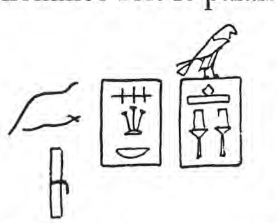
Il s'extrait de là, très clairement, en appartenance explicite et immédiate à la personne royale dans la forme B-C, une désignation du service « *ḫn·tj* (l'intérieur, — peut-être le *cellier?*) de la Maison Royale de la demeure Y de l'Horus N», de composition absolument identique, comme on voit, à l'appellation qui concernait la demeure *Siège d'Horus du perchoir* sur les autres vases, tellement que des uns aux autres, les deux noms dans leurs rectangles semblent vraiment interchanger et qu'on se demande s'ils ne désigneraient pas, sous ces deux expressions, un objet unique. Il ne peut en être ainsi tout à fait, cependant, car dans cette importante titulature d'officier, de l'époque même de nos inscriptions, que nous avons considérée plus haut et que nous étudierons complètement au chapitre suivant, on trouve en tête, semblablement présentées mais nettement distinctes, les qualités de « commandant (*sḫm*) de la demeure Y» et «commandant de la demeure *Siège d'Horus* etc.», ce qui implique qu'on a là réellement deux titres.

Le nom de la demeure Y est beaucoup plus facile à lire et expliquer que n'a été l'autre. Il suffit d'y reconnaître les signes réguliers d'une formule et d'interpréter les signes dans leurs valeurs et sens de la langue ordinaire, aux expressions rituelles , , , etc. extrêmement connues

(1) A : *Royal tombs* I, IX, 1 (gauche). — B : *ib.,* IX, 2. — C : *ib.,* IX, 4, 5 (on obtient le texte complet en combinant les deux fragments), VIII, 12, *Abydos* I, V, 2. — D : *Nouvelles fouilles* IV, XX, 6.

à toute époque, signifiant *protection magique* etc. *derrière*... ou *autour de*... Notre résidence Y est donc « Château de *toute protection magique derrière* », aussi exactement, sans doute : *de protection magique souveraine*. Cette dénomination splendide est très propre à désigner le siège total du Pharaon, dans ce monde et dans le monde divin ou funéraire; il nous sera indiqué d'ailleurs, par une variante de rédaction que nous verrons ci-après, que cette résidence de *Protection magique* est proprement *horienne,* aussi bien que celle du *Siège d'Horus* de l'autre formule, et cela confirmera cette idée, qui s'offrait à nous d'abord, que les deux « châteaux » pourraient n'être que deux figures de la même résidence mystique.

La demeure de *Protection magique,* d'ailleurs, et tout à fait de même qu'il nous est apparu du *Siège* horien, semble bien avoir été considérée comme représentée par le tombeau, nommant ou tout au moins gouvernant le tombeau. Cela ressort d'une sommaire inscription ou composition, grossièrement gravée à la pointe, avant cuisson, sur la panse de jarres en poterie que nous avons, en très grand nombre, recueillies dans tous les tombeaux de la deuxième moitié de la Ire dynastie à Abydos, du temps des Horus *Wdj-mw, ʿnḏ-ib, Śmr-ḫt* et *Ḳ-ʿ* lui-même, inscription comportant, invariablement, un cadre rectangulaire le plus souvent monté sur des gradins, ou portant à sa base la représentation d'un portail en façade, donc figurant un palais, avec à l'intérieur du rectangulaire le nom de cette résidence, écrit en traits de pointe hâtifs [1], à lire évidemment « Protection magique », la désignation même que nous venons de rencontrer sur les vases de pierre et la stèle d'officier du dernier roi, mais plus brièvement écrite, allégée de l'idéogramme final. Il faut bien qu'en pareilles conditions, sur ces récipients de provisions ou représentant des lots d'approvisionnement dans la tombe, la demeure ainsi figurée et nommée soit le palais funéraire lui-même ou bien le service des provisions funéraires.



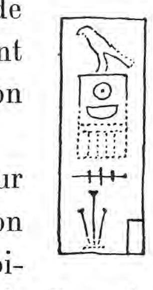
Sous la IIe dynastie, le palais *Protection magique souveraine* ou *Protection magique* tout court se rencontre encore, avec tendance marquée à faire entrer des compléments phraséologiques plus ou moins développés et importants, dans le cadre rectangulaire. Voici des vases en cristal de l'Horus *Ḥtp-sḫm·wj,* trouvés à Abydos dans le tombeau ultérieur du temps de *Ḥʿ-sḫm·wj,*

(1) *Nouvelles fouilles* I, p. 199, 252, etc., pl. XXXIII, 1, XXXVIII, 8 etc. (cf. Morgan, *Recherches* II, p. 236); *Royal tombs* I, XLVI, 111 à 158, *ib.,* II, LV, 16 à 26. Une jarre de poterie semblablement inscrite, le groupe de deux signes surmontant les gradins mais sans le cadre : Reisner, *Naga ed Dêr* I, p. 91.

et portant [1], comme figuré ci-contre : « Service des approvisionnements du Château



Protection magique de Double de l'Horus N ». Même rédaction du nom sur un vase d'albâtre de Badari, où l'on trouve [2] : « . . . . du Service-Rouge du Château *Protection magique de Double* de l'Horus N ». Voici encore, provenant de la tombe de Set *Pr-śn* (prédécesseur de *Ḥʿ-sḫm·wj*) à Abydos, un vase de jolie gravure de l'Horus *Rʿ-nb,* qui fut frotté au sable et l'inscription partiellement enlevée pour la remplacer, en juxtaposition, par une légende de l'Horus *Ntr-nj* beaucoup plus grossièrement exécutée [3], l'inscription primitive portant, dans la disposition qu'on voit au croquis : « Château *Protection magique* de l'Horus N ».



Mais dès le cours de la Ire dynastie on procédait ainsi, déjà pour l'enrichissement graphique, dans son cadre, de la formule en rédaction élémentaire. Plusieurs vases de pierre gravés de l'Horus *ʿnḏ-ib* en témoignent, sur lesquels on rencontre, dans le cadre du château de la *Protection,* non plus mention du *Double* ni du nom même du roi, mais d'*Horus.*



Ces vases, d'après les inscriptions, ont été afférents au service de la *fête Sed.* Le premier de ces documents est gravé sur un objet d'albâtre de paroi épaisse dont les cinq fragments intéressés par l'inscription, dûment assemblés [4],

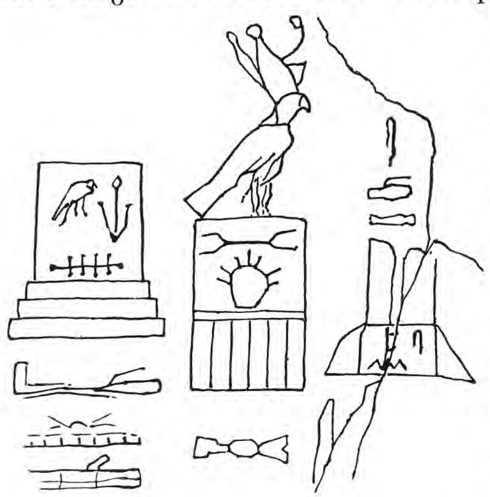
(1) *Nouvelles fouilles* II, XXI, 6, 12, III, XXI, 1, 6; cf. *Recherches* II, p. 253, fig. 851, et voir *IIe et IIIe dynasties,* p. 152-153.

(2) Brunton, *Qau and Badari* I (1927), p. 13, 15, 17, pl. XIX, 25, XXII.

(3) *Royal tombs* II, VIII, 12.

(4) Les fragments, incroyablement dispersés dans les grandes tombes du groupe principal d'Abydos, où Petrie les recueillit, ont d'abord été publiés isolément : *Royal tombs* I, VI, 2 (tombe X, *ʿnḏ-ib*), VII, 10 et VII, 5 (tombe U, *Śmr-ḫt*), VIII, 11 (tombe Q, *Ḳ-ʿ*). Peu après, la connexion des grands fragments de gauche fut reconnue (VI, 2, VII, 10 et VIII, 11) et donna lieu à la publication en assemblage qu'on trouve en *Abydos* I, V, 1, l'ensemble encore privé du morceau supérieur de droite, celui qui conserve la mention de la *fête Sed* (VII, 5). Nous croyons pouvoir, affirmativement, compléter l'assemblage comme il est fait au tracé qu'on a sous les yeux ci-dessus; non que la possibilité nous ait été donnée de présenter les pierres à la juxtaposition, mais en égard à l'identité de la matière, à la similitude de la facture graphique, que les photographies, toutes excellentes, permettent de constater, à la concordance

présentent la composition qu'on voit à la page 135. En tête de la ligne supérieure vient la mention de *fête Sed,* représentée par l'habituelle figure aux deux pavillons adossés, expliquée en outre par l'insertion, dans le cadre de la plate-forme qui porte les pavillons, d'une légende *šn*... que nous considérerons spécialement ailleurs, bien probablement le nom du léger dispositif architectural ou du double abri royal lui-même. On trouve ensuite le nom du roi, puis, présenté en une disposition analogue à celle des textes examinés ci-dessus, le « château *Protection magique d'Horus* de l'Horus *ʿnḏ-ib* [1] ». Au-dessous, une deuxième ligne ou bande d'écriture nous donne à reconnaître à droite, bien remarquablement, le nom du *vignoble sacré* de ce même Pharaon, « Adoration de la Corporation d'Horus » [2], et à gauche, un mot *šʿš* que nous identifions, grâce au déterminatif, comme répondant à l'un des vocables de même structure connus à l'Ancien Empire, etc. *šʿw,* « couper » [3], ou etc. *šʿ·t,* « crainte, respect » [4]. L'ordonnance de la phrase dont les termes sont ainsi rangés est assez nette; on comprend d'ensemble que nous y avons la désignation d'un office particulier de la *fête Sed,* celui du « *šʿš* (?) du Vignoble NN du Château *Protection magique d'Horus* de l'Horus N ».



Un vase en albâtre tout à fait semblable et pareillement inscrit a été recueilli dans les dépôts, si divers par la date des objets, de la pyramide à degrés de Saqqarah. La composition, qui n'a pas été dispersée comme celle de l'inscription jumelle d'Abydos, ne souffre que de la perte de la portion droite de la ligne inférieure, où le nom du *Vignoble,* sur l'autre exemplaire, était remplacé ici par

des lignes de cassure des morceaux, enfin d'après les conditions de la similitude que la composition ainsi rétablie se trouve présenter avec celle de l'objet de Saqqarah qu'on va voir ensuite, si remarquablement apparenté à l'autre.

(1) Provisoirement et pour l'aisance de la compréhension, je continuerai de transcrire ainsi ce nom d'Horus, bien qu'il soit extrêmement probable, d'après le dessin du deuxième signe en nombre de cas, que ce signe n'est pas le *ib* ordinaire.

(2) Pour les *vignobles sacrés* des divers rois de la Ire à la IIIe dynastie, voir chez nous, dans *Rec. de travaux,* XXIX (1907), p. 50-52, et *IIe et IIIe dynasties,* p. 78-80, 429-431. L'inscription reproduite ci-dessus fournit l'unique exemple rencontré de l'évocation d'un de ces *vignobles* ailleurs que dans une inscription de cylindre et dans l'intérieur d'une enceinte crênelée ovale.

(3) *Pyr.* 653, 673, 1212, 1337, 1339, 1545.

(4) Fréquent aux *Pyr.*

une mention différente que nous voudrions bien connaître. Pour tout le reste, le texte et sa disposition en cadre sont les mêmes [1].

Voici un troisième vase de pierre, enfin, de Saqqarah, lui aussi, gravé de la même mention du château *Protection magique,* enrichie de la spécification d'*Horus* dans le cadre [2].



L'époque est indéterminée. D'après l'analogie, la date du règne de l'Horus *ʿnḏ-ib* est la plus probable.

III

EXPLICATION DES TEXTES INSCRITS SUR LES VASES

Cette enquête resterait incomplète si nous ne revenions pas, mieux armés comme nous sommes à présent, aux inscriptions de vases d'Abydos dans lesquelles nous avons relevé la mention de la résidence *Protection magique souveraine* tout d'abord et dont les divers types ont été rassemblés ci-avant; car il se rencontre, en ces inscriptions, plusieurs termes que nous n'aurions pu immédiatement comprendre et qui seront évoqués ici en meilleure position.

Voici d'abord, aux rédactions B et C de la composition, une appellation ou , qu'on peut interpréter comme exprimant la qualité de « Grand de la Protection magique », considérant que la même appellation est en évidence et bien isolée, écrite , dans une titulature comme de la fin de la IIIe dynastie [3], et antérieurement, dans une titulature du début de la IIe dynastie que nous avons à deux exemplaires sur vases de pierre provenant de la pyramide à degrés [4] :



« Grand de la Protection magique des approvisionnements de Bastet, du Roi etc. *Ntr-nj* », et : « Grand de la Protection magique du *ḫn·t* (le *cellier?*) des approvi-

(1) Firth-Quibell, *The Step Pyramid* (1936), pl. 105, 7-8-9.

(2) *Ib.,* pl. 91, 8.

(3) *Mastabas,* p. 70 (tombeau A. 1).

(4) Firth-Quibell, *Step Pyramid,* pl. 105, 2; *Step Pyramid,* pl. 89, 5, déjà dans *Ann. du Service,* XXVIII (1928), p. 159 et pl. II, 4.

sionnements de Bastet, etc.» Il est intéressant de relever qu'à la Ire dynastie même, l'usage de l'expression est notablement plus ancien que le règne de l'Horus *Ḳ-ˁ*, remontant au temps de *Wḏj-mw* pour le moins, comme le fait voir un vase de pierre de Saqqarah qui porte en gravure [1].

En corrélation avec ce *wr s̀*; expliqué comme on vient de voir [2], nous interprétons immédiatement une autre expression « Protection magique de Double», rencontrée sur trois monuments de l'Horus *Wḏj-mw*, la fin d'une belle inscription sur pierre portant «. . . protection magique funéraire de l'Horus *Wḏj-mw*» [3], un fragment des plaquettes du vizir Hemaka où paraît le titre « préposé aux cérémonies de la protection magique funéraire» [4], enfin un autre fragment de plaquette du même règne [5], et en outre, écrite, sur une petite stèle particulière du temps de l'Horus *Ḳ-ˁ* [6]. On remarque que cette rédaction *s̀; k̀;* est comme un abrégé de la formule complète etc., qui a exactement le même sens et que nous avons enregistrée, dans le cadre rectangulaire, sur deux monuments de l'Horus *Ḥtp-sḫm·wj*.

Revenant, après cela, à nos inscriptions de vases de l'Horus *Ḳ-ˁ* à Abydos, nous y trouvons que dans le type B, en ligne inférieure constituant la fin du texte, le titre *wr s̀;* vient à la suite d'une désignation que nous n'avons pas considérée encore, ... *ḥtp*, et dont on reconnaît immédiatement que le titre consigné derrière elle est en relation d'appartenance avec l'objet qu'elle représente, l'ensemble de l'appellation à comprendre « Grand de Protection magique du [service? résidence?]. . . *ḥtp*», car dans la rédaction très semblable du type A, au lieu de , on trouve en forme plus simple et directe « Grand du. . . . *ḥtp*». La seule dénomination exprimée par ce dernier groupe de deux signes nous reste à expliquer encore.

Or il se trouve qu'un nom qui très probablement est le même se présente à nous, écrit , dans deux inscriptions de la Ire dynastie, chronologiquement assez dis-

[1] Emery, *Hemaka* (1938), p. 61.

[2] D'après tout le «contexte» de la période archaïque, le du titre *wr s̀;* dans les formulés qu'on vient de voir n'est pas à interpréter, bien probablement, comme dans etc. de l'époque tardive, ou etc., «grand de *phylé*», «scribe de *phylé*», où *s̀;* est le mot connu pour dire *classe* sacerdotale. Dès l'Ancien Empire, d'ailleurs, on voit paraître le terme en des combinaisons de signification fort obscure : voir certains titres de la Ve dynastie dans *Mastabas*, p. 306.

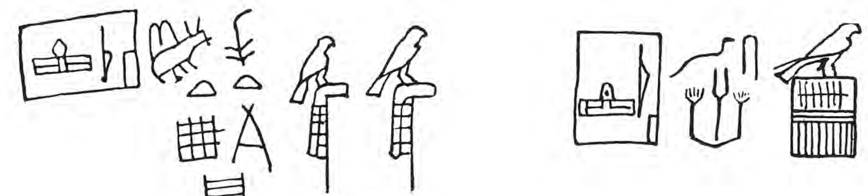
[3] *Royal tombs*, I, XI, 16 = XVI, 19.

[4] *Ib.* I, XI, 6 = XIV, 11.

[5] *Abydos* I, XI, 6.

[6] Stèle 46 d'Abydos, *Royal tombs* I, XXXI et XXXVI.

tantes l'une de l'autre. La dernière en date est gravée sur un vase de pierre du roi Miébis (l'Horus *ˁnḏ-ib*); elle porte [1]; « Château. . . . *ḥtp* du Double Dieu, etc., *Miébis*». La plus ancienne, que nous reproduisons à côté de l'autre, couvre la surface d'une petite plaquette-étiquette de l'Horus *Ḏr* [2]; la désignation de la denrée



étiquetée est au centre, où nous lisons *šd k̀;*, qui sera expliqué au chapitre suivant de ces études, l'inscription entière s'ordonnant en : « Denrée telle et telle du Château . . . . *ḥtp* de l'Horus *Ḏr*». Quel est donc ce troisième *Château* dont il nous faut accueillir le supplémentaire problème? On l'éclairera vite s'il est possible, comme il nous semble, rapprochant son nom dans le cadre de celui du étudié d'abord, « Château *Siège d'Horus sur le perchoir*», d'admettre que le *pieu* vertical , dans la nouvelle dénomination, est le même signe et représente même objet et même mot que le *perchoir* (exactement la hune du mât du bateau horien, nous le savons d'ailleurs). Car alors le nouveau nom signifie le *Pieu du repos*, désignant ce même mât sur la plate-forme duquel Horus est posé, une appellation toute voisine, comme on voit, et parfaitement synonyme de celle du *Siège d'Horus sur le mât* de l'autre forme de rédaction. Les deux appellations, si cette explication est vraie, ne sont pas positivement variantes graphiques l'une de l'autre, plutôt variantes de rédaction, manières d'exprimer en mots différents le même grand objet et la même image.

L'inscription de nos vases de pierre en ses formes A et B, une fois obtenue cette explication, devient encore plus vivement intéressante; car dans la titulature d'officier qu'elle nous présente se juxtaposent, nettement, une première appellation afférente au domaine mystique, de *Protection magique*, et une deuxième appellation en rapport avec l'autre domaine du *Perchoir du siège* (litt. du *repos*, de l'*arrivée*, de l'*assiette*). Traduction complète de cette titulature : « Grand de protection (ou simplement *Grand*) du cellier (*ḫn·tj?*) de la Maison Royale du Château *Protection souveraine* et du [Château] *Perchoir du Repos*, de l'Horus *Ḳ-ˁ*». Il paraît bien avoir été habituel que ces deux désignations très éminentes, et dont nous avons vu que

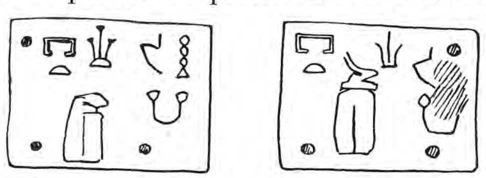
[1] *Royal tombs* I, VI, 8 = II, XLVIII, 102. [2] *Royal tombs* II, XII, 3.

par la signification des objets elles sont très voisines, fussent évoquées ensemble dans les hautes titulatures du service funéraire royal; aux pages qui suivent nous allons les rencontrer, dans un beau texte du même règne, en meilleure symétrie et plus ostensible équivalence encore.

Avant d'y arriver, et pour terminer ici, prenons en note qu'à un dépouillement attentif des inscriptions de la I[re] dynastie on y trouverait encore, sans doute, d'autres variantes de l'expression du *Siège* ou du *Perchoir*. Signalons seulement, parmi les « marques » à la pointe, avant cuisson, de nombreuses jarres en poterie de forme longue, celles de etc., une fois bien probablement « Siège du Perchoir », d'autres fois tout court [1]. Il est fort clair, à présent, que ce « Siège » de l'Horus funéraire royal est le destinataire et le possesseur des provisions dont ces jarres gardent le témoignage.

NOTE ADDITIONNELLE. *Ecritures du nom du château* , *ḥ;j-t, à la I[re] dynastie. Quelques problèmes de lecture connexes.*

Aux premières pages de ce chapitre, nous avons cité un texte de cylindre du roi *Miébis* dans lequel la demeure *Siège d'Horus du perchoir* du Pharaon, toute la phrase dans le cadre rectangulaire, est qualifiée, en outre et généralement, , désignation à lire en tête de phrase : « Château du *Siège d'Horus* etc. ». Le mot, assez évidemment, est etc. des écritures ultérieures. Relevons immédiatement que pareille orthographe, singulièrement « moderne », se trouve déjà, en temps de l'Horus *Wḏj-mw,* sur deux petites étiquettes d'ivoire de Saqqarah, reproduites ci-



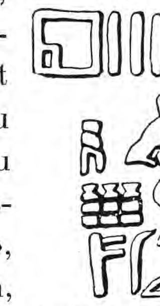
contre [2], montrant, à côté du nom bien connu de *Ḥm;k;,* la mention de , le « service » des *sacs,* ce dernier terme écrit par un très caractéristique et spécial idéogramme de sac plein, ficelé en haut avec les bords de l'étoffe retombant sur le col de la ligature, posant debout sur la base aplatie dont son propre poids lui impose la forme.

Quant au système, conservé chez — *Miébis,* de la spécification phonétique simple en *ḥ*- doublant l'idéogramme du « château », ou même sans aucun déterminatif, on le rencontre, aux premiers temps dynastiques, sur un ou plusieurs cylindres

[1] *Royal tombs* I, XL; REISNER, *Naga ed Dêr* I, p. 91.
[2] EMERY, *Hemaka* (1938), p. 39 et pl. 17, 18.

de l'Horus *ʿḥ;,* dont les empreintes étaient à Négadah, Abydos et Saqqarah [1], qui portent tout court à côté du nom royal. Il persiste d'intéressante manière, à la III[e] dynastie, chez *Mṯn,* dont les titres conservent mention de certain , à lire *ḥ;·t nśwt* « château royal », et d'une autre résidence , soit *ḥ;·t śn* « château de la compagnie (?) », ce dernier nom aussi écrit, plus simplement, [2].

Voici un monument encore du stade archaïque dont le texte souligne l'idéogramme du « château » de l'indication en *ḥ* de sa lecture. C'est une plaque en terre émaillée [3] sur laquelle est représentée une grande figure d'homme debout, la canne à la main, face à droite, ayant devant lui la légende reproduite ci-contre (l'époque probable est celle de l'Horus *ʿḥ;*). On doit transcrire, sans doute : « [Le régent] du château *Mn, Ntr* [4] ». La place ainsi désignée s'appelle, comme on voit, « château des fondations durables », le mot etc. ayant, aux temps classiques, cette signification d'« offrande », « fondation d'offrande durable », et quant au groupe de trois barres verticales qui accompagne le nom, on le peut expliquer en notant que « rester, durer », peut, à partir de la XIX[e] dynastie, être écrit par l'idéogramme , et que etc. « fondations », à la même époque, lorsque le mot signifie « dons d'offrande », s'écrit aussi ou simple. Nous aurions d'après cela, dans la composition archaïque, en l'espèce du groupe des trois barres debout, un doublet idéographique de *mn,* dans le sens probable de



[1] *Recherches* II, p. 168, n° 1; *Royal tombs* II, XIV, 99; EMERY, *Ḥor-Aḥa* (1939), p. 24. Cf. *Archaic Objects* (dans *Cat. général Caire*), pl. 6, n° 99.
[2] *Aeg. Inschriften Berlin,* I, p. 79, 77, 78, 80. — Ces faits d'écriture déjà visés par nous, *Revue de l'Egypte ancienne,* II (1929), p. 116.
[3] *Abydos* II, I et V, 33.
[4] Ecriture extrêmement intéressante du nom, avec le syllabique de *tr* et la composition phonétique *-tr* spécifiée en détail, d'où il ressort que la figure , dès les origines, est à lire *ntr* et non pas *nṯr* comme on l'enregistre généralement (ERMAN, *Gr.*[4] et GARDINER, *Grammar,* R. 8 des tables des signes). Il sera bien instructif de noter en même temps qu'à la III[e] dynastie nous rencontrons le avec la valeur *nḏr,* comme il ressort du texte du cylindre *Mahasna* VIII, 3 *a,* comportant deux noms de personnages, le père et le fils, *Nḏj* et *Nḏrw.* Tout à fait de la même manière nous verrons ci-après (chap. x, § II), dans une formule particulière de cylindres de la I[re] dynastie, certain mot détaillé avec compléments phonétiques, le plus souvent, mais aussi si bien qu'à prendre les valeurs phonétiques des temps ultérieurs comme positives, on devrait croire à une lecture *iḏt* interchangeant avec la lecture *itt* normale.

« fondations funéraires », et cette interprétation serait susceptible d'éclairer le sens et la lecture d'un groupe de signes verticaux qui est bien probablement le même (quelquefois trois en nombre, le plus souvent quatre), dans des textes de cylindres assez nombreux de la première moitié de la Ire dynastie.

Voici un cylindre du service des « boissons funéraires » (, voir au chapitre suivant l'explication de ce groupe), du temps de l'Horus *Wḏj-mw* (1), et, du même règne, deux cylindres du « chef du de l'Horus *Wḏj-mw* » (2), le nom du service à lire *mnw* peut-être, d'après ce qui précède, peut-être aussi « les quatre *mnw* ». La même écriture probablement à date antérieure, dans une composition où interviennent et le nom d'Horus de *Ḏr* (3). Sur un cylindre de l'Horus *Ḏ·t*, la figure aux quatre signes verticaux sans le complément du *n*, mais en liaison avec le nom de certaine place *Bw*, des « boissons funéraires » , le texte comportant encore la mention du vignoble sacré, le titre et l'autre titre *nwb* écrit par le signe du nageur (4). Chez ces Horus *Ḏr* et *Ḏ·t*, empreintes de plusieurs cylindres où le titre de « chef du » est juxtaposé, en répétition, à une appellation écrite (cf. la combinaison très semblable sur un autre cylindre) (5), où l'on rencontre une variante étrange, disparue ensuite, du signe , le bras de droite armé d'une sorte de boomerang . Cette figure énigmatique, avec le bras qui l'accompagne, se retrouve sur nombre d'autres cylindres de *Ḏr* et de *Wḏj-mw*, en voisinage le plus souvent avec les titres de l'officier *šḫm* et de *nwb* (le signe du nageur); on cherchera à l'expliquer au chapitre XVII ci-après.

(1) *Royal tombs* II, XVII, 129.
(2) *Ib.*, XVIII, 142, 143.
(3) *Ib.*, XV, 109.
(4) *Royal tombs* I, XVIII, 6.
(5) *Royal tombs* I, XIX, 10; II, XVI, 123 et 122.

CHAPITRE VIII

QUELQUES STÈLES DE LA FIN DE LA Ire DYNASTIE ET LES RELIGIONS ANUBIENNES SOUS LES TROIS PREMIÈRES DYNASTIES PHARAONIQUES

I

LE PRÊTRE *Ś3F* ET QUELQUES AUTRES OFFICIERS, D'APRÈS LEURS STÈLES FUNÉRAIRES

Depuis le temps de l'Horus *Ḏr*, en la première moitié de la Ire dynastie, les grands tombeaux princiers ou royaux d'Abydos, ceux de *Ḏr*, de *Ḏ·t*, de *Wḏj-mw*, de *Śmr-ḫt*, enfin de l'Horus *Ḳ-ʿ*, sont entourés chacun d'une large ceinture, construite sur plan rectangulaire, constituée par de petites cellules de briques, serrées et accolées en une ou plusieurs rangées sur chaque face, chambres minuscules qui ont été les tombeaux des familiers ou serviteurs du grand personnage de la tombe principale. La petite chambre funéraire nous a livré, dans un grand nombre de cas, une stèle de pierre gravée au trait, plus souvent sculptée en relief, généralement grossière et portant un texte très court, une seule stèle dans chaque chambre, appartenant évidemment en propre au défunt à qui avait été consacrée la cellule. Le texte, sous les deux derniers Pharaons de la famille, ne comporte rien que titulature, plus ou moins sommaire, et nom du titulaire; à l'époque la plus ancienne, et jusqu'au règne de *Wḏj-mw*, ces conditions ne sont point régulièrement établies encore, l'inscription peut consister en la simple mention d'aliments funéraires, ou juxtaposer cette mention, comme nous en verrons des exemples, à l'énoncé des titres ou au nom de la personne.

Dans l'une des petites chambres qui avoisinent la grande tombe du temps de *Ḳ-ʿ* (Q de la nomenclature de Petrie), donc du dernier règne de la dynastie, a été recueillie la plus intéressante de ces *stèles particulières* d'Abydos, une dalle rectangulaire haute de 42 cm. environ, sur une largeur de 27, dont l'inscription, très

soignée et beaucoup plus développée que celles des monuments congénères, présente déjà des traits de parenté avec les rédactions et présentations archaïques du début de l'Ancien Empire (fin IIIe dynastie). Nous allons lire et étudier cette inscription complètement; elle nous introduira, au fil de plusieurs expressions du texte et de leurs emplois antérieurs, dans l'explication de diverses stèles de la même famille et moins importantes.

La stèle, assez curieusement, n'est pas « finie ». Sur le panneau bien paré on a esquissé les signes et figures, d'un trait rouge ou noir dont il subsiste des traces, puis, le long de ces lignes d'axe, silhouetté les signes en relief par ablation du champ, en contour grossier et un peu ample, dans l'intention probable de ménager l'aisance de la régularisation et du modelé de détail, dont le travail ne fut jamais fait ensuite [1]. Malgré l'imprécision de pareil découpage, les signes sont tous certains. Nous les reproduisons, au croquis de la page 149, en les *interprétant* le moins possible.

Toute la moitié inférieure du panneau est tenue par la figure du défunt debout, ayant *derrière lui,* disposition très particulière que nous retrouverons sur d'autres stèles plus anciennes, son nom écrit . Dès le premier jour, on a reconnu dans le signe médian celui même qui sert à écrire un nom d'homme très connu de l'Ancien Empire, chez l'Horus *ʿnḏ-ib* de la Ire dynastie [2], plus tard [3], *Šꜣbw,* en quelle écriture , la *peau,* a la valeur *šꜣb* avec l'élément *b* certain et fixe [4], de telle manière que toujours le nom que nous avons sous les yeux a été lu *Šꜣbf.* Nous oserons proposer de simplifier cette transcription en *Šꜣf,* par identification avec le nom écrit *šꜣb* sur les cylindres précités de la Ire dynastie et reconnaissant seulement que le phonétique de la *peau,* dans ces écritures où il figure, semble porter en complément phonétique, une fois, le *f* en place du *b,* ce qui montrerait que le signe est capable d'exprimer *ꜣf* au lieu de *ꜣb* comme il fait d'habitude. On notera, à l'appui, qu'à l'Ancien Empire il arrive de voir le *b* et le *f* interchanger dans l'écriture d'un même vocable [5].

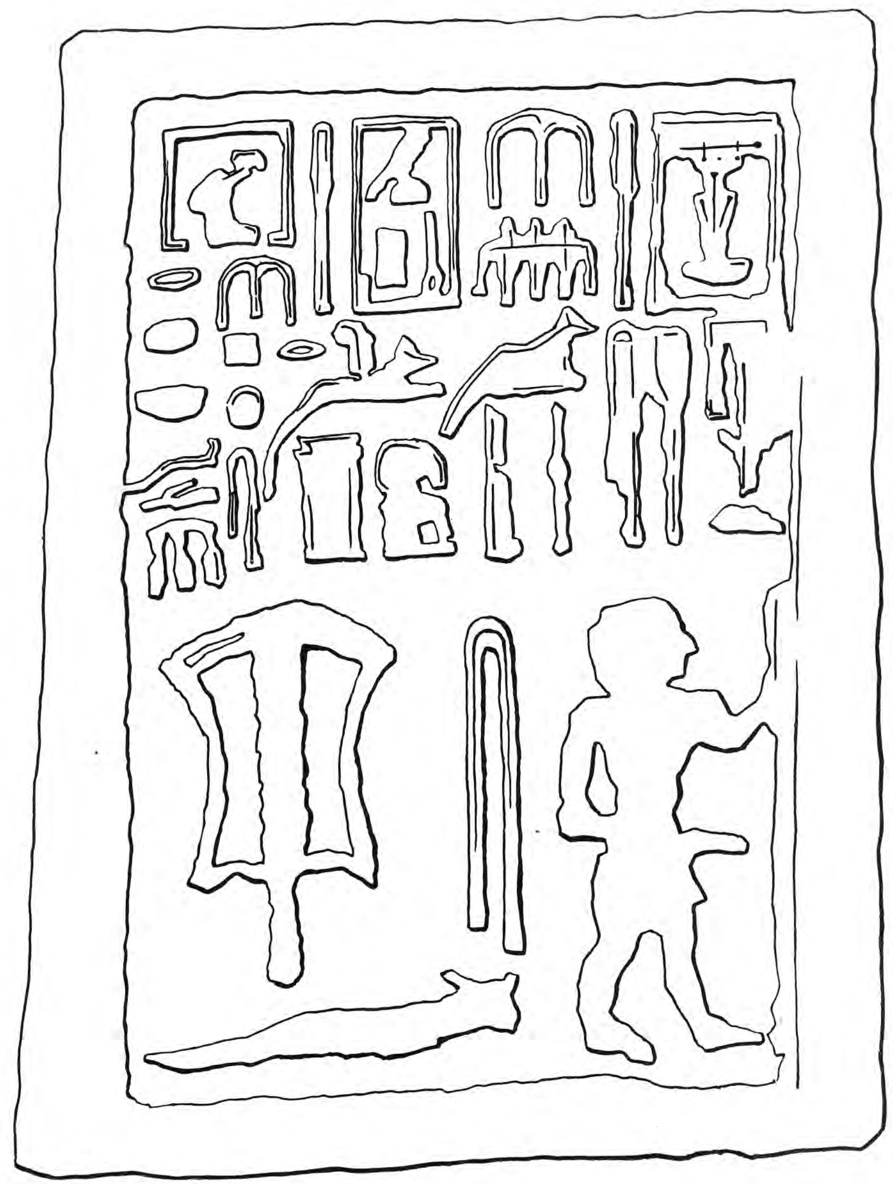
(1) *Royal tombs* I, pl. XXXI, XXX et p. 26.

(2) *Ib.,* XXVII, cylindres 64, 66, 67 (cf. empreintes Amélineau, dans *Recherches* II, p. 235).

(3) *Mastabas,* p. 142 et suiv., 156, 373 et suiv. (= *Urk.* I, p. 81 et suiv.), 389 et suiv. (= *Urk.* I, p. 84 et suiv.).

(4) Le signe vaut généralement *šꜣb,* à toute époque, quelquefois *ꜣb* seulement (voir *Wörterbuch,* IV, p. 17 et Gardiner, *Grammar* (1927), p. 455).

(5) *Ḫšf* « repousser », etc. comporte normalement le *f* final; mais on rencontre, en *Pyr.* 334, en variante de ; 448, la forme seulement; 492, . Interchangeance probablement rare, d'ailleurs, bien que normale plus tard, au stade copte; Loret notait, jadis (*Manuel,*



A la partie supérieure de l'inscription se détachent nettement, de droite à gauche, deux larges lignes en grands caractères, sur les trois quarts de l'étendue horizontales, d'écriture plus petite et serrée en fin de composition à gauche, surtout en clôture de la ligne inférieure. Le début est sans difficulté pour nous, qui avons consacré le

p. 75); « En copte, le ⲃ s'échange fréquemment avec le ϥ, sans que j'aie remarqué dans les textes égyptiens d'échange entre le et le .» Cf. Erman, *Gr.*[4], § 102, moins directement : = ב, ⲃ; = פ, ⲡ; tandis que est rendu tantôt par ב, tantôt par פ.

précédent chapitre à l'explication du Château *Protection magique souveraine* et du Château *Siège d'Horus de la hune,* deux figures spécialement horiennes de la résidence du Pharaon en sa qualité divine, bien probablement, en même temps, du tombeau lui-même. L'officier de notre stèle est donc, d'abord, commandant (*sḫm*) de l'une, et puis de l'autre de ces demeures, deux titres distincts entre lesquels il intercale celui de « chef du Conseil ». On lit à gauche, ensuite : , le plus probablement : « préposé aux affaires (ou aux *cérémonies, irj ḫ·t*) du Conseil du *Service-Rouge* »[1]. Toute cette grande section de titulature se poursuit et s'achève, enfin, avec la mention suivante consignée en tête de la deuxième ligne, à lire « Familier de la Maison Royale », en correspondance exacte avec « Chef de la Maison Royale » qui figure, au temps du même Pharaon *K-ʿ,* dans les inscriptions des vases de pierre de l'un ou de l'autre des deux *Châteaux* horiens, que nous avons étudiées au chapitre précédent.

Quant au titre même que nous avons ici, *śmr pr nśwt,* on le retrouve pareil sur une petite stèle particulière du même règne[2], écrit , et nous noterons que l'appellation *śmr,* à l'état isolé, est employée dans plusieurs formulés d'office de la même époque ou des temps antérieurs de la dynastie : (?) « Chancelier royal du Nord, Ami et scribe, *Nḫś* (?) »[3]; « l'Ami *Fd* », sans rien autre, sur une jolie petite stèle[4]; « Le défunt[5], Ami, X . . . »[6]. Nous rencontrerons enfin une combinaison de titulature *śmr pr dšr* sur une stèle de l'Ancien Empire, fort archaïque, que nous examinerons plus loin, et dans d'autres inscriptions de l'Ancien Empire, et nous prendrons en note *śmr* en relation avec certains services de *Ḫnmw*-bélier et de la déesse *Mw·t,* sur un cylindre du règne de *Wḏj-mw*[7] que nous étudierons à une autre place.

[1] Pour ce *pr dšr* assez fréquent dans les textes de la Ire et de la IIe dynastie, voir chez nous, *IIe et IIIe dynasties,* p. 100 (entre autres mentions intéressantes, noter celle de « Grand du *Service-Rouge* » qu'on trouve chez le personnage de la célèbre statue 1 du Caire, voir *IIe et IIIe dynasties,* p. 145). A cette époque, de front avec ce service *rouge* de la Basse Egypte, on voit paraître le *Service-Blanc* de la Haute Egypte qui seul subsiste bientôt après. Quant au premier, *pr dšr,* nous l'avons signalé, il paraît quelquefois encore sous la IVe dynastie.

[2] *Royal tombs* I, pl. XXXI, XXXVI, n° 40.

[3] *Ib.,* n° 43.

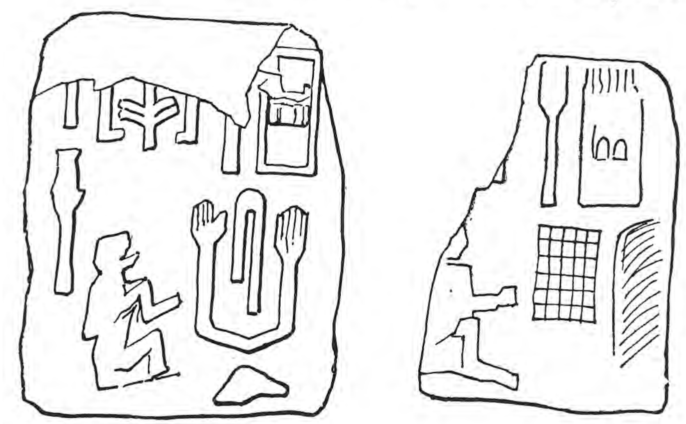
[4] *Nouvelles fouilles* I, XXXVI, 6.

[5] *'Iȝḫw sḫnw,* « esprit soutenu »; nous donnerons attention, plus loin, à cette appellation funéraire fréquente.

[6] Stèle *Abydos* I, XIII, n° 161.

[7] *Royal tombs* I, XXII, 34.

Il est intéressant, à présent, de revenir à la fonction d'appartenance à la Maison Royale ou de gouvernement de cette Maison, formulée au temps de l'Horus *K-ʿ,* nous l'avons vu, *ḫn·tj pr nśwt* ou *śmr pr nśwt,* pour relever qu'au milieu de la Ire dynastie nous rencontrons ce titre exprimé différemment encore, « Commandant de la Maison Royale », sur une stèle particulière du temps de l'Horus *Ḏ·t* dont nous reproduisons la composition, ci-dessous[1], y juxtaposant sans attendre la reproduction d'une stèle malheureusement mutilée, mais indubitablement très analogue[2], dont l'époque est celle de *Wḏj-mw,* le successeur immédiat de *Ḏ·t.* Les deux officiers, comme on voit, sont « commandant de château » en première ligne; les deux tableaux sont d'ordonnance générale remarquablement semblable,



le deuxième conservant à la ligne de rupture, à la gauche du titre initial, un vestige de tracé juste suffisant pour nous donner à penser que la pierre portait, dans la partie disparue du champ, le même deuxième titre que porte l'inscription voisine. Nous reprendrons ces deux monuments au chapitre X ci-après et nous interrogerons les deux petites stèles ensemble, pour la compréhension des objets mentionnés, sur chacune d'elles, devant la figure du défunt assis, et qui ne sont point des noms de personne; la considération de ces mentions nous devant introduire dans un cercle de choses et d'explications nouvelles.

Pour le moment, reprenons où nous l'avons laissée la lecture de la deuxième ligne de notre stèle principale. Voici paraître un groupe de titres, ceux commandés par les deux images d'Anubis-chacal surmontant d'autres vocables, et dont les objets, sacerdotaux ou administratifs, se différencient à première vue de ceux de tout l'énoncé qui précède, explicitement afférent aux services de la Maison du roi

[1] *Royal Tombs* XXXI, XXXIII, n° 8. [2] *Ib.,* XXXI, XXXIV, n° 23.

et de la personne funéraire royale. Pour nous mettre en mesure de considérer ces objets nouveaux, de religion anubienne, avec toute l'attention et durant tout le temps qui seront nécessaires, lisons d'abord les mentions terminales de la ligne, un peu confusément groupées mais très simples, s'ordonnant en une rédaction d'ensemble . On trouve là un titre connu de l'Ancien Empire, que nous avons été conduit à discuter au précédent chapitre, le lisant *irj p nb* « préposé à toute résidence » (*horienne* ou *royale*). Et à la fin, *šdd sḥ* «expositeur du Conseil», un titre qu'il faut mettre à côté de *ḫn·tj sḥ* et de *irj ḫ·t sḥ* rencontrés plus haut dans le texte que nous étudions, et qui correspond fort exactement, d'ailleurs, aux appellations de et de etc., *sḥj*, «conseiller», fréquentes dans la langue classique.

Venons maintenant à la double fonction anubienne dont le formulé remplit le milieu de la deuxième grande ligne. On transcrit :



Dès la publication du monument, Griffith a reconnu et brièvement signalé, sans toutefois le voir entièrement [1], que les deux mêmes figures d'Anubis et leurs services respectifs étaient évoqués, en pareil groupement, dans la titulature du *Ḫʿ-bꜣw-Skr* de la niche célèbre de Sakkarah, où l'on trouve en effet [2] plusieurs fois, en tête des titres, ceux de :



qu'il faut interpréter, le terme initial écrit par la hache étant écrit une seule fois, en mettant le vocable exprimé en « accolade » devant les deux mentions de services, et lisant :

« Charpentier { d'Anubis Chef du *Pays funéraire* / d'Anubis de la *Chapelle divine* } ».

Par analogie, dès lors, dans le double titre de l'officier de la Ire dynastie, où l'appellation directrice *wḏ mdw* est formulée une seule fois, nous la mettrons en double commande de même, lisant :

« Celui qui donne les ordres { d'Anubis *Chef du secret* (*ḥr sštꜣ*) / d'Anubis de la *Chapelle vénérable* } ».

[1] Dans *Royal tombs* I, p. 44-45.

[2] La stèle (Caire 1385) dans *Mastabas*, p. 71 et suiv.; en belle photographie chez Murray, *Saqqara Mastabas* I, pl. I, et Borchardt, *Denkmäler des alten Reichs* etc. (dans *Cat. général Caire*).

Cette dernière qualification d'Anubis répond, bien évidemment, à celle de la *Chapelle divine* dans la titulature de Sakkarah — et des deux Anubis, c'est bien l'Anubis *à la plume* qui se trouve au deuxième rang comme maître de cette demeure, dans un texte et dans l'autre — mais la formule même de cette *Chapelle vénérable* ne laisse pas d'être anormale, car d'habitude, pour la désigner, on trouve ou bien , « Chapelle divine » ou « Pavillon divin », d'ailleurs parfaitement en équivalence ensemble [1], mais point une troisième forme. Toutefois, la variante du nom dans la composition de la Ire dynastie, avec *špś*, pourrait bien n'être pas fortuite; voici un texte des *Pyr.*, de rédaction osirienne et dans lequel Osiris est qualifié de *Chef des Occidentaux*, donc très notablement postérieur au stade *anubien* primitif, mais dont les éléments de rédaction sans nul doute sont anciens, et dont une phrase, bien curieusement, est composée avec les mots, étroitement serrés, de la titulature anubienne du vieux *Śꜣf*. On lit (*Pyr.* 2022) : etc. « Tu donnes les ordres aux *Mystérieux de places*, tu guides leurs Vénérabilités (*špśw*), te suivent (*šmś*) tous les Esprits, etc. »

Ceux aux *places mystérieuses*, comme on l'entend bien d'habitude [2], ce sont les défunts, et cela préciserait, s'il était besoin, la fonction d'Anubis *ḥr sštꜣ* «Chef du Mystère», dont la mention y correspond dans les titres de *Śꜣf*, point autre que « Chef du pays des morts ». En ces conditions, l'équivalence extrêmement indiquée des deux titulatures anubiennes juxtaposées ci-dessus nous fait voir, en toute probabilité, que le premier des deux Anubis évoqués, celui *sans la plume*, est appelé « Chef du mystère » à la fin de la Ire dynastie, et plus tard, en personne identique, « Chef du Pays Magnifique ». Ce changement d'expression ou cette dualité d'appellation n'ont rien qui puisse nous surprendre, sachant bien que les deux manières de parler sont équivalentes et classiques pour désigner le *Pays funéraire*, et le cimetière matériel et la cité funéraire invisible.

Le titre *ḥr sštꜣ*, écrit par le chacal couché sur le toit du naos ou le couvercle du coffre, se manifeste plusieurs fois encore à l'époque de la stèle de *Śꜣf*, sous le règne même de l'Horus *Ḳ-ʿ*. Voici l'appellation évoquée sur une empreinte de cylindre contemporaine [3], le chacal couché sur le naos, mais avec la plume, donc différemment, quant à ce détail, de la composition de la stèle, et paraissant bien indiquer que dès cette époque, la forme avec la plume et la forme sans la plume étaient en

[1] Voir *Wörterbuch* III, p. 465. En *Pyr.* 896, et sont en variante; *Pyr.* 2100 et 184 portent une forme combinée .

[2] *Wörterbuch*, IV, p. 552.

[3] *Royal tombs* I, XXIX, n° 86.

confusion de signification et s'employaient l'une pour l'autre [1]; le texte, qui sera expliqué ailleurs (voir ci-après, chap. XVII, § I), comporte mention du défunt (*ỉꜣḫw sḫnw* « Esprit soutenu ») et du chef de l'office, « préposé à tous les scellements . . . de *Ḥr šśtꜣ* ». Même titre du dieu dans une composition où le défunt est évoqué de la même manière, celle d'une empreinte de cylindre d'époque antérieure (règne de *Wdj-mw*) [2]. On revient au temps de l'Horus *Ḳ-ʿ* avec un curieux cylindre en bois peint à l'encre (préparé pour l'incision de l'inscription, sans doute) dont la composition [3] combine le nom d'Horus royal et le nom de *Ḥr šśtꜣ*, par le chacal couché sur le naos, sans la plume. De la même époque enfin, ou d'une date antérieure de la Ire dynastie, est un cylindre que Petrie a fait connaître [4] et dont nous expliquerons le texte en une autre place (voir ci-après, chap. XV, § III, à propos de la lecture et du sens de , *ḥm*, « abondance » ou « plénitudes » liquides); l'inscription comporte la mention de *Ḥr šśtꜣ*, par le chacal couché sur le naos, avec la plume, et du préposé à l'office, toutes désignations que nous avons notées sur la stèle de *Śꜣf* de la même manière.

La même appellation divine encore, écrite de même avec l'animal couché doté de la plume, dans la titulature d'une stèle extrêmement remarquable, d'époque certainement voisine de celle de la stèle de *Śꜣf* et dont l'étude doit trouver place ici. Le monument, au musée de Berlin (n° 23.217) a été publié et étudié attentivement, en 1932, par A. Scharff [5]; c'est une dalle de calcaire haute de 17 cm. et longue de 37, faisant *tableau* sur la moitié centrale de cette longueur, par le retrait en évidement des deux extrémités, ce *tableau* de 19 cm. de largeur sur 17 de hauteur coupé en deux par un trait vertical, ayant à gauche la figure du défunt assis devant la table et les offrandes, la titulature développée au-dessus de lui, à droite une énonciation des « étoffes » et des offrandes diverses dans la manière connue des plus anciennes stèles de l'Ancien Empire et d'exécution extrêmement archaïque. Cette moitié droite des inscriptions est gravée au trait en creux, les figures et textes de la moitié gauche, tout différemment, obtenus en relief par ablation du champ

(1) Comme on voit qu'il est fait plus tard, notamment aux *Pyr.*, où, pour la simple mention d'*Anubis* par le chacal couché, on trouve l'animal *sans la plume* en variante avec l'animal *avec la plume* (cette dernière forme chez N) : *Pyr.* 727, 896, 897, 2012, etc.

(2) *Royal tombs* II, XVII, n° 134.

(3) *Ib.*, XII, 5.

(4) *Ancient Egypt*, (1915), p. 81, n° 97.

(5) A. Scharff, *Eine archaische Grabplette* etc., dans *Studies Griffith* (1932), p. 346-357 et pl. 57.

autour des silhouettes. D'aspect général et d'exécution, cette section de gauche, en relief, rappelle au premier coup d'œil la facture de notre panneau de *Śꜣf* d'Abydos, malgré l'écart des dimensions (la stèle de *Śꜣf* est haute de 46 cm.). Scharff, cependant, portait toute l'attention de ses comparaisons sur les plus anciennes des stèles des mastabas archaïques du cimetière Quibell à Saqqarah (elles sont de la IIe dynastie), et sur cette importante stèle, très archaïque, du musée de Halifax, que Gardiner dès 1917 nous faisait connaître [1]; stèle de Berlin et stèle de Halifax présentent des similitudes de détails remarquables, et il ressortait des analyses de Scharff que le monument de Halifax, quelque peu postérieur à l'autre, pouvait être considéré comme de la IIe dynastie, ce qui fixe approximativement la position de la première. On rapprochera très utilement, de plus, et outre l'analogie que nous venons de signaler avec la stèle de *Śꜣf*, la légende en relief de Berlin avec celle qu'on trouve, sculptée dans le même style, sur le socle de la célèbre statue I du Caire, qui porte au dos, comme on sait bien, les noms des trois premiers Horus de la IIe dynastie [2]; aux deux inscriptions en relief à conférer ainsi, les signes coupés en silhouette sont sensiblement de même grandeur, et certains de ces signes, qui figurent de part et d'autre, montrent un dessin remarquablement semblable. Il semble résulter de tout cela, certainement et en bonne précision, que la stèle Scharff de Berlin appartient aux tout premiers temps de la IIe dynastie.



Mettons sous nos yeux, comme la représente le croquis ci-contre, la composition de ce demi-panneau de gauche. Le texte se transcrit, assez facilement : (amplifié et expliqué par la figure de l'homme qui tient cet insigne) [3] [4] « L'officier, agréé d'Anubis *Ḥr šśtꜣ*, ami du Service Rouge (*pr dšr*), *Esprit soutenu* (*ỉꜣḫw sḫnw*), *N-śtj* (?) ». Quelques particularités graphiques ne nous surprendront pas. Les deux signes qui servent à écrire *pr dšr*, au lieu que l'oiseau soit inclus dans la maison comme

(1) Gardiner, *An Archaic Funerary stele*, dans *J. E. A.*, IV (1917), p. 256-260 et pl. LV.

(2) *IIe et IIIe dynasties*, p. 144-145.

(3) A lire ainsi, et non comme le signe du vignoble que Scharff (*loc. cit.*, p. 348) pense voir à cette place. Cf., pour le dessin de l'hiéroglyphe aux temps archaïques, la jolie gravure de l'inscription sur vase de pierre d'Amélineau, *Nouvelles fouilles* II, XXII, 1 (= *IIe et IIIe dynasties*, p. 194).

(4) Au lieu du flagellum, la plume d'autruche.

il est fait au début le plus souvent, sont ici, assez bizarrement, dissociés et éloignés, mais la séparation des deux signes n'est pas sans exemple même à la I[re] dynastie (voir cylindre *R. T.* I, XXVII, n° 68) et devient plus fréquente, semble-t-il, à la II[e] (cylindres *R. T.* II, XXIII, n[os] 191, 192, 196, etc.), où le propriétaire de la statue précitée 1 du Caire, notamment, est « Grand du Service Rouge »; et quant à l'inclusion du mot *śmr* dans le premier signe, en place, dirait-on, de l'oiseau relégué en dehors, cette disposition fantaisiste trouve sa correspondante en celle d'un cylindre du milieu de la I[re] dynastie qui porte (*R. T.* I, XXII, 35) au lieu du régulier « porteur de l'écritoire du Service Blanc » qu'on rencontre sur d'autres empreintes à la même place (*R. T.* I, XXIII, 40). Touchant le titre spécial *śmr,* rappelons aussi que plusieurs personnages de la I[re] dynastie, nous l'avons noté à propos de *Ś;f* d'Abydos, sont *śmr pr nśwt* « Ami de la Maison Royale ». Enregistrons à la suite, dans notre texte de Berlin, pour *i;ḫw sḫnw,* au lieu de la disposition habituelle de la I[re] dynastie, une écriture avec l'oiseau sorti du cadre de l'embrassement et en sa place, dans les bras, le seul *nw* complément phonétique, qui est exactement l'écriture usitée au Moyen Empire (cf. *Wörterbuch,* III, p. 471). Il y a d'ailleurs toute une famille de mots *sḫn, sḫnw,* (fréquents au *Pyr.*), « embrasser, soutenir », parfois avec le déterminatif final de la *botte de roseaux liés,* le flotteur que l'homme à la nage prend sous les bras [1]. Aux titulatures funéraires des temps archaïques, le défunt très souvent est « Esprit embrassé » ou « soutenu », nous l'avons rencontré plusieurs fois au présent chapitre.

Tel est cet important monument du début de la II[e] dynastie qui porte encore mention de *Ḥr śśt;* écrit par l'Anubis couché sur le naos. Il est extrêmement remarquable que cette désignation divine n'apparaît plus que rarement ensuite, et, passée la III[e] dynastie, tombe complètement en oubli jusqu'à ce que les théologiens de la VI[e] dynastie se plaisent à le retrouver et la mettent en usage, pour le bénéfice désormais de leurs successeurs de toute époque. Il est plus singulier encore que la même aventure de long oubli et de remise en usage, vers les mêmes temps, ait été celle d'une autre appellation anubienne bien connue aux temps classiques, le nom de *'Imj wt,* « Celui de l'enveloppement », en courant usage sous la I[re] dynastie et dis-

[1] On notera, aux fins de toutes relations possibles, que le *Ḥ'-b;w-Skr* connu de la III[e] dynastie a la qualité singulière de (avec dans l'écriture, en plus, une fois, le signe du *flotteur*), « soutien de la Chapelle (du Sud) de Set ». Cf. d'ailleurs en dernier lieu, pour l'interprétation du *i;ḫw sḫnw* habituel, J. Spiegel dans *Ä. Z.,* 75 (1939), p. 118-119.

paru après la fin de la III[e] pour revenir au jour seulement dans la dernière partie de l'Ancien Empire. Mais il y avait d'autres Anubis funéraires, ou d'autres noms d'Anubis funéraire encore, notamment le « Chef du *t; ḏśr* » et le dieu de la *Chapelle divine* que nous avons notés chez *Ḥ'-b;w-Skr,* cette dernière dénomination en essai déjà chez *Ś;f* de la I[re] dynastie. Il est très évidemment nécessaire que nous prenions sous les yeux, ici, une histoire méthodique et suivie de ces figures funéraires d'Anubis, des origines aux premiers temps de la période memphite. Nous laisserons tout à fait de côté, dans cette histoire, ce qui concerne l'autre Anubis bien connu, l'*Ouvreur des chemins* debout sur son enseigne, qui est étranger à toute la fonction funéraire et, de manière caractéristique, n'apparaît point une seule fois dans les tombeaux de l'Ancien Empire à partir de la IV[e] dynastie.

II

LES ANUBIS FUNÉRAIRES, DE LA I[RE] À LA III[E] DYNASTIE

Le dieu funéraire qui paraît à la date la plus ancienne, dans l'état de nos informations, est cet Anubis couché appelé *imj wt,* celui « de l'enveloppement », dont on ne rencontre le nom ainsi formulé à l'époque memphite, qu'à partir de la VI[e] dynastie, et écrit en toutes lettres, son expression par l'idéogramme connu de la dépouille empaillée et suspendue à un petit poteau venant en usage beaucoup plus tard seulement, postérieurement au Nouvel Empire. Or nous avons la surprise de voir cette dernière écriture par l'idéogramme se manifester aux temps archaïques tout d'abord, et dès le règne de l'Horus *'ḥ;* (début de la I[re] dynastie), dont la grande plaquette-étiquette trouvée à Abydos en deux exemplaires [1] consigne, en tête des mentions de célébrations religieuses faisant datation et immédiatement après une « navigation et visite au temple de Neit », la fête de « naissance de *'Imj wt* ». Deux autres plaquettes du même roi, de rédaction uniforme [2], portent, en tête de leur datation, mention de , probablement «naissance de *'Imj wt* et d'Horus». Un dernier objet de même catégorie [3] porte en datation, plus simplement, « naissance d'Anubis », en un formulé qu'on retrouvera, notamment, aux datations des *Annales de Palerme* (recto l. 2, cases 1 et 10), ou . Il est très remarquable qu'au coin gauche supérieur de cette dernière plaquette, derrière le

[1] *Royal tombs* II, X, 2, et XI, 2. [2] *Ib.,* III, 4 et 6. [3] *Ib.,* III, 2 = XI, 1.

nom d'Horus, soit consignée la figuration d'une hampe verticale portant, attachée en diagonale, la massue emmanchée, une représentation que nous ne connaissions, jusqu'ici, que comme un attribut annexe de l'image de *Wp-w3tw* sur son enseigne : faudrait-il croire, peut-être, que l'*Anubis* exprimé ici — plus ou moins régulièrement? — par l'animal couché, serait à comprendre comme écrivant le nom de l'autre grand dieu ?

Quelque temps plus tard nous voyons se manifester la figure de *Ḥr sšt3*, le chacal couché sur le naos, idéogramme complexe de « Qui est sur le [coffre] mystérieux», signifiant aussi « Qui est au mystère», c'est-à-dire « Celui du mystère»; l'appellation paraît, nous l'avons vu, au milieu de la Ire dynastie, devient habituelle au dernier règne de cette dynastie et au début de la IIe, et, dans un des textes les plus remarquables de la période, est mise de front avec le nom d'un autre Anubis, explicitement différencié, dont l'épithète est le premier essai d'un nom qui deviendra celui de la *Chapelle divine*. Le titre va reparaître, en effet, vacillant encore, puis définitivement constitué, sous la IIIe dynastie, qui nous apporte sur les titulatures anubiennes des informations nouvelles et hautement instructives.

Voici d'abord la légende qui intitule, uniformément, les *stèles* et *bornes tronconiques* en grand nombre, aux noms des deux princesses filles de l'Horus *Ntr-ḫt*, qui furent recueillies à Saqqarah autour de la pyramide à degrés [(1)] : le nom d'Horus du roi encadré, en haut et vis-à-vis de lui à droite, par une mention divine dont le nom d'*Anubis*, , est au centre, soit à l'angle supérieur droit, commandant, en ligne supérieure, l'appellation et, en verticale face au nom royal, l'appellation en un grand signe que décorent, à la manière des somptueuses figures de ce règne, un et un attachés au fétiche *imj wt* en son point milieu. Traduction : « Anubis, Chef de la Nécropole, Celui dans l'enveloppement, [qui tend] Richesse et Vie [au Roi], l'Horus *Ntr-ḫt*». C'est la dernière en date, que nous sachions aujourd'hui, des apparitions de l'idéogramme de *imj wt* avant l'époque memphite, qui n'en fait plus usage, et en même temps c'est la première en date des apparitions du titre anubien *Ḫntj t3 ḏsr*, qui sera conservé, au contraire, et, courant dès les plus anciens tombeaux de la IVe dynastie, comme on sait bien, ne cessera plus jamais d'être en usage. Il se rencontre, nous le savons, à peu de distance historique des monuments du grand Pharaon de Saqqarah, dans les titulatures de *Ḫ'-b3w-Skr*, où sont couplés deux Anubis distincts et distingués graphiquement, le chacal couché et le chacal couché : binôme divin que nous avons attenti-

(1) Firth-Quibell, *The Step Pyramid* (1936), pl. 86, 87.

vement rapproché de celui qui se montrait à nous sur la stèle d'Abydos de la fin de la Ire dynastie, le chacal couché sur la boîte, *ḥr sšt3*, et un autre chacal couché . Voici toutefois, chez *Ḫ'-b3w-Skr*, ce titre de la *Chapelle divine* en sa forme définitive, qui restera en usage désormais, à l'Ancien Empire et toujours ensuite, en même condition que l'appellation jumelle, celle de Chef du *t3 ḏsr*. C'est le lieu ici, d'ailleurs, de poser le problème de ces deux Anubis conjugués que les formules réunissent et différencient, de si précise manière, de la Ire dynastie à la IIIe.

On se rappelle que le rapprochement du binôme de la Ire dynastie avec celui de la forme subséquente, nous a permis d'induire que dès le temps de ces documents, *Ḥr sšt3* et *Ḫntj t3 ḏsr* étaient deux noms désignant la même figure. Il subsiste entièrement, à côté de cela, et à l'instant de l'histoire où nous sommes arrivés, la différentiation des deux personnes que le rédacteur de *Ḫ'-b3w-Skr* appelle *Ḫntj t3 ḏsr* et Anubis de . Or ces deux appellations, tout au long de la IVe et de la Ve dynastie, sont les titres habituels de la divinité représentée par le chacal couché, et les formules de cette période de l'Ancien Empire nous font voir que si tant était que les deux noms, à la IVe dynastie encore, eussent désigné deux figures réellement différentes, la fusion complète des deux divinités et la soudure des deux appellations en appartenance à une seule personne ne devaient point tarder à se produire : fin de la IVe dynastie, peut-être, en tout cas au cours de la Ve, on trouve assez couramment Anubis [(1)], une seule et même entité, comme on voit, exprimée en ces termes.

Une telle fusion était certainement en voie de s'accomplir dès avant la IVe dynastie, si nous nous en rapportons aux faits d'unification attestés, dans le même domaine, positivement et sur les confins de la IIIe dynastie et de la IVe. Voici en effet, aux fragments de la belle chapelle de *'I3ḫwt-'3* (grands panneaux au Louvre, autres blocs à Berlin), une section de titulature ainsi composée [(2)] : , à comprendre, en toute probabilité : « prêtre (*sm*) de *Ḥr sšt3* Chef du *t3 ḏsr*, [dieu de la] Chapelle divine», l'identité du terme final bien établie, par le caractère intermédiaire de l'expression et de la graphie entre et qui sont en variante aux *Pyr.*, comme nous l'avons rappelé ci-avant au présent chapitre. Or que voit-on ressortir de la désignation divine ainsi formulée? Elle appartient à un seul Anubis,

(1) *Hierogl. texts Br. Mus.*, I, pl. 28; *Mastabas*, p. 149, 247, 270, 341. Cette appellation « Seigneur du *t3 ḏsr*», légèrement différente de la forme « Chef du *t3 ḏsr*» de l'ancienne époque, est celle qui se fixe définitivement; à l'état de formule complète, notamment, on la rencontre en *Mastabas*, p. 247-319, et mêmes textes *Br. Mus.*, I, pl. 31, 32.

(2) Blocs de Berlin, 15302-15303; *IIe et IIIe dynasties*, p. 270 et pl. VII.

au lieu des deux dieux distincts visés chez *Šꜣf* et encore chez *Ḫꜥ-bꜣw-Skr,* et appelé du nom n° 1 de la Ire dynastie, puis du nom n° 1 de la IIIe, enfin du nom n° 2 de l'un et de l'autre document, en une forme qui fait variante avec les deux premières. On obtient ainsi la preuve du fait induit tout d'abord, que de la Ire à la IIIe dynastie, *Ḥr sštꜣ* et *Chef du tꜣ ḏsr* sont deux noms désignant une même personne, et l'on trouve établi en même temps que la troisième appellation soudée ici aux deux autres, celle de la *Chapelle divine* est, à l'époque du document tout au moins, un propre nom encore de la même divinité. Si l'on ajoute à cela qu'au même temps de la IIIe dynastie, ou peu auparavant, les monuments de l'Horus *Nṯr-ẖt* qu'on citait tout à l'heure désignant l'Anubis couché par les noms réunis de *Ḫntj tꜣ ḏsr* et *ʾImj wt,* on pourra conclure au total que les quatre noms divins ainsi considérés depuis le début de la Ire dynastie sont arrivés, à ce moment de la fin de la IIIe dynastie, à se joindre sur la tête d'une figure unique. Cela n'est point à dire, assurément, qu'aux tout premiers jours les quatre noms appartenaient à quatre dieux tous distincts. Mais il y eut au moins, d'attestation positive et irréfutable, deux *Anubis couchés* différents, sinon réellement indépendants, et qu'on invoquait ensemble chez *Ḫꜥ-bꜣw-Skr* encore, c'est-à-dire à la veille de la date du tombeau de *ʾIꜣḫwt-ꜥꜣ*; si bien que l'impression se dégage que, dans le texte de ce dernier monument, nous prenons sur le fait l'identification des deux figures jusqu'alors différentes et seulement juxtaposées.

Voici enfin un texte encore de l'Horus *Nṯr-ẖt,* un cylindre de Bêt-Khallâf faisant voir [1] le nom d'Horus, en répétition, sectionnant en trois petites colonnes une titulature d'office qui comporte essentiellement : « L'aîné du Roi, l'adorateur, d'Horus chaque jour, porteur de l'écriture de [*ʾImj*] *wt,* Anubis *Ḥr sštꜣ*. . . » ou bien « . . . Anubis de la *Chapelle divine* . . . ». Faut-il lire comme s'il y avait , ou bien comme s'il y avait ? En tout état d'explication, cette petite inscription est d'extrême importance parce qu'elle nous apporte le plus ancien exemple de l'écriture en toutes lettres de l'appellation *imj wt* des premiers jours, ici exprimée sous la forme (*sic*), *wt* [*j*], « Celui de [la ville de] l'enveloppement ». Exemple curieusement isolé, en outre, les premières mentions qu'on rencontre ensuite de cet , un peu plus tard , si abondamment connu à partir de sa reprise, ne remontant pas plus haut que la VIe dynastie, au plus tôt la fin de la Ve.

Formulons en résumé, pour l'époque suivante, soit à partir du début de la

(1) K1, 2 de Bêt-Khallâf : *Mahasna,* pl. VIII, et *IIe et IIIe dynasties,* p. 76.

IVe dynastie, que les titres du *tꜣ ḏsr* et de la *Chapelle divine* ne cesseront plus jamais d'être couramment employés (on notera Anubis *Ḫnt-tj tꜣ ḏsr* chez *Mṯn*) [1]; tandis que, tout différemment, *ʾImj wt* et *Ḥr sštꜣ* tombent hors d'usage, au moins sous ces formes, et ne seront repris qu'à la fin de l'Ancien Empire. Et donnons attention, un instant et seulement pour l'enregistrer, à une autre figure de dieu funéraire *chacal couché,* rare aux tombeaux de la IVe dynastie mais plus habituelle aux Pyramides, celle du « Chef des Occidentaux », etc. : car cette personne ou ce nom divin, aussi bien qu'inconnu des monuments de la Ire dynastie à la IIIe, est attesté cependant, dès le fond des temps archaïques, par un vase en pierre de date imprécise [2], portant en gravure très soignée, l'inscription .

Lorsque *imj wt* reparaît, adjoint presque régulièrement à la titulature complète d'Anubis funéraire, à la fin de la Ve dynastie, c'est sous l'écriture , qui un peu plus tard seulement, au cours de la VIe, devient puis simplement , la forme définitive du Moyen Empire. Comme Ed. Meyer l'a observé depuis longtemps [3], cette évolution orthographique montre que l'appellation a signifié d'abord « Qui est en ville de l'enveloppement » (cf. le *wtj,* tout court, de la IIIe dynastie, cité un peu plus haut), puis par dérivation « Qui est en l'enveloppement », pour désigner le maître des rites que ce mot représente.

Au stade de la VIe dynastie, dans ces mêmes formules des tombeaux, on vient aussi, à un certain moment et en règle générale, à remplacer *Anubis,* l'idéogramme simple du chacal couché, par le *rébus* bien connu, repris de l'archaïque, du chacal couché sur le fronton d'une façade de naos ou la corniche débordante d'un simple coffre plat, , et analogues, *ḥrj sštꜣ* amplement expliqué [4], mais dont c'est le lieu de remarquer qu'il faudrait lire, peut-être, *Anubis ḥrj sštꜣ* en tout développement. L'intervention de cette image donne naissance à des séries de titulature divine encore plus copieusement enrichies [5]. On peut poser, finalement, que dans la pre-

(1) *Aeg. Inschriften Berlin,* p. 85-86; *IIe et IIIe dynasties,* p. 310.

(2) *Abydos,* II, XII, n° 278.

(3) Ed. Meyer, *Die Entwickelung der Kulte von Abydos und die sogenannten Schakalsgötter,* dans *Ä. Z.,* XLI (1904), p. 97-107.

(4) On lit, en *Wörterbuch* IV, p. 299, que cette image complexe est employée pour écrire *ḥrj sštꜣ* « depuis M. E. ». S'il ne s'est pas glissé dans cette rédaction une erreur matérielle, on ne comprend pas bien le sens de la note.

(5) Des renvois bibliographiques détaillés aux *Mastabas* et aux collections des musées ne seraient point très utiles ici; on notera seulement, et par exemple, la série des stèles de l'époque visée de l'Ancien Empire qui s'offrent aux *Hierogl. texts Br. Mus.,* I, pl. 22 à 40, *passim.*

mière partie de la VI[e] dynastie, la titulature d'Anubis funéraire était parachevée dans toute sa luxuriance.

Nous ne suivrons pas cette histoire en ses développements ultérieurs, y relevant seulement la rareté, à l'Ancien Empire et ensuite, puis la reprise aux temps tardifs, de l'idéogramme archaïque des tout premiers temps, pour écrire *'Imj wt.* Qu'on remarque bien que la figure n'avait jamais été oubliée dans l'intervalle (emploi dans l'écriture, par exemple, *Aeg. Insch. Berlin,* I, p. 238, Moyen Empire); et que l'objet qu'elle représente, ce symbole d'Anubis «de l'ensevelissement» difficile à restituer d'après le seul hiéroglyphe, a été retrouvé dans sa réalité matérielle dans le caveau d'un temple de la XII[e] dynastie [(1)] : une dépouille de quadrupède, décapitée, empaillée et embandelettée, pendue par les membres postérieurs au sommet d'une canne plantée dans un vase rempli d'onguent, le corps pendant attaché à la tige, l'objet entier enfermé dans un naos de bois à la manière de toute autre image divine.

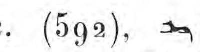
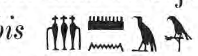
Pour l'époque de l'Ancien Empire, d'ailleurs, les formules des tombeaux, en leur multitude un peu monotone, sont loin de nous apporter tout ce qu'on est en mesure de connaître des figures funéraires anubiennes. Une autre grande source documentaire, en la matière, est constituée par les textes des Pyramides, où les Anubis funéraires sont considérés et traités de manière beaucoup plus variée que dans les textes des tombeaux, sous des noms et des attributions de qualités différents pour le plus grand nombre, avec accompagnement de commentaires au plus haut point instructifs, enfin, et d'où l'on verra peut-être sortir l'explication du *Pavillon divin* d'Anubis et de l'*Enveloppement* que le dieu gouverne, dans la relation où ils sont ensemble.

III

LES ANUBIS FUNÉRAIRES DANS LES TEXTES DES PYRAMIDES

Enregistrons d'abord, aux Pyr., cette qualité de *Chef des Occidentaux* qu'on peut considérer comme la caractéristique et fondamentale d'Anubis en tant que maître du commun domaine funéraire :  (*Pyr.* 745, 2198),  ou

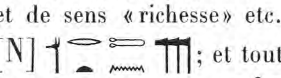
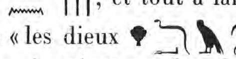
[(1)] Fouilles de Licht; voir A. M. Lythgoe dans *Bull. of the Metr. Museum of Art of New York,* X (1915), et *Ancient Egypt,* (1915), p. 150-153.

 etc. (592),  (57, 220, 1833) [(1)]. Fonction et titre devaient, comme on sait bien, passer à Osiris, qui au cours même de l'Ancien Empire et d'assez bonne heure, arrive à se substituer au dieu primitif de l'Occident [(2)] : cela explique que l'évocation d'Anubis dans cette forme soit rare aux textes des tombeaux et déjà sous la IV[e] dynastie, où par chance, dirait-on, on relève encore *Anubis*  en regard de l'appellation ordinaire de la *Chapelle divine* [(3)]. Une fois aux *Pyr.*, cependant (157), on trouve la titulature de forme anormale  «Anubis en l'exercice de la richesse, Chef de la Colline de l'Occident». Donnons attention, l'observation nous sera utile, à la construction de cette épithète *ḫr wśr·t,* qui semble pouvoir être expliquée analytiquement par «avec la richesse», «occupé à ...», «adonné à ...» [(4)], système d'interprétation de *ḫr* devant un nom, pour constituer une appellation qualificative, d'où ressortira sans doute une compréhension améliorée de certains titres extrêmement connus tels que *ḫr šf·t* (et non plus *ḫrj šf·t*), le dieu d'Hérakléopolis (comme on lisait sa désignation à l'époque tardive), «Celui dans l'exercice de l'ardeur» peut-être *ḫr šśt;* (au lieu de *ḫrj šśt;*), cette appellation même d'Anubis aux tombeaux

[(1)] Signalons, au passage, les groupements de 1833, où *Anubis Chef des Occidentaux* est énoncé avec *Osiris fils de Geb* et *ʿnḏ·tj Chef des nomes de l'Orient,* et de 220, où beaucoup plus nettement *Anubis Chef des Occidentaux* est en symétrie avec *ʿnḏ·tj Chef des nomes de l'Orient* : position qui témoigne, par la transposition sur le plan mythologique, de cet état politique du Delta, encore divisé mais déjà cristallisé en une moitié orientale et une moitié occidentale qui avait précédé à longue distance l'unification pharaonique. Qu'ici, toutefois, en vis-à-vis de l'*ʿnḏ·tj* bien connu de l'Est (en son *Busiris* du jour où *Osiris* vint se superposer à la vieille figure), on trouve l'Anubis occidental, cette adaptation du dieu funéraire à l'expression d'une très ancienne situation politique est fort intéressante, paraissant déceler ou confirmer que cet Anubis funéraire avait eu sa patrie en Basse Egypte même. Et c'est proprement lui, comme on voit, qui est le *Chacal du Nord,* en opposition au *Chacal du Sud,* qui est, on le sait bien d'autre part, le dieu local de Siout, le tout différent chacal debout sur l'enseigne, cet *Ouvreur des Chemins* étranger à la religion funéraire et dont on fit, à partir de la I[re] dynastie, l'auxiliaire de l'action royale. Ce Chacal du Sud nettement caractérisé, par exemple, en *Pyr.* 1867 et 1015, qui portent .

[(2)] Erman, *Die ägyptische Religion* (1909), p. 110; Kees, *Totenglauben* (1926), p. 26-28; Sethe, *Urgeschichte* (1930), § 138; Moret, *L'Egypte pharaonique* (1932), p. 96.

[(3)] *Mastabas,* p. 133.

[(4)] Eviter, en *Pyr.* 157, de traduire «Anubis sur le cou...» comme font si bizarrement Sethe, *Übersetzung,* I (1935), p. 53, 60-61, et Speleers, *Textes des pyr.* (1936), p. 28. *Wśr·t,* semblablement écrit et de sens «richesse» etc. indubitable, se rencontre ailleurs aux *Pyr.*, notamment 512 :  [N] ; et tout à fait comparable à l'épithète *ḫr wśr·t* qui nous occupe en 157 est une autre expression «les dieux  *avec* leurs sceptres», «*dans l'exercice*», «*dans le port* de leurs sceptres», qui revient nombre de fois aux *Pyr.* 339, 360, 816, 1000, 1456, 1483, 1510 (curieuses hésitations de Sethe à la traduction des passages : *appuyés sur* leurs sceptres, *assis avec* ..., etc.).

de la VIe dynastie qui nous occupaient tout à l'heure, « Celui adonné au mystère », celui « du mystère » ou « au mystère »[1].

En conditions inverses de celles du titre *Chef des Occidentaux,* normal pour Anubis aux *Pyr.* et très rare aux tombeaux, voici son autre désignation, en quelque sorte synonyme, de *Chef de la Nécropole,* dite *tꜣ ḏsr,* très habituelle aux tombeaux de l'Ancien Empire, comme nous savons, depuis la IIIe dynastie, et employée aux *Pyr.* par exception seulement : (*Pyr.* 1552). On ne peut qu'enregistrer, sans l'expliquer, la préférence contraire ainsi manifestée, dans les deux domaines formulaires, vis-à-vis de ces deux qualifications équivalentes.

Car il s'agit toujours du dieu funéraire essentiel, ce *chacal couché* qu'on trouve en scène aux *Pyr.* sous plusieurs autres noms encore, dont il n'est pas certain qu'ils désignent toujours la même personne. Voici d'abord la définition même de la figure *couchée :*

Pyr. 727 : « . . . Tu descends comme le Chacal du Sud, (var. chez *N :*) comme *Anubis sur son ventre . . .* »

2026 (*N* seulement) : « O [X] que voici, dont les formes sont mystérieuses, comme *Anubis sur son ventre*! Prends la face de chacal (). Dresse-toi, debout, etc. ».

Anubis sur son ventre paraît encore, écrit en toutes lettres , en 1282, un peu au-dessus du passage de 1287 que nous citerons plus loin, où sont en scène plusieurs figures d'Anubis ensemble, dont celui de la *Chapelle divine* et *Wp-wꜣtw* lui-même, l'autre grand dieu sur son enseigne. Accusons immédiatement cette autre et très importante différence dans l'organisation des formules anubiennes aux *tombeaux* de l'Ancien Empire, où l'*Ouvreur des chemins,* nous l'avons noté, ne paraît pas une seule fois, et aux *Pyr.*, où le même chacal debout sur l'enseigne est mis en voisinage très volontiers avec le dieu funéraire, nous le verrons encore. Pour l'instant, donnons attention seulement au *Chacal* (*sb*) *du Sud* qui paraît en 727 précité, pour observer que ce dieu, bien que le mot *sb* dans le passage soit déterminé par la figure couchée, est indubitablement le même *Chacal du Sud* qu'on trouve écrit en d'autres places (1867, 1015), , beaucoup mieux comme on voit, avec son authentique image de l'*Ouvreur des Chemins* de Siout et de la religion royale[2]. On aperçoit ainsi que le sens général en 727, peut-être oblitéré partiellement dans la rédaction dont les copistes ont disposé, est à préciser en ces

[1] La forme *ḥr* + *nom,* en expression qualificative, est apparentée de près avec une autre construction plus généralement classée par les grammairiens, celle en *ḥr* + *infinitif,* qui signifie « en train de faire quelque chose » et que nous considérons, plus loin, dans certains de nos textes des Pyramides.

[2] Voir ce qui est dit à la note 1, page 163.

termes : « . . . comme le *Chacal du Sud* (c'est-à-dire *Wp-wꜣtw* sur l'enseigne) et comme le *Chacal sur son ventre* (c'est-à-dire l'Anubis funéraire) », les deux dieux nettement différenciés, s'opposant et se complétant.

Très semblable à 2026 pour la moitié est encore : 896 : « O[X] que voici, (var. chez *N :*) dont les formes sont mystérieuses, comme Anubis ! Prends la face de chacal (). (var. chez *N :*) (var.)[1]. Debout devant toi est le *Gardien* (*mnjw*)[2], le Chef des deux *ỉtr·tj,* comme Anubis Chef du *Pavillon divin . . .* ».

Arrêtons-nous aux diverses citations qu'on vient de donner pour consigner que la rédaction *N,* s'agissant du dieu *sur son ventre,* ou bien de celui *aux formes mystérieuses,* ou de celui du *Pavillon divin,* s'attache à la représentation du chacal couché *avec la plume,* les autres versions employant, aux mêmes places, le chacal *sans la plume ;* comme il ressort plusieurs fois encore, chez *N* (897, 2012), de l'écriture . Cette particularité de la figure décèle, chez le rédacteur, une intention extrêmement précise touchant la désignation du *dieu Anubis,* car pour écrire le simple mot *sb* « chacal », nous l'avons sous les yeux, *N* est d'accord avec les autres versions pour déterminer le vocable par l'image sans la plume. De cette règle que *N* s'impose il paraît ressortir que les trois manières d'appeler le dieu, dans les passages visés, ont trait à une seule et même figure divine, ce qui ne serait pas entièrement évident d'après la seule texture des formules.

Dans ces formules, d'ailleurs, presque tous les termes nous restent à expliquer, le *Pavillon divin* d'Anubis, le *Gardien du kiosque* notamment. Seule, l'appellation du dieu *aux formes mystérieuses* se réfère à un nom que nous connaissons déjà, celui de cet Anubis *couché allongé sur le coffre ou le naos* dont la représentation, en usage à la fin de la Ire dynastie et au début de la IIe, semble, comme nous savons, tomber dans l'oubli ensuite pour n'être reprise qu'à partir de la fin de la Ve dans les rédactions des tombeaux. Le nom est lu *ḥrj sštꜣ,* littéralement « Celui sur la boîte mystérieuse », bien évidemment un rébus pour exprimer « Celui *du mystère* », « Celui *aux choses mystérieuses* » : la construction qui produit ce sens s'analysera plus précisément et facilement, d'ailleurs, en lisant avec la préposition simple *ḥr sštꜣ,* « Celui *au* mystère », comme nous avons appris à faire, un peu plus haut, à propos d'Anubis *ḥr*

[1] Cf. l'écriture combinée du nom, , qui figure, nous l'avons déjà noté, en 184 et 2100.

[2] Dans ce passage, le groupe d'idéogrammes, *gardien* + *kiosque,* est en variante avec le *kiosque* seul, ce qu'on observe encore en 1260 qui sera cité ci-après (doublet de 1260 en 861 avec le *kiosque* seul) et de quoi on rapprochera, qu'en 771, le *kiosque* seul est en variante avec le *gardien* seul, d'où ressort l'équivalence des deux idéogrammes ailleurs superposés. La lecture est *mnwj,* cf. 1348 et 1533.

wśr·t, « *à la* richesse » [1]. Or l'histoire de cette appellation *ḥr šśt;* est extrêmement singulière. Passée la Ire dynastie peut-être, et au plus tard la IIe, l'expression avait été rayée de l'usage, exclue en règle générale par les rédacteurs des textes des Pyramides, qui lui substituèrent, à ce qu'on croit comprendre, cette périphrase de « Celui *aux formes mystérieuses* » que nous avons rencontrée plusieurs fois; après quoi les temps passèrent, les formules des Pyramides devinrent vieilles, et dans la dernière partie de l'Ancien Empire les rédacteurs funéraires s'avisèrent de retrouver l'antique dénomination anubienne, qui ne devait plus jamais ensuite disparaître.

Qu'on ne croie pas, cependant, que l'oblitération du terme au stade des Pyramides ait été totale. On l'y retrouve du moins une fois, dans un texte qui va nous être grandement utile :

1379-1380 : [N] .... [2] « Eminent mon père, l'Osiris N, comme *Wp-w;tw* . . . . . . lui qu'a dressé *Ḥr šśt;* du *mnwj*. Tes jambes comme le Chacal [sur l'enseigne], debout! Tes bras comme le Chacal [sur l'enseigne], debout! . . . »

En ce passage relevons, d'abord, la mise en collaboration, pour « élever » le défunt, de *Wp-w;tw* (en toutes lettres et en image) avec l'Anubis *ḥr šśt;*, dûment couché, le dieu funéraire habituel; cela nous réfère au texte, cité plus haut, de 727, où nous avons trouvé le *Chacal du Sud* (à comprendre; comme on a vu, en *Wp-w;tw* même) en groupement avec *Anubis sur son ventre;* et ces deux organisations permettent d'interpréter sans hésitation celle d'un troisième assemblage en 1287 où l'on trouve



« . . . car toi, tu es comme *Wp-w;tw* sur son enseigne et Anubis Chef du *Pavillon divin* . . . » Voici bien encore les deux divinités, si profondément différentes, apparentées seulement par la communauté de la figure *chacal*, qu'on met ensemble pour le service formulaire du défunt. Et il est fait de même exactement en un texte d'autre composition, qui nous parvient en plusieurs formes :

804 : « Re appelle à toi comme gardien (*iśkn*) du ciel, comme Horus *Chef de ses cuisses* (, variante du déterminatif), *Š;twtj* Seigneur de

(1) *Pyr.* 157; voir ci-dessus, et notes 4, page 163 et 1, page 164.

(2) L'écriture de *ḥr šśt;*, en ce spécimen isolé aux *Pyr.*, nous fait voir l'animal couché sur la *boîte à couvercle* et non sur le naos. Mais nous savons que les deux variétés, en ce détail du dessin, étaient pratiquées dès la Ire dynastie : la stèle de *Š;f* a la *boîte à couvercle*.

Šbwt, comme (le Chacal *Wp-w;tw*) , comme *Anubis* Chef du Pays pur »;

1014-1015 : « La terre parle, les portes de Geb s'ouvrent devant toi. Sors ta parole par devant *Anubis*. Ta dignité, sortie de la bouche d'Anubis [est celle-ci] : Horus *Chef de ses cuisses* (même écriture qu'au 804), *Š;twtj* Seigneur de *Šbwt*, (le *Chacal du Sud*) »;

moins complet, 1719 : « Re appelle à toi comme gardien (*iśkn*) du ciel, comme des Deux Neuvaines divines, comme Horus (1) . . . »

Et voici un dernier texte qui met en scène les deux figures de chacals étroitement associées, dans un cadre identiquement pareil, d'ailleurs, à celui de la construction de 727 citée plus haut :

1867 : « . . . Tu descends comme le *Chacal du Sud* et comme *Anubis* (le funéraire habituel) qui est *à garder* [*le kiosque*] (2) . . . »

On voit reparaître ici le *gardien du kiosque* quelque peu énigmatique de 896 précité, mieux expliqué cette fois, où nous apprenons que ce personnage est Anubis funéraire lui-même; tandis que 896 faisait seulement ressortir un voisinage de collaboration entre ce *gardien*, préposé aux deux *itr·tj* d'ailleurs, et Anubis du *Pavillon divin*. Nous sommes positivement informés, à présent, qu'en cette formule de 896 la seule figure de cet Anubis est en scène.

L'idée se présente immédiatement, alors, qu'il y a connexion et peut-être identité entre le *Pavillon divin* même et ce *kiosque* de 896 et 1867 dont Anubis est le *gardien;* et cela est fort appuyé par un texte où interviennent « gardien » encore, « Pavillon » (*sḥ*) et « Kiosque », le nom de ce dernier écrit ici en toutes lettres (3) :

496 : « Tu connais le *Pavillon* du kiosque *mnwj*, au milieu de l'escalier du gardien (*iśkn*) en lequel tu apparais . . . » Il paraît bien qu'en ce rédigé « Pavillon divin » (*sḥ nṯr* en expression complète) et

(1) Il est clair, par le rapprochement en ce point des trois textes avec leurs variantes que les rédacteurs ne savent plus du tout ce que sont ces *mn·tw* d'Horus. La même qualification , pour désigner une divinité, qui est parfois Osiris, se rencontre encore en 285, 655, 1549, 1552 en diverses variétés orthographiques mais toujours, en ces passages, sans déterminatif.

(2) *Mnwj*, « gardien » ou « garder », voir note 2, page 165 pour l'écriture aux deux idéogrammes superposés, comme en 896 et 1260. Ici toutefois, la construction de la phrase exige le sens verbal, c'est la construction en *ḥr* + *infinitif* exprimant une circonstance, voir Erman, *Gr.*4, § 412 (cf. note 1, page 164), aussi § 473. En considération plus large, *ḥr*+*infinitif* employé pour exprimer le prédicat verbal dans le *Verbale Nominalsatz* (Erman, *Gr.*4, § 362 et suiv. 469 *b*) ou *construction pseudo-verbale* de Gardiner (*Grammar* § 319 et suiv.) : *Wörterbuch*, III, p. 132, et Gardiner, *Grammar*, § 164, n° 10.

(3) Pour la lecture *mnwj* de l'idéogramme, voir la note 2, page 165.

« kiosque » sont une seule chose, et nous apprenons en outre que le kiosque s'appelle *mnw,* ce qui nous réfère directement à la formule précitée de 1379-1380, où nous est apparu Anubis *ḫr šsṯ3* du *mnwj,* soit Anubis du « kiosque » même, celui qu'il *garde* en 1867 et 896. En 1379, toutefois, le mot est déterminé, en place de l'image du kiosque sur la plate-forme de l'escalier, par une sorte de capuchon, conique à saillie latérale en haut. Nous avons la chance de retrouver ailleurs ce déterminatif plus net, accompagnant le même vocable :

744 : « Isis t'a pris la main, elle te fait entrer (var.) dans l'intérieur du *mnwj* »; la place ainsi nommée représentée, comme on voit, sous la forme d'un réceptacle clos, d'une enveloppe d'étoffe nouée en haut, comme un sac, dessin rapide dont l'intention est tout à fait claire, on le remarquera, lorsqu'on le met à côté de la figure qui détermine, en d'autres textes, le « coffre portatif » *ṯs,* soit , la boîte sur ses pieds, dans l'enveloppe d'une chemise nouée, le gros paquet du nœud à gauche. En 744, à n'en pas douter, nous avons sous les yeux le rappel d'un objet similaire, le réceptacle divin dans une enveloppe ou constitué par cette seule enveloppe. Ce *mnwj* appartient d'ailleurs, nous l'avons souligné, à Anubis, et cela est confirmé explicitement, quant au mot écrit avec la figure de l'enveloppe nouée par :

793 : « Se réveille Horus, debout contre Set! Dresse-toi comme Osiris, comme le *i3ḫw* fils de Geb, son premier [-né]. (var.). Dresse-toi comme Anubis sur le *mnwj* (ou : chef du *mnwj?*) . . . » A ce dernier texte se juxtapose, comme organisé en termes très semblables, celui de :

1259-1260 : « Se réveille Horus, debout contre Set! Dresse-toi, Osiris [N], fils de Geb, son premier. Est debout devant toi le *gardien* (var. portant le seul idéogramme du *kiosque*) [1] . . . ». Voici, une troisième fois, ce *gardien du kiosque* de 896 et 1867, qui est Anubis, nous l'avons bien noté; ce qui permet de déduire, des deux textes qu'on vient de citer en parallèles, que etc. *mnwj* du premier passage, et le kiosque architecturé du deuxième, sont un seul objet et un seul vocable, vérifiant ainsi que le *kiosque* simplement écrit par l'idéogramme, en 896, 1379 et 1260, est bien le kiosque même *mnwj* de 496, comme nous l'avions induit tout de suite [2].

(1) Pour sens et lecture, voir la note 2, page 165.

(2) Citons encore *Pyr.* 662, pour l'évocation qu'on y rencontre, dans une banale formule de conjuration magique, du réceptacle *mnw[j],* introduit pour allitérer avec *mn* « aborder » et déterminé par une figure qu'on reconnaît être celle de l'enveloppe nouée : etc.

Voici donc au total, touchant la résidence ou le réceptacle *mnwj,* un faisceau de renseignements d'où il ressort que cet objet est de la propriété d'Anubis funéraire et qu'on le représente, soit par une haute et longue enveloppe nouée, soit par le kiosque à piliers planté sur son estrade; étant extrêmement probable, en outre, que cette demeure d'Anubis est identique à son « pavillon divin », *sḥ nṯr* plus connu habituellement. Que les deux choses n'en soient qu'une effectivement, cela est confirmé, et le cercle des informations qui les concerne se ferme en quelque sorte, lorsqu'on appelle en témoignage quelques autres textes très précieux aux termes desquels le *pavillon divin* est essentiellement une « enveloppe » :

184 : « . . . en ton nom de Qui est dans le *Pavillon divin,* dans l'encensement, qui est encoffré (*dbnj*), porté [dans une *enveloppe portative*], embrassé [dans une *enveloppe, inḳ·tj*]. . . »

2100 : « O [N]! Horus a tressé son *pavillon* [1] au-dessus de toi. Set a étendu tes toitures, le Père est enveloppé par le *Pavillon divin* [2] . . . ».

On voit que le *pavillon divin* est l'enveloppe même qui enclôt le défunt, identifié à Osiris à l'époque des textes (très *osiriens* de composition l'un et l'autre), mais à coup sûr indépendant d'Osiris à un stade antérieur, lorsque primitivement il fut enseveli dans ce *Pavillon* dont Anubis est le maître. Une relation de grand intérêt se découvre alors dans le domaine des choses anubiennes. Puisque son *Pavillon divin* est l'enveloppe du défunt, n'est-ce point le même objet qu'on trouve dans le titre d'Anubis *imj wt,* , puis dans la dernière partie de l'Ancien Empire, Celui de la *Cité de l'enveloppement* ou de l'*enveloppement* même? Il est bien remarquable, touchant cette désignation d'Anubis funéraire très connue aux temps classiques, que son histoire ancienne est exactement parallèle à l'histoire de l'autre titre *ḫr šsṯ3* l'appellation *imj wt,* nous l'avons vu longuement, ayant été en emploi de même sous les dynasties archaïques (de la Ire à la IIIe), puis oblitérée, exprimée au stade des Pyramides, à ce qu'il semble d'après tout ce qui précède,

(1) Cf. en 130 : [N] (var.) « . . . le *pavillon* de [N] est tressé dans le Champ des Roseaux, etc. »

(2) Citons un dernier texte, celui de 750, une formule de purification au (= *ḥsmn* sans doute, « natron ») dans laquelle se trouve intervenir le *sḥ nṯr* : « . . . Beau, ta pureté! Natron. Tu es encensé parmi les dieux. Natron. . . . (var.) Tu es encensé parmi Ceux du *Pavillon divin.* Natron. »

par des périphrases ou allusions de formes multiples, retrouvée, enfin, et remise en usage assez tard au cours de la IVe dynastie. Après l'Ancien Empire, nous le savons en outre, l'usage s'établit de déterminer *i͗mj wt,* ou de l'écrire en idéogramme isolé par le signe de certain fétiche de dieu dont nous ne reprendrons pas ici la description et le commentaire, celui de la figure . Or cette image, loin d'être d'invention tardive, avait été celle même employée pour écrire le nom du dieu, avec ou sans le signe du chacal couché, sous la Ire dynastie et sous la IIIe.

CHAPITRE IX

LES ORIGINES DE LA ROYAUTÉ PHARAONIQUE ET LE «CHACAL DU SUD» *WP-WꜣTW*

Au cours d'un précédent chapitre nous avons fait l'histoire ancienne des figures d'Anubis funéraire, le chacal couché, dont les premières apparitions sont du courant de la Ire dynastie : l'animal figuré sur le naos ou sur la caisse à couvercle, *ḥr sštꜣ* des temps ultérieurs, en belle place dans les titulatures de la fin de la Ire dynastie et du début de la IIe, déjà rencontré sous l'Horus *Wḏj-mw,* du milieu de la Ire dynastie; un assez long temps auparavant, sous les tout premiers Pharaons, le dieu désigné par l'appellation *i͗mj wt,* sous la forme de cet idéogramme étrange dont l'usage, poursuivi jusqu'à la IIIe dynastie, devait disparaître pour longtemps ensuite, mentionné aux origines, à propos de sa fête, dans les datations des plaquettes-étiquettes. Il est très remarquable, dans l'état de nos informations, que ces diverses mentions de figures et d'événements de la religion funéraire soient précédées, à long intervalle chronologique, par l'apparition de l'autre grand dieu chacal, très différent du funéraire, l'Anubis des vivants, l'« Ouvreur des chemins» debout sur son enseigne, qui accompagne le prince horien dans les représentations des premiers temps pharaoniques et dès le stade des tableaux similaires de la période prédynastique. Ce guide et auxiliaire de l'Horus conquérant n'en prendra la fonction pour lui seul, d'ailleurs, qu'un peu plus tard; aux origines, il la partage avec nombre d'autres figures guerrières, en scène avec lui dans des figurations appelées par nous *cortèges d'enseignes,* qui, aux temps historiques, ne devaient être rappelées à la lumière que longtemps après l'instauration pharaonique et dont nous étudierons ici le sens et les caractères. Mais ces *cortèges d'enseignes* ne sont arrivés à leur disposition classique que tout à la fin, avec les grands princes fondateurs de la Ire dynastie; à l'époque prépharaonique antérieure, les compagnies de même ordre des associés de la conquête unificatrice sont en scène en des tableaux d'une fantaisie luxuriante, dans le cadre desquels nous sont présentés, coalisés victorieux et adversaires, tous les acteurs du drame qui se déroule d'un bout à l'autre de l'Egypte, et tous ces personnages, bien naturellement, seront à expliquer tous

ensemble, de la plus utile et intéressante manière pour la connaissance de l'état politique du pays, autant que les documents nous rendent, pour le moment, cette connaissance accessible.

I

LES PUISSANCES EN SCÈNE DANS LES REPRÉSENTATIONS DE GUERRE DE LA CONQUÊTE UNIFICATRICE

A. — *Tableaux historiques aux palettes de schiste du stade ancien (fragment du Louvre, fragment du Caire, fragment d'Oxford-Londres).*

Ces monuments que nous analyserons d'abord sont ceux antérieurs au roi « Scorpion » et au Pharaon fondateur *Nar-Mer,* chez qui seulement apparaîtront des « défilés d'enseignes » analogues à ceux des temps dynastiques ultérieurs.

Sur un fragment de palette bien connu du Louvre (voir page 203)[1], on voit, au *recto,* cinq enseignes divines, en ligne face à gauche, les longues hampes terminées, en bas, par des mains serrées sur une longue corde dont l'autre extrémité nous manque. Ces figures divines ainsi représentées, indubitablement, comme amenant au prince victorieux l'ennemi vaincu et enchaîné, sont celles du Chacal debout, deux fois — archaïque apparition de l'image qui régulièrement sera  aux temps classiques — puis, deux fois également, du Faucon sur l'enseigne,  en son dessin extrêmement archaïque des origines — les deux oiseaux d'ailleurs ne sont point identiques, le premier des Faucons est droit sur ses pattes, le deuxième presque couché — enfin le signe de Min surmonté de la plume, . Au *recto* et au *verso,* pareillement, au registre supérieur où une moitié environ du bord supérieur de la palette est conservée, un taureau qui représente le prince vainqueur foule sous ses sabots et passe de la corne l'ennemi tombé, au-dessous de quoi, au *verso,* subsistent les figures représentatives de deux forteresses crénelées désignées chacune par son nom à l'intérieur de l'enceinte. Ce sont des villes ou des peuples vaincus par le taureau royal. On en pourrait douter si la signification d'ensemble du tableau n'était clairement indiquée par la composition d'un fragment de palette non moins connu du Caire[2], dont l'une des faces met sous nos yeux sept forteresses crénelées très semblables aux précédentes, rectangulaires aux angles arrondis, chacune portant, comme celles de l'autre document, son nom hiéroglyphique dans le cadre, et ce nom dans le cadre, fort curieusement, serré sur son pourtour par un irrégulier semis de gros points en relief quadrangulaire qui représentent les *maisons* à l'intérieur de l'enceinte et en remplissent tout l'espace : pictographie scripturaire extrêmement utile pour nos interprétations ici, car elle se rencontre identiquement pareille sur l'une des faces de la grande palette de *N'r-mr*[1] d'Hiérakonpolis, dans la pointe inférieure que remplit le tableau du taureau royal fonçant, les cornes en avant, contre une place ennemie déjà à moitié détruite, l'ovale crénelé de l'enceinte n'existant plus que sur l'autre moitié, la tête du taureau en attaque vers l'intérieur de la clôture; et cette ville éventrée enferme encore, dans la courbe de ce qui reste du mur, le semis caractéristique des grosses *maisons* carrées, tout à fait comme dans les cadres crénelés de la palette précitée du Caire. En plus de cette correspondance exacte, sur ce dernier tableau aux sept forteresses nommées et accusant mieux encore que ces places sont les *vaincues* de l'événement que le monument représente, la composition du tableau nous fait voir chacune des enceintes surmontée par une figure animale armée d'une pioche, visiblement occupée à démolir la maçonnerie. Ces figures démolisseuses sont celles des vainqueurs, et l'on se rend compte immédiatement qu'elles écrivent, par idéogrammes, les noms des membres d'une très précise et positive confédération, d'une liste de peuples coalisés pour cette action victorieuse, car plusieurs des images animales à la pioche sont des représentations de *nomes* bien connus des temps historiques. En raison de l'extrême importance de cette composition pour l'histoire des événements prépharaoniques, nous nous attacherons à reconnaître les noms des villes ou peuples qu'elle met en scène.

[1] Voir Capart, *Les débuts de l'art en Egypte* (1904), p. 234-235. Pour le plus grand nombre des objets de la même période qui vont être considérés, il nous suffira de renvoyer le lecteur aux reproductions de cet ouvrage.

[2] Capart, *loc. cit.,* p. 228-229.

Quatre noms de la confédération victorieuse sont bien conservés au relief du schiste, intelligibles géographiquement ou historiquement, et la position d'association dans laquelle ils se montrent est hautement significative. On y relèvera d'abord deux désignations très difficiles à localiser, de portée probablement vaste et trop générale peut-être, au temps du monument, pour qu'une situation précise sur le terrain leur corresponde : le *Faucon* et le *Scorpion.* On est embarrassé de ce Faucon d'Horus, au premier aperçu, parce que nous connaissons, aux temps classiques, nombre de sanctuaires et de nomes sous son égide, tant au Delta qu'en Haute Egypte d'un bout à l'autre du pays, et du Scorpion nous ne savons que faire

[1] *Hierakonpolis* I, pl. XXIX; Capart, *loc. cit.,* p. 236-237.

pour la raison tout juste contraire, nul des *Scorpions* primitifs, dont la trace nous reste en de vieilles mentions religieuses [1], n'ayant gardé résidence positive sur la carte des nomes, villes et temples, qui, à l'époque historique, nous est connue, du moins dans les limites de l'Egypte propre [2]. Toutefois nous avons d'amples témoignages de ce *Scorpion* trop oublié, dans les monuments d'une royauté de Haute Egypte dont la date serre de près le commencement des temps pharaoniques, et qui nous font voir le *Scorpion* en association avec le *Faucon* d'Horus, précisément, dans des conditions remarquables. Nous y donnerons, un peu plus loin, l'attention nécessaire. Il convient, auparavant, de poursuivre la lecture de notre tableau du Caire, où parmi les vainqueurs, pour continuer et finir avec eux, outre *Faucon* et *Scorpion*, avaient été enregistrés, sur l'une des enceintes démolies, le couple des *Deux Faucons* sur leurs enseignes (chacun des deux oiseaux perchés, bien curieusement, armé de sa pioche), ce groupe qui est le nom et l'exacte écriture du nome de *Koptos* plus tard (Ve de la Haute Egypte), et sur une autre des enceintes, une *lionne* debout dont une représentation concordante ailleurs, et très heureusement précisée, nous permet de reconnaître qu'elle est la lionne même de *Hierakon*, Deir el-Gebrawi (XIIe nome de la Haute Egypte).

Sur le fragment de palette précité du Louvre, en effet, dans l'intérieur de l'une des enceintes crénelées représentant les places conquises, le nom du peuple est écrit par la figure, exactement identique, de cette *lionne* de la confédération victorieuse du tableau du Caire, mais expliqué par la juxtaposition d'un deuxième idéogramme, celui d'une jarre au profil épais, qui se manifeste immédiatement, en cette position, comme étant le signe qui sert à écrire le nom du nome de la Lionne, en liaison le plus souvent avec la mention explicite de la déesse, ou

[1] La déesse *Srḳ·t*, le Scorpion, en «carré» avec *Isis, Nephthys* et *Neit* : *Pyr.* 606 (sans doute aussi 489), 1375; *Neit* et *Srḳ·t* en association, à la suite d'autres couples tirés, pour la plupart, de la primitive Neuvaine (*Shu-Tefnut, Geb-Nut, Isis-Nephthys*), *Pyr.* 1547; *Nephthys* et *Srḳ·t* en variante, *Pyr.* 1427; etc..... Le *Palais de Srḳ·t* est mentionné en *Pyr.* 183, 1273, 1469, et il résulte du rapprochement de 183 avec 582 = 647 que l'occupant de cette demeure est essentiellement Osiris lui-même; ce qui pourrait éclairer l'identification de *Srḳ·t* avec *Isis* au Nouvel Empire (voir note suivante).

[2] Il est insignifiant, sans nul doute, qu'on rencontre un , etc. (Gauthier, *Dict. géogr.*, V, p. 127) sur la frontière Est du Delta à l'époque tardive. En dehors de cela, toutefois, la déesse paraît bien avoir possédé un important domaine en Basse Nubie, le bien connu etc. des temps tardifs, *Pselkis* grec, qui est Dakkeh (Gauthier, *loc. cit.*, II, p. 151, IV, p. 69), à quoi correspond bien qu'à une vingtaine de kilomètres en amont de ce *Pselkis*-Dakkeh, au temple de Bet el-Wali, un grand tableau du Nouvel Empire nous fait voir *Isis-Srḳ·t* (une Isis assise, couronnée du *scorpion*, appelée d'ailleurs «Isis la grande, Dame du Ciel, régente des Deux Terres»), recevant l'encens et l'eau en compagnie de «Horus Seigneur de *Bḫnj*».

, etc. [1]. Cette déesse *Mꜣtj·t* est bien connue à toute époque depuis l'A. E. [2]. Quant au nom de la place, les mêmes textes de Deir el Gebrawi le portent souvent en toutes lettres, en sa forme orthographique la mieux complète, et le jeu des déterminations rend tout à fait certaine l'équivalence de ce *iꜣkm·t* avec l'archaïque et bizarre idéogramme , et autres formes graphiques, qui écrit le nom à lui seul [3].

Cette *Mꜣtj·t* du XIIe nome, comme on voit, avec sa ville, figure dans les rangs de la confédération victorieuse de la palette du Caire, mais parmi les villes prises de la palette du Louvre. Ne nous demandons pas si les deux monuments ne pourraient commémorer des victoires opposées, revendiquées, aux termes de chacun d'eux, par des confédérations adverses; car la figure principale et la plus aisément caractérisée, celle du *Faucon*, est du côté des vainqueurs dans les deux représentations, et nous reconnaîtrons vite que tous les monuments similaires de la période sont *horiens* de même, leurs figurés symboliques de guerre toujours groupés, de manière ou d'autre, autour de l'image victorieuse du *Faucon*. Sur le fragment du Louvre, d'ailleurs, quelle est cette autre place vaincue, la seule conservée, avec celle de la Lionne du XIIe nome, sur la surface du schiste? Son nom est écrit par l'oiseau *rḫ*, et l'on retrouve ce nom en même position de vaincu au fragment du Caire, dans l'une des sept enceintes crénelées, conservées au monument, que surmontent les animaux-étendards victorieux armés de pioches.

Cette place *rḫ*, ville ou peuple, n'a donc point changé de camp, dans l'intervalle des événements évoqués par les deux palettes, et la constatation est d'autant plus intéressante que d'après un autre monument encore de la collection de ces beaux objets, il paraît bien que la population *rḫ* et son image ont tenu une place honorable, à certain moment, à côté des figures du *Faucon* et de sa confédération victorieuse. Il s'agit de la palette *des girafes*, dont deux fragments sont à Oxford et à Londres [4], et où l'on voit, au fragment d'Oxford, un grand oiseau *rḫ*, dominant le corps et le col de la girafe, en milieu de champ du côté droit de cette face de la palette, semblant commander, étiqueter le tableau d'une appellation d'appartenance. Or en même temps, sur l'autre face du même fragment, on trouve une scène de guerre largement dessinée, des ennemis culbutés et le défilé de deux captifs, bras liés

[1] *Deir el Gebrâwi*, I, pl. V, XXIII, II, pl. VII, XXI, XXIV, XXVIII.

[2] *Wörterbuch* II, p. 34.

[3] Cf. Gauthier, *Dict. géogr.*, I, p. 21.

[4] Le fragment le plus important au Br. Museum : Capart, *loc. cit.*, p. 232 et 233; l'autre fragment, en raccord avec le premier, à l'Ashmolean Mus., Capart, *loc. cit.*, p. 230 et 231.

derrière le dos, que maintiennent et poussent des *enseignes divines* sur leurs hampes, mais douées de vie, armées de bras humains qui agissent, dans une intention de représentation symbolique qui est exactement celle de la palette précitée du Louvre, avec ses cinq enseignes associées terminées en bas par des mains qui tiennent la grande laisse. Sur le fragment d'Oxford, les deux étendards animés sont ceux de deux *Faucons,* se suivant comme les deux étendards-*Faucons* du fragment du Louvre, l'analogie des deux compositions tellement accusée qu'ici également nous n'avons pas deux Faucons identiques, mais deux figures intentionnellement différentes, le premier Faucon presque couché sur ses pattes, le corps horizontal comme on voit aux représentations princières jusqu'aux premiers règnes pharaoniques, celui qui le suit dressé dans la posture qui prévaudra aux temps classiques. On croit bien comprendre que les deux palettes, Louvre et Oxford-Londres, mettaient en scène l'action victorieuse d'une même confédération, où avaient rang deux peuples du *Faucon* dont les images animales n'étaient pas dessinées de même. Mais que penser alors de la position du peuple *rḫ* et de son image, représentée dans l'enceinte d'une ville ennemie sur le monument du Louvre et aussi sur l'autre palette, également citée plus haut, du musée du Caire, tandis que la même figure, sur la palette d'Oxford-Londres, y est posée comme une sorte d'intitulé directeur? Il n'y aura point d'inconvénient à admettre qu'ainsi qu'il est advenu à la *Mꜣtj·t* de Deir el-Gebrawi, peuple vaincu sur la palette du Louvre et membre de la confédération victorieuse sur la palette du Caire, le groupement *Rḫ* aura été enregistré, à certaine époque, parmi les ennemis qu'on écrase (ces deux palettes du Louvre et du Caire), mais à un autre moment se sera vu annexé par les vainqueurs (palette d'Oxford-Londres), à certain stade de leur progrès [1].

Voici d'ailleurs une autre mention remarquable du peuple *rḫ*, mis en scène pour lui-même, si l'on peut dire, en mention isolée, dégagée de toute énumération de victorieux ou de vaincus. On la trouve sur une palette de schiste encore, un fragment de facture analogue à ceux du Louvre et du Caire examinés ci-avant. Cet autre fragment de palette du Caire [2] met sous nos yeux le profil d'une longue pirogue relevée aux extrémités, assez semblable à l'embarcation à coque incurvée qu'on

[1] Aux temps classiques, comme on sait bien, ces *Rḫ·tw* viendront à représenter généralement et symboliquement les ennemis du Pharaon. On sait aussi qu'avec ces vaincus habituels du Roi, à toute époque, sont les *Arcs;* et chez le *Scorpion* d'Hiérakonpolis, dont nous décrirons les monuments ci-après, nous allons retrouver les *Rḫ* et les *Arcs,* en désignation des adversaires de la confédération royale.

[2] Steindorff, *Eine neue Art ägyptischer Kunst,* dans *Aegyptiaca für Ebers,* p. 124; Capart, *loc. cit.,* p. 221; Quibell, *Archaic Objects* (dans *Cat. général Caire*), I, p. 233.

connaît bien sur les *vases à bateaux* et dans les autres représentations du 2ᵉ *énéolithique,* et commandée, à ce qu'il semble, par un grand oiseau *rḫ* figuré au dessus du bateau en son milieu, en un bon dessin qu'accompagne le figuré d'un losange dont l'aire est remplie d'un quadrillage compact : essai extrêmement archaïque, peut-être, d'idéogramme pour représenter la *ville* et ses rues entrecroisées, dans son enceinte quadrilatère [1].

De pareilles compositions hiéroglyphiques très simples, limitées à un idéogramme isolé ou à deux signes, se doublant ou se complétant, pour exprimer un nom de peuple ou de ville, ne sont pas sans autres exemples à ce stade *prédynastique* de la fixation de l'écriture. Nous en avons rencontré quelques cas sur les monuments très archaïques encore de l'époque de *Nʿr-Mr,* où certains tableaux sont accompagnés, en légende, des mentions « Asie » ou « Asiatiques » (voir chapitre II ci-avant). Plus anciennement, à l'âge des toutes premières des palettes de schiste décorées en relief, on connaît bien cette palette d'El-Amrah, lancéolée, à deux têtes d'oiseaux symétriques, qui serait du type « sans décor » tout à fait pur du 2ᵉ *énéolithique* si le burin n'y avait ménagé un grand signe de *Min* en relief, en haut et dans l'axe du champ nu [2]. De manière assez analogue, malgré la diversité d'apparence du cadre, au temps même des palettes décorées dont les mentions nous ont occupés ci-avant, se présente à nous un nom représentant un district connu du nord-ouest du Delta, dominant les figures d'une composition qui n'est point de guerre et ne s'occupe point de commémorer quelque fait politique : il sera utile que nous en prenions note avant d'aller plus loin.

B. — *Le nom de localité de la palette « des Chasseurs ».*

Le relief est celui que porte la célèbre palette des chasseurs, dont les morceaux sont au Br. Museum et au Louvre [3]. Décorée sur une seule face, celle du godet, elle est couverte sur toute cette surface, autour du cercle médian, de scènes de chasse au désert, à grand concours d'animaux variés et de chasseurs armés, ces derniers en files montant vers le haut de la palette, le long des grands côtés de l'aire lancéolée. Or, tout en haut, du côté droit, le dessinateur a ménagé, dans l'arrondi du bord,

[1] Figure primitive au moins aussi bonne que le dessin très stylisé ⊗ des hiéroglyphes classiques; plus directement apparentée, dans sa ressemblance avec un carré d'étoffe, à la signification du vocable « ville »; on n'oublie pas que *dmj,* primordialement, est une « agglomération », au sens physique très fort, le mot désignant avec une facilité égale, ensuite, un « tissu » et une « ville », l'image de la *ville* recouvrant bien, d'ailleurs, celle de l'entrecroisement quadrillé d'un *tissage.*

[2] Capart, *loc. cit.,* p. 91, cf. 85-88.

[3] Capart, *loc. cit.,* pl. I, p. 223.

une place où a été mis en bonne vue, suffisamment dégagé à droite et à gauche, un groupe vers lequel semblent converger toutes les progressions humaines et animales des scènes de la composition, groupe de deux figures qu'on trouvera reproduit un peu plus loin, un édifice à toit bombé vu en façade, avec porte à l'extrémité gauche de cette façade et deux hauts montants verticaux encadrant le toit bombé, et la représentation d'une sorte d'animal fantastique composé de deux protomes de taureaux, les têtes aux extrémités opposées, soudés ensemble par l'arrière, le monstre debout sur les deux paires de membres antérieurs de ses deux parties. Est-il possible d'expliquer cette composition au premier coup d'œil étrange, mais à laquelle sa mise en place, en dehors et au-dessus des scènes proprement dites, à la manière d'un intitulé, et jusqu'au caractère d'incohérence entre elles de ses deux figures, donnent immédiatement l'apparence d'un groupe *graphique*, dont nous devrons regarder et interroger les signes comme des hiéroglyphes ordinaires?

Petrie, dès 1900, notait que le signe du double protome servait à écrire le nom du canal du nome *libyque* (à lire *Aqer*, croyait Petrie encore), et en conséquence, que le groupe des deux figures pourrait avoir trait à quelque objet de cette région [1]. La même année Capart faisait la même observation sur [hiéroglyphes], etc., nom du canal du nome de l'*Occident*, ou *libyque*, dans les textes de l'époque tardive, notant correctement en outre la lecture *ḫnś*, que plusieurs mots aux *Pyramides* mettent en évidence [2]; mais il ne lui semblait pas que l'indication pût conduire à un résultat d'interprétation précise pour la palette. Longtemps après, en 1924, Ranke étudiant le monument prenait en note très complètement les mêmes correspondances de toutes les époques, pour le signe du double protome, sans rien en inférer davantage quant à la signification du groupe que porte la palette [3] : réserve tout à fait regrettable, le court mémoire de Ranke tendant à faire voir que l'objet était originaire du Delta et portait trace d'influences libyennes, si bien que l'évocation d'un nom du IIIe nome, en tête de la composition, eût pu intervenir dans la considération d'une manière remarquable. Il est loisible d'aller jusque-là, sans nul doute, dans des conditions de probabilité satisfaisante [4].

(1) Petrie dans *P. S. B. A.*, 22 (1900), p. 141 (*Note on a carved slate*, à propos du mémoire d'ensemble de Legge sur les palettes).

(2) Capart, dans *Rec. de Travaux*, XXII (1900), p. 108-110.

(3) Ranke, *Alter und Herkunft der ägyptischen « Löwenjagd-Palette »*, dans *Stzb. Heidelberger Ak. Wiss.* (Phil.-Hist. Klasse), (1924-1925), 5. Abhandlung, 12 p. et 3 pl.; v. p. 12 n. 1.

(4) On notera l'opposition de Kees, en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 190 et n. 5, contre l'attribution de la palette au Delta suivant Ranke et Scharff.

Devant le groupe des deux figures sur la palette, la façade d'édifice et le double protome de taureaux, nous devons nous demander si l'on n'a pas là, comme dans nombre de légendes archaïques que nous avons notées ailleurs, deux idéogrammes de lecture identique en superposition, se doublant et se *déterminant* réciproquement. Or les textes des *Pyr.* qui assurent la valeur *ḫnś* du double protome, accusent en même temps, comme signification du vocable écrit par la figure, celle de « portail » ou « entrée monumentale », qui va fort bien avec la représentation adjointe dans la composition de la palette. Voyons d'abord le mot *ḫnś* aux *Pyramides* :

416. Le défunt N « ouvre le [hiéroglyphes], et il atteint à la barrière de l'horizon ». Il s'agit évidemment d'un *portail à deux battants* et spécialement, ici, de la porte d'entrée du ciel [1].

1266. Le domaine funéraire du Roi : [hiéroglyphes] « Une porte est sur cette demeure (*pr*), défendue [2] par une entrée à deux battants, scellée de deux yeux mauvais ».

Le deuxième signe du groupe de la palette représente très convenablement pareille entrée monumentale et défendue, façade barrée entre les hauts montants verticaux qui encadrent le toit bombé et dont on trouvera une figuration analogue dans les hampes en vis-à-vis de l'avenue d'entrée du temple de Neit à Saïs ou d'autres sanctuaires, dans les représentations de la Ire dynastie et de l'Ancien Empire [3]. Cela suffit, à ce qu'il semble, pour justifier la juxtaposition idéogrammatique du signe à celui du double protome *ḫnś*, qui dénomme et figure symboliquement, en sa disposition symétrique, la *porte à deux battants*.

En somme et d'après cela, la composition hiéroglyphique de la palette met deux idéogrammes en superposition pour écrire un mot *ḫnś* signifiant « Le Portail », cette indication mise en titre, sur le bord haut du champ décoré, d'une manière qui ne permet pas de douter qu'il s'agisse d'un nom de localité, la tribu, la ville ou la principauté à laquelle se réfère la palette même, avec les scènes dont elle conserve le souvenir.

Voilà qui n'est encore que lecture et traduction; à la suite de quoi, cependant,

(1) Sethe, *Uebersetzung und Kommentar*, à 416; cf. déjà Maspero dans *Rec. de Travaux*, IV, p. 62.

(2) Bien probablement le mot [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], à la fois « couvrir » ou « dissimuler » et « défendre ».

(3) Figurations bien connues sur une plaquette de l'Horus *ʿḥ3* et une plaquette de l'Horus *Wdj-mw* de la Ire dynastie; dans une case des *Annales* de Palerme; dans plusieurs représentations de la Ve dynastie, voir *Kairo Mitteilungen*, IX (1940), p. 3, 4. On se reportera, pour ce qui concerne ce dessin d'entrée d'avenue, à ce qui en est dit ci-avant, chapitre IV, du point de vue des *représentations architecturales*.

on relève immédiatement que le nom est connu en géographie de la basse époque, dans la désignation de certain , par corruption et confusion des figures aussi , , qui est le *canal* du III[e] nome de la Basse Egypte, celui de ou de l'*Occident,* le nome *libyque* : le nom toujours bien à lire *ḥnś,* d'ailleurs, comme en fait foi, dans un tableau des localités, la mention de «la rive du *Ḥnś,* sur le désert», à côté de «la rive du Nil occidental», qui est la grande branche du fleuve de ce côté du Delta, la branche de Rosette (1). Le nom de ce canal *ḥnś* subsiste dans celui du village actuel de Kom el-Hisn, «Butte de *Ḥnś*», qui très probablement recouvre les ruines du chef-lieu du III[e] nome. Cela ne serait pas une raison suffisante d'admettre que la ville antique s'est appelée comme le canal, mais la concordance du nom sur la palette *des chasseurs,* à l'époque hiéroglyphique tardive et dans la désignation du village moderne, semble indiquer que ce *ḥnś* a été une appellation générale du canton qui conserve son nom dans l'extrême nord-ouest du Delta, le plus probablement, à l'origine, dans le sens de «marche de parcours» ou «porte d'entrée» (2).

Que l'identité de ce nome *Libyque* du nord-ouest se découvre ainsi sous le voile de la mention hiéroglyphique de la palette, cela vient fortement à l'appui de la recherche précitée de Ranke en 1924, attribuant la palette au Delta et accusant, dans ses représentations, des analogies *libyennes* précises : la queue d'animal attachée à la ceinture des chasseurs, caractéristique des chefs libyens des bords du Delta occidental, ainsi que la plume d'autruche dans leurs chevelures. On se rappellera avec intérêt, d'ailleurs, que déjà Heuzey, dans sa toute première étude de 1890 consacrée au fragment du Louvre (3), accusait certaines analogies des chasseurs de cette palette avec les guerriers libyens de Beni-Hassan, et que Maspero, dès ce même moment (4), acquiesçait à l'idée, pour le monument, d'une origine libyenne.

(1) Texte d'Achmoun et bas-reliefs de Kom el-Hisn : voir Daressy dans *Ann. du Serv.,* IV (1903), p. 284-285, et XVI (1916), p. 226, 236, 242, 243. Cf. Gauthier, *Dict. géogr.,* IV, p. 177-178 et I, p. 12.

(2) Le verbe *ḥnś,* «parcourir» ou «traverser» en général, semble procéder, d'après l'idéogramme du double protome en symétrie, d'un sens primitif «marcher à volonté dans les deux directions opposées»; d'où, tout près de l'origine, «passage où l'on circule» et «grande porte» (pour *entrer* aussi bien que pour *sortir*), et non moins aisément, le sens de «chemin d'eau» dans un district déterminé. — Dans un développement remarquable de basse époque on trouve le verbe, déterminé par le double protome, dans le sens de marcher *en directions opposées,* ou *en incertitude,* en *divagation* : Lefebvre, *Pétosiris,* texte 81, l. 31 (1[re] partie, p. 137, 2[e] partie, p. 54).

(3) Heuzey, *Tribu asiatique en expédition,* dans *Rev. arch.,* III[e] série, XV (1890), p. 145-152 et 334-338; voir p. 150 et suiv.

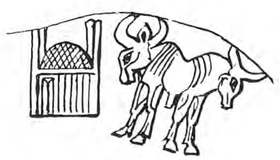
(4) Maspero, *ib.,* p. 336.

Ce III[e] nome de la Basse Egypte, aux confins du nord-ouest, avait été à l'origine un domaine d'Horus, entre nombre de résidences du dieu Faucon sur la lisière ouest du Delta, et même, comme on l'a souligné (1), le nome d'Horus par excellence, d'après l'enseigne du nome avec la figure de l'oiseau, ou , à toutes les époques. Or, les représentations de la palette des Chasseurs comportent une vérification remarquable de la localisation et d'une appartenance *horienne* du monument, les deux files d'hommes armés qui montent vers le haut de la plaque, le long des deux bords de l'objet, conduites l'une et l'autre par un personnage de tête qui porte cette image même du *Faucon* sur sa plate-forme d'enseigne, au sommet de la perche. L'ordonnance ne serait point autre si la composition voulait exprimer, réellement, que la chasse est menée sous la protection et le commandement de l'Horus de ce canton, et l'on accueillerait cette interprétation volontiers si un autre détail du tableau ne faisait surgir une difficulté, tout au moins une complexité supplémentaire, du fait qu'un autre des chasseurs armés — le cinquième de la file du bord gauche — porte une enseigne divine à longue hampe qui paraît bien être celle de l'*Orient* ou du nome de l'Orient (XIV[e] des tableaux chassiques), . La rencontre ne laisse pas d'être troublante. A la date très ancienne du monument, le signe du nome d'Horus, , aurait-il déjà assumé ce sens d'*Occidental* qu'il devait prendre et dont nous le trouvons chargé aux temps historiques, et les compositeurs de la palette ont-ils cru devoir faire figurer une enseigne de l'*Orient* à côté de celles de l'*Occident* dans leurs tableaux? Et s'ils ont fait ainsi, et si la palette porte bien l'estampille du nome de Kom el-Hisn comme nous pensons le reconnaître, pour quelle raison cette mention de l'*Orient* dans une représentation de telle appartenance? En tout état de cause, cependant, la double mise en place de l'enseigne au *Faucon,* en tête des deux lignes de personnages, est prépondérante; l'intervention d'une enseigne de l'*Orient,* en position subalterne, reste énigmatique, mais n'empêche pas, à ce qu'il semble, de croire que dans la composition c'est bien l'Horus local, à la tête de ses guerriers, que nous trouvons en scène.

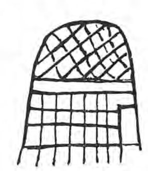
Arrivés en ce point, et le nom géographique de la palette *des chasseurs* expliqué comme on vient de voir, nous avons l'heureuse surprise de retrouver le même nom dans ce tableau d'un bas de palette du Caire qui nous a occupés d'abord, nous faisant voir les membres d'une confédération victorieuse où sont le *Faucon,* la *M;tj·t* de Deir el-Gebrawi, le *Scorpion* et les *Deux Faucons* de Koptos, démolissant les places de peuples vaincus représentés par leurs noms, près des

(1) Sethe, *Urgeschichte,* §§ 67, 77.

maisons à l'intérieur des enceintes. Il s'agit du nom médian de la ligne inférieure, dans celle des enceintes que le *Scorpion* travaille à détruire; nom écrit par le seul signe d'une sorte de façade aveugle, dont les remplissages quadrillés font penser à quelque paroi en clayonnage. Mettons l'une à côté de l'autre, cependant, les compositions intéressées de la palette Louvre-Londres (le nom *Ḫnś* en son double idéogramme) et du bas de palette du Caire (le *Scorpion* avec la ville contre laquelle est occupée sa pioche) :

Sur la palette des Chasseurs   *Sur la palette du Caire*

Les deux figurations d'édifice sont identiques à leur étage inférieur, sauf qu'à la composition des Chasseurs est représentée, au bord gauche de la façade en traits verticaux, une porte étroite et haute qui manque à l'autre dessin; très analogues aussi par le détail du haut chapeau qui couronne cette façade, de profil en voûte dans le premier tableau, défini dans le deuxième, à ce qu'on croit comprendre, par un contour rectangulaire qui est celui du *plan*, redressé dans le prolongement de l'*élévation* inférieure suivant un procédé familier à la représentation architecturale égyptienne (se rappeler l'épure tout à fait semblable du *śrḫ* dans le *nom d'Horus* pharaonique) — mais de structure uniforme dans l'intention des dessinateurs, qui ont figuré de part et d'autre le même treillis, aux traits fins orientés de la même manière. Dans la deuxième composition, plus sommaire quant au détail de la figuration technique, il manque enfin les hauts montants d'encadrement de la façade. A la constatation de ces dissemblances, on douterait peut-être que les deux figures en pussent être une seule dans le principe, s'il ne nous était conservé, par bonheur, une forme intermédiaire, sur un fragment de plaquette d'ivoire d'Abydos que nous reproduisons ci-dessous [1]. Paroi verticale en treillis et chapeau bombé en treillis, dessiné exactement comme sur la palette *des Chasseurs,* absence des montants d'encadrement comme sur la palette du Caire; rencontre très frappante avec la figure du premier monument, en outre, dans la *porte étroite* qui coupe la façade, rejetée sur le côté, près du bord de droite dans le dessin d'Abydos. Les deux représentations des palettes, ainsi reliées entre elles par celle de la gravure d'Abydos, sont bien certainement d'un seul et même objet; deux spécimens inégalement parfaits, d'un même



[1] *Royal tombs* II, IV, 11.

idéogramme. On voit d'après cela qu'au monument du Caire comme sur l'autre, en toute probabilité, nous avons le nom de la place *Ḫnś,* mais écrit par un seul idéogramme, celui du «Portail», dans l'enceinte crénelée qui représente le peuple et le domaine.

Cette identification du nome Libyque parmi les vaincus de ce dernier tableau nous donne lieu de chercher à voir si, en regard des figures victorieuses que le document met en scène — sont conservées : *Faucon, Scorpion,* Koptos du Ve nome et Hierakon du XIIe nome de la Haute Egypte — les places vaincues ne comportent point d'autres unités pareillement reconnaissables.

C. — *Le tableau des Etats vaincus au fragment de palette du Caire.*

Il y a là, en deux registres, sept places démolies, les sept noms parfaitement conservés dans les enceintes. L'identification géographique n'a guère été tentée jusqu'ici [1] et reste difficile; voici cependant ce qu'on en peut dire.

. — On n'aperçoit de correspondance à aucune époque. On le regrette d'autant plus que le monument nous apporte, à cette place, le seul exemple connu du signe dans son primitif emploi d'idéogramme, et qu'une transcription des temps suivants nous éclairerait sur le nom qu'il a représenté d'abord.

. — *Rḫ,* déjà signalé dans la même position de *place vaincue* sur la palette fragmentaire du Louvre, et à un rang tout différent sur la palette des *girafes* et sur une autre palette très archaïque. Aux temps ultérieurs, le nom est celui des *rḫ·tw* de l'expression générale et traditionnelle que l'on connaît bien. A l'époque tardive, cependant, où nous voyons le vocabulaire et la géographie reprendre tant de choses des plus vieux âges, on rencontre plusieurs districts, villes ou sanctuaires *rḫ·t, rḫ·tj,* en écritures diverses, dans les régions d'Esneh ou de Dendera et en Basse Egypte, peut-être à Héliopolis (Gauthier, *Dict. géogr.,* III, p. 138, IV, p. 108).

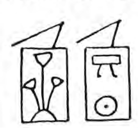
. — A lire, le plus probablement, *śnśn,* d'après l'idéogramme identique de ce mot «fraterniser» à l'époque grecque (*Wörterbuch,* IV, p. 172, etc.). Point de correspondance géographique assignable.

. — Villes ou territoires *Ḫpr·t,* etc. attestés en appartenance à Edfou ou Dendera, à l'époque tardive (Gauthier, *ib.,* IV, p. 173, 174, 119; cf. VI, p. 26); aussi dans le Delta (Daressy dans *Sphinx,* XIV, p. 158).

[1] Voir cependant Petrie, *loc. cit.* dans *P. S. B. A.,* XXII (1900), p. 140-141.

. — Le nom se réfère peut-être à la Basse Egypte, où ce *k;* est du territoire de Saïs, ou d'autres places (Gauthier, *ib.*, V, p. 183); il y a une *Ḥ;-t k;* dans le nome Prosopite (IVe de la Basse Egypte, Gauthier, *ib.*, IV, p. 137), d'autres du même nom près de Memphis et dans le nome Létopolite.

 (caractère typographique substituant approximativement l'original). — C'est l'idéogramme dont on vient d'expliquer la lecture et la signification, *Ḫnś*, le « Portail » de Kom el-Hisn et du IIIe nome de la Basse Egypte.

 (?). — Le dessin, au monument, rappelle une forme fréquente de la *touffe de roseaux* en déterminatif de *i;rw*, aux *Pyr.* Mais on pourrait lire et comprendre aussi le « Nord », *mḥw*, représenté par son emblème végétal bien connu, comme on trouve dans la même fonction cette figure, aux tiges multipliées en nombre quelconque, dans les tableaux de la grande palette de *N'r-Mr* et de la tête de massue du Roi *Scorpion* (voir pour cela ci-après, même paragraphe, E). On notera aussi en rencontre remarquable, aux *Annales* de Parlerme [1], la mention de :  de signification incertaine, « installation » ou « prise de possession » (*grg?*) des deux places, plus vraisemblablement peut-être, en reconnaissant la *pioche* attaquant les enceintes de manière analogue aux figurations mêmes de notre tableau archaïque de la palette : « démolition des places *Mḥw*(?) et *Šm-R'* ».

Sur ces sept noms des places vaincues, en somme, les quatre premiers, à la bande supérieure sur la palette, se refusent à toute interprétation géographique, et il n'est guère possible de suivre Petrie les attribuant à la Moyenne Egypte, tandis que les trois qui suivent, à la bande inférieure, appartiendraient au Delta [2]. Cette dernière position, cependant, est certaine pour le sixième nom, qui représente le nome Libyque, possible, on vient de le voir, pour le septième, et très probable pour le cinquième, en référence aux territoires de Memphis (Ier nome de la Basse Egypte), ou de Létopolis (IIe nome), ou du Prosopite (IVe nome), ou de Saïs (V^e nome), c'est-à-dire de quelque région de la bordure ouest du Delta dans sa moitié méridionale.

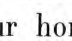
D. — *Tableaux historiques aux monuments du « Scorpion » et de N'r-Mr.*

Il est remarquable qu'en face de cette imprécision où nous restons quant à la localisation des noms de cette liste de populations ennemies, le tableau des confédérés victorieux comporte une aussi riche plénitude d'information touchant la situation politique et l'histoire. Sur la palette du Louvre, sans doute la plus ancienne de

(1) *Annales* de Palerme, recto, ligne 4, case 8. (2) Petrie, *loc. cit.*, note précédente.

celles que nous avons analysées, deux *Faucons* ont pour associés deux *Chacals* debout sur l'enseigne — l'un de ces derniers aura bien été, on peut le croire, le grand dieu de Siout (XIIIe nome de la Haute Egypte) célèbre à l'époque historique, et l'image du nome de *Panopolis* (IXe de la Haute Egypte); à quoi, sur la palette du Caire, viennent s'ajouter comme alliés du *Faucon* (le schiste brisé ne nous conserve que quatre figures) les *Deux Faucons* de *Koptos* (Ve de la Haute Egypte), la déesse de *Hierakon* (XIIe de la Haute Egypte) et enfin ce *Scorpion* que la géographie politique des temps ultérieurs a laissé perdre, mais qui d'après une abondante documentation de la veille de la Ire dynastie, a sa patrie à *Hiérakonpolis* (IIIe nome de la Haute Egypte) : au total, et outre une multiplicité de *Faucons* et de *Chacals* assez naturelle mais qui ne peut être mieux précisée, une longue chaîne de nomes bien connus de la Haute Egypte, du sud au nord les IIIe, V^e, IXe, XIIe et XIIIe (et des renseignements de la palette du Caire la moitié nous manque), c'est-à-dire, à ce qu'on croit voir, toute la moitié supérieure de la vallée, en descente jusqu'à mi-chemin du Delta. Tel paraît avoir été le domaine de cette puissance qu'on peut appeler *horienne,* celle des précurseurs de l'unification pharaonique, un certain temps avant l'apparition du roi *Scorpion* d'Hiérakonpolis qui précède immédiatement la Ire dynastie.

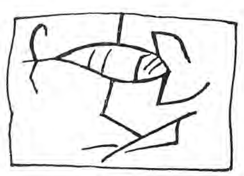
La présence du *Scorpion* dans la confédération des anciennes palettes nous conduit, en quelque sorte, jusqu'au seuil de cette période princière d'Hiérakonpolis, aux monuments de laquelle le *Scorpion* tient une place très grande et extrêmement significative. Avant de venir aux documents principaux, ceux au nom du roi lui-même, il sera utile d'enregistrer le témoignage des autres, d'où ressort particulièrement la situation de fraternité où *Scorpion* et *Faucon,* dans cette localité et à ce moment de l'histoire, sont ensemble.

On y rencontre le *Scorpion,* en représentation isolée, assez souvent, sous forme de beaux objets sculptés, en pierre [1], ou sous la forme d'un grand relief à la surface d'une jarre en pierre [2]. Il est montré en collaboration avec le *Faucon* dans la composition très remarquable que porte, en relief, tout le tour d'un pot droit en calcaire, d'un galbe habituel au début de la Ire dynastie, nous faisant voir [3], de haut en bas, un tour horizontal de *faucons*  perchés sur la branche incurvée (ce perchoir incurvé qui deviendra, comme on sait, le toit incurvé du *śrḫ* du *nom d'Horus* royal dans sa forme première), au-dessous, un tour horizontal de *scorpions,*

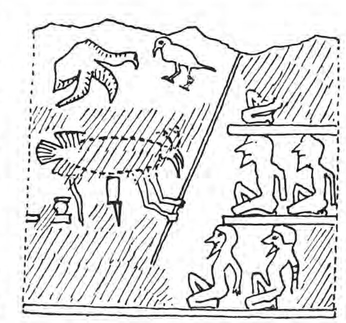
(1) *Hierakonpolis* I, XVIII n° 15, XIX n° 5, XX n° 10.
(2) *Ib.*, XVII, XXXIII.
(3) *Ib.*, XIX, 1, XX, 1.

au-dessous encore, une corde horizontale à laquelle sont attachés des *arcs* espacés, tout en bas, enfin, un alignement d'oiseaux *rḫ*. Le sens de ce tableau ne serait pas complètement clair si nous n'avions, en commentaire immédiat, le beau relief du roi *Scorpion* que nous allons décrire, avec les ennemis uniformément désignés par les figures de l'*arc* et de l'oiseau *rḫ*, enchaînés et traînés par les membres de la confédération royale en cortège; ce qui montre qu'au relief périphérique du vase, il faut comprendre que *Faucon* et *Scorpion* dominent et conduisent, liés par la corde, les *Arcs* et les *Vanneaux* figurés au bas du tableau. Quant à cette espèce d'équivalence et d'association où sont mis ensemble, pour agir, les deux animaux royaux, on en trouve confirmation dans les gravures plus modestes d'une collection de vases d'albâtre qui portent [1], au trait à la pointe, l'une des légendes ou , quelquefois les deux sur un même vase, signifiant, à ce qu'il semble, «Faucon soutien» et «Scorpion soutien» [2].

Le Scorpion en représentation isolée n'est point, d'ailleurs, spécial tout à fait aux monuments d'Hiérakonpolis. On le rencontre notamment à Abydos, dans le mobilier des tombes connues du règne de l'Horus *ʿḥ*, décorant une petite plaquette d'ivoire dont la surface est reproduite ci-contre [3]. Le scorpion y porte une arme, peut-être la pioche, exactement comme le Scorpion enseigne de peuple qui figure parmi celles de la confédération victorieuse, dans le tableau précité et reproduit de la palette de schiste du Caire.



Cette figuration nous renvoie, d'ailleurs, à la collection de celles d'Hiérakonpolis pour une représentation curieusement semblable d'animal armé, l'animal intéressé, dans cette dernière place, étant aussi peu apte que le scorpion lui-même, en sa forme naturelle, à porter une arme quelconque : il s'agit du tableau qu'on voit ci-contre, sculpté au rond d'un petit cylindre d'ivoire [4], montrant le Pharaon *Nʿr-Mr*, représenté par son nom complet, avec le premier signe, celui du poisson, respecté en tous détails mais enrichi de deux bras humains qui tiennent une longue massue pour frapper les ennemis liés et agenouillés. Mais cette



[1] *Ib.*, XXXIV.
[2] Par analogie avec ou , etc. *ꜣḫw sḫnw*, «Esprit soutenu», qualification fréquente du défunt que nous avons déjà signalée au précédent chapitre.
[3] *Royal tombs* II, III, 19.
[4] *Hierakonpolis* I, XV, 7. La scène discutée (quelque peu restituée) chez Loret, *Le Totémisme*, p. 49.

composition est plus intéressante encore du fait que le poisson royal n'y est point seul en action; au-dessus de lui plane dans le ciel la déesse Vautour, dans cette position de protection où elle se tient aux représentations postérieures de toute époque, et accompagnant le Vautour on voit le Faucon, qui sans nul doute, à cette place, est l'Horus d'Hiérakonpolis lui-même : un pareil tableau est d'esprit extrêmement analogue à celui que nous avons relevé, dans la même localité, sur le vase cylindrique décrit un peu plus haut, où *Faucon* et *Scorpion* sont en guerre, en association, contre les puissances de leurs ennemis.

Touchant de semblables figurations d'animaux armés, on notera encore, à la même époque et jusque passé le milieu de la Ire dynastie, une mise en scène de la lionne *Mꜣfd·t* tenant un sceptre dans une de ses pattes [1], et le bélier debout, en posture semblable avec le même sceptre, sur une plaquette émaillée d'Abydos [2].

Arrivons, après cela, au monument principal du *Scorpion* d'Hiérakonpolis, la belle tête de massue en pierre, décorée en relief, fragmentaire malheureusement [3], sur laquelle on voit en tableau principal un personnage pharaonique debout, coiffé de la couronne blanche, la houe aux mains dans l'accomplissement cérémoniel du dépiquage et de la semaille. Ce Roi du Sud est désigné, comme on sait bien, par le groupe d'une rosace à sept branches au-dessus d'un *scorpion*, légende qui ne cesse point d'être très énigmatique, d'autant que l'élément *rosace*, on l'a souvent remarqué, intervient à Hiérakonpolis, encore, dans les légendes secondaires de *Nar-Mer*, le Pharaon de l'époque suivante, aux tableaux de sa grande palette. Quoi qu'il en soit et provisoirement, le Roi du Sud de la massue qui nous intéresse, est, pour nous, le roi *Scorpion*. Dans le tableau du dépiquage, sa figure est précédée par une *procession d'enseignes*, portées par des hommes en marche, du type ordinaire; les figures divines sont ici, par malheur, perdues en totalité. Par contre il subsiste, à la calotte supérieure de la massue, tournant autour du pôle de la sphère, d'importants fragments de deux assemblées d'enseignes sur hautes perches, disposées en vis-à-vis, les enseignes face à droite portant toutes, pendu par le cou, un oiseau *rḫ*, les enseignes face à gauche portant en même position, pareillement prisonnier, un *arc*. Dans la ligne de ces dernières enseignes subsiste seulement une figure, celle du *Faucon;* la ligne en vis-à-vis conserve, sur leurs plate-formes, un *Chacal*, un Set, une figure de Panopolis, un deuxième *Set* pareil au premier, et une

[1] Fragments du relief : *Royal tombs* I, VII, 4 et II, VII, 10 en assemblage. La composition est expliquée, incidemment, au cours du chapitre XIII ci-après.
[2] *Abydos* II, I (frontispice) et V, 36.
[3] *Hierakonpolis* I, XXV, XXVI C.

figure qui pourrait tenir à Xoïs (VIe nome,) mais dans laquelle, bien plus probablement, on reconnaîtra ce dieu *Ḥ;* ou Horus-*Ḥ;*, , , , etc. [1], qui est «Seigneur de l'Occident» et dieu titulaire de la métropole du VIIe nome, le Métélite [2]. Cette rencontre du VIIe nome, *Harpon occidental,* dans la grande confédération, est intéressante d'autant plus que peu de temps après, sous le Pharaon *N'r-Mr,* c'est contre ce pays même, plus exactement à ses confins du sud vers Saïs, comme nous allons voir, que fut dirigée l'expédition dans le Delta dont la grande palette d'Hiérakonpolis commémore la victoire. Les cas semblables d'époque antérieure, déjà relevés ci-avant, nous permettent de ne point être étonnés de ce renversement de la position politique de cette région, telle que l'instaurateur de la royauté, à ce qu'il nous paraîtra, y dut faire face.

Retenons, toutefois, que de manière semblable à ce que fait voir la palette du Louvre, ici, on trouve *Min,* ou le nome de *Panopolis,* en association avec le Chacal debout qui est *Wp-w;tw* et le Faucon *Horus,* plus d'autres figures dont celle de *Set* deux fois. Il n'est point sans signification, bien probablement, que ce groupement de Min avec *Wp-w;tw* et Horus, réitéré dans nos tableaux archaïques, se rencontre encore de même aux *Pyr.* (953) : «Soutenez ce défunt [X] comme *Re,* suivez-le comme Horus, élevez-le comme , aimez-le comme ».

Aux premiers jours de l'instauration pharaonique, les monuments de *N'r-Mr* nous font voir ce Pharaon, deux fois, suivant ou accueillant une procession d'enseignes divines, non plus agissant par leurs propres moyens physiques, mais portées par la hampe à bras d'hommes, comme il était fait dans la composition en grande partie perdue de la massue du *Scorpion.* Ces enseignes, chez *N'r-Mr,* sont quatre, en scène pareillement deux fois. Sur la massue d'Hiérakonpolis [3], le défilé comporte l'enseigne *Chacal* en tête, puis l'enseigne dont on ne saurait douter qu'elle est celle de Létopolis, en Basse Egypte, puis celle du *Faucon* et une autre enseigne de *Faucon* ensuite. Sur la grande palette [4], les mêmes enseignes précèdent le Pharaon, l'ordre des figures étant *Faucon, Faucon, Chacal* et . Circonstance curieuse, dans l'une et l'autre des scènes sur les deux monuments, le roi porte la couronne de *Basse Egypte.* La procession est triomphale après une victoire : dans le tableau de

[1] *Pyr.* 119, 1013, 1712, cf. 1284.

[2] GAUTHIER, *Dict. géogr.,* II, p. 109 ; DARESSY dans *Rev. de l'Eg. ancienne,* II (1929), p. 21-22 ; WEILL dans *Misc. Gregoriana* (1941), p. 384-385.

[3] *Hierakonpolis* I, XXVI B ; CAPART, *Débuts de l'art,* p. 241.

[4] *Hierakonpolis* I, XXIX ; CAPART, *ib.,* p. 236-237.

la palette, le Pharaon est conduit vers la place où gisent, rangés en lignes, les ennemis décapités, la tête de chacun entre ses jambes. Sur l'identité de ces ennemis vaincus, le monument lui-même nous fournit un renseignement de précision parfaite, qui met le trait final aux images que nous pouvons nous faire des expéditions du dernier stade de la conquête et de la réduction à l'obéissance des plus lointaines cités du Delta sur ses bords occidentaux.

E. — *Le peuple vaincu et le nom de localité de la palette de N'r-Mr.*

La procession triomphale qu'on vient de dire occupe le registre supérieur de la face *recto,* ou du godet. Au *verso,* la plus grande partie de la surface est occupée par le tableau du roi frappant de sa masse le prisonnier tombé qu'il tient par les cheveux — le Pharaon en scène, cette fois, avec la couronne de *Haute Egypte* — image bien connue dont on ne peut éviter de remarquer, tout d'abord, qu'elle est le prototype du tableau de victoire conservé et réédité semblable à toutes les époques ensuite, et qui aux siècles anciens, comme on sait bien, Ire dynastie et Ancien Empire, est toujours à la gloire du Roi frappant *Orientaux* ou *Asiatiques.* On cherchera donc en premier lieu si le vaincu tombé de la grande palette peut être de ces mêmes domaines. Le monument lui-même semble en porter l'indication, par la figuration des *Asiatiques* culbutés, surmontés de leur désignation écrite, *Śṭ·t,* qui remplit la pointe inférieure de la surface sous le grand tableau (nous l'avons déjà pris en note au précédent chap. II), et la référence de la composition entière à quelque épisode d'*Asie* n'est point démentie au prime abord par l'étrange *tableau-rébus,* si souvent commenté, qui fait face au visage du Roi debout dans la position et la fonction d'une légende de la scène. Rappelons que ce groupement, d'un symbolisme tout pictographique encore, comporte le signe d'un *pays,* , à l'avant duquel, vers le Pharaon, est plantée une *tête humaine,* donc les *gens de ce pays,* et derrière la tête, plantées en large touffe, six tiges à feuille de papyrus semblables à celle du signe , toujours employé pour écrire le mot *ḫ;* «mille», mais dans sa graphie en forme verticale symétrique ; sur ce groupe végétal domine, de la serre gauche imposée, un grand et beau *Faucon* dont la serre droite est remplacée par une main humaine, au bout de l'avant-bras porté en avant, tenant le bout d'une corde dont l'autre extrémité est passée dans la lèvre de la tête symbolique au dessous. Comme on sait bien encore, le détail de cette conduite en laisse symbolique se retrouve dans la corde que tiennent empoignée les cinq enseignes divines du cortège de la palette fragmentaire du Louvre (ci-avant, même paragraphe, A), et l'ensemble exprime clai-

rement que *le Faucon Horus amène au roi, prisonniers, les gens* de certain *pays,* définis de quelque manière par le groupe végétal aux six tiges.

Il est hors de doute, aujourd'hui, qu'il faut comprendre : les gens du *Pays du Nord,* comme si l'idéogramme complexe devait être résolu en la formule du de l'écriture ordinaire *t; mḥw;* mais on n'y arrive qu'après une longue période d'incertitude. Quibell, à la première heure, avait vu la vérité, écrivant, en toute prudence et modestie [1], que « le signe du papyrus [de la touffe aux six tiges] pourrait être le symbole du Delta et la scène entière commémorer la victoire de l'Egypte du Sud sur celle du Nord, ou bien, comme Prof. Erman le suggère . . . . le signe pourrait signifier 6000 . . . ». Or, pour comprendre ainsi que « le Faucon amène au Roi un corps de 6000 prisonniers », Erman était d'accord avec W. M. Müller, avec Naville qui écrivait en 1899, en 1900 avec Petrie et avec Legge [2]. Cependant Piehl en sens contraire, dès 1899, avait indiqué [3] : « Je crois que le signe en question [les plantes sur le signe du *pays*] représente une forme de *la plante du Nord* », ce que Capart en 1901 développait et démontrait lumineusement [4], relevant que les plantes de cette touffe, très différentes du « mille » très certain dans le tableau de la masse de *N*ʿ*r-Mr* (*Hierak.* I, XXVI B), sont parfaitement identiques par contre à la plante répétée en touffes juxtaposées sur la massue du *Scorpion* (*ib.,* XXVI C), où l'idéogramme du *Nord* est à reconnaître non moins certainement. La question, après cela, eût dû être vidée; mais c'est l'autre interprétation qui prévaut, durant une vingtaine d'années. Erman en 1911 se tient encore à « 6000 prisonniers » tirés hors de leur pays [5], et cela reste le sentiment de Gardiner [6] en 1915. En 1920 nous voyons encore Kuentz, traitant du groupe à propos du signe qu'il étudie, traduire [7] : « Le Faucon N a ramené de l'étranger 6000 ennemis prisonniers ».

La réaction se produit en 1922, sous la main de Sottas et Drioton qui rencontrent la question et la reprennent [8]. « . . . Si donc l'ensemble formé par , et les

[1] *Ä. Z.,* XXXVI (1898), p. 82.

[2] Naville dans *Rec. de travaux,* XXI (1899), p. 120 ; Petrie dans *Hierakonpolis* I, p. 10 ; Legge dans *P. S. B. A.,* XXII (1900), p. 129.

[3] Piehl dans *Sphinx,* III (1899), p. 184.

[4] Capart dans *R. H. R.,* XLIII (1901) : *La fête de frapper les Anou,* p. 8.

[5] Erman, *Gr.*³, § 16.

[6] Gardiner dans *J. E. A.,* II (1915), p. 72-73 (dans *The nature and development of the Eg. Hierogl. writing*). On remarque que Gardiner, à cette place, met bien en lumière que la brève légende au-dessous, , est spécialement celle du prisonnier frappé, mais il ne cherche pas à interpréter le groupe.

[7] Kuentz dans *B. I. F. A. O.,* XVII (1920), p. 151.

[8] Sottas-Drioton, *Introduction à l'étude des hiéroglyphes* (1922), p. 24-28.

six symbolisait tout simplement *le pays des marais?* » Ce qu'ils inclinent à croire; rapprochant, du groupe, celui de *l'homme frappé,* portant sur la tête l'insigne du Nord , qu'on trouve dans un exposé très clair des vases de l'Horus *Ḫ*ʿ*-sḫm* (*Hierak.* I, XXXVI-XXXVII-XXXVIII) : « L'année de combattre et frapper les *Septentrionaux* », et surtout les inscriptions sur les socles des statues du même roi (*ib.,* XL), dans lesquelles l'assemblage de deux touffes ressemblant à la plante du Nord, à trois et quatre tiges respectivement, impliqué dans le formulé d'un grand nombre, a forcément la signification numérique, exprimant le chiffre 7000, tandis que tout à côté une figure d'homme tombé, victime morte, portant sur la tête une touffe absolument semblable à *cinq tiges,* représente non moins forcément les *gens du Nord tués* dont le chiffre est donné comme on vient de voir.

La lumière est-elle faite? Peu d'années après, Ranke se rend compte que, sur la palette, le Roi ne triomphe pas de 6000 ennemis, mais qu'on lui amène le *Pays du Nord* prisonnier : commémoration, en fait, du grand événement de l'union des deux régions de l'Egypte [1]. Et les maîtres de la grammaire en tombent d'accord, Gardiner en 1927 : « Le Faucon Horus amène au Roi des captifs du Delta (*pays du papyrus, T;-mḥw*) » [2], Erman en 1928 : « Le dieu Horus a amené au Roi des gens du pays du Delta » [3].

La désignation de la *Basse Egypte,* aussi affirmativement donnée comme certaine, est à coup sûr probable, sans que nous ayions le droit, cependant, de ne pas nous demander si les *gens du Nord* de l'idéogramme rébus ne seraient pas, aussi bien, des Asiatiques de la région au-delà de l'isthme comme on pourrait l'imaginer, nous l'avons dit, d'après les analogies du tableau royal dans sa composition d'ensemble. Au surplus, ne vient-il pas de nous être rappelé que l'Horus *Ḫ*ʿ*-sḫm,* lui aussi, a exterminé en grande masse de ces *gens du Nord,* désignés par le même symbole végétal, et qui, à son époque de la fin de la IIᵉ dynastie, ont toute chance de n'être point de la population d'Egypte même? Il nous faut donc être prudents, avant d'assurer que le vaincu de la grande palette est bien un Egyptien du Delta. Nous interrogerons, sur ce point, la représentation elle-même et ses caractères. En premier lieu et immédiatement, pour nous guider, nous aurons recours à la petite légende de deux signes au-dessous du groupe idéographique complexe et qui, logée immédiatement derrière la tête du prisonnier qu'on frappe, est afférente à lui particulièrement,

[1] Ranke, *Eine Bemerkung zur Narmer Palette,* dans *Studia Orientalia* en l'honneur de Knut Tallqvist (1925), I, p. 167-175.

[2] Gardiner, *Grammar* (1927), p. 7.

[3] Erman, *Gr.*⁴ (1928), § 16.

comme plusieurs commentateurs l'ont fait ressortir (Gardiner, Sottas). Dans ce groupe [hieroglyphe], on voit ressortir, avant tout essai d'interprétation, le signe du *bassin* ou de la *nappe d'eau* qui, interprété en idéogramme comme il semble inévitable de le faire, n'est guère compatible ni avec les images du désert du nord-est, ni avec quelque désignation que ce soit des régions asiatiques, et dont on note qu'impliquant une évocation telle que celles de *lac* ou de *marécage,* il aurait beaucoup mieux sa place dans une désignation géographique ou ethnique du Delta, de la zone des confins du littoral de préférence. Cela est de nature à confirmer le sens de *Basse Egypte* pour le « Pays du Nord » du grand idéogramme complexe. Après cela, que pourrons-nous apprendre de la figure du prisonnier frappé, des particularités de sa tête ou de son accoutrement?

Nous avons la chance de posséder, sur les monuments de la Ire dynastie, quelques *Asiatiques* de dessin précis et de définition certaine, le prisonnier tombé frappé par le Roi sur la plaquette connue de l'Horus *Wdj-mw* (1) : « première fois de frapper les *Orientaux*», le bel *Asiatique* surmonté de sa légende, [hieroglyphe], sur une canne d'ivoire du temps de l'Horus *K-ʿ* (2). D'après ces deux spécimens, on les représente avec une longue et grosse barbe droite, la tête portant une abondante chevelure qui tombe bas dans le dos et sur les côtés, en avant des bras, encadrant la face; ils n'ont comme vêtement qu'une étroite ceinture nouée devant et retombant en pagne plus ou moins largement étalé. Une troisième représentation de la même époque est celle de l'indigène frappé par le Roi sur le relief de l'Horus *Śmr-ẖt* au ouadi Magharah du Sinaï (3) : figure émoussée par l'usure atmosphérique, laissant reconnaître la barbe et la grosse portion de chevelure encadrant face et poitrine, ainsi que le passage de la ceinture. Au ouadi Magharah, ensuite, le même tableau classiquement reproduit du Roi frappant le Barbare tombé, de la IIIe dynastie à la Ve, ne nous instruit guère, dans l'état généralement mauvais de la conservation des détails sur la roche, mais on y reconnaît le maintien du type traditionnel (4) : chez *Ntr-ẖt* de la IIIe dynastie la figure est indistincte, sur le meilleur des deux tableaux de *Śnfrw* elle a tous les caractères de la Ire dynastie; celle de Khéops est effacée, celle de *S;ḥw-Rʿ* laisse encore voir la ceinture, ainsi que celle de *Nwśr-Rʿ*, qui a la grande barbe.

(1) Plaquette *MacGregor,* chez Spiegelberg dans *Ä. Z.,* XXXV (1897), p. 8, souvent reproduite ensuite.
(2) *Royal tombs* I, XII, 13 = XVII, 30.
(3) Gardiner-Peet, *Inscriptions of Sinai* I, pl. I.
(4) *Ib.,* pl. II-VI, *passim.*

Sur notre palette elle-même, on le rappelait tout à l'heure, sont figurés, dans la pointe sous le grand tableau, et nommément désignés des *Asiatiques,* qui ont la barbe et les masses de cheveux latérales, mais sont complètement nus; et ce sont les mêmes gens sans doute qu'on retrouve à l'autre face de la palette, pareillement dans le tableau de la pointe inférieure et pareillement culbutés, sous les pas du taureau royal qui a rompu leur forteresse; ils sont nus de la même manière et tout semblablement figurés. A côté de tous ces Asiatiques dûment qualifiés, comment se présente le personnage que nous cherchons à identifier, le vaincu de la scène principale?

En commun avec les figures *asiatiques* les mieux caractérisées de la Ire dynastie, il a l'étroite ceinture portant le pagne. Il a la barbe, mais petite et pointue, et, tout différemment dans l'ordre des mêmes tableaux, sa chevelure est coupée rond sur la nuque, sans les masses tombantes en avant des bras. Le type de cette tête est exactement celui que montrent, sur l'autre face de la palette, les deux hommes en symétrie qui tiennent les laisses des deux monstres à col de serpent, personnages d'ailleurs vêtus d'une jupe et qui selon toute apparence ne représentent point des étrangers; type facial d'ailleurs identique à celui de la figure royale elle-même. La grosse chevelure taillée en boule semble réservée nettement aux Egyptiens, comme le montrent les figures du porte-sandales et de nombre d'autres sur la palette même et sur la massue de *Nʿr-Mr;* on remarque que cette chevelure est celle des captifs représentés sur la palette d'Oxford-Londres (voir ci-avant, même paragraphe, A), à date notablement antérieure, gens qui ne peuvent être autres encore que de proches et indigènes adversaires des Horiens de Haute Egypte. Nous noterons en passant que ces prisonniers de la palette *des girafes,* diversement en scène sur les deux faces, ont l'étui phallique, supporté par l'étroite ceinture, et que cette même particularité de l'étui phallique se rencontre, au même stade ancien des palettes, dans les figures tombées sous les sabots du taureau royal, à la palette fragmentaire du Louvre.

En somme, et malgré certaine indétermination qui subsiste, on croit pouvoir dire que l'homme frappé du tableau principal, sur notre palette, n'est pas un Asiatique. Mais n'y a-t-il point là deux tableaux superposés, en quelque sorte insérés l'un dans l'autre, et représentant en réalité deux épisodes indépendants, à situer sur différents théâtres? Nous voulons parler de l'indépendance, dont on voit la possibilité, de l'idéogramme complexe du *Faucon amenant au Roi les captifs du Pays du Nord,* par rapport à la scène du Roi frappant le prisonnier tombé. Si cette dernière, comme il nous semble, a trait à une action en Egypte même, il restera loisible de

reconnaître, dans le *Pays du Nord* du groupe au Faucon, les régions de l'Asie extérieure, comme il faut faire sans doute, nous le rappelions tout à l'heure, à la rencontre du même idéogramme dans le texte des statues de la IIe dynastie. A l'appui de la solution heureuse que cette séparation des éléments du grand tableau nous apporte, on relèvera que les deux têtes humaines si curieusement rapprochées, celle tenue par le Faucon et celle tenue par la main royale, ne sont point identiques : celle au Faucon et au *Pays du Nord* est affectée de la barbe lourde et de la masse chevelue sur la nuque qui appartiennent aux figurations asiatiques.

Admis, dès lors, que le prisonnier tombé devant le Roi est un vaincu de Basse Egypte, il ne nous reste plus qu'à expliquer la légende qui le désigne, inscrite derrière sa tête et dont nous avons déjà noté que le signe inférieur, de la *nappe d'eau*, paraît nous orienter vers les régions basses. Mais le signe supérieur du groupe n'est-il point, très simplement, le *harpon à crochet unique*, des hiéroglyphes ordinaires? Cela semble bien ainsi, et alors le problème est tout résolu, il n'y a qu'à lire.

Car le nom que nous avons sous les yeux, écrit, n'est autre que le nom de district qui, dans les listes géographiques tardives depuis celles des Ramessides, désigne le *pḥww* du Ve nome de la Basse Egypte [1], le *Saïte*. L'écriture par le harpon *à crochet unique* au lieu du harpon *à double crochet* ne fait point objection à l'identité, observant que l'emblème du nome du *Harpon* (l'*Occidental*), composé au Nouvel Empire avec le signe à double crochet, , s'écrit à l'époque ancienne avec le signe à crochet simple [2]. Ce dernier nom, comme on sait bien, est celui du VIIe nome, le *Métélite*. La concordance des appellations, « Harpon » pour le VIIe nome, « *pḥww* du Harpon » pour ce particulier territoire du Ve que nous rencontrons ici, n'implique aucunement la superposition sur la carte ; elle résulte seulement de l'expression d'une *orientation*, pour le *pḥww* de Saïs à la sortie du nome dans la direction de Métélis, et sans doute décèle qu'à l'époque où le terme géographique fut fixé, les territoires du Métélite et du Saïte étaient limitrophes [3]. Cela s'explique d'un coup d'œil sur la carte, le *pḥww* d'un territoire étant, généralement, sa marge septentrionale extrême : car Saïs, sur la grande branche du fleuve, est droit au Sud de Métélis, aux berges du lac d'Edkou, de telle manière que dans la

[1] Gauthier, *Dict. géogr.*, III, p. 87-88. Aussi, etc.

[2] Voir par exemple chez *Mṭn, Aeg. Inschriften Berlin*, I, p. 78-80 ; cf., pour dessins anciens de l'idéogramme, Erman-Grapow, *Handwörterbuch* (1921), p. 231 ; Moret, *Le Nil*, p. 55. — Cf. la *Note additionnelle* à la présente section E.

[3] Bien observé par Rougé, *Géogr. de la Basse-Egypte*, p. 25.

toponymie du nome saïte, « *pḥww* du Harpon » doit bien signifier « marge nord du territoire de Saïs, du côté du territoire du Harpon » [1].

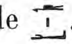
C'est donc ce canton intermédiaire, sur la route de Saïs aux confins maritimes extrêmes, que le Pharaon fondateur eut à soumettre et dont la défaite est célébrée en motif central sur la grande palette : épisode bien mince, penserions-nous facilement, pour tenir tant de place sur un monument qui nous paraît d'une splendeur exceptionnelle. Mais les mêmes tableaux, nous l'avons vu, enregistrent aussi la déroute et la conquête des *Pays du Nord*, désignés généralement et d'ensemble. Sans doute aussi faut-il nous dire que les belles palettes de schiste étaient plus nombreuses et leurs tableaux de signification plus banale qu'il ne nous semble d'après le petit nombre de celles parvenues jusqu'à nous.

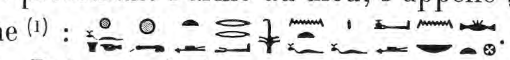
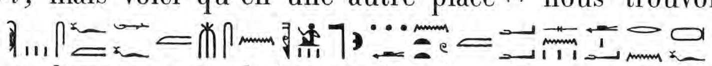
Note additionnelle à la section E :

Sur l'équivalence de ancien et tardif dans la fonction idéographique.

Nous venons de voir que la figure à deux crochets se substitue, à l'époque tardive, à celle à crochet unique dans l'emblème du nome du *Harpon*. Originairement, comme on sait bien, le harpon à crochet *unique* a été affecté, en idéogramme, à l'écriture du mot « un », *wʿ*, et très vite a passé à l'état d'un phonétique de cette valeur *wʿ*, cependant que le harpon à crochet *double*, exactement de même, exprimait en idéogramme l'idée de *dualité* et le mot « deux », *šn*, aux temps anciens, dans la forme abâtardie des hiéroglyphes classiques. L'usage technique et la langue ont connu, en outre, un épieu à trois branches, un *trident*, dont la figure est perdue mais la primitive existence assurée par son nom, *ḫm·t*, qui est le mot pour « trois », et qui émerge à l'époque grecque comme désignation du « harpon » en général. Evidemment, dans ce dernier cas, le sens étymologique du vocable était oublié complètement, et cela est fort semblable au phénomène du harpon *simple* et du harpon *double*, employés successivement pour représenter l'idée et l'objet « harpon », en parfait oubli, sans nul doute, des mots et idées « un » et « deux » que les formes diverses de l'engin avaient exprimés par ailleurs. Inversement et tout pareillement, écrivant les mots « un » et « deux », on arrive à perdre de vue l'identité primitive des deux idéogrammes dont on fait usage : cet oubli est patent quant à du Nouvel Empire, qui ne garde plus rien de l'apparence ancienne de l'épieu à crochet double, et quant

[1] Nous parlons exactement de la même manière, dénommant les quartiers ou les voies de la périphérie d'une ville, à Paris, par exemple, disant « Faubourg Saint-Denis », « Avenue d'Italie », ou « rue de Flandre ».

à w^{c} «un», la substitution des signes semblables, en équivalence, fait qu'à la basse époque on l'écrit avec le signe à deux *crochets,*  au lieu de .

Tout cela permet, quelquefois, d'assez singuliers jeux de mots et d'écriture. Le harpon d'Horus d'Edfou, qui est *à crochet double,* comme on voit au tableau du Pharaon présentant l'arme au dieu, s'appelle *ḥm·t,* en toutes lettres dans l'intitulé de la scène [1] :  «Saisir le harpon pour le donner à son père. Présenter le harpon au Seigneur de la *Mśn·t*» : composition dans laquelle ne se manifeste aucune intention d'allusion à la signification numérique possible du mot *ḥm·t;* mais voici qu'en une autre place [2] nous trouvons le dieu partant en guerre,  «ses Suivants derrière lui comme harponneurs, le harpon (*ḥm·t*) en leurs mains, lequel s'appelle l'Unique (w^{c}) . . .» Le rédacteur a pris plaisir, sans nul doute, à cette superposition de paradoxes qu'il croit tout fortuits, un harpon à *deux* pointes désigné, en substantif, par un vocable qui signifie aussi «trois», le signe de cet engin employé, en outre, pour écrire le mot qui signifie «un». Tels amusements ne sont pas rares en littérature pharaonique.

F. — *Le Chacal «Ouvreur des chemins», héritier des collaborateurs horiens prédynastiques.*

Il ressort de la précédente recherche que, depuis le stade des premières palettes historiques du Louvre et du Caire, la compagnie des associés *horiens* s'est enrichie et considérablement étendue géographiquement. Alors qu'à l'époque ancienne elle couvrait seulement la moitié haute de la vallée, Panopolis, Koptos, Hierakon, avec Lykopolis de l'*Ouvreur des chemins* et Hiérakonpolis du *Scorpion,* on la voit comprendre à présent de grands domaines de la Basse Egypte, Métélis chez le *Scorpion,* Létopolis chez *N'r-Mr.* Le tableau des peuples vaincus est beaucoup moins clair; au début cependant on y voit Hierakon, avant que la ville ne passe à la confédération victorieuse, à la même époque Kom el-Hisn du IIIe nome de la Basse Egypte, à l'extrême nord-ouest, et toute une série de places énigmatiques qui sont peut-être de la bordure ouest du Delta dans sa moitié méridionale, en même temps que la famille peu définie des «Vanneaux» *Rḫ,* qui paraît à maintes reprises dans ce rôle de victime jusqu'au temps du *Scorpion,* victorieux également des «Arcs»; en dernier lieu il nous est appris que *N'r-Mr* a soumis — achevé de soumettre sans doute —

[1] Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus,* pl. XIII.
[2] *Edfou* I, p. 424; pl. CCCXXXVIII.

la région au-dessous de Saïs vers Métélis. Dès les premiers jours de l'action de guerre de la confédération, en somme, on voit ces Méridionaux pousser leurs expéditions jusque vers la lisière maritime du Delta, et le long des lignes qui, passant par Létopolis, descendent au delà vers Kom el-Hisn et vers Saïs, il se dessine nettement que le progrès de la conquête, jusqu'aux jours même du fondateur pharaonique, s'est effectué du nord au sud dans une bande en bordure du désert libyque. Nous étudierons, plus loin (chap. xi), les conditions de la structure politique du Delta à l'époque prépharaonique, et arriverons peut-être à voir pour quelles raisons cette marque occidentale du pays s'offrait, à l'agresseur débouchant du Sud, comme une ligne de moindre résistance.

Au présent chapitre, nous avons donné attention seulement à la composition des éléments de la confédération conquérante, en laquelle, durant toute la période, sont en scène deux enseignes *Faucon,* ou deux enseignes *Chacal;* chez le roi Scorpion, lorsqu'apparaît l'image de *Set* parmi les alliés horiens, cette enseigne de Set de même est figurée deux fois. De telles mentions en répétition, bien probablement, doivent être simplement enregistrées comme signifiant que lors des événements, il y avait dans le champ de cette Egypte ultérieure plusieurs villes, plusieurs peuples du Faucon, ou du Chacal, ou de l'animal séthien, et cela est extrêmement en accord avec ce que le tableau des nomes et des divinités locales nous fait voir aux temps historiques.

On arrive également à comprendre, en pareilles conditions, nous voulons dire en raison du caractère extrêmement actuel et réel des formules d'association que nos compagnies divines de l'époque prépharaonique expriment, que la mise en scène de ces «défilés d'enseignes» disparaît à la Ire dynastie, à partir du moment où une autorité unique dans le pays a établi son règne. Le grand Horus pharaonique des temps nouveaux, on peut le penser, préféra laisser oublier que ses prédécesseurs avaient lié partie, en Haute Egypte, avec Koptos et Panopolis, avec tel autre Faucon et telle lionne de Hierakon, avec plusieurs royautés de Set en leurs diverses places. Cet Horus pharaonique incontesté n'eut-il point suffisante besogne, plus tard, au cours de la IIe dynastie, lorsqu'il fut contraint d'accueillir en sa personne, de pair avec Horus, cette puissante divinité de Set qu'on n'avait pu ni effacer ni soumettre, et qu'il tâcha, ensuite, à faire rentrer Set en des limites qui pour Horus fussent acceptables? On conçoit que pour le Pharaon des premiers temps, les compagnies d'enseignes soient devenues indésirables. Elles ne devaient reparaître que bien des siècles après, dégagées depuis longtemps de toute signification historique ou politique lorsqu'on vint les reprendre pour illustrer les drames somptueux

de la religion, célébrations du culte royal ou grandes fêtes des ordinaires religions divines. Une étude de ces cortèges d'enseignes serait, à elle seule, un chapitre d'étendue dans l'histoire des rituels au long du Moyen et du Nouvel Empire. Cette étude d'ailleurs a déjà été tentée, par les meilleurs travailleurs et fort bien [1]; il y aurait beaucoup à y ajouter encore, cela n'est point le lieu ici de nous y engager en quelque manière.

Nous soulignerons seulement un détail, dans l'organisation de ces processions d'étendards et généralement de la fête où les figures divines tiennent un rôle ; c'est la place éminente qu'on y trouve attribuée, le plus souvent, au Chacal debout *Wp-wꜣtw,* l'enseigne portée en tête du cortège de la fête royale ou de la fête purement religieuse, parfois en nombre multiple dans le défilé, parfois à une plus grande échelle que le commun des autres figures [2], en d'autres cas le dieu évoqué en commentaire explicite de la fonction centrale qu'il exerce dans le drame représenté [3]. L'observation de ces faits est importante ; leurs liaisons lointaines se découvrent dès qu'on met en rapport, comme on n'évite point de le faire, cette grande situation de l'*Ouvreur des chemins* dans le cercle des dieux et l'accompagnement du roi, aux époques classiques, avec la fonction même qui fut impartie à la figure anubienne sous les dynasties archaïques et à l'Ancien Empire, à partir du moment où le Pharaon du début de la Ire dynastie renonça aux compagnies politiques et divines dont les représentations marquaient les attestations des actes de ses précurseurs [4].

Dans les défilés archaïques se présentent, nous l'avons vu, plusieurs images de Chacal debout, afférentes à divers dieux dans leurs places, dont le mieux connu a toujours subsisté dans sa résidence plus tard, puisqu'on le connaît bien comme dieu de Siout (Lykopolis). C'est à lui qu'appartient le nom d'*Ouvreur des chemins,*

[1] Bissing et Kees, *Untersuchungen zu den Reliefs des Re-Heiligtum,* I (dans *Abh. Bayerischen Ak. Wiss.,* Phil.-Hist. Klasse, XXXII (1922), p. 1-116), voir chap. iii, *Zu den Göttern in Darstellungen und Inschriften,* p. 24-59.

[2] Célébrations royales de la XVIIIe et de la XIXe dynasties, par exemple : L. *D.* III, 36 *a,* 36 *b,* 51 *b,* 74 *d,* 85 *b ; Abydos* I, 28 *c,* 28 *d ;* la stèle du mythe osirien C. 15 du Louvre, voir Moret, *Mystères égyptiens* pl. I (p. 64). Cf. la vignette surmontant le premier groupe de chapitres du *Livre des Morts,* en de nombreux exemplaires.

[3] La sortie de *Wp-wꜣtw* comme «vengeur de son père» dans le drame osirien chez *'Ij-ḫr-nfrt* (stèle Berlin n° 1204, XIIe dynastie) = nous avons déjà eu à noter, ci-avant, cette position filiale attribuée au dieu, impliquant pour lui une identification avec *Horus fils d'Isis,* identification dont on croit connaître d'autre côté, qu'elle était posée dès une date très ancienne.

[4] La position de l'*Ouvreur des chemins* comme chef des *Suivants d'Horus* et la substitution de sa personne à l'ancien corps des *Suivants,* ont été bien accusées par Kees, en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 191-194.

et cela signifie que c'est lui qui fut élu pour marcher à côté du Pharaon horien, désormais, comme compagnon unique et comme guide. Mais cette position est en rapport évident avec cette autre qualité que le dieu possède dans le cadre de la légende pharaonique, d'être le chef des *Suivants d'Horus* et de déterminer par sa figure (nous en verrons les exemples aux *Pyr.*) le vocable des *Suivants d'Horus,* ces dieux dont il est dit à Siout même, plus tard, qu'ils ont figure de *chacals* [1]. Marquons bien ici, pour éviter qu'on y tombe, une erreur facile qui consisterait à croire, puisque les *Suivants d'Horus* représentent un état de choses *prépharaonique,* que la position du grand *Ouvreur des chemins* à leur tête relève d'un stade d'élaboration traditionnelle très ancien, d'une antiquité précisément correspondante. L'illusion serait vite dissipée, observant seulement que toute la légende des *Suivants d'Horus,* de quelque manière qu'on l'interprète ou la traduise exactement [2], est celle de l'accomplissement de la conquête et de l'unification pharaoniques, et que pareille légende ne peut avoir été construite que *post eventum,* c'est-à-dire, l'instauration pharaonique une fois effectuée. En toute probabilité, comme on voit, l'histoire de cette escorte guerrière d'Horus a été produite, pour la première fois, aux temps nouveaux de la Ire dynastie, de telle manière que si les compositeurs, comme on peut le croire, mirent immédiatement les *Suivants* sous l'autorité du Chacal de Siout, cette organisation fut arrêtée au moment même où ce même *Ouvreur des chemins* était attaché comme auxiliaire au Pharaon vivant, dans une intention exactement parallèle.

Les attestations documentaires des premières dynasties sont peu nombreuses mais précises. Deux empreintes de cylindres de l'Horus *Ḏr* (troisième de la Ire dynastie) nous font voir le nom d'Horus du Pharaon comme abrité sous la plate-forme de l'enseigne anubienne [3]. Chez son successeur l'Horus *Wḏj-mw,* la grande enseigne, sur la célèbre plaquette MacGregor, précède le tableau du roi frappant l'Asiatique tombé, de même que sur une autre plaquette du règne elle est dressée devant le roi en marche [4], et que sur une empreinte de cylindre du même roi elle accompagne son nom d'Horus [5], en association avec une mention où intervient le vocable de la *Double Seigneurie* ⟶ ⟶ (ce document sera étudié ailleurs, voir chapitre xvii ci-

[1] Sethe, *Beiträge zur ältesten Geschichte* (1905), p. 15-16. Cf. Erman, *Religion der Ägypter* (1934), p. 43.

[2] Voir par exemple, sur ce point, le débat entre Sethe et Kees, tel que Sethe nous le présente en résumé en 1930 : *Urgeschichte,* p. 156, n. 2.

[3] *Royal tombs* II, XV, nos 108, 109.

[4] *Royal tombs* I, XIV, 9.

[5] *Royal tombs* II, XVII, n° 135.

après). On rapprochera de là, d'ailleurs, deux empreintes de cylindres de l'Horus *Ḳ-ʿ*, sur lesquelles on voit le nom royal «patronné», en même position, par l'enseigne du Faucon lui-même au lieu de celle du Chacal [1]. Rien pour la IIe dynastie; mais chez l'Horus *Nṯr-ẖt*, le grand Pharaon de la IIIe, un beau texte de cylindre [2] dont la lecture s'ordonne comme suit : « Le prêtre *śm* ( ) et porteur de l'écritoire ( ) de (déterminé par la grande enseigne), du Roi du Sud et du Nord, Double Seigneur *Nṯr-ẖt*, le Doré [3] »; développement à noter parce qu'on y rencontre la plus ancienne en date des mentions de *Wp-w;tw* en toutes lettres, et aussi à cause de ces titres *śm* et *ẖr-ʿ* sur lesquels nous reviendrons un peu plus loin, à propos de certains sacerdoces de l'autre Anubis, le funéraire, à la même époque.

L'Horus *Ś;-nḫt*, proche voisin du précédent, nous est montré, sur son bas-relief rupestre du Sinaï [4], en marche, précédé du Chacal sur l'enseigne, exactement comme le *Wḏj-mw* de la Ire dynastie dans le tableau précité de l'une de ses plaquettes. Après quoi nous arrivons à la période memphite, où nous rappellerons seulement que la grande enseigne anubienne accompagne les mentions et représentations royales, au Sinaï, sur les bas-reliefs connus de Khéops et de *Ś;ḥw-Rʿ* [5].

II

L'ANUBIS DES VIVANTS, «*OUVREUR DES CHEMINS*», AUX PYRAMIDES

Il nous reste à voir encore, à présent, de quelle manière les théologiens de la période memphite, ceux des *Pyramides*, auront utilisé ce grand *Ouvreur des chemins* de la collaboration pharaonique. Extrêmement différent à tous points de vue des Anubis *couchés* de la religion funéraire, le Chacal debout sur l'enseigne est complètement exclu, nous l'avons signalé, des formules des tombeaux; mais nous avons vu aussi, et consigné en détail au précédent chapitre, que tout différemment aux *Pyramides*, en nombre de cas, ce *Wp-w;tw* est mis en association ou en parallèle avec l'Anubis funéraire sous ses divers noms, sans autre base d'analogie, à ce qu'il semble, que l'identité de forme physique de ces dieux *chacals*, et dans le seul dessein, général d'ailleurs et capital au grand recueil, de faire participer le défunt, assimilé

[1] *Royal tombs* I, XXIX, nos 79, 80.

[2] K1, 1 de Bêt-Khallâf : *Mahasna*, pl. VIII et *IIe et IIIe dynasties*, p. 74.

[3] Cf., pour cette dernière qualification, les analyses qui font l'objet du chapitre I des présentes études.

[4] Chez nous, *IIe et IIIe dynasties*, p. 136-137; Gardiner-Peet, *Inscriptions of Sinai*, pl. I et IV.

[5] Chez nous, *Rec. des Inscr. égyptiennes du Sinaï*, p. 105, 106; Gardiner-Peet, *loc. cit.*, pl. II-III, V.

à ces dieux tous ensemble, à la somme de leurs qualités. Le lecteur se reportera donc au chapitre précédent pour les citations et commentaires de ces passages, *Pyr.* 1379-1380, 727, 1287, 804, 1014-1015, 1719, 1867, dont nous rappellerons seulement ici que *Wp-w;tw* sur l'enseigne, que l'on sait d'ailleurs être toujours le dieu de Siout (*Lykopolis*), est couramment appelé, dans ces formules, le *Chacal du Sud*.

Beaucoup plus généralement, par contre, aux *Pyramides*, le dieu est rencontré — en indépendance, dans quinze ou vingt passages du recueil où le déterminatif est la figure que nous avons dite, toujours avec cette double intervention, devant l'animal et à ses pieds, de l'uraeus dressé et de cette masse de profil particulier et bien connu qui est, ailleurs, le fétiche du nome de Létopolis; composition affectée, en outre, dans la moitié des cas environ, de l'introduction d'une arme, la massue ordinaire représentée en position inclinée, , et fixée en diagonale à la hampe de l'enseigne sous la plate-forme. Quelquefois, comme nous allons voir, c'est tout un arsenal offensif dont les pièces accompagnent cet idéogramme du combattant *Ouvreur des chemins*.

Parmi ces textes, il en est un petit nombre qui définissent de plus ou moins près l'appartenance du dieu. Voici deux formules nettement *horiennes*, visant la qualité pharaonique, mais référées non moins nettement à l'Horus pharaonique du Nord, celui de Bouto, ce qui implique sans nul doute l'intervention de l'influence osirienne dans le choix ou dans la rédaction des textes :

Pyr. 1373-1374 : « [X] est sorti de *P-*, avec les dieux de *P-*, orné comme Horus et muni comme les deux Neuvaines; [X] se lève comme Roi (*nśwt*) et se dresse comme *Wp-w;tw* (cf. 1638), ayant pris la *Couronne Blanche* et la *Couronne Verte* (*w;ḏ·t*, c'est-à-dire *celle de Buto*) etc. ».

On se rend compte que ce texte, en un certain désordre et au moyen d'expressions quelque peu insolites, mais fort clairement, vise la royauté *du Nord*, représentée par Bouto, puis celle *du Sud*, sous l'invocation du Chacal de Lykopolis, puis les deux réunies en l'espèce des *couronnes*, dont celle de la Basse Egypte étrangement et ingénieusement nommée.

1438 : dans une sorte de litanie dont les matériaux sont *solaires* anciens et où interviennent, notamment, la *naissance de Selkit* et la *naissance de Sothis*, on voit paraître la *naissance de Wp-w;tw* dans , le *pr nw* qui est, nous le savons, la résidence d'Horus pharaonique de la Basse Egypte. Il semble bien y voir, dans l'expression de la naissance ainsi localisée, celle de l'identité même de *Wp-w;tw* avec cet Horus de Bouto, qui d'autre part est le *fils d'Isis* dans le cadre de la religion osirienne et de la famille osirienne en sa forme complète (Isis une fois intronisée à Bouto, ce qui fut

accompli à une date certainement très ancienne de l'histoire pharaonique). Ainsi s'expliquera, sans doute, qu'on voie paraître *Wp-w;tw* comme *fils d'Osiris* ultérieurement [1].

Plus primitivement, sans doute, le dieu nous est présenté en compagnie avec *Re*, *Horus* et *Min* (*Pyr.* 953). Ailleurs (*Pyr.* 769) le voici en partenaire de certain dieu *Wpjw* : «... tes deux épaules comme , ta face comme *Wp-w;tw*», une figure dont on croirait volontiers qu'elle est appelée, ici, par l'assonance de *Wpjw* avec le nom de l'autre grand dieu, si l'on ne trouvait le même *Wpjw*, en un autre passage, à côté de l'Anubis *sur son ventre* que nous avons rangé parmi ses congénères de la religion funéraire (*Pyr.* 727) : «Tu descends comme le chacal (*sb*) du Sud, comme *Anubis sur* son ventre et comme *ipjw* Chef d'Héliopolis.» Il faut bien admettre, comme on voit, que cet *Wpjw* est en générale affinité avec les Anubis chacals, quels que soient leurs noms et leurs figures. Mais qui donc est ce dieu que la dernière formule, en outre, nous présente à Héliopolis? Son nom signifie «le Juge», qui est le dieu Thot dans le cadre de la légende osirienne complète, de telle manière que nous ne sommes point surpris de trouver, en deux autres places importantes, que *Wpjw* et *Thot* sont une même personne :

126 : «S'éveille , se dresse *Thot;* s'éveillent les dormeurs, sortent du sommeil Ceux de Nubie (*ḳns·t*), devant le *Grand Trembleur,* sorti de *Ḥsp* [et] *Wp-w;tw* sorti de *'Isr·t*. La bouche de [X] est purifiée, les deux Neuvaines encensent [X], etc.» Au voisinage de *Wpjw*-Thot ainsi manifesté, on remarque notre *Wp-w;tw* encore une fois [2]. Et la première identification une fois notée, voici le deuxième texte :

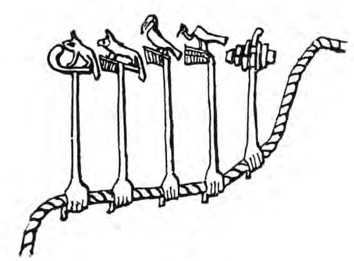
1724-1725 : «Vis, sois vivant, en ton nom auprès des dieux Celui qui s'est levé comme *Wpjw;* Âme à la tête des Vivants, Force à la tête des Esprits (*i;ḫw*). C'est (var.) le *Grand Blanc,* mon père [X], à votre tête, Esprits, c'est *Thot,* mon père [X], en votre présence, dieux . . .». Outre la première équation *Wpjw* = *Thot,* cette formule nous présente, comme on voit, l'identification, avec *Thot,* du «Grand Blanc», ou «Grand de la Chapelle blanche», un nom divin rencontré à diverses époques et dont l'appartenance est bien vérifiée [3].

Au stade tardif des *Pyr.* (version N et textes ultérieurs), la même formule est

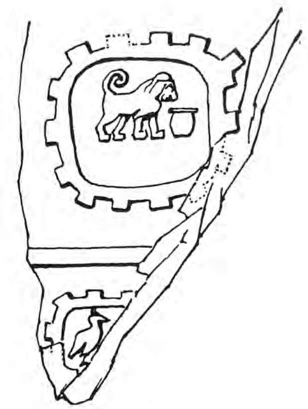
(1) *Wp-w;tw* fils d'Osiris au Moyen Empire : voir Ed. Meyer, dans *Ä. Z.,* XLI (1904), p. 103 et n. 2 (la célèbre stèle de *'Ij-ḫr-nfr·t*, Berlin n° 1204, l. 17).

(2) Avec intervention, en outre, de l'évocation de la *Nubie,* qui reparaîtra, nous le verrons un peu plus loin, dans une autre formule de purification, en relation avec l'image de l'Anubis guerrier dressé, déterminant la désignation des *šmśw Ḥr.*

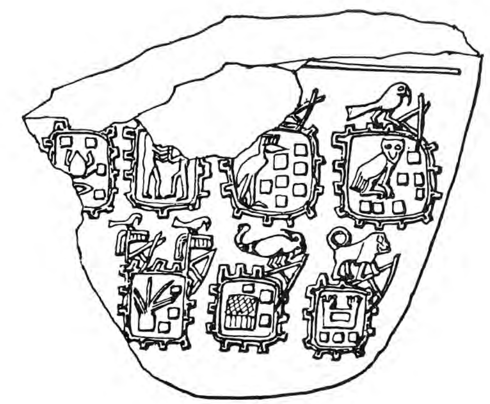
(3) Nous rencontrerons et commenterons ce *Grand Blanc,* ou *Grand de la Chapelle Blanche,* ou *Chapelle blanche des Grands,* déterminé par la figure de Thot cynocéphale, dans les inscriptions d'une plaquette des derniers règnes de la Ire dynastie qui sera étudiée ci-après (voir chapitre xvi).



a



b



c

a et *b* : fragment de palette du Louvre (cf. p. 172);
c : fragment de palette du Caire (cf. p. 183-4).

reproduite en termes légèrement différents : lambeaux en *Pyr.* 1899 et 1913, le texte entier et intact chez *Neit,* l. 734, avec cette particularité que la contamination toujours menaçante, et peut-être anciennement cherchée, de *Wpjw* avec *Wp-w;tw,* a définitivement fait son œuvre, et que dans les trois dernières rédactions qu'on vient de dire, la formule porte *Wpjw* déterminé par la figure classique du chacal dressé sur l'enseigne. Pour le reste, elle diffère trop peu de la version antérieure pour qu'il soit la peine de citer *Neit* intégralement ici.

Voici enfin l'image du Chacal guerrier dressé sur l'enseigne, non plus en tant proprement qu'*Anubis,* mais comme déterminatif de la désignation collective des *Suivants d'Horus,* et dans une formule de purification du défunt royal dont l'objet (certaines des variantes en font foi) n'a pas absolument besoin de cette figuration somptueuse. Lisons :

920-921 : « Lavé dans la *šḫ·t i;rw,* il descend dans la *šḫt kns·t* (le *Champ de Nubie,* cf. 126 cité ci-dessus); les *šmśw Ḥr,*  le purifient . . . ». Texte extrêmement semblable en 1245, le grand déterminatif de *šmśw Ḥr* manquant dans une variante sur trois et dans l'une des deux autres enrichi, outre les signes de l'arc et du bois de jet qui suivent, par la massue en travers de la hampe de l'enseigne dont nous connaissons l'intervention normale dans la figure.

Il ne servirait de rien, sans doute, de tenter l'exégèse complète de cette formule. A considérer seulement le phénomène patent, celui des *Suivants d'Horus* déterminés par l'image sur l'enseigne escortée par les trois engins du combat offensif, on se rend compte que la combinaison graphique toute entière procède directement du souvenir, en quelque sorte de la définition de la conquête de l'Egypte par la divinité horienne, la future personne pharaonique, introduite ou soutenue par le grand étendard totémique d'Anubis, et que les *Suivants d'Horus,* quel que soit d'ailleurs le rôle que les élaborations théologiques ou légendaires des temps suivants devaient leur assigner, mais dans l'esprit tout au moins de l'idéogramme complexe des *Pyr.,* auront été les combattants mêmes au service du dieu triomphant. Nous nous sommes déjà arrêtés à cette situation, à la fin du précédent paragraphe de ce chapitre, et touchant l'histoire de l'élaboration, avons pu voir que toute la construction des *Suivants* était de l'époque pharaonique même, vraisemblablement des temps de la Ire dynastie et des épopées explicatives du nouveau régime, et que c'est au même stade sans doute, lorsque l'*Ouvreur des chemins* de Siout fut érigé à la dignité de seul auxiliaire du Pharaon vivant, que les *Suivants,* désormais anonymes, furent mis sous l'autorité du grand combattant.

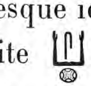
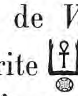
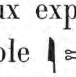
CHAPITRE X

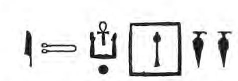
VOCABULAIRE, FORMULES ET SERVICES DIVERS DES DOTATIONS EN ALIMENTS FUNÉRAIRES

I

ALIMENTS SOLIDES OU «PAINS», ET «BOISSONS» *ŚŚR*

Au précédent chapitre VIII, nous avons vu passer deux petites stèles particulières, du temps des Horus *Ḏ·t* et *Wḏj-mw,* à l'inscription organisée, d'après les titres, de manière analogue à la stèle plus développée, de date plus tardive, de l'officier *Ś;f,* et que nous avons expliquées, en partie, grâce à cette similitude. La plus complète des deux petites stèles [1] nous a fait voir à la ligne inférieure, derrière la figure assise, une appellation  qui est, d'après l'organisation de l'inscription de *Ś;f,* le nom du propriétaire, *Śḫm,* et, devant la figure de l'homme, un groupe  qui ne paraît pas être un titre et reste à expliquer.

Or la mention ainsi exprimée se retrouve, en forme graphique presque identique, dans cinq inscriptions de cylindres du temps de *Wḏj-mw* [2], écrite , et une autre mention très évidemment apparentée, écrite , figure en mêmes conditions sur d'autres cylindres contemporains [3]. Dans l'une et l'autre de ces petites collections de textes on rencontre les deux expressions en voisinage immédiat, sans nul doute phraséologique, avec un vocable  dont l'identité et l'explication se sont présentées à nous au cours du chap. II ci-avant, et qui est le verbe *iṯ·t* de la langue ordinaire, avec le sens d'« attribution » à quelqu'un; nous avons complètement pu comprendre à cette occasion, l'un de ces rédigés, celui du cylindre 29, qu'on démêle et qu'on lit :



[1] *Royal tombs* I, XXXI, XXXIII, n° 8; reproduite en croquis ci-avant.
[2] *Ib.,* XXII, n° 30 à 34.
[3] *Ib.,* XXI, n° 29; *R. T.,* II, XIX, n° 153.

« [Service de l']attribution des *aliments funéraires* (*ʿnḫ k;*) solides et liquides (litt. *pains*[1] *et jarres*) du *Service Blanc*». Nous avons également mis en ordre de lecture et presque complètement expliqué le texte très similaire du cylindre 30, qui donne :



« Le préposé à l'organisation (*nwḏ*[2]) de la munition (*ʿrp*[3]) et de l'attribution des aliments (litt. *pains*,) et . . . . (objet , à expliquer) funéraires».

Il ressort clairement de là que, de même que l'« aliment funéraire», *ʿnḫ k;* ainsi « attribué» par le magasin royal, l'autre objet qu'on « attribue» pareillement et en « provision», est une dotation funéraire de conditions semblables, alimentaire aussi, puisque l'expression a en commun avec l'autre la mention des nourritures solides, représentées par le pain circulaire. Il reste l'élément à expliquer dans le groupe.

Nous y arriverons sans trop de peine, considérant d'abord, aux petites stèles particulières des rangées de cellules d'Abydos, des combinaisons verbales très simples et dont tous les éléments sont connus, telles que occupant le champ d'une pierre[4], sur une autre pierre, au-dessus de la figure du défunt accroupi[5] : « aliments funéraires», nous faisant voir que ces inscriptions sommaires et souvent grossières, qui généralement portent mention du défunt, avec son nom et quelquefois ses titres, peuvent aussi être là pour évoquer la dotation alimentaire, faisant fonction, à ce qu'il semble, d'un substitut des offrandes réelles dont on n'avait

[1] Le disque d'aire quadrillée n'est pas un complément phonétique de , car on le trouve en même place, comme nous voyons déjà, lorsque dans le groupe il y a, au lieu de , la figure . Ce disque est un idéogramme *pain* (nous verrons cela tout à fait certainement un peu plus loin), en représentation de galette plate.

[2] Sur le signe *nwḏ* dans sa forme ancienne bien connue d'ailleurs, voir ce qui est expliqué au cours du chapitre III ci-avant, à propos de la plaquette *R. T.* I, XVI, 20 et de l'expression *tp·w nwḏ·w* qu'on rencontre dans l'inscription.

[3] La forme en métathèse *ʿrp*, pour etc., est rare, mais attestée certainement au Moyen Empire. L'écrivain du sarcophage Caire n° 28.118 (S1C de la nomenclature de Buck) écrit plusieurs fois , pour diversement déterminé de tous les autres exemplaires (*Coffin texts*, II, p. 131, 141). La stèle Louvre C. 26 (cet autre exemple m'est signalé, bien obligeamment, par J. J. Clère) porte à la ligne 13 , à côté de à la ligne 26. Je relève enfin, noté par Budge (*Eg. Dict.*, p. 131, malheureusement sans référence), , pour le nom de la jarre etc. de l'A. E. et du M. E.

[4] Amélineau, *Nouvelles fouilles*, I, XXXV, 6.

[5] *Royal tombs* II, XXVI, n° 78.

pas fait les frais pour l'occupant de la petite chambre[1]. La même courte phrase encore sur une autre stèle, écrite[2] , d'où ressort que , en variante du *pain circulaire* à la même place dans la première inscription, n'est pas le phonétique ou l'idéogramme *r*, mais bien une figure de *pain*, sans nul doute ici une forme de variété du *pain long* de l'écriture habituelle. Cette identité de la figure entraînant des conséquences d'interprétation importantes, comme on va voir, il est intéressant pour nous d'en trouver, ailleurs, une confirmation très claire.

Voici une plaquette-étiquette de l'Horus , du début de la dynastie, sur laquelle[3] on voit le nom royal en vis-à-vis de diverses mentions d'*événements* faisant datation par la désignation de l'année, suivant la formule générale de l'organisation de ces petits tableaux, la mieux intelligible de ces mentions étant celle d'une fête de la *Naissance d'Anubis*. Or dans l'intervalle médian, entre le faucon royal et le chacal d'Anubis, s'est placé un groupe dont on ne saurait mieux faire que de penser qu'il a trait à la consignation du lot de denrées dont la plaquette était l'étiquette désignatrice; d'autant que sur une plaquette de même provenance, plus petite et beaucoup plus simplement inscrite, sans nom royal ni *événements* de datation[4], on retrouve la même mention, écrite . D'une inscription à l'autre le signe incurvé est le même, posé différemment, et alors il est patent, quant au deuxième signe, que la figure pointue aux deux bouts et la figure en longueur à bouts arrondis sont également une seule et même chose.

Le fait bien assuré nous permet d'enregistrer maintenant, à côté des petites stèles précitées, aux « aliments de Double», une quatrième de ces stèles d'Abydos, portant[5] : . Au-dessous du signe , nous trouvons ici , complétant, avec les trois premières inscriptions qui ont, à la même place, , ou bien , ou bien , une collection de variantes graphiques où se doublent et se substituent librement toutes les formes de l'idéogramme *pain*. N'aurions-nous pas, tout à fait de même encore, le pain sous ses trois figures, le *long*, le *circulaire* et le *bombé*, dans la

[1] Un nombre important de ces petites stèles d'Abydos portent ainsi une simple mention d'offrande prétendue faite. Parmi les plus aisées à comprendre, dans la collection de *Royal tombs* I : « milliers de toutes choses» (n° 2); « foulages funéraires» (n° 5; pour cet *itj* « fouler», idéogr. aux plaquettes, verbe de la fabrication des *essences* végétales, voir ce qui est expliqué au chapitre VI ci-avant et à sa *note annexe I*); « présentation (*wḏ*) des aliments» (n° 15).

[2] *Royal tombs* I, XXXIII, n° 7.

[3] *Royal tombs* II, III, 2.

[4] *Ib.*, III, 3.

[5] *Royal tombs* I, XXXIV, 14.

combinaison que fait voir un cylindre, de Saqqarah, du Château *Siège du Perchoir d'Horus* d'un roi de la II[e] dynastie [(1)]?

En plus de cela, toutefois, dans l'inscription de la dernière des petites stèles d'Abydos qu'on vient de citer, nous retrouvons le signe incurvé symétriquement aux bouts, dont on croit bien comprendre qu'il exprime la mention d'un deuxième objet, différent du *pain,* mais comme lui, « de Double », et sans nul doute aussi de la catégorie alimentaire. Et l'on aperçoit immédiatement alors que ces deux mentions, celle du *pain* et l'autre mention exprimée par le signe incurvé, sont en binôme, en deux idéogrammes sans autre accompagnement, dans le groupe tel que les deux plaquettes précitées du début de la I[re] dynastie en font usage.

Si maintenant nous reprenons sous les yeux les combinaisons similaires avec embrassé dans le signe *kꜣ,* des nombreux cylindres de *Wḏ-mw* et de la stèle d'officier que nous considérons tout d'abord, et les juxtaposons à la combinaison que nous venons d'analyser, la conviction s'imposera qu'en ces formes diverses, au-dessus du mot *pain* écrit par signes ou couplements de signes d'équivalence très certaine, le signe supérieur, qu'elle que soit sa figure, représente partout aussi la même chose, l'écriture d'un seul et même objet. Nous sommes en présence, en d'autres termes, soit d'un seul idéogramme sous deux dessins différents, c et , soit de deux idéogrammes parfaitement équivalents quant à l'expression vocabulaire, si bien que leur explication, avec celle du mot représenté, comporte un seul problème.

Or ce problème est résolu, le signe aux extrémités incurvées en vis-à-vis n'étant autre que celui de l'*arc nubien* , sous sa forme primitive, comme il ressort des variantes graphiques fournies par quatre passages des *Pyr.* [(2)], et cet idéogramme de l'arc servant très fréquemment, dans les listes d'offrandes de l'A. E. et aussi du M. E., à écrire un mot *ššr,* , ou , ou , assez souvent l'*arc* ou la *flèche* en idéogramme isolé [(3)], qui intervient dans la désignation de certaine offrande

(1) *II[e] et III[e] dynasties,* p. 153 (bibliogr.), 158, chap. VII ci-avant, où l'inscription est reproduite.

(2) Voir MONTET dans *Kêmi,* VI (1936), p. 45-46.

(3) L'*arc* ou la *flèche,* déterminatifs ou idéogrammes dans l'écriture du mot, n'impliquent pas forcément, pour *ššr,* un sens primordial « tirer de l'arc » ; car le sens de départ peut très bien être celui de « traire » (ou significations connexes) pour un liquide quelconque, le mot écrit exactement de même à l'A. E., (« tirer » le venin, en *Pyr.* 443), , , etc., ou bien sans plus ; ce qui supposerait simplement que le jet du lait sortant du pis a été vu en *flèche tirée,* image pittoresque et juste. En même temps sera venu le sens généralisé de « projection liquide », pour arriver enfin à celui de « liquide qu'on absorbe ».

de « deux jarres » *ḏwjw,* le liquide présenté étant explicitement, quelquefois, la bière *ḥḳ·t :* d'où il ressort que ce mot *ššr* est en connexion étroite avec le sens de « boisson », comme on voit déjà par l'imbrication, dans l'organisation graphique, des mots *ḏwjw* et *ššr* dans l'expression qui nous occupe [(1)], et comme il est bien confirmé par la mise en binôme, dans les compositions très simples de la I[re] dynastie que nous rencontrions tout à l'heure, de *ššr* avec , ou variante de figure, le « pain », représentation essentielle de l'« aliment solide ». Le couple archaïque répond exactement à celui du « pain » *šnś* et de la « jarre » *ḏwjw* si régulièrement assemblés, dans une seule case, dans la liste d'offrandes classique.

Nous avons sous les yeux d'après cela, aux plaquettes et aux cylindres, ainsi qu'aux stèles particulières précitées d'Abydos, soit le simple couple des idéogrammes, « boissons et aliments solides », soit, avec un mot de plus, « boissons et aliments funéraires (de *Double*) ». La double mention dans sa simplicité élémentaire persiste aux époques classiques très longtemps, comme on voit par un titre d'officier dont l'aspect archaïque est surprenant, dans un texte connu du Moyen Empire [(2)] : ... ... « chef des secrets de la Maison des écritures sacrées, *Lever des aliments liquides et solides* [(3)], gouverneur du château royal, prêtre de *Horus-Kefti* [(4)], grand chef de la garde-robe royale . . . »

(1) Le plus normalement, les deux mots sont présentés distincts, bien séparés par le déterminatif qui suit le premier : (*Mast.* 154-155 ; 180) ; (*Trois années de fouilles,* p. 202-203) ; (*Aeg. Insch. Berlin,* I, p. 57) ; (*ib.,* p. 37) ; (*Mast.,* 273-274, deux fois). Mais il est fréquent aussi que les deux vocables sont bloqués ensemble, *en avant* d'un déterminatif commun des boissons : (*Mast.,* 119) ; (*Mast.,* 186, 257) ; (*Aeg. Insch. Berlin,* I, p. 107). Notons une combinaison de cet ordre dans laquelle le mot *ššr* vient en tête : (*Mast.,* 308-309) ; et (*Hierogl. texts Br. Mus.,* I, pl. 31, pl. 25). Quelquefois, les deux vocables sont suivis *l'un et l'autre* du déterminatif des boissons, ordonnance particulièrement significative : (*Trois années de fouilles,* p. 196-197, VI[e] dyn.) ; (*ib.,* p. 215-216, 222-223, deux sarcophages du M. E.). Il arrive enfin que l'expression soit complétée par un troisième terme, mentionnant explicitement la « bière », en adjonction à la combinaison complète ou bien au seul mot *ššr :* (Caire 20390, *Grab- und Denksteine,* p. 386 ; M. E.) ; (*Pyr.* 91).

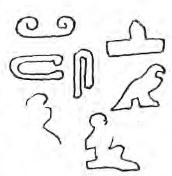
Au total et d'après tout cela, *ššr* équivaut exactement à *ḏwjw,* « jarre de boisson », cette boisson, sans doute, étant généralement la bière, comme il est précisé quelquefois.

(2) Stèle de Mentouhotep, Caire n° 20539, l. 17 : MARIETTE, *Abydos* II, pl. 23 ; *Grab- und Denksteine des M. R.* (dans *Cat. gén. Caire*), II, p. 153 ; BREASTED, *Anc. Records,* I, § 533.

(3) BREASTED, *loc. cit.,* laisse en blanc l'interprétation du titre.

(4) Le nom de ce dieu se rencontre déjà, écrit , dans le texte du cylindre *R. T.* I, XIX, 7, du règne de l'Horus *Ḏ·t.*

Venons maintenant à idéographique en place de l'arc *šsr*, dans les expressions semblablement composées et de sens identique avec une figure ou bien l'autre. Leur équivalence fonctionnelle, nous l'observerons d'abord, est remarquablement soulignée par un autre des petits textes de stèles d'Abydos, d'une composition phraséologique plus riche et portant en tête le nom du propriétaire, au-dessus de sa figure assise[1] :



« [Le défunt] *Ḥor-hotep* (?). Attribution[2] des boissons [et aliments solides?][3] ». La mention des boissons est écrite, comme on voit, par les deux figures idéographiques en superposition, redoublement scriptural très analogue à ceux que nous avons observés avec les divers idéogrammes de l'objet *pain*, avec par exemple. Mais une fois confirmée de la sorte, la fonction significative du rend immédiatement intelligibles d'autres écritures apparentées, sur des monuments de la même époque.

Voici, sur une petite stèle dont la composition est ci-contre[4], un groupe , bien identique pour nous, à présent, aux groupes idéographiques , , etc., de telle manière que le texte est à comprendre : « Boissons et aliments funéraires »[5], devant la figure du défunt[6]. Et le même groupe se retrouve, très pareillement écrit , à l'encre sur deux pots de l'une des tombes de Abou-Roach[7], qui sont du règne de l'Horus *Wdj-mw*, isolé de même sur une petite stèle de l'époque de *Dr*[8]. Voici maintenant deux petites stèles d'Abydos[9] dont



[1] Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, pl. XXXVI.

[2] = *ỉt-t*, comme sur plusieurs des cylindres expliqués ci-avant. On notera encore, à ce propos, le même mot, écrit , constituant toute la légende de la stèle devant la figure assise : « Attributions du défunt » (*R. T.* II, XXVII, n° 115), ou même sans la figure du défunt, devant un signe d'oiseau très endommagé : « Attributions d'Horus (?) » (*R. T.* I, XXXIII, n° 6). Cf. « aliments d'Anubis », « aliments des dieux », etc. et surtout « aliments et boissons de Neit » dans bon nombre des textes qu'on verra par la suite de ce chapitre.

[3] Le dernier signe problématique et endommagé, cf. la stèle *R. T.* I, n° 39, qui va être examiné tout de suite.

[4] *Royal tombs* I, XXXVI, n° 39.

[5] Exactement « du défunt », exprimé par *ỉ3ḫw sḫnw*, « esprit soutenu », désignation extrêmement fréquente dans les rédigés de cette époque. Voir quelques détails sur l'emploi de l'écriture du terme au chapitre VIII ci-avant, à propos du texte d'une stèle archaïque de Berlin.

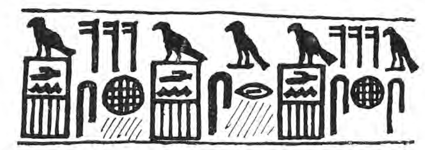
[6] Les derniers signes du texte, aux pieds de la figure accroupie, sont difficiles; on croit y retrouver le signe énigmatique même qui termine l'inscription de la stèle Amélineau que nous avons sous les yeux ci-dessus.

[7] Montet dans *Kêmi*, VII (1938), p. 35.

[8] *Royal tombs* II, XXVII, 118.

[9] Amélineau, *Nouv. fouilles* I, pl. XXXV et XXXVII.

l'une porte simplement et l'autre au-dessus de la figure humaine, soit « Boissons et aliments funéraires » et « Boissons et aliments d'Anubis [pour le défunt] ». Une fois d'ailleurs que notre attention est portée sur le groupe dans cette fonction significative, nous le décelons immédiatement dans deux inscriptions de cylindres du temps de l'Horus *Wdj-mw*, appartenant au commandant (et) du *vignoble sacré*, lesquelles inscriptions mentionnent, à côté de l'ovale crénelé du vignoble, , soit « Boissons et aliments d'Horus »[1]. Sur d'autres empreintes de cylindre du même règne on relève encore[2] : « Boissons et aliments d'Horus, funéraires ». Sur un autre cylindre contemporain, de même, dans le corps d'une inscription où le nom royal a place[3], et dans le remarquable texte d'une dernière empreinte, que nous reproduisons ci-dessous[4], le



binôme d'idéogrammes ou , dont les formes particulières nous sont maintenant connues, dans le libellé d'une rédaction signifiant : « Boissons et aliments des dieux, boissons et aliments d'Horus, de l'Horus *Wdj-mw* ». Relevons encore « aliments et boissons d'Horus », en intitulé d'une liste d'offrandes avec chiffres, à l'encre sur une assiette d'époque voisine[5], et pour finir, la figuration d'une petite stèle d'Abydos encore, qui met sous nos yeux[6] : tout à fait à l'exemple du groupe que les cylindres de *Wdj-mw* nous ont fait voir en fréquence, mais le crochet haut du signe curieusement raccourci, comme en réminiscence de la graphie par l'arc , et les deux idéogrammes *boisson* et *pain* mariés en figuration unique.

Il paraît bien ressortir de tout ce qui précède que le de cette combinaison variée, fonctionnant comme idéogramme de la désignation des *boissons*, en variante avec l'arc *šsr*, est à lire *šsr* même, comme si l'on avait ce signe de l'arc en son dessin authentique. Et l'on croit bien comprendre aussi que la figure repliée , dans cette valeur de représentation, n'est point, comme facilement on

[1] *Royal tombs* I, XXI, 24 et 25. Rapprocher de ces compositions celle du cylindre *R. T.* II, XIX, 154, de l'officier du vignoble sacré, avec mention simple de sous le signe de la plate-forme.

[2] *Royal tombs* II, XVII, 134; cf. *ib.* I, XX, 17.

[3] *Royal tombs* I, XXV, 50.

[4] *Ib.*, 51.

[5] *Ib.*, XIX, 11.

[6] Amélineau, *Nouv. fouilles* I, pl. XXXVII.

le croirait, en relation avec le signe de même forme qui exprime l'articulation *š* dans l'hiéroglyphique ordinaire, mais représente seulement une variante graphique de l'*arc* primitif, obtenue par une sorte de simplification du dessin avec mise en ligne droite de l'une des branches. Toute fortuite serait, d'après cela, la concordance de forme entre le phonétique , qui est *š*, et l'idéogramme qui exprime *šśr* « boissons ». Cela est extrêmement admissible, et s'il y a là, effectivement, deux objets et deux mots indépendants, on se rappellera que le phonétique *š* a représenté à l'origine, probablement, une pièce d'étoffe pliée en long, repliée et tenue à la main (une sorte de mouchoir), et dont nous ne connaissons pas l'appellation primitive (1).

Il serait imprudent, toutefois, de ne pas noter, qu'à cette époque du milieu de la Ire dynastie où nous sommes, le ordinaire (= *š*) est pleinement en usage déjà dans sa fonction phonétique simple des temps suivants. On en trouverait sans doute des attestations nombreuses, surtout vers le temps des IIe et IIIe dynasties, où nous avons les noms de l'*Horus* et du *Set* , le vocable « scellement », et nombre d'autres. Pour la Ire dynastie nous relèverons, sur des jarres du temps de *Šmr-ḫt* et de *Ḳ-ʿ* (septième et huitième de la liste), la mention de ou (2), qui paraît bien être le pain d'offrande connu ensuite depuis le Moyen Empire. Au milieu de la Ire dynastie on note le mot , dans la rédaction uniforme de plusieurs stèles du règne de *Wdj-mw* (3), et l'emploi du dans les légendes des *vignobles* de *Wḏj-mw* et de son prédécesseur l'Horus *Ḏ·t*. C'est tout à fait le lieu de rappeler les conditions textuelles des mentions de ces deux domaines (4).

Sur de nombreux cylindres de *Wdj-mw* on trouve le *vignoble*, son nom dans l'ovale crénelé écrit, en égale fréquence, de deux manières, ou bien « Jarres de la Corporation d'Horus », ou bien (ordre graphique quelque peu variable), le dans cette dernière forme paraissant bien être un idéogramme ou déterminatif de *jarres approvisionnées* et *šḏ* équivalent à l'idéogramme de la première rédaction. Cette équivalence est assez bien vérifiée par le rapprochement avec les désignations du vignoble chez l'Horus *Ḏ·t* et chez la reine Mer-Neit. Chez *Ḏ·t*, le vignoble est appelé (5), et c'est le même nom, en toute probabilité, qu'on

(1) Bibliographie chez Gardiner, *Grammar* (1927), p. 494.
(2) *Royal tombs* I, XLII, 57, 62, 63.
(3) *Royal tombs* II, XXVII et XXX, stèles 120 à 125.
(4) Pour les *vignobles d'Horus* des rois des premières dynasties, et les noms de ces domaines, voir en général chez nous dans *Rec. de travaux*, XXXI (1907), p. 50-52, puis *IIe et IIIe dynasties*, p. 78 et (rectification concernant les textes de *Wdj-mw*) 429-431.
(5) Cylindres *Royal tombs* I, XVIII, 4, 5.

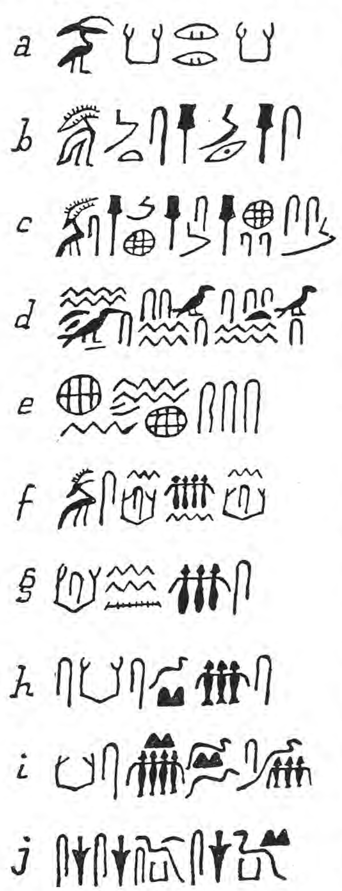
trouve à la même époque chez Mer-Neit (1), écrit , ce qui fait ressortir une identité = , soit l'objet valant *šḏ*, et cet objet étant certainement une jarre, comme on voit par le rapprochement d'une expression que nous avons en plusieurs exemplaires aux cylindres (2), indifféremment : ou bien . Que l'appellation de cette jarre *šḏ*, sur ces derniers cylindres, soit celle même de la jarre chez le successeur *Wdj-mw*, cela n'est guère douteux, et il est patent dès lors que le signe qui entre en pareilles écritures n'y a point d'autre fonction que celle du phonétique élémentaire de l'emploi habituel des temps suivants.

Nous relèverons encore, touchant ces cylindres du *vignoble*, que chez *Wdj-mw* le commandant du service, et , a quelquefois ses attributions définies par la juxtaposition de avec (3), c'est-à-dire *vignoble*, désigné par son nom, et « aliments funéraires », plus complètement et explicitement par le même *vignoble* dans l'ovale crénelé avec accompagnement de (4) — nous connaissons bien cette dernière expression, rencontrée sur d'autres cylindres du même règne — soit, en tous détails, « aliments solides » et « Clos des Jarres d'Horus », c'est-à-dire *Service des boissons*, le tout pour les dotations *de Double*.

En possession de ces explications et lectures des *pains* en leurs diverses formes, des *boissons* désignées par l'idéogramme = *šśr*, de l'idéogramme représentant ou déterminatif *šḏ* « jarres », nous sommes en mesure de lire presque couramment les textes d'une autre collection remarquable, ceux de nombreux cylindres d'un type différent des cylindres d'Abydos visés jusqu'ici au présent chapitre, et que nous possédons, différemment aussi, en leur corps matériel proprement dit, au lieu de n'en avoir la connaissance que par leurs empreintes. Ces autres cylindres proviennent de tombes particulières des Ire et IIe dynasties, comme l'atteste la trouvaille d'un certain nombre de spécimens par Reisner à Naga ed-Dêr, dans des conditions de datation d'autant plus précieuses que le caractère très singulièrement archaïque des inscriptions avait pu donner lieu de les considérer comme prédynastiques. Leurs textes ne comportent jamais de nom royal; il n'y est question que du *défunt* désigné par l'oiseau *i͗ḫw* — comme souvent d'ailleurs sur les empreintes des

(1) Cylindre *ib.*, XX, 20.
(2) Cylindres *Royal tombs* I, XVIII-XIX, 5, 6, 7, II, XVII, 129. Notons que l'inscription du cylindre 5 est composée seulement avec cette expression entière et le nom précité du vignoble dans l'enceinte crénelée, groupés *en quinconce* tout autour du cylindre, le sens pouvant être formulé, plus ou moins précisément, par : « [Service des] jarres de boisson funéraire, du domaine *Jarres d'Horus* ».
(3) Cylindre *Royal tombs* II, XIX, 149.
(4) Cylindre *ib.*, 153.

collections d'Abydos — fréquemment aussi représenté assis et portant la main sur les aliments posés devant lui sur la table [1]; et le dépôt de ces objets eux-mêmes dans les tombes, alors que nous n'avons pas de bouchons à leur estampille, témoigne de quelque rite funéraire qu'on croirait volontiers de caractère « particulier », c'est-à-dire indépendant du système des dotations royales estampilles aux cachets des services royaux.



La composition, généralement, ne comprend pas de nom de personne. Dans le cas le plus simple elle mentionne seulement les aliments *de Double,* « pains » ou « boissons », pour *le défunt* (*ỉ3ḫw*), ce qu'un développement de forme importante exprime en écrivant et figurant que ces aliments sont « apportés » ou « présentés » au défunt. Voici des exemples du premier cas (*a-j* ci-contre) [2].

a. « Pains de Double, du Défunt ». Le pain long en forme de fuseau, comme en plusieurs des inscriptions de cylindres et de stèles vues ci-avant; cf. la composition suivante :

b. « Le commandant [du service] des pains (et ensemble, et le fuseau avec la coche centrale, comme dans plusieurs des inscriptions vues ci-avant) et des boissons (*ššr*), du Défunt » (le signe , paraissant doubler l'idéogramme du *pain,* est de fonction énigmatique; on le retrouve en mêmes conditions dans la composition suivante).

[1] Une quinzaine de spécimens chez Newberry, *Scarabs* (1906), pl. III; puis les échantillons recueillis par Reisner, *Naga ed-Dēr* (1908), I, pl. 9, 43-44; recueil systématique, chez Petrie, une première fois *The Earliest Inscriptions,* dans *Anc. Egypt,* (1914), p. 61-77, (1915), p. 78-83 (mêlé d'éléments hétérogènes, cent spécimens environ du type qui nous occupe), en collection plus nombreuse dans *Scarabs and Cylinders with names* (1917), pl. I à VII (environ 150 spécimens du type). A quoi ajouter encore, par exemple, les spécimens du musée de Berlin, au nombre d'une douzaine, chez Scharff, *Die Altertümer der Vor-und Frühzeit,* II (1929), pl. 25-26.

[2] *a* : Petrie, *loc. cit.,* (1914), n° 16; (1917), n° 93. — *b* : *Ib.,* (1914), n° 18; (1917), n° 91. — *c* : *Ib.,* (1914), n° 19; (1917,) n° 92. — *d* : *Ib.,* (1915), n° 94; (1917), n° 81. — *e* : *Diospolis,* X, 34; *Prehist. Egypt.* IX, 57 et XXII, 7; Petrie, *loc. cit.,* (1917), n° 82. — *f* : *Ib.,* (1914), n° 20; (1917), n° 96. — *g* : Reisner, *loc. cit., h* : Petrie, *loc. cit.,* (1914), n° 29; (1917), n° 71. — *h* : *Ib.,* (1914), n° 30; (1917), n° 72; Reisner, *loc. cit., f* : cf. *IIe et IIIe dynasties,* p. 431. — *i* : Reisner, *loc. cit.* — *j* : Petrie, *loc. cit.,* (1917), n° 73. — *k* : Scharff, *loc. cit.* (Berlin 15339), p. 100 et pl. 25, n° 141.

c. « Le commandant [du service] des pains (la forme ronde) et des boissons, du Défunt ».

d. « Boissons (*ššr*) et pains ( ) ». Le est idéogramme complémentaire pour « liquides ». La figure d'oiseau est de fonction énigmatique; on voudrait y reconnaître *Horus,* comme sur l'une des empreintes d'Abydos, reproduite ci-avant, où le groupement des idéogrammes est analogue, mais la forme du signe n'y convient pas bien.

e. Composition extrêmement analogue = « boissons et pains », remarquable par la date très ancienne du cylindre, trouvé dans une tombe de Diospolis datée du *prédynastique* (*s. d.* 65 à 76).

f. « [Service des] jarres (, *šd*) des boissons (*ššr*) de Double, du Défunt ». La combinaison graphique du et du enchâssés est celle même d'un groupe des empreintes d'Abydos, *R. T.* I, XXII, 30 à 34, où nous l'avons relevée ci-avant. Le signe des jarres en approvisionnement, fonctionnant comme idéogramme, nous est connu dans ce rôle par son emploi dans l'une des écritures du nom du *vignoble* de l'Horus *Wdj-mw,* dont nous avons, un peu plus haut, rappelé l'explication. On retrouve le même idéogramme dans les combinaisons des trois cylindres qui suivent.

g. Composition très analogue, simplifiée : « [Service des] jarres des boissons de Double ».

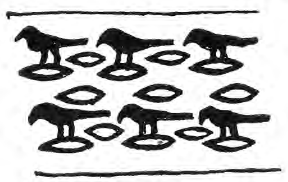
h. « [Service des] jarres des boissons de Double ». Nous avons ici le groupe même qu'on trouve sur les cylindres du vignoble de *Wdj-mw,* « Jarres (*šd*) d'Horus », écrit ici en spécification phonétique encore accentuée. Assez remarquablement, en outre, à côté de ce mot dans lequel figure = *š* phonétique, est employé le même signe en sa représentation idéographique pour *ššr*.

i. Même texte, dans lequel le même mot *šd* est présenté graphiquement en répétition luxuriante.

j. Même texte, le mot *šd* écrit phonétiquement de même, l'idéogramme des jarres multiples remplacé par une figure simple, analogue au harpon symétrique *šn* et aussi au de la jarre à grand bouchon de la Ire dynastie. L'équivalence d'emploi montre que ce signe simple représente une *jarre* et fait fonction de l'idéogramme « boissons ». Cette explication de la figure est importante pour la compréhension des cylindres de l'espèce, parce que cette même figuration sommaire d'une jarre pointue y reparaît souvent, en signification identique, notamment dans les inscriptions de *w, x* et *ff* de nos reproductions ci-après, et dans plusieurs autres qu'on trouvera aux recueils de Petrie.

De manière analogue à celle des textes *b* et *c,* en rédaction plus simple, une empreinte du temps de l'Horus *Ḏr* à Abydos est composée avec le seul groupe en répétition multiple [1] : « Commandant [du service] des pains », et sous le règne du successeur nous trouvons une empreinte du même office, en intercalation dans la bande du nom d'Horus *Wḏ-mw* indéfiniment répété [2] : énoncé développé dans lequel les aliments visés sont référés explicitement à l'autorité royale donatrice. Mais, comme on voit, la mention en peut être sous-entendue ; et tout à fait simplement, à l'origine, sur des empreintes d'Abydos de l'époque de *Nʿr-Mr,* on

k



trouve une succession de *pains ronds* en file indéfinie, ou de pains longs superposés en striage dans les deux sens, , sans autre élément de décor [3]. A la même époque et dans les mêmes tombeaux, d'ailleurs, voici une intéressante empreinte (*k* ci-dessus) [4], le dessin composé avec des successions de *pains fuselés* simples et de figurations de Faucon tenant le même pain dans ses serres ; le tout à comprendre « [Service des] pains d'Horus », sans qu'on puisse dire certainement si la puissance invoquée est l'Horus pharaonique ou bien une divinité indépendante. Il va nous apparaître, en effet, et de manière particulièrement claire sur les cylindres *non royaux,* déposés dans les tombeaux particuliers et dont nous n'avons pas d'empreintes, que la référence de la dotation funéraire à une puissance autre que celle de la divinité royale, était pratiquée en méthode non moins générale et régulière.

II

ỈTT OU *ỈTJT* « TABLE » D'UNE DIVINITÉ DISPENSATRICE DES ALIMENTS.

Dans le texte de ces cylindres *non royaux* dont nous venons de lire un certain nombre, intervient fréquemment un vocable écrit ou , , aussi , quelquefois, avec le phonétique ou idéogramme en plus, ou simplement , , , en composition de phrase avec la mention des « pains » et « liquides » offerts au défunt assis devant sa table, et avec le nom d'une divinité qui est Neit le

[1] *Royal tombs* II, XV, 112. [2] *Ib.,* XVIII, 137. [3] *Ib.,* XIII, 94, 95. [4] *Ib.,* XIII, 96.

plus souvent et dont l'invocation dans le court énoncé ne s'explique qu'en la reconnaissant en relation directe avec la donation des aliments présentés. Pour éclairer la lecture du vocable nouveau et le sens de la phrase, voici d'abord un choix des inscriptions en question [1].



La première (*l* des reproductions), rapprochée de *a* des reproductions ci-avant, nous fait voir « pains de Double » substitué par « *t-t* de Double », la nouvelle expression *t-t* se manifestant donc comme étant, de manière ou d'autre, une dénomination générale de la dotation funéraire. Dans les autres textes consignés ensuite, presque généralement, l'objet est référé à une divinité invoquée :

m. « [T] des pains (ronds et fuselés) et liquides de Neit, offerts au Défunt ».

n. « [T] des pains de Neit (ou : pains du [T] de Neit), etc. ». Les *Pains de Neit* sont mentionnés dans la même forme graphique sur les petites stèles particulières d'Abydos, *R. T.* II, XXVI, 72, 73, 74.

o. « [T] des liquides de Neit, etc. ».

p. « [T] funéraire, pour le Défunt ».

q. « [T] des liquides de Neit, pour le Défunt ». La très visible identité des compositions *p* et *o* accuse l'équivalence de , etc. avec , etc. pour écrire le nom [T]. Nous prendrons en considération précise, un peu plus loin, les superpositions de même ordre des différentes figures de la consonne dentale.

[1] *l* : Petrie, *loc. cit.,* (1914), n°s 15 et 32 (le même objet, à Univ. College, noté deux fois) ; (1917), n° 88. — *m* : *Ib.,* (1914), n° 33 ; (1917), n° 31. — *n* : *Ib.,* (1914), n° 35. — *o* : *Ib.,* (1914), n° 39 ; (1917), n° 2. — *p* : *Ib.,* (1917), n° 3. — *q* : Scharff, *loc. cit.* (Berlin 16026), p. 101 et pl. 26, n° 143. — *r* : Petrie, *loc. cit.,* (1914), n° 46 ; (1917), n° 38. — *s* : *Ib.,* (1914,) n°s 14 et 40 (le même objet, cité une fois comme de la collection MacGregor — c'est bien exact, cf. Newberry, *Scar.* III, n° 8 — une autre fois comme appartenant à Univ. College) ; (1917), n° 90. — *t* : *Ib.,* (1914), n° 6 ; (1917), n° 7 ; Newberry, *loc. cit.,* n° 7. — *u* : Petrie, *loc. cit.,* (1914), n° 37. — *v* : Scharff, *loc. cit.* (Berlin 15261), p. 100 et pl. 25, n° 140. — *w* : *Ib.* (Berlin 16327), p. 102 et pl. 26, n° 145.

r. « [T] des pains de Neit (ou : pains du [T] de Neit), etc. ». Si le mot que nous représentons provisoirement par [T] ne manque pas dans la rédaction, il est écrit , ce qui, en variante de , serait assez naturel.

s. « [T] de *Mꜣdf·t* (?), [pour le] Défunt ». Le petit fauve à la queue relevée est quelqu'un des nombreux emblèmes connus en figure de lionne ou de panthère, inexplicable à cette place, toutefois, s'il ne représente pas l'une des divinités correspondantes, *Mꜣfd·t* ou toute autre. Comme il sera rappelé par la suite de ce chapitre, nous possédons des empreintes au nom de l'Horus *Wḏ-mw* sur lesquelles la *Mꜣfd·t* figure, ou qui sont de certains services de Neit elle-même. On notera seulement, ici, que Neit n'est pas la seule divinité qu'on trouve invoquée dans les brefs rédigés de nos cylindres. Dans la même fonction de donateur ou comptable des aliments funéraires, voici d'abord, au cylindre suivant :

t. « Pains de Neit et pains de *Šḫꜣ·t-Ḥr* . . . . en offrande au Défunt ». La déesse « Qui se souvient d'Horus », la vache nourricière, est rencontrée ailleurs à la Ire dynastie, dans la composition d'une plaquette de l'Horus *Ḏr* (*R. T.* II, V, 1) et d'une plaquette de *ꜥḥꜣ* (*R. T.*, II, III, 2 = XI, 1).

u. « De par le [T] de Neit, en offrande au Défunt ». La préposition initiale de la phrase, écrite dans la forme archaïque du signe, est éclairée par la rédaction du cylindre suivant *v*, qui porte à la même place , soit, dans son écriture et sa détermination des temps classiques, le vocable *m* « en vertu de », « par fonction de », etc.

v. « De par la table de Neit », en répétitions surabondantes. Le dessin archaïque de l'oiseau dans permet à peine de le reconnaître; cf., cependant, la précédente inscription. Ici, pour la première fois, nous trouvons le mot [T], *t-t*, apparemment non exprimé, remplacé par l'idéogramme de la *table*, sans la figure de l'homme assis; ce qui permet d'apercevoir que ce vocable *t-t* pourrait n'être autre chose que le nom même de cette *table*, propriété de la divinité et mise en offrande à la disposition de l'homme. Nous verrons, un peu plus loin, que cette interprétation est bien la vraie.

w. « Boissons du [T] de Neit, en offrande au Défunt ». De ces dernières inscriptions, celles de *u* et *w* parachèvent notre information sur la lecture du groupe [T]. On observera d'abord que la combinaison d'armature , sans nul doute, exprime le simple redoublement du *t* de la figure composante, par un jeu graphique analogue à celui employé, plus tard, dans se lisant *ḏd* ou *dd*, la valeur même du signe simple : est donc *tt*, peut-être *tjt*, en valeur radicale, le *t* final particulièrement souligné dans les écritures et . Mais la composition ainsi précisée

n'est pas complète, au témoignage des textes *o* et *s*, dans lesquels on voit le vocable écrit avec un *i* au début, , , donc à lire *itt* ou *itjt*. Et d'autre côté on trouve à relever de bien remarquables précisions sur la valeur des articulations principales. Les textes *o*, *p*, *q*, nous ont déjà fait voir le en superposition ou en substitution à etc. *itt*; voici maintenant *u* et *w* où paraît, comme il semble bien, le même mot, détaillé en ou , complémentations qui impliquent, dans les acceptions dont nous avons l'habitude dans l'écriture ordinaire, une lecture telle que *iḏt*. Ne nous hâtons point, d'après cela, de croire qu'aux Ire et IIe dynasties, *ḏ* et *ṯ* de l'Ancien Empire, articulations réellement différentes, étaient susceptibles de se remplacer dans un même vocable. La situation est autre peut-être. Il paraît bien, malgré la difficulté d'une précision certaine, qu'au stade ancien (de la Ire dynastie à la IIIe) les figures , et , dans l'emploi phonétique, ne sont pas encore spécialisées dans l'expression de dentales distinctes comme il sera fait ensuite, et que l'écriture les utilise indifféremment pour représenter une même articulation dentale, en ses nuances diverses peut-être, plus ou moins bien différenciées encore par les écrivains. Nous en avons vu passer un frappant exemple ci-avant (chap. VII, *Note additionnelle*) à propos d'une inscription de plaquette très archaïque qui porte le nom de personne *Ntr*, faisant ressortir que la figure est considérée comme ayant cette valeur phonétique *ntr*, non *nṯr*, tandis que sous la IIIe dynastie un autre nom d'homme, , est écrit d'une manière qui suppose pour le même la valeur *ndr*. On est très tenté de croire que pareille substitution est purement *graphique*, et ce ne sera plus alors qu'un autre cas du même arbitraire scriptural qui se manifeste sur les cylindres qui nous occupent ici, portant *itt* et *iḏt* en variantes.

Enregistrons, ici, deux des cylindres dont le texte comporte le signe de la jarre pointue *šḏ*, dont lecture et signification nous ont été données par les inscriptions du groupe *g* à *j*, vues ci-avant. Ils sont reproduits ci-contre [1].

x 

y 

x. « Boissons et pains de Neit, en offrande au Défunt ».

y. « Boissons [et pains?] du [T, *iḏt*] de . . . ., en offrande au Défunt ».

[1] *x* : Petrie, *loc. cit.*, (1914), n° 3; 1917, n° 25. — *y* : *Ib.*, (1914), n° 10. — Le groupe de la jarre pointue avec le ou entre les deux , pour écrire le mot « boissons », se rencontre plusieurs fois encore, notamment aux cylindres Petrie, *loc. cit.*, (1917), n°s 21, 26.

Dans ce dernier texte, il semble bien qu'une divinité est évoquée qui n'est pas Neit, son nom écrit par un signe de volatile surmonté du signe du bras, et fort énigmatique. Quant au précédent, toute mention de l'habituel objet [T] de Neit y est omise, nous portant à croire, dans le sens de l'induction faite plus haut à propos du texte de *u*, où la *table* tient lieu du vocable, que son nom ici est à reconnaître dans la figure même de la table offerte au défunt. Tout cela est bien confirmé, comme on va voir maintenant, par l'explication certaine de ce mot *itt* de nos formules, telle qu'elle ressort, par grand bonheur, d'une autre inscription de cylindre du début de la Ire dynastie.

Voici des empreintes de Saqqarah dont la composition, partiellement reproduite



ci-dessus [1], n'utilise, à côté du groupement connu de la *Chapelle du Sud* avec la *lionne*, que le nom *itt* indéfiniment répété, avec intercalation à intervalles réguliers d'une figure qu'on pourrait prendre pour celle de portail, mais dans laquelle on reconnaît la table sur pied central, dès qu'on se réfère au mot connu, etc., qui, à l'époque tardive, quant aux éléments phonétiques, est écrit par, etc. aussi bien que, ou, aussi. Car il apparaît que pour ce mot comme dans un très grand nombre d'autres cas, l'écriture de la dernière époque est allée chercher pour les remettre en usage les formes les plus anciennes, et qu'ainsi, sur le cylindre des origines dynastiques de Saqqarah, nous avons le mot, dont une des significations, nous le savons aussi, est celle de *table de repas d'un dieu* ou d'un éminent personnage. Dès lors, l'explication des cylindres précités où le vocable *itt* intervient, est complètement obtenue. Au défunt, désigné par le mot *i͗ḫw* ou figuré assis devant la table, sont présentés les «aliments solides et liquides de la table de Neit», le plus souvent, ou de *M͗fd·t* (?), ou de *Šḫ͗·t-Ḥr*, etc.

Le mot ainsi lu et expliqué donne lieu à la position d'une question d'étymologie intéressante qu'il faut signaler. Le nom de cette *table* divine, à partir du Moyen Empire et toujours ensuite, écrit aussi, etc. aux derniers temps, se retrouve sur nos cylindres archaïques dans la même forme etc. en général, et parfois aussi, ou bien. De ces rédactions il ressort que, à toute époque,

[1] Emery, *Hor-Aḥa*, p. 26, cyl. n° 10; l'inscription reproduite entière ci-avant, chap. v, § III, pour la figuration qu'elle comporte de la *Chapelle du Sud* en groupement avec la *lionne surmontée de la hampe brisée*.

est susceptible d'écrire à lui seul le vocable, en telle manière qu'on se demande si le sens original de ce mot désignant la *table* ne serait point celui que nous avons reconnu au verbe ordinaire *itj*, généralement «tirer à soi», «acquérir» — le, primitivement, est la boucle pour *lacer, tirer à soi*, et l'on trouve le verbe écrit par l'idéogramme isolé aux plaquettes de l'Horus *Wdj-mw* — mais particularisé, dans le vocabulaire des pratiques funéraires, pour dire «attribuer», livrer en «attribution» quelque chose = mot de quelques compositions de cylindres de la Ire dynastie, rappelé aux lignes initiales du présent chapitre, d'après l'étude antérieure qu'on retrouvera au chapitre II et à la *Note annexe* qui le complète. N'apercevrait-on pas, maintenant, que ce *itj*, «attribution» funéraire, et *itj* ou *itt*, etc., la «table» servie et présentée, sont en réalité un seul mot, dans deux nuances d'acception en liaison étroite?

Au dernier des cylindres qu'on vient de voir, la composition de la phrase où la *table* est évoquée est de la plus grande simplicité, sans nom divin, et le défunt seulement sous-entendu comme participant à la «*table* de la *Chapelle du Sud*». Nous savons ce qu'est ce sanctuaire horien de la Haute Egypte. Sa mention nous réfère à la consignation tout à fait élémentaire du cylindre *k* des reproductions ci-avant, de l'époque de *N'r-Mr*, mentionnant les «pains d'Horus» en répétition graphique luxuriante.

A côté de Neit, d'Horus et de toutes autres divinités ainsi évoquées comme comptables de l'aliment funéraire, et dont un inventaire plus complet sera fait au § IV du présent chapitre, il serait surprenant qu'on ne rencontrât point l'Anubis *Ḥrj šst͗*, le grand dieu funéraire des trois premières dynasties. Il paraît, en effet, dans un grand nombre des textes étudiés précédemment (chap. VIII), et le voici, notamment, sur un cylindre des «pains et boissons funéraires d'*Horus* et de *Ḥrj šst͗*» [1], ainsi que dans la composition d'un autre cylindre remarquable de la Ire dynastie [2], déjà cité ci-avant (chap. VIII, § I) et dont le texte sera expliqué ailleurs (chap. XV, § III) à propos de certaine expression générale. Rappelons encore «pains et boissons d'Anubis» sur une petite stèle de la Ire dynastie [3] et «boissons funéraires d'Anubis» (le chacal debout *Wp-w͗tw*) sur un cylindre encore de la famille que nous étudions [4].

[1] *Royal tombs* II, XVII, 134.

[2] Petrie, *loc. cit.*, (1915), n° 97; (1917), n° 152.

[3] Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, XXXVII = *Royal tombs* I, XXXII, n° 17.

[4] Petrie, *loc. cit.*, (1914), n° 31; 1917, n° 80. L'inscription a le signe de la *jarre pointue*, comme celles de *j*, *x* et *y* de nos reproductions ci-avant et autres citées, et *ff* qu'on verra plus loin.

temps historiques désignant un *support* ou un *socle,* en bois ou en pierre, , (1), il serait possible que ce même mot fût celui de nos cylindres archaïques, écrit par l'idéogramme simple, et désignant la *table* elle-même. Que d'ailleurs l'idéogramme primitif représente, non un support cubique, mais une natte tressée, cela donnerait à penser en outre que le *support* du repas préparé et présenté a bien pu être, dans les toutes premières figurations, la simple natte déroulée à terre.

Au cylindre suivant (*ff*) reparaît la « maison du *p-*» de *bb* et *cc,* mais le signe de la *maison* doublé par l'autre idéogramme, de la *cour* ou *guichet d'entrée* de la demeure, en telle position qu'on croît bien retrouver ici le mot écrit ou , , dès l'Ancien Empire et aux temps suivants; et tout à côté, dans le même petit texte, la même expression « du *p-*» simplifiée graphiquement en , accusant nettement l'équivalence significative de avec simple. Le texte entier se traduit simplement alors : « Boissons du *portail* de la *natte* (*p-* dans le sens de *support* du repas présenté; le nom de la divinité donatrice omis), en offrande au Défunt (*i͗ḫw,* et le tableau ordinaire de l'homme assis devant la table chargée) ».

L'idéogramme *h-* ainsi expliqué, enfin, il en ressort immédiatement l'explication des deux dernières de nos inscriptions reproduites (*gg* et *hh*), presque identiques entre elles d'écriture (le mot *ìtt,* seulement, est redoublé dans la composition de la deuxième) : « Boissons du *portail* de la *table* de Neit, en offrande au Défunt ».

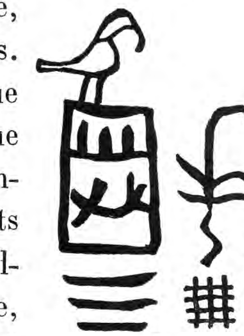
III

ÌP « DÉCOMPTE » D'APPROVISIONNEMENTS FUNÉRAIRES; *DḤ*; « ALIMENTS ».

Revenons maintenant à la stèle de l'officier *Šḫm* où a été pris le terme de départ des explications du présent chapitre, la mention des *aliments funéraires liquides et solides,* consignée, comme nous l'avons vu, devant la figure humaine, à l'angle inférieur droit de la petite dalle. Au chap. VIII ci-avant, nous avons mis en regard de cette pierre une autre stèle très semblable, quoique mutilée, privée du nom propre qui, de par l'analogie, se lisait derrière le dos du personnage, mais conservant, effectivement ou en suffisants vestiges, les éléments d'une titulature identique et

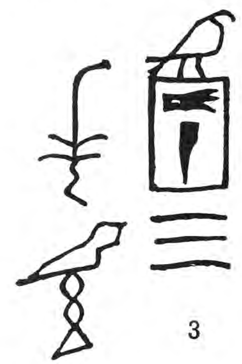
(1) *Harris* 1, 34 *a,* l. 14; *Urk.* IV, p. 834.

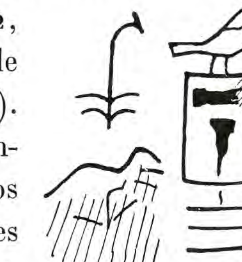
tout pareillement disposée. Or devant le personnage assis, sur cette autre stèle, au lieu de la consignation des *aliments funéraires* sur la première, on trouve à la même place une mention en grands caractères.


2

Une idée qui se présente trop naturellement, ici, est que ce *ìp* serait le nom du défunt, d'autant que les noms de personnes en *ìp, ìpj,* etc., semblablement écrits, sont extrêmement fréquents à toute époque et dès l'Ancien Empire. Quelque temps après la publication de 1900 Petrie, discutant une inscription à l'encre que portent des jarres, en grand nombre, dans une tombe très archaïque d'Abydos, inscription comportant un nom d'Horus fort énigmatique, en avant de lui, une mention écrite qu'il lisait (la disposition générale et l'aspect sont ceux du croquis (2) ci-dessus (1)), n'hésitait pas à interpréter ce dernier groupe « Roi *Ap* », y voyant le *nom royal* de l'Horus figuré à côté (2), et il n'eut pas été détourné de cette manière de comprendre par la connaissance d'une autre rédaction à l'encre sur panse de jarre, publiée en 1912, faisant voir (3), derrière le nom d'Horus, le groupe plus simplement écrit (ci-dessus [1]). Mais l'interprétation est inexacte. A la composition des inscriptions à l'encre d'Abydos correspond exactement celle de quelques vases inscrits de même avec le nom d'Horus de *Nar-Mer* (donc des premiers jours de la Ire dynastie), qu'accompagne une mention dont le dernier signe est malencontreusement endommagé (l'un des exemplaires reproduit dessus (4) (4)) et qu'on restituerait, trop aisément, en « approvisionnement royal », si nous n'étions préservés de cette erreur par la connaissance d'un


1


3


4

(1) Un nombre important de spécimens dans *Abydos* I, I, 1 à 13, II, 14 à 26, III, 34 à 36.

(2) Dans le cadre du nom d'Horus, un signe difficile ressemble quelque peu à un arrondi, ce qui a déterminé Petrie à reconnaître là un « roi *Ap,* Horus *Ka* ». Il est reconnu aujourd'hui que le signe énigmatique dans le cadre d'Horus est une forme très cursive du *Scorpion* : nous reviendrons, en un chapitre consacré aux monuments du *Scorpion,* à cette importante lecture.

(3) Junker, *Bericht über die Grabungen auf dem Friedhof in Turah* (dans *Denksch. Ak. Wiss. Wien,* 56 [1912]), p. 5, fig. 4. C'est toujours le *Scorpion* qu'on trouve là comme nom d'Horus; voir note précédente.

(4) Petrie, *Tarkhan* I (1913), XXXI, 69, 70.

spécimen intact de la même inscription à l'encre sur un vase, dont nous reproduisons ci-dessus (3) les traits [1]. Il paraît bien que le texte porte , d'après l'évocation de ce *ḏḥ̣ꜣ* aux *Pyr.* et en d'autres textes de l'Ancien Empire, surtout d'après la mention du même à côté des « boissons » *ššr* (le mot écrit en toutes lettres) dans une inscription de cylindre de la IIe dynastie que nous verrons plus loin, d'où il ressort que ce nom en *ḏḥ* est, en quelque manière, une désignation générale d'« aliments ». Or, cette dernière composition à l'encre est remarquablement semblable à celle des vases d'Abydos, malgré la différence du nom royal, et d'abord le signe supérieur de la légende latérale est le même, avec ce même appendice contourné qui prolonge un régulier à sa base. Un pareil signe n'est pas celui de *św*. Bien que l'hiératique des temps classiques ne garde point souvenir de sa forme, nous sommes en mesure de reconnaître certainement en lui *rśj*, l'idéogramme du *Sud*, basant principalement sur le fait que les inscriptions au pinceau de la collection d'Abydos sont de deux modèles de rédaction, celui du spécimen précité et un autre qui porte, à côté du nom d'Horus, un texte qu'on transcrit , soit la consignation de quelque objet du *Nord* en place de la mention *méridionale* de la première composition : la vérification de ces interprétations nous est fournie, très heureusement, par une autre collection de jarres dans un tombeau d'époque voisine, inscrites à l'encre de même, toutes les inscriptions comportant le nom d'Horus du roi avec l'une des mentions et , soit « *inw* du Sud » ou bien « *iwt* du Nord » [2], les vases de pareil approvisionnement se répartissant, comme on voit, en deux lots complémentaires pour Haute et Basse Egypte.

Poursuivant alors le rapprochement du dernier texte précité de *Nar-Mer* avec le similaire des vases d'*Abydos I*, nous apercevrons que le *ip rśj* de ces jarres d'Abydos est, bien probablement, d'une signification du même ordre que celle du *ḏḥ rśj*, de la composition subséquente, impliquant, pour *ip*, quelque sens d'« approvisionnement funéraire » que laissait entrevoir déjà, sur les deux petites stèles dont nous avons noté les correspondances, ce même tenant la place des *boissons et pains* (et) de Double.

Des vérifications se présentent tout de suite. Un cylindre du milieu de la dynastie combine indéfiniment, en quinconce, les éléments [3] en correspon-

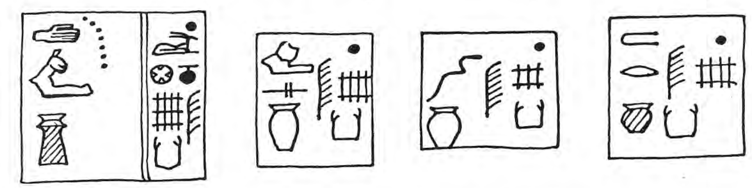
[1] Caire n° 71602, inédit. Inscription relevée sur l'objet, au printemps de 1939, par G. Bernard-Delapierre, qui m'a rendu l'obligeant service de me la faire connaître.

[2] Saqqarah, grande tombe du temps de l'Horus *ꜥḥꜣ* : Emery, *Ḥor-Aḥa* (1939), pl. 20-24.

[3] *Royal tombs* I, XX, 16.

dance exacte avec une petite stèle précitée qui porte le seul texte , et un cylindre, également précité, contemporain du précédent et sur lequel on lit , les éléments répétés en quinconce comme sur l'autre, ce qui fait sentir nettement une interchangeance de avec la mention différemment formulée de « boissons et pains d'Horus ». Les deux expressions cependant ne paraissent point équivalentes, et notre *ip* serait de signification plus générale que l'autre, couvrant des ensembles d'objets plus larges, d'après la précieuse attestation que nous ont apportée, en 1937, de petites étiquettes d'ivoire provenant de l'un des groupes funéraires de la Ire dynastie à Saqqarah et dont toutes les inscriptions sont commandées par l'indication générale : « *ip* funéraire ». Voyons ces objets et leurs textes, que nous reproduisons ci-dessous [1].

Les quatre étiquettes portent, en la moitié droite, qui, rapproché de , , , etc., des stèles et des cylindres que nous avons expliqués, suggère encore une fois qu'en toutes ces expressions *ip* interchange avec ces figures diversement



habillées du terme « boissons et pains » ou généralement « nourriture ». Mais ici il n'est point question d'alimentation, seulement : d'*essences*, en pots ou en jarres = « essence (*ḥꜣ·tj*) pour le lavage des mains » [2], « essence de froment (?) » [3], « [essence de] papyrus (?) » [4], « [essence de] saule » [5]. Le « *ip* funéraire », de quoi dépendent ces produits, et dont l'évocation se présente aussi en place d'« aliments funéraires »,

[1] D'après *The Illustrated London News*, (2 janvier 1937), p. 3. Les plaquettes sont reproduites dans un lot de spécimens des trouvailles au cours des fouilles de Macramallah pour le Service des Antiquités, au voisinage de l'*avenue des sphinx* de Saqqarah.

[2] Le *lavage des mains*, pareillement écrit, est mentionné couramment aux listes d'offrandes de l'Ancien Empire depuis les toutes premières ; chez Hesi-Re, notamment, aux listes du couloir peint de la célèbre tombe. Auparavant, sur la plaquette de l'officier *N-ḥkꜣ*, du règne de l'Horus *Śmr-ẖt*, de la fin de la Ire dynastie : *Royal tombs* I, XII, 1 = XVII, 26.

[3] , etc., A. E. (notamment , *Pyr.* 97). Le même nom paraît sous l'écriture , , qui remonte peut-être à l'époque ancienne, d'après chez Hesi-Re (Quibell, *The tomb of Hesy*, pl. XXI).

[4] Le mot connu ?

[5] Le végétal bien identifié , etc. Cf. l'emploi, en compositions médicinales, de « feuilles » (ou *brindilles*) de saule », *Pap. méd. Berlin*, VII, 3, 12 ; *Hearst*, XV, 15 ; *Ebers*, LXII, 20.

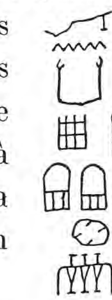
désignerait-il les dotations funéraires dans leur ensemble ? On ne peut que se référer aux significations du mot dans la langue ultérieure et à l'étymologie, notant au préalable, à toutes fins utiles, que l'une de nos étiquettes spécifie le lieu de provenance de la fourniture, « *ip* funéraire d'Hermopolis ».

Or, comme on sait bien, le verbe *ip* — généralement écrit , mais aussi , à toute époque — signifie proprement *compter* et *vérifier un compte,* souvent *décompter des rentrées de contributions* [1], souvent aussi *vérifier le bon état, la régularité* de quelque chose [2], au figuré *estimer à sa valeur* une personne [3]. Au participe, , , ce *qui est décompté, s'emploie à l'A. E.* pour qualifier les choses *dues en disposition administrative régulière* : « . . . tous services réguliers et toutes impositions , *décomptées* dans la Maison Royale . . . » [4], « . . . Ma Majesté ne permet pas qu'on exerce toutes impositions, , *décomptées* par la Cour, dans cette chapelle funéraire » [5], — comme si l'adjectif sous-entendait obligatoirement un complément de circonstance : *décompté pour imposition.* D'où, sans nul doute, une évolution significative qui aboutit à positivement investir l'adjectif du sens de l'objet sous-entendu, comme on le voit accompli au N. E., où le mot est arrivé à dire *contributions exigibles* [6], où un autre mot est le nom d'une *mesure pour les grains* [7], en logique, probablement : *décompte de capacité régulière.* On voit immédiatement que dans cette gamme de significations nuancées, le « *ip* de Double » des textes de la Ire dynastie en trouvera facilement une qui convienne à l'office de représentation générale aperçu tout à l'heure. Il nous suffira de traduire : « *décompte* funéraire », signifiant, en une forme elliptique d'esprit exactement semblable à celui du langage des grands documents de l'A. E., « *décompte* [de la fourniture] funéraire ».

Cette explication une fois obtenue, nous sommes assez heureux pour trouver à constater que ce « décompte funéraire » est un service administratif organisé, au nom déterminé par le signe de la *ville* comme ceux des domaines de l'A. E., très singulièrement écrit d'ailleurs, comme on va voir, par un signe répété au pluriel, de forme inscrite mais dont l'identité sera certaine. Le texte qui nous renseigne

(1) Comme, par exemple, chez *Wnj,* l. 36, et au Moyen Empire, à la stèle Caire 20.025, l. 8.
(2) *Pyr.* 1297.
(3) Chez *P3ḥrj* (début 18e dynastie), *Urk.* IV, 119.
(4) Chartes de Pépi II à Koptos ; Weill, *Les décrets royaux* etc., p. 14.
(5) Charte de Pepi I à Koptos ; *ib.,* p. 41, 42.
(6) Chez *Rḫ-mj-Rʿ, Urk.* IV, 1119-1120, 1128-1129.
(7) Notamment *Sallier* 1, IV, 9, V, 2.

d'abord est celui d'une inscription, reproduite ci-contre, sur un vase de pierre de la pyramide à degrés de Saqqarah [1]. L'objet appartient, comme il est écrit, au « *ip* de Double », dont l'expression phonétique est suivie du signe que nous voyons, en façade cloisonnée et cintrée en haut, répété trois fois, puis du déterminatif *ville.* Tout le groupe constitue un seul mot *ip-,* le signe triple étant, sous un dessin nouveau pour nous, celui même qui sert à écrire, en syllabique, déterminatif ou idéogramme seul, le nom de la résidence , , , etc. des temps classiques depuis l'Ancien Empire.



Assurons-nous bien de cette identité, qui ressort de quelques formes intermédiaires du signe, très voisines de la forme archaïque, dans l'écriture d'expressions connues de la langue, à des époques extrêmement diverses :

pour le nom de Louxor, « *Ip·t du Sud* », chez Amen-m-heb de la XVIIIe dynastie [2] ;

(de droite à gauche) dans le nom de de la XVIIIe dynastie [3] ;

(avec ou sans le déterminatif final), le « harem royal », chez *Wnj* de la VIe dynastie [4] ;

la même expression écrite , , chez *I3ḫwt-ḥtp* de fin IIIe ou début IVe dynastie [5].

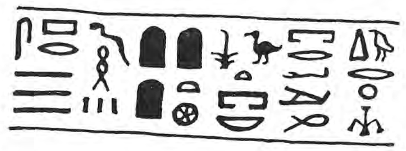
Le signe cintré de la gravure archaïque de Saqqarah est donc certainement le même idéogramme que le signe en quart de cercle de l'écriture la plus habituelle plus tard. Cela bien posé, voyons à quelle lecture exacte, construite sur le radical *ip-,* conduit la combinaison graphique avec l'idéogramme triple que cette rédaction archaïque a mise en œuvre.

A partir du N. E. le mot « harem », et aussi le nom de Louxor, s'écrivent , etc. avec la désinence féminine explicitée, accusant, pour l'idéogramme, la représentation d'un nom féminin *ip·t,* puisqu'à l'A. E., on vient de le voir, cet idéogramme se présente sans aucun accompagnement. Dans l'inscription de Saqqarah, dès lors, le groupe triple, exprimant le pluriel, est à lire *ip·wt,* et telle sera au total la composition du vocable. Mais ce mot n'est pas un pluriel : le déterminatif de la *ville,* en *singulier,* fait bien voir que l'objet substantif visé est un seul, et par suite, que

(1) Firth-Quibell, *The Step-Pyramid* (1936), pl. 105, 6.
(2) *Urk.* IV, p. 897.
(3) Davies, *Five Theban tombs,* pl. XLIII.
(4) *Urk.* I, 2e éd., p. 99-101 (l. 4, 10, 12 du texte).
(5) *Mastabas,* p. 70 ; Rougé, *Inscr. hiérogl.,* XCVIII.

l'écriture en triple du phonétique correspondant à l'élément radical ne peut viser qu'à exprimer, par cet artifice graphique, une désinence qui était celle du nom lui-même. C'est donc un nom féminin, et comme il est au singulier, en *·t* quant à la désinence grammaticale, tout le reste étant du radical substantif. Nous sommes donc en présence d'un mot à analyser, rigoureusement, en *ịpw·t*. Or, d'après ce que nous avons vu un peu plus haut, de l'A. E. au N. E. il coexiste, pour dire « ce qui est décompté » et « décompte », une forme masculine *ịpw* et une forme féminine exprimée par *ịp·t* : la forme précisée *ịpw·t* que nous venons d'obtenir n'est autre chose, sans doute, que la féminine précédente en sa composition phonétique complète.

Ainsi donc doit être lu le nom du *décompte* funéraire de nos mentions des premières dynasties. Mais l'écriture singulière du vase de Saqqarah, pour le mot, n'avait point été fantaisiste et isolée comme on pourrait le croire. On la retrouve, quant à l'essentiel, dans l'inscription d'un cylindre, probablement de la IIe dynastie, dont l'empreinte également trouvée à Saqqarah porte ce qui suit [1] :



Dans ce rédigé, qui semble avoir trait au service des attributions funéraires d'un certain « Fils Royal *Pr-nb* », et où il est question de « fruits » ou « produits » [2], nous ferons attention surtout à la moitié du texte à gauche du nom de la personne, avec le groupe, qui poserait une énigme insoluble peut-être s'il n'était pas à présent tout expliqué, du signe cintré en répétition triple, déterminé par le signe de la ville. C'est l'écriture même du vase de Saqqarah, mais sans le concours du détail en toutes lettres qui nous a éclairés tout à l'heure, dotée en plus, toutefois, de l'indice de la désinence féminine sous-entendue dans le premier cas. Nous avons donc ici le « décompte » *ịpw·t*. Il n'est point question du « décompte de Double » en général, parce que la mention est particulière et personnelle, *décompte* des fournitures à un certain personnage, et sans doute aussi parce que les objets de la fourniture funéraire, dans le cas du présent service, sont formulés en toute pré-

(1) *Annales du Service*, III (1902), p. 189; *Bull. de l'Institut égyptien*, 4e série, III, p. 110.
(2) Très normalement , , , etc. Le *bras* de la rédaction que nous avons sous les yeux est plus rare dans l'écriture du mot; il faut y reconnaître, bien probablement, la *main qui répand*, , cf. l'intéressante écriture de la IIIe dynastie, , dans un texte gravé sur vase de pierre de Saqqarah, Firth-Quibell, *The Step Pyramid* (1936), pl. 90, 7.

cision : « . . . décompte des boissons et du *ḏḥ* . . . ». Il est d'une clarté agréable de trouver les *boissons*, ici, écrites en toutes lettres, , en place des difficiles énigmes que stèles et cylindres de la Ire dynastie nous ont présentées. Mais il reste, pour suffisamment avoir compris, à expliquer encore , la fourniture jumelle.

L'idée se présente tout de suite que ce *ḏḥ* (singulier ou pluriel), en pareille place, désigne les *aliments solides*, mais on n'en trouve point de confirmation positive, bien que le mot, écrit *ḏḥ3*, se rencontre en plusieurs passages remarquables de l'Ancien Empire. Le sens « aliment » conviendrait bien, et le mot se présente avec ce même déterminatif des trois traits que le cylindre archaïque fait voir, dans un petit chapitre des *Pyr.* (490-491) où le défunt est en scène comme fondé de tous les pouvoirs dans la maison de Re; on lit en effet :

Pyr. 490. [N] ... « Car [N] est l'*aliment* (ou : *celui de l'aliment*) des dieux, autour du palais de Re, né du vœu des dieux, celui qui est à la proue de la barque de Re, etc. ». C'est bien plutôt le cylindre de Saqqarah qui éclairerait, en quelque mesure, ce texte des Pyramides. Voici paraître le terme, ensuite, dans une spécification de la charte immunitaire de Pépi I à Dahchour :

Ma Majesté ne permet pas que soient affectés : 1° les enfants filles; 2° les provisions (?) du *nḥrw* (?), à un *ḏḥ3* (*contribution?* obligation?) quelconque imposé dans le domaine de ces Deux-Pyramides » [1].

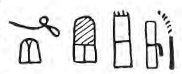
Très heureusement, enfin, aux premiers temps de la Ire dynastie, nous trouvons l'expression sur un vase au nom de l'Horus Nar-Mer, inscrit au pinceau dans la composition qui a été reproduite plus haut. Il semble bien que derrière le nom royal on ait à lire , ce qui, en parallèle avec le des jarres que nous connaissons, très semblables, au nom de l'Horus *Scorpion*, fait voir notre *ḏḥ3* comme en variante avec le « décompte » des autres formules. Mais cette correspondance

(1) Borchardt dans *Ä. Z.*, 42 (1905), p. 8; cf. Weill, *Décrets royaux*, p. 48. Borchardt laisse en blanc l'interprétation de *ḏḥ3*. La *wḏḥ·t* du *nḥrw* est un problème, car on ne sait pas du tout ce qu'est le *nḥrw*, et quant à *wḏḥ·t*, on a seulement quelques raisons d'y voir un sens « préparatifs » ou, en raison du déterminatif, « chargement empaqueté » : en exécution d'ordres pour la bataille, par exemple, « sont accomplies les dispositions des chefs et les provisions (?) de leurs subordonnés » (*Annales* de Thoutmès III, *Urk.* IV, 656).

ne nous était-elle point manifestée déjà? Aux chartes immunitaires de la VI[e] dynastie, nous avons rencontré mentions de ... ou ... « toutes impositions décomptées . . . », et ailleurs de ..., « tous *dḥ;* imposés . . . ». Malgré l'inversion des termes, de l'une à l'autre de ces phrases, on y croit bien sentir qu'entre *dḥ;* et *ipw·t,* la parenté des significations est étroite.

A côté du vase inscrit et de l'empreinte de cylindre de Saqqarah, où le « décompte funéraire » *ipw·t* est écrit par l'idéogramme *ip·t* en sa forme archaïque au sommet cintré, nous pouvons enregistrer à présent d'autres mentions des temps archaïques où le même idéogramme en dessins variés, et privé de l'éclaircissement d'un contexte expliqué d'avance, n'est reconnaissable que d'après la similitude avec les exemples déjà certifiés, et seulement quelquefois de proche en proche, d'un spécimen au spécimen suivant.

Sur l'un des vases de pierre, de Saqqarah et d'Abydos, gravés au nom du « charpentier, graveur et polisseur, de tous ouvrages *Ḥpt-ḥpn* », de la II[e] dynastie [(1)], la légende du personnage a été enrichie ensuite d'une deuxième ligne d'écriture en caractères plus petits et de trait plus frêle, portant [(2)] :

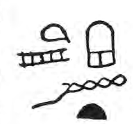


où le contour et le cloisonnement du signe *ipw·t* s'accusent tout de suite. Ce prolongement d'inscription est un peu désordonné; il y faut détacher, peut-être, (de gauche à droite?) « le chargé de la conduite (?) », et en écriture de droite à gauche : « bureau (, *is*) des lavages du *Château du décompte* ».

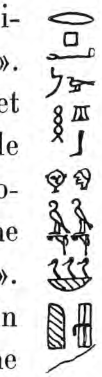


Le signe cloisonné pareillement en sa moitié inférieure, et en haut, profilé en quart de cercle d'une manière qui annonce bien curieusement le dessin des temps classiques [(3)] : « Le prêtre *šm* du *décompte* du Double-Seigneur *Ḳ-ʿ* (le dernier Horus de la I[re] dynastie) ».

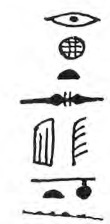
Autre inscription, sur un beau fragment de pierre du même règne [(4)] qu'on voit ci-contre (y lire le nom de quelque substance ..... *tm·t ?*), avec le signe qui nous occupe cintré symétriquement et cloisonné comme en plusieurs des gravures notées ci-avant.



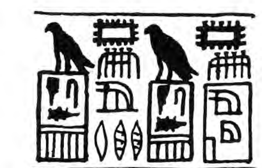
A la fin de la II[e] dynastie, le signe profilé en quart de cercle, comme chez l'Horus *Ḳ-ʿ* dans l'une des inscriptions qu'on vient de voir, mais sans cloisonnement, seulement hachuré en surface, dans une expression rejetée à la fin de la désignation de service qu'on voit ci-contre [(1)], à droite : « bureau du *décompte* (en hiéroglyphes ordinaires) du prince, *Grand voyant,* lecteur en chef du *Double Dieu* royal . . . ».



Sous l'Horus *Ḳ-ʿ* de la I[re] dynastie, le signe profilé de même encore et hachuré verticalement, avec la particularité orthographique du de *ip* le précédant en complément phonétique, dans un énoncé de provisions alimentaires qu'on voit ici [(2)], à gauche : « Pains de toute forme — long, circulaire, bombé [(3)] — de froment [(4)] — du *décompte* . . . ».



Voici enfin le mot *ipw·t* exprimé, vers ce même moment de la fin de la dynastie, par l'idéogramme en quart de cercle dans sa forme exacte des hiéroglyphes ordinaires, comme on voit au cylindre de l'Horus *Šmr-ḫt* dont nous reproduisons l'inscription [(5)] :



Ce cylindre est celui de la « Direction du domaine (l'enceinte crénelée) du *décompte* des vins (figuration des jarres coiffées du grand bouchon) », domaine dit aussi « du service (le château *ḥ;·t*) du Double *décompte* ». Il n'est pas douteux, dans ce dernier groupe enclos par le cadre du château, que c'est bien l'idéogramme *ipw·t* qui se présente en redoublement, sous deux figures graphiques très légèrement différentes; et quant à la rédaction de la précédente colonne, on croit bien pouvoir affirmer, par analogie, que c'est encore le signe et le mot *ipw·t* qu'on y rencontre. A cette

(1) Sur le personnage de ces inscriptions et cette titulature au cours de l'Ancien Empire, voir les explications suivies au chapitre VI ci-avant.

(2) Gunn dans *Ann. du Service,* XXVIII (1928), pl. III, 10 de son article, = Firth-Quibell, *The Step Pyramid* (1936), pl. 90, 12.

(3) Gravure sur vase de pierre, *Royal tombs* I, IX, 12.

(4) *Royal tombs* I, VIII, 4.

(1) Gravure sur vase de pierre du tombeau de *Ḫʿ-šḫm·wj* d'Abydos : Amélineau, *Nouv. fouilles* II, XXII, 8; cf. *II[e] et III[e] dynasties,* p. 194.

(2) Sur la plaquette *Royal tombs* I, XII, 2 = XVII, 29.

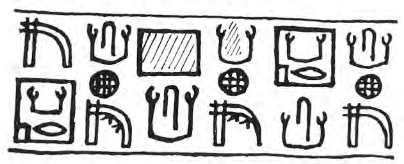
(3) La même composition des trois figures du pain, en colonne verticale , dans une inscription de cylindre de la II[e] dynastie reproduite au chapitre VII ci-avant et rappelée déjà au cours du présent chapitre. Dans le cas de la plaquette qui nous occupe ici, on relève cette particularité intéressante que le premier signe, le *pain long* en fuseau pointu aux deux bouts, est différencié d'un ordinaire, avec quoi la confusion serait facile, par un gros point au centre : le signe ainsi accusé est celui même qu'on rencontre dans la formule « boissons et pains » sur le cylindre *R. T.* I, XXV, 51, reproduit et analysé plus haut.

(4) Le mot, écrit tout court — l'identité de la figure n'est pas douteuse et son dessin est intéressant — est bien probablement le connu de l'Ancien Empire, et en *Pyr.* 97, au Nouvel Empire , etc.

(5) *Royal tombs* I, XXVIII, 77.

première place, à vrai dire, la figure ressemble assez dangereusement à certaines formes du filet *sḫ·t,* et aussi peut-être à certains dessins du signe de la *treille* sur ses supports, dans les inscriptions de cylindres de la Ire à la IIIe dynastie [1]; mais nous pouvons nous garder ici d'inquiétude, considérant qu'aux époques tardives, de même, toutes ces figures arrivent positivement à se confondre, et qu'on y croirait bien trouver le *filet* en tels cas où l'identité d'un *ipw·t* est certaine, par exemple dans l'écriture du nom de *Petemenopet* du sarcophage Caire 29.318 [2], avec une forme du signe qui répond à celle de notre cylindre de la Ire dynastie très remarquablement.

Voici une empreinte de cylindre encore, du milieu de la Ire dynastie (Horus *Wdj-mw*) [3], où se présente à nous l'idéogramme indubitable (bien que les figures



du signe portent, quelquefois, certaines particularités qui pourraient faire croire au signe de la *treille*). Il s'agit ici, comme on voit, du « *décompte* des aliments funéraires solides et liquides », en une rédaction que nous connaissons bien, les éléments de cette rédaction curieusement variés, le pain long se substituant au pain circulaire dans une expression écrite « service (château *ḥ;·t*) des », c'est-à-dire « service des aliments funéraires solides » [4]. Cette répétition insistante des « aliments solides » pourrait surprendre, du point de vue d'une composition rationnelle de l'énoncé; on l'expliquera en remarquant qu'en d'autres cas, « aliments funéraires solides et liquides » *apparaissent* doublés, non plus par la mention des *pains,* mais par celle de , « service des vins », soit des *boissons* [5], ce qui nous conduit à comprendre que l'énonciation collective qui précède est une désignation générale des services dans le cadre desquels il peut être question de fourniture des boissons ou fourniture des aliments solides en fonction particulière.

(1) *Ib.* I, XXVII, 68; II, XXIII, 191, 192, 196, etc.
(2) *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque* (dans *Cat. général Caire*), II, p. 116, 119, etc.
(3) *Royal tombs* I, XXII, 31.
(4) Le *pain* sous la forme au lieu de , ou , comme en nombre d'inscriptions de la Ire dynastie citées plus haut, voir notamment sur la stèle *R. T.* I, XXXIII, 7, et , à côté de , sur le cylindre *R. T.* I, XXV, 51.
(5) *R. T.* I, XXII, 33.

En clôture de l'enquête qu'on vient de suivre sur *ipw·t,* « décompte funéraire » dans le sens de « dotation funéraire », à l'époque archaïque depuis le début de la Ire dynastie, nous avons le devoir encore de considérer le problème que pose cette singularité graphique, déjà accusée ci-avant, de l'intervention dans l'écriture du terme, à la IIe dynastie et à la IIIe, d'un idéogramme qui est, en ses formes anciennes et variées, le du dessin dominant des hiéroglyphes classiques. Il nous faut voir quel rapport pouvait exister entre les objets, à cette époque ancienne, et dans l'esprit de quelles significations on a employé ainsi l'idéogramme, d'une manière qu'on ne retrouve jamais plus ensuite.

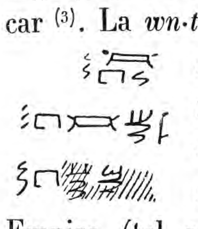
On ne sait quel est l'objet représenté par l'image , quart de cercle à l'aire sectionnée dans lequel on serait tenté de voir le plan d'un *quartier* de ville ou de résidence, s'il n'y avait la forme ancienne de la figure, qui n'évolue que par degrés et persiste encore en principal dans certains exemples de la XVIIIe dynastie, une sorte de façade symétrique, galbée aux pans latéraux et au cintre hémicirculaire comme un contour de stèle, décorée à la partie inférieure, au stade intact, d'un sectionnement vertical ou d'un dessin de porte, parfois posée sur l'emmanchement d'un socle. Ces détails nous disposeraient à accueillir une autre idée, celle de la représentation d'une chambre oblongue au fond en demi-cercle, figurée *en plan,* avec le *rabattement* sur le plan, du dessin en élévation de la porte ou de la façade; exactement, comme on voit, dans ce système, familier d'ailleurs au dessin architectural égyptien, qui a produit la représentation du *srḫ,* la résidence de l'Horus royal. Mais les figurations sont trop variées pour que telle interprétation puisse être retenue : sous la IIe dynastie, le signe se présente comme une stèle sans décor, , et dès le cours de la Ire, il affecte de préférence la disposition dissymétrique, incurvée en haut d'un seul côté, dont il ne se départira guère, en faveur de l'incurvation symétrique, qu'à l'approche de la IIIe dynastie et à partir de là sous l'Ancien Empire. Il semble qu'on ne puisse, en ces conditions, que garder la question de la représentation matérielle en réserve.

A défaut d'y avoir réponse, nous connaissons du moins un objet, un nom habituel de la langue, que la figure détermine, régulièrement aux temps classiques, celui du *harem,* très souvent « harem royal » , etc., explicitement accusé aussi, quant à sa constitution matérielle, comme étant un *bâtiment* ou une *portion d'édifice,* ainsi qu'il ressort du déterminatif supplémentaire apposé au vocable dans nombre de cas [1]. On notera que la même particularité graphique se rencontre dans le mot

(1) *Wnj,* l. 10; *Nitokris,* l. 7 (*Ä. Z.,* 35 (1897), p. 17); *Pap. jud. Turin,* IV, 5.

lorsqu'il est employé pour exprimer le nom de Louxor, la « *'Ipw·t* méridionale », etc., normalement aussi avec le déterminatif du *bâtiment* [1]. Il est extrêmement probable qu'il faut comprendre cette demeure *ipw·t* de la même manière dans tous les cas, le nom de Louxor ne signifiant autre chose que le *harem* du dieu [2], avec son emplacement au *Sud* des sanctuaires de Thèbes. Mais dès lors, qu'est-ce que ce mot *ipw·t* veut dire, quel est le caractère essentiel, significativement exprimé ou bien non, de ce local *ipw·t* qui est le « harem » ?

Gardiner a été conduit à le chercher, en sa courte et très heureuse entreprise pour expliquer « les *ipw·t* de la de Thot » qu'on trouve évoqués au papyrus Westcar [3]. La *wn·t* dont il est question est le temple même du dieu [4]. Quant aux *ipw·t*



de cette demeure, aux trois passages de l'hiératique, dont nous reproduisons les tracés ci-contre, il paraît bien qu'on doit lire, aux deux premiers, et , sans se laisser tromper par l'extrême similitude du signe au pinceau avec le hiératique du Moyen Empire (tel est le sentiment de Gardiner lui-même), et au troisième, de même encore, [ ] , bien que le signe, cette fois (quelque peu effacé et indécis au papyrus), ressemble plutôt au *sceau* de l'hiératique de la même époque (par exemple en *Westcar* même, X, 7 et XI, 24). Il est fâcheux, pour la certitude de la lecture en ces trois places, que nous manquions de tous autres témoignages positifs sur la configuration du hiératique au Moyen Empire [5]; nous sommes en mesure, seulement, de nous référer pour comparaison aux formes du Nouvel Empire, celle par exemple de (au *papyrus judiciaire de Turin*, IV, 5), , où le dessin du signe en armature rectangulaire, assez comparable aux formes des deux types de *Westcar*, semble pouvoir libérer nos lectures dans *Westcar*, de trop d'inquiétude.

Sur la base de la lecture ainsi acceptée, et considérant le sens particulier de *harem* qu'a le terme toutes les fois qu'on le rencontre ailleurs, Gardiner a conclu que les *ipw·t* de Westcar sont les *chambres secrètes* ou *privées* du sanctuaire de Thot. Telle

(1) Par exemple chez Thoutmès III, *Urk.* IV, p. 742.

(2) Comme l'a exprimé GARDINER, *Ä. Z.*, XLV (1909), p. 127, n. 2.

(3) *Westcar*, VII, 5, 7, IX, 2. GARDINER, *The Secret chambers of the Sanctuary of Thot*, dans *J. E. A.*, XI (1925), p. 2-5.

(4) Mot connu à toute époque depuis le M. E. (voir *Wörterbuch*) et de sens très assuré, proprement la *résidence* d'un dieu : voir, par exemple, papyrus *Berlin* 3048, X, 8.

(5) En deux passages des mss. de *Sinuhe* paraît la mention du *harem royal*, (*Sin.* B. 204), (*Sin.* R, 3), mais dans les deux cas, par malheur, le signe au pinceau si confusément tracé qu'une définition de la forme n'en ressort pas.

serait donc la signification substantive ou qualificative du vocable. Mais alors, on en voit tout de suite la provenance étymologique. Car la qualité de *privé* ou de *personnel*, quant à la possession ou l'usage d'un objet, est inséparable de la situation d'*attribution personnelle*, de *dotation particulière constituée*, par où nous rejoignons l'autre signification du mot *ip-*, sans nul doute la radicale et la primitive, celle de *décompte* et *dotation régulière*. Nous arrivons, en somme, à mettre en chaîne liée les significations : *décompte* — dotation *décomptée* et *réservée* — objet de possession *réservée*, *privée* (dûment *décompté* à son titulaire) — et s'agissant de certaine portion d'un bâtiment de résidence, local *privé*, *interdit à toute personne autre*, très littéralement *harem*.

Il est patent, l'idéogramme de *ipw·t* « chambre privée » employé pour écrire le nom de *ipw·t*, la « dotation décomptée » au défunt, que dès la Ire dynastie tout ce développement significatif du terme était parachevé et acquis. Mais il n'y a rien là qui doive nous surprendre, toutes les significations de la chaîne nouées l'une à l'autre de très près, et un seul mot, en réalité, jouant dans les diverses acceptions à cette époque ancienne de la langue. C'est en stade ultérieur, dans une situation de cette espèce, que les acceptions consolidées, fixées chacune à sa face, arrivent progressivement à constituer des mots différenciés, sentis dans le langage comme différents. Pour le vocable qui nous occupe, cette évolution séparatrice est manifeste à l'Ancien Empire, passée la IIIe dynastie, les écritures de , etc. « compter, décompte », et celles de « harem », ne venant plus jamais à contamination idéographique. Au Nouvel Empire des mots spéciaux bien probablement se sont différenciés et cristallisés, qui est quelque « offrande », une mesure de capacité. Au terme final, la séparation des vocables poussés sur l'arbre se lit dans le copte, qui possède ⲱⲡ pour « compter », ⲏⲡⲉ, ⲏⲡⲓ pour « décompte », ⲟⲓⲡⲉ etc. pour la mesure de capacité du N. E., peut-être ⲗⲡⲉ, enfin (*Berl. Kopt. Urk.* I, 35, 2), pour le mot « harem » de toute la durée de l'histoire.

IV

L'APPROVISIONNEMENT FUNÉRAIRE SUBSTITUÉ PAR SON ÉNONCIATION ÉCRITE, ET LES ORIGINES DU FORMULAIRE FUNÉRAIRE DE LA IVe DYNASTIE.

Nous nous sommes déjà rendu compte (§ I de ce chapitre) qu'à la Ire et à la IIe dynastie les cylindres d'une certaine famille, que nous avons en leurs originaux matériels et dont on ne retrouve pas d'empreintes, sont réellement, quant à la signification et la fonction rituelle, d'une autre espèce que les cylindres très nombreux, ceux du cas normal en quelque sorte dans l'état de notre expérience, dont nous possédons seulement les empreintes sur bouchons dans les tombeaux. De la catégorie de ces petits cylindres que nous avons appelés *non royaux,* les inscriptions le mieux intelligibles, qui sont le grand nombre, ont été rassemblées, classées et commentées ci-avant. Pour le travail d'une analyse comparative complète, en regard des cylindres *à empreintes,* il serait nécessaire que nous eussions fait intégralement, d'abord, une classification méthodique des textes de cette dernière grande famille. Toutefois, ces empreintes livrées par les grands cimetières seigneuriaux d'Abydos, Nagadah, Saqqarah, Bêt-Khallâf, nous sont, dès à présent, assez familièrement connues pour qu'à défaut d'étude systématiquement complète, une analyse de classification générale en puisse être immédiatement obtenue et présentée. Nous commencerons par mettre sous nos yeux les résultats de ce travail préliminaire.

Formulons, au départ, qu'un *scellement* sur un bouchon de jarre témoigne d'un dépôt *effectif* de provisions, donc de l'existence de quelque organisation en vue de ces dotations funéraires. Service particulier, plus ou moins nettement individuel, pour l'usage de l'éminent propriétaire d'un tombeau ainsi approvisionné, ou bien service général, administratif en quelque manière, assuré par la haute autorité dispensatrice du bien d'outre-tombe comme de tous les autres? On répond sans peine. L'immense majorité des empreintes de toute la période de la Ire dynastie à la IIIe porte mention de *services de l'administration royale,* expressément désignés, avec ou sans le nom du roi, avec ou sans le nom de l'officier comptable, quelquefois même sans l'énonciation complète de l'office ou du titre d'office, la mention réduite à la simple désignation des denrées faisant l'objet de la gestion. Cette grande liberté

dans l'organisation de l'exposé et la remarquable variété des formes rédactionnelles qui en résulte, n'atteignent point la généralité de la signification d'ensemble, qui est évidente.

Font exception, cependant, à cette formule d'appartenance aux offices royaux, un groupe assez restreint d'empreintes qui paraissent à partir de la deuxième moitié de la IIe dynastie et sont les empreintes de cylindres proprement *particuliers,* leur propriétaire désigné par son nom et souvent celui de son père, avec ses titres qui sont ceux de la personne vivante, ne visant point l'approvisionnement funéraire, et n'y faisant point allusion : scellements *personnels* attestant que, plus ou moins accidentellement ou dans le cadre d'une méthode d'opération régulière, la dotation du tombeau pouvait être faite par l'intéressé lui-même, aux frais de son avoir propre. Le cas paraît exceptionnel, on l'a dit, et commence de se manifester relativement assez tard.

Dans la famille principale des cylindres de *services royaux,* les formes rédactionnelles sont assez souvent très simples au début de la Ire dynastie, tendant ensuite seulement à s'enrichir; mais cette floraison s'effectue très vite, assez pour qu'il soit possible de classer les textes d'ensemble et sans distinction chronologique de la Ire dynastie à la IIIe, d'après la seule variété des consignations plus ou moins circonstanciées que la composition comporte. Le tableau qui suit embrasse le plus grand nombre des types de rédaction et des spécimens caractéristiques de ces rédactions, qu'on a cherché à grouper de manière à faciliter tous rapprochements et différenciations, tant à l'intérieur de la grande famille qu'avec toutes autres catégories épigraphiques.

Pour la Ire et la IIe dynastie, la presque totalité des empreintes citées sont celles des *Royal tombs* d'Abydos; nous les référons au seul chiffre de leur numérotage dans la série des cylindres de la publication.

I. AVEC LA DÉNOMINATION ROYALE

A. *Le nom royal seul :* *Nʿr-Mr* (92, 93); *ʿḥ3* (97, 98); *Ḏr* (105 à 110, etc.); *Ḏ·t* (1, 125); *ʿnḏ-śn,* roi *Mr-p-b3* (57).

B. *Avec le titre général d'un officier :* « Gouverneur ([hiéroglyphe], [hiéroglyphe], et autres appellations) de l'Horus N » : *Wḏj-mw* (21, 27, 44, 131, 138, 140, 146-148); *ʿnḏ-śn* (68, 69, 70); *Ḳ-ʿ* (78); *Ḥtp-śḫm·wj* (Saqqarah; *IIe et IIIe dyn.,* p. 156).

C. *Avec la seule désignation d'un service :*

ʿḥ; : « Palais ( ) de l'Horus N» (99 = *Ḥor-Aḥa,* n° 7); Services divers du même Horus (*Ḥor-Aḥa,* n°s 1, 6, 8);

Ḏ·t : « Portail des pains ( ) et domaine *Boissons d'Horus . . .*» (4); vignoble (même nom) . . . (127); « Table ( ) . . .» (2, 3); « Siège des aliments ( ) . . .» (126);

Wḏj-mw : « Domaine *Jarres de la Corporation d'Horus . . .*» (23); « Huiles . . .» (26); « *Service blanc* ( ) . . .» (36, 145); « Pressoirs des nomes du Nord et de l'Est . . .» (37); « Pressoirs des nomes du Nord et de l'Ouest . . .» (38);

ʿnḏ-śn : « Domaine *Adoration de la Corporation d'Horus . . .*» (61, 62); « Treille royale du *Service rouge* ( ) . . .» (68); « *Siège d'Horus du perchoir . . .* (les noms du roi au complet, comme au cyl. 57 précité, IA» (58, 59); « Considération (*śkr*) des boissons . . . du *Siège d'Horus du perchoir* (le reste comme aux deux précédentes)» (60);

Śmr-ḫt : « Pains et liquides ( ) du *Siège d'Horus* de la Maison Royale du Roi Semempsès, l'Horus *Śmr-ḫt*» (72). Services divers, textes plus ou moins complexes (73 à 77);

Ḳ-ʿ : « Domaine *Or de la Corporation d'Horus . . .*» (85); « Pressoirs du vignoble (même nom) . . .» (82);

Rʿ-nb : « Pains de toute sorte ( ), jarres . . . . du *Siège d'Horus du perchoir . . .*» (Saqqarah; *IIe et IIIe dynasties,* p. 158);

Nṯr-n[j] : « Treilles d'El-Kab [1], *Service Rouge* du *Siège d'Horus du perchoir* (comme chez *Ḫʿ-śḫm·wj,* voir ci-après)...» (*Exc. at Saqqarah,* VI, pl. XV);

Śḫm-ib et *Pr-śn :* voir à la section suivante D, les empreintes 164 à 172 et 173 à 186, souvent mutilées, ne permettant pas, le plus souvent, de savoir si la mention du service est introduite par le titre de l'officier;

Ḫʿ-śḫm·wj : « Treilles funéraires du *Service Rouge* de la Maison Royale ...» (191); « Treilles funéraires d'El-Kab [1], *Service Rouge. . .*» ou « . . . bureau des approvisionnements (*is df;*) du *Service Rouge . . .*» (196, 192), cf. chez *Nṯr-n[j]* l'empreinte citée ci-dessus; « Treilles du bureau des approvisionnements de Memphis . . .» (193); « Treilles

[1] , etc., avec l'image de la déesse, *Nḫb·t* sans nul doute, tenant une fleur. Le nom de la ville, aux temps classiques, n'est jamais écrit avec , mais on rencontre le nom de la déesse, au Nouvel Empire, avec ce déterminatif de l'uraeus en place du vautour : par exemple au *Rituel de l'embaumement,* XI, 23, voir aussi Rossi-Pleyte, *Pap. de Turin,* 89, 4; 119, 4.

funéraires du bureau des approvisionnements du *Siège d'Horus du perchoir . . .*» (202); cf., pour l'écriture de la dernière mention, l'empreinte *Mahasna,* IX, 6 chez *Nṯr-ḫt;* « Scellements de toutes les affaires . . . . du bureau des approvisionnements de la Maison Royale . . .» (201);

Nṯr-ḫt : Même rédaction qu'au cyl. 193, de *Ḫʿ-śḫm·wj,* qu'on vient de citer (*Mahasna,* IX, 5 *b,* cf. 5 *a*).

D. *Avec le titre complet de l'officier d'un service :*

Wḏj-mw : « Chef des pains . . .» (137); « Chef (, et autres désignations) du vignoble (*Jarres des Boissons d'Horus* ou *Jarres de la Corporation d'Horus*) . . .» (22 et 139, 45 et 149, 46 à 49, 52, 136, 141, 155, 156);

ʿnḏ-śn : « Chef des scellements du vignoble (même nom que ci-avant, section C) . . .» (63);

Ḳ-ʿ : « Chef des scellements du vignoble (même nom que ci-avant, section C) . . .» (83, 84);

Ḥtp-śḫm·wj : « Chef . . . du domaine *ḥtp* du Roi . . .» (Saqqarah; *IIe et IIIe dynasties,* p. 154; cf. p. 157); « Chef du vignoble *Adoration du Lever d'Horus,* du domaine *Ḥtp* du Roi . . .» (*ib.,* p. 155);

Rʿ-nb : « Chef des jarres (cf. l'empreinte citée à la section précédente C) . . .» (*ib.,* p. 157);

Nṯr-n[j] : « Chef du vignoble . . .» (*ib.,* p. 439); « Chef des scellements du vignoble . . .» (*ib.,* p. 439); « Chef du bureau des approvisionnements (*is df;*) du *Service Rouge* de la Maison Royale . . .» (*ib.,* p. 439), cf. les empreintes de *Ḫʿ-śḫm·wj* citées ci-avant, section C;

Śḫm-ib : « Chargé de tous scellements royaux du Sud . . .» (164); « Chargé royal en chef ( ) du bureau des approvisionnements . . .» (165); « Scribe du bureau des approvisionnements . . .» (166); « . . . bureau des approvisionnements du *Service blanc . . .*» (167); autres services et titres divers (168 à 172);

Pr-śn : « Chef du vignoble *Prince des barques . . .*» (180), cf., à la section suivante E, les autres empreintes du même service avec mention du dieu *Š;;* « . . . bureau des approvisionnements du *Service blanc . . .*» (174, 182, 183); « Chef de la ville de *Śgš* (?) . . .» (173); « . . . scellements des apports du Nord . . .» (184); « . . . apports de l'Asie . . .» (181); Autres services et titres divers (175, 182 à 189);

Ḫ'-sḫm·wj : Commandements de divers services (197, 198), « chef des scellements du vignoble *Adoration des Âmes d'Horus* » sur une empreinte (199) qui va être reprise ci-après (section E) comme portant la mention du dieu *Š3 ;*

Ntr-ḫt : « Chef des scellements du vignoble [N] . . . » (*Mahasna,* IX, 4), empreinte qui retrouvera place ci-après (section E) à propos de la même mention divine.

On notera l'extrême et naturelle similitude des compositions de la section D et de la section C, différenciées seulement par la mention explicite du « chef » de l'offrande visé ou le sous-entendu de cette mention. On notera aussi, à la section D, que jamais le commandant de service n'est désigné par son nom propre, comme si les sceaux d'office de cette classe, où figure le nom du roi, étaient en réalité impersonnels, appartenant à la fonction et non à son titulaire : car il n'y avait point, généralement, d'incompatibilité entre la consignation du nom royal et celle d'un nom d'officier, côte à côte dans un texte, les plaquettes de la Ire dynastie, contemporaines de nos cylindres, en donnent bien la preuve. A la même époque, d'ailleurs encore, nous le verrons ci-après (division II), les mêmes éminents officiers ont leur nom personnel sur des cylindres des mêmes services, qui donc leur appartiennent en propre, et dans la rédaction desquels le nom du Roi ne figure pas : nuance de discrétion spéciale aux cylindres, comme on voit, et que nous trouverons respectée sans exception dans toute la famille des cylindres *personnels* de la Ire à la IIIe dynastie.

E. *Avec intervention complémentaire ou incidente d'une mention divine.*

Dans les cas, assez nombreux comme on va voir, où la désignation d'une divinité paraît dans la composition de nos empreintes des services de fourniture, il est essentiel pour notre présent objet de distinguer si cette mention est introduite en simple fonction de complément ou commentaire, afférent à la figure royale, à la personne de l'officier ou au service, ou bien si le dieu visé est la personne de signification principale dans l'exposé, comme maître du service par lequel la dotation est effectuée. En règle générale, il se trouve que ce dernier cas se rencontre dans les compositions de cylindres qui n'ont pas la dénomination royale (celles de la Division II ci-après), tandis qu'avec la personne du Roi explicitement désignée, il est presque sans exemple de trouver une organisation religieuse autre que la sienne propre, en fonction ou qualification indépendante. Voici, pour cette catégorie des textes de la présente Division I, comment on peut classer ceux dans lesquels figure une mention divine à quelque titre.

a. *Le dieu est en scène avec le Roi en cérémonie :*

Ḏr : tableau de célébration de fête Sed, le Roi représenté successivement avec les deux couronnes, précédé chaque fois de l'enseigne de *Wp-w3tw* (108) ; le nom d'Horus, garnissant la surface en quinconce, avec accompagnement de la même enseigne (109) ;

Wḏj-mw : composition complexe où intervient l'enseigne de *Wp-w3tw* devant le nom d'Horus (135) ; le roi harponnant l'hippopotame, figure et nom précédés de l'enseigne de *M3fd·t* et de l'enseigne de *Wp-w3tw* (*R. T.* I, XXXII). Le roi faisant la course de consécration successivement avec les deux couronnes, pour Apis (*Ḥpw*) puis, accompagné de l'enseigne de *Wp-w3tw,* pour Thot *Ḥḏ-wr* (*Hemaka,* p. 64, n° 8).

b. *La divinité liée au service de la particulière fourniture :*

Ntr-n[j] et *Ḫ'-sḫm·wj,* empreintes précitées (section C) des *treilles funéraires d'El-Kab* des services royaux, avec l'image d'une déesse qui paraît être celle même de la place ;

Pr-śn (178, 179), *Ḫ'-sḫm·wj* (199, 200), *Ntr-ḫt* (*Mahasna,* IX, 4), déjà *Ḥtp-sḫm·wj* (Saqqarah, voir *IIe et IIIe dynasties,* p. 155). Empreintes du *Chef des scellements,* ou autre titre de gestion, *du vignoble,* toujours désigné par son nom dans l'ovale crénelé, du Roi [N], avec la figure debout du dieu , , *Š3* ou *3š*, qualifié dès la IIe dynastie, vis-à-vis du Roi, de , etc. Il a déjà été expliqué que cette figure est celle d'une divinité spéciale du vignoble (1).

(1) Borchardt-Sethe, *Grabdenkmal des Sahure,* pl. 1 et *Text,* p. 14, 74 ; Scharff dans *Ä. Z.,* 61 (1926), p. 23-25, signalant que la divinité *3š* ou *Š3*, libyenne et représentée sur le grand relief du butin de Libye chez Sahure, est celle qu'on rencontre sur nos empreintes des IIe et IIIe dynasties, et que ce dieu des vignobles, à tête de *faucon* chez *Ḫ'-sḫm·wj* et chez *Ntr-ḫt,* s'était vu imposer la figure de *Set* dans la composition du séthien, *Pr-śn*. La qualité *séthienne* semble avoir prévalu aux temps ultérieurs, d'après la figuration connue de l'animal de Set, au Moyen Empire, sous le nom de (Champollion, *Mon.* IV, CCCLXXXII = Newberry, *Beni-Hasan* II, IV, XIII), et à l'époque tardive, les évocations du *3š*, , déterminé par l'animal de Set tombé et frappé du glaive. Aux références de Scharff à ce sujet (*Edfou* I, 557 ; *Philæ* phot. 291 ; cf. Brugsch, *Dict. géogr.,* 1385), ajoutons celle de Mariette, *Denderah* IV, 80 : « J'ai blessé avec le glaive ».

On n'a pas remarqué, cependant, que ce *Š3* du vignoble est un *Horus,* comme le plus souvent aux IIe et IIIe dynasties, et non un Set, à l'Ancien Empire encore, d'après *Pyr.* 450, où certain *Horus* *š3·tj,* c'est-à-dire « du domaine *Š3* », est de front avec un autre *Horus* *šsm·tj,* le spécial génie bien connu du vignoble, et un troisième Horus , « de l'Orient ». Moins utilement pour nous, cet Horus *š3·tj* est encore évoqué en *Pyr.* 1257, pour un jeu de mots avec Horus , celui (d'après le contexte) de la « ville du cadavre ».

c. *Le dieu et son service font l'objet de l'office même, ou de la fonction de l'officier royal :*

Pr-šn : les empreintes très connues (190, cf. 87) du « scellement de toutes les affaires de [Set] *Nb·tj Nbt·j* (d'*Ombos, le dieu d'Or*), qui a remis l'Egypte à son fils, le Roi *Pr-šn* ».

Ntr-ḫt : « Le *šm*, chargé des écritures ( ) de *Wp-w;tw*, du Roi N» (*Mahasna*, VIII, 1); « L'aimé du Roi, qui adore ce Dieu chaque jour, ... chargé des écritures de *'Imj-wt Ḥrj-ššt;*, de l'Horus N» (*ib.*, VIII, 2).

Aux cylindres de ce dernier groupe *c*, les spécifications sont telles qu'il faut bien admettre que les services religieux visés, ceux de l'administration générale de Set, ceux des bureaux de *Wp-w;tw* ou d'Anubis funéraire, ont effectivement assumé la charge des fournitures scellées; bien certainement sous le contrôle du Roi, dont la mention explicite gouverne l'énonciation du service ou la titulature de l'officier dans ces textes, mais en même temps, on croit aussi le comprendre, en exercice de certaine délégation de pouvoir et de charges. Cette situation est sentie plus nettement à la lecture de la composition d'une dernière empreinte, de la Ire dynastie : *Wdj-mw* : « Le chancelier royal du Nord ( ) de l'Horus N. Pressoirs de Neit »[1]. Comme les *pressoirs de Neit*, logiquement et en composition phraséologique, ne peuvent guère appartenir au très haut officier désigné, il s'impose presque, ici, que nous sommes en présence d'un sceau de service de Neit, sur lequel le nom du Roi et l'autorité de son administration sont évoqués à la manière d'un pouvoir un peu lointain, suppléé en conditions régulières.

On est conduit ainsi à entrevoir que diverses organisations religieuses pouvaient être appelées à contribuer, de manière plus ou moins indépendante de l'action royale, à la dotation effective de telle ou telle importante sépulture. Nous lirons cela plus positivement aux empreintes des sceaux d'objet similaire qui nous apparaîtront dans la division II ci-après, des cylindres d'offices royaux sans le nom pharaonique mentionné et comprendrons entièrement bien, ensuite, les cylindres de cette autre famille que nous connaissons déjà, qui ne font aucune allusion à l'autorité royale et opèrent en dehors d'elle.

[1] Voir note 1 de la page précédente.

II. SANS LE NOM DU ROI

A. *Avec la seule désignation d'un service :*

N'r-Mr : « Pains » (94, 95);
D·t : « Boissons funéraires du domaine *Boissons d'Horus* » (5); « Boissons funéraires .... » (129);
Wdj-mw : « Services funéraires divers (12 à 19, 28); « Boissons funéraires du domaine *Boissons d'Horus* » (20); « Attributions ( ) des aliments funéraires et boissons du *Service blanc* » (29); « Service des aliments et boissons funéraires ... » (31, 33).

B. *Avec le titre complet de l'officier d'un service :*

Dr : « Chef des pains » (112);
D·t : « Directeur ... des boissons funéraires du domaine *Boissons d'Horus* » (6); offices de services divers (8, 9 = 128, 10 = 123);
Wdj-mw : « Chef des préparations (*nd*), des attributions (*it*) et des approvisionnements (*'pr*) des aliments et boissons funéraires » (30); « Chef (et autres désignations) du domaine *Jarres des boissons d'Horus* et des aliments funéraires solides » (153); cf., sous le même règne, les nombreuses empreintes du *Chef du vignoble* du même nom, avec le nom de l'Horus royal, dont l'insertion paraît normalement de règle dans les titulatures de ce département (ci-avant, Division I, D); commandements et services divers, dont celui du même vignoble encore (157 à 160);
Ḥ'-šḫm·wj et *Ntr-ḫt* : Officier, en appellations titulaires diverses, de la « Mère d'enfant royal », puis « Mère du Roi », la bien connue *N-m;·t-Ḥpj* (210 et *Mahasna*, X, 7).

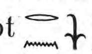
C. *Titres d'office de même ordre, en attribution personnelle à un titulaire désigné par son nom :*

Le groupe auquel nous accédons, celui des sceaux proprement *personnels*, est inconnu, on l'a signalé, dans la précédente Division I, celle des empreintes qui comportent le nom royal. Toutefois, les titulatures qu'on va voir tiennent de près, quant aux objets et quant à la position des personnes, à celles des cylindres de service *impersonnels*, avec ou sans le nom pharaonique : cela

ressort bien de la rencontre, chez *Wdj-mw*, du célèbre *Ḥm;k;* dans la fonction de *chef du vignoble,* alors que nous savons que ce grand personnage est le propre vizir du Roi.

Wdj-mw : « Chargé des écritures du *Service blanc, Śḏ-ḥtp*» (40); la même personne propriétaire de l'autre cylindre : « [Chef du] service des greniers, *Śḏ-ḥtp*» (41); « . . . . des greniers et des jarres, *Ḫnwm-ḥtp*» (42); « Chef (appellations diverses, aussi *chef des scellements*) du domaine *Jarres de la Corporation d'Horus, Ḥm;k;*» (53, 54, 55, 56, 161, 162, 163, les mêmes à Saqqarah, *Hemaka,* p. 62, 63); on n'oublie point que ce même *Ḥm;k;* est le ministre royal dans le libellé des plus importantes des plaquettes-étiquettes de l'Horus *Wdj-mw,* qui portent en tête le nom pharaonique;

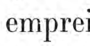
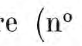
ʿnḏ-śn : « Chef des scellements (et autres appellations) du domaine *Adoration de la Corporation d'Horus, Ś;b*» (64, 65, 66, 67) : cf. les empreintes du même vignoble à la précédente Division I, sections C et D.

Vers la fin de la IIe dynastie reparaissent, chez *Pr-śn* et *Ḫʿ-śḫm-wj,* puis se multiplient à la IIIe ces cylindres personnels qui nous sont connus par leurs empreintes dans les tombeaux et quelques autres sites, temple archaïque d'Abydos, temple archaïque d'Hiérakonpolis. Les personnages, de rangs divers, portent des titres généralement peu caractéristiques, sans rapport avec un quelconque service d'approvisionnements funéraires, et fréquemment citent le nom de leur père avec le leur propre, la relation de filiation exprimée par le mot , , etc. dont la fonction nous est connue. Les cylindres de ce groupe sont, comme on voit, des sceaux proprement *personnels,* ceux des personnes vivantes pour l'emploi courant. Dans les temples où nous les trouvons, leurs scellements témoignent sans doute de dépôts d'offrandes ou contributions; dans les tombeaux, les jarres des mêmes provenances auront été déposées pour le compte de l'intéressé lui-même ou, dans des circonstances d'organisation que nous ne connaissons pas, apportées en contribution à l'approvisionnement de quelque autre tombe importante. Il ne servirait de rien, ici, que nous reproduisions un catalogue de ces empreintes *personnelles* assez nombreuses [1].

[1] Inventaire suffisamment complet chez nous, *IIe et IIIe dynasties :* tombes du temps de *Pr-śn* et de *Ḫʿ-śḫm-wj* à Abydos, p. 188-193; particulières de la IIIe dynastie, p. 198-202; de la IIIe dynastie à Bêt-Khallâf, p. 172-181; du vieux temple d'Abydos p. 196-198; du vieux temple d'Hiérakonpolis, p. 203-206.

D. *Offices religieux de qualification indépendante :*

Comme on l'a dit ci-avant (Division I, E), les empreintes de ce groupe, émanant d'organisations qui semblent agir pour la dotation funéraire indépendamment de l'autorité royale, ne portent point le nom royal en règle générale. Assez naturellement, non plus, il n'y est consigné de noms personnels d'officiers.

Nʿr-Mr : « Pains d'Horus» (96); cf., de la même époque, les toutes simples empreintes « pains» consignées ci-avant, A;
ʿḥ; : Cylindres nombreux de la *chapelle horienne du Sud* (*Ḥor-Aḥa,* empreintes nos 10 à 16), particulièrement de la *table,* , de ce sanctuaire (no 10), du *Siège d'Horus*  (no 11), de la « venue des plénitudes du Nord» (no 12, cf. 14) ou « du Sud» (no 13);
ʿḥ; et *Ḏr :* Empreintes similaires nombreuses à Abydos et à Nagadah (*Recherches* II, p. 165-170 = *Arch. Objects,* Caire 11.315 à 11.323; d'Abydos 1897-1898, *Arch. Objects,* Caire 11.302, 11.231; 11.302 = *Ḥor-Aḥa* no 16 de Saqqarah; *R. T.,* 115 à 117; *Tombs of the Courtiers,* II, 1 = III, 10, III, 12, 16).
Wdj-mw : « Chef (diverses dénominations) des pains et boissons d'Horus et du Vignoble» (24, 25); pour « pains et boissons d'Horus» semblablement écrit, cf. l'empreinte 50, qui confirme l'identité de la figure du Faucon; « Pains et boissons d'Horus, et d'Anubis *Ḥrj śšt;,* pour le Défunt» (134); cf. la petite stèle *R. T.* no 17, qui porte seulement « pains et boissons d'Anubis». Que les « pains et boissons d'Horus» de ces dernières empreintes se retrouvent, en rédaction semblable et sous le même règne, concurremment aussi avec le Vignoble, dans la composition des cylindres 50 et 51 où le nom de l'Horus royal figure, cela donne lieu de nous demander si *Horus,* dans ces textes avec ou sans le nom royal, n'est pas une désignation du Pharaon lui-même, et si, dans le cadre de notre classification, ils ne devraient point avoir place à côté des nombreuses empreintes au nom de *Wdj-mw,* du « Chef du vignoble etc.», prises en note ci-avant (Division I, D).
« L'ami (*śmr?*) . . . pains et boissons funéraires de *Ḫnwm* et de *Mwtj* . . . *Ḫnwm* du domaine de . . .» (34), interprétation d'ensemble problématique;

Ḏ·t : «. . . . boissons funéraires de *Imt* ([hieroglyphs]), de *Mwt* et de Horus-*Kf*»[1] (7);

Ḳ-ˁ : « Chef de tous les scellements funéraires de *Ḥrj-šštꜣ*. . . .» (86).

Si l'on fait abstraction du cas le moins fréquent, celui des cylindres particuliers et nettement personnels, aux titulatures sans rapport avec les dotations funéraires en général mais dont nous trouvons les empreintes dans les tombeaux de la fin de la IIe dynastie et du cours de la IIIe, il reste, aux jarres scellées de la Ire à la IIIe dynastie, les empreintes d'une seule grande famille, celle des cylindres d'offices généraux chargés des dotations funéraires de certains ayant droit éminents. Des faits documentaires, cependant, et de leur classement dans le tableau qu'on vient de voir, il ressort que les sceaux de cette vaste collection ne sont pas tous d'appartenance et de caractères semblables. Pour le très grand nombre, ils sont de services *royaux,* définis avec la mention explicite du nom du Roi ou sans cette mention, le plus souvent *impersonnels,* dans quelques cas seulement marqués du nom particulier d'un haut officier propriétaire. A côté de quoi un groupe moins important numériquement est celui de services *religieux* agissant indépendamment de l'organisation royale. Mais ici nous avons distingué attentivement : le plus souvent, quand une figure divine paraît dans la composition des empreintes, elle est là en accompagnement de la personne royale — le grand Chacal *Wp-wꜣtw, Mꜣfd·t,* Thot *Ḥḏ-wr,* Apis — ou bien en commentaire, ou définition propre, de l'office royal même — la Dame d'El-Kab avec son domaine, le dieu *Šꜣ* des vignobles accompagnant ceux de plusieurs Pharaons, Set d'Ombos sur un cylindre de ses royaux services, Anubis *Ḥrj-šštꜣ* — tandis que dans d'autres cas, plus rares, la divinité et son organisation sont directement comptables de l'approvisionnement effectué en leur nom — *Mw·t, Ḫnwm,* Horus-*Kf, 'Imt·t* (une intéressante série de cylindres de services de cette catégorie chez Petrie, *Scar. and Cylinders* (1917), nos 5 à 12, 52, références à *Ḫnwm* et à *Ḥsꜣ·t* le plus fréquemment), assez étrangement une fois *Neit* sur un cylindre de haut office portant le nom même du Pharaon; et l'on n'oublie point d'ailleurs que lorsque l'organisation religieuse donataire est celle d'*Horus* ou de la *Chapelle* [horienne] du *Sud,* nous ne savons dire si le dieu ainsi désigné n'est pas le Pharaon lui-même.

(1) Cet Horus particulier encore rencontré au Moyen Empire, *Horus-Kftj,* voir texte ci-avant, même chapitre, § I. Quant à la divinité [hieroglyphs], c'est bien certainement la déesse *'Imt·t,* [hieroglyphs], [hieroglyphs], etc. de tous les temps historiques, « Celle de *'Im·t*», place bien connue sur la frontière orientale du Delta et que d'étranges malentendus, aujourd'hui encore, confondent avec le *Bouto* de l'Ouest (voir notamment *Wörterbuch,* I, p. 78). La discussion, très nécessaire d'ailleurs, n'importerait pas directement à la présente étude.

Ces cylindres proprement *religieux,* dont le petit nombre sur les bouchons scellés s'oppose à la masse générale des empreintes *royales,* font le « pont», d'importante et intéressante manière, avec les cylindres d'une famille toute différente que nous avons étudiés aux §§ I et II de ce chapitre, moins connus et seulement en *originaux* matériels, au lieu de leurs empreintes que nous n'avons jamais; cylindres revêtus d'un texte où ni le Roi ni ses services ne paraissent, et dans lequel l'invocation d'une grande religion est de procédé général.

Ces cylindres ne portent jamais, non plus, le nom d'un propriétaire (du moins ceux dont la texture est claire), et point davantage le nom ou même la désignation d'un officier funéraire (hormis quelques cas où semble être évoqué un « chef» ([hieroglyphs]) des aliments qui font l'objet de l'inscription) : au total donc, *impersonnalité* complète de l'objet, surtout du côté du bénéficiaire. Dans le cadre de ces conditions d'ensemble, nous avons séparé deux formes de rédaction du libellé. La forme *simple* (textes *a* à *i* des citations antérieures) évoque seulement les *aliments solides et liquides,* en toutes manières d'écriture, le plus souvent accusés explicitement comme *funéraires,* destinés au « défunt», *iꜣḫw,* ou au « Double». La forme *complète* (textes *k* à *aa*) mentionne les mêmes *aliments et boissons,* mais en appartenance à certaine *table, itj·t,* qui, en règle générale, est celle d'une divinité nommée; outre quoi il est encore spécifié que la concession alimentaire est pour le « défunt», *iꜣḫw* ou *kꜣ,* très souvent sans ces désignations mêmes, le défunt représenté en une sorte de riche et complexe idéogramme, assis devant une table chargée des aliments sur lesquels il étend une main, la *table* même nommée dans le texte avec la divinité propriétaire, par laquelle, donc, ce défunt anonyme est censé nourri *directement.* Quant à cette divinité donatrice, dans le très grand nombre des cas c'est *Neit;* quelquefois paraissent dans la fonction la vache *Ḥsꜣ·t,* ou *Ḫnwm,* ou un fauve qui peut être *Mꜣfd·t,* une fois ou deux aussi *Mw·t.*

Et jamais, dans les tombeaux, ne sont d'empreintes de ces cylindres, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas employés pour sceller des provisions *matérielles et effectives :* de quoi le *cylindre matériel* tient lieu, déposé dans la tombe. On entrevoit les accomplissements d'un rite funéraire relativement modeste, pour gens distingués et privilégiés encore, puisqu'ils ont un tombeau, mais d'une classe de deuxième rang, non dotés par les services royaux et, à défaut de cela, affiliés à une grande religion, celle de Neit en règle générale, qui subvient à leurs besoins d'outre-tombe par l'octroi d'un cachet, dont le caractère anonyme et impersonnel est surprenant, formulant la participation du possesseur à la *table* de la déesse.

Cette religion funéraire de Neit fut puissante sans nul doute, puisqu'on la voit,

dans un cas unique à vrai dire mais caractéristique, homologuée par l'autorité royale en la forme de ce cylindre des « pressoirs de Neit » cité plus haut (*R. T.* n° 39), avec l'estampille d'un haut fonctionnaire et le propre nom de l'Horus *Wdj-mw*. Dans le cas habituel, cependant, ne croit-on point voir assez clairement que Neit à la Ire dynastie, pour une foule d'affiliés de condition moyenne, exerçait cette même fonction de donateur *par formule écrite* qui devait être celle d'Anubis, puis d'Osiris, aux temps memphites?

Nous sommes en mesure, d'ailleurs, de préciser quelque ordonnance chronologique dans les faits de cette histoire aux premières époques pharaoniques, grâce à la datation de ces cylindres de l'espèce *religieuse,* le plus souvent de provenance et de position archéologique inconnues mais dont Reisner, par bonheur, a recueilli un certain nombre dans ses tombeaux de la fin de la Ire dynastie et du courant de la IIe à Naga ed-Dêr. En pareille situation historique, il se comprend que ces objets bénéficient d'une certaine évolution déjà acquise, quant à toutes formes, et qu'ainsi que Petrie l'a bien aperçu, leurs figurations du *défunt assis devant la table du repas* sont les annonciatrices du tableau semblable, à grande échelle, sur les stèles de l'Ancien Empire. A vrai dire, ici, on n'a guère le droit de parler de genre précurseur et de transmission ou dérivation, à peine d'antériorité, car les plus anciennes des stèles au personnage assis devant la table remontent haut dans les successions monumentales de la IIe dynastie, et ainsi, à l'origine, sont contemporaines de nos cylindres.

La concordance de date expliquerait qu'il ait pu se produire, à cette époque, échange ou transmission des motifs entre le type de la stèle et celui des cylindres. Mais l'histoire de la stèle est indépendante de celle du cylindre en toute rigueur, ces grands monuments de pierre de la IIe dynastie ayant des antécédents dont le développement s'observe sans discontinuité depuis une date fort ancienne de la Ire dynastie. Ce sont ces petites stèles de pierre, généralement grossières, aux signes découpés en relief en silhouette ou inscrits à la pointe, qu'on trouve dans les cellules funéraires serrées en rangées et en ruches, en cadre autour de chacun des grands tombeaux d'Abydos. Ces chambres, concédées aux serviteurs ou clients de l'occupant princier du centre, avaient chacune sa stèle, pièce essentielle ou pièce unique du mobilier, tenant lieu de toutes autres fournitures d'une manière que les petits textes des monuments nous font connaître, dans un esprit et suivant une méthode absolument identiques à ceux dont les cylindres de la catégorie *religieuse,* de participation virtuelle aux aliments d'une divinité, nous gardent le témoignage.

L'étude de ces stèles de la Ire dynastie, dont nous avons déjà interprété un certain nombre ci-avant (§ I du présent chapitre), est facilitée par le groupement général

qu'en a fait Petrie dans *Royal tombs* I et II, y joignant celles auparavant publiées par Amélineau : au total 31 objets d'Amélineau et 146 de Petrie lui-même [1], numérotés dans chacune des deux séries de telle manière que nous pourrons référer chaque monument, simplement, à son numéro d'ordre dans la publication. Les notes qui vont suivre ne tiennent point lieu de l'étude complète qui serait nécessaire; elles suffiront cependant à marquer les lignes d'une classification.

Dans le plus grand nombre des cas le petit tableau comporte une figure du défunt assis, dans la posture et souvent dans la posture , une main tendue en avant, ayant devant lui ou au-dessus de sa tête une légende de quelques signes. Dans quelques cas, cette légende est nettement le nom de la personne : *Nfr* de 36 et 37, *Wnḏ* de 38, le nain *Dd* de 58, Am. 7, 8, 9, personnages, *Ḥp, Hd, Nbš-nṯr,* 26 « le Défunt *Śnw* », 10, 11, 12, des chiens; d'autres fois le nom de personne est douteux ou absent, la légende comportant l'énoncé d'une titulature, comme sur 8, 23, 40, 43, dont ci-avant déjà (§ I), nous avons rapproché les libellés de la composition développée de *Šꜣf* (n° 48), de la fin de la dynastie. Mais le plus souvent, on pourrait dire dans le cas général, il n'y a ni titres ni nom de personne, point autre chose qu'une mention plus ou moins condensée des *aliments funéraires,* ainsi qu'il est mis en lumière, tout d'abord, par un groupe de compositions très simples, déjà expliquées par nous, qui n'ont même pas la figure du défunt, telles celles de 1 à 7, 13 à 19, Am. 1 à 6, 28, dont les plus claires font ressortir les sens de « pains de Double », « pains et boissons de Double », « tous milliers », « pains et boissons du Défunt ».

Venant, après cela, aux compositions groupées autour ou au-dessus de la figure assise, la légende introduite souvent par la mention connue *iꜣḫw sḫnw* désignant le « Défunt », on y reconnaît, comme objet presque invariable, « pains et boissons de Double » (8, sous la titulature); « pains et boissons du Défunt » (39); « décompte [funéraire] » (*ip,* sous la titulature, terme étudié ci-avant, 23); « pains de Double » (78); « service des pains et des jarres » (135); « offrande » (, 86); « offrandes et boissons () du Défunt » (70); « offrandes et boissons » (même écriture, Am. 13); « boissons et pains du Défunt » (Am. 28); etc. Un cas intéressant, du point de vue de l'histoire des idéogrammes, est celui d'une série de compositions vocabulaires groupées autour d'une figure qui ressemble au de l'écriture ordinaire,

[1] *R. T.* I, XXXI, nos 1 à 48 en dessins au trait, les mêmes en photos XXXIII à XXXVI; XXXII, nos 1 à 31, dessins au trait des stèles Amélineau, *Nouv. fouilles* I, pl. XXXV à XXXVII, *R. T.* II, XXVI-XXVII, nos 49 à 146 (suite de la série Petrie) en dessins au trait, photos XXVIII à XXX.

en telles conditions (22; Am. 22, 24, 19, etc.) qu'il en ressort pour le signe la valeur et le sens de *šdf;* «provisions»[1].

Mais voici qui accusera, de bien plus près, la foncière identité textuelle de nos stèles avec les cylindres de la famille *religieuse :* c'est la très fréquente évocation de *Neit* comme dispensatrice des aliments qui font l'objet de l'inscription. Nous avons, dans le groupe des compositions très simples sans la figure du défunt, «don de Neit» (, peut-être «pains», 9); «préparations (*nd*) de Neit» (11); «provisions ( ) et pains de Neit» (10). Avec la figure assise : «pains de Neit» (72, 73, 74, le *pain long* sous toutes ses formes); «préparation (*nd*) des boissons de Neit» (52); «boissons ( ) de Neit» (53); «boissons et pains de Neit» (54); «ablutions (ou *liquides*) de Neit» (55); «les quatre boissons ( ) de Neit [pour le] Défunt» (20); «boissons de Neit [pour le]-Défunt (Am. 15, voir encore *ib.*, 14); etc. Et tout à fait de même qu'aux cylindres *religieux* on notait exceptionnellement, en place de Neit, une autre figure donatrice, *Ḥs;·t, M;fd·t* (?), concurremment avec quelques-unes des empreintes de sceaux de provisions réelles où sont évoqués *Ḫnwm, Mw·t,* Horus-*Kf, 'Imt·t, Neit* elle-même, plus souvent *Horus* (le Pharaon lui-même?) ou sa *Chapelle du Sud,* sur nos stèles encore paraissent, en variantes rares de la personne divine, *Ḫnwm* («boissons de *Ḫnwm*», 62), *Horus* («offrandes et boissons d'Horus», Am. 20), ou Anubis («pains et boissons de *Ḥrj-ššt;*», Am. 17, cf., pour l'écriture, Am. 28 récité; pour le dieu, cf. l'empreinte *R. T.* n° 134).

Il ressort de toutes ces observations, au total, que les mentions des petites stèles de la Ire dynastie répondent exactement à celles de ces cylindres *non royaux* que nous avons appelés *indépendants* ou *religieux*. On trouve même mention, aux stèles, de l'auguste table *ỉtjt* des textes des cylindres, mais ici sans la spécification d'une divinité propriétaire: etc. «table de Double» (30, 33, 40) devant la figure assise ou sous la titulature, ... «boissons de la table ...» (45). Il est à remarquer, quant au dessin, que la *table* n'est pas encore mise en silhouette devant l'homme, sur ces quatre stèles toutes de la fin de la dynastie (*Śmr-ḫt* ou *Ḳ-ʿ*), comme si aux cylindres, à peu près contemporains cependant, se manifestait un état d'évolution plus avancée.

D'ensemble, toutefois, cylindres et stèles se présentent à nous, à la Ire dynastie, en étroite affinité d'esprit, les deux types d'objets différents seulement par la forme extérieure, représentant des expériences concurrentes à une époque où l'on cherchait, de diverses manières, un système de *suppléance* à l'approvisionnement

[1] Voir pour cela ci-après, chap. XVII, § IV : *l'idéogramme archaïque pour šdf;*.

funéraire *effectif,* privilège d'un tout petit nombre. Deux dispositifs, en somme, du support de la même *affirmation écrite* de la datation, pour constituer cette dotation en puissance. La forme de la stèle était destinée à prévaloir. Le cylindre de dotation persiste encore à la IIe dynastie, mais disparaît ensuite, tandis que la stèle funéraire de grandes dimensions, qui vivra et prendra son grand essor à l'époque memphite, après le définitif abandon des provisions en jarres scellées à la fin de la IIIe dynastie, commence de se dessiner dans sa configuration classique dès les premiers temps de la IIe dynastie et suit un développement de continuité parfaite à partir de là. Il est d'un tout particulier intérêt, pour l'intelligence de cette histoire, que les toutes premières stèles *au personnage assis devant la table,* de la IIe dynastie, soient parfaitement en continuité aussi avec les stèles de la période antérieure.

Cette liaison sans lacune le long de la chaîne des reliefs, de la Ire dynastie à la IIe, nous est clairement apparue déjà lorsque nous avons été conduits (ci-avant, chap. VIII, § I) à rapprocher de la stèle de *Ś;f,* la plus avancée en développement de celles de la Ire dynastie et peut-être la dernière en date, le panneau de pierre de *N-śtj*(?) à Berlin et quelques autres monuments de même stade. Les similitudes de facture et de composition n'empêchent point, cependant, que sur ces tableaux du lendemain de la Ire dynastie se manifestent les règles d'une représentation enrichie et arrêtée quant aux principes, marquant réellement le début d'une période nouvelle, et il vaut la peine qu'on donne attention à ce passage. Le fait dominant à noter, ici, est que les stèles de la Ire dynastie ne sont jamais arrivées à acquérir une texture complète ou même quelque peu régulière; comportant, avec ou sans la figure du défunt, et le plus souvent sans son nom, ou bien la titulature, ou bien l'énoncé global de la dotation funéraire, rarement plusieurs de ces consignations ensemble. Les stèles 8 et 40 de *R. T.*, l'une du temps de *Ḏ·t,* l'autre des derniers temps de la dynastie, sont remarquables par leur composition très claire où l'énoncé des titres, fort exceptionnellement, est suivi de la mention de la dotation et tout à la fin, sous l'Horus *Ḳ-ʿ,* le tableau très développé de *Ś;f* met bien en cadre, au-dessous d'une abondante titulature, la figure du seigneur et son nom en grands caractères, mais sans que l'offrande soit évoquée, ce qui est presque une régression. En comparaison de cette hésitation foncière dont des œuvres de technique plastique avancée ne se dégagent pas encore, c'est une invention extrêmement nouvelle qui se manifeste, à l'heure suivante, avec les tableaux qui mettent en place le mort assis sur un fauteuil, face à droite, devant la table chargée des aliments, son nom et ses titres au-dessus et autour de sa tête, et devant lui, tout le champ de la pierre rempli par la représentation des mets et boissons en détail pictographique multiple.

La première en date des compositions de cette famille est, bien probablement, celle du linteau précité de *N-śtj*, dont il est patent [1], à la seule vue de la reproduction donnée plus haut (chap. VIII, § I), qu'il est tout proche du *S͗f* de la fin de la Ire dynastie. Le tableau du mort assis devant la table du repas, qui devait avoir une si durable fortune, a été, sans nul doute, emprunté aux cylindres *de dotation,* dont c'était à ce moment la pleine période. Les figures d'offrandes, au-dessus et à droite de la table, sont seulement de deux pièces de viandes, une volaille et deux jarres. Personnage, table et objets représentés, ainsi que les signes de la titulature supérieure, sont de facture grossière, ménagées en relief par un procédé de découpage en silhouette qui rappelle extrêmement encore celui des stèles d'Abydos de la Ire dynastie.

Plus riche de textes et de représentations, mais d'une exécution tout aussi rude et certainement point postérieure d'une durée très longue, est la stèle de *Mrj* à Halifax [2], dont toute la moitié droite, derrière la table et jusque dans le cintre, est remplie par un tableau de pains, viandes, volatiles, jarres, dont l'abondance et le luxe des consignations numériques annoncent déjà la *table d'offrandes* régulière des temps ultérieurs. La description de ce monument, ainsi que de tous ceux qu'on va rappeler ci-après, sort du domaine des présentes études [3]. Nous noterons seulement qu'au-dessus de la tête du défunt assis, en avant de son nom et séquestrées dans la masse confuse des encens, libations et pains de la partie haute du tableau, sont les mentions de deux divinités, *Apis* et *Neit* (par une figure du bouclier tendu). S'il faut bien comprendre, par analogie avec les légendes des cylindres *de dotation* et des stèles de la Ire dynastie, que les deux dieux sont en nom à cette place comme dispensateurs de l'approvisionnement représenté, nous avons en cette stèle le plus remarquable des monuments de ce culte funéraire de Neit dont nous avons enregistré les séries nombreuses à la même époque.

Du même temps à peu de chose près est encore la dalle-linteau de la *Fille Royale* [4], d'un bon dessin exécuté dans la pierre en belle facture, mais, quant

[1] Scharff, *Eine archaische Grabplatte* etc., dans *Studies Griffith* (1932), p. 346-357 et pl. 57.

[2] Gardiner, *An Archaic funerary stele,* dans *J. E. A.,* IV (1917), p. 256-260 et pl. LV.

[3] A l'époque de notre étude sur les *IIe et IIIe dynasties égyptiennes* (1908), toutes ces stèles de la première partie de la IIe dynastie étaient encore inconnues, et dans l'investigation consacrée à la *Période des chapelles à stèle en pierre* (p. 218-255), il n'a pu venir en lumière que ces tableaux sculptés avaient leurs origines au début même de cette période. Un recueil complet et une étude des stèles antérieures à la IIIe dynastie — soit jusqu'au temps de *Ḥsj-Rʿ* et *Ḫʿ-b͗w-Skr* exclusivement — seraient hautement désirables.

[4] Quibell, *Archaic Mastabas* (= *Exc. at Saqqara,* VI), pl. XXVI, XXVII.

au tableau central, avec ses textes et figurations d'offrandes devant la dame assise à sa table, d'une sobriété qui rapproche le monument du linteau précité de *N-śtj,* les deux dalles apparentées encore [1] par cette même disposition de tableaux d'offrandes détaillés, encadrant le rectangle de la représentation principale.

On peut placer ensuite, dans l'ordre du progrès de la facture et de la régularité de l'ordonnance, le beau *tableau carré* de *Df͗-nśwt* de Münich [2], dalle rectangulaire où s'encadrent toutes les représentations et textes, à gauche le tableau principal du défunt devant la table, avec sa légende et ses pièces alimentaires essentielles en présentation très concise, à droite la *pancarte des étoffes* avec les autres offrandes : groupement d'ensemble fixé, désormais, pour un certain temps et qu'on retrouve sur les stèles de la suite de la dynastie. Le plus proche de ces monuments est peut-être le *tableau carré* de du Caire [3], dont nous noterons seulement que pour la première fois (quant aux stèles) on y voit paraître, dans la petite liste d'offrandes, une *essence*, celle du nom de [4]. Ce détail rapproche particulièrement cette composition de *'Ir-n[j]-śn* de celle du *tableau carré* de à Leyde [5], beau monument très ordonné, très sobre de représentations encore, avec la seule *essence* en tête du petit tableau d'offrande sous la *pancarte.*

Le développement se poursuit dans le même cadre. Le *tableau carré* de à Liverpool [6], très apparenté avec le précédent par l'organisation d'ensemble, la régularité du beau dessin et de toutes ses figures, a une composition textuelle beaucoup plus riche, et sous la *pancarte* de droite plus détaillée, deux *essences* au lieu d'une seule, toujours *ib* (écrit comme chez *'Ir-n[j]-śn*), avec *śś·t*. Au point où nous sommes arrivés, d'ailleurs, on n'est certainement plus à grande distance de la magistrale éclosion technique et artistique que signalent des monuments comme ceux de *Ḥsj-Rʿ* et de *Ḫʿ-b͗w-Skr,* qui tiennent à la IIIe dynastie (panneaux divers de *Ntr-ḫt-Dśr*) par tous leurs caractères. Comme on voit dès lors, nous pouvons estimer

[1] Ranke a estimé (*The Harvard Theological Review,* XXVIII (1935), p. 50) que le linteau de la princesse était du début de la IIe dynastie, qu'elle-même devait être fille de l'un des rois du groupe *Ḥtp-sḫm-wj* — *Rʿ-nb* — *Ntr-nj* : précision qui n'est pas indispensable sans doute.

[2] Bissing, *Denkm. äg. Skulptur,* pl. 14.

[3] Borchardt, *Denkm. d. alten Reichs* (dans *Cat. général Caire*), I (1937), p. 52 et pl. 13 (Caire n° 1391).

[4] L'histoire des « essences » ou « huiles » *ḥ͗·tj,* aux plaquettes de la Ire dynastie et dans les tableaux du stade archaïque et de l'Ancien Empire, sera faite ultérieurement, voir ci-après, chap. XV, §, I, IV, V.

[5] *IIe et IIIe dynasties,* p. 219 et suiv., avec bibliographie.

[6] *IIe et IIIe dynasties,* p. 225 et suiv., avec bibliographie.

que la durée entière de la IIe dynastie est tenue par la succession monumentale dont nous avons reconnu les repères [1].

Ce coup d'œil rapide sur l'histoire des stèles funéraires de la IIe dynastie n'est pas de digression gratuite. Du point de vue de l'objet de la présente étude, et pour comprendre les documents funéraires de tout un vaste groupe de la Ire dynastie, isolé et défini comme nous avons fait plus haut, il est d'observation capitale que sur ces pierres dont l'objet est d'*assurer la provision funéraire,* à l'époque consécutive, il n'est fait mention de recours ou d'appel d'aucune sorte *ni au Roi, ni à quelque divinité que ce soit,* — si l'on fait exception pour le seul cas de Neit et Apis invoqués, une fois, sur la stèle de Halifax; de telle manière que ces instruments de création des aliments par la seule affirmation écrite se manifestent comme le prolongement et la continuation, en forme matérielle luxuriante mais dans un esprit tout à fait identique, des petites stèles *de dotation* et des cylindres *de dotation* de la Ire dynastie dans leur texture la plus élémentaire, c'est-à-dire sans l'intervention d'aucune figure divine donatrice. Ce procédé rituel, étrangement dégagé des nécessités d'intercession religieuse ou royale, est de méthode solidement établie et destiné à vivre longtemps, car nous le voyons persister au long de la IIIe dynastie et plus tard encore, toute trace d'invocation de quelque puissance supérieure faisant défaut chez *Ḥsj-Rʿ* comme chez *Ḫʿ-bꜣw-Skr,* ou sur le *tableau carré* de *Mrj* du Louvre, et de même sur ceux de *Šnfrw-šnb* au Caire et de *Nfr* de la collection Barracco, qui sont du début de la IVe dynastie. Il faut noter, seulement, que les stèles de ces personnages et de toute cette période posent un problème d'interprétation très grave.

D'un bout à l'autre des IIe et IIIe dynasties, en effet, fonctionne pour les défunts de la caste la plus haute la dotation royale *effective,* attestée par les empreintes de cylindres dans les tombes. Or, voici des personnages comme *Ḫʿ-bꜣw-Skr* ou *Ḥsj-Rʿ,* à Saqqarah, dont nous avons bien les panneaux de *fonds de niche* et les peintures de couloirs hauts, accessibles aux vivants, mais ignorons complètement ce que peuvent avoir renfermé les caveaux, détruits ou dévastés de temps immémorial. Aurait-on le droit d'affirmer que ces très éminents officiers n'ont pas eu le bénéfice

[1] Ce catalogue qu'on vient de voir des stèles de la période n'est certainement pas complet; et l'on notera aussi que nombre de monuments qu'on serait tenté d'y faire entrer, pour la brièveté de leurs légendes ou par quelque apparence générale d'archaïsme, peuvent être à situer autrement en réalité. Nous citerons, comme exemple, la dalle des dames et , à Grenoble (Moret, dans *Revue égyptologique,* I (1919), p. 1-5 et pl. II), dont l'exécution assez grossière et les compositions sommaires n'empêchent pas que la stèle, d'après certains détails de la rédaction, soit sans doute postérieure à la IIe dynastie.

des provisions scellées par les services royaux ou quelque autre grande autorité générale, ce qui, dans le cas de l'affirmative, nous conduirait à voir que tels grands défunts usaient, pour la fourniture d'outre-tombe, de plusieurs rites indépendants entre eux, celui de l'approvisionnement matériel effectif dans les chambres profondes et celui de la garantie par affirmation formulaire, portée sur la stèle? Pour répondre à la question, il nous faudrait découvrir de grands tombeaux à stèles, du genre de celui de Saqqarah de la IIIe dynastie, suffisamment intacts pour que leur mobilier intérieur fût connaissable. Mais comme on voit, la question est grosse, difficile même à poser et faisant entrevoir des possibilités multiples.

En tout état de cause, cependant, nous constatons que la jouissance de la *table* et des aliments présentés, de par la vertu de la stèle, est requise et obtenue *directement,* jusqu'au début de la IVe dynastie, sans que l'invocation d'un patronage royal ou divin y soit jugée nécessaire. A ce moment, semble-t-il bien, on avait commencé de sentir le caractère sommaire du procédé, que sa totale indépendance pouvait rendre insuffisant dans l'état d'une société qui achevait de fixer ses cadres. Mais de date ancienne, déjà, Neit n'avait-elle pas été investie des fonctions d'une véritable religion des fournitures d'outre-tombe, en même temps que jouait la dotation par formule indépendante? Dans un esprit de prudence, peut-être, dans le sentiment de quelque nécessité d'orthodoxie ou de discipline (il nous est difficile de le savoir au juste), on revint au système de telles affiliations aux hautes puissances. Chez le *Nfr* de la stèle Barracco [1], en tête de l'interminable tableau d'offrandes, figure la mention dont c'est peut-être la première apparition dans l'histoire, et qui traduit bien ce besoin de dépendance et de garantie. On avait cherché en même temps du côté des dieux. Mais la vieille religion funéraire de Neit était bien morte. Il subsistait, en pleine activité, celle d'Anubis funéraire en ses diverses formes, l'Anubis *ỉmj-wt* des origines et du début de la Ire dynastie, l'Anubis *Ḥrj-šštꜣ* connu dès le milieu de la dynastie, tous les autres ensuite (cette histoire des Anubis funéraires de la Ire à la IIIe dynastie exposée précédemment, chap. viii, § II). On se tourna résolument vers Anubis. Chez *Rʿ-ḥtp* de Meidoum, pour la première fois, nous trouvons le significatif formulé du , «don d'offrande d'Anubis, pour qu'il (le défunt) s'en aille comme affilié (ou *agréé,*) vers l'Occident»; et chez *Mtn,* vers la même époque, un prononcé tout de suite développé de pour la fourniture du repas funéraire au défunt par tous ses domaines, aux jours de toutes les fêtes» [2]. Telles sont les premières expériences du grand

[1] *IIe et IIIe dynasties,* p. 236-242 avec pl. IV.

[2] Voir pour tout cela *IIe et IIIe dynasties,* p. 281, 310.

formulaire memphite d'alimentation par la garantie de la divinité funéraire — l'usage des provisions réelles déposées dans la tombe venait d'être abandonné — divinité qui est Anubis de l'Occident, en attendant qu'Osiris commence de s'introduire à côté d'Anubis dans la fonction funéraire, comme nous savons bien, dès la seconde moitié de la IVe dynastie.

CHAPITRE XI

L'AGRÉGATION CONFÉDÉRALE DE LA BASSE ÉGYPTE ET LA CONQUÊTE PAR LES PRINCES MÉRIDIONAUX UNIFICATEURS

LE ROI SCORPION

Dès l'époque où les monuments des premières dynasties commencèrent de sortir de terre, vers le début de notre siècle, et lorsqu'on eut sous les yeux le tableau historique des rois de cette période, ce qui fut obtenu très vite et de manière remarquablement exacte, la recherche égyptologique n'attendit point pour s'attaquer aux difficiles problèmes de la période antérieure, ceux d'une reconstruction de l'histoire des origines, au long des temps prépharaoniques. Les moyens documentaires, dans ce domaine, sont limités plutôt que vraiment pauvres. Au sortir de la période proprement archéologique, c'est-à-dire aux siècles qui précèdent l'avènement pharaonique immédiatement, nous avons des monuments écrits, encore pictographiques plus qu'à moitié mais extrêmement expressifs, et outre cela, dans le cadre des textes religieux aux Pyramides et tout au long des époques suivantes, une très importante collection de formules, de la religion pharaonique, de la religion d'Osiris ou de la religion solaire, dans lesquelles sont fixées les traditionnelles images que l'on gardait des conditions divines et princières d'avant la grande royauté. C'est surtout ce monde de représentations traditionnelles qu'on entreprit d'utiliser en l'expliquant.

Le travail fut malheureux pendant longtemps, et l'on voit pourquoi. Lorsque nous remettons en examen, les unes à côté des autres, se profilant sur un horizon qui déjà s'éloigne, les études nombreuses et de grand développement qui furent consacrées à l'objet de 1900 à 1930 environ, nous les trouvons toutes stérilisées, frappées de nullité dans le principe, par cette infirmité dont le travail égyptologique ne se dégage encore, à l'heure présente, qu'avec une extrême lenteur (nous l'avons accusé explicitement au seuil d'autres livres), consistant en ce que la science, très jeune dans le domaine de l'analyse documentaire, commence seulement de

prendre en main les armes de la critique, pour l'interprétation notamment de la tradition et de la légende pure. En la matière qui nous occupe, tout à fait de même qu'on l'observe touchant d'autres sections de l'histoire d'Egypte où l'éclaircissement des faits dépend de l'interprétation du document traditionnel ou du document littéraire, les chercheurs ne surent faire mieux que de transposer les énoncés de situation des formules cultuelles en attestations positives, historiques, de la condition des choses aux temps lointains dont la religion évoquait le souvenir, posant ainsi, comme réalités, les deux royaumes prédynastiques de *Bouto* et d'*Hiérakonpolis*, tous deux sous l'égide d'*Horus*, dans l'une et l'autre des deux capitales, la religion et la culture *horiennes* maîtresses de l'Egypte entière dès ce stade ancien, avec les *Adorateurs d'Horus* en deux groupes, dans le royaume du Nord et dans celui du Sud; plus gratuitement encore, peut-être, une période ancienne d'unification sous la domination d'*Héliopolis*, en interprétation de la prévalence de la religion solaire d'Héliopolis acceptée par le pays tout entier. Le plus grave sans doute, pour les constructions de mirage qui se produisaient ainsi, était qu'elles enserraient des pans d'interprétation exacte, de vérité historique bien aperçue, comme en ce qui concerne, à certaine époque, une confédération du Delta oriental sous la présidence osirienne de Busiris. Si l'on ajoute à cela que chacun des interprétateurs avait pleine liberté, ensuite, d'ordonner à sa manière la succession des événements, agrégation, unité et fractionnements du Delta, premières unifications et ruptures consécutives du pays entier, propagation de la culture horienne, propagation d'Osiris, hégémonie d'Héliopolis diversement placée dans l'histoire des unifications et scissions d'une Egypte horienne, on comprendra comment est né et a grandi ce vaste et multiple édifice d'hypothèses, de confusions, d'erreurs et de retours, de contradictions réciproques, dont les éléments se sont superposés et mélangés, irrémédiablement, durant le temps d'une trentaine d'années [1].

A la fin, cependant, une réaction s'est produite, dont H. Kees a été le persévérant et utile protagoniste en 1924, 1927, 1929 et 1933. Nous avons résumé l'histoire de la discussion [2], dont les conclusions font ressortir, principalement, que dans la situation historique la plus ancienne que nos informations permettent d'atteindre, *Horus* est présent en de nombreuses places, tant au Delta de la moitié ouest qu'en Haute Egypte, et qu'il est illusoire de chercher et discuter si l'expansion générale des religions *horiennes* est partie d'un centre du Sud ou bien du Nord; qu'on observe,

[1] Nous avons, à plusieurs reprises, tenté l'esquisse d'un tableau de ces ouvrages, à propos de critique bibliographique; voir notamment *Revue critique*, (1927), p. 394-396, et (1934), p. 20-26.
[2] *Loc. cit.*, (1934), p. 23-26.

au premier stade des agrégations politiques, une confédération du Delta oriental autour du vieux dieu de Busiris, à qui Osiris n'est pas superposé encore; qu'une grande hégémonie d'*Héliopolis*, à quelque moment que ce soit, est tout à fait improbable; que les événements de l'unification progressive de l'Egypte nous sont inconnus dans le détail, voyant seulement que les conquérants de la période finale ont été des *Horus*, des rois-faucons du Sud, auprès de qui le *Chacal* de Siout a joué un rôle dominant (on lui fera honneur, par la suite, d'avoir été le chef des *Adorateurs d'Horus*), de concert avec ses grands associés parmi lesquels *Min* de Panopolis et le *Set* principal de la Haute Egypte, celui d'Ombos en face de Kous qui est domaine d'Horus.

Nous avons été conduits nous-mêmes, au précédent chapitre IX, pour éclaircir les origines du Chacal du Sud, le grand *Ouvreur des Chemins* du Pharaon *horien* des temps suivants, à mettre en ordre ce que les documents prépharaoniques, palettes de schiste et reliefs d'Hiérakonpolis, nous permettent de savoir de cette confédération *horienne* grandissante qui, restreinte d'abord à la Haute Egypte, a pris pied dans le Delta à la veille de la Ire dynastie et s'y est avancée sous la main des instaurateurs du nouveau régime. En quelle condition politique, cependant, était la Basse Egypte que les conquérants méridionaux trouvèrent devant eux? Certaines lignes précises de son histoire peuvent être tracées, sans doute, plus nettement que Kees n'a osé le faire dès 1924 et aussi bien que les grands traits mêmes de l'histoire du Sud; par des moyens différents, toutefois, ceux de l'analyse de la tradition religieuse et du formulaire royal au stade de sa fixation.

I. LA CONFÉDÉRATION DE HAUTE ÉGYPTE ET SES PROGRÈS AVANT LA PRISE DE CONTACT AVEC LE DELTA

Les documents, qu'on vient de rappeler, de l'histoire de la conquête unificatrice partie du Sud, permettent d'y séparer deux périodes, dont la première est celle où l'effort de la confédération en cours de développement n'atteint point encore les portes du Delta. Rappelons que pour ce temps initial du grand drame, nous avons les informations de deux documents voisins, une palette de schiste du Louvre et une palette du Caire, qui, rapprochées et combinées, nous font voir une association gouvernée par le *Chacal* et le *Faucon*, qu'accompagnent des figures géographiquement et politiquement très précises, celles de deux états du dieu Min, *Panopolis* et *Koptos*, et en position un peu différente, celle du nome de *Hierakon*, agrégé ou annexé

nouveau qui avait place, sur la plus ancienne des deux palettes, dans un tableau des villes vaincues. Dans la liste de ces vaincus, nombreux mais difficiles à identifier géographiquement, on relève le *Vanneau* (oiseau *rḫ*), représentant sans doute de cet élément antagoniste dont le formulaire du rituel pharaonique devait conserver le souvenir; d'autre part on voit s'en dégager un groupe de deux ou trois localités dont l'appartenance aux territoires de la bande occidentale du Delta est très probable, certaine même pour l'une d'elles qui est le *Ḥnś* du IIIe nome de la Basse Egypte. Il est de grand intérêt pour l'histoire que dès l'époque où la confédération des Méridionaux commence de se manifester à nous, on la trouve en expédition de guerre sur la route qui longe le désert Libyque, jusqu'aux régions de Kom el-Hisn et Damanhour dans l'extrême Nord-ouest de cette frontière.

Les *Faucons* vainqueurs sont deux, dissemblables, l'un des oiseaux dressé, l'autre couché sur ses pattes à la manière habituelle de la figure à l'époque prépharaonique. Les *Chacals* sont deux aussi. On croit bien comprendre qu'en cette Haute Egypte il y avait des dieux *Chacals* en diverses résidences, outre la figure dominante de Siout dont on rappelait ci-dessus les grandes fonctions, et de même qu'il a lieu pour les Horus-*Faucons*, dont la multiplicité en Haute Egypte, nous l'avons vu, est notée depuis longtemps : tel, par exemple, on peut l'avancer sans imprudence, le grand Horus de l'extrême-sud, en son *Apollinopolis*-Edfou, dont il serait inconcevable qu'il ne remontât point aux origines les plus lointaines. Il se dégage cependant, de cette large dissémination des figures maîtresses, le sentiment que ce *Chacal* et ce *Faucon* pourraient bien, à l'origine, en une condition de généralité et d'imprécision analogue à celle du *Vanneau* des vaincus, avoir été la représentation de quelque grand élément de population ou d'organisation, celui qui devait établir sa primauté sur les autres [1]. En situation semblable, c'est un grand bonheur pour l'information historique positive, touchant la région de départ et les épisodes premiers de la confédération conquérante, de trouver dans ses rangs, à côté de Panopolis, Koptos et Hierakon, cet étrange *Scorpion* dont le tableau classique des nomes a laissé perdre l'image, mais dont il paraît bien assuré qu'à la veille de l'instauration pharaonique il avait sa maison à *Hiérakonpolis*. Car cette ville est la capitale *horienne* même dans le demi-royaume du Sud, telle que la devaient définir les formules de la religion royale

[1] On rappellera que H. Kees pense avoir raison de croire que les très nombreuses places d'Horus qu'on rencontre d'un bout à l'autre de la vallée ne sont devenues telles qu'après l'unification du pays sous les Pharaons *horiens*, et par assimilation à l'Horus vainqueur, dans chaque localité, de la divinité ancienne : voir en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 39-45. C'est une vue dans laquelle on ne s'engagera pas sans réserves.

une fois constituées, et du point de départ de cette place, dès lors, on voit assez bien comment les progrès *horiens* se seront effectués du sud au nord (*Hiérakonpolis* du IIIe nome et *Apollinopolis*-Edfou du IIe agissant ensemble?), puis élargis, en alliance avec les forces représentées par le Chacal de *Lycopolis* (Siout, XIIIe nome) et par Min tant à *Koptos* (V^e nome) qu'à *Panopolis* (IXe nome), pour gagner ensuite *Hierakon* (Deir el-Gebrawi, XIIe nome).

Il avait fallu quelque temps après cela, forcément, pour que les conquérants arrivassent au contact de la Basse Egypte, pour l'attaquer d'abord, en avance le long du désert occidental, ensuite ranger à leurs côtés cette marche frontière, dont une place importante au moins figure dans la grande confédération sous l'égide du *roi Scorpion* d'Hiérakonpolis, aux derniers jours qui précèdent la Ire dynastie. Il y avait dans le Delta de l'ouest et du nord de nombreux *Horus* comme en Haute Egypte, non moins anciens et célèbres, celui de *Létopolis* (IIe nome); celui d'*Hermopolis*-Damanhour (VIe nome); celui appelé Horus-*Ḥ3*, «Seigneur de l'Occident» à l'époque tardive, dont le siège est à *Métélis* (VIIe nome) [1]; le Faucon dont l'image est celle même du IIIe nome, le *Libyque*, sur la marge nord-ouest du pays, *Occidental* par excellence dont on peut penser qu'il est identique au grand *Horus de Libye*,  des nomenclatures de l'Ancien Empire et des temps suivants [2]; dans le Nord enfin l'Horus de *Bouto*, que les combinaisons fédératives et religieuses du Delta avaient fait entrer dans la famille osirienne. Il y avait aussi dans le Delta, bien probablement, des déesses *Scorpion*, dont l'attestation nous est conservée par les nombreuses formules des Pyramides, précédemment notées, où l'on trouve cette *Srḳ·t* en association ou en variante tantôt avec *Nephthys*, tantôt avec *Neit*, assez souvent en compagnie à quatre avec Isis, Nephthys et Neit, parfois aussi participant, avec les déesses osiriennes et Neit, à la construction d'une figuration empruntée, principalement, à la Neuvaine d'Héliopolis dans sa texture primitive. Ces images, qui sont de la couche textuelle ancienne des *Pyr.*, traduisent certains états des combinaisons politiques, de leurs tentatives et expériences, des extensions, installations ou usurpations accomplies par les puissances dominantes. Mettant les faits dans l'ordre de leur succession naturelle, leur histoire sera celle de l'agrégation progressive des villes en cette Basse Egypte, durant la période où son évolution est encore

[1] Son nom aux *Pyr.* 119, 1712, 1013, et souvent ensuite; figure étudiée et discutée depuis longtemps, voir en dernier lieu chez nous-même, dans *Miscellanea Gregoria* (1941), p. 384-385.

[2] Cf. Kees, en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 44, 208-209. Nous avons été conduit, au chap. v ci-avant, à recueillir les mentions de cet Horus *Libyen au bras éminent* et à considérer sa fonction parmi les grandes divinités représentatives de la Basse Egypte.

indépendante des forces et des événements extérieurs. Il n'est point téméraire, aujourd'hui, d'essayer une présentation de cette histoire, dont les lignes directrices sont sûres.

II. AGRÉGATIONS PROGRESSIVES DE LA BASSE EGYPTE, JUSQU'AU JOUR DE L'INTERVENTION DES MÉRIDIONAUX

Le plus ancien fait de cette élaboration politique dont nous arrivons à toucher le témoignage, est celui de certaine confédération dans le Delta oriental autour du dieu du district de *ʿnḏ·t*, le futur *Busiris* d'Osiris, la ville et le dieu encore indemnes de toute contamination osirienne dans les noms et les figures, les vieilles formules désignant le dieu par la qualité de « Celui qui est dans *ʿnḏ·t*, Chef de ses nomes » (*Pyr.* 182), ou « Celui de *ʿnḏ·t* (l'adjectif *ʿnḏ·tj*), à la tête des nomes de l'Orient » (*Pyr.* 220, 1833). Quels sont ces participants? Nous en connaissons positivement un seul, par le fait qu'au stade *osirien* consécutif, le dieu local recouvert par l'*Osiris* d'une religion venue de l'extérieur, et la ville devenue la «maison d'Osiris», le cadre religieux dans cette place nous fait voir *Osiris* en association de mariage avec une *Isis* qui a toutes chances d'être celle même de *Pr-ḥb* (Behbit el-Hagar d'aujourd'hui), à une quinzaine de kilomètres au nord du *Busiris* (Abousir d'aujourd'hui) de son époux. Passée dans la théologie du Busiris osirien dès les premiers jours [1], cette Isis ne cessa plus jamais d'être la grande protagoniste que l'on sait bien du mythe dont Osiris est le centre, mais il est extrêmement probable, que son installation dans la ville était *pré-osirienne,* qu'on l'avait mariée déjà avec *ʿnḏ·tj* en sa primitive figure, en traduction religieuse de l'incorporation de la place d'Isis parmi ces « districts de l'Orient » dont le vieux dieu, dès lors, présidait l'association.

Il ne sera pas inutile, ici, de rappeler qui était l'*Osiris* intronisé en ces lieux ensuite. Comme on sait très bien, Osiris n'a pas commencé par être funéraire; c'est seulement à partir de la deuxième moitié de la IVe dynastie qu'on le voit envahir, progressivement, le domaine des formules funéraires, à côté de l'*Anubis* de cette religion qu'il devait supplanter complètement avant la fin de l'Ancien Empire, mais qui est le seul dieu dont le nom et les figures diverses ont place dans les formules du tombeau depuis les lointaines origines jusque passée la IIIe dynastie [2]. Aussi est-ce une

[1] Isis de *Pr-ḥb,* qu'on dirait complètement oubliée à l'Ancien Empire, se manifeste à nous beaucoup plus tard, dans sa maison de Behbit el-Hagar, où d'ailleurs, bien naturellement, on avait assis Osiris à côté d'elle.

[2] Les *Anubis* funéraires de la Ire à la IIIe dynastie, longuement étudiés au chapitre VIII ci-avant.

grosse erreur que d'attribuer à Osiris une fonction funéraire primordiale, même et surtout, au prix de voir en lui le « roi mort » illustre, le ressuscité et l'immortel par excellence [1]; car nous connaissons fort bien sa figure originale, celle du drame de la mort et de la renaissance dans lequel Osiris et Isis se présentent à nous dès le stade de la couche *osirienne* des textes des Pyramides, c'est-à-dire à une date très ancienne de l'Ancien Empire. C'était donc cet Osiris du *mythe agraire* et de toute la religion dont il était le centre, qui fut accueilli dans la vieille place de la Basse Egypte, le *Busiris* ultérieur. Accueilli comment? Subi, ou bien revendiqué, annexé triomphalement? D'après ce qui précède, à l'époque de l'événement, la ville était déjà le centre des « nomes de l'Orient », soit un pôle et une capitale. Il est à croire que, pour un canton et un temple en pareille position religieuse et politique, l'acquisition, la fixation à domicile d'une grande religion *naturelle* n'ont pas été nécessité, mais conquête, bénéfice et grande fortune.

Et il faut bien demander et savoir encore, en ce point, d'où étaient venues la religion *agraire* et sa mythologie ainsi acclimatées chez le vieux dieu local. La question a été excellemment éclaircie par Sethe en son étude connue de 1922, montrant qu'*Osiris* était venu d'Asie avec la grande arrivée sémitique, qui a fourni à l'Egypte ultérieure l'élément linguistique que l'on sait et bien d'autres éléments culturels encore. Sethe considérait en même temps, bien fâcheusement, qu'Osiris avait été, historiquement, le chef des immigrés asiatiques en Egypte [2]; nombre de chercheurs se sont inscrits en faux contre l'imprudence de pareille interprétation, notamment Scharff en 1927, dans le remarquable travail où il a mis en liaison la reconstruction historique avec les faits de l'archéologie protohistorique, acceptant volontiers d'ailleurs qu'une grande partie de la culture égyptienne fût venue d'Asie, et montrant qu'en probabilité, la grande arrivée sémitique a été le véhicule d'apport de la *deuxième civilisation* des nomenclatures [3]. On sait aussi que Kees à diverses reprises, notamment en 1933, contre Scharff principalement, a exprimé son refus d'accepter quoi que ce soit des explications dans le sens d'une arrivée humaine ou culturelle

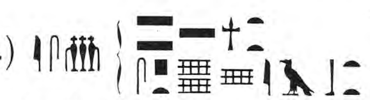
[1] Dans ce sens Kees, en ses exposés de 1926 et 1933, en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 110-115. Sethe, en 1930, est allé jusqu'à poser qu'un grand Osiris royal, ayant rassemblé sous sa main l'Egypte entière, était historique, et Sethe croyait déjà à l'historicité d'Osiris conquérant en 1922. De même, à peu de chose près, Moret en ses histoires de 1926, 1929 et 1932.

[2] Voir note précédente.

[3] *Deuxième civilisation énéolithique,* ou *deuxième civilisation de Négadah,* celle que suivent immédiatement les derniers siècles du *prépharaonique.* Les provenances asiatiques de cet apport, longuement traitées par Scharff en cette étude de 1927 (*Grundzüge,* voir p. 17-41), considérées de manière analogue par Moret en 1929 (*Histoire de l'Orient,* p. 47-63).

d'Asie, tout le développement de l'Egypte prédynastique devant être considéré comme autochtone et interne, avec Osiris et l'*osirisme,* notamment, d'élaboration égyptienne intérieure comme tout le reste. Il semble bien que sur ce poin- Kees ne doit pas être suivi; qu'il faut nous en rapporter d'abord aux similitudes étroites de la légende osirienne, telle que nous la connaissons surtout dans ses versions tardives, avec la légende syrienne d'Adonis, et que le rapport de parenté une fois établi de ce côté, les épisodes *asiatiques* souvent relevés dans la légende égyptienne en démontrent la provenance plénicienne en certitude [1].

Quant à la confédération groupée sous l'autorité du dieu de Busiris, d'abord *ʿnḏ·tj,* son héritier Osiris ensuite, l'emplacement sur la carte de ses centres de Busiris-Abousir et Behbit el-Hagar donne l'impression qu'il s'agirait de pays du Delta central, ou du centre-nord du Delta, bien plutôt que de «nomes de l'Orient» en quelque manière. Nous ne pouvons, toutefois, qu'enregistrer les termes de la vieille formule, observant seulement que les écrivains qui l'ont mise en œuvre aux premiers temps de l'Ancien Empire paraissent avoir senti que seule, elle n'était pas parfaitement claire, et qu'on l'expliquerait avantageusement en balançant, dans la composition, cette société *orientale* par un groupement *occidental* symétrique: ce qui donna effectivement, aux *Pyr.* :

 (ou var.) 

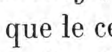
«... *comme Anubis Chef des Occidentaux,*
comme ʿnḏ·tj *Chef des nomes de l'Orient* [2]».

Il est remarquable que le rédacteur, à la recherche, pour sa combinaison, d'une correspondance *occidentale,* n'a rien trouvé de mieux que l'Occident funéraire et son habituel Anubis, ce qui est pauvre, du point de vue de la géographie politique, et implique, ou bien que ce compositeur ne savait plus du tout ce qu'avaient été les *nomes de l'Orient,* d'une époque déjà reculée, ou bien qu'il manquait de toute information sur quelque ancienne confédération de l'Occident du même stade, ou bien que telle association de l'ouest du Delta, effectivement, n'avait jamais existé. On croirait volontiers, à l'abord du texte, que cette dernière explication est la véritable.

Les égyptologues des années récentes ont pensé être mieux informés. Sous l'influence de la multiplicité des dieux *Horus* tout au long de la marge occidentale du Delta,

[1] Sur Osiris et Adonis, et la restitution des phénomènes de transmission, voir en dernier lieu chez nous, *La Phénicie et l'Asie occidentale* (1939), p. 60-66.

[2] *Pyr.* 220, texte original; 1833, rédaction dérivée, enrichie, en partie déformée.

déterminés en outre, sans nul doute, par le fait que l'enseigne d'*Horus-Faucon* est devenue l'idéogramme de l'*Occident* dans l'écriture des temps historiques, ils ont cru pouvoir accuser l'existence d'un Delta ouest *horien,* vis-à-vis de l'association *osirienne* de la moitié orientale. Mais ces chercheurs sont assez gravement en désaccord quant aux détails. Sethe, en 1922, apercevait généralement que la confédération horienne avait pour centre la région de Saïs-Xoïs-Bouto, comprenant aussi le IIIe nome sur le bord de l'Ouest (dit plus tard *Libyque*) avec son étendard *Faucon;* Kees en 1924, précisait que le chef de l'association était ce vieil Horus même du IIIe nome, et que d'ailleurs c'était aussi cette même divinité que nous voyons appelée *Horus de Libye,* , à l'Ancien Empire; tandis que Moret, en 1926, préférait croire que le centre confédéral avait été chez l'Horus de Létopolis, et que Scharff en 1927 attribuait cette fonction directrice à l'Horus de Damanhour, ce que Sethe en 1930 devait accepter. Ces multiples divergences manifestent bien qu'une confédération horienne de l'ouest, en réalité, n'est pas attestée, et cette situation négative est confirmée, à la réalité, par la faiblesse des matériaux substanciels de *Pyr.* 220 cité un peu plus haut, et par le fait historique important de l'avance de la confédération orientale de Busiris vers l'ouest, qui semble s'être effectuée en mouvement continu et sans rencontrer de résistance.

Sur le fait d'ensemble de cette unification de la Basse Egypte, les chercheurs sont d'accord généralement, moyennant des interprétations de détail diverses, plus ou moins compliquées [1]. Il semble qu'en réalité, très simplement, l'expansion de l'organisation de Busiris a gagné les districts de l'ouest progressivement, comme nous en avons la manifestation la plus claire dans l'annexion de ce *Bouto* d'Horus qu'on rencontre au delà de Xoïs, à 25 kilomètres plus à l'ouest encore sur la bordure maritime [2]. La mainmise busirienne sur la place est traduite, pour nous, dans le cadre de la religion d'Osiris, par la position subalterne, *filiale,* qui fut impo-

[1] On voit par exemple Sethe, en sa grande construction de 1930, affirmer qu'un Delta oriental de Busiris et un Delta occidental de Damanhour ont été réunis sous l'autorité de Neit de Saïs : domination décelée par le fait qu'à l'époque pharaonique la couronne du Nord est la vieille coiffure même de la déesse de Saïs; et Kees, de même et pour les mêmes raisons, comprendre que Busiris, à un moment donné, est tombé sous l'empire d'une confédération du Delta occidental, de Saïs-Bouto (voir en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 117, 255-256). Quant à Sethe, d'ailleurs, il faisait succéder à cette période du royaume de Saïs celle d'une *unification osirienne* étendue sur toute l'Egypte, ce qui, du point de vue des événements du Delta, est d'ordonnance assez illogique.

[2] *Bouto* (Abtou d'aujourd'hui, tout près de Tidah el-Faraïn) faisait partie à l'Ancien Empire du nome de Xoïs (VIe nome) : voir en dernier lieu Gauthier, *Les nomes d'Egypte* etc. (*Mémoires de l'Institut d'Egypte,* XXV (1935), p. 81, 148).

sée à l'Horus du lieu [1] en rattachement au couple Osiris-Isis qui régnait sur l'Orient en situation solide. Il ne fait point de doute, d'ailleurs, et nous y reviendrons en toute clarté, que lors de cette annexion familiale le drame du primitif Osiris de la légende agraire, localisé à Busiris où il avait trouvé et incorporé Isis, était organisé et fixé depuis un temps ancien avec ses quatre personnages, Osiris et Set, Isis et Nephthys. L'Horus occidental agrégé politiquement comme fils d'Osiris et d'Isis, fut contraint d'entrer dans l'affabulation, où il se vit imposer un personnage de «vengeur de son père» annuellement meurtri par la puissance mauvaise et ressuscité, qui impliquait, pour cet Horus fils, la fonction éminente du réparateur permanent de la force qui maintient l'univers et la vie dans leurs voies. Il est extrêmement probable que les théologiens de la légende agraire à Busiris, qui l'enrichissaient en ces termes à une époque qu'on peut supposer antérieure de plus ou moins longtemps à l'instauration pharaonique, ne se doutaient pas que le Pharaon futur s'emparerait de la tradition de cet Horus instaurateur original pour y rattacher, filialement lui aussi, les origines de sa fonction universelle et bienfaisante.

Plus immédiatement, toutefois, à la demande des mises en scène nécessaires de la grande légende et pour le plus grand bénéfice des liens confédéraux, Isis mère du nouveau fils du pays de Xoïs se voyait tenue d'avoir été présente, en ces marécages occidentaux, pour mettre au monde l'Horus de Bouto en sa place même; et c'est ainsi qu'en toute probabilité la grande Isis de Busiris arriva à être intronisée dans cette ville du nord-ouest, à une cinquantaine de kilomètres de son siège et de son *Pr-ḥb* primitif, à côté de la vieille vipère *W3ḏ·t* qui était la dame de Bouto immémorialement.

A peu près à la même distance de Busiris, dans l'ouest, à trente kilomètres droit au Sud de Bouto, à trente kilomètres au sud-ouest de Xoïs, il y avait Saïs avec sa déesse Neit. Les gens de Busiris avaient fait entrer Saïs dans leur système religieux

(1) La désignation originale et propre du dieu est celle d'*Horus de* *Ḏbʿ·wt*. Le nom d'«Horus de Bouto», , est inconnu aux *Pyr.* et généralement aux textes funéraires de l'Ancien Empire, et apparaît élaboré seulement au Moyen Empire : cf. Kees, *Horus und Seth,* I, p. 40, II, p. 64, puis (dans *Untersuchungen zu den Reliefs des Re-Heiligtum*) *Abh. der Bayer. Ak. d. Wiss.,* XXXII (1927), p. 33. Kees, comme on sait, comprend la primitive histoire d'Horus de Bouto tout différemment. Pour lui (*Totenglauben,* p. 194 suiv., en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 257) c'est antérieurement au stade de son mariage avec Osiris que la vieille Isis de l'Est avait pris pied à Bouto et y avait imposé comme maître, en superposition au dieu indigène de la place, son fils, indépendant d'Osiris, et paré du nom d'*Horus* adopté par nombre de grandes divinités d'Egypte après la victoire des rois unificateurs. On suit la pensée de Kees avec une certaine difficulté : pourquoi donc, en pareille histoire, l'intronisation d'Isis à Bouto? et pourquoi ce fils primordial de la déesse?

et politique à un stade fort ancien, si nous en jugeons d'après les formules en bon nombre qui nous font voir, siégeant en assemblée avec les déesses osiriennes, la déesse Neit, et à côté d'elle tout pareillement une déesse Scorpion, *Srḳ·t,* dont nous voudrions bien connaître la résidence. Voici comment ces combinaisons se présentent :

— *Pyr.* 606 : *Isis, Nephthys, Neit* et *Srḳ·t* en protectrices du trône (cf. la composition analogue de 489);

— 1375 : les quatre mêmes déesses comme mère, nourrice et protectrices du défunt royal (en compagnie, en outre, de certaine vache *Śḫ3·t-Ḥr,* connue comme nourrice d'Horus ou du Roi à toute époque);

— 183 : «. . . en ton nom de Celui qui est dans *Ḥ3·t Srḳ·t, K3-ḥtp. . .*», c'est-à-dire Osiris, *Ka-hetep* étant une appellation d'Osiris même (*Pyr.* 582, 647); d'où il ressort que le «Palais de *Srḳ·t*» est une résidence d'Osiris; appartenance confirmée par :

— 1273, au cours de ce célèbre chapitre de la *mauvaise venue* de 1264-1279, où l'on voit la tombe royale défendue contre l'approche des dieux osiriens et associés, chassés et maudits, invités, chacun en son nom, à se retirer en ses particuliers domaines : Nephthys, en ce qui la concerne, renvoyée à , demeure d'Osiris, comme on l'a vu, au précédent passage. Mais *Nephthys,* la «Dame du Palais», au sens littéral de son nom ne serait-elle pas la régente de ce «Palais de *Srḳ·t*» dont Osiris est le maître? Manifestation d'affinité particulièrement étroite entre *Srḳ·t* et *Nephthys* dans :

— 1427, où les versions mettent les deux noms en variante. Ailleurs, toutefois, c'est avec *Neit* que *Srḳ·t* est liée de préférence :

— 1314 : «. . . *Neit* avec *Srḳ·t*. . .», comme dans l'important tableau de :

— 1546-1547 : texte d'*osirisme* pur, mettant en scène un sacrifice de Set, en expiation du meurtre d'Osiris, le dépècement du coupable et la distribution de ses morceaux entre dix dieux amis qui sont, en cinq couples :

Św et *Tfn·t,*
Gb et *Nw·t,*
Isis et *Nephthys,*
Ḫntj-irtj et *Ḫrtj,*
Neit et *Srḳ·t.*

La composition de cette compagnie osirophile est instructive. Outre les deux déesses précitées qui viennent en cinquième, on y voit, constituant les trois premiers couples,

la *Neuvaine* solaire même, privée seulement de son Atoum-Re primordial, d'Osiris meurtri parce que la scène se joue autour de lui, et de Set le coupable qu'on immole. Par où l'on voit d'abord que le texte n'est pas antérieur à la construction de cette Neuvaine d'Héliopolis; sans qu'il en résulte aucune gêne d'ailleurs dans l'ordonnance des élaborations, la compagnie d'Héliopolis dans sa forme primitive étant fort ancienne relativement, antérieure notamment, en toute probabilité, au stade de l'agrégation d'*Horus-fils* à la famille osirienne. C'est le lieu de donner attention à ce point de chronologie relative.

On connaît cette compagnie divine dans sa texture originale, toujours conservée jusqu'aux basses époques et d'abord en *Pyr.* 1655 : *Atoum, Św, Tfn·t, Gb, Nw·t, Osiris, Isis, Set, Nephthys.* Les dieux y sont ordonnés en quatre générations successives, on le sait par divers textes amplement. Le nom de l'ancêtre primordial, *Atoum,* est celui du vieux dieu local de la ville de *Ỉwnw,* au voisinage de la pointe Sud du Delta; aussi loin que remontent nos documentations, il nous apparaît sous le vêtement de *Atoum-Re,* identifié au grand Soleil *Rʿ* qui fut, de très bonne heure, accueilli dans sa maison et par qui la vieille ville devint la « maison du Soleil », l'*Héliopolis* célèbre. On saisit bien que c'était *Re* Soleil, originairement, et non *Atoum,* qui commandait la compagnie des Neuf [1], car les dieux de la succession sont, exclusivement et délibérément, de grandes figures de la nature et non des dieux locaux, l'atmosphère, la terre et le ciel, puis les quatre protagonistes du drame osirien, dont presque évidemment il s'impose d'admettre que dans la condition où l'on prit leur famille pour l'incorporer à la descendance solaire, elle ne tenait encore qu'à la *légende agraire,* seule, Osiris dieu de *religion naturelle* à l'état pur, non fixé encore dans cet *ʿnḏ·t* du Delta oriental dont il devait recouvrir et substituer le vieux dieu. Exactement de la même manière *Re* soleil trouva sa maison à *Ỉwnw,* en superposition à l'Atoum local, entraînant avec lui son cortège cosmogonique; ces deux accomplissements de l'installation d'une grande religion *naturelle* dans un temple de ville furent du même ordre, en toute vérité du même stade culturel, et réalisés, dans l'une et l'autre des places, par les mêmes moyens et pour les mêmes profits matériels et spirituels de la puissance. Et il serait illusoire, sans nul doute, de chercher laquelle des deux acclimatations fut effectuée avant l'autre, de celle de la *religion solaire* à *Ỉwnw* et de celle

[1] Il paraît bien, pour les raisons qu'on expose ici, que Kees se trompe en croyant comprendre, au contraire (voir *Götterglaube* (1941), p. 230-233), que c'est autour du primitif *Atoum* de la place que le système fut organisé, et que l'imposition du *Soleil* en surcharge à Atoum fut de stade subséquent. On notera d'ailleurs combien difficilement, dans cette voie, Kees parvient à s'expliquer un tel recours à Re-Soleil pour le mettre à la tête d'un système tout à fait étranger à lui d'abord.

de la *religion osirienne* à *ʿnḏ·t;* car s'il est bien visible que le mythe cosmogonique du Soleil avait besoin de la légende préalablement construite d'Osiris, dont elle empruntait les figures, cela n'oblige en rien l'histoire ultérieure des *domiciliations* d'un côté et de l'autre.

En fait chronologique, toutefois, on croit bien voir que l'élaboration de la Neuvaine solaire est antérieure à l'adjonction d'Horus de Bouto à la famille d'Osiris, puisque cet Horus ne figure pas dans le rang des personnages osiriens dont le théologien de la composition solaire a emprunté la série très apparemment complète. Cette situation n'a rien qui puisse surprendre, une fois expliqué, comme nous l'avons fait, que le rattachement d'Horus comme fils, dans sa place de Bouto, a été, de la part de l'organisation de Busiris, un acte et une manifestation d'extension politique, pour laquelle il fallait au préalable, bien naturellement, que cette organisation osirienne fut parachevée et solidement inféodée à la ville, opération d'annexion fort postérieure, par conséquent, à l'installation d'Osiris dans cette résidence, et à plus forte raison encore au stade de la construction religieuse, celui de l'*égyptisation* de la légende agraire et de sa mise en forme définitive. Il est important de bien poser, toutefois, qu'en rigueur nous n'avons pas la preuve que l'annexion du dieu de Bouto à Busiris, comme *Horus fils,* soit postérieure à la construction de la légende cosmogonique solaire : car les théologiens d'Héliopolis auront bien pu, le cas échéant, requérir pour leur composition les quatre membres de la famille osirienne fondamentale, laissant tomber un *Horus fils* déjà bien en place et dont l'importante figure, à Bouto, exerçait, on peut le supposer, une concurrence dangereuse pour la religion solaire. Observons aussi que lorsque les gens de Busiris allèrent chercher l'Horus de Bouto pour le faire entrer dans leur système religieux et politique, la figure qu'ils s'attachaient ainsi avait eu tout le temps de devenir celle d'un vieux dieu dans sa demeure, immémorial à la manière de ce qu'entend la courte mémoire des hommes. La remarque est utile à faire, car Horus à Bouto, en réalité, était un immigré, un introduit de deuxième temps, comme Re-Soleil et comme Osiris dans leurs capitales respectives du Sud et du Nord. Les formules de la religion de Bouto conservaient, et toujours conservèrent ensuite, le souvenir en image de sa divinité primitive, un héron qu'on appelait, du vieux nom de la ville, « celui de *Ḏbʿ·wt* », , antérieurement au jour où Horus en sa figure de faucon s'installe dans l'appellation et dans la place, identifié avec l'ancien héron au point de le substituer. Mais la vieille image, assez merveilleusement, resta vivante [1], et longtemps après il se

[1] Relief de la IIIe dynastie à Memphis, *Palace of Apries,* pl. VI (reproduit avec tous renseignements ci-après, chapitre XIV, § IV); *Palerme,* verso, l. 2, n° 2.

trouvait encore, mettant en symétrie par exemple l'Horus royal de la Haute Egypte et l'Horus royal du Delta, que ce dernier, dans Bouto, était représenté sous les traits du héron préhistorique [1]. Quelle était donc la patrie de ce Faucon Horus qui s'accuse, à Bouto, comme un étranger? On croit le savoir. Bornons-nous à dire, ici, que le cas de Bouto ne doit pas être considéré isolément, que tous les Horus en figure de faucon, en des points nombreux du Delta, et même dans l'Egypte entière, sont les représentants sans nul doute d'une même religion dont la signification peut être décelée, qui était arrivée de l'étranger et dont la figure centrale avait trouvé place en de nombreux sanctuaires. C'est d'Asie, comme il sera expliqué ci-après (chapitre XII, § III), que cette véritable invasion *horienne* était sortie, portée par le flot des immigrés sémites qui introduisirent en Egypte, nous le rappelions plus haut, la *deuxième civilisation* des temps énéolithiques, donc concurremment avec l'apport d'Osiris de la religion agraire. On voit que d'ensemble, nous pouvons considérer l'intronisation d'Osiris à Busiris et l'intronisation d'Horus à Bouto comme des événements concomitants, des épisodes du même grand événement de la réception des religions asiatiques.

Nous reportant, après cela, au tableau précité de *Pyr.* 1546-1547 pour l'intelligence duquel nous nous sommes engagés dans l'analyse et la chronologie en liaison des élaborations mythologiques d'Osiris et du Soleil, nous relèverons que ce texte très purement *osirien* utilise la composition de la Neuvaine solaire, ce qui met en lumière cette circonstance, très importante du point de vue des rapports spirituels que Busiris et Héliopolis à l'origine ont eu ensemble, que les Osiriens ne font point opposition, dogmatiquement ou sur le plan pratique, à la construction théologique de l'autre place, ni ne s'estiment diminués par la position subalterne où la famille osirienne s'y trouve mise dans la descendance solaire. On arrive à entrevoir qu'au stade de la fixation des grandes légendes et de leurs installations dans leurs demeures respectives, quand la religion osirienne domiciliée dans le sanctuaire du Nord fut enregistrée en même temps au tableau de la religion solaire de la place méridionale, cela put bien être pour Osiris une force, et un hommage rendu à sa puissance.

Les docteurs de Busiris ont bien compris ainsi la chose, d'après la composition même de l'osirienne invention de *Pyr.* 1546 etc. qui nous occupe, de beaucoup postérieure au stade des théologies pures, nettement datée d'un moment où les extensions confédérales à l'ouest et au sud-ouest arrivent à toucher la berge libyque.

[1] Tableau mettant en scène le *Faucon* d'Horus d'Hiérakonpolis et le *Héron* d'Horus de *Ḏbʿ-wt* comme patrons des deux moitiés du royaume, à la *fête Sed* d'Amenhotep I : voir Sethe dans *Nachr. Gött. Ges. Wiss.* (1921), p. 33, et déjà Winlock dans *J. E. A.*, IV, (1917), p. 11-15 et pl. IV.

Dans le tableau des tenants d'Osiris qu'on trouve à cette place figurent, en effet, avec *Srḳ·t* qu'on ne sait où mettre sur la carte et un dieu *Ḫr·tj*, l'« Inférieur », assez souvent rencontré d'ailleurs et d'affinités osiriennes certaines bien que sa demeure soit mal précisée encore [1], deux grandes divinités très connues à toute époque, *Neit* de Saïs dont l'agrégation aux sociétés osiriennes s'est déjà manifestée à nous en d'autres formules, et *Ḫntj-ỉrt·j*, l'Horus célèbre de Létopolis du IIe nome, que nous rencontrons en cette fonction d'associé pour la première fois.

Extrêmement analogue de position et de tendance est un autre chapitre des *Pyr.*, non moins nettement osirien, comme particulièrement attaché à donner place aux divinités du cercle de Bouto, son texte alimenté comme le précédent par les matériaux de la Neuvaine à peu près en ordre. C'est une conjuration pour l'indestructibilité de la pyramide royale, mise en relation de solidarité avec la permanence des divinités d'un cercle auguste, et comme une entreprise de pareil objet ne peut avoir été, en premier accomplissement, que du ressort du *Soleil* de l'outre-tombe royal, on comprend que les dieux invoqués soient d'abord ceux de la primitive Neuvaine; à certaine époque, par la suite, la religion osirienne s'est emparée du chapitre, comme elle a fait de tant d'autres instruments des actions funéraires du Soleil dans son domaine [2], et conformément à la méthode que ses opérations suivaient généralement pour les adaptations de ce genre, ils enrichirent le cadre des personnages d'une figuration spécialement osirienne. Le chapitre dont il s'agit n'est donc *osirien* que d'un stade relativement tardif de l'Ancien Empire, ce que vérifient bien ces particularités de la formule, qu'Osiris y est « Chef des Occidentaux », c'est-à-dire *funéraire* de plein exercice déjà, et en outre, dieu d'*Abydos*, c'est-à-dire, également déjà, investi de la qualité funéraire dans sa deuxième capitale en Haute Egypte. Or le tableau des dieux affiliés, en cet arrangement osirien tardif, se présente en ces termes (*Pyr.* 1660-1671) :

> *Atoum* « chef de la Neuvaine », *Šw, Tfn·t, Gb, Nw·t,* tous « à Héliopolis »;
> *Osiris* à *Tȝwr* (qui est Abydos), le même *Osiris* comme « Chef des Occidentaux »;
> *Set* dans *Nb·t* (son Ombos de Négadah);
> *Horus* dans *Ḏbʿ·wt* (qui est son sanctuaire de Bouto);

[1] Weill, *Le dieu Ḫrtj*, dans *Miscellanea Gregoriana* (1941), p. 381-391.

[2] Sur la vaste entreprise d'Osiris, une fois devenu le chef de l'Occident funéraire, pour annexer en outre le domaine funéraire que le Pharaon occupait sous l'égide de Re-Soleil, voir chez nous-même, *Le Champ des Roseaux et le Champ des Offrandes* etc. (1936), *passim*.

Re à l'*Horizon* (curieusement détaché de l'*Atoum* local d'Héliopolis, à qui l'on garde définitivement la position de chef suprême);

Ḫntj-ỉrtj à *Létopolis ;*

W3ḏ·t dans *Dp* (Bouto même).

Les organisateurs de cette compagnie, pour une raison qu'on ne voit pas, ont ôté du personnel de la vieille Neuvaine les figures, tout osiriennes cependant, d'*Isis* et de *Nephthys,* les remplaçant, en queue de liste, par les maîtres proprement indigènes de Bouto, son *Horus* et sa primitive Vipère *W3ḏ·t* à côté de qui l'Isis *de l'Orient* était depuis longtemps intronisée. Encadrée avec eux, enfin, la grande figure du dieu de Létopolis, remarquable à cette place, en raison principale, parce qu'elle était mise en œuvre, déjà, dans la composition osirienne originale de 1546-1547 que nous analysions tout à l'heure. Il nous apparaît nettement, à présent, que ce Létopolis du sud-ouest avait été le bastion avancé de la puissance de Busiris dans cette direction, tout près de la fourche du Delta, plus au sud qu'Héliopolis même, et que le formulaire d'Osiris aux siècles de l'Ancien Empire en gardait le souvenir.

Voici un troisième texte, enfin, dans lequel l'inféodation du dieu de Létopolis à la famille osirienne est attestée. C'est, tout comme la formule de 1660-1671 qu'on vient de voir, une composition pour la préservation de la pyramide royale, mais de méthode toute différente, le Pharaon solaire, dans son domaine du tombeau terrestre, défendu contre l'entrée dans cette maison de certaines divinités nommément désignées, l'une après l'autre, et refoulées par le prononcé de malédictions poussées au ton de la violente insulte : c'est le célèbre chapitre de la « mauvaise venue» (*Pyr.* 1264-1279), dont on explique bien, aujourd'hui, qu'il nous conserve la pièce la plus véhémentement *osirophobe* de celles que la théologie polémistique du Soleil mit en bataille pour résister à l'envahissement doctrinal d'Osiris au cours de l'Ancien Empire [1]. Voyons qui sont les dieux ennemis et menacés. Les premières lignes de la formule nous les présentent en un tableau de huit personnes, rangées en quatre couples :

Horus et *Set*	*Isis* et *Nephthys*
Osiris et *Ḫr·tj*	*Ḫntj-ỉr·tj* et *Thot*

[1] Pour ce chapitre *Pyr.* 1264 et suiv., voir chez nous, *loc. cit.* dans *Misc. Gregoriana,* p. 382-383 et, en tout développement, Drioton, *Sarcasmes contre les adorateurs d'Horus,* dans *Mélanges Syriens* (1939), p. 495-506, puis chez nous, *L'incantation anti-osirienne insérée dans le chapitre Pyr.* 1264-1279 dans *B. I. F. A. O.,* XLVI (1947), p. 159-197. Pour ce qui concerne généralement la guerre dogmatique qu'Osiris et le Soleil se firent au cours de l'Ancien Empire, voir note précédente.

Le tableau est assez semblable, comme on voit, à celui de 1546-1547 vu ci-avant, mais les lignes de sa construction sont en réalité tout autres. Le théologien *solaire,* pour grouper une famille haïssable, a complètement laissé de côté la Neuvaine, requis ensemble *Horus* et *Set* frères jumeaux dans une forme légendaire sans contact avec la tradition busirienne, puis, directement, *Osiris* avec ce *Ḫr·tj* qu'on rencontre en la formule précitée et dont nous signalions que ses affinités osiriennes sont bien reconnues, puis les deux sœurs osiriennes, enfin *Ḫntj-ỉr·tj* de Létopolis, au sein des Osiriens, comme on voit, une fois encore, et avec lui, en lumière très heureuse pour nous à cette place, un *Thot* dont la suite du texte nous apprend qu'il résidait à Bouto même et dans certaine place  «Siège de Thot» qui ne saurait être autre qu'*Hermopolis Parva,* effectivement voisine de Bouto, et qu'on sait, par tous autres renseignements, être le Damanhour d'aujourd'hui [1]. Cette évocation de Damanhour, sur la branche occidentale du fleuve, à mi-chemin de Bouto et du glacis désertique de l'ouest, parachève le dessin des bornes occidentales, de cette Hermopolis Parva jusqu'à Létopolis, du vaste domaine que Busiris était arrivé à grouper, son centre à Bouto et sans doute à Xoïs sur la route de Bouto à Busiris, ainsi qu'à Saïs plus au Sud, mentionnée explicitement dans les formules confédérales.

III. LA CONQUÊTE DU DELTA PAR LES MÉRIDIONAUX : LE SCORPION ET SES CONFÉDÉRÉS PRISE DE POSSESSION DU DELTA : SAÏS, BOUTO, BUSIRIS, HÉLIOPOLIS L'INSTAURATION PHARAONIQUE AVEC *N'R-MR*

Cet empire osirien, qui tenait tout le centre-nord en masse compacte, entre la branche du centre et la branche de l'ouest du fleuve (de Behbeit et Busiris à Damanhour, couvrant Xoïs, Bouto et Saïs) et pointait au sud jusqu'à la fourche fluviale à Létopolis, ne s'étendait point partout, peut-être, jusqu'à la marge libyque, passée la grande ligne d'eau Damanhour-Létopolis; on serait tenté, même, de demander si les premières opérations agressives des Méridionaux, antérieures à la conquête des fondateurs pharaoniques et poussées, comme on a vu, le long de la marge occidentale jusqu'au voisinage de la mer, n'ont pas été attirées sur cette route parce qu'elle desservait un chapelet de principautés restées indépendantes et sans grande défense. Mais c'est du côté oriental surtout que la domination de Busiris a rencontré

[1] Rougé, *Géogr. de la Basse-Egypte,* p. 30, 152 ; Gauthier, *Dict. géogr.,* VI, p. 94.

des limitations impérieuses, sans prise, à ce qu'il semble, sur les vastes territoires à l'Est de la branche centrale du fleuve. Il est bien certain que nous ne connaissons pas tous les faits, et qu'il serait surprenant, par exemple, que le domaine de l'association n'ait pas couvert Athribis (Benha), sur la ligne d'eau médiane du Delta, à mi-chemin de l'alignement nord-sud entre Busiris et Létopolis, mais à l'est de cette branche centrale, il n'y a pas d'indice que les Osiriens aient annexé le *Pharboétite* de la latitude médiane (XI[e] nome, Horbeit d'aujourd'hui), ni plus au Nord les zones de Nebesheh et de Tanis, et quant à Héliopolis du même bord oriental à son extrémité sud, à l'approche de la fourche des fleuves, les relations politiques qu'il y eut entre elle et Busiris nous sont inconnues totalement. Il faut considérer comme possible que l'unification busirienne du Delta, au stade de sa plus grande extension, n'ait pas débordé, vers l'Est, certaine frontière marquée par un alignement sud-nord d'Athribis à Mendès, laissant en dehors un grand tiers de la surface totale.

Les conditions politiques de la Basse Egypte étaient telles encore, bien probablement, lorsque les princes de l'Egypte du Sud y firent leur entrée pour la conquête définitive. Comme on l'a vu ci-avant, des points importants sont fixés de l'histoire de l'unification du Sud aux temps prédynastiques, en progression du sud au nord sous les étendards dominants du Faucon et du Chacal, depuis les centres d'Hiérakonpolis et sans nul doute d'Edfou jusqu'à Deir el-Gebrawi et Assiout des XII[e] et XIII[e] nomes. Passée la limite d'Assiout, vers le nord, les circonstances de l'avancée des Méridionaux ne nous sont point connues encore par attestations documentaires, mais il est bien forcé que dès ces premiers stades de leurs progrès les gens du Faucon, du Chacal et du dieu Min fussent déjà aux portes du Delta, puisqu'ils l'attaquaient par sa bordure occidentale et consignaient la destruction des villes de cette zone frontière jusqu'en plein territoire du nome Libyque. A l'époque suivante, lorsque nous retrouvons les confédérés du Sud dans l'exercice de leur action victorieuse ils sont installés fort loin dans le Nord, sur cette même ligne de l'ouest de la Basse Egypte.

Nos documents, déjà décrits et discutés au chapitre IX ci-avant, sont les belles représentations en relief sur les objets d'Hiérakonpolis, la tête de massue du prince *Scorpion*, la tête de massue et la palette de schiste du Pharaon *N'r-Mr*. Rappelons que les monuments, trouvés ensemble dans la chambre du dépôt principal du vieux temple, sont très semblables entre eux et certainement très voisins de date; que *Nar-Mer* est Pharaon de pleine qualité, avec un *nom d'Horus* en forme normale et les couronnes complètes, tandis que le *Scorpion* n'a que la couronne *blanche* du Sud et ne possède pas encore — à Hiérakonpolis du moins — d'appellation d'*Horus*

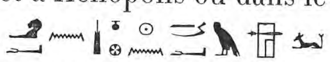
à la manière royale habituelle; que les faits de ce voisinage et de cette évolution décisive de la titulature, enfin, sont ceux qui déterminent l'historien à reconnaître dans le *Scorpion* le dernier en date des précurseurs de la grande royauté unifiée et, dans le Pharaon *Nar-Mer,* son initiateur véritable.

Or nous avons vu que les tableaux du *Scorpion,* malheureusement pour nous fragmentaires, mettent en scène, avec le prince, des enseignes victorieuses tenant enchaînés le *Vanneau Rḫ,* vieux vaincu traditionnel déjà sur les palettes sud-égyptiennes de la première époque, et l'*Arc,* autre symbole ethnique toujours conservé en même fonction plus tard; enseignes victorieuses dont subsistent les figures d'un *Faucon,* d'un *Chacal* debout, d'un *Set* debout, de Panopolis (comme sur la palette du Louvre), d'un deuxième *Set* pareil au premier, et du dieu *Ḥꜣ,* dont le nom en tout développement est *Horus-Ḥꜣ,* celui du nome du *Harpon* (VII[e], le Métélite) en bordure des grandes lagunes au nord-ouest de Saïs. Voici représenté à cette place un grand district de cette marge extrême du Delta, droit au nord de ce Kom el-Hisn du III[e] nome (le Libyque) que les premières invasions des Méridionaux avaient défait, et l'on voit le progrès dans cette direction. D'autre côté, une attention particulière est requise par la présence, dans les rangs de la confédération conquérante, de deux états de *Set,* en une sorte de répétition comme on le rencontre pour les enseignes *Chacal* et les enseignes *Faucon* dans les ensembles des palettes de la première époque. Il se pose la question de l'identité politique et géographique des groupements de Set ainsi annexés par l'association victorieuse, et c'est un assez difficile problème.

Les places de *Set* en Haute Egypte, moins nombreuses peut-être que celles d'*Horus* en catalogue géographique, sont aussi anciennes et aussi célèbres, notamment la *Nb·t* (Ombos = Pampanis), vers Ballas et Négadah, non loin de Kous qui était une place d'Horus (IV[e] nome, celui de Thèbes) : *Set Nb·tj,* celui « de *Nb·t*», est, comme on sait bien, le dieu Set de la formule immémoriale. Tout aussi vénérée sans doute, beaucoup plus au Nord était la résidence séthienne d'Oxyrynchos (El-Bahnesa) du XIX[e] nome, *Wꜣbw* des listes [(1)], et il y en avait d'autres encore tant en Moyenne Egypte que dans la vallée supérieure : nous rappellerons seulement le etc. des textes de toute époque, donné comme le lieu natal de Set, qu'on

(1) Mention remarquablement ancienne chez *Ḥꜣ-bꜣw-Skr* de Saqqarah (fin III[e] dynastie) dont les inscriptions répètent plusieurs fois sa qualité de «régent divin d'*Oxyrynchos* et prêtre de Set de la *Chapelle du soutien* (?)» (Caire 1385); Murray, *Saqq. Mastabas,* I, pl. I, II; Borchardt, *Denkm. alt. Reichs* I, pl. 10).

situe généralement aux environs du Fayoum [1], et la *Shashotep*-Hypsélis du XIe nome, ville et nome expressément signalés comme séthiens. Mais la présence de Set est attestée également dans le Delta à l'ancienne époque.

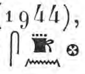
Il ne sera point besoin de parler, ici du *Set d'Avaris* bien connu qu'on rencontre, à Tanis et dans plusieurs localités du Delta oriental, chez les rois de la dynastie des Apopi, puis à Tanis, comme grand dieu de la famille des Ramsès; non plus que de ce nome séthien de *Ḥbś·t,* le *Cabasite* des Grecs, identique selon toute apparence au Pharboétite (XIe de la Basse Egypte), qui confine à l'est au nome de Busiris [2]. Aux temps antérieurs, qui nous intéressent davantage, il paraît bien d'abord y avoir une place de Set à Héliopolis ou dans le voisinage, sous la XIIe dynastie, d'après la désignation de ce  «Prince d'Héliopolis *N-mꜣꜥ·t-Rꜥ dans le palais de Set*» qui nous est connu par un scarabée du style très correct d'Amenemhat III et de son époque [3]. D'autre part, sans doute, n'a-t-on pas fait attention assez à cette fonction sacerdotale que tient le *Pḥrnfr* connu de la fin de la IIIe dynastie,  «prêtre de *Set* chef du combat, de *Śṯr·t*», ou bien «de *Śṯ·t*», si tant est que le texte, au lieu de la rédaction précédente, porte  comme il est bien possible [4]. La lecture *Śṯr·t* nous livrerait la forme hiéroglyphique du grec *Sethroé* de la ville de l'extrême nord-est du Delta (XIVe nome, celui de Tanis), ainsi que Junker a proposé de l'admettre [5], tandis que la lecture *Śṯ·t* ferait paraître la désignation de certaine «ville d'*Asie*» [6] : dans un cas comme dans l'autre, on le voit, la situation de cette place de Set sur la frontière de l'isthme est certaine. Et nous nous rendons compte alors qu'aux temps prépharaoniques, il a bien pu y

(1) Gauthier, *Dict. géogr.*, V, p. 61.

(2) Gauthier, *Dict. géogr.*, IV, p. 26, 41-42 ; Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 309, 1024, 1215. Voir notamment Mariette, *Denderah,* II, pl. 27 = Dümichen, *Geogr. Insch.* I, pl. 72, col. 11 du tableau. Cf. encore Rougé, *Géogr. de la Basse-Egypte,* p. 66 suiv., et Brugsch, *Die Aegyptologie,* p. 450.

(3) Newberry dans *J. E. A.*, XVIII (1932), p. 142. — Beaucoup plus anciennement, à la IIIe dynastie, dans une chapelle d'Héliopolis dont nous avons des fragments, le Pharaon est en scène en présence de Set, mais il s'agit du grand *Set Nb·tj* du Sud et le tableau est afférent sans doute à une représentation de fête Sed, sans allusion à quelque place de Set à Héliopolis même (voir *Sphinx,* XV (1911), p. 12-13, 26). De manière tout à fait semblable, on ne saurait penser à une présence de Set dans Tanis, rencontrant le nom du dieu dans un débris d'inscription de l'Ancien Empire recueilli sur le site (Montet, *Le drame d'Avaris* (1940), p. 52).

(4) En dernier lieu Junker, *Pḥrnfr,* dans *Ä. Z.*, 75 (1939), p. 63-84, voir p. 72, 77 et suiv.

(5) Junker, *loc. cit.* Tout à fait dans le même sens aussi Černý dans *Annales du Service* XLIV (1944), p. 295-297. Noter que *Sethroé* se reconnaîtrait aussi bien, quelques siècles après *Pḥrnfr,* dans le  d'*Wnj,* l. 16.

(6) Pour les écritures en  etc., dans les désignations d'*Asie* ou de régions d'Asie, voir Gauthier, *Dict. géogr.*, V, p. 95.

avoir des centres séthiens disséminés en Basse Egypte [1] comme dans la Haute Egypte même, tout à fait comme on l'observe pour Horus d'un bout à l'autre du pays en ses deux parties. Observons encore — mais tout incidemment, et nous réservant d'y revenir en un autre chapitre de ces études — que la présence de quelque dieu Set dans le Delta oriental pourrait bien aussi, à la très ancienne époque des constructions mythologiques, avoir permis qu'on empruntât la figure pour être celle de l'adversaire d'Osiris, dans la légende venue d'Asie qu'on acclimatait, qu'on habillait et fixait en forme égyptienne.

En une vue plus générale des choses, cependant, il convient ici de noter combien les événements de l'unification et de la conquête méridionale ont suivi un cours plus souple et plus divers qu'on ne le verrait à l'imagination d'une suprématie *horienne,* voire *anubienne,* instaurée dans le Sud à l'origine et partie à la destruction d'un pouvoir rival, représenté par *Set,* à la manière à peu près de ce que la légende d'Horus d'Edfou, bien longtemps après, devait mettre en scène. Dans la réalité, *Horus* avait des sièges immémoriaux dans toutes les régions des deux Egyptes — nous éviterons de demander, pour le moment, si la grande figure ainsi disséminée était primordialement indigène, ou bien si elle avait *colonisé* l'Egypte, venue de l'extérieur — *Set* probablement aussi de même manière, et la coalition qui grandit dans le Sud autour des Horus, des Anubis et des dieux Min se propagea en absorbant, sur sa route, et la déesse d'Hierakon et les principautés de Set et toutes autres, sans autre souci que des objets de l'extension politique.

L'épisode triomphal du *Scorpion* met en évidente lumière, en outre, qu'au long des progrès de cette vaste entreprise les forces *horiennes* et leurs étendards ne furent point au premier rang toujours. Le prince *Scorpion,* maître en partie du Delta nord-ouest, a autour de lui, outre *Panopolis,* et autant qu'il nous est conservé du reste, plusieurs cantons du *Chacal,* du Faucon *Horus* et de *Set,* en égalité ensemble. Plus tard, en plein cours de la IIe dynastie, Set se souviendra de cette position de parité où il était, à la veille de l'instauration pharaonique, et les Séthiens se révolteront

(1) Junker croit (*loc. cit.*, p. 84) que ce Set du Delta, de la IIIe dynastie, était un nouveau venu, et il se demande dans quelles circonstances «Seth d'Ombos» est ainsi arrivé à l'installation dans la place du Nord. Cela se serait accompli, pense-t-il, aux temps prédynastiques, en relation même avec la conquête de la Basse Egypte par les rois du Sud. A la réflexion, toutefois, cela n'est pas plausible : les villes de Set incorporées à l'association conquérante du Sud, au témoignage même du prince *Scorpion,* n'y tenaient point une place assez éminente, sans nul doute, pour que les vieux alliés eussent propension ou intérêt à introniser ce Set du Midi dans leur nouveau pays du Nord ; si bien que beaucoup plus naturellement on admettra que Set du Delta, aussi bien que les Horus des diverses places du Delta, était indigène et immémorial dans ses villes.

contre la qualité trop exclusivement *horienne* de la personne royale. Au temps du *Scorpion,* cependant, la primauté d'*Horus* était tout près de définitivement prévaloir, puisqu'immédiatement après ce premier conquérant, nous nous trouvons en présence d'un souverain qui a tous les attributs de la puissance pharaonique totale, y compris la qualité d'*Horus* exprimée par le *nom d'Horus* dans les formes habituelles de ce nom à toutes les époques de l'histoire ultérieure.

Ce pharaon *Nar-Mer* — proprement Horus *N'r,* avec un autre nom *Mr,* peut-être son nom *personnel,* nettement différencié déjà du nom *divin,* le plus souvent enclos dans le rectangle du nom divin, mais aussi bien inscrit en dehors [1] — prétendit tout au moins avoir parachevé la prise de possession du Delta, puisqu'il est investi de la qualité pharaonique intégrale et que pour lui, premier de tous, on a célébré les grandes cérémonies du culte royal. En tout cas, et si nous avons bien interprété les mentions de la grande palette (chap. IX, § I, E), il a réduit à l'obéissance la région du Nord de Saïs, vers Métélis. Et comme on voyait chez le *Scorpion,* un *cortège d'enseignes* l'accompagne, lui aussi, sur ses reliefs triomphaux, et parmi ces enseignes figure, pour la première fois à nos yeux, celle du nome de *Létopolis,* (qu'on lit *Dw;w*), la demeure du grand Horus *Ḫntj-ir·tj.* Cette mention explicite de l'adhésion de la grande place est d'autant plus intéressante que le Roi de la nouvelle Egypte s'applique immédiatement à alléger son entourage protocolaire du copieux énoncé des villes et provinces alliées, la veille encore ses égales et dont les monuments de ses prédécesseurs s'enorgueillissaient, mais qui ne sont plus à présent que membres de l'Empire et dont il convient de ne plus répéter qu'elles ont collaboré au grand édifice. Nous avons déjà expliqué (ci-avant, chap. IX) ce rapide changement des formes royales, dès le début de la Ire dynastie, le grand Chacal sur son enseigne conservé seul devant l'Horus pharaonique, comme *Ouvreur des chemins* pour son service, tout le reste de la compagnie politique associée, effacé, rejeté dans l'ombre, où l'on ne viendra rechercher les figures de la *procession d'enseignes* que de longs siècles après, lorsque tout souvenir de leur signification première se sera éteint et qu'elles ne seront plus, pour escorter le roi, que les somptueuses et inoffensives images des dieux et des villes. Or pour la dernière fois, chez Nar-Mer, nous trouvons le cortège en sa fonction authentique, en forme pareille dans les tableaux de la tête de massue en pierre et de la non moins célèbre palette de schiste, et réduit à quatre personnages : deux *Faucons* semblables, un *Chacal* et l'emblème de *Létopolis.* Ce dernier est la propriété, lui aussi, d'un Horus *Faucon,* encore que

[1] Expliqué déjà par nous en 1907, voir *Rec. de travaux,* XXIX, p. 33-34.

son image de dieu, tout à fait indépendante de celles des nouveaux venus du Midi, soit d'un oiseau momie dans les bandelettes, si bien que l'escorte ainsi composée, autour du Roi *Horus* lui-même, Faucon vivant sur terre, est *horienne* entièrement, avec le seul concours extérieur de l'*Ouvreur des chemins,* le grand acolyte du Pharaon dans les représentations d'action royale qu'on organisera désormais.

La mainmise officielle sur la Basse Egypte est manifestée, enfin, par le geste éclatant de la prise d'une coiffure, la couronne du *Royaume du Nord* dans le vestiaire pharaonique désormais immuable. Le *Scorpion,* déjà, portait en cérémonie celle qu'on connaît à toute époque comme du *Royaume du Sud,* la *Couronne blanche* ; l'instaurateur *Nar-Mer* échange, aux scènes de ses reliefs, cette coiffure du Sud avec la *Couronne rouge* du Nord, . Le choix de cet insigne a pour nous une très grande importance documentaire, qui ressort de ce que cette dernière couronne est la propre coiffure de Neit de Saïs.

Car le fait exprime que le nouveau Pharaon, en quête d'une étiquette représentative de la Basse Egypte, en symétrie avec l'autre, n'en a pas vu de meilleure que Saïs, ainsi considérée comme capitale. Il suit de là plusieurs déductions et probabilités importantes.

Il faut bien, d'abord, que Saïs ait été tenue positivement par la domination nouvelle. Si l'on note, alors, que dans les documents du *Scorpion* et de *Nar Mer,* les seuls districts du Delta dont la possession est explicitement formulée sont ceux de *Létopolis,* de *Saïs* et d'un nome de la lisière occidentale qui est probablement le *Libyque,* on remarquera, que l'ensemble est une bande de pays allongée sur les rives de la grande branche occidentale du fleuve, jusqu'à hauteur de Damanhour au Nord, ayant donc mordu, bien réellement, sur les confins du domaine osirien à l'ouest (Saïs, Létopolis), mais sans qu'il soit assuré que la masse principale du Delta-centre, à l'est de Saïs (Busiris-Xoïs), ait été de prime abord et positivement soumise. Nous ne serions pas étonnés d'apprendre que l'organisation busirite avait eu la force de faire résistance, et qu'on mît la nouvelle capitale du Nord à Saïs pour tenir en échec, de ce point, une puissance qui subsistait, du côté de l'Orient, dans une certaine mesure.

Ce qu'on sait bien en tout cas, c'est que la puissance spirituelle d'Osiris et de sa grande religion « naturelle » resta toujours intacte dans ses résidences. Au temps du régime pharaonique organisé, et sans nul doute de bonne heure, on se préoccupe d'intégrer cette force dans le système royal, de l'insérer, de manière ou d'autre, dans les cadres fondamentaux de la royauté et de la grande organisation nouvelle. Les théologiens de la religion pharaonique mirent Osiris au service du Roi par

le détour d'une liaison généalogique de la plus admirable habileté. Le Roi était *Horus* d'abord et par essence. Or la légende de Busiris comportait (nous en avons expliqué l'histoire) le personnage d'un *Horus*-fils, vengeur de son père, primitivement d'ailleurs Seigneur de Bouto et que sa mère Isis n'avait pu éviter d'aller mettre au monde à Bouto, sa patrie inamovible; et ce *fils* occidental, surajouté par la politique busirienne à la légende agraire dans sa vieille forme, avait pris immédiatement, sans doute, la figure d'un restaurateur, d'un fixateur permanent du monde dans les moyens et l'exercice de la vie. Alors il suffit de décider, et ce fut très simple, qu'*Horus*-Pharaon était la même personne qu'*Horus* fils d'Isis, plus exactement que ce fils et successeur d'Osiris, réalisateur de l'œuvre paternelle, avait été le premier Pharaon, le prototype du roi humain dans l'exercice de « cette fonction bienfaisante». On croit bien voir dans le détail, en outre, que ce Pharaon divin initial fut considéré comme ayant fait la transition entre la royauté divine proprement dite (*Osiris* était le dernier de la lignée du Soleil créateur, et ici intervenait, comme on voit, la théologie cosmogonique d'Héliopolis) et la royauté humaine subséquente [1].

Des développements importants s'ensuivirent. Comme nous en avons analysé l'histoire (ci-avant, chap. IX, § I, F), c'est corrélativement avec l'organisation pharaonique, le Roi une fois investi de la qualité d'*Horus*, que fut ensuite la légende *horienne* des origines royales, représentées par ces *Suivants d'Horus* à qui l'on donna pour chef le Chacal *Ouvreur des chemins*, seule figure conservée de celles des grands auxiliaires de la conquête véritable; et il fut entendu que l'Horus conquérant avait eu son siège de départ, dans le Sud, à Hiérakonpolis. Mais tout de suite après il devint nécessaire de modifier cette image en la complétant, en la doublant de manière à mettre à égalité d'honneur, avec le Sud, une Egypte du Nord dont nous voyons bien, dès le règne de *Nar-Mer*, qu'il fallait que sa place dans la royauté fût équivalente et symétrique, ce qui exigeait que l'Horus royal d'Hiérakonpolis eût un correspondant dans le Nord. Et lorsqu'il vint s'ajouter à cela que l'Horus de Bouto fut agrégé à l'histoire des origines comme instaurateur de la fonction royale, il se produisit tout naturellement que la figure et les fonctions du nouvel Horus prépharaonique dans le Nord, furent surimposées à la figure déjà complexe d'Horus

[1] C'est ce qu'exprime, à ce qu'il semble bien, l'appellation d'Horus *Chef des vivants*, en parallèle avec Geb *Chef des dieux* et Osiris *Chef des défunts*, en *Pyr.* 2103 (cf., pour cette classification des êtres de l'univers qui est comme plus tard, GARDINER, *The attitude of the Ancient Egyptians* etc. (1935), p. 10, 39). A l'autre extrémité de l'histoire, c'est le même Horus «instaurateur initial» qu'on voit reparaître, sous la dénomination d'Apollon *Archégète*, dans une inscription de Zawiet el-Maietin : WEILL et JOUGUET dans *Mémoires I. F. A. O.*, LXVII (1934). p. 96-97.

de Bouto lui-même. Au total, on aboutit à inscrire simplement et explicitement en *binôme*, équivalents et complémentaires, les Horus pharaoniques des deux extrémités de l'horizon, et nonobstant la diversité de toutes élaborations légendaires de part et d'autre. Il y eut l'Horus royal du Nord et l'Horus royal du Sud, chacun dans sa ville, dotés, l'un comme l'autre, de l'escorte auxiliatrice des *Suivants*, et comme à côté de tout cela il subsistait le souvenir d'une époque de division où l'autorité pharaonique n'existait pas encore, *Bouto* et *Hiérakonpolis* vinrent à représenter cette Egypte divisée, les deux fractions du pays aux temps prépharaoniques. Ainsi naquit et fut fixée cette formule théologique des deux royaumes prédynastiques, sous leurs *Suivants d'Horus*, d'autant mieux *satisfaisante*, aux temps suivants, que les deux capitales mythiques, Bouto et Hiérakonpolis, étaient des villes extrêmement réelles autour de leurs temples d'Horus réels aussi. Ce furent, à l'Ancien Empire, les capitales réelles d'une religion, celle du dieu royal, d'Horus pharaonique en sa double figure [1].

Dans les lignes de cette élaboration se laissent distinguer, comme on voit, deux faits principaux, qui s'attachèrent ensemble mais n'étaient point du tout corrélatifs dans le principe : la projection dans le Nord, en dédoublement, de l'Horus prépharaonique du Sud, et l'emprise de la royauté sur la religion d'Osiris par la *pharaonisation* d'Horus fils d'Isis; d'où résulta, ensuite seulement, l'identification entre elles des deux grandes figures de la religion pharaonique ainsi créées dans le Nord. Quant aux deux inventions premières, en provenance de nécessités indépendantes, elles se sont produites dans le temps aussi, sans nul doute, en indépendance l'une de l'autre. La réalisation la plus ancienne a été celle de la double figure des Horus pré-impériaux dans le pays encore divisé, couple nécessaire aussitôt que les conquérants se virent maîtres de la Basse Egypte, et nous verrons en effet, ci-après, que cette image aux deux dieux identiques en vis-à-vis existait dès les tout premiers jours du nouveau régime; tandis que la combinaison de théologie politique qui faisait du Pharaon l'héritier d'Osiris, devait apparaître bien plutôt à une époque de calme et de stabilité, de fixation déjà obtenue, un plus ou moins longtemps après dans l'histoire des premiers siècles pharaoniques.

A l'Ancien Empire dynastique, de même, et de manière plus caractéristique encore quant à la situation chronologique des événements, appartient l'importante histoire des actions que la royauté nouvelle et l'autorité d'Héliopolis exercèrent l'une

[1] Voir déjà notre explication des images légendaires de *Bouto-Hiérakonpolis* dans *Revue Critique* (1927), p. 394 et suiv.

sur l'autre. Nous ne savons point du tout, d'abord, comment Héliopolis réagit à la survenue des Méridionaux sur le front sud du Delta, et quel fut le sort de cet Etat aux premiers temps des instaurations pharaoniques. Nous voyons seulement que la grande place, qui bien probablement n'avait jamais eu de lien confédéral avec Busiris, continue de bénéficier, au moins dans le domaine spirituel, d'une liberté dont l'expansion des doctrines solaires dans toute l'Egypte est le témoignage. Il serait imprudent de rien induire de là quant aux faits politiques. Toutefois il est patent qu'à Héliopolis, aux premiers siècles du régime pharaonique, un monde persiste victorieusement qui était à l'écart du monde royal et dont les principes initiaux ne s'accordaient point aisément avec ceux de la royauté divine. L'opposition était entre deux religions, toutes deux générales, «naturelles» ou «cosmiques» au même degré, superposées dans toutes les localités aux vieilles religions des villes, deux explications «totales» de l'univers dont l'une mettait en scène la création par le Soleil et l'organisation de l'univers par les ouvriers de la descendance solaire, jusqu'à l'apparition de la vie, de la nourriture et des hommes, tandis que l'autre voyait l'univers, pour un bénéfice de création et de préservation continues, aux mains de l'Horus vivant, maître total dont le geste déterminait le mouvement des choses à chaque minute. Religion *solaire* et religion *royale,* au départ incompatibles. Il fallait bien qu'elles vinssent à s'arranger ensemble; mais ce ne fut point tout de suite, et quant les fusions nécessaires s'accomplirent, ce fut de telle manière que le plus grand profit des combinaisons, à ce qu'on croit voir, revint à Héliopolis, qui gardait intact son édifice dogmatique dans lequel la personne royale accueillie, annexée, entrait pour tenir un rôle éclatant et subalterne. Il ne serait point en lieu convenable, ici, de suivre le développement de ce long drame de théologie politique qui s'étend sur toute la durée des IIe, IIIe et IVe dynasties, et auquel nous ne pourrons éviter de donner attention, au cours du chapitre suivant.

IV. MONUMENTS ET HISTOIRE DU ROI SCORPION

Revenons, après cela, aux événements visibles des derniers jours de la conquête unificatrice et de cette imposante confédération qui poussait son progrès vers le nord, en dépit de concurrences intérieures dont l'histoire ne nous est pas connue et qui ne se manifestent à nous qu'en de rares circonstances. Il nous est apparu, dans cet ordre, que la confédération de la dernière période n'avait point été, en principe, sous l'hégémonie des Horiens, qu'*Horus* y avait pris le dessus brusquement, en sorte

d'intronisation finale, avec *Nar-Mer* instaurant la classique appellation horienne en même temps qu'il se déclarait roi du Sud et roi du Nord avec les deux couronnes, tandis que son prédécesseur immédiat le *Scorpion,* le conquérant du Delta occidental, s'il avait sous ses ordres des gens d'*Horus* et des gens de *Set,* en même temps que de Panopolis et nombre d'autres, n'était point *Horus* personnellement, tout au moins dans les représentations de ses monuments d'Hiérakonpolis. On serait tenté de croire, du personnage le plus ancien à son successeur, à quelque coup d'Etat *horien* accompli dans les rangs des grands associés, si l'on ne savait depuis longtemps que le *Scorpion* a possédé la titulature d'Horus, lui aussi, et nous la présente, en d'autres places, dans la forme invariable de ses successeurs. Cette irrégularité dans la pratique protocolaire chez le *Scorpion* ne nous surprendra pas, à un point de développement où la définition de la personne royale commence seulement de fixer ses lignes. Il sera nécessaire cependant, pour l'éclaircissement de cette histoire des élaborations pharaoniques, de reprendre sous nos yeux les documents écrits du *Scorpion* et de son époque, en vue de nous rendre compte des phénomènes de l'apparition du *nom d'Horus* et de sa fixation.

Le *Scorpion,* dans la représentation caractéristiquement royale de son relief sur la tête de massue d'Hiérakonpolis, apparaît en accomplissement de cérémonie, coiffé de la couronne du Sud, accompagné d'une légende en deux idéogrammes, souvent commentée, comportant en deuxième la figure détaillée de l'animal *scorpion,* surmontée d'une rosace circulaire à sept pétales. La même rosace énigmatique, comme on sait bien, est employée dans la légende du servant, porteur des sandales du roi, chez *Nar-Mer* sur la grande palette de schiste (recto et verso, légende en deux idéogrammes, la rosace et la sandale : «Le sandalier de [......]»), ce qui accuse bien les particulières conditions de voisinage où sont ensemble les deux princes, et met aussi en évidence, par la juxtaposition de ces mentions, que l'objet et l'idée représentés par la figure sont ceux de *roi* ou *royauté* [1]. On précisera mieux l'analyse significative de la légende chez le *Scorpion* en observant que l'idéogramme de l'animal, au tableau de la massue, comporte la figuration d'une sorte de hampe, de tenon inférieur montrant qu'il s'agit d'un emblème construit de manière à être fixé sur la rituelle plate-forme d'enseigne, que l'image, en conséquence, ne représente proprement ni *un scorpion* ni le mot *scorpion,* mais bien l'enseigne du clan ou peuple du *Scorpion,* à la manière de cette enseigne *Scorpion* qui collabore à la destruction des villes vaincues sur une palette, que nous connaissons, de la plus ancienne

[1] Observé dès le jour des premières publications : Petrie dans *Hierakonpolis* I, p. 9.

époque. Dans la légende de la massue, d'après cela, l'idéogramme ne peut être interprété comme exprimant le nom même du prince, et quant à la légende dans son ensemble, elle doit être comprise sous la forme d'une phrase de deux noms en dépendance, le premier inexpliqué encore : « Le [*rosace*] de l'enseigne *Scorpion* », la mention ainsi composée constituant l'appellation du personnage.

Le mot de la *rosace* est-il intelligible? Le signe lui-même, qui représente une fleur circulaire à pétales multiples, est employé dans l'écriture à l'époque grecque, comme déterminatif de plusieurs mots « fleur », « guirlande », « replis » ou « entrelacs » végétaux, tels , etc., , etc. [1]. Il ne paraît pas que nous puissions y trouver grand secours, et sans doute vaudra-t-il mieux recourir à l'hypothèse, très vraisemblable, de l'identité essentielle de la figure avec celle de la rosace simplifiée des temps classiques, qui exprime le vocable *wn* avec le sens d'« être », relevant tout de suite qu'à l'époque ancienne le mot se rencontre dans la nuance significative très accusée d'*essence*, particulièrement *essence divine*, comme il ressort de *Pyr.* 920 et 1244 [« . . . *essence* (, ,) de dieu, fils de dieu, messager de dieu . . . » ainsi que de 901, parlant de la Couronne rouge, « grande d'âmes, nombreux d'*êtres* (,)». Et c'est dans cette même nuance qu'il faut aussi comprendre le mot, sans nul doute, à sa place dans la phrase-épithète qui complète le nom bien connu de l'Horus-Set *Ḥr-sḫm-wj*, « dont les Deux Horus réunis sont l'*Être* ». L'appellation du prince *Scorpion*, d'après cela, serait à interpréter non par *Scorpion* même, ni « Roi Scorpion » ou analogue, mais exactement « Essence du Scorpion », nous référant, à ce qu'il semblerait, à l'image et au nom du *Scorpion* représentant le peuple primitif même, le groupe des tenants de cette enseigne.

Ainsi se présente l'appellation de ce Roi du Sud que nous nommons le *Scorpion*, sur son monument célèbre. Mais à la même époque, à Hiérakonpolis même, hors de toute dénomination personnelle, la figuration du *scorpion* est fréquente, en situations ou groupements très heureusement significatifs dans quelques cas. Voici un vase de pierre cylindrique dont le décor en relief [2] nous fait voir, en bandes horizontales superposées, une rangée de *Faucons* sur le perchoir en branche incurvée (très archaïque modèle de figuration du Faucon perché), au-dessous, une rangée de grands *Scorpions*, puis un *Arc* vertical tenu par une corde qui fait tout le tour du vase, sous la corde enfin une rangée de *Vanneaux* (*rḫ·t*). L'*Arc* enchaîné et les *Vanneaux* dans cette position inférieure nous réfèrent immédiatement aux compagnies d'*enseignes triomphantes* de la tête de massue du prince, où elles tiennent, pendus au bout d'une corde, les mêmes figures, *Arcs* et *Vanneaux*, vouées à la représentation des populations vaincues. Le tableau du vase, comme on voit bien alors, met en scène, au-dessus de l'*Arc* et du *Vanneau* captifs, le *Faucon* et le *Scorpion* associés et vainqueurs [1]. Et telle était bien, dans Hiérakonpolis de cette époque, la position où les deux emblèmes et les groupes sociaux qu'ils représentaient se tenaient les uns vis-à-vis des autres, affichant une sorte d'équivalence dans leur association, comme il ressort d'une demi-douzaine de graffiti remarquables sur des vases d'albâtre du dépôt principal, les uns portant , d'autres, plus nombreux, , parfois les deux rédigés sur un même vase : « *Faucon* soutenu » et « *Scorpion* soutenu » [2] : nous avons commenté ces mentions, déjà, au précédent chapitre IX, signalant aussi que dans les mêmes dépôts le *Scorpion* se rencontre en représentation isolée, belles figurines en pierre ou reliefs sur vases en pierres [3]. Le sentiment hésite : le *Scorpion* pourrait avoir été la puissance dominante du lieu, mais peut-être aussi *Faucon* et *Scorpion* y régnaient-ils en parité.

Dès le temps du prince d'Hiérakonpolis cependant, les deux figures devaient s'unir, en instauration du *nom d'Horus* dans la forme qui n'allait plus jamais disparaître. Dès 1912, Junker faisait connaître une intéressante inscription au pinceau, sur une poterie trouvée dans les fouilles de Tourah, faisant voir un *nom d'Horus* royal suivi de la mention , et que nous avons reproduite, au précédent chapitre X, pour les besoins de l'explication de ce dernier groupe [4]. Le nom, dans le cadre du titre d'Horus, était exprimé par un signe fort énigmatique. En 1914 Sethe, en termes très brefs et presque incidemment, indiquait [5] que dans le signe il fallait reconnaître le *scorpion*, et en outre, que la même figure *scorpion* était celle du *nom d'Horus* d'un grand nombre d'inscriptions à l'encre sur poteries recueillies dans un

(1) Brugsch, *Dict.*, 1196, *Supp.*, 1032 ; *Dict.*, 985.

(2) *Hierakonpolis* I, XX, 1 (phot.), XIX, 1 (croquis et dessin en développement).

(1) Il est inutile et bien probablement illusoire de comprendre, comme fait Hugo Müller (*Die formale Entwicklung der Titulatur* etc. (1938), p. 16), que dans cette représentation *Scorpion* est le nom du dieu *Faucon* de la mention supérieure, à la manière du *nom d'Horus royal*, comme il est composé dans la forme des temps suivants : on ne voit point qu'en pareille composition il y ait un *nom d'Horus* ou quelque arrangement similaire de première époque.

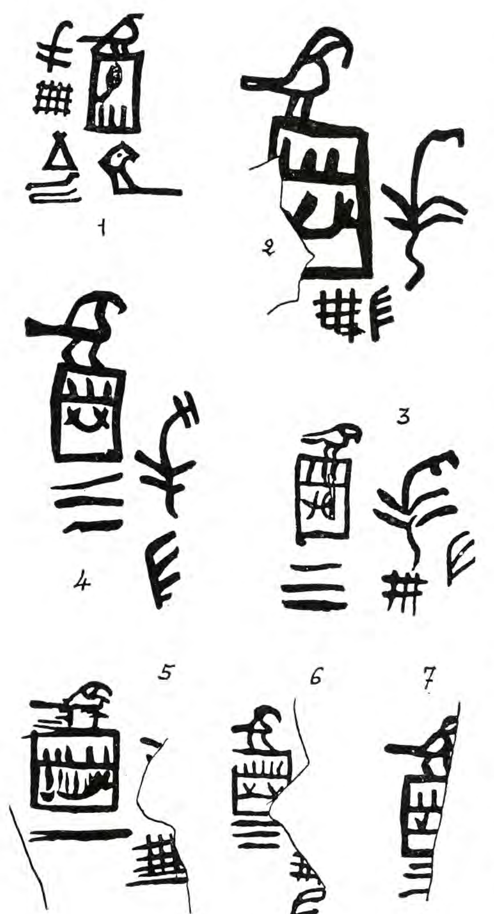
(2) *Hierakonpolis* I, XXXIV, II, XXX n° 6.

(3) *Ib.*, XVII, XVIII n° 15, XIX n° 5, XX n° 10, XXXIII.

(4) Junker, *Bericht über die Grabungen auf dem Friedhof in Turah* (dans *Denkschr. Ak. Wiss. Wien*, 56 (1912), p. 5, fig. 4). Reproduit aussi par H. Müller, *Die formale Entwicklung der Titulatur* etc. (1938), p. 16.

(5) Sethe dans *Ä. Z.*, 52 (1914), p. 57 (dans *Zur Erklärung einiger Denkmäler aus der Frühzeit der äg. Kultur*).

tombeau très archaïque d'Abydos, inscriptions de tracé extrêmement cursif dans lesquelles Petrie avait lu le nom de son Horus ⊔, *K?*[1]. Or, la lecture découverte par Sethe fut contestée, et, non plus que celle proposée par Petrie d'abord, elle n'est acceptée sans réserve à l'heure présente[2]. Il sera utile de réunir sous nos yeux, ici, un choix d'exemples[3] qui nous permettent de connaître l'objet de la question[4] :



La graphie extrêmement simplifiée et particulièrement fréquente du n° 4 est celle qui a donné à Petrie de reconnaître ⊔ à cette place. Aux spécimens moins nombreux où le pinceau a pris la peine de détailler ou seulement de poser un peu mieux la figure, on se rend compte que cette première lecture est inexacte : tel le tracé de 6 et 7, avec un corps horizontal droit surmonté de courtes cornes bifides, celui de 3 qui se souvient d'une tête armée d'antennes, celui de 5 où l'on croit bien voir la queue redressée à gauche, en arrière des pattes multiples, et la tête à l'extrémité droite en un croisillon simple qui donne la clef de la figuration très cursive la plus fréquente. Il paraît bien qu'aux nombreux exemplaires de cette mention royale nous avons le *Scorpion*, comme Sethe l'a reconnu. Rappelons immédiatement, dès lors, qu'au précédent chapitre nous avons été conduits a rapprocher le tracé de ces vases d'Abydos de celui très semblable que montrent quelques inscriptions au pinceau, sur poteries, au nom

[1] Tombe B. 7 d'Abydos : *Abydos I*, pl. I-III, n[os] 1 à 36, et p. 3 ; cf. déjà *Royal tombs* II, p. 7. Bibliogr. des objets chez H. Müller, *loc. cit.*, p. 17 et n. 30, avec deux reproductions.

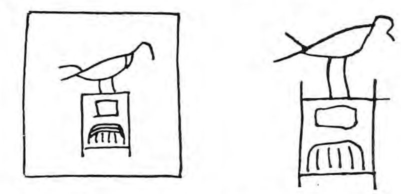
[2] Voir H. Müller, *loc. cit.* (1938), p. 17 et n. 30.

[3] Nous avons déjà mis en juxtaposition, au précédent chapitre, l'exemplaire unique de Tourah avec un spécimen des inscriptions d'Abydos, pour la discussion de la mention ⊥■ ou ⊥|■ qui accompagne le nom royal dans les deux localités.

[4] 1 : vase précité de Tourah ; 2 : *Abydos* I, I. 2 ; 3 : *Ib.*, I, 6 ; 4 : *Ib.*, II, 15 ; 5 : *Ib.*, II, 20 ; 6 : *Ib.*, 23 ; 7 : *Ib.*, II, 25.

de l'Horus *Nar-Mer*, et que dans les affinités de détail de ces divers objets nous pouvons trouver, maintenant, une confirmation intéressante du contact historique entre les deux princes. Et relevons encore, à l'appui de ce voisinage historique, qu'à Abydos le tombeau B-7, d'où viennent toutes les jarres de l'Horus *Scorpion*, est immédiatement voisin de B-10 et des tombes du même groupe[1] qui ont livré les objets au nom de *Nar-Mer*.

Voici donc ce conquérant et instaurateur *Scorpion* possesseur, déjà et lui aussi, de la titulature d'Horus régulière, sinon dans son Hiérakonpolis central du début, au moins plus au Nord, à Abydos et à Tourah au voisinage de la Basse Egypte. Dès qu'on sait cela, on a la satisfaction de retrouver l'appellation royale, dans le cadre du *nom d'Horus* en bonne forme, conservée par les deux graffiti, reproduits ci-dessous, sur des rochers de la berge montagneuse occidentale en Haute Egypte[2] :



En ces deux compositions, on le remarque, la figuration de la façade du *šrḫ* sur quoi le faucon est perché présente la même singularité qui est de règle sur les poteries ci-dessus décrites d'Abydos, consistant en ce que le décor en *façade d'édifice* est mis en haut du rectangle, au lieu d'en faire la base comme on le verra d'habitude ensuite. Mais chez le *Scorpion* lui-même cette anomalie n'était ni générale ni obligatoire, puisque dans le spécimen du *nom d'Horus* de la poterie de Tourah, reproduit ci-avant, le dessin en *façade d'édifice* est en position correcte, pour nos yeux, au bas du rectangle. Il se manifeste ainsi, à cette toute première époque du titre pharaonique, une hésitation naturelle, au stade des expériences préliminaires à la fixation du détail des formes.

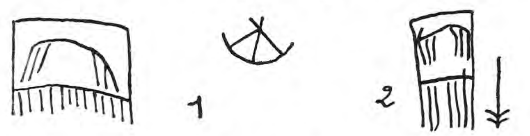
D'autres hésitations ou variations dans l'écriture du titre, et plus importantes, se relèvent chez le même roi. La forme particulière du *scorpion* aux deux graffiti rupestres qu'on vient de voir — corps horizontal symétrique aux deux pointes pendantes, pattes nombreuses pendantes — a son analogue dans les deux images que nous reproduisons ci-dessous[3], gravées, au trait avant cuisson, sur des poteries recueil-

[1] Plans de situation *Royal tombs* II, LVIII, LIX.

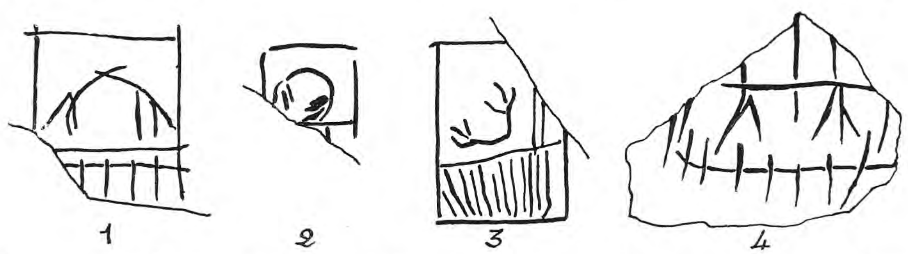
[2] Hans A. Winckler, *Rock-drawings of Southern Upper Egypt* (*Arch. Survey of Egypt*), I (1938), p. xi, 2 et 3 : du *site* 34, au nord-ouest d'Erment, au pied de la falaise occidentale.

[3] *Abydos* I, pl. III, 37, 38.

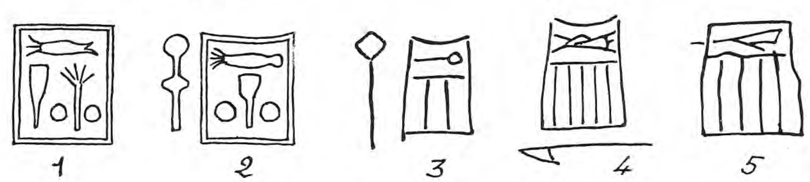
lies dans ce même tombeau B. 7 d'Abydos qui a fourni les vases à inscriptions peintes :



Le *śrḫ*, ici, a son dessin normal des temps suivants, mais *l'Horus culminant n'est pas figuré*. On est très heureux que la présence des objets dans la chambre aux inscriptions peintes vienne à l'appui de l'identité du nom dans le cadre; car cette confirmation qui nous en est donnée permet d'accuser la présence du même *Scorpion* encore, dans le même *nom d'Horus sans le faucon*, de quatre inscriptions à l'encre sur poteries d'Abydos, provenant, soit du même tombeau B. 7 où furent trouvées toutes les autres, soit des tombeaux immédiatement voisins du cimetière de cette époque [(1)] :



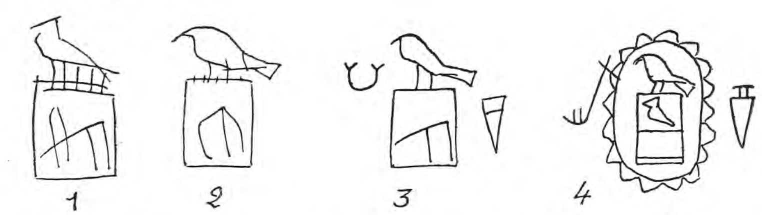
Il est vivement intéressant de constater que cette expérience ancienne du titre sans l'expression graphique d'*Horus*, persiste après le règne du *Scorpion* quelque temps encore; car la même composition réduite a été employée chez le successeur *Nar-Mer*, comme le montrent les cinq exemples que voici, sur empreintes de cylindres ou en inscriptions à la pointe avant cuisson sur poteries [(2)] :

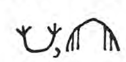


[(1)] *Royal tombs* II, XIII : 2 est du tombeau B. 11, 3 du tombeau B. 7, 4 du tombeau B. 15. — Le tombeau B. 7 a encore fourni une *empreinte de cylindre* du *Scorpion*, malheureusement incomplète (même pl. XIII, n° 89, phot. pl. II, 1), montrant cependant que le signe, de même forme que dans les inscriptions peintes de 1, 2 et 3 qu'on vient de voir, est enclos dans le cadre rectangulaire.

[(2)] 1 et 2 : Petrie, *Tarkhan* I (1913), II, n°s 1 et 3 (tombe 414, empreintes de cylindres dont chacun répète indéfiniment la même mention en deux lignes superposées); 3 et 4 : Petrie, *Tarkhan* II (1914), VI = XX, n°s 1702 et 1100 (à la pointe sur poteries, le poisson *Nʿr* dans le cadre, le nom complémentaire *Mr* au dehors comme on en a d'autres exemples); 5 : *Ann. du Service*, VIII (1907), p. 135 et pl. III (à la pointe sur poterie dans Garstang, *Excavations at Hierakonpolis*, etc.).

Quant au nom même du *Scorpion*, dans un *nom d'Horus* régulier et sous ces formes graphiques cursives et singulières dont nous avons déjà beaucoup d'exemples, on a la surprise de le rencontrer sur des poteries d'Abydos, encore, dans des chambres de diverses époques de la Iʳᵉ dynastie où la présence des vases ou de leurs fragments soulève un très inattendu problème. Le grand prince des jours de l'instauration pharaonique aura-t-il laissé à Abydos des magasins d'approvisionnement funéraire aux jarres grossièrement inscrites, mais très nombreuses, qu'on aurait utilisées durant un siècle ou deux pour doter les tombeaux éminents de la place, de la même manière que nous trouvons à la pyramide à degrés, sous la IIIᵉ dynastie, des vases inscrits de tous les rois de la période antérieure? En tout état de cause voici des exemples de ces vestiges du *Scorpion*, en provenance principale, à ce qu'il semble, de la tombe (T) du règne de *Wḏj-mw* [(1)] :



A côté de quoi on mettra encore la nombreuse série d'exemplaires de la « marque » , etc., le *Scorpion* encore, sur poteries recueillies dans la « tombe de Hemaka »; à Saqqarah [(2)], soit du temps de *Wḏj-mw* comme les précédentes.

Nous en avons fini avec le nom du *Scorpion* dans le *titre d'Horus* en sa forme régulière ou sa forme incomplète. Pour compléter notre information sur cette histoire des premières élaborations du titre [(3)], il nous reste à considérer les figurations élémentaires que nous en avons, de l'époque prépharaonique et certainement du temps des premiers Pharaons encore. La plus remarquable de ces compositions archaïques est celle qui comporte le *Faucon* sur son *śrḫ* en idéogramme princier *anonyme*, sans la consignation de la personne royale pour qui l'inscription est rédigée.

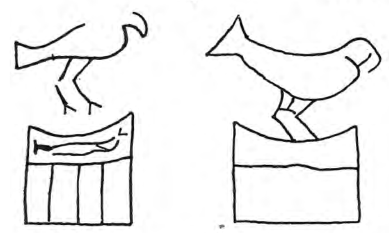
[(1)] 1 et 2 : Jéquier-Morgan, *Recherches*, II, p. 236, fig. 790 et 792 (à la pointe sur poteries, « tombe de Den »); 3 et 4 : Amélineau, *Nouv. fouilles*, I, p. 199, 34 et 35 (à la pointe sur poteries). Rapprocher de cela encore les « marques sur poterie » en très grand nombre des tombeaux U et Q d'Abydos (*Śmr-ẖt* et *Ḳ-ʿ*), *Royal tombs* I, XLIV, XLV et XLVI, portant un *nom d'Horus* en forme complète qui le plus souvent est celui de *Śmr-ẖt* mais où l'on pourrait quelquefois aussi, peut-être, deviner un nom différent.

[(2)] Emery, *Hemaka* (1938), pl. 39.

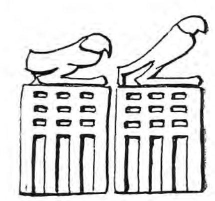
[(3)] On consultera utilement, pour tout cela, l'étude déjà citée de H. Müller, *Die formale Entwicklung der Titulatur* etc. (1938), voir p. 13-19.

Voici, sur un cylindre-cachet prédynastique dont l'inscription en quatre colonnes est d'interprétation difficile [1], une mention (voir figure ci-contre) qui ne peut signifier autre chose que l'« Horus royal », le « prince horien ». Cette manière de désigner la personne royale a persisté aux premiers temps de l'époque pharaonique, comme en témoigne, notamment, le rapprochement des deux graffiti ci-dessous reproduits, qui s'avoi-

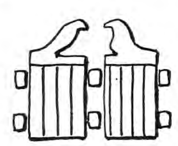




sinent dans un site rupestre du désert oriental de Haute Egypte [2], le premier portant le nom de l'*Horus Nar* [*-Mer*], le deuxième sans le nom propre, désignant précisément toutefois l'*Horus royal*. De même tout à fait, sous le deuxième successeur de Nar-Mer, l'Horus *Ḏr*, le célèbre bracelet trouvé dans la tombe Z d'Abydos, en éléments de terre émaillée reproduisant un *srḫ* surmonté du faucon d'Horus, montre uniformément [3] sur chacun de ces éléments, qui sont de deux types en alternance, le décor en *façade de palais* sans le nom royal, couvrant toute la surface du rectangle; et du temps du roi suivant l'Horus *Ḏ·t* nous avons un objet extrêmement semblable, d'exécution plus modeste et grossière, un bracelet dont les éléments en terre émaillée sont d'un galbe unique, mais le faucon orienté en disposition symétrique d'une moitié de la rangée à l'autre, comme le montre la figuration ci-contre des éléments médians [4]. On connaît une petite pièce encore d'un autre bracelet de même composition, en lazuli, recueillie à Abydos [5]. Mais voici qui est plus important et plus significatif, quant à la liberté que les rédacteurs avaient très généralement, au début de la Ire dynastie, de désigner l'Horus royal par la figure au *sḫr* enfermant le nom, ou la même figure vide de nom dans







(1) NEWBERRY, *Scarabs*, p. 52; PETRIE, *Scarabs and Cylinders* (1917), VII, n° 157.

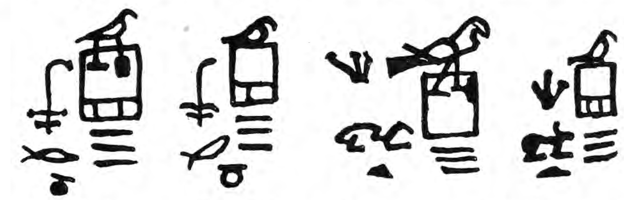
(2) Hans A. WINCKLER, *Rock-drawings of Southern Upper Egypt*, I (1938), pl. XI, 1 et p. 10, 25 (*site* 18, Wadi el-Qash, dans la région Kouft-Kosseir, secteur entre Lakeita et Fawakhir, dans la montagne à une dizaine de kilomètres au Sud de la route principale.

(3) *Royal tombs* II, frontispice.

(4) Tombe de Nezlet-Batran (Gizeh) : *Gizeh and Rifeh*, p. 6 et pl. III.

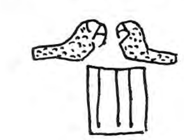
(5) *Royal tombs* II, XXXV, 81.

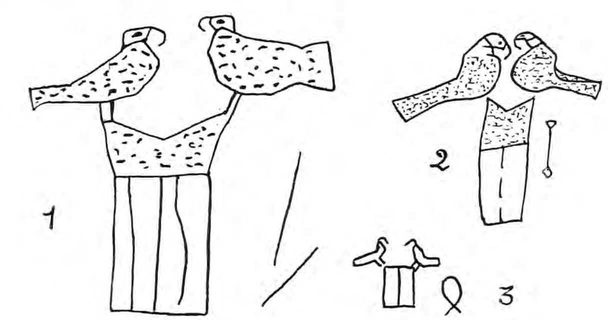
l'enceinte de la chambre : dans le grand tombeau du temps de l'Horus *ʿḥ;* qui fut exploré à Saqqarah en 1937 se trouvaient, en magasin, environ 800 jarres inscrites à l'encre, de courtes mentions présentant seulement deux rédactions différentes, l'une et l'autre avec le nom d'Horus en forme régulière, mais à volonté, dirait-on, et au gré du pinceau hâtif qui posait les inscriptions sur la terre cuite, avec les figures de l'hiéroglyphe *ʿḥ;* ou bien sans rien dans l'intérieur du rectangle [1] : nous reproduisons, ci-contre, un spécimen de chacune des rédactions dans ses deux variétés.



De pareilles représentations, dont le système persiste durant toute la première moitié de la Ire dynastie, sont extrêmement précieuses parce qu'elles résolvent le problème de la situation *historique* des archaïques figurations du *double Horus* sur le *srḫ*, dont il serait gravement difficile d'expliquer qu'elles ne fussent pas de l'époque du pharaonisme constitué.

Ce *double Horus* en figuration anonyme semble de composition basse égyptienne. Les spécimens que nous en avons sont gravés à la pointe avant cuisson, sur belles jarres de terre, dont la plus anciennement trouvée, dans le cimetière de Tourah, porte le dessin qu'on voit ci-contre [2]; peu de temps après sortaient de terre, à El-Beda dans la région de l'isthme, cinq ou six vases portant des inscriptions tout à fait semblables, dont celles au *double Horus* reproduites ci-dessous [3] :





(1) Emery, *Ḥor-Aḥa* (1939), cinq dernières planches du volume (208 spécimens).

(2) JUNKER, *Turah* (1912), p. 47, fig. 57, n° 5.

(3) CLÉDAT, *Les vases de El-Béda*, dans *Ann. du Service*, XIII (1914), p. 115-121 et pl. XIII (1 = fig. 3, p. 119 et pl. XIII; 2 = fig. 4, p. 119; 3 = fig. 6, p. 120).

Le vase de notre composition n° 1 est une haute jarre très régulière passée au tour, à trois anses ondulées, dont la facture décèle une date relativement récente ; ce qui est en accord avec les indications ressortant tant de la provenance de tous ces vases du Nord, que de la signification du tableau qu'ils portent, qui suppose l'avènement enregistré du *Double-Horus* pharaonique, donc la constitution parachevée de la grande Egypte dynastique. Ces objets, le plus probablement, sont des premiers temps de la Ire dynastie, et pourraient porter un nom royal ; qu'ils n'en aient pas, nous sommes gardés d'en être surpris, nous l'annoncions tout à l'heure, par la condition semblable où nous avons vu, à la même époque, chez les Horus *Nar-Mer* et *Dr*, leur titre d'Horus au *Faucon unique* sur le *srḫ* anonyme.

Cette qualité de *Double Horus*, nous l'avons vu plus haut au présent chapitre, est née avec la condition pharaonique même et en conséquence immédiate de la situation où se trouvait le conquérant sorti du Sud vis-à-vis du nouveau peuple du Nord qu'il fallait traiter à égalité et fondre. C'est ce qu'on exprime, aux *Pyr.*, en formulant que ces deux dieux qui s'additionnent dans l'essence royale sont identiques, « égaux de cœur », les ou (*Pyr.* 26, 488, 489). Comme on sait bien, l'appellation de *Double Horus* devait persister très longtemps. A la Ire dynastie, on en relève l'emploi chez l'Horus , le roi *Miébis*, intitulé une fois [1] ; vers la fin de la IIe, un officier de l'Horus-Set *Ḥ'-sḫm·wj* est etc. [2], et le Pharaon horo-séthien lui-même développe son nom en commentaire, dans le cadre rectangulaire que surmontent les animaux d'Horus et de Set affrontés, dans la forme : « *Lever des Deux Sceptres,* dont les *Deux Horus* réunis sont l'essence ». Cette titulature totale, à bien la regarder, est extrêmement instructive. Le roi, comme on sait, avait réconcilié Horus et Set, avant lui en compétition grave (nous avons eu à nous occuper de cette histoire au chapitre I ci-avant), il s'était intitulé *Horus et Set,* au lieu d'*Horus* comme le Pharaon faisait d'habitude, sur le cadre rectangulaire enfermant le nom divin, mais dans la rédaction de ce dernier nom il faisait entrer une mention de *Double-Horus* soigneusement distinguée de la qualité et de la mention horo-séthiennes. On est fortement assuré, par là, que le couple pharaonique des *Deux Horus* a été, au début et dans sa signification originale, absolument étranger à l'autre association *Horus-Set,* dont l'histoire primitive et les fonctions sont toutes différentes.

(1) *Royal tombs* I, V, 12.

(2) Voir *IIe et IIIe dynasties,* p. 194.

Cette dernière construction, toutefois, avec *Horus* et *Set* en figures complémentaires pour la définition royale, s'était imposée à la religion pharaonique et à la titulature de très bonne heure, dès le début de la période dynastique [1] : quelques documents nous l'enseignent positivement, dont la lecture trouvera sa place, mieux qu'ici même, dans un chapitre consacré à l'histoire des associations et compétitions des deux dieux aux premières dynasties de l'Ancien Empire. Beaucoup plus tard, comme on sait bien, *Double Horus* et *Horus-Set* sont arrivés à se confondre complètement dans les formules, on le constate nettement au stade du Nouvel Empire [2]. Mais les deux objets avaient commencé de venir en contact dès le stade des *Pyramides,* comme il ressort de quelques attestations au recueil : « [N] juge les paroles et sépare les *Deux Frères* (*Pyr.* 712), », en cinq exemplaires dont le dernier en date seulement (N) affecte le mot final du déterminatif ; «. . . car [N] est mon frère, qui juge les *Deux-Frères,* et sépare les *Deux dieux, combattants,* » (*Pyr.* 1963, N seulement) » ; dès la rédaction de W : « Horus cache ! Set cache ! Les *Deux dieux égaux* ( ) qu'est-ce donc ? » (*Pyr.* 26) ; à quoi l'on trouve à ajouter l'intéressante observation que voici : normalement et très souvent nous trouvons dans les formules les , « places » ou « demeures » des deux dieux, *ỉ3·tw d'Horus* et *ỉ3·tw de Set,* en symétrie ensemble [3], mais parfois aussi, en variante d'expression, *ỉ3·tw du Sud* et *ỉ3·tw du Nord* (*Pyr.* 1364, 2011), dont les mentions apparaissent développées et expliquées, une fois (*Pyr.* 1295), on voit, les *Deux Horus* mêmes de la figure des premiers jours de l'instauration pharaonique, et qu'on rencontre vivace jusqu'au Nouvel Empire, par exemple chez *Harhotep* (l. 226), tout à fait explicitement à la XVIIIe dynastie (*Todt. Naville,* ch. 172, l. 17). Quant aux appellations localisées d'*Horus du Sud* et *Horus du Nord,* elles paraissent dans plusieurs groupes de formules funéraires de l'Ancien Empire et du Moyen Empire, dont H. Kees a signalé les caractères [4].

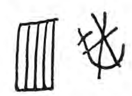
(1) C'est ce qui explique, sans doute, que la confusion des deux *titres doubles* soit si souvent commise, les commentateurs d'aujourd'hui interprétant les *Deux-Horus* comme signifiant les *Deux dieux,* soit *Horus et Set :* ce qu'on trouvera notamment chez H. Müller, *loc. cit.* (1938), p. 14.

(2) Voir, par exemple, à Medinet Habu (Champ. *Notices,* III, 88) en correspondance avec à Abu Simbel (Champ. *Notices,* p. 461) ; et, en correspondance dans le texte d'une même formule, de *Pyr.* 26 avec (sic) d'un sarcophage du Moyen Empire (*Ä. Z.,* 47 (1910), p. 122) et, sous la XXe dynastie, du papyrus Berlin 3055 (*Hierat. Pap. Kön. Mus.,* I, pl. 34, l. 4-5).

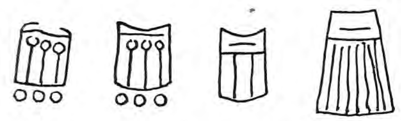
(3) *Pyr.* 487, 948, 961, 994, 2099, 1928, 1735, etc. Tout à fait de même *Horus* et *Set* en symétrie ensemble dans des énoncés d'autres types, *Pyr.* 798, 1148, etc.

(4) *Kees., Der nördliche und südliche Horus,* dans *Ä. Z.,* 64 (1929), p. 102-104.

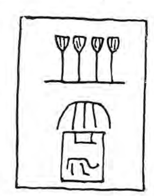
Revenant, après cela, à l'histoire des origines du *nom d'Horus,* nous remonterons, pour terminer, d'un degré encore sur l'échelle des élaborations graphiques primordiales, et prendrons en note une forme plus rudimentaire que celle du Faucon surmontant le *śrḫ* anonyme, plus aussi que celle du *śrḫ* avec nom royal mais sans le Faucon, la figuration du seul *śrḫ* sans nom et sans l'image horienne, suffisant à l'expression de la présence royale. A El-Beda, parmi les jarres de la collection décrite ci-avant, en était une portant le tracé [1]



composition dont on notera la similitude avec celle d'une des poteries gravées au trait que nous avons vues, du tombeau B. 7 d'Abydos, avec un signe *Scorpion* dans le cadre du *śrḫ*. De Tourah, Junker avait déjà rapporté, sur poteries écrites de la même manière, plusieurs échantillons du *śrḫ* en mention isolée, sous la forme des tracés que voici [2] :



Les deux premiers correspondent remarquablement, par leur exprimé de la *façade d'édifice,* à un dernier graffito rencontré par H. A. Winckler dans le désert entre Qeneh et Kosseir et qui montre un détail de figuration presque identique [3] : au-dessus du nom du *Scorpion,* croirait-on volontiers d'après les nombreux tracés analogues que nous avons rencontrés du signe, si l'ensemble de la composition où le signe se trouve engagé ici n'était pas trop fâcheusement énigmatique.



En bref, et quant à ce qui concerne seulement l'histoire de la construction de cette figure que nous appelons le *nom d'Horus* royal, nous trouvons à noter, vers le début de la période pharaonique, quatre états dans une évolution en progrès : — le *śrḫ* représenté seul, — le *śrḫ* portant le Faucon d'Horus, — le *śrḫ* sans le Faucon mais encadrant le nom du roi, — le *śrḫ* avec le nom du roi et complété par le Faucon en image dominante. Cette élaboration est parachevée sous le règne même du *Scorpion,* qui possède la représentation complète ; mais les formes élémentaires antérieures ne disparaissent pas tout de suite, on relève certaines d'entre elles encore chez Nar-Mer et ses successeurs de la première moitié de la Ire dynastie.

C'est chez le *Scorpion* que le principal de cette invention s'accomplit et surtout arrive à son achèvement, puisque ce roi, *Horus* en forme complète dans le nord de

(1) Clédat, *loc. cit.,* fig. 5, p. 120.
(2) Junker, *Turah* (1912), fig. 57, nos 1-4.
(3) H. A. Winckler, *loc. cit.* (1938), pl. XI, 5 : du *site* 5, à égale distance de Lakeita et de Fawakhir.

l'Egypte, n'en a pas encore la qualité sur les beaux monuments de sa patrie méridionale. Pour l'intelligence de l'histoire, le fait important ici est ce développement de la titulature divine chez le conquérant instaurateur. Nous ne connaissons pas, dans le détail, les événements de l'unification du pays et de la création pharaonique ; un épisode significatif en a été, sans doute, l'acceptation de la qualité horienne comme dominante, l'identification avec *Horus,* l'absorption en *Horus* du prince qui au stade antérieur de son règne voulait ne représenter que le *Scorpion* et avait à sa suite les Faucons d'Horus et les animaux de Set parmi toutes autres enseignes confédérées. L'emprise victorieuse d'Horus a eu ses causes, cependant, qui remontaient à l'histoire d'un passé extrêmement lointain, d'une religion et d'un régime d'Horus dont nous chercherons (en dernière section du chapitre suivant) à retrouver et éclaircir les lignes. Pour l'instant, bornons-nous à enregistrer le fait. Et notons que cette grande intronisation *horienne* et les adhésions qui la consolidèrent furent le terme, bien probablement, d'une entreprise organisée, tenace, point forcément violente (au fond il s'agissait, autour du nouveau Roi, de politique et de théologie), mais âpre à l'égal des compétitions religieuses que nous voyons, plus tard, s'exercer autour du pouvoir royal à diverses époques, et qui toujours étaient en liaison avec quelque déplacement du cadre social directeur. Un jour, le *Soleil* de la religion d'Héliopolis entreprendra de conquérir la personne pharaonique, *horienne* exclusivement depuis le début, et la première victoire du Soleil est inscrite, pour nous, dans cette titulature d'un roi du début de la IIe dynastie où le dieu solaire a obtenu d'avoir place. Or, la similitude des circonstances, des accomplissements et des formules d'acceptation est presque flagrante : lorsque le *Scorpion* des premiers jours pharaoniques consent à incarner désormais *Horus* parmi les hommes, à inscrire son nom dans l'enceinte de la maison d'Horus, n'est-ce point la même forme d'aveu solennel que nous verrons pratiquée en l'honneur d'un patron nouveau lorsqu'un Pharaon, des premiers après la Ire dynastie, prendre comme *nom d'Horus,* dans le cadre rectangulaire sous la figure du Faucon, le nom de « Soleil Seigneur »?

A bien y réfléchir, introduction ou invasion de cet ordre étaient à l'avantage des deux parties, la royauté qui s'associait la grande religion en progrès et bénéficiait d'elle, la religion qui prenait la personne royale dans ses cadres. Mais inévitablement alors, il y avait lutte : dans le cas d'Horus pharaonique, menacé par l'intrusion solaire à partir de la IIe dynastie, on ne concevrait point que les représentants du vieux dieu royal n'aient pas opposé toute leur énergie à la redoutable concurrence. On sait, d'ailleurs, que l'histoire de la compétition fut longue, et le triomphe définitif du Soleil acquis seulement au début de la Ve dynastie. On croit bien

apercevoir aussi que la souveraineté du Soleil auprès de la personne royale fut reconnue explicitement et dans les termes d'un éclatant hommage : la tradition des temps suivants ne gardait-elle pas souvenir d'une histoire des origines de la Vᵉ dynastie, aux termes de laquelle, à l'extinction de la famille royale représentée par la IVᵉ, le dieu Soleil aurait mis sur le siège pharaonique des membres de sa propre descendance?

Pareille légende est bien probablement la transposition d'un accomplissement réel; celui d'un déplacement de puissance, d'une substitution dans les cadres religieux et probablement civils autour du Roi, de l'instauration d'une ordonnance nouvelle. Au début des temps pharaoniques les conditions avaient été autres; il ne s'était point agi de remplacer, mais de créer, presque de toutes pièces; non certes qu'on eût liberté de travailler sur table rase, mais on travaillait à seule charge d'édifier un ordre unique avec les matériaux des puissances éparses dont le conquérant s'était rendu maître. Il peut avoir été utile, pour cette œuvre, qu'on levât l'étendard d'un ralliement collectif, et il semble que le nouvel Horus royal ait été ce signe. On n'ira point croire qu'aux jours qui précéderont l'avènement du régime dynastique, lorsque le *Scorpion* déclara qu'il était Horus vivant sur terre, ce geste fut un instrument efficace du grand travail qui se parachevait; car on ne fait point la guerre, et non plus la politique, avec des formules et des étiquettes. Mais une étiquette de grand éclat, et désormais indestructible, a bien probablement consacré et proclamé une situation nouvelle. Nous ne nous tromperons guère en voyant, dans la qualité horienne et le *nom d'Horus* adoptés par le premier Pharaon, la formule initiale de la grande Egypte «réunie».

CHAPITRE XII

HORUS PRIMITIF ET SET PRIMITIF

Le conquérant unificateur était donc devenu *Horus*, ou, pour dire autrement, Horus au temps de la conquête du Nord avait pris le pas sur ses confédérés méridionaux, Min, Set et tous autres, même le grand Anubis étroitement ami, et avait imposé la qualité et le nom de sa personne au Roi; et les faits s'ordonnent de telle manière que cette investiture horienne du Pharaon se présente à la place même où nous souhaiterions rencontrer une déclaration inaugurale du nouveau régime. Il n'est point besoin de dire que les protagonistes du grand drame politique n'ont rien voulu de semblable. La primauté d'Horus, et l'identité horienne du prince ont pris corps, seulement, à l'heure du parachèvement de la conquête, peut-être, nous en avons vu l'histoire, aux tout derniers jours de la période antérieure.

Nous ne savons point du tout comment cette instauration dominatrice d'Horus s'est exercée, dans le détail des organisations politiques et des organisations religieuses de cette Egypte royale des premiers temps. Que les anciens égaux et alliés, et aussi les vaincus des dernières luttes dans le Nord, puissances religieuses et puissances princières, s'en soient senties diminuées, voire annulées, sous la prise du formidable édifice de royauté divine qui semble avoir été celui des origines pharaoniques, nous le croirions sans peine, même si toute information positive sur les événements nous était refusée. Or il brille une lumière dans la nuit de cette histoire. L'intronisation impériale d'Horus avait bien réellement lésé au moins sur le plan religieux, peut-être dans le domaine «civil», certains organismes ou groupements capables de résistance, qui firent valoir leur force et peut-être s'unirent, pour cet objet, sous une bannière concurrente, puisque de très bonne heure nous voyons surgir et s'imposer au Pharaon, *Horus* fondamentalement, l'autre qualité de *Set*, mise en œuvre le plus souvent dans une définition de la personne royale aux termes d'*Horus et Set*, titre que le Pharaon portera désormais, sur un autre plan, dirait-on, et comme sans contact avec son appellation *horienne* essentielle. Très rapidement, ensuite, presque en concomitance avec l'élaboration même de la formule, il se construit autour d'*Horus et Set* une légende, d'abord *explicative* sans nul doute, développée

largement et utilisée très couramment dans les compositions religieuses de tous les temps ultérieurs. Nous chercherons d'abord ici, considérant les caractères de la légende, à préciser ses liaisons avec l'histoire *horo-séthienne* du Roi aux deux premières dynasties.

I

LE MYTHE D'HORUS ET SET À L'ÉTAT PUR, ET EN INSERTION DANS LA LÉGENDE OSIRIENNE.

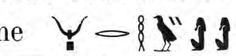
Horus et *Set* sont évoqués dans les formules religieuses, très couramment et dès l'époque des textes les plus anciens, comme composants d'un couple très arrêté, fixé et lié indissolublement, dont les deux personnages, en rivalité et en lutte ensemble, sont en même temps complémentaires, nécessaires l'un à l'autre et sans nul doute à l'équilibre de l'univers, puisqu'on les voit en collaboration pour l'accomplissement des grands actes de la vie royale. Longuement et bien des fois, on a étudié ce couple divin, sa nature et sa fonction [1].

Horus et Set, dans la forme première de leur légende, se sont affrontés en combat, à égalité de dignité et, pour ainsi dire, de droits; ils ont été « séparés », « départagés » par une divinité éminente à laquelle il est fait allusion, comme nous verrons ci-après en plusieurs places des *Pyramides*. Cette position de symétrie en laquelle les deux dieux sont mis en scène, ne sera jamais oubliée par la suite, c'est à elle que se réfèrent, par exemple, au Moyen Empire et au Nouvel Empire, des noms de personnes comme ,  [2]. Mais dans une autre direction, le drame de leur débat arrive, d'assez bonne heure, à être absorbé, incorporé dans la légende osirienne. Les deux corps légendaires sont venus en contact, on s'en rend compte, dans des conditions de facilité très grande, du fait de la présence, du côté d'Osiris, d'un personnage de *Set* ennemi et d'un personnage d'*Horus* fils et vengeur. Confusions et fusions, qui étaient presque inévitables, sont déjà parachevées au Moyen Empire, et, depuis lors, l'écho de la bataille d'Horus avec Set nous parvient, à diverses reprises, à l'acte final du récit des tribulations, revanches et fondations d'Osiris, mais déformé, détourné de la figure d'une lutte entre divinités équivalentes, réduit à l'épisode de l'action vengeresse exercée par Horus sur le meurtrier de son père, y

[1] Voir notamment l'étude de H. Kees, *Horus und Seth als Götterpaar* (1923-1924).

[2] *Ä. Z.*, 20 (1882), p. 41 (XXe dynastie); *Ä. Z.*, 32 (1894), p. 124 (Moyen Empire).

conservant la contribution majestueuse d'une scène de juridiction divine, mais non plus en vue de « départager » deux concurrents, simplement pour proclamer l'avènement d'Horus héritier d'Osiris et sa victoire sur Set réduit à l'impuissance. Ainsi dans la version du drame consignée au célèbre *hymne à Osiris* de la XVIIIe dynastie [1]; ainsi chez Plutarque [2]; ainsi, au Nouvel Empire, dans la curieuse composition du *Contesté d'Horus et de Set* du papyrus *Chester Beatty* 1, le récit d'une action intentée par Set devant le tribunal des dieux en vue de faire déposséder Horus du légitime héritage de son père Osiris [3]. De même, enfin, aux époques tardives, dans plusieurs compositions que nous consulterons ci-après, du temps de Shabaka et du grand recueil d'inscriptions des murailles d'Edfou, et où se manifeste, bien remarquablement, l'interférence de cette thèse d'Horus triomphateur sur Set écrasé, avec la thèse toute autre d'un départage équitable.

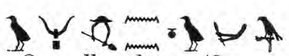
Car cette dernière forme légendaire, celle d'Horus et Set rivaux, en indépendance complète de la légende osirienne, restait vivace depuis les temps les plus anciens et on la développait largement à l'époque grecque, comme nous allons voir qu'on a fait, à Edfou encore, sur un thème de guerre horo-séthienne à l'état pur. Au stade des anciennes formules, cependant, nous visions tout à l'heure cette discrète expression employée, aux *Pyr.*, pour désigner , le « Départageur des *Deux Dieux* », , le « Départageur des *Deux Frères* et séparateur des *Deux Combattants* divins » [4], ou bien « celui qui juge (*wḏ' mdw*). . . . entre   les *Deux Combattants* » [5]; la haute divinité d'ordre ainsi évoquée, définie plus tard comme , etc., « Départageur des *Deux Partenaires* » (quelquefois ), est toujours alors Thot lui-même. Aux *Pyramides*, les deux rivaux ainsi apaisés sont en scène dans la position d'une symétrie amicale, en collaborateurs pour le service du Pharaon défunt, en de très nombreuses formules [6];

[1] Voir Erman, *Literatur der Aegypter*, p. 187-192; Moret, *Le Nil*, p. 113-116. Appropriations de même système dès le stade des textes religieux du Moyen Empire.

[2] *De Iside*, § 13-19.

[3] Gardiner, *The Chester Beatty Papyri*, n° 1 (1931), facsimile, traductions et commentaires (le *Contesté d'Horus et de Set* tient le recto du papyrus).

[4] *Pyr.* 273, 1963, 712.

[5] *Pyr.* 289. Cf. la « résolution de la querelle divine »,  (*Pyr.* 306), le « Champ de la Querelle » *ḥnnw* (1227), ailleurs encore la « Querelle » *ḥnnw* (319, 1040).

[6] *Pyr.* 26, 28, 57, 141, 204-206, 211, 390, 473, 518, 535, 601, 678-679, 685, 734, 746, 798, 801, 823, 850, 971, 1148, 1264, 1463, 1492-1493, 1612-1613, 1710, 1715, 1742, 2071. Le Pharaon vivant, de même, dans la théologie royale de toutes les époques, réunit dans sa main puissances et biens des deux dieux; en voir les attestations ci-après, paragraphe suivant de ce chapitre.

ils ont, en équivalence, des domaines impartis à chacun dans le monde funéraire royal, c'est-à-dire ce Ciel de la mythologie solaire où le Pharaon trouve sa résidence auprès du Soleil, et dont une description fréquente mentionne les *demeures* ( ) *d'Horus* et les *demeures de Set,* le plus souvent à côté du *Champ des Roseaux* (1). En d'autres formules très nombreuses aussi, aux *Pyramides,* les deux dieux sont représentés dans l'exercice du combat qu'ils se livrent (2).

La légende imagine, en outre, dans l'état du *jugement* intervenu et de la paix divine, que parallèlement à l'occupation de leurs respectifs domaines dans le ciel, Horus et Set se partagent l'univers réel, le terrestre, le monde de l'Egypte. La définition géographique des deux royaumes est formulée dans des textes d'époques très diverses et à des titres divers, le plus souvent dirigée par des localisations extérieures à la fable essentielle, mettant le *Set* du grand binôme, pour une sorte de confusion, en quelqu'un des sanctuaires célèbres du dieu Set dans la Haute Egypte, ou bien *Horus* à Bouto comme fils d'Isis, c'est-à-dire en l'état d'une soudure déjà effectuée de l'histoire avec la légende osirienne. Voici, en *Pyr.* 204-206, mis en symétrie « Set dans *Nb·t,* Seigneur du *Pays du Sud.* . . . les dieux du Sud et leurs *i͗ḫw.* . . » avec « Horus le Jeune (*ḥwn·tj*). . . . les dieux du Nord et leurs *i͗ḫw*»; et 734 : « Enfant Horus, enfant qui es dans *Ḏbʿ·wt,* comme Set qui est dans *Nb·t*» (3). On en rapprochera les mentions de Set comme Seigneur du *Pays du Sud,* tant aux Pyramides (4) que plus tard, dans sa résidence propre d'Ombos de Négadah, où cette appellation est courante et très naturelle (5). Plus remarquable, cependant, est l'énoncé de la division du pays entre les deux dieux qu'on trouve dans le célèbre exposé cosmologique du temps de Shabaka, auquel il nous faut donner attention ici.

La composition nous est présentée si bien et a été analysée de telle manière (6) qu'on n'a plus guère que la peine de lire. Rappelons que la rédaction memphite du VIIIe siècle, arrangée pour les besoins d'une théologie de Ptah créateur et dieu suprême, comporte, en tranche initiale, un exposé de la position en laquelle Horus et Set furent mis l'un par rapport à l'autre; que dans cet exposé on sépare un

(1) *Pyr.* 135, 222, 480, 487, 598, 770, 943, 946, 948, 961, 994, 1475, 1735, 1928, 2099.

(2) Episodes, toujours conservés par la suite, de l'Œil d'Horus arraché, des testicules de Set meurtris, etc.

(3) Le nom de cet Ombos écrit, à cette place, : c'est bien le *Nb·t* ou *Nb·tj* habituel de Set, comme nous l'avons expliqué au chapitre I ci-avant.

(4) *Pyr.* 370 : « . . . [Set] *Nb·tj,* comme Chef de l'*itr·t* (celle du Sud, comme on voit) ».

(5) Sous la XVIIIe dynastie : *Negada and Ballas,* p. 68, pl. LXXIX.

(6) Breasted, *The philosophy of a Memphite priest,* dans *Ä. Z.,* 39 (1901), p. 39-54 et reproduction au trait de la dalle inscrite; Erman, *Ein Denkmal memphitischer Theologie,* dans *Sitzungsber. Kön. preuss. Ak.* (1911), p. 916-950 (monument au Br. Museum, connu depuis très longtemps).

noyau extrêmement ancien, dans son écriture primitive intacte, des rédactions de commentaire tardif qui l'entrecoupent assez maladroitement, le répètent et le développent. Nous pourrons borner notre lecture aux seuls paragraphes que voici :

Texte ancien (l. 10 *a*-12 *a*) : « Geb dit à Set : va-t-en au lieu où tu es né. — Geb dit à Horus : va-t-en au lieu où ton père a été noyé. — Geb dit à Horus et Set : je vous ai départagés ( ). — (*En résumé précis, au-dessous :*) Set, le *Sud,* ; Horus, le *Nord,* ; [tous deux ensemble,] le *Sud* et le *Nord*».

Commentaire (l. 6-9) : « . . . . Et Atoum fit naître la Neuvaine divine; il rassembla la Neuvaine divine; il sépara ( ) Horus d'avec Set, il empêcha leur querelle,

 il mit Set comme Roi du Sud dans le Pays du Sud comme étant le lieu de sa naissance, dans *Św* (?) (1); et de son côté Geb mit Horus comme Roi du Nord dans le Pays du Nord, comme étant le lieu où aurait été noyé son père;  et tel fut le partage des Deux Terres».

Texte ancien (l. 13 *a*-18 *a*) : « Geb dit à la Neuvaine divine : J'ai ordonné mon héritage à cet héritier, au fils de mon fils aîné, car il est mon fils, mon enfant».

Commentaire (l. 10 *b*-12 *b*) : « Il était mauvais au cœur de Geb qu'il y eût égalité de la part d'Horus à la part de Set, alors Geb donna son héritage à Horus, qui était le fils de son fils aîné».

Suite immédiate au commentaire (l. 13 *b* et suiv.) : « Alors Horus fut debout sur le Pays, il réunit ce Pays, etc.» avec les deux Couronnes, comme et réalisateur du , et immédiatement, d'ailleurs, en identité de personne avec « Tatenen du *Sud de son mur*», soit Ptah de Memphis lui-même, par où nous accédons aux très particuliers objets de théologie locale en vue desquels cette étrange et intéressante composition était faite.

Nous pouvons nous dispenser de la suivre plus avant. Il est remarquable, en ce qui précède, que l'écrivain de l'époque éthiopienne ait été choqué de la contradiction qui entachait la logique de l'histoire, le partage à égalité entre les deux dieux immédiatement suivi du privilège, en faveur d'Horus, d'une légation universelle de l'ancêtre solaire, et qu'il se soit cru tenu d'expliquer que Geb, trouvant la première situation d'égalité intolérable, y avait apporté la correction nécessaire. Ce commentateur, en outre, pour mieux harmoniser toutes choses, a pris la responsabilité d'atténuer le partage initial, dans la mesure possible, écrivant bien que

(1) Lecture du nom problématique, mais cette place de Set est connue à toute époque. Elle était située dans la région du Fayoum, voir Gauthier, *Dict. géogr.,* V, p. 61.

Geb avait donné la Basse Egypte à Horus, mais qu'en ce qui touche l'attribution de la Haute Egypte à Set, elle était le fait, non de Geb, mais d'Atoum lui-même. Pour nous, cependant, l'intérêt de cette combinaison paradoxale, dont le commentateur tardif était gêné, réside surtout dans le fait qu'elle remonte à la rédaction ancienne, et que le compositeur primitif l'avait ainsi arrêtée sans en éprouver de surprise, attribuant les décisions et les actes à Geb seul d'un bout à l'autre. On aperçoit bien, toutefois, que cette construction résulte de la juxtaposition de deux thèses originairement indépendantes, celle d'Horus et Set en équivalence pour le partage et celle d'Horus seul maître comme héritier d'Osiris. Toutes deux appartiennent au stade ancien des formules, comme il ressort de leurs attestations, aux *Pyramides,* dans les passages cités plus haut. A un moment donné, de très bonne heure, les théologiens s'avisèrent de la coexistence de deux théories contradictoires, et, ne pouvant faire mieux, les mirent en superposition.

Longtemps après la date de la composition de Shabaka, la même construction aux éléments incompatibles, et presque dans les mêmes termes, se rencontre en insertion dans une grande composition de l'époque grecque.

Dans la grande place religieuse d'Edfou, loin vers l'amont de la Haute Egypte (IIIe nome), la théologie s'était emparée du thème antique d'Horus et Set en combat et l'avait aménagé, au prix de la déformation complète de toutes significations, en une sorte de narration épique, en l'honneur de l'Horus local, longuement développée, située sur le théâtre de l'Egypte réelle, de son fleuve et de ses villes, où le dieu d'Edfou, parti en guerre contre Set dieu mauvais, hostile et agresseur (il avait définitivement cette figure à l'époque tardive), allait l'écraser dans ses résidences mêmes, qui étaient les sanctuaires séthiens réels d'un bout du pays à l'autre. Il ne s'agissait point là d'une conquête de l'Egypte, cependant, et ce serait bien probablement une erreur de voir intervenir, dans le principe de l'action imaginée, quelque projection à longue distance des souvenirs de la conquête de l'Egypte par les gens du Sud, aux jours de l'instauration de la royauté sous l'égide horienne. Toutefois, la légende des origines pharaoniques fit invasion et fut accueillie dans la fable d'Edfou suivant une autre ligne, en l'espèce de la légende d'Horus de Bouto et moyennant la mise en association de ce fils d'Isis avec le grand Horus du Sud, qui habilitait Horus l'Enfant, l'osirien, à venir combattre Set à sa place. On voit tout de suite qu'il s'effectuait, ainsi, une transposition sur le théâtre terrestre de la lutte vengeresse du fils d'Osiris contre le dieu meurtrier, grâce à quoi, et cette grande action dramatique désormais subordonnée au patronage d'Horus d'Edfou, dans le cadre de la théologie locale, il devenait patent que ce grand Horus avait été l'instaurateur de la royauté d'Horus le Jeune, donc de la royauté pharaonique elle-même. Ainsi aménagée, l'incorporation de la légende osirienne dans les affabulations d'Edfou était toute au profit de la religion de la place, et l'on comprend pourquoi l'école théologique du grand temple en a pris l'initiative et la peine.

Car ce fut une entreprise littéraire laborieuse. Il s'accomplit, à Edfou, dans l'ordre de l'invention et du développement des narrations *horo-séthiennes,* un travail multiple et divers, orienté dans deux directions pour le moins, celle d'une simple histoire de guerre d'Horus d'Edfou contre Set du haut en bas de l'Egypte, et celle de l'introduction d'Horus de Bouto auprès d'Horus d'Edfou en vue de se voir conférer, par le dieu aîné, la charge de la lutte à conduire. Cela fit deux types d'histoire, représentés chacun par plusieurs spécimens conservés à Edfou, les divers récits groupés sur les murailles, plus ou moins arbitrairement, en deux grandes masses [1]. Ces ensembles factices sont reconnus aujourd'hui et « séparés » en leurs parties [2]. Nous ne les lirons point de bout en bout. Il nous suffira de résumer la légende *à l'état pur* (l'épopée d'Horus d'Edfou indemne des interventions *osiriennes*), telle que nous l'apporte la *composition A* (nomenclature des critiques de l'heure présente), et la légende dans son autre version, l'*osirienne* ou d'*Horus fils d'Isis,* d'après l'ensemble des *compositions D-E,* enchaînées assez habilement, comme nous les trouvons, pour que leurs narrations se fassent bien suite géographiquement, malgré les visibles

[1] La totalité des textes dans Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus* (1870) : ensemble *de l'ouest* (sur la face intérieure du mur d'enceinte, côté ouest), pl. XII-XXI ; ensemble *de l'est* (sur la face intérieure du mur d'enceinte, côté est), pl. XXII-XXIV ; analyse sommaire du premier aux pages de texte du volume. La même année 1870, traduction de la composition initiale *de l'ouest* (la *composition A* de la nomenclature actuelle) de Brugsch, *Die Sage der geflügelten Sonnenscheibe* (dans *Abh. Ges. Wiss. Göttingen,* XIV, p. 173 suiv.), et plus tard, explication de la même composition par Maspero, *Les forgerons d'Horus et la légende de l'Horus d'Edfou,* voir *Etudes de Myth. et d'Arch.,* II, p. 313-336. L'ensemble *de l'est* est repris par Brugsch, *Thesaurus,* p. 607-610 (le texte), 611-618 (traduction). Les deux masses intégralement, enfin, dans Chassinat, *Edfou,* VI (1931) : *ouest,* p. 108-136 ; *est,* p. 213-223.

[2] Dans l'ensemble *de l'ouest* sont juxtaposées à la file trois compositions dites aujourd'hui, A, B, C, dont la première est l'importante version de la légende horo-séthienne *à l'état pur* qui sera résumée ci-après ; de langue archaïsante, B est de la famille des compositions en l'honneur d'*Horus fils d'Isis.* C'est un texte composite néo-égyptien. Les trois compositions ainsi cousues ensemble constituent, à Edfou, un grand *rituel de fête.* Il en va tout différemment, quant à ce dernier point, de l'ensemble *de l'est,* compositions D-E, qui sont essentiellement des histoires émanant de Bouto, assez tardives dans la forme où nous les avons, le récit de D contaminé et enrichi par C de l'autre ensemble. — Voir en général, et pour la séparation des compositions empruntées : Roeder, *Urk. zur Religion des alten Ägypten* (1915), p. 120-137, et son article *Set* dans Röscher, *Lexikon ;* Kees, *Kultlegende und Urgeschichte, Grundsätzliche Bemerkungen zum Horusmythus von Edfu,* dans *Nachr. Ges. Wiss. Göttingen* (1930), p. 345-362 ; Fairman, *The Myth of Horus at Edfu,* I, dans *J. E. A.,* XXI (1935), p. 26-36.

ruptures dans l'ordre logique des événements. Notons immédiatement que le rapprochement des compositions des deux systèmes fera ressortir, comme il est naturel, l'utilisation de données communes, dans l'ordre de la géographie de la guerre et des localités de ses principaux épisodes.

Prenons d'abord le texte composite D-E, pour faire suite à l'analyse des insertions *osiriennes* dans l'organisation assez semblable du texte mythologique de Shabaka que nous avons reconnue tout à l'heure. On y trouve une invention romanesque dont l'ingéniosité est surprenante.

Isis, enceinte des œuvres d'Osiris, est allée demander sa protection à Horus d'Edfou et c'est dans la maison d'Edfou qu'Horus fils d'Isis vient au monde. Or, par la suite, il arriva que « Sud et Nord se dressèrent l'un contre l'autre», du fait de Set provoquant Horus et se mettant en querelle avec lui. [Le compositeur voudrait bien savoir quel fut l'objet initial de la querelle, et il invente un sujet de différend d'une pauvreté lamentable : d'où il ressort, pour nous, et c'est hautement intéressant, que la mythologie antique du combat des deux dieux ne s'était jamais posé la question d'une explication de leur opposition, qui leur est essentielle, organique]. Re et Thot s'inquiètent de la menace, font appel à Horus d'Edfou, que Re invite à protéger Horus le Jeune contre Set. Ce dernier marche à l'attaque, monte vers la Haute Egypte, et sous la forme d'un hippopotame rouge, rencontre le bateau où siègent, en compagnie du grand Horus, Isis et Horus son fils. Lors de cette rencontre, en face d'Edfou, le monstre blessé livre passage. — Le bateau arrive sans encombre à Bouto, où l'enfant Horus reçoit bénédictions et promesses de Thot. — Horus dans le traditionnel marais grandit, devient homme, et prend à son compte alors (on ne reverra plus en scène Horus d'Edfou, jusqu'à la fin de l'histoire) le recommencement du combat avec Set, auquel il se heurte et qu'il défait au point médian de la Haute Egypte, à *W;d·t* (Aphroditopolis, X^e^ nome), dans la localité *Pr-wt* du *nome des Deux Dieux* (1). « Ils furent en paix de nouveau, à (?) *Š;š-ḥtp* . . . . . [la limite] territoriale (?) en ce *nome de Set,* qu'ils appelèrent *nome de Set* [pour cette raison (?)] (2) . . . . . Horus alors exerça la seigneurie du Nord, , et Set exerça la seigneurie du Sud, ... Et comme Horus était à se reposer à Mem-

(1) Pour cette désignation effectivement bien connue du Xe nome, voir GAUTHIER dans *Rec. de travaux,* XXXV (1913), p. 9, 12-14.

(2) Le *Š;š-ḥtp*-Hypselis (XIe nome) est contigu au nord à l'Aphroditopolite dont il vient d'être question ; son enseigne, comme on sait, était l'image même de l'animal de Set, et la place n'a jamais cessé, sans nul doute, d'être un domaine du dieu. Dans le texte qui nous occupe, détérioré en ce passage, on croit comprendre que la convention de paix entre les dieux avait laissé ce nome d'Hypselis à Set.

phis . . . » (suivent 6 lignes très détruites, où l'on distingue qu'Horus eut à agir de nouveau en Haute Egypte, s'y installa au régent, puis s'occupa de la « calamité de Set» à chasser « loin de l'Egypte»; plus loin encore, le texte redevenant lisible :) « Lorsqu'Horus vint en Egypte, il fut Seigneur du Pays du Sud et du Pays du Nord. . . . Il fut assis en la place de son père Osiris, etc.». A cette prise de possession totale de l'Egypte, qui ferait si bien conclusion définitive de l'histoire, l'adaptation par prolongement que nous avons sous les yeux a enchaîné la nécessité, pour Horus, de prendre les armes une fois encore : il attaque Set dans sa grande place de *W;bw* (Oxyrynchos, XIXe nome), où le combat met en scène la figure du Faucon surmontant la Gazelle séthienne (1) ; il coupe la jambe de la Gazelle et va la déposer dans Hérakléopolis (XXe nome), où le récit s'arrête, nous rappelant, pour finir, que ce sanctuaire d'Hérakléopolis a reçu également le membre viril d'Osiris et s'appelle *N;r·f* (*N;rd·f?*). [L'épisode final de la lutte, à Oxyrynchos et Hérakléopolis, se recouvre en substance avec l'épisode qui marque la conquête de la Moyenne Egypte par Horus d'Edfou, vers la fin de la *composition A* que nous résumerons un peu plus loin].

Il est particulièrement intéressant de trouver, dans ce récit, à la suite de la première entreprise de guerre d'Horus de Bouto, la mention de son partage du pays en égalité avec Set et, ensuite, en situation modifiée de propos déterminé et moyennant explications, l'installation de la royauté horienne totale et seule, ces épisodes se succédant de manière assez parallèle au développement que le texte de Shabaka nous faisait connaître. Mais le compositeur de l'époque grecque en reçoit les péripéties comme bienvenues, tout à leur place dans l'affabulation de son roman fantaisiste et grandiose.

Une autre particularité curieuse que l'on observe, en concordance encore une fois, dans le développement de Shabaka et dans ceux d'Edfou (compositions *A* et *D-E*), est celle de l'omission complète d'Ombos (*Nb·t*) comme place de Set en Haute Egypte. Set, qu'on voit notamment à Hypselis et Aphroditopolis (X^e^ et XIe nomes), est surtout présent dans Oxyrynchos du XIXe, de même que chez Shabaka on le mettait à *Šśśw,* c'est-à-dire dans la région de l'Egypte, à la hauteur du Fayoum, tandis qu'au stade antique le dieu est proprement d'Ombos, beaucoup plus haut dans la vallée (vers IVe et V^e^ nomes). Aux *Pyramides,* dans quelques passages qu'on a cités plus haut, le partage de l'Egypte entre Horus et Set, donnant à Set le Sud et à Horus le Nord, est explicitement fondé sur ce que Set est *Nb·tj,* « d'Ombos», Horus

(1) Le tableau du Faucon sur la Gazelle représente, d'habitude, assez fort au Sud de la célèbre résidence séthienne d'Oxyrynchos, le XVIe nome, celui de *Ḥbnw,* qui est à Horus.

étant « dans *Ḏbʿ·wt* » ou simplement « le Jeune », c'est-à-dire attaché au Bouto du Nord. Ces observations nous conduisent à constater, maintenant, en règle générale et d'un bout à l'autre de l'histoire, que dans tout exposé textuel où l'on voit la Haute Egypte attribuée à Set et la Basse Egypte à Horus (*Pyramides,* Shabaka, Edfou *B*), c'est parce qu'Horus, dans le cadre du développement, est celui de Bouto même, c'est-à-dire que les compositions de cette sorte, antiques et récentes, sont toutes de la famille de celles en lequelles la légende des deux dieux rivaux et la légende de combat, dans le cadre osirien, sont fondues ensemble.

On aboutit ainsi à la position d'une question en quelque sorte complémentaire. Dans le cas de la légende horo-séthienne *à l'état pur,* indemne de contamination osirienne comme on la trouve abondamment d'autre part, arrive-t-il que le partage du monde entre les deux dieux soit spécifié précisément, et dans quelles conditions de définition géographique? Les documents y répondent dans une certaine mesure.

Aux *Pyramides,* où la formule des *demeures d'Horus* et des *demeures de Set* est fréquente, sans intention de localisation ou de démarcation géographique (nous avons rassemblé, plus haut, les références d'une quinzaine des passages intéressés), il se présente quelquefois qu'on trouve, mis en symétrie dans le même cadre, les *demeures du Sud* et les *demeures du Nord* [1]. Nous nous garderons de noter, trop simplement, qu'en cette variante le *Sud* est pour Horus et le *Nord* pour Set, nous rendant compte que l'apparence ainsi manifestée résulte de la rencontre de deux règles d'ordonnance impératives, l'une et l'autre, dans les formules, et tout à fait indépendantes : la désignation d'Horus en premier, quand Horus et Set sont en scène ensemble, la désignation du Sud en premier, quand on parle du Sud et du Nord. Les raisons de ces deux priorités sont sans rapport entre elles, et même très inégalement claires; s'il s'explique bien que dans le dogme et le rituel de la divinité royale, que nous appellerons en témoignage ci-après, *Horus* a le pas sur *Set* dans le couple pharaonique complémentaire, parce que le Pharaon, d'autre part et primordialement, est *Horus* tout seul, il est beaucoup plus difficile de voir, en d'autres formules du même rituel royal, celles des titres de la royauté double, , , pourquoi l'appellation du Sud vient en tête, et l'on est réduit à penser que les instaurateurs du régime pharaonique, princes du Sud conquérants du Nord, ont fixé dans ces titres le souvenir de la prééminence de la Haute Egypte aux premiers jours de la royauté. Priorité du Sud et priorité d'Horus sont, comme on voit, deux phénomènes sans

[1] *Pyr.* 1364, 2011; particularités déjà considérées au chapitre XI ci-avant, où nous avons signalé qu'une fois aussi on trouvait en variante (*Pyr.* 1295), *iꜣtw* de l'*Horus du Sud* et *iꜣtw* de l'*Horus du Nord.*

liaison. Ne fallait-il point s'attendre, cependant, les positions toujours fixées en ces termes et juxtaposées, qu'on mît en superposition *Horus* et le *Sud,* fût-ce accidentellement, et moyennant d'abord que le commentaire de la formule horo-séthienne fût resté hors du cercle d'attraction d'*Horus fils d'Isis* et de sa tyrannique géographie?

On expliquera ainsi, peut-être, la mention connue du papyrus *Sallier* 4 (IX, 7), aux termes de laquelle Re a donné à *Horus* la *Haute Egypte,* à *Set* la *Basse Egypte;* ainsi que l'apparition du même système de répartition dans un tableau de la petite chapelle de Neb-hepit-Re Mentouhotep à Denderah, montrant Horus et Set accomplissant le *šmꜣ tꜣwj,* Set agissant pour le Nord en face d'Horus en action pour le Sud [1]. Il est vrai qu'au papyrus *Sallier* 4 même qu'on vient de citer, à la même page du livre (IX, 4 et suiv.), on trouve spécifié le partage du monde entre les deux dieux sur un plan tout différent, *Horus* ayant toute l'Egypte propre, la vallée, *Set* régnant sur l'espace extérieur, celui du désert. Il est vrai aussi que les deux dieux pouvaient être mis en vis-à-vis suivant d'autres principes, comme on voit dans nombre de représentations du Nouvel Empire où Set *Nb·tj,* « d'Ombos », est en symétrie avec Horus *Bḥd·tj,* ce qui les fait de Haute Egypte l'un et l'autre, à supposer que le *Bḥd·t* ainsi évoqué soit bien l'Edfou de Haute Egypte comme il a généralement lieu au Nouvel Empire, et à moins qu'il s'agît de l'autre *Bḥd·t,* sis en Basse Egypte, et de l'Horus de ce dernier lieu qu'à la XIIe dynastie, notamment, on mettait en scène avec prédilection, face à face avec Set d'Ombos (mise en évidence des faits de cet ordre, encore une fois, par Gardiner, *J.E.A.*, XXX (1944), p. 23-60). En forme différente, parfois, dans les tableaux de collaboration du Sud et du Nord ainsi construits, on trouve spécifié que Set d'Ombos est « Seigneur du Pays du Sud » [2], exactement dans les termes d'une formule ancienne que nous avons citée plus haut (voir *Pyr.* 204-206), qui tendait à opposer ce Set méridional à un Horus du Nord qu'on pensait avoir, pour le mieux, en la personne d'Horus de Bouto. Dans l'autre combinaison des temps suivants, au contraire, avec Horus d'Edfou, il n'y a plus en scène qu'un grand couple en Haute Egypte, et cela nous donne la clef de cette autre formule qui pourrait surprendre, rencontrée dès le Moyen Empire sur un sarcophage où nous sont présentés  « Horus et Set, les deux grands, les deux Chefs du Pays du Sud » [3].

[1] *Ann. du Service,* XVII (1917), p. 229 et pl. I (Daressy, *Chapelle de Mentuhotep III à Denderah,* p. 266 suiv.).

[2] Par exemple chez Thoutmès III, *L. D.* III, 33 *g.*

[3] *Ä. Z.*, XLVII (1910), p. 126. — Sur cette formule et ses origines, voir les études de Kees, en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 194-199.

En réalité d'ailleurs, quand la légende horo-séthienne ne tombait point sous le coup de la contamination osirienne, et plus tard lorsqu'elle échappait à de trop impératives situations des deux dieux dans leurs grandes capitales méridionales, il ne paraissait point du tout indispensable qu'Horus et Seth fussent localisés en précision, dans le ciel ou bien sur le sol terrestre. C'est ce qu'on observe dans la très grande majorité des formules d'Horus et Seth en collaboration ou en combat aux *Pyramides,* et nous allons l'observer de même dans le grand texte d'Edfou que nous n'avons pas consulté encore, celui de la *composition A,* la non osirienne.

Au contraire de l'autre composition *D* analysée ci-dessus, celle-ci ne fait point intervenir l'Horus de Bouto. C'est une version de la légende d'Horus et Set ennemis *à l'état pur,* mais dans un arrangement tout local, à l'honneur d'Horus d'Edfou, organisée dans une intention complexe, toutefois, pour présenter le grand dieu du Sud comme le patron et fondateur de certaines grandes places d'Horus du haut en bas du pays, et, en même temps, tracer les lignes d'une sorte de théologie générale d'Horus, sous la forme de cette explication des origines des sanctuaires [1]. Le long récit met en scène *Horus d'Edfou,* fils d'*Horus de l'Horizon* qui règne en Nubie, et déjà installé lui-même dans sa royauté d'Edfou [2], partant en guerre contre Set qui règne en Egypte; il est entouré de ses «piquiers», «harponneurs», *mśn·w, mśn·tjw,* dont la place de résidence est le *mśn* [3], *mśn·t,* et au long de son avancée, il fonde aux lieux importants de la géographie théologique des *mśn·t* filiales où ses soldats s'établissent. Les combats se déroulent, en succession, à *Ḏdmj* qui est dans le voisinage de Thèbes (IVe nome) [4], *Ḥ;dw-ntr·t* que l'on connaît bien aux environs

[1] Expliqué par Maspero, comme on sait, dans son mémoire cité ci-dessus, voir *Etudes de Myth. et d'Arch.,* II, p. 313-336. Les *mśnw* qui escortent le dieu d'Edfou et combattent pour lui ont été fort bien reconnus, par Maspero, comme les «piquiers» de sa garde; Maspero avait cru comprendre, en outre, que le mot désignait la fonction et l'industrie de «forgerons», erreur qui fut corrigée, beaucoup plus tard, par Sethe (*Die angeblichen Schmiede* etc., dans *Ä. Z.,* LIV [1918], p. 50-54), et qui d'ailleurs ne perturbait en rien les considérations importantes de l'étude.

[2] Le récit principal (Naville, *Textes . . .,* pl. XII-XXI = *Edfou* VI, p. 108-136, cf. la bibliographie complète donnée ci-dessus) est précédé d'un texte narratif d'un autre caractère, avec représentations (Naville, *Textes . . .,* pl. I-XI), montrent le roi Ptolémée venant à la rencontre du dieu triomphant, de telle manière qu'il y faut reconnaître sans nul doute la relation d'une grande fête d'Horus d'Edfou plutôt qu'un exposé légendaire proprement dit; toutefois les épisodes de cette première histoire, Horus vainqueur de l'*hippopotame rouge* sur le fleuve, prenant pied à Edfou où il rencontre le roi Ptolémée, et accomplissant alors le sacrifice du monstre, semblent bien constituer, dans le principe, l'acte initial du grand drame subséquent, à savoir la conquête d'Edfou par le dieu et la fondation du sanctuaire.

[3] Voir, sur le mot et l'objet, ce qui est rappelé à la note antéprécédente.

[4] *Ṯ;m·t* etc., ϫⲏⲙⲉ, qui est Medinet Habou, voir Gauthier, *Dict. géogr.,* VI, p. 137.

de Dendera (Tentyris, VIe nome), puis dans le nome de *Ḥbnw* (la *Gazelle* [1], XVIe nome); après quoi nous sommes conduits à *Sp·t mr·t* d'Oxyrynchos (XIXe nome), la grande place séthienne où se situent, comme dans le canevas de la composition *E,* les épisodes les plus importants de la lutte, ainsi que dans le territoire voisin d'Hérakléopolis (XXe nome), où notamment les *mśn·tjw,* dans *N;rd·f,* installent leurs forteresses. A partir de ce point, en conditions différentes de celles des compositions *D-E* (dont les directions en dépendance d'Osiris et d'Horus de Bouto étaient naturellement autres), l'invasion divine entreprend le Delta et trouve sa conclusion victorieuse aux confins extrêmes du nord-est, dans le *Ḫnt i;b·t,* soit à Tanis : l'intention du compositeur horien d'Edfou, en ce dernier point, est bien claire, nous rappelant seulement que Tanis était la grande métropole de Set en Basse Egypte depuis le temps du Nouvel Empire.

Le lecteur de pareil document savait bien aussi que Set, ainsi mis en échec par Horus en ses diverses résidences, y était néanmoins resté vivant, et généralement incontesté à toute époque. En accord avec les faits, et beaucoup mieux qu'on ne l'avait réalisé dans la composition osirienne, quant au parallélisme de l'affabulation avec la réalité des situations religieuses, l'écrivain s'était abstenu de proclamer, en conclusion, que Set était détruit et qu'Horus était devenu maître de l'Egypte; Horus d'Edfou rentrait simplement chez lui, sans nul doute, ayant parachevé la tâche de fonder les autres résidences horiennes du pays, de manière qu'à dater de ce jour, places séthiennes et places horiennes eussent raisons de subsister, pour l'éternité et comme on les voyait d'un bout à l'autre du pays, entremêlées et face à face.

Voici donc, dans leurs diverses manifestations au cours des siècles, les deux manières que l'on connaissait de définir la position et de raconter l'histoire des deux dieux en concurrence : légende d'Horus et Set *à l'état pur,* les deux figures complémentaires tantôt en collaboration, tantôt en combat, sans qu'on les vît bien précisément séparées par une frontière dans l'espace, — la même légende déformée et irrémédiablement détournée par son absorption dans l'histoire osirienne, *Horus* identifié avec le dieu de Bouto, d'autant plus facilement que *Set* était déjà, dans le roman d'Osiris, présent originairement. Bien que cette large contamination des deux histoires ait produit tous ses résultats dès le stade des *Pyramides,* elles se laissent séparer aisément, grâce surtout à la persistante attestation de la légende horo-séthienne intacte à toute époque. Et la séparation une fois effectuée, il reste, aux

[1] L'enseigne du nome, le Faucon perché sur le dos de la Gazelle séthienne, est l'image parlante de la tradition insérée dans la trame légendaire d'Edfou, celle d'une appartenance séthienne de *Ḥbnw,* à laquelle l'Horus bien connu de la place aurait substitué l'autorité de sa personne.

origines traditionnelles, deux histoires parfaitement indépendantes, celle d'*Osiris* et *Set* avec *Horus* fils et vengeur (ce dernier personnage adventice, comme nous savons bien), celle d'*Horus* et *Set* en couple primordial.

De ces deux légendes, nous avons déjà largement éclairé la première, sachant d'où vint Osiris et comment il fut fixé dans sa ville, qui est Isis et quels furent les épisodes de son ancienne histoire, et comment se virent incorporés à la famille et dans son domaine, le Bouto occidental et son dieu Horus : il ne nous faudrait plus, pour une explication complète, que savoir qui était le dieu Set, celui que les adaptateurs égyptiens de la toute première forme allèrent chercher pour assumer le personnage de l'adversaire d'Osiris. Dans le domaine de la légende horo-séthienne, par contre, nous n'avons pas encore abordé le problème de l'explication. D'où viennent les deux protagonistes, que représentent-ils, à quelle époque et pour quels besoins mit-on en scène leurs figures en équilibre de complément ou de rivalité? On répond assez bien à ces questions, tout au moins quant à la signification et aux fonctions traductives de la légende; nous allons le voir maintenant, et il nous restera seulement alors, ayant accusé la nature d'*Horus* et de *Set* dans le cadre de cette dernière histoire, à poser le difficile problème des concordances de figures qu'on observe — les *Horus* de part et d'autre, les *Set* de part et d'autre — entre la légende osirienne en forme développée et la légende horo-séthienne.

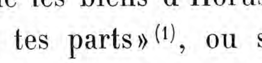
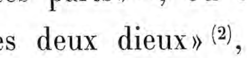
II

HORUS ET SET DU MYTHE PHARAONIQUE.

Hors des religions locales et de leurs particulières légendes, dans le domaine tout autre des religions *générales,* — cosmologiques, astrales ou terrestres, agraires, « naturelles » dans l'ordre d'un phénomène quelconque, ou bien « philosophiques », c'est-à-dire constituant définition ou description de quelque élément de l'organisation de l'univers — on peut poser en principe que le mythe est la transposition, pour explication ou pour action conservative et protectrice, d'une situation en correspondance dans l'univers réel, intéressant les choses de la nature ou celles de la société humaine. D'ordinaire, il n'est point difficile d'accuser l'objet réel avec lequel le mythe religieux est en parallélisme. Et il est bien clair que si cette manifestation dans le monde réel est de l'ordre humain, la construction religieuse qui la traduit

ne peut pas être plus ancienne que les faits politiques et sociaux qu'elle aura en dessein de représenter et d'expliquer.

Ces règles d'évidence trouvent application dans le cas de la légende, cosmologique et historique à la fois par différents traits, d'Horus et Set complémentaires et opposés, parce que le couple des deux dieux est aussi un organe de la religion royale, leurs figures en association constituant la qualité de la personne royale dans l'une de ses formes : situation fonctionnelle qui nous est attestée depuis les tout premiers temps de l'instauration pharaonique. Il y a présomption, dès lors, que la légende d'Horus et Set en religion pure a été la projection de la légende en religion et en rituel pharaoniques, et il nous incombera de chercher comment les traits du mythe de collaboration et d'opposition des deux dieux pourront être expliqués, et dans quelle mesure, par les circonstances de l'histoire réelle de la royauté unifiée depuis sa première époque.

Au Nouvel Empire, il arrive encore quelquefois que le Pharaon soit appelé l'*Horus-Set,* mais le titre même tombe en désuétude, et le plus souvent, dans les formules très nombreuses où ils paraissent, les deux dieux sont auprès du Roi pour le servir. Il reçoit en don la « puissance d'Horus et de Set », il est « l'égal de cœur d'Horus et de Set », en des textes que nous avons cités au précédent chapitre pour attester la confusion, réalisée au Nouvel Empire, d'*Horus et Set* avec les *Deux Horus.* Le grand dieu impérial dit au Roi, en outre :  « Je te donne les biens d'Horus et Set, et leur force, et les parts des deux dieux alors seront tes parts »[(1)], ou simplement  « Je te donne la répartition des deux dieux »[(2)], soit encore  « les parts d'Horus et Set »[(3)]. On dit, du Roi, que  « Horus et Set ont fait acclamation, au ciel, le jour de sa naissance »[(4)], et régulièrement, en rite minutieusement fixé de la religion pharaonique, les deux dieux prennent une part active aux cérémonies du couronnement, encadrant le roi, l'assistant et l'instruisant aux gestes divers qui marquent son accession[(5)]. Par extension,

(1) Brugsch, *Rec. de monuments,* I, 50 *b* (Ramsès II).

(2) *Ä. Z.,* XLVII (1910), p. 57 n. 2.

(3) Stèle de Tombos, l. 2 : *L. D.* III, 5 *a*.

(4) Stèle de Koubân, l. 3.

(5) Bons exemples de scènes chez Moret, *Caractère religieux* etc., p. 92-93 (= *Deir el-Bahari* II, pl. LXIV), 105 (= *L. D.* III, 36 *b*), pl. II, p. 108 (= *L. D.* III, 124 *d*). Souvent au Nouvel Empire, comme on sait aussi, la figure de Set en collaboration avec Horus est remplacée par celle de Thot : voir par exemple, chez Séti I, Horus et Thot en symétrie réalisant le *sm3 t3wj* sous les pieds du roi couronné, Moret, *loc. cit.*, p. 95 (= *Abydos I*, pl. 31 *a*).

d'ailleurs, au Nouvel Empire, Horus et Set se trouvent requis d'assurer des fonctions analogues auprès de telles ou telles divinités et même pour le service des simples mortels : on lit dans un hymne à Thot, du début de la XVIII[e] dynastie, que le dieu est « apparu avec sa couronne qu'ont fixée pour lui Horus et Set dans Hermopolis [(1)], et chez Nakht de Sheikh Abd el-Gournah on voit l'offrande de l'eau et l'offrande du vin effectuées, en symétrie, sous les épigraphes respectives : et « ta pureté est la pureté d'Horus», « ta pureté est la pureté de Set» [(2)], ce qui est directement transcrit de la formule de purification du Roi qu'aux cérémonies du couronnement Horus et Set prononcent ensemble [(3)]. Dans le même esprit on fait dire au défunt : « Je fraternise avec Horus et Set» [(4)].

Quelquefois cependant, au Nouvel Empire, on attribuait au Roi la qualité d'*Horus-Set* explicitement et quant à sa personne. Le vizir Amenemapt (sous Amenhotep II) nous présente, dans sa titulature, quelques appellations enchaînées de curieuse manière [(5)] : etc. «celui qui pare *Horus-Set* et qui coiffe du diadème le *Double-Seigneur,* qui satisfait la Vérité chaque jour et départage les *Deux Combattants* en tout état de vérité . . .». Le parallélisme graphique du couple des Seigneurs Horus et Set avec le couple des Seigneuries de la déesse d'Hiérakonpolis et de la déesse de Bouto, met hors de doute que la première expression se réfère, comme la deuxième, à la personne royale; et quand nous voyons, immédiatement après cela, et s'exerçant le jeu des associations d'idées et d'images, paraître en scène les *Deux Combattants* comme dieux et leur *départageur* (moyennant quoi le personnage de la titulature est pompeusement identifié à Thot), nous ne nous défendons pas de quelque surprise, et voudrions savoir si le rédacteur a seulement cédé à l'entraînement des mots, sans autre intention, ou s'il s'est proposé d'enchaîner les choses, ce qui serait assez audacieux. En tout état de cause, la singularité de cette composition fait ressortir que l'appellation d'*Horus-Set,* pour le roi, était devenue tout à fait exceptionnelle. Il n'y avait plus là que le souvenir d'un usage ancien dont nous avons les témoignages, fort heureusement, pour les temps antérieurs.

(1) Tablette stuquée du Br. Museum (n° 5656) : *Ä. Z.,* XXXIII (1895), p. 121 et pl. VIII, l. 2 de la tablette.

(2) Maspero dans *M. M. A. F. C.,* V (1893), p. 473 et pl. I du mémoire (*Tombeau de Nakhti*), ou bien Davies, *The tomb of Nakht* (1907), pl. VI, VIII, IX.

(3) « Ta pureté est ma pureté, ma pureté est ta pureté», chez Séti I à Karnak (L. *D.,* III, 124 *d*).

(4) En variante avec : *Todt. Naville,* chap. 38 A, fin.

(5) Davies, *Five Theban tombs,* pl. XLIII.

Le principal de ces témoignages consiste dans l'expression, bien connue, d'une dignité dont est revêtue assez souvent l'épouse Royale, de la IV[e] à la VI[e] dynastie, celle de « Celle qui voit l'*Horus-Set*», la personne ainsi désignée, dont la reine est la familière, ne pouvant être évidemment que le royal époux. Mariette et Rougé, jadis, puis Petrie, puis M. Murray en son *Index,* se sont occupés du titre et des augustes personnes qui le portèrent; Gauthier, en dernier lieu, a complété leur liste, comportant neuf ou dix reines en tout, échelonnées, dans le temps, de l'époque de Khéops ou règne de Pépi I [(1)]. Après l'Ancien Empire, l'appellation tombe en désuétude, sans être complètement oubliée : au début de la XVIII[e] dynastie, quelque temps avant l'époque où Amenhotep II, nous venons de le voir, est désigné par le titre d'*Horus-Set,* on rencontre chez la reine Ahmès la titulature «Celle qui voit Horus et qui voit Set» [(2)]. On notera à côté de cela la mention «sceau (ou *service des scellements*) de l'*Horus-Set*», sur une plaquette de l'Ancien Empire [(3)].

Circonstance remarquable, ce titre de la familière d'*Horus-Set,* chez les reines de l'empire memphite, est avoisiné et comme encadré par plusieurs expressions de dignité expressément et exclusivement *horiennes,* « Amie d'Horus», « Compagne [(4)] d'Horus», enfin « Celle qui suit Horus» [(5)], cette dernière appellation digne d'attention par la singularité de sa primitive histoire [(6)]. On croit bien comprendre que l'effort de ces appellations tendait, pour le roi, à maintenir sa qualité *horienne* fondamentale dans la position de prééminence qui convenait pour elle, en face de l'autre condition divine d'*Horus-Set* que le Pharaon acceptait aussi et qui serait venue aisément, peut-être, à concurrencer et menacer la première. Nous entrevoyons ainsi le jeu d'une longue rivalité qui faisait sentir ses effets ou son souvenir en pleine époque memphite encore. Et nous avons la chance de

(1) Voir pour tout cela Gauthier, *La titulature des reines des dynasties memphites,* dans *Ann. du Service,* XXIV (1924), p. 198-209.

(2) Naville dans *Ä. Z.,* XXXVI (1898), p. 133.

(3) Montet, *Le drame d'Avaris* (1940), p. 22.

(4) De « être assis».

(5) Assez rare; chez l'une des reines *Mr-ś-ʿnḫ* de Saqqarah, Rougé, *Recherches,* p. 58-59, cf. 57, 45; chez *Nfrt-ḥ3-nb·tj* épouse de Sahure, Gauthier dans *Rec. de travaux,* 40 (1923), p. 195 et *Ann. du Service,* XXIV (1924), p. 203.

(6) Titre masculin, que porte un officier royal vers la fin de la I[re] dynastie; attesté sur trois plaquettes-étiquettes d'Abydos : *R. T.* I, XII, 1 = XVII, 26; *R. T.* I, VIII, 5 = *Abydos* I, XI, 9; *R. T.* I, XI, 12 = XVII, 28. Il est à noter que le titre sur ces plaquettes, une fois, est écrit les deux autres fois , ce qui rend son interprétation moins certaine.

savoir, grâce aux très significatives mentions des documents d'une époque antérieure, que cette compétition des deux dieux ne s'était pas simplement exercée dans le cadre de la théologie, qu'elle avait eu le caractère d'une concurrence réelle, peut-être violente, dans les choses de la politique et de la royauté depuis la constitution pharaonique.

Nous avons longuement assisté, aux précédents chapitres, au drame de la conquête unificatrice accomplie par les princes du Sud et leur confédération progressivement enrichie, arrivée à comprendre, avec les états d'Horus et ceux du Chacal, du Scorpion, de Min en ses diverses places, plusieurs principautés de Set et même, à la fin, certains cantons de la Basse Egypte, et nous avons vu comment un prince du Scorpion, qui portait la couronne du Sud sans avoir encore celle du Nord, et se tenait en amitié étroite avec les puissances d'Horus, instaura la royauté pharaonique, à ce qu'il semble, en se déclarant Horus, et Horus identique à la personne royale. Ce fut, dans les rangs des associés, une sorte de révolution qui fit descendre tous autres au rang de sujets d'Horus royal et divin, et dont nous voyons la manifestation dans le fait que, passé le règne de Nar-Mer, le premier Pharaon en qualité totale et incontestée, la figuration des *enseignes alliées en procession,* si importante dans les tableaux de victoire de l'époque prédynastique, disparaît complètement, remplacée par la mise en scène du seul *Ouvreur des chemins* de Siout, soldat fidèle en avant de l'action royale. Sous la primauté horienne ainsi instaurée, servie par la vice-royauté du grand Anubis, nombre de grands intérêts d'autres côtés furent lésés, qui réagirent et auxquels il dut être nécessaire, assez naturellement, de donner des garanties et de réserver quelque place. Parmi ces égaux de la veille qui se dressaient contre Horus et demandaient, en premier lieu, à rester présents aux côtés d'Horus, il se trouve que les puissances de Set prirent une position conductrice et que la figure de Set devint représentative, au total, de certaine revendication que certains groupes d'opposants faisaient valoir à l'encontre de la toute-puissance nouvelle. La preuve de cette attitude et de cette action de Set ressort du fait même de l'association horo-séthienne acceptée par la personne royale et le rituel royal aux temps immédiatement suivants, et d'après les graves événements qui devaient affecter l'histoire de la religion royale vers la fin de la IIe dynastie nous pouvons noter, sans attendre, que l'effort des opposants se manifestait dans l'ordre «séculier» même, celui des organisations royales du nouveau régime et de leurs appuis fondamentaux, non dans la mesure inoffensive d'une simple compétition sacerdotale.

Nous ne savons point du tout pour cela, d'ailleurs, ce que les *séthiens* demandaient au juste. De rares et précieux indices nous font entendre, seulement, que leurs

exigences avaient pris forme dès l'instauration dynastique, et qu'on y donnait satisfaction avant le milieu de la Ire dynastie. Voici en effet, du temps de l'Horus *Wdj-mw,* à Abydos, deux petites stèles particulières dont les propriétaires, au lieu d'un nom personnel accompagnant leurs silhouettes, ont seulement une titulature de dignité : [hiéroglyphes] (1) «Jambe d'*Horus* et Bras de *Set*»; du temps du prédécesseur l'Horus *Dr,* une stèle analogue sur laquelle le nom de la personne, [hiéroglyphes], est précédé de la titulature [hiéroglyphes] (2), soit les deux appellations «Jambe d'*Horus*» et «Bras de *Set*» encadrant celle d'«Aimé (?) d'*Horus*» en mention centrale. Le procédé de cette rédaction en balance, de cette neutralisation prudente de la qualité *horo-séthienne* du Roi, éventuellement dangereuse, par l'énoncé en bonne place de sa qualité *horienne* fondamentale, est exactement celui que nous avons relevé dans les compositions protocolaires usitées pour les reines de la IVe dynastie à la VIe. Voici d'ailleurs, en rencontre bien intéressante, une dernière petite stèle de la même espèce dont le propriétaire, nommé [hiéroglyphes], est honoré d'une qualification identique essentiellement à la précédente mais purement *horienne :* [hiéroglyphes] (3), «Aimé (?) d'*Horus,* Bras d'*Horus*».

Nous ne savons du tout, non plus, quels dommages, quels reculs momentanés purent être imposés au *horisme* orthodoxe au cours des fluctuations dont ces diverses formules témoignent. Est-ce par l'effet d'une position prépondérante de Set, à un moment donné, qu'un roi de la fin de la Ire dynastie, au témoignage des enregistrements des *Annales* de Palerme-Caire, s'abstint durant tout son règne de faire le *šmśw Ḥr,* «Procession d'Horus», régulièrement accomplie depuis les origines pharaoniques? La question se posera à nous lorsque nous considérerons ces *Annales* et leurs mentions de fêtes, particulièrement de la fête horienne (voir chapitre XVI ci-après, § II).

Passée la Ire dynastie, quatre règnes après celui de *Wdj-mw,* une nouvelle lueur paraît dans la nuit des événements historiques. Le premier roi de la IIe dynastie prend comme *nom d'Horus,* dans le cadre rectangulaire, celui de [hiéroglyphes] «Réunion des *Deux Sceptres*» : cet *Horus* inébranlable, comme tous ses prédécesseurs avaient été depuis l'origine, s'exprime sous le couvert même de sa qualité horienne pour faire entendre que la puissance des *Deux dieux* réunis lui appartient aussi. Tout porte à croire qu'il était besoin, pour les tenants de Set, d'une proclamation

(1) *Royal tombs* II, pl. XXVII et XXX, stèles n°s 128, 129.
(2) *Ib.,* pl. XXVII, n° 96.
(3) *Ib.,* même pl., n° 95.

semblable, qui peut avoir été une satisfaction et une injonction tout ensemble. Car il se passe, après cela, la durée de trois ou quatre règnes encore, et nous voyons arriver un Pharaon dont le nom divin *Pršn* [1], dans le cadre du *śrḫ*, est surmonté de l'animal de *Set*, debout sur le toit de la façade en place du faucon d'Horus de tous les prédécesseurs. Nous avons lu et commenté, en outre (au chapitre I ci-avant), le texte d'un cylindre des services de *Nb·tj-nb*, c'est-à-dire Set lui-même, — le nom à analyser en « *Doré* (ou Ombite) de la *plante d'Or* » — qui a « conféré les Deux Terres à son fils, le Roi du Sud et Roi du Nord *Pršn* ». On voit que chez ce roi, qui voulait être fils de Set et tenir la royauté de sa main, la qualité de Set en substitution à celle d'Horus exprimait une situation réelle et effective, non une simple définition religieuse, et la conviction s'impose qu'une si caractéristique abjuration, après plusieurs siècles de fidélité royale au principe de l'identité horienne, a marqué le point culminant de violents épisodes et une victoire éclatante du parti de Set dans l'ordre des choses royales, c'est-à-dire de l'organisation et du commandement du pays. Ce régime séthien, comme on sait d'ailleurs, fut de courte durée; mais il nous faut bien admettre que la secousse politique avait été profonde et que la réaction, ensuite, ne put être menée à bien qu'avec prudence, puisque le successeur du Séthien, un roi certainement incontesté et très puissant, n'osa pas revenir d'emblée à la qualité horienne pure. Sa titulature, comme on l'a souvent observé aussi, est extrêmement significative. Il s'agissait, pour lui, d'« unifier » les deux dieux (l'unification des deux Egyptes était hors de question depuis longtemps). Il s'appela alors, en qualité divine, « Lever des Deux Sceptres », en rappel direct du nom d'Horus qui avait été celui du premier roi de la dynastie, mais ce nouveau nom de réunion, dans le cadre du *śrḫ*, surmonté, non plus de la figure d'Horus, ni de celle de Set, mais des deux images en association, et chacun des deux animaux divins coiffé de la double couronne, c'est-à-dire revêtus de la qualité de *Roi du Sud et Roi du Nord* l'un comme l'autre et chacun pour son propre compte. Tout cela, qui marquait des précautions admirables contre d'ultérieures discordes horo-séthiennes en même temps que vis-à-vis des dangers de séparation territoriale, ne fut pas jugé suffisant; ou peut-être encore la chancellerie religieuse, qui visait à une restauration ultérieure d'*Horus* sans partage sur le *śrḫ*, sentit-elle la nécessité qu'une mise en équivalence trop parfaite des deux dieux, dans la désignation royale, fût tempérée par une insertion de sens et d'apparence purement horienne. On imagina, pour cet objet, de recourir à la figure déjà vieille des *Deux Horus*, celui du Sud et celui du Nord — nous

[1] A lire ainsi et non *Pr-ib-śn*, comme nous aurons à l'expliquer spécialement.

en avons fait l'histoire au précédent chapitre — et l'on prolongea le nom personnel, dans le cadre même de l'appellation divine, par l'épithète « dont l'essence est constituée par les *Deux Horus* réunis ». Cette titulature somptueuse et minutieusement dosée signifiait de bout en bout, en fin de compte :

« L'*Horus*, Roi du Sud et Roi du Nord, et *Set*, Roi du Sud et Roi du Nord, *Ḫ'-śḫm·wj* (= Lever des *Deux Sceptres*) [qui sont les puissances conjointes des deux dieux rivaux], son essence constituée par les *Deux Horus* réunis [ces deux dernières figures étant celle du Sud et celle du Nord] ».

La remarquable entreprise d'apaisement aboutit au retour en place d'Horus, sans nouvelles combinaisons, à ce qu'il semble, et cette fois en acceptation définitive. Le successeur de l'*Horus et Set*, son fils très probable, le célèbre Horus *Ntr-ḫt* de la pyramide à degrés de Saqqarah, fut *Horus* sans conteste, et ce titre fondamental du Pharaon ne se vit plus jamais altéré ensuite. L'Horus *Ntr-ḫt*, roi *Dśr* de son nom « de cartouche », comme on sait bien, est la personne la plus importante de la période correspondant à la *III*e *dynastie* traditionnelle. Quant à l'entreprise séthienne pour conquérir la personne royale, il ressort du déroulement des épisodes qu'on vient de voir que, victorieuse durant un seul règne, elle avait été annihilée ensuite, et dès avant la fin de la IIe dynastie. Il en reste quelque chose, cependant : une qualité nouvelle pour le roi, celle d'*Horus-Set*, peut-être vraiment créée, en tous cas régularisée et fixée en formule par le souverain qui en avait pris le titre; les souverains de la IVe dynastie à la VIe furent *Horus-Set* en certaine formule d'emploi spécial, nous l'avons vu, presque régulièrement, et l'appellation aux temps ultérieurs ne fut jamais complètement oubliée.

Cette histoire de compétition religieuse auprès du Pharaon de la Ire et de la IIe dynastie, dont les seuls grands traits perceptibles laissent comprendre que les événements étaient politiques autant que religieux et d'une gravité réelle, jette un jour vivement intéressant sur les forces qui s'exerçaient autour du Roi de cette première période. Nous entrevoyons dans le pays un système, hérité du régime prépharaonique, de puissances auparavant indépendantes, plus ou moins nettement soumises et ralliées à la royauté unifiée, vivaces cependant et susceptibles de résistance sous le couvert des prétentions religieuses, en association réelle, peut-être, avec les organisations religieuses qui seules restaient debout en face de la puissance royale. Cette situation, que nous devinons plutôt que nous ne la connaissons par information positive, est confirmée et grandement complétée par le témoignage de ce que nous savons de l'action politique d'une grande religion que nous avons pu ne pas faire intervenir, jusqu'ici, parce qu'elle entre en scène, vis-à-vis du Pharaon

horien, en stade ultérieur seulement, à un moment où les positions respectives d'Horus et de Set sont depuis longtemps fixées : nous voulons dire l'organisation du Soleil d'Héliopolis.

La grande construction cosmologique que nous trouvons installée dans Ônou du Delta supérieur, ayant imposé au vieux dieu local l'identité de sa personne avec celle du Soleil créateur primordial et chef de la lignée divine, était parachevée et assise dans la place, bien probablement, dès avant l'époque pharaonique. Comme il a été expliqué au précédent chapitre, en effet, une des toutes premières élaborations politiques-religieuses du régime pharaonique à son instauration, a consisté dans le rattachement filial du Roi à Osiris, par le moyen de la mise en identité de l'*Horus* pharaonique avec *Horus fils d'Isis* de la légende du Delta. Il était nécessaire, pour cela, que cette légende osirienne eût d'ores et déjà atteint son complet développement, c'est-à-dire qu'*Horus fils* eût été déjà inventé et mis en place : « situation confirmée directement par le fait que la formule royale horienne de *Bouto et Hiérakonpolis* [1] se rencontra dès les débuts de la Ire dynastie (plaquette de Négadah) et qui ne ferait aucun doute d'ailleurs à la veille de l'unification pharaonique, l'annexion familiale d'Horus de Bouto par Osiris n'exprimant point autre chose, au début, que l'extension dans l'Ouest du Delta de la confédération dont Busiris exerçait l'autorité centrale. Or les ordonnateurs de la mythologie d'Héliopolis et de sa *Neuvaine* étaient allés chercher, pour lui donner place dans leur tableau théogonique, ce même Osiris et sa famille du mythe agraire, mais sans Horus, ce qui paraît déceler que dans ce groupe, tel qu'ils le reçurent et le mirent en œuvre, *Horus fils* n'était pas présent encore, qu'Isis n'était pas encore à Bouto, qu'Osiris et Isis en mariage restaient confinés dans leur premier domaine de l'« Orient», sans grande extension autour du noyau de Busiris et Per-Hebit encore. S'il est bien vrai — le caractère hypothétique de cette dernière induction a déjà été pris en note ci-avant, chap. XI, § II — que la *Neuvaine* était construite avant la mise en place d'*Horus fils*, comme *Horus fils* est positivement en place lorsque paraît la Ire dynastie, il en résultera que les compositions dogmatiques d'Héliopolis ont été antérieures aux origines dynastiques [2].

[1] Sur la signification et l'élaboration de l'image légendaire de *Bouto et Hiérakonpolis*, voir ce qui est expliqué ci-avant; chap. XI, § III.

[2] On ne peut que noter une fois de plus, sur le point de cette datation, l'extrême divergence des vues de Kees et des nôtres. Il est longuement développé chez Kees (voir en dernier lieu *Götterglaube* (1941), p. 234, 240-250) que le système d'Héliopolis est, «à ne pas s'y tromper» (p. 240), une projection sur le plan spirituel et divin du gigantesque édifice de l'Etat de l'Ancien Empire, et que cette construction

La religion d'Osiris, comme nous savons bien d'ailleurs, n'avait point été affaiblie par l'introduction de ses figures dans le cercle de la *Neuvaine*, dont les théologiens du Soleil avaient eu besoin pour leur explication de la création de la nature. Les deux grandes religions « naturelles» très indépendantes en réalité, poursuivaient leur carrière dans leurs centres très distants de Busiris et d'Héliopolis, lorsqu'elles virent s'avancer, de la Haute Egypte, les conquérants dont l'action devait aboutir à l'unité du pays sous un régime nouveau. Nos informations sur les événements de l'arrivée et des premières organisations sont rares. Telles que nous les avons recueillies et mises en ordre au précédent chapitre, il en ressort que l'autorité des Méridionaux, très vite, s'étendit sur toute une bande de l'ouest du Delta, de Létopolis à la mer, y comprenant Saïs, sans que nous arrivions à voir s'ils s'imposèrent en force, en même temps soit aux régions du centre busirien soit au domaine d'Héliopolis dans le sud-est. Le régime pharaonique, une fois instauré, cependant, on décèle et on explique en lumière l'habile opération par laquelle il fit alliance, en position de protecteur respectueux, avec Osiris, Horus de Bouto et toute la puissance que leur religion représentait. Du côté d'Héliopolis, par contre, il semble que les problèmes se soient posés dans des termes plus difficiles.

Il est manifeste, d'après la condition ultérieure des choses à l'Ancien Empire, que l'organisation d'Héliopolis était restée intacte et vigoureuse, et nous avons souligné, précédemment, que la religion solaire et la religion royale nouvelle étaient incompatibles en principe. Il fallut un long temps pour qu'elles vinssent à désirer ou à apercevoir un moyen de s'accommoder l'une de l'autre. Le choix des moyens était d'ailleurs limité. Lorsqu'au début de la IVe dynastie nous voyons inventée et commencée d'expliquer une formule d'association de la puissance royale avec la religion d'Héliopolis, cette formule ressemble beaucoup à celle qui avait servi antérieurement, par l'intermédiaire d'Horus le Fils, à rattacher le Pharaon à la filiation d'Osiris, car la nouvelle liaison, touchant le Soleil, est obtenue en posant, simplement et directement, que le Roi est *Fils du Soleil*. Non que la position ainsi exprimée, cependant, fut réellement semblable à celle que le Roi jadis avait prise vis-à-vis d'Osiris. Car cette première fois il avait déclaré son identité, en tant qu'Horus qu'il était déjà, avec le redoutable homonyme et concurrent de Bouto, ce qui était un

religieuse, en conséquence, ne peut être antérieure au régime pharaonique constitué. Dans la théorie de Kees, cependant, il est mieux dans la vérité des choses que « l'organisation de larges fragments des textes des *Pyr.*, qui s'accomplit dans l'esprit de la systématique d'Héliopolis, ne peut être antérieure à la période entre IIIe et Ve dynasties», et que la grande propagation de la religion solaire fut concomitante de l'emprise victorieuse de cette religion sur le Pharaon, à partir de la IVe dynastie.

éminent triomphe, tandis que dans le cadre d'Héliopolis son nouveau personnage de *Fils du Soleil* restait subalterne et de parenté lointaine, exclusivement « humain » en quelque manière, et dominé par tout le corps de la Neuvaine : car le Pharaon, identique tout au plus à Horus fils d'Isis, se trouvait seulement, par là, fils d'Osiris, qui en généalogie d'Héliopolis était un Solaire de rang modeste.

Il n'empêche que l'on voit transparaître quelquefois dans les usages funéraires, depuis l'ancienne époque, une sorte de position d'égalité des places d'Horus de Bouto et du Soleil d'Héliopolis, comme sièges des ancêtres divins du Pharaon. Cela ressort de formules telles que celle de *Pyr.* 260 (cf. *Livre des Morts,* ch. 53) où *Bouto* et *Héliopolis* sont en parallélisme; aussi de la représentation du voyage funéraire au mastaba de *K;-n-nśwt* de Gizeh, où les légendes des bateaux portent respectivement : « Venue de *Bouto* et traversée au *Champ des-Offrandes,* très bellement », et « traversée à *Héliopolis* » [1] : ce sont les éléments de la formule qui se fixe ensuite et qu'on trouve énoncée d'un tenant au Moyen Empire et au Nouvel Empire : « Descendre le fleuve, en accompagnement du défunt N, jusqu'à *Saïs,* traversée de descente jusqu'à la *Porte de Bouto,* arriver à *Héliopolis* » [2]; « traversée, en descendant le fleuve, jusqu'à la *porte de Bouto,* arrivée à *Héliopolis* » [3]. Nous aurons à revenir, ultérieurement, à ces rédigés, pour les rapprocher des formules itinéraires complètement développées à partir du Moyen Empire.

Quant aux théologiens d'Héliopolis, bien probablement, ils avaient recherché délibérément, longuement préparé et poursuivi cette situation de subordination filiale du Pharaon au Soleil, dont il semble bien, d'après les faits, qu'elle ait été conquise pas à pas et consacrait, au cours de la période memphite, une sorte d'adhésion de la personne royale, en position docile, à la grande religion désormais toute puissante. Au cours de la IVe et surtout de la Ve dynastie, comme on sait bien, le Soleil prend vis-à-vis du Roi la position de patron unique et direct, dans l'ordre spirituel et aussi dans l'ordre politique, comme il ressort, sur terre pour le Roi vivant, de la pratique du *temple solaire* de chaque souverain, dans la nécropole, au long de la Ve dynastie, et dans l'autre monde, de toute cette religion funéraire construite pour la seule personne du Roi mort, aux termes de laquelle il va rejoindre au ciel le Soleil

(1) D'après Junker (dans ses comptes rendus de *Giza II*) ; nous citerons complètement et discuterons les passages ci-après, au chapitre XIV, § II.

(2) DAVIES-GARDINER, *The Tomb of Amenemhet,* pl. XI. Dans cet énoncé sont fusionnées deux traditions très anciennes l'une et l'autre et primitivement indépendantes, celle du *voyage à Saïs* et celle du *Voyage à Bouto et à Héliopolis;* nous étudierons toute l'histoire de ces textes ci-après, au chapitre XIV, § II.

(3) Chez *Rḫ-mj-rʿ* (VIREY, *Rekhmara,* pl. XXI).

lui-même, partage son destin et reçoit accueil dans ses domaines. Mais cette qualité *solaire,* acquise au Pharaon dès les textes des *Pyramides* de la couche la plus ancienne [1], n'avait été élaborée que progressivement. Assez longtemps avant l'appellation de *Fils du Soleil* on voit paraître, dans la titulature, ce nom solaire, expression d'une qualité ou d'une action du Soleil, qui appartiendra obligatoirement, comme nom de « premier cartouche » au Pharaon des temps classiques; et le *nom solaire* est déjà inventé sous la IIe dynastie, d'après ceux de Neferkare, qui est probablement l'Horus-Set Khasekhmoui, et Nibkare, probablement l'Horus Sankht du courant de la IIIe, avant la IVe dynastie, où le nom de ce type est encore rare, Dedefre, Khafre (Khephrên), et la Ve où le même nom, d'usage très établi, n'est pas encore obligatoire. Parallèlement à cela, on observe que le titre de *Fils du Soleil,* généralisé et mis en place fixe à partir de la VIe dynastie, mais en quelque sorte facultatif sous la Ve, fait ses premières apparitions à la IVe seulement, chez Khéphrên d'abord, puis chez un successeur Mykérinos. Quelque temps auparavant cependant, dans les titulatures du grand Horus Neterkhet, roi Zoser, de la IIIe dynastie, on rencontre l'appellation très remarquable de *Soleil d'or* (première expérience, sans doute, du « titre d'or » régularisé en la forme *Horus d'or* dès le début de la IVe dynastie) à laquelle un très grand intérêt s'attache à cause de l'audacieuse tentative d'installation solaire dont elle est le témoignage. C'est vers ce moment, du courant de la IIIe dynastie, que semble disparaître des usages du culte royal la fête du *Šmśw-Ḥr* « Procession d'Horus », célébrée tous les deux ans régulièrement, au témoignage des *Annales* de Palerme-Caire, sauf sous le règne d'un seul Pharaon dissident de la fin de la Ire dynastie (voir ce qui sera consigné à ce sujet au chapitre XVI ci-après, § II). Assez longtemps avant ce moment, d'ailleurs, plus haut que le solaire *Neferkare,* précité, Horus-Set Khasekhmoui, on constate que l'un des premiers Pharaons de la IIe dynastie a jugé à propos de s'appeler, dans le cadre rectangulaire même de son nom d'Horus, *Renib,* « Soleil Seigneur » [2].

Coïncidence remarquable des préoccupations, des concessions, des précautions de la royauté *horienne* en directions diverses : c'est l'Horus Hetep-sekhmoui, le

(1) Voir en dernier lieu pour tout cela, chez nous, *Le Champ des Roseaux et le Champ des Offrandes* (1936), *passim.*

(2) « Il ressort de ces précisions que la *solarisation* de la personne royale est à peine achevée au cours de la Ve dynastie, et qu'en l'état de nos renseignements les premières tentatives d'immixtion du Soleil dans la qualité pharaonique ne s'étaient pas produites encore au début de la IIe dynastie » (chez nous, *loc. cit.,* p. 141). Cette dernière situation entraîne avec elle, de manière hautement intéressante, la position d'une *date d'ancienneté limite* pour les plus anciennes compositions des *Pyramides,* qui ne sauraient non plus être antérieures à la IIe dynastie.

premier roi de la IIe dynastie, qui en ce nom d'Horus même, « Réunion des Deux Sceptres », affirme que la première fois — sans nul doute était-ce très nécessaire — que les royautés d'Horus et de Set sont équivalentes et inséparables; et c'est son successeur immédiat que nous voyons, pour la première fois aussi, incliner son autorité en hommage au Soleil et prendre un nom « solaire » en sa qualité horienne même. Tout se présente, à nos yeux, comme si le Pharaon du début de la IIe dynastie avait vu se dresser contre lui, en même temps que l'opposition *séthienne* de vieille date et toujours dangereuse, des prétentions *solaires* nouvelles ou grandies, afférentes bien probablement à la très ancienne situation d'indépendance des temps prépharaoniques, dont le souvenir à Héliopolis agissait vivement encore. On croirait volontiers que l'Horus pharaonique, dont les fondateurs de la Ire dynastie avaient dressé l'image et avec qui ils s'étaient identifiés, avait perdu son prestige ou sa force, et que d'anciens alliés, à la même minute que d'anciens adversaires, prenaient courage pour faire entendre, chacun de son côté, leurs revendications. Au cas où cette explication serait vraie, elle impliquerait que l'Horus royal lui aussi, et de même que Set du parti rival ou cette autre opposition qu'on entrevoit sous la bannière religieuse d'Héliopolis, représentait un élément ethnique ou géographique, une portion ou un groupement de parcelles du pays ou de la population, et cela serait fort intéressant, malgré l'ignorance totale où nous sommes de toutes circonstances de fait, pour la compréhension de ce que fut l'instauration *horienne* des origines dynastiques.

Quant au drame même des revendications à l'encontre d'Horus ou auprès du Roi, nous savons amplement déjà qu'il ne se dénoua pas de manière uniforme pour tous les partenaires. Set, victorieux un instant au cours de la IIe dynastie, recula devant une restauration horienne prudemment et habilement conduite, et pour la durée de l'éternité, ensuite, fut relégué au deuxième plan des images et qualités royales. Mais le Soleil dans le même temps poursuivait son entreprise, dont nous avons sommairement résumé l'histoire. Servie, sans nul doute, par le succès de sa doctrine cosmologique, généralement acceptée dans les centres religieux de toute l'Egypte, la redoutable puissance spirituelle s'imposait au Roi peu à peu, et au bout de deux siècles, à ce qu'on croit bien voir, vers la fin de la Ve dynastie, auprès du Roi *Fils du Soleil* elle était devenue la force religieuse dominante et incontestée. Le Pharaon n'en devait pas moins rester *Horus,* en titre divin fondamental, jusqu'à la fin des temps pharaoniques, de même que la légende spécifiquement *pharaonique* des origines, avec l'*Horus du Sud* et l'*Horus du Nord* dans leurs respectives capitales et leurs deux royaumes, devait continuer d'être enseignée très longtemps, gouvernant tou-

jours, par exemple, les cérémonies du couronnement royal et celles du *Heb-sed.* Mais le Soleil d'Héliopolis était le dieu impérial. Il en garda la position jusqu'à la ruine de l'Ancien Empire, et plus tard, à son tour, il recula dans l'ombre, substitué par le dieu de la région thébaine, cependant que le Pharaon du Nouvel Empire continuait de se parer, dans la titulature, des appellations rituelles *solaires* superposées aux appellations *horiennes* des origines, cristallisées et toutes également indestructibles.

III

SET PRIMITIF DANS LES DEUX LÉGENDES. HORUS PRIMITIF.

Étant donné que la légende d'Horus et Set en combat et en collaboration, dans le cadre mythologique, est une transposition explicative de l'association et de la concurrence des éléments réels que les deux dieux représentent, aux premiers temps du régime pharaonique, on voit que l'élaboration de la légende ne saurait être antérieure à ce régime lui-même. Du même coup et tout aussi bien, nous sommes éclairés sur la signification des deux figures, qui dans la pensée du compositeur premier, ce commentateur du caractère *complexe* de la royauté toute neuve, auront exprimé la multiplicité des puissances auparavant associées ou opposées, dans la forme simplifiée d'un *couple* à la manière des traductions habituelles, d'autre part, de l'organisation de la royauté et du monde.

Toutefois, le choix des deux figures divines ainsi requises pour être dressées face à face, soulève une question moins simple. La mise en scène d'*Horus* y est toute naturelle, à cette heure de l'adhésion éclatante du nouveau régime à cette puissance plus forte ou plus fidèlement servie; mais qui donc avait été *Set* au juste? Plusieurs associés *séthiens* sont rencontrés dans l'entourage du *Scorpion* du temps de la conquête, et nous les situons aisément, par hypothèse, à Oxyrynchos, à Ombos ou dans les autres places du dieu en Haute Egypte; mais pourquoi *Set* en partenaire d'Horus, plutôt qu'une autre des enseignes de peuples de la grande confédération? On vient à se demander si Set n'a pas été élu pour les qualités de force, de violence redoutable qui lui appartiennent au dire fréquent de la mythologie des temps suivants, et qui le rendaient digne de figurer en symétrie avec Horus le grand triomphateur politique : car Set est l'orage, et généralement la violence (emploi de son image déterminative dans l'écriture); il rugit au ciel (*Pyr.* 1150), il fait trembler

la terre (*Pyr.* 581, 1855); il est aussi le guerrier par excellence, le « Grand de puissance », le « Chef de frapper » d'une très vieille titulature de l'Ancien Empire, et c'est lui qui enseigne au Roi à tirer de l'arc, lorsqu'Horus et lui agissent de concert aux cérémonies du couronnement. Une pareille figure, qui inspire le respect, mais aussi la crainte plutôt que l'amour, n'aurait-elle point été mise à cette place, en outre, pour faire contraste avec une autorité horienne imaginée comme bienfaisante et tutélaire? Nous arrivons à apercevoir, ainsi, que la construction du *binôme* Horus-Set pourrait avoir été d'initiative et de facture exclusivement *horiennes,* et l'idée se présente à nous immédiatement que s'il en fut ainsi, les théologiens du nouvel Horus pharaonique commirent une grave imprudence en mettant en scène avec le dieu royal cette redoutable personne, tout à fait bien armée pour grouper autour d'elle ces oppositions dont l'action se manifestera sous son égide, en effet, à la période suivante.

Il serait possible aussi que le choix de Set comme partenaire d'Horus eut été dirigé par la présence du même Set dans une construction légendaire de toute autre provenance, fixée depuis une époque très antérieure à la composition horo-séthienne pharaonique : nous voulons parler de la légende osirienne en sa forme élémentaire. Lorsque le mythe agraire importé d'Asie, à un stade historique très ancien, prit pied en Egypte, le génie meurtri et renaissant qui en est le personnage central apportait avec lui, peut-être, ce nom d'*Osiris* sous lequel il fut connu et qui continua de lui appartenir dans cette ville du Delta où la religion nouvelle devait trouver son siège; l'Osiris nouveau venu, identifié au vieux dieu local comme nous savons bien, trouva probablement à côté de lui, déjà installée comme épouse, cette *Isis* d'une principauté voisine que l'on avait, dans une intention de soudure confédérale, mariée au dieu de la première place, de telle manière qu'en ce *Busiris* enrichi et désormais appelé de ce nom, lorsque les autorités de la religion étrangère se mirent en devoir de la « rédiger », d'habiller à l'égyptienne le mythe et le rituel, ils eurent immédiatement à leur disposition, sous le couvert d'Isis-épouse, le personnage de la magicienne et salvatrice qu'il fallait, aux côtés d'Osiris tué à certain moment de l'année, pour chaque fois le rappeler à la vie. Isis d'ailleurs emmenait avec elle, dans l'exercice de cette fonction bienfaisante, une sœur ou associée dont les liens très anciens avec elle-même, et sur lesquels aucun éclaircissement ne nous est donné, sont attestés par de nombreuses formules, aux *Pyramides,* de sorte que le personnel féminin était surabondant pour l'affabulation légendaire. Il y manquait seulement, en cet arrangement égyptien, un personnage, très indispensable, celui du meurtrier, de la force mauvaise toujours présente pour frapper le génie de la vie. On fit

élection, pour cet office, d'un dieu *Set* dont le nom et la figure, en toute probabilité, n'avaient point été reçus d'Asie, car son image de destructeur se recouvre en perfection avec celle du *Set* de force, tumultueux et redoutable, de la version courante en Egypte dans les plus anciennes formules. Et dans le cas de la légende osirienne, la mise en utilisation de cette figure se présentait si naturellement qu'elle est tout expliquée. Peut-être cependant convient-il que nous nous demandions si les compositeurs d'un très vieux temps prépharaonique, à Busiris, avaient « sous la main » la divinité séthienne qu'ils adaptèrent ainsi, et où ils allèrent la prendre.

Il y avait, d'un bout à l'autre de la Haute Egypte, de nombreuses villes de Set, certainement immémoriales, et dont nous avons dressé un tableau sommaire au précédent chapitre (§ III), du sud au nord : Ombos, Hypselis, Oxyrynchos et le mystérieux ... En tous ces lieux, le dieu Set bien vraisemblablement se présentait avec des qualités et des attributs identiques, ceux de sa figuration habituelle plus tard, et de même que se ressemblaient entre eux tous les Horus faucons des diverses places ou tous les Anubis guerriers, chacals debout sur l'enseigne. Et nous avons rappelé aussi qu'en Basse Egypte on a indication d'un sanctuaire de Set dans le voisinage d'Héliopolis, au Moyen Empire, et que l'on connaît, à date ancienne, au moins une place de Set, le nom à lire *Śṯ·t,* l'« Asiatique », ou bien *Śṯr·t* qui serait alors la *Sethroé* des environs de Tanis, donc une ville des confins extrêmes du nord est. S'il paraissait nécessaire que les constructeurs de la primitive légende osirienne aient en un dieu réellement en place dans les limites de l'horizon de ce Delta oriental dont Busiris était un arrière et un centre, on voit qu'une pareille figure s'offrait à eux sur la frontière de l'isthme [1].

Beaucoup plus tard, au début de la période dynastique, lorsqu'on s'arrêta au tableau d'un Horus et d'un Set associés, dans une position d'équivalence et peut-être de concurrence, pour être une représentation de la royauté et des puissances nationales réunies, la figure de Set qu'on mettait en œuvre dans cette fonction était la même encore. Et la question se pose alors, comme nous l'énoncions tout à l'heure, de savoir si le Set de la construction horo-séthienne n'a pas été déterminé

[1] La question d'un *ennemi d'Osiris* disponible pour la construction légendaire est répondue plus facilement encore lorsqu'on prend en considération les grandes figures séthiennes du Delta bien connues à partir du Nouvel Empire : le Set d'*Avaris,* classique à Tanis et en d'autres points du Delta oriental dès les rois *hyksôs,* à Tanis surtout sous les Ramessides ; le Set du nome de *Ḥbś·t,* le *Cabasite,* sans doute identique au *Pharboétite* XIe de la Basse Egypte), voisin à l'est du nome même de Busiris. Le recours à ce dernier voisinage osiro-séthien est celui qui a retenu Kees, jusqu'en ses derniers ouvrages : *Totenglauben,* p. 204 ; *Götterglaube,* p. 257-258.

par l'analogie, en quelque sorte emprunté, reproduit de la composition busirienne (largement développée d'ailleurs depuis l'origine) dans laquelle on trouvait Set comme adversaire d'Osiris et aux prises avec Horus-fils ensuite. Etant donné qu'Horus fils et vengeur était déjà élaboré, et toute la légende complète et parachevée dès avant l'instauration pharaonique, on entrevoit qu'il serait possible que le duel d'Horus fils et de son oncle, le meurtrier d'Osiris, ait été transposé pour aider, dans une certaine mesure, à l'élaboration d'images d'un tout autre principe, celles de l'histoire d'Horus et d'un concurrent d'Horus en association dans la personne royale. Cette contribution n'aura pu être fournie, comme on voit bien, qu'au prix d'une atténuation presque totale du caractère du dieu meurtrier, mais la condition une fois remplie, il serait concevable que le Set de la légende osirienne eût passé, avec son nom, dans la légende du couple divin pharaonique, où Set comme partenaire d'Horus se trouverait ainsi expliqué.

On accordera volontiers qu'une telle restitution de l'histoire des élaborations légendaires est conjecturale en tous points de détail, et seulement à recevoir positivement quant à la ligne générale. Nous retiendrons comme hautement probable, quoi qu'il ait été exactement du mode d'accomplissement, qu'il y a eu transmission de la très antique légende osirienne à l'autre légende des premiers temps dynastiques, parce que la concordance d'une utilisation du personnage de Set dans l'une et dans l'autre a peu de chances d'être de pur hasard, et qu'ainsi il aura fallu que cet organe des constructions fût emprunté, lors du travail des compositeurs du deuxième stade.

Ce dieu Set était, d'après tout ce qu'on vient de voir, une vieille puissance disséminée en diverses places de toute la Haute Egypte et du Delta, où nous le trouvons chez lui dès l'époque des toutes premières instaurations religieuses que nous arrivons à situer dans l'histoire. Il était « autochtone » de la même manière que nous apparaissent, généralement, tous les dieux locaux dans leurs respectifs sanctuaires, Ptah de Memphis le créateur, la *M;t-t* lionne de Deir El-Gebrawi, Min générateur à Panopolis et à Koptos, tous immémoriaux sur leurs sièges et remontant, en toute probabilité, sous leurs mêmes images, aux tribus préhistoriques qui avaient imaginé et lentement fixé personnes et représentations. Tout cela est vrai bien probablement aussi pour Horus faucon en ses sanctuaires très nombreux du Sud et du Nord, où il paraît en postures diverses, Horus debout, Horus couché des figurations archaïques, Horus aux ailes éployées, Horus momie dans les bandelettes, chacun d'eux immémorial en sa place autant qu'il peut sembler. Il serait difficilement concevable, à première vue, que les Set et les Faucons entremêlés sur la carte, en Haute

et en Moyenne Egypte, ne fussent pas tous « autochtones » de même, ou qu'en Basse Egypte le grand Horus de Létopolis, par exemple, eût une histoire originelle différente de celle de Neit dans sa ville du Nord.

Et cependant, il y a doute sur la nature première et la provenance d'Horus faucon. La question initiale se pose du fait de la situation particulièrement favorisée dans laquelle paraît se trouver le dieu en Egypte, destiné à voir un jour la royauté unificatrice s'identifier à lui mais surtout, aux temps antérieurs, maître de places très nombreuses en toutes régions et où il est attesté, au total, bien plus abondamment que les Chacals Anubis ou autres, par exemple, ou que les Set pourtant bien représentés d'un bout à l'autre du pays. On se demande — et l'on s'est demandé souvent déjà — si les peuples d'Horus ainsi disséminés n'étaient pas les éléments d'un corps ethnique défini et différencié, en opposition notamment avec la population de Set qui partout s'entremêlait avec la sienne. Dans l'état de cette simple image, il serait difficile de poser que telle des populations ainsi entrevues est autochtone, et qu'une autre était immigrée. Mais nous avons des indices sérieux que l'image et le nom d'Horus seraient venus d'Asie [1], nous croyons bien déceler, en période classique de l'Ancien Empire, certaines provenances asiatiques en bon état de conservation dans la religion d'Horus pharaonique, et il nous est témoigné que certain Horus faucon, nommé à l'asiatique, était connu et adoré encore au Nouvel Empire.

V. Loret, en 1903, a mis en évidence [2] que le nom du dieu Horus, *Ḥrw* ou *Ḥwr*, est exactement reproduit dans le mot de l'arabe moderne *hour*, qui désigne le Faucon pèlerin, et a induit de là que le peuple des gens d'Horus (peut-être les *Šmśw Ḥr* de la formule légendaire) était en provenance du monde arabe oriental. La constatation et l'hypothèse ont pris un singulier intérêt depuis l'acquisition à Tanis du beau groupe colossal nous montrant Ramsès II assis sous la protection d'un grand Horus faucon figuré comme d'habitude, mais, dans les inscriptions, nommé *Ḥwrwn* au lieu de *Ḥwr*; à la suite de quoi l'on s'est aperçu que la version *Ḥwr-n* du nom du dieu, en place de la forme simple, était employé aussi dans l'écriture du propre nom du Pharaon *Hor-m-heb*, parfois *Horon-m-heb*, le prédécesseur des Ramsès [3]. Le dieu ainsi nommé est un Cananéen évident, attesté d'ailleurs dans certains noms

[1] Nous avons rappelé au précédent chapitre, § I, la théorie en somme assez parallèle de Kees, suivant laquelle un grand nombre de divinités diverses, dans toute l'Egypte, auraient pris l'appellation d'*Horus*, après l'unification pharaonique, pour s'identifier avec le conquérant *horien* victorieux.

[2] Loret dans *B. I. F. A. O.*, III (1903), p. 10-21 (dans *Horus-le-Faucon*).

[3] Première publication de Montet en 1935; discussions diverses en 1935 et 1936 : bibliographie chez nous dans *Revue d'Egyptologie*, III (1938), p. 167-168.

de lieux et ethniques de la Bible, rencontré en outre au papyrus magique Harris et dans les textes de Ras-Shamra, et dont sans doute il ne serait pas difficile d'expliquer le nom, en sémitique, en développement grammatical sur la forme simple qui est l'égyptienne en général et qu'on réfère à l'arabe. Notons seulement encore, ici, que la forme développée est vivante également dans l'arabe moderne : *hourroun* «faucon» à côté du *hour* simple relevé par Loret jadis.

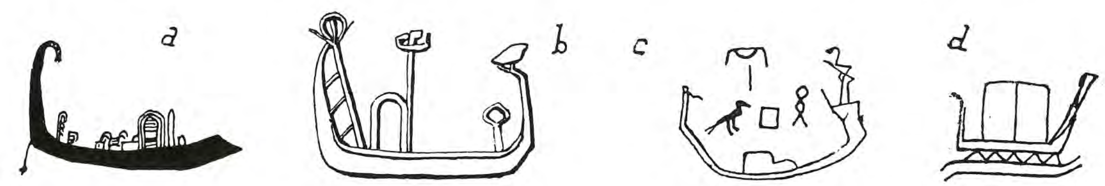
De tout autre côté, longtemps avant le Nouvel Empire, un remarquable témoignage de l'*asiatisme* d'Horus nous est conservé par les figurations de la barque qu'on peut appeler *horienne,* comme nous allons le rappeler, qui apparaît en Egypte aux temps prédynastiques et dont l'histoire pour ce qui concerne les origines d'Horus est importante.

Les indices de *provenances mésopotamiennes* dans la civilisation primitive de l'Egypte ont été recueillis attentivement, à diverses reprises, par les archéologues et les historiens de l'archéologie [1]. Des représentations d'objets qui donnent lieu à rapprochement d'un monde à l'autre, une des plus remarquables est celle d'un navire *à fond plat allongé sur l'eau horizontalement,* avec *une proue et une poupe relevées verticalement à grande hauteur,* différencié profondément, par ce dessin, de la barque nilotique des premières périodes archaïques aussi bien que du navire égyptien de la forme courante des temps historiques, et dont les similaires se rencontrent dans les figurations habituelles de la navigation tigro-euphratéenne. La barque égyptienne du stade primitif, construite en bottes de roseaux ficelées, assemblées bout à bout par files jumelées ensemble, solidarisées par ligatures, en disposition telle que le profil est celui d'un croissant aux cornes relevées, posé sur l'eau par le milieu, est la seule rencontrée jusqu'à une date avancée de la 2e *civilisation énéolithique,* dont les célèbres *vases à bateaux* peints remplissent la durée jusqu'au stade 63 des *sequence dates* de Petrie [2]. Au moment juste de cette *s. d.* 63 paraît le navire à fond plat, dont

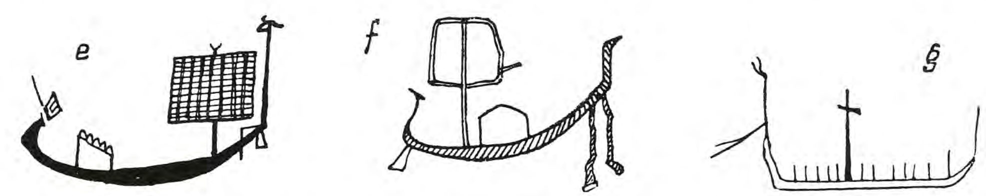
[1] Voir notamment Scharff, *Neues zur Frage der ältesten ägyptisch-babylonischen Kulturbeziehungen,* dans *Ä. Z.,* 71 (1935), p. 89 et suiv., et en dernier lieu *Die Frühkulturen Ägyptens und Mesopotamiens* (dans *Der alte Orient,* 41 [1941]). La question fait l'objet de notre chapitre xxi ci-après.

[2] Le système des *sequence dates* de 1901 sera exposé ultérieurement en ces études, en même temps que tout ce qui concerne l'archéologie et la classification de l'*énéolithique* (voir chap. xx, § II). Rappelons seulement ici qu'au sortir du *néolithique* commencent, en Egypte, les périodes du *chalcolithique* ou *énéolithique,* séparées en *première civilisation* et *deuxième civilisation* (dites aussi, naguère, *première* et *deuxième de Négadah*). La *deuxième civilisation* aboutit au *protohistorique* ou *prédynastique,* relativement très court, qui est la période des palettes de schiste princières, documents de l'élaboration de l'écriture et, comme nous savons, de l'élaboration progressive de l'unité de la Haute Egypte ; cette période prépare la conquête et l'instauration pharaonique.

la survenue est nettement datée par sa présence dans les tableaux de deux monuments très connus, la chambre peinte d'Hiérakonpolis et le manche d'ivoire sculpté de Gebel el-Araq. Sur la fresque [1], le bateau (*a* des reproductions ci-dessous) voisine avec toute une flottille de barques du vieux type en profil incurvé, qu'environnent en désordre de petits tableaux de chasse, de lutte et d'élevage ; sur le manche de couteau [2], en manière moins pacifique, la flotte des bateaux à fond plat (l'un



d'eux est *b* de nos reproductions) livre bataille à la flotte des vieux bateaux incurvés et jette à l'eau leurs équipages. On rapprochera de ces figures des représentations moins anciennes, probablement du début de la Ire dynastie ou de ses abords, une gravure sur coupe en cristal d'Abydos (*c* des reproductions) [3], un graffito sur deux poteries d'Abydos (*d* des reproductions) [4], représentant un bateau à voile, puis un



bateau à voile de dessin beaucoup meilleur sur un vase de Londres (*e* des reproductions) [5]. Nous y joindrons immédiatement un bateau à voile encore, assez analogue de silhouette au précédent, et un bateau à fond très horizontal et extrémités droites, comme sont ceux des figures *b* et *d* précédentes (*f* et *g* des reproductions),

[1] *Hierakonpolis* II, pl. 75 ; souvent reproduite depuis lors, commodément accessible chez Capart, *Débuts de l'Art,* p. 200-201, ou Boreux, *Etudes de nautique égyptienne,* p. 34-35.

[2] Bénédite, *Le couteau de Gebel el-ʿArak,* dans *Mon. Piot,* XXII (1916), p. 1-34 et pl. I ; souvent reproduit depuis lors, voir bibliographie ci-après chap. xix, § III, n° 5.

[3] *Abydos* II, XII, 279.

[4] *Ib.*, XII, 266 ; noté par Frankfort, *Studies* (1924), fig. 15, p. 140.

[5] Br. Museum n° 35.324 ; Capart, *Débuts de l'Art* (1904), p. 116 ; Petrie, *Prehistoric Egypt* (1920), XXIII, 3 ; Boreux, *Nautique égyptienne* (= *M. I. F. A. O.,* L) (1924), p. 66 ; Morgan, *Préhistoire orientale,* II (1926), p. 131 ; particulièrement bien enfin Frankfort, *Studies* (1924), pl. XIII (à p. 138), seule publication intégrale qui nous soit donnée de cet intéressant vase peint de la famille des *décors rouges.*

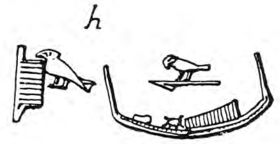
choisis parmi les figures nautiques d'un très grand nombre de graffiti rupestres recueillis au désert de Haute Egypte et publiés [1] en 1938.

En deux des représentations précédentes (*b* et *c*) on remarque une figure d'enseigne perchée sur l'une des extrémités hautes de la coque et qui, dans l'un des cas, est un oiseau aux jambes trop longues cependant pour représenter le *Faucon* d'Horus. Qu'on ne croie point que la figuration du Faucon fût nouvelle à cette date : d'assez nombreuses représentations de l'oiseau d'Horus, amulettes, palettes de schiste, ornements en saillie d'épingles ou de bagues d'ivoire, sont rencontrées au cours du *deuxième énéolithique* (voir ci-après, chap. xx, § III, B), et parmi les plus anciennes de ces figures, celle qui se présente à nous comme *enseigne de barque* dans la composition de certain *vase à bateau* d'où nous extrayons le dessin reproduit ci-contre (*x* des reproductions) [2], tout à fait à sa place, à cause de la figure horienne,

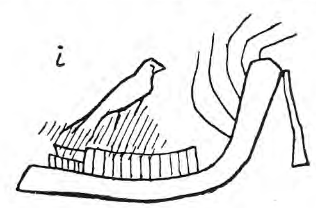
x



h



i



et malgré sa date de beaucoup antérieure, à côté des autres représentations de bateaux que nous avons sous les yeux. D'ailleurs, la figuration d'Horus faucon, dominant la barque qui est son siège, devient régulière à partir du début de la Ire dynastie, comme on voit aux tableaux de la grande palette de Nar-Mer (*h* des reproductions) [3] et d'un beau peigne du roi *D·t*, le quatrième de la dynastie (*i* des reproductions) [4]. Sur la palette de Nar-Mer, le Faucon dans le bateau, sur son perchoir de la hune représentée symboliquement, rabattue horizontalement et suspendue en l'air [5], s'avance à la rencontre de la procession royale, ayant au-dessous de lui les rangées d'ennemis décapités, en bel ordre avec la tête de chacun entre ses jambes. La légende en avant du bateau, « Porte d'Horus », paraît être le nom de l'embarcation. Chez

[1] H. A. Winckler, *Rock-drawings of Southern Upper Egypt* (dans *Arch. Survey of Egypt*), I (1938), pl. XXXIII à XL, nombreuse collection de graffiti de bateaux du type incurvé primitif et du type à fond plat, *sickle-boats* et *square-boats*, ainsi que d'un type intermédiaire *incurved square-boats*. Nos spécimens reproduits ici sont : *f* = XXXIV, 16, *g* = XXXVII, 49.

[2] Petrie, *Diospolis Parva* (1901), XVI, 41 *b*.

[3] *Hierakonpolis* I, pl. XXIX, et nombreuses reproductions par la suite.

[4] *Tombs of the Courtiers*, II, 6 = XII, 5 ; cf. Engelbach dans *Ä. Z.*, 65 (1930), pl. VIII (à p. 115).

[5] Représentation déjà notée au chapitre vii ci-avant, en fin de description des autres figures plus clairement expressives d'*Horus sur la hune*.

D·t, dans le tableau du peigne, l'oiseau d'Horus est simplement figuré au-dessus de la barque.

Il est clairement exprimé par ces diverses compositions que la barque est celle même d'Horus, son siège et son véhicule. Mais cette barque, dès lors, nous la connaissons bien, représentée et nommée, nombre de fois depuis la Ire dynastie jusqu'à la fin de l'empire memphite, comme étant celle du , « Procession d'Horus ». La fête est évoquée aux *Annales* de Palerme un grand nombre de fois, durant toute la prériode antérieure à la IVe dynastie [1], son nom déterminé par un bateau dont le dessin, sous la main du graveur, est toujours voisin du spécimen reproduit ci-dessous (*j* ; quelquefois sans le dans l'intérieur du bateau) : forme aux extrémités verti-



j



k



l

cales caractéristiques montées sur une coque incurvée d'un profil beaucoup plus banal, analogue d'ailleurs à celui de plusieurs des figurations ci-dessus reproduites. La ligne générale est plus amollie encore, plus semblable à celles des barques sacrées ou profanes connues d'ailleurs, dans l'écriture déterminative du nom du *šmśw Ḥr* dans les autres textes de la période memphite [2]. On se rend compte que cette atténuation du galbe de la coque et des extrémités d'abord droites, relevées en verticale et à angles nets, résulte de la conversion progressive, au modèle vulgaire de la barque horienne originale, telle que les dessinateurs la comprennent et la rendent encore jusqu'à la fin de la Ire dynastie : chez *Wḏj-mw* (lambeau d'une plaquette, vestige de représentation peu utilisable) [3], puis chez *Šmr-ḫt* sur une belle plaquette (*k* des reproductions) [4] et chez son successeur *Ḳ-ʿ* sur une autre (*l*) [5]. En ces dernières figures nous retrouvons intact le dessin à fond horizontal et extrémités

[1] *Annales* de Palerme-Caire, recto, lignes 2, 4 et 5, la fête régulièrement mentionnée tous les deux ans au long de ces trois lignes de cases, négligée seulement, comme on l'a rappelé ci-avant (§ II du présent chapitre), au cours du règne d'un Pharaon dissident de la fin de la Ire dynastie. Pour l'histoire de la fête horienne telle qu'elle se dessine aux notations de ces *Annales*, voir ce qui est exposé au chapitre xvi ci-après, § II.

[2] Par exemple sur la stèle de Merire Pepi à Koptos, voir Weill, *Les chartes immunitaires de l'Ancien Empire*, pl. VII.

[3] *Royal tombs*, I, XVI, 22.

[4] *Ib.*, XII, 1 = XVII, 26.

[5] *Ib.*, XII, 2 = XVII, 29.

nettement carrées de quelques-unes des représentations précédentes (voir *d* et *g* ci-dessus), dont le prototype, prépharaonique à distance assez grande, est celui (*b* ci-dessus) du bateau du manche de couteau de Gebel El-Arak [1].

Or on constate que ce primitif modèle de navire du début de la *deuxième civilisation* énéolithique, très abandonné ou déformé, dans la pratique nautique, dès l'ouverture des temps dynastiques, conservé surtout, jusqu'à la fin de la Ire dynastie, en l'espèce de la barque horienne rituelle, est celui même en usage dans la région mésopotamienne aux origines, tel que nous l'ont rendu les figurations recueillies dans les fouilles récentes, dont la date initiale paraît être celle de *Warka IV*, soit le début même ou le cours de la *deuxième civilisation* égyptienne, descendant ensuite jusqu'en la deuxième moitié du IIIe millénaire [2]. Aux représentations de *Warka IV*, relevons et reproduisons ici deux spécimens : celui d'un cylindre de Fara (*m* ci-

m *n* *o*



contre) [3], très remarquable parce qu'il met en scène le *Faucon* divin, perché sur l'extrémité verticale droite du bateau, en conformité de disposition avec plusieurs des représentations égyptiennes vues ci-dessus, notamment celle du relief contemporain de Gebel El-Arak (*b*) et celle d'un tableau sur poterie d'Abydos (*c*); puis la figuration d'un beau cylindre d'Uruk (*n* ci-contre) [4] représentant une scène religieuse dont l'appartenance au culte de la grande déesse d'Uruk est caractérisée dans un bateau dont la construction présente avec celle du bateau de Gebel El-Arak une similitude frappante dans le dessin de la poupe incurvée jusqu'au delà de la verticale haubanée dans l'axe de la coque et coiffée d'une sorte de boucle, de même manière exactement dans les deux compositions. Ces correspondances sont aussi précises, comme on voit, que si le bateau de *deuxième civilisation*, à Gebel El-Arak, était venu directement de l'Euphrate.

[1] Nous avons commenté ces figures du *Šmśw Ḥr* des plaquettes de la Ire dynastie et de la pierre de Palerme, ci-avant déjà au chapitre VII, pour la considération du mât central du bateau avec la hune en plate-forme qui le surmonte et qui est le perchoir, le siège du dieu sur son navire.

[2] Voir renseignements chez SCHARFF, *loc. cit.* dans *Ä. Z.*, LXXI (1935), p. 94.

[3] ANDRAE-HEINRICH, *Fara*, pl. 56 *c*, et *loc. cit.* dans *Ä. Z.*, LXXI (1935), p. 95.

[4] HEINRICH, *Kleinfunde . . . in Uruk* (= *Ausgrabungen . . . in Uruk-Warka*, I) (1936), pl. 17 et p. 28-29.

Au cours de la période suivante, vers le milieu du IIIe millénaire, on retrouve ce même bateau à coque droite et extrémités relevées sur un cylindre [1] mésopotamien du Louvre (*o* ci-contre) portant représentation d'une scène religieuse probablement afférente au culte d'Ea.

La rencontre de la figure du Faucon perché à la même place, sur les bateaux de même structure d'Egypte et de Mésopotamie, rend très admissible que l'*Horus* égyptien a été apporté d'Asie, et les attestations que nous avons sous les yeux fixeraient la date de son arrivée, assez précisément, en concordance avec l'apparition de la *deuxième civilisation*. Cela est extrêmement intéressant en liaison avec tout ce que nous pensons savoir de la *grande arrivée sémitique* dans l'Egypte des temps protohistoriques, dont l'événement, nous l'avons déjà rappelé en quelque détail, ne fait qu'un, bien probablement, avec celui de la deuxième *civilisation* elle-même et toute entière [2]. Seront arrivés en Egypte, en même temps que tout l'appareil technique et matériel de la culture du nouveau stade, l'important élément sémitique qui intervient dans la langue égyptienne des temps ultérieurs, et dans le domaine des choses spirituelles, la religion d'Osiris agraire, dont la provenance d'Asie, nous l'avons rappelé aussi et à la même place, ne fait aucun doute. Au point où nous prenons, ici, la suite de cette recherche, nous y avançons d'un pas encore, nous voyant en mesure d'accuser, en probabilité tout au moins, la provenance asiatique d'Horus-faucon, à une date qui se trouve être celle même des nouveautés dont l'arrivée sémitique a été le véhicule.

Il serait important qu'ainsi qu'on arrive à l'apercevoir, *Horus* et *Osiris* fussent entrés en Egypte au même stade d'une grande survenue de culture extérieure. Non qu'il y ait quelque correspondance entre les fonctions des deux figures telles que nous les voyons agir aux premières époques. Osiris est le personnage central d'un grand mythe d'explication et de perpétuation de la nature. Horus, enseigne guerrière sur son bateau des jours de l'arrivée d'Asie, installé dans ses places de toute l'Egypte ensuite, rencontré en position éminente, en dernier lieu, parmi les confédérés de Haute-Egypte qui parachèvent la conquête du Nord, avant que le Pharaon du nouveau régime consacre son triomphe dans la position de l'identité, avec le dieu, de la personne royale, Horus en toute cette longue histoire se présente à nous comme le dieu conquérant de cette population et de cette civilisation intervenues aux siècles

[1] Louvre A. 157 : W. H. WARD, *The Seal Cylinders of Western Asia* (1910), fig. 101 ; DELAPORTE, *Cat. des cylindres orientaux* (1920), II, pl. 72 ; M. RUTTEN dans *Encycl. phot. de l'art*, fasc. 13, n° 55.

[2] La discussion, depuis 1922 (Sethe, Scharff, Kees, etc.), résumée par nous au précédent chapitre XI, à propos des origines asiatiques d'Osiris.

lointains de l'énéolithique. Au stade des palettes décorées de la confédération prédynastique et de ses guerres, Horus semble se maintenir dans l'attitude d'une sorte d'égalité avec ses associés de la grande entreprise; nous ne sommes point assez informés des faits pour juger si pareille modestie a été soit imposée, soit inspirée par le souci politique de l'action poursuivie en commun; nous croyons seulement bien voir que devenu souverain et incarné, après la victoire, dans la personne du Roi unificateur, le dieu reprenait exactement et purement sa haute signification d'enseigne, de chef et guide de son peuple aux temps presque immémoriaux de son entrée en Egypte. L'idée se présente que les titres guerriers très anciens d'Horus-faucon et sa très ancienne situation historique de maître et d'image du grand clan immigré, pourraient nous donner la clef du problème qui ci-avant nous avait arrêtés (aux considérations finales du précédent chapitre), celui de savoir par l'exercice de quelles forces le dieu Faucon avait pris le commandement, aux premiers jours de la royauté nouvelle, sous la main d'un prince qui cependant n'était pas de la nation même d'*Horus,* qui appartenait au *Scorpion* d'origine et de titre.

Mais il se pourrait, aussi et en même temps, que l'Horus du stade primordial, chez les Asiatiques, ait été une autre figure que celle d'un antique « totem » développé en dieu et chef guerrier d'un peuple. Identifié, dès le stade des *Pyramides,* avec le dieu Soleil, ou tout au moins considéré comme en relation étroite avec lui [1], Horus-faucon avait été imaginé d'abord, sans aucun doute, comme un Seigneur du ciel, proprement une figure de la voûte céleste vue comme une *Face* dont les deux yeux sont le Soleil et la Lune [2]; cette *Face* aux yeux est considérée naturellement, depuis les théologies les plus anciennes, comme identique à Nout — ciel elle-même, à moins que les formules, à propos des deux yeux, ne recourent à la spécification du *Faucon de Nout,* maître des yeux et à qui le défunt royal est identique [3]. Ces yeux incandescents du Faucon sont évoqués à toute époque, en particulière fréquence à l'époque tardive, comme dans l'invocation de la stèle de Naples, où Harsaphès d'Hérakléopolis, identifié avec Atoum et avec Re-Harmakhis, est appelé « celui dont l'œil droit est le Soleil et dont l'œil gauche est la Lune » [4]; ou comme à

[1] « Ils prononcent le nom de [N], celui de *Re,* ils exaltent son nom, celui de *Horus de l'Horizon,*  *(Harakhte)* » : *Pyr.* 348. La maison du Soleil est le « palais d'Horus au ciel »,  : *Pyr.* 1026, 1027.

[2] Voir, pour Horus céleste, *Harakhte,* etc., Erman, *Religion der Ägypter* (1934), p. 18, 21, 27, 28, 114.

[3] *Pyr.* 2034-2037; cf. 823 (les deux *yeux* sont ceux de Nout elle-même), 69-71, 1285-1287.

[4] Stèle de Naples, l. 4; voir *B. I. F. A. O.,* 30 (1930), p. 380.

Edfou, où l'on dit, notamment, à Horus : « Ta face est pourvue de ses yeux » [1].

Prenons note ici, incidemment, que cet Horus-ciel aux deux yeux est sans nul doute, en sa forme originaire, celui même qui fut installé sur le trône de Létopolis, l'Horus « Chef des deux yeux », *ḫn·tj ir·tj* ou, « Face des deux yeux », *mḫnt irtj,* adopté à Létopolis, il faut bien en conséquence le croire, accaparé par Létopolis pour y être investi des fonctions de divinité locale [2]. Seule est intéressante pour les présentes considérations, cependant, la primitive nature céleste de la figure, qui a déterminé l'appellation d'*Horus de l'Horizon* si souvent donnée à ce dieu Faucon, et qu'on a mise en valeur, aussi, pour l'expression de la magnificence de l'Horus pharaonique, cela d'autant plus facilement que le Roi, dès l'Ancien Empire, est devenu *Fils du Soleil* et fait en compagnie du Soleil son destin d'outre-tombe; ce qui fournit tous les éléments pour dire, du Pharaon décédé, qu'il a « accédé à son Horizon, s'est élevé au ciel en réunion avec le Disque solaire . . . » [3].

On voit paraître, ainsi conservé dans le formulaire de la religion des temps classiques, un *Horus-Ciel* qui bien évidemment n'est point en provenance du dieu-enseigne des princes et des peuples de la période prédynastique, qui pourrait être antérieur à ce dernier au contraire, et constituer la figure primitive dans laquelle les clans « horiens » seraient allés chercher, à l'origine, la personne de leur imposante divinité nationale. En tout état de cause, il faudrait admettre que cette transmission et la parfaite élaboration de l'Horus des conquérants asiatiques étaient déjà consommées lors de leur arrivée en Egypte, où l'Horus national et l'Horus de la religion céleste sont entrés dans le même flot d'immigration et à la même heure.

Le grand intérêt de cette primitive conception d'Horus comme *Face céleste* réside

[1] Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus,* XXII, 1; Chassinat, *Edfou,* VI, p. 213. Un très grand nombre d'autres citations d'*Edfou* et du *Mammisi,* touchant le Faucon qui « éclaire » ou « rayonne » de ses deux yeux, sont rassemblées chez Junker, *Giza* II (1934), p. 49-50.

[2] L'identité du dieu de Létopolis avec le primitif Horus-ciel, tout à fait probable dès le premier coup d'œil (cf. *Wörterbuch,* II, p. 132), n'est guère considérée directement d'habitude, parfois obnubilée pour nous par le persistant contresens que l'on commet en comprenant le nom, sur la base d'une écriture de l'époque tardive, « Celui sans yeux » (cette interprétation en dernier lieu chez Kees, *Götterglaube* (1941), p. 225-226, 235). Pour la discussion de la signification, il faudrait une étude complète des évocations de la figure. Il est loisible immédiatement, toutefois, de se reporter aux formules du stade ancien, assez nombreuses, où paraît *Ḫn·tj-ir·tj,* toujours impliqué dans quelque cercle de dieux *naturels* ou généraux, ceux de la famille osirienne, ceux de la Neuvaine solaire : *Pyr.* 17, 148, 601, 826, 832, 771, 1211, 1265, 1367-1368. Quant à la figure spécialement *céleste* d'un Faucon dont le Soleil et la Lune sont les yeux, tout le monde est bien d'accord qu'entre elle et les compositions d'Héliopolis il n'y a aucune dépendance.

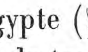
[3] *Sinouhe* R, l. 6-7.

dans le fait de la religion de la nature universelle que nous y voyons se manifester et être apportée en Egypte, au stade même de l'arrivée de cette autre religion « cosmique », beaucoup mieux observée, qui est celle d'Osiris. Car cette concordance nous fait entrevoir que les religions *générales* ou *naturelles* en Egypte, pourraient être apparues toutes avec les Asiatiques et du fait des Asiatiques. Une pareille attribution en thèse générale n'est point démontrée à coup sûr. Toutefois, une différence fondamentale est patente entre les religions *locales,* installées chacune dans sa maison depuis les plus lointaines origines, et les religions de ces grandes figures *naturelles* dont la généralité intéresse tous les hommes et qui se présentent, en Egypte, avec ce caractère commun et très frappant qu'*elles n'ont pas de sanctuaire,* en institution primordiale, et point d'autre résidence, ensuite, que celle d'une place importante où elles furent reçues et fixées. Tel Osiris, installé dans une ville du Delta centre-oriental et superposé à son ancien dieu, tel Re-Soleil, installé avec tout son système chez le vieil Atoum de la ville d'Iounou, convertie en Héliopolis, tel, nous l'apercevons maintenant, Horus-Ciel devenu le seigneur local de Létopolis. Quant aux autres figures de la *Corporation* solaire, celles qui ne sont point de la famille osirienne, Shou et Tefnet, Geb et Nout, aucune d'elles n'eut jamais une demeure en propre, sauf à quelque époque extrêmement tardive. Et il est tout à fait remarquable que du dernier de ces couples de la cosmogonie issue du Soleil, celui de Geb-terre et de Nout-ciel, on arrive facilement à restituer, d'après les formules conservées et immobilisées dans la gangue des compositions ultérieures, que ces deux personnes *Terre* (mâle) et *Ciel* (femelle) avaient été, à une époque « présolaire », les protagonistes d'une cosmogonie particulière, comme dieux initiaux et créateurs du monde.

Geb est « prince des dieux », ou « *pꜥ.t* des dieux » [1] (*Pyr.* 2141, 895, 1645, 993, 1620, 1465), et couramment, dans le formulaire de l'Ancien Empire, comme il est dit d'autre côté de Re-Soleil, « Chef de la Neuvaine divine » (1834, 2103, 895, 1645) ou « Chef de sa Neuvaine divine » (255, 1868) [2]. Il est *père du défunt royal* très souvent (une quarantaine de fois aux *Pyr.*), évidemment parce que ce défunt est identifié à Re et que Re est fils de Geb, tout à fait comme Re est dit fils de Nout,

[1] Il est bien observé déjà que Geb, à Héliopolis même, est dieu primordial ou investi par Atoum de la primauté : Sethe, *Urgeschichte,* § 73-74 ; Kees, *Götterglaube,* p. 227, 251.

[2] Expression dont on développe la forme pour Geb comme chef des dieux, au Moyen Empire, en « Chef de la Corporation () de la Neuvaine divine » : exemples divers chez Lepsius, *Aelteste Texte* pl. 9, 39-40 ; *Aeg. Insch. Berlin,* I, p. 217, 239, 152 ; *Siut,* tombe I, l. 1 ; Lacau, *Sarc. antérieurs au N. E.,* p. 108, 122, 116, etc. — On sait que le même titre « Chef de la *Corporation* », sans mention explicite de la *Neuvaine,* est attribué à quelques autres dieux, à Horus notamment aux mêmes temps du Moyen Empire : voir Sottas dans *B. I. F. A. O.,* XXIII (1924), p. 169-176.

« sorti de Nout, qui enfante Re chaque jour » (*Pyr.* 1688) ; cette grande Nout d'ailleurs *mère du défunt royal* directement et très couramment (une quarantaine de fois aux *Pyr.,* « pour elle aussi »), et jusqu'à la fin du Nouvel Empire, *Re fils de Nout* toujours de tradition solide [1]. Cette Mère divine est en outre, et plus largement, « Reine de la Basse Egypte (), s'étant emparée des dieux . . . . de leurs héritages, de leurs aliments et de tous leurs biens. . . » (*Pyr.* 781, 824), maîtresse de l'univers, comme on voit, plus primitivement et explicitement que Geb lui-même. De pareilles images suffiraient à témoigner d'une histoire oblitérée de la création du monde par le couple original Terre-Ciel. Mais cette histoire n'est pas toute perdue. L'acte central de la légende cosmogonique de Geb et Nout, celui du *soulèvement du ciel* pour déterminer la séparation du chaos, est raconté en tout détail en épisode final de la *Destruction des hommes,* le dieu *Šou* requis de se tenir en soutien, reposant sur la terre et aidant la déesse à se garder en sa hauteur [2] : version tardivement incorporée, comme on sait (Nouvel Empire), dans une large légende des gestes de Re ; tandis que nous rencontrons l'épisode, ailleurs, en tableaux beaucoup plus anciens et mieux dégagés, telle l'allusion aux *soulèvements de Šou* comme à un moment décisif et primordial de la formation du monde (*Livre des Morts,* chap. 17), tel surtout le passage de *Pyr.* 784-785 où l'on voit *Šou* effectuant le soulèvement de la voûte et la mettant en place avec les astres [3].

On admirera, en passant, l'habileté des constructeurs du système du Soleil, qui associèrent et subordonnèrent à leur figure dominante, en les incorporant dans la descendance de la Neuvaine, les divinités qui, d'autres côtés et antérieurement, avaient été créatrices ou régentes du monde de manières diverses et auraient pu, laissées indépendantes, exposer le Soleil et sa théologie au danger de leurs concurrences : le couple de Geb et Nout, l'Osiris de la religion agraire et toute sa famille.

Voici donc en somme, à la plus ancienne époque que nous arrivions à toucher, nombre de religions des images et des forces de la nature, extrêmement différentes des religions locales des villes et, d'ailleurs, très indépendantes les unes des autres : Osiris agraire, Horus-ciel, Geb-terre avec Nout-ciel, enfin le grand Re-Soleil. Sont-elles généralement venues d'Asie, comme on en posait la question tout à l'heure?

[1] Aux *Pyr.* on trouve déjà en scène *Nou,* le flot céleste, masculinisation artificielle de Nout, et assez souvent ce Nou est *père du défunt : Pyr.* 132, 1040, 1701, 1173-1174. A partir du Moyen Empire, comme on sait bien aussi, Nou prend place comme « père des dieux », et au Nouvel Empire, il devient entendu que *Re est sorti de Nou* (textes funéraires divers).

[2] Voir Erman, *Religion* (1934), p. 64-65.

[3] En *Pyr.* 1471, autre allusion plus brève à cette fonction de *Šou* soutien sous le ventre de Nout.

Cela est démontré pour Osiris, et fort probable pour Horus. Pour le Soleil originel et créateur, pour Geb et Nout originels et créateurs, cela est seulement possible [1], croyable d'après l'analogie des conditions générales.

Touchant particulièrement Horus, dont la provenance est pour nous le principal objet de cette dernière étude, il semble qu'on puisse accepter le fait de son origine asiatique et de son arrivée avec les Sémites de la *deuxième civilisation,* en même temps que la religion d'Osiris et par les mêmes voies. Se manifestèrent ensemble, à ce qu'il paraît d'ailleurs, deux grandes figures déjà très différenciées, celle d'un Horus-ciel et celle de l'Horus de clan ou de nation des princes conquérants, sans que nous puissions savoir si, à un stade antérieur et extérieur à l'Egypte encore, la deuxième image avait été transposition et adaptation de la première. Mais le secret de telles élaborations préhistoriques en Asie est sans-intérêt pour la suite des événements à partir du moment où ils commencent pour nous dans l'Egypte prédynastique.

[1] Il est probable que le nom de *Re* — comme il est vrai plus certainement du nom de *Ptah* — est sémitique : Hall, *Ancient History of the Near East,* V, p. 85.

CHAPITRE XIII

NEIT ET SAÏS
DANS LES TEXTES DE LA I^RE DYNASTIE

La succession des événements que nous avons été conduits à reconnaître, au cours du précédent chapitre, est telle que nous avons cru pouvoir accuser que la marche conquérante des princes méridionaux, à la veille de l'instauration pharaonique, leur avait livré toute la bande occidentale du Delta, de la fourche des fleuves à la mer, près de la moitié de son territoire jusqu'à une sorte de ligne d'axe sud-nord laissant à la nouvelle domination, à l'ouest, Létopolis, Saïs et, au nord, Xoïs pour le moins, embrassant forcément le territoire de Bouto, dont la possession bien probablement aura facilité à la grande royauté, dès ses premiers jours, une mainmise paisible et définitive sur la métropole osirienne du Delta central, par le triomphal artifice de l'identification du Pharaon, en sa particulière figure d'*Horus du Nord,* avec l'Horus-fils de la religion de Busiris, le dieu de Bouto lui-même. Dans la zone occidentale annexée d'abord, on entrevoit que des formules d'installation d'un esprit semblable furent cherchées partout où il était possible. A Létopolis, nous imaginons que le grand dieu local, qui était un Horus, se laissa convaincre que l'Horus du nouveau maître était un frère aimable. A Saïs, plus remarquablement, et dans des conditions qui nous sont encore grandement énigmatiques, la royauté nouvelle fit accepter à la Neit immémoriale de ce pays une telle alliance que la déesse mit sa caractéristique coiffure sur la tête du Pharaon pour être la *Couronne du Nord,* la *Rouge,* en symétrie d'emblème avec la *Couronne blanche* que le souverain portait déjà au titre de la Haute Egypte.

Cela revenait à attribuer à Saïs la place, et peut-être la fonction politique, d'une capitale de l'Egypte du nord, et l'idée s'est présentée à nous déjà que le nouveau Pharaon, en cette résidence, se gardait en défense contre les forces encore indépendantes du Delta oriental, solidement groupées autour de Busiris. Une confirmation de cette position de la ville et de la déesse est à reconnaître, peut-être, dans le fait

qu'un important sanctuaire de Saïs, celui de la , pourrait bien être appelé du nom de la *Basse Egypte* même, en accord avec la couronne dont Neit est coiffée [1]. Il est tout à fait remarquable, d'ailleurs, que l'image pharaonique binaire des *couronnes* — la Rouge, de Basse Egypte, prise à Saïs, et la Blanche, de Haute Egypte, antérieure et dont nous ignorons le lieu d'origine — soit aussi parfaitement incohérente avec les images de l'autre binôme pharaonique en religion *horienne*, celles des *deux Horus*, celui d'Hiérakonpolis dans le Sud lointain et, dans le Nord, celui de Bouto, devenu pharaonique de plus ou moins bonne grâce, sous l'égide des déesses immémoriales de ces places horiennes d'un côté et de l'autre, la Vipère de Bouto et le Vautour d'Hiérakonpolis [2].

L'importance de la déesse et de sa religion immémoriale dans Saïs est très accusée par le fait que dans l'esprit et les formulés explicites de la théologie locale, Neit avait assumé la figure d'un créateur primordial, à la manière de Atoum-Re dans la mythologie d'Héliopolis, en relation ou en identité, comme Atoum-Re de son côté, avec l'eau primordiale dont a été tiré le monde ; « mère des dieux » à partir du Nouvel Empire (*Contesté d'Horus et de Set*), particulièrement et fréquemment ensuite « mère du Soleil », « la mère qui a enfanté le Soleil, qui a enfanté pour la première fois, avant qu'il y eût des naissances » (naophore du Vatican) [3]. Cette dernière qualité de la déesse décèle un processus d'installation et de subordination à Neit, dans la théologie de Saïs, du système *solaire* déjà propagé victorieusement en Egypte et dont il fallait qu'on s'accomodât, aux moindres risques et pour le mieux du dieu local, dans chaque important sanctuaire. Le procédé d'adaptation suivi à Saïs a certainement été très analogue à celui de Memphis, que nous connaissons très bien par les témoignages ultérieurs touchant la compagnie divine et la théologie de Ptah, et qui a consisté, comme on sait, à poser que ce créateur du monde avait été le *père du Soleil,* ce qui permettait l'intronisation à Memphis, autour de Ptah et sous sa paternité, de la Neuvaine d'Héliopolis toute intacte.

(1) Signalé par Sethe, *Urgeschichte,* § 81.

(2) Il arriva tout naturellement, par la suite, que la couronne du Nord fut attribuée en propriété à la déesse de Bouto et la couronne du Sud à la déesse d'Hiérakonpolis, mais il est très clair, grâce aux appartenances à Saïs et à Bouto en évidence dans le Nord, que cette superposition des figures se produisit à un stade très secondaire.

(3) Nombreuses citations et références chez Brugsch, *Religion und Mythologie,* p. 114, 115, 122, 341 et suiv., 352-354, et Mallet, *Le culte de Neit à Saïs,* p. 138-140 ; cf. Maspero, *Études de Myth. et d'Arch.,* II, p. 254, 256, et *Histoire,* I, p. 144 et n. 3. En dernier lieu Erman, *Religion der Ägypter* (1934), p. 33, 76-77.

A Saïs, il se pourrait que l'opération correspondante eût été effectuée à date assez tardive, car les nombreuses attestations que nous avons de Neit comme *mère des dieux* ou *mère du Soleil* sont du Nouvel Empire ou de la basse époque, observant en outre qu'aux *Pyramides,* où la déesse n'apparaît jamais en semblables fonctions, ses interventions dans les formules sont, au total, peu nombreuses. Mais cela n'intéresse point l'histoire politique de la ville, dont il est certain qu'au début des temps pharaoniques elle a joué le rôle, très effectivement, d'une capitale royale dans le Delta. Beaucoup plus anciennement, même, on pense trouver attestation de quelque présence de la déesse Neit en Haute Egypte — où nous allons la trouver, à Abydos, dès le début de la Ire dynastie — représentée par son idéogramme, la figure de la couronne , gravée *avant cuisson* sur une jarre [1]. Mais ce témoignage reste isolé, tandis que nombreuses sont les mentions de la déesse en place éminente, au long des premiers temps pharaoniques. Plusieurs noms princiers féminins sont composés avec le sien. On connaît cette reine *Neit-hotep,* présente, en l'espèce d'approvisionnements étiquetés à son compte [2], dans certains tombeaux du temps de l'Horus *Ḏr*, à Abydos [3] mais beaucoup mieux chez elle sous le règne du prédécesseur l'Horus *ʿḥ;*, dans le grand tombeau de Négadah qui fut probablement le sien propre, ayant fourni plusieurs vases gravés du nom *Neit-hotep* et nombre d'étiquettes d'ivoire portant, sur une face, ce même nom, et au revers, des notations numériques, 123, 164, 175, etc., quelquefois expliquées par la figuration d'un collier de perles [4]. On sait aussi qu'une autre reine *Mert-Neit,* contemporaine du deuxième successeur de *Ḏr,* l'Horus *Wḏj-mw,* paraît avoir été son épouse : elle nous a laissé la splendide stèle à son nom qui décorait la porte d'un

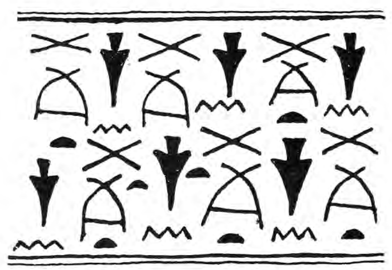
(1) Tesson, *Naqada,* LII, n° 75, en provenance de la tombe 1610, laquelle fait partie d'un groupe certainement daté des *sequence dates* 35-39 (Petrie, *Prehistoric Egypt,* LI), soit de la fin de la *première civilisation.* Les questions ouvertes par ce document, du côté de la possibilité de relations entre Saïs et le Sud, à cette très ancienne époque, sont envisagées par Wainwright, *The Red crown in Early Prehistoric times,* dans *J. E. A.,* IX (1923), p. 26-33, puis Scharff dans *Vorgeschichtliches zur Libyerfrage,* dans *Ä. Z.,* 61 (1926), voir p. 27.

(2) *Śmȝ·t nb·wj,* « Celle qui joint le Double-Seigneur » : ce titre caractéristique de la personne d'une reine de plein exercice est celui même qu'on rencontre quelquefois au Moyen Empire et à l'Ancien Empire, écrit , etc., à côté de l'autre appellation ou , etc. : voir pour tout cela Naville dans *Ä. Z.,* 36 (1898), p. 132-134.

(3) *Royal tombs* II, pl. II, 11. Objets divers avec le titre seul, sans le nom personnel : même pl. II, 8, 9, 10, 12 ; *Nouvelles fouilles* IV, pl. XV, 22, 23 ; *Abydos* I, pl. IV, 1, 2.

(4) Vase ivoire : Morgan, *Recherches* II, p. 186, fig. 677 = Caire 14.086 (*Archaic Objets,* p. 213) ; autre vase : Morgan, *ib.,* p. 179, fig. 618 ; six petites plaquettes d'ivoire ayant étiqueté des boîtes de perles : Morgan, *ib.,* p. 167 = Caire 14101 à 14106 (*Archaic Objects,* p. 216-217 et pl. 43).

tombeau voisin de celui du temps du roi, à Abydos [1], et on retrouve sa mention sur des fragments de vases [2]. Le même nom encore est sur une canne d'ivoire, en provenance de la tombe du règne de *Ḏr* à Abydos [3], ce qui indiquerait que la personne n'est point la reine homonyme de l'époque suivante; et, de cette même tombe d'Abydos du temps de *Ḏr,* on a un cylindre de bois, grand et lourd, dont nous reproduisons une partie de l'inscription développée, où le nom de *Mert-Neit* figure [4] :



Outre ces deux reines et les autres dames qu'on vient de dire, un certain nombre de personnes portant des noms théophores avec *Neit* sont attestées par les petites stèles des cellules funéraires avoisinant les grands tombeaux de *Ḏr* et *Ḏ·t* à Abydos. Beaucoup des groupes qui constituent les textes de ces monuments, avec ou sans le nom de Neit dans leur composition, ne sont point sans doute des noms de personnes, nous le savons déjà et allons le rappeler; mais on y relèvera comme onomastiques, en toute probabilité, les mentions de « Neit combattante (?) » [5]; *Mr-Nt* [6]; *Ḥkꜣ-Nt* [7], nom à rapprocher de ceux de (lire *Ḥkꜣ-m;* ou *Mꜣ-ḥkꜣ?*), le vizir connu de l'Horus *Wḏj-mw,* et de (lire *Nw-ḥkꜣ?*), l'officier de plusieurs plaquettes de la fin de la dynastie; « Neit éminente (?) » [8].

De manière différente, cependant, et en cas beaucoup plus fréquent dans la famille des mêmes stèles de ces petites chambres, le texte très court dont elles sont revê-

[1] *Royal tombs* I, frontispice.

[2] *Ib.,* V, 1 à 7.

[3] *Royal tombs* II, V, 6.

[4] Berlin 18.057 : Scharff, *Die Altertümer der Vor-und Frühzeit* etc. (1929), pl. 27, n° 148 et p. 103 (provenant des fouilles Amélineau). Il y a là, évidemment, une simple désignation nominative de personne, *Śn-Mert-Neit,* ou, plus probablement peut-être, « le frère de *Mert-Neit* », manière de comprendre qui impliquerait que la première dame *Mert-Neit,* du temps de l'Horus *Ḏr,* avait été, elle aussi, une princesse de rang éminent.

[5] *Royal tombs* II, XXVI et XXVIII, n° 51.

[6] *Ib.,* n° 56.

[7] *Ib.,* XXVII, n° 97.

[8] *Ib.,* XXVII et XXX, n° 123.

tues ne comporte ni le nom personnel ni la titulature d'un possesseur ou bénéficiaire, rien que la mention globale d'*aliments,* souvent *aliments et boissons,* expressément *funéraires,* cependant, comme fait voir la figure d'un personnage assis, au-dessous de la formule, une main tendue en avant, « Défunt » évoqué en général. Nous avons, précédemment, étudié assez longuement et classé les variétés de ces stèles de *dotation* impersonnelles, en même temps que les variétés d'une famille d'objets très parallèle, celle des cylindres *de dotation* sans nom personnel et dont la composition comporte seulement la mention des aliments funéraires (voir ci-avant, chap. x, § I, II, IV), ces cylindres très particuliers se rencontrant toujours en *originaux* matériels, donnés aux défunts dans leur tombe, et sans les empreintes qui, dans la pratique d'un système mieux connu, sont la marque de denrées véritables, effectivement déposées dans leurs récipients scellés. Rappelons que ces cylindres et ces stèles, dont les brefs énoncés sont très semblables de l'une à l'autre des deux catégories d'objets, ont pour fonction de suppléer, par la simple formule écrite, aux fournitures réelles qui, sans nul doute, étaient le privilège d'un petit nombre, et que, tant sur les stèles que sur les cylindres, nous voyons user, pour cette création de l'aliment par l'énoncé, de deux méthodes choisies en fréquence à peu près égale. Dans le procédé *simple,* qui relève d'une sorte de magie brutale et directe, sans collaboration supérieure, les aliments « pour le Défunt » sont affirmés sans plus. Le procédé qu'on peut appeler *religieux,* plus prudent, d'une complexité plus déférente à l'endroit des hautes puissances, fait appel à une divinité, au culte de laquelle le défunt bénéficiaire, sans nul doute, est affilié de certaine manière, et par qui sont obtenues et garanties les fournitures. La composition des cylindres exprime dans une forme particulièrement claire l'exercice et le fruit de ce patronage, nous faisant voir, en image et en texte, le défunt participant à la *table* de la divinité maîtresse.

Or, nous l'avons vu aussi, dans le très grand nombre des cas de ces monuments de dotation par invocation religieuse, stèles et cylindres, la divinité que nous voyons en fonction est Neit. La collection des exemples que nous en avons réunis dans notre étude précitée est assez abondante, et nous l'avons assez complètement commentée pour qu'il ne soit point besoin d'y revenir encore. Nous insisterons seulement sur le fait général, qui ressort de ces témoignages, du rôle de divinité funéraire qui est imparti à Neit à la Ire dynastie, en conditions telles, d'après la chronologie des monuments, qu'il paraît presque que la déesse a précédé, dans cet empire des morts, l'Anubis funéraire de la Ire à la IIIe dynastie, et qu'en tout état de cause cette religion de Neit comme nourricière d'outre-tombe annonce, de bien intéressante

manière et à grande distance, la religion d'affiliation à l'Anubis de l'Occident dont le formulaire des stèles de la IVe dynastie, à ses tout premiers jours, fixera le témoignage.



La mention de Neit paraît encore sur quelques cylindres de la Ire dynastie d'autres catégories que celle des sceaux *de dotation* dont on vient de rappeler les caractères. Assez énigmatique est un grand cylindre en bois, contemporain du cylindre en bois au nom de *Mert-Neit* reproduit un peu plus haut et tout à fait du même style, sur lequel figure, avec l'idéogramme de la déesse à ce qu'il semble, un nom de personne *Gm-ʿnḫ* et une combinaison idéographique en relation avec la construction en clayonnage : nous avons précédemment, à propos de cette figure de branchage brisé et tordu, qui accompagne fréquemment, dans l'écriture, le nom de la *chapelle en clayonnage,* reproduit l'inscription de *Gm-ʿnḫ* et cherché à la comprendre [1]. Un autre cylindre, beaucoup plus clair à première vue, est de la famille ordinaire des *services royaux,* portant le nom pharaonique et connu par ses seules empreintes sur bouchons de jarre témoignant d'approvisionnements effectifs; le texte [2], « Horus *Wḏj-mw;* le Chancelier royal du Nord; pressoirs de Neit », pose la question de savoir si ce cachet n'est pas celui d'un propre service de la déesse, pour des fournitures s'effectuant sous le contrôle des autorités royales.

Il convient de rappeler, enfin, un dernier monument sur lequel le nom de Neit est rencontré, en relation forcément avec une représentation détaillée d'offrandes qui l'entoure, dans un esprit tout à fait semblable à celui des formules *de dotation* de par l'autorité de la déesse, sur les cylindres impersonnels et sur les petites stèles de la Ire dynastie. Il s'agit de la stèle de *Mrj* à Halifax [3] dont nous avons signalé, déjà, les étranges caractères (ci-avant, chap. x, § IV), stèle au personnage du défunt assis devant la table, des tout premiers jours de la IIe dynastie, c'est-à-dire d'un temps où les cylindres *de dotation* de la religion de Neit, avec le personnage assis devant la table de la déesse, étaient encore d'usage. Le nom divin sur la stèle est écrit par le seul idéogramme des deux arcs liés, figuré ainsi : .

Les mentions directes de la déesse et de son temple, durant la période de la

[1] Objet incomplet, sorti de terre (règne de *Ḏr* à Abydos) en plusieurs fois : un fragment des fouilles Amélineau est à Berlin, Scharff, *Die Altertümer* etc. (1929), pl. 27, n° 149 et p. 103 (Berlin 18.059), un autre fragment a été retrouvé par Petrie, *R. T.* II, V, 11. Voir chez nous ci-avant, chap. v, § III, cliché *l* de nos reproductions.

[2] *Royal tombs* I, cyl. n° 39 ; déjà cité et discuté ci-avant, chap. x, § IV, Division I, section E, *c* de notre catalogue.

[3] *J. E. A.,* IV (1917), pl. LV, p. 256 et suiv.

Ire dynastie, sont extrêmement remarquables. Voici une belle empreinte du tombeau de Négadah, nous faisant voir (fig. p. 346) [1] l'emblème de Neit devant un édifice *śrḫ* du dessin ordinaire, dans lequel la hampe porte-flèches est profondément implantée, divisant le cadre supérieur en deux cases où sont enfermées deux figures dont celle de gauche pourrait être l'idéogramme de même signification dans un dessin différent, celui du bouclier avec les flèches. Il ne paraît pas douteux que l'ensemble du tableau représente et nomme une demeure de la déesse. Rappelons que d'un pseudo-*śrḫ* très analogue, surmonté de la figure de la divinité propriétaire, nous avons une représentation complètement expliquée sur un vase de cristal du règne de l'Horus *Wḏj-mw* [2], portant l'image de la lionne *Mꜣfd·t,* avec son nom, perchée sur le toit d'une sorte d'édifice exprimé par la composition , le tout à ordonner et traduire : « *Mꜣfd·t,* Dame du Château de Vie » [3].

L'autre cylindre plus ancien, d'un domaine au service de Neit, est moins immédiatement explicable. Pour le moment, et quant au temps de l'Horus *ʿḥꜣ,* portons notre attention sur cette représentation complète de Neit dans son temple qu'on trouve au registre supérieur d'une plaquette-étiquette bien connue d'Abydos [4]. Le nom de l'Horus royal fait face, en cette bande de figurations, à une énumération de fêtes marquant l'*année* du règne, comme on sait bien, et qui sont, ici, la « naissance d'Anubis *'Imj-wt* », la « procession nautique (grand bateau de cérémonie sur le fleuve) et *visite* (*ʿḥʿ*) [5] au temple de Neit ». Ce dernier est figuré par un ensemble

[1] Morgan, *Recherches* II, p. 169, n° 4 ; reproduction meilleure dans *Archaic Objects* (*Cat. général Caire*), pl. 15 et p. 68 (Caire n° 11.319).

[2] Deux morceaux en assemblage, recueillis dans deux tombeaux du groupe d'Abydos : *R. T.* I, VII, 4 et II, VII, 10.

[3] Parfaitement éclairci par la mention de *Pyr.* 677 et 685 : (cf. encore *Pyr.* 672), et *Pyr.* 440 : . Hathor de Dendérah, bien plus tard, est, elle aussi : (Mariette, *Dendera* I, 26). Voir au sujet de ces mentions G. Bernard-Delapierre dans *Revue d'Egyptologie,* IV (1940), p. 220-221.

Qu'est-ce, toutefois, que ce *Château de Vie* où la grande Hathor comme l'obscure *Mꜣfd·t* ont leur résidence? Le problème est vaste et complexe, d'après les nombreux textes du Nouvel Empire qui mentionnent, ou bien le nom écrit comme à l'époque ancienne, le ☥ dans le cadre rectangulaire du *palais,* ou bien certain , ou encore le nom d'une ou plusieurs localités , etc., appellations qui désignent probablement des objets différents. Voir la longue et attentive étude qu'en a faite Gardiner, *The Mansion of Life and the Master of the Kings largess,* dans *J. E. A.,* XXIV (1938), p. 83-91 et *The House of Life, ib.,* même volume, p. 157-179.

[4] *Royal tombs* II, X. Nous avons reproduit cette portion de la plaquette ci-avant, au chap. iv.

[5] Signe et vocable expliqués, au chap. v ci-avant, à propos de telles mentions de *visites* ou *stations* du roi dans les tableaux de la IIIe dynastie à Saqqarah.

architectural [1] comportant la chapelle, vue de profil (assez paradoxalement, s'agissant de la maison de Neit, c'est la chapelle en clayonnage du type habituel du *Sud* à l'ancienne époque), précédée d'un long parvis en avenue auquel une porte entre deux poteaux ornés de hastes symétriques donne accès; au centre de l'avenue, c'est-à-dire en avant de la porte de la chapelle, est plantée l'image divine, bouclier et flèches croisées, accrochée au poteau.

Rappelons qu'avec la reproduction que nous avons donnée précédemment (chap. IV) du tableau entier, on trouvera un autre exemple de figuration du même temple de Neit, tout au moins de son portail d'entrée, dans un tableau funéraire de la Ve dynastie la porte encadrée des deux poteaux aux hastes symétriques en même disposition que sur la plaquette du début de la Ire dynastie. Dans cette figuration de la Ve dynastie nous avons relevé, en outre, la mention du nom de la ville, , au fronton de la porte entre les deux flammes.

Voici deux remarquables objets encore au propre nom de la déesse, en provenance des décombres de la pyramide à degrés de Saqqarah : le premier est un vase



d'albâtre portant en gravure [2], comme on le voit ci-contre, le nom de l'Horus *Ḏ·t,* le «roi Serpent» (quatrième de la dynastie) et la mention de *Neit* écrite par le signe, très sommaire, des flèches croisées et un deuxième signe dont on hésite à dire s'il représente un bouclier tendu sur ses montants ou simplement deux arcs montés sur une traverse et présentés en panoplie. Cette forme de l'idéogramme est exactement celle que nous avons prise en note, un peu plus haut, sur la stèle de Halifax du début de la IIe dynastie, et c'est elle encore qu'on retrouve, à date plus tardive, dans le deuxième document de Saqqarah que nous avons à citer, une empreinte de cylindre de l'Horus *Šꜣ-nḫt,* de la IIIe dynastie, portant avec le nom royal la mention, reproduite ci-contre [3], d'un titre d'officier, «lecteur (*ḥr ḥb*) de Neit», avec la même figure des arcs entrecroisés, faisant monture du bouclier peut-être.



D'autres monuments de l'appartenance de Neit tiennent une place plus importante chez l'Horus *Ḏr,* dans la composition commune à deux plaquettes au nom du roi [4], coupées en quatre registres et rédigées de manière identique, quant aux trois

[1] Reproduction de la figure entière au chapitre IV ci-avant, comme bon exemple de représentation d'un édifice avec ses abords, en projections verticales diverses.

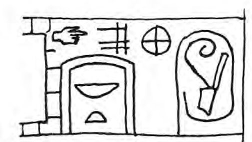
[2] Firth-Quibell, *The Step Pyramid* (1936), pl. 105, 5, et Lauer, *La Pyramide à degrés,* III (1939), p. 6.

[3] Firth-Quibell, *ib.,* texte, p. 141.

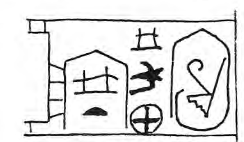
[4] L'une est d'Abydos (fouilles Amélineau), aujourd'hui à Berlin n° 18.026 : *Nouv. fouilles* III

registres supérieurs (seul est libellé différemment, de l'une à l'autre, le texte de la quatrième bande, consignant les *essences* (*ḫꜣ·tj*) approvisionnées pour lesquelles ces plaquettes-étiquettes étaient faites). Le deuxième registre est tenu, dans sa moitié gauche, par une scène extrêmement énigmatique et de dessin confus, enclose, à ce qu'on croit, dans le cadre rectangulaire d'un canal d'eau, en contact avec les éléments d'une phrase écrite qui précède à droite et qu'on arrive à lire en précisant l'une par l'autre les deux difficiles gravures :

Exemplaire d'Abydos



Exemplaire de Saqqarah



On y démêle, d'abord, certain «circuit» (*šnj·t*) ou «procession circulaire de la Couronne de Neit», en relation avec un nom de place écrit, le plus probablement, , *Pk* ou *Pgꜣ*. Si cette lecture est exacte, le nom est celui qui paraît si habituellement, plus tard, etc. ou , etc. (originairement etc.), comme désignation du quartier d'Abydos où était situé le tombeau d'Osiris [1]. Mais ce *pḳr* = *pgr, pḳꜣ* ou *pꜣ*ḳ = *pgꜣ* d'Abydos n'a pas été la seule localité de ce nom en Egypte; on connaît notamment un *Pgꜣ* etc. en Basse Egypte, dans le nome de Horbeit [2]. Dans le cas présent de notre plaquette, il paraît être question d'une autre localité encore; car tout de suite après le nom se présente un kiosque abritant certain objet ou personne *Nb·t* dont le voisinage de Neit nous porte à croire qu'il pourrait s'agir de , la barque sacrée du nome de Saïs [3]. Le nom de *Pꜣḳ* est placé, d'ailleurs, en nos gravures, comme s'il était la désignation même du kiosque, ce qui serait tout à fait vraisemblable dans la ville de Neit, la grande tisserande, notant que le vocable etc. *pꜣḳ* est celui de la *finesse,* de la *minceur plate* [4], et qu'on

(1904), pl. XV, 19 ; Legge, dans *P. S. B. A.,* XXIX (1907), n° 4, pl. vis-à-vis de p. 72 ; Newberry dans *P. S. B. A.,* XXXIV (1912), pl. XXXIII (p. 287) ; Boreux, *Nautique* (1924), fig. 32, p. 99 ; Scharff, *Die Altertümer der Vor-und Frühzeit* etc. (1927), pl. 36, n° 336, et p. 170-171 avec fig. 92. La deuxième plaquette a été recueillie à Saqqarah, dans les chambres souterraines recouvertes par le remplissage d'un grand mastaba de la IIe dynastie : Quibell, *Archaic mastabas* (= *Exc. at Saqqara,* 1912-1914) (1923), p. 6 et pl. XI.

[1] Gauthier, *Dict. géogr.* II, p. 153, III, p. 119, I, p. 189. Le nom surtout dans les compositions , etc., , etc., ou , etc.

[2] Gauthier, *Dict. géogr.,* I, p. 25.

[3] Rouge, *Géogr. de la Basse-Egypte,* p. 25.

[4] Nouvel Empire ; aussi «galette mince», *Pyr.,* etc.

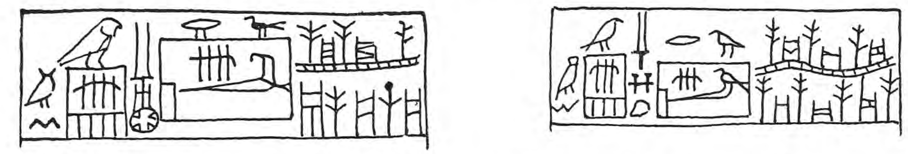
connait le tissu etc. (A. E. et N. E.) qui est l'*étoffe de lin très fine*. On croit comprendre, d'ensemble et plus ou moins exactement, une mention de « pavillon de la barque *Nb·t,* [dans] la ville de *P;ḳ,* de Neit dans le Circuit (?)». On ne voit pas certainement ce que représente pareille appellation ou localisation de la déesse ou de sa couronne, dont l'écriture cependant pose le plus étrange problème, dès qu'on la rapproche du nom de la résidence de *Nw·t* dans Héliopolis, (*Pyr.* 5) ou (*Pyr.* 1664). Ce «château de la *šnj·t*», du «circuit de l'univers» bien probablement, est une demeure dont le nom s'explique pour Nout céleste; mais la même figure du circuit, enveloppant la couronne de Neit, sur les plaquettes de l'Horus *Dr,* donnerait-elle à entendre que Neit, à Saïs, est imaginée dans un «circuit du monde» de même figure et de même nom que celui de Nout dans l'organisation d'Héliopolis? Une telle similitude de situation n'irait pas sans qu'on eût mis en contact ensemble, de quelque manière, les deux déesses aux noms si semblables : concurrence ou parallélisme d'équivalence dont nous avons un autre indice, peut-être, dans le fait que Nut était, explicitement, «Reine de la Basse Egypte» — un très vieux chant, dont les débris sont conservés aux *Pyr.*, en garde le témoignage (voir aux dernières pages du précédent chapitre XII) — tandis qu'une des principales résidences de Neit à Saïs portait le nom de , peut-être « Château de la Basse Egypte» comme nous l'avons noté, d'après Sethe, ci-avant au présent chapitre. Plus généralement, dans le même sens encore, on connaît bien les fonctions si pareilles — Nout avec Geb dans leur très ancienne mythologie de couple primordial, Neit chez elle dans sa maison de Saïs — qui sont celles des deux déesses dans l'ordre de la maternité cosmologique [1].

Revenant à nos plaquettes de l'Horus *Dr,* et passant au registre supérieur, nous le trouvons occupé, lui aussi, par un formulé d'accomplissements de la religion de Saïs, et nous y rencontrons, en continuité peut-être avec la mention que nous avons déjà notée, une autre désignation remarquable de la *maison des étoffes* de la déesse et de la ville.

Ci-dessous est reproduit le tracé des deux exemplaires de cette bande supérieure. A gauche, faisant face comme d'habitude à toute la composition de la plaquette, le nom d'Horus du roi, ayant derrière lui un vocable dont la lecture et la signification, ainsi que la liaison phraséologique avec le nom royal qu'il paraît suivre en attache, seront discutées au chapitre suivant. Devant le nom d'Horus, compo-

[1] Cette espèce de concurrence entre Nout et Neit bien accusée par SETHE, *Urgeschichte,* § 81, 82.

sition verticale semblant comporter le mot *ʿḥʿ* « station, visite», en bas le signe de la ville, en contact avec un cadre rectangulaire de *château* largement dessiné, enfermant deux signes dont l'un ressemble tout à fait à celui du nom royal même, tan-

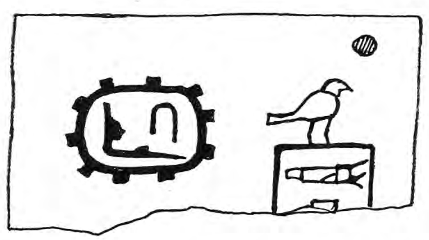


dis que l'autre, que nous expliquerons, est surprenant au premier coup d'œil par sa forme. Dans le prolongement à droite, enfin, représentation immédiatement intelligible parce que nous avons le bonheur de la connaître bien détaillée en une autre place, la figuration d'une route, ou canal, au tracé ondulé entre deux rangées d'arbres, avec de petits édifices intercalés entre les arbres sur les deux bords : composition qui se retrouve toute pareille sur une belle paroi de temple de Memphis retrouvée, en blocs détachés, dans le remblai d'une époque tardive, et à attribuer, bien probablement, à la IIIe dynastie [1]. Un grand tableau nous fait voir le Roi coiffé de la *couronne rouge* (le nom personnel dans le cadre préparé du *nom d'Horus* a été laissé en blanc), en face de lui la de Bouto, et, précédé de la grande enseigne d'Anubis , en dessin complet, semblant s'acheminer par la route de plan ondulé, bordée de beaux arbres encadrant des chapelles intercalaires, toutes pareilles, du modèle du sanctuaire de Basse Egypte; cette route aboutissant à *Dbʿ·wt,* , soit Bouto même, le nom suivi de la figuration du héron sur le perchoir arrondi. Ce tableau de Memphis nous met sous les yeux évidemment une procession royale vers le sanctuaire horien de Bouto, et il nous donne le sens du grand idéogramme du chemin aux arbres et aux chapelles dans la composition de la Ire dynastie. L'accomplissement ainsi représenté n'a point forcément pour théâtre, cependant, la localité de Bouto; on rencontre une figuration très semblable dans les tombeaux de l'époque thébaine, au cours de certains tableaux de la cérémonie des funérailles que nous aurons à prendre sous nos yeux (au chapitre XVI ci-après) et où nous verrons que la procession évoquée par l'image topographique se dirige vers quelque chapelle d'Osiris ou d'Anubis dans le cimetière même, où l'on fait halte et sacrifice sur le chemin de la tombe. On voit, par là, que le sanctuaire

[1] PETRIE, *The Palace of Apries* (= *Memphis* II) (1909), pl. VI et p. 8-11. Le monument, à la Glyptothèque Ny Carlsberg, a été raccommodé et complété d'après les nombreux fragments d'ensemble similaires qu'on trouve chez PETRIE, *loc. cit.*, pl. II à IX; tellement qu'il ne faut lire qu'avec circonspection la publication du *Catalogue* Mogensen, pl. CII (*Ny Carlsberg,* A. 703).

où mène l'avenue figurée ne peut être reconnu que d'après le contexte dans chaque cas. Sur nos plaquettes, il semble bien ne pouvoir être question que d'une célébration intéressant Neit et Saïs, en raison de l'évocation de plusieurs places de Saïs tout à l'entour, celle qu'on trouve immédiatement au-dessous, à la deuxième ligne, comme nous l'avons vu, et dans le prolongement de la première ligne, à gauche, celle représentée par le *château* dont la mention tient le milieu de la bande inscrite, entre le signe de la *station-visite* et l'idéogramme de la route.

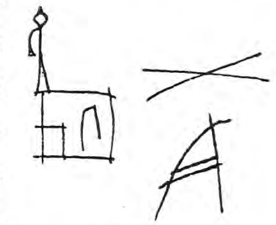
L'identité de ce lieu et de l'hiéroglyphe étrange de l'intérieur du cadre — un oiseau, semblent avoir compris les graveurs des plaquettes, sans pattes ou les pattes démesurément allongées dans la ligne d'un éperon horizontal et pointu — nous est livrée, par un bonheur remarquable, grâce au plaisir que trouvaient les écrivains des époques tardives, et qui nous est attesté si fréquemment, à remettre en usage les figures les plus singulières et les plus oubliées des origines. Les rapprochements seront plus clairs encore, cependant, lorsque nous aurons juxtaposé, à la gravure de l'enceinte et de son nom sur nos plaquettes de *Ḏr,* le tracé de la même mention sur une plaquette antérieure, au nom de l'Horus Nar-Mer, dont la rédaction très simple semble avoir trait à ce seul domaine ou service, comme le fait voir la composition du fragment supérieur de cette plaquette [1] :



Le signe énigmatique au corps vertical sur la base d'un éperon horizontal n'a point ici, ce dessin en profil d'oiseau qui bien probablement, sur les plaquettes de l'époque suivante, est illusoire; le cadre de l'enceinte est débarrassé, en outre, de la charge des deux signes qui le surmontent dans l'autre rédaction et ont quelque peu l'apparence d'y être attachés; dans l'intérieur du cadre, enfin, le signe qui domine la pointe de l'éperon n'est plus, comme chez *Ḏr,* la reproduction du caractère *ḏr* lui-même, mais celui d'un filament courbé en demi-cercle, dont la présence à cette place va faciliter très heureusement l'identification de l'ensemble.

[1] *Royal tombs* II, II, 4 = X, 1.

Au préalable, il sera intéressant de noter que le signe du filament en demi-cercle est susceptible à lui seul, dans le cadre de l'enceinte, de représenter son nom, comme le fait voir l'inscription grossièrement gravée au trait, reproduite ci-contre [1], qu'on trouve sur plusieurs vases de pierre portant le nom de *Mer-Neit,* peut-être la reine comme du temps de l'Horus *Wḏj-mw;* car à gauche, désignant un service ou une résidence, est un cadre de *château*, surmonté de *ḥḏ* ordinaire, soit donc, à peu de chose près, la même combinaison de signes que celle qui sert à écrire, aux temps suivants, le nom de *ḥḏ,* «chapelle blanche» ou simplement «chapelle», avec dans le cadre, en idéogramme isolé, la figure du filament, ou . Cette manière d'écrire est assez significative, en parallèle avec les formes complètes que nous avons vues d'abord, celles de l'enceinte, rectangulaire ordinaire ou ovale crénelé, avec le nom en deux figures dans l'intérieur, et qu'on retrouve, en disposition et en détails très semblables, dans une dénomination écrite, à l'époque grecque, etc., en équivalence avec des formes telles que qui mettent en œuvre filament plié et filament bouclé, combinés sans aucune autre aide explicative. Ces dernières figurations représentent un sanctuaire de Saïs qui est sa *maison des étoffes* [2], très probablement identique d'ailleurs à la demeure de Saïs appelée, d'un autre nom, , etc. et qu'on a évoquée plus haut déjà au cours du présent chapitre. La figure à l'éperon horizontal est celle même de nos plaquettes de la Ire dynastie, et le filament bouclé qui l'accompagne, redoublé quelquefois, on vient de le voir, par le filament incurvé en demi-cercle, correspond exactement au filament en demi-cercle qui est employé chez Nar-Mer à la même place. Quant au signe à l'éperon, sa tête ressemble si étrangement à celle de quelque antilope ou autre quadrupède, avec oreilles ou cornes renversées en arrière, que les modernes, à plusieurs reprises, y ont vu un protome d'animal, tête, poitrail et membres antérieurs, transcrivant le nom de la place quelquefois, ou bien avec une figure de protome de quadrupède spécialement dessinée [3]. Ne dirait-on point, d'ailleurs, que dès les premiers règnes de la Ire dynastie le signe commençait de n'être plus compris, puisque les graveurs des plaquettes de *Ḏr* ne savaient que planter un



[1] *Royal tombs* I, V, 7 et 4.
[2] Brugsch, *Dict. géogr.*, 263, 572, 1174-1175; voir par exemple Dümichen, *Geogr. Inschr.*, III, pl. 45. Cf. Mallet, *Le culte de Neit à Saïs*, p. 9, 36.
[3] J. de Rougé, *Géogr. de la Basse-Egypte*, p. 26; Gauthier, *Dict. géogr.*, IV, p. 74.

corps d'oiseau sur le talon de l'embase? Chez Nar-Mer, toutefois, le dessinateur du signe paraît suivre l'idée d'une définition plus authentique de l'objet. Mais quel est donc cet objet? Nous approcherons la question, peut-être, par celle de la lecture du nom du sanctuaire.

Mais le problème de cette lecture est difficile. On observe que le groupe , ou bien simple, interchange assez nettement avec l'expression , etc., dans les textes tardifs, pour dire «vêtement» ou «étoffe». On rapprochera, par exemple, s'agissant de donner des vêtements au dieu, (*Edfou* I, 540) et (*ib.*, 279); ou bien la mention fréquente des vêtements de la maison sacrée de Saïs, «les 4 vêtements dans la *maison du Sud* et la *maison du Nord*», et une indication telle que : ... etc. «... elle [Neit] t'habille de vêtements de la *maison du Sud* et la *maison du Nord,* faits par les dieux *Sbk*...»[1]. Or on peut serrer de plus près la lecture du groupe , grâce à la forme sous laquelle on trouve l'expression, très fréquemment, au Nouvel Empire, et dont on sait qu'il y faut lire deux mots distincts, quoique superposés, représentés par les deux idéogrammes : ils se présentent nettement séparés, à l'époque ancienne, comme dans la liste de *Pyr.* 1332 : , ou *Pyr.* 745 : , d'où il ressort que vaut *mnḫ·t* et que vaut *šš*. Remarquons, en passant, que cette lecture de l'idéogramme du filament bouclé est parfaitement assurée, des mots tels que etc., ou simplement , dans le sens de «tissu de fil», se lisant *šš* ou *ššj*, en référence d'ailleurs au sens de fil, étant généralement une «corde»[2]; la valeur du signe vérifiée en outre par les écritures du mot , etc., *šš* ou *šš·t*, très connu à toute époque comme nom de l'«albâtre».

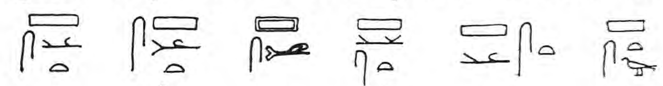
Est-ce à dire que dans le groupe, de signification équivalente, composé avec le filament bouclé et le signe étrange dont nous cherchons l'explication, il faudrait

[1] Papyrus de Téos, l. 60-63; texte dans Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1064. Les indications du même esprit sont extrêmement nombreuses; par exemple : (*rituel de l'embaumement*, VI, 23) «tu prends ton vêtement, en étoffe magnifique», et : (Mariette, *Dendérah* IV, 39, 148-149) «ils développent l'étoffe, ils mettent en place les cordons des 4 attaches (*šnb, šbn*)».

[2] Un autre nom très général pour *cordage, ligature, enveloppe*, etc. , etc. *ššn·t*, en référence, par le factitif, au radical tout différent *šn* qui exprime l'idée de «cercle» ou «circuit» et sert, diversement déterminé, à écrire des mots très nombreux. De manière générale et sauf irrégularités, on peut dire que la boucle à l'arrondi tourné vers le bas, , vaut *šš*, la boucle tournée à l'inverse vaut *šn*.

reconnaître les deux mêmes vocables, et par suite, que la figure à l'éperon et aux oreillettes serait à lire et comprendre comme le mot ? On en serait tenté, mais une autre solution est possible, convenable surtout pour l'époque archaïque, où souvent nous voyons deux idéogrammes se doubler pour écrire un vocable unique. Les variantes graphiques de l'époque tardive pourraient indiquer, en effet, le *filament* suffisant à lui seul à l'écriture du nom, que les deux signes du groupe complet sont homophones et en superposition. Dans cette manière de comprendre, le filament bouclé valant *šš*, comme nous en avons rappelé la certitude, le signe aux oreillettes et à l'éperon horizontal aurait également cette valeur *šš*. Or il semble que nous en avons très heureusement la vérification, en signe sans nul doute identique à celui qui nous occupe se rencontrant, comme phonétique ou déterminatif, dans la rédaction fréquente d'un mot de l'Ancien Empire avec sa composition phonétique exprimée complètement et en détail.

Le nom en question est celui d'un baume ou essence *šš·t* qui figure dans les tableaux d'offrandes des belles chapelles de pierre de la IIIe dynastie, et dont voici de bons exemples d'écriture[1]. On a bien là la figure à fourchette ou oreillettes et queue horizontale



a b c d e f

des plaquettes de la Ire dynastie et des époques tardives, et il n'est pas sans intérêt de voir, au spécimen *f* (chez *Ḥ*ʿ*-b*ꜣ*w-Skr*), que le graveur pouvait ignorer complètement la nature du signe et la rendre par un profil d'oiseau, comme avaient fait anciennement, déjà, les dessinateurs des plaquettes de *Ḏr* de la Ire dynastie.

Quelques siècles après la IIIe dynastie, sous la main des graveurs des Pyramides, le signe paraît encore, en déterminatif dans un autre vocable, la forme de moins en moins comprise, interprétée, semble-t-il, comme représentant la charrue , mais avec des particularités de dessin en provenance du tracé antique : il s'agit d'une figure divine *Šš*ꜣ au nom écrit (*Pyr.* 2080, texte N) ou chef de (*Pyr.* 1329, texte P). D'après quoi la valeur du signe en cause serait, non *šš*, mais plus complètement *šš*ꜣ.

Ce résultat, et la composition phonétique et graphique du dernier nom qu'on vient de voir et qui le manifeste, nous permettent de poser enfin la question de ce que représente, originairement, pareil idéogramme *šš*ꜣ servant à écrire le nom d'un sanctuaire de Saïs depuis le début de la Ire dynastie. Que cette demeure soit le

[1] *a, b* et *c* chez *R*ʿ*-ḥtp* et sa femme *Nfr·t* : *Medum* pl. XIII, XV; *d* chez *N*ʿ*-nḫ-Ttj*, voir *IIe et IIIe dynasties*, p. 226; *e* et *f*, dans l'une et l'autre des chapelles de *Ḥ*ʿ*-b*ꜣ*w-Skr* : *Saqqara Mastabas* pl. I, II et Borchardt, *Denkm. des alten Reiches* (*Cat. gén. Caire*, 1385-1387), pl. 10, 11.

château des étoffes, et que dans le cadre du rectangle, notre signe double et renforce celui du filament bouclé *šś*, cela tend à indiquer que cette figure pourrait exprimer l'image « tissu » de manière plus large, en quelque sorte plus somptueuse, que ne fait le *fil bouclé* simple, représentant — la longue queue horizontale du signe dans le nom de la résidence ne témoignerait point à l'encontre — quelque chose comme un *ruban* d'étoffe, une *bandelette* attachée en haut, déroulée vers le bas et tirée en longueur. Existe-t-il certain mot *šś;*, dans la langue, désignant un objet de cette nature ou de cette forme?

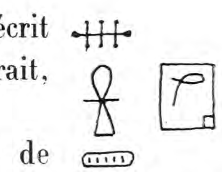
La réponse est affirmative. La langue ancienne possède un mot  pour dire « langue » humaine : « ta langue est purifiée dans ta bouche » (*Pyr.* 127, toutes versions), l'écriture comportant, soit le déterminatif très stylisé qu'on voit en ce passage et qui est celui des mots « langue » à toute époque, soit un déterminatif plus vivant encore comme celui qui paraît en  de *Pyr.* 2154. En cette dernière composition c'est bien la *langue* qui est figurée, de profil, avec l'attache de l'organe à la racine, et l'idée se présente que dans le *šś;* à la pointe horizontale et droite, au corps arrière plus massif et redressé dont les dessinateurs de la Ire dynastie résolvent si mal l'incertitude, on pourrait reconnaître une analogue représentation de la *langue* dans la bouche, imaginée comme suspendue à son attache et pointée en avant. Si cette explication était la vraie, dans le nom et l'écriture de la *maison des étoffes* de Saïs nous aurions l'idéogramme de la « langue », *šś;w*, pour exprimer le mot *šś;* « tissu ». Il faudrait alors noter, en outre, dans l'ordre de l'enchaînement étymologique, le passage d'une image à l'autre, moyennant sans doute qu'un *tissu* fût conçu, et primordialement défini, comme une formation *allongée, poussée en avant*, en *bande* plate et parallèle.

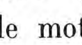
De ces longs rapprochements graphiques, de la solution qui en résulte pour le problème de lecture et pour la détermination de l'identité du *château* qui tient le milieu de la première ligne sur nos plaquettes de l'Horus *Dr*, on voit ressortir en fait essentiel, quant à la composition de ces plaquettes, que les deux premières lignes y sont tenues par un exposé relatif à des lieux et des cérémonies de Neit à Saïs. Au chapitre suivant, où nous serons conduits à analyser les formules, du Moyen Empire et du Nouvel Empire, qui définissent le voyage funéraire (fictif sans nul doute) aux places religieuses du Delta, nous verrons que cet itinéraire cérémoniel, en même temps qu'un groupe important de localités dont Bouto est le centre, et un autre groupe des environs de Busiris, intéresse aussi *Héliopolis* et *Saïs ;* nous noterons des formes de composition ancienne, attestées de l'Ancien Empire au Nouvel Empire, où il est seulement question de *Bouto* et *Héliopolis*, quelquefois avec intervention de *Saïs*, et quelques autres représentations funéraires de l'Ancien Empire

dans lesquelles une seule localité paraît figurée et nommée comme touchée au cours du voyage, la ville de *Saïs* même. Nous nous reporterons alors à la composition toute *saïte*, elle aussi, de la Ire dynastie, et chercherons à voir quel rôle tenait la place — avec Bouto et Héliopolis peut-être dès le premier jour — dans l'ordonnance des funérailles royales du début des temps pharaoniques.

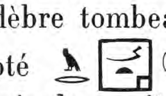
Notes complémentaires.

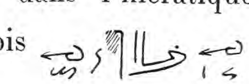
La *maison des étoffes šś;* est mentionnée, sans doute, le nom écrit par le seul fil bouclé, dans l'inscription reproduite ci-contre au trait, sur un vase de pierre de la IIIe dynastie [1].



Un autre vase de pierre de la même époque, du grand site de Saqqarah, porte l'inscription ci-contre [2], où l'on trouve en tête le nom du dieu bélier *Ḥr-tj*, connu aux temps archaïques et à toute époque plus tard [3], suivi d'une mention *šśn* dans laquelle on croit bien reconnaître le mot  etc. *šśn·t* visé à l'une des notes précédentes, déterminé par un signe très malheureusement mutilé, constitué par la partie antérieure d'un animal à long col, museau saillant et longues oreilles fuyantes, le garrot chargé d'un objet cubique. Cette figure pourrait bien résulter de l'interprétation conjecturale et plus ou moins fantaisiste, à la manière de plusieurs des gravures archaïques précitées et de certaines transcriptions égyptologiques modernes que nous avons vues, du signe *šś;* à tête, oreillettes et longue embase pointue. Ce signe fonctionnerait alors, dans le cas présent, comme déterminatif d'un mot *šśn*, de signification inconnue, dans un contexte que l'évocation du dieu *Ḥr·tj* rend encore plus énigmatique.



A la même époque encore à peu de chose près, le *Pḥ-r-nfr* du célèbre tombeau perdu depuis longtemps porte un titre que l'ancien copiste a noté  [4]. L'original ne porterait-il pas, au lieu de la faucille *m;*, la figure *šś;* tracée de manière semblable à celle des plaquettes de la Ire dynastie et de l'époque grecque, faisant paraître la mention  d'une fonction dans le sanctuaire saïte?

Voici ensuite le tracé, inexpliqué jusqu'ici, qu'on trouve dans l'hiératique tardif du papyrus d'*Ounamon*, où est désigné [5] un certain bois 

[1] FIRTH-QUIBELL, *The Step Pyramid* (1936), pl. 91, 4.

[2] *Ib.*, pl. 90, 4.

[3] Voir WEILL, *Le dieu Ḥr-tj*, dans *Miscellanea Gregoriana* (1941), p. 381-391.

[4] MASPERO, *Et. égyptiennes*, II, p. 248 et suiv.; JUNKER dans *Ä. Z.*, 75 (1939), p. 65.

[5] *Ounamon*, II, 38 : GOLENISCHEFF dans *Rec. de travaux*, XXI (1899), p. 91 ; GARDINER, *Late-Egyptian Stories* (= *Bibl. Aegyptiaca*, I) (1932), p. 70-70 *a*.

dont volontiers nous lirions le nom *ššw* (ou *ššꜣw*), en raison de la curieuse similitude du signe hiératique inconnu avec le dessin de *ššꜣ* dû à la graphie ptolémaïque.

Notons enfin l'apparition, dans les scènes de *fête Sed* d'Osorkon II à Bubaste, en plusieurs places, d'une procession de femmes portant, sur la tête, cette singulière coiffure de hautes épingles droites, en bouquet, que nous retrouverons aussi (voir au chapitre xiv ci-après) sur la tête des danseurs *mww,* au cours de la fête des funérailles dépeinte dans nombre de tombeaux de l'époque thébaine. Ces figurantes, qu'à Bubaste on rencontre en deux régions des murs de la salle [1], se présentent une première fois en procession de trois, un ☥ dans une main pendante, l'autre main sur la poitrine tenant comme une fleur un étrange objet dans lequel on croit bien reconnaître le filament *ššꜣ* des figures précédentes, dessiné comme ailleurs à l'époque tardive avec la double oreillette couchée et l'embase filiforme repliée en avant; tout à côté de là, un autre groupe de la même procession comprend quatre femmes en même attitude, sauf que les deux premières seules tiennent le filament pointu aux deux oreilles, les deux dernières portant le sistre. En l'une et l'autre place, sur cette muraille, les files de femmes sont expliquées par la légende . Sur le mur en vis-à-vis, par contre, on voit reparaître un même groupe de trois femmes semblablement coiffées, disposées et armées du filament pointu aux deux oreilles, mais affectées d'une légende différente : , sans nul doute les « chanteuses ». Il est extrêmement probable que le décorateur ici a fait une confusion, et que ces *chanteuses* en réalité devraient être les femmes au sistre de l'autre procession, sur la première muraille; d'où il ressortirait que l'autre nom *rwtj* est proprement celui de leurs compagnes, les femmes porteuses du filament aux oreillettes.

L'idée se présente que ces *rwtj* pourraient être en relation de fonction avec Saïs et sa *maison des étoffes,* et nous reportant alors à la composition précitée de la plaquette de l'Horus *Ḏr,* en ses deux exemplaires d'Abydos et de Saqqarah (registre supérieur), nous avons la surprise de trouver que le groupe de deux signes qui surmonte le cadre rectangulaire de la *maison des étoffes* pourrait être transcrit , en identité avec l'écriture du nom des de Bubaste. Il faudrait peut-être induire en conclusion, dans ce sens, que ce *rw* est le propre nom de cette maison de Saïs, et que les *rwtjw* de Bubaste, chez Osorkon, sont celles « de la maison *rw* », le *château des étoffes* de la ville de Neit.

[1] NAVILLE, *The Festival-Hall of Osorkon II,* pl. XIV, XXV.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

		Pages.
CHAPITRE I.	Signification et origine du titre « Horus d'Or »	1
	I. Position de la question	1
	II. La signification d'« Horus d'Or », pour le titre, est la primitive et la vraie	4
	III. Set est le « dieu d'Or » primordial, le titre d'*Or* a passé à Horus par extension, en deuxième stade	9
CHAPITRE II.	Relations d'expéditions en Asie sous la Ire dynastie	15
	Note annexe : le verbe *itj* « tirer à soi », etc.	34
CHAPITRE III.	Exposés et rédactions phraséologiques aux documents de la Ire dynastie	39
CHAPITRE IV.	Représentations architecturales, sous la Ire dynastie et aux temps classiques	51
CHAPITRE V.	Chapelle du Sud et Chapelle du Nord. Le nom de la chapelle en clayonnage	69
	I. Les deux *ỉtr·tj* et leurs divinités. *Chapelle du Sud* et *Chapelle du Nord* en général. Dieux représentatifs du *Sud et du Nord* en face du Roi	69
	II. L'image de la *Chapelle du Nord,* qui représente aussi *Chapelle* le plus généralement	83
	III. La *Chapelle du Sud :* une hutte en clayonnage; nom de cette construction, composés idéographiques dans lesquels entre la figure.	88
	IV. *Tailleur de clayonnages* au cours de la période memphite	99
CHAPITRE VI.	Les noms à la hache : constructeur, architecte, sculpteur	101
	Note annexe I : le « pilonnage » *ỉt, ỉtj,* dans quelques formules des Pyramides et aux textes de la Ire dynastie	113
	Note annexe II : l'officier *ʿnḫ* de la IIIe dynastie, ses statues et son cylindre	116

Pages.

Note annexe III : le rasoir, la barbe et le barbier aux titres de l'époque memphite et de la Ire dynastie.................... 117
Note annexe IV : Le travail du « constructeur de murs» dans le sens original du terme.................................... 120

CHAPITRE VII. Le château « Siège d'Horus de la hune» et le château « Protection magique souveraine».................................. 123
I. La demeure « Siège d'Horus du perchoir»................ 125
II. La demeure « Protection magique souveraine»............. 136
III. Explication des textes inscrits sur les vases............. 141
Note additionnelle : écritures du nom du château ☐ *ḥꜣj·t*, à la Ire dynastie ; quelques problèmes de lecture connexes........ 144

CHAPITRE VIII. Quelques stèles de la fin de la Ire dynastie, et les religions anubiennes sous les trois premières dynasties pharaoniques....... 147
I. Le prêtre *Šꜣf* et quelques autres officiers, d'après leurs stèles funéraires.. 147
II. Les Anubis funéraires, de la Ire à la IIIe dynastie......... 157
III. Les Anubis funéraires dans les *Textes des Pyramides*...... 162

CHAPITRE IX. Les origines de la royauté pharaonique et le « Chacal du Sud» *WP-WꜣTW*.. 171
I. Les puissances en scène dans les représentations de guerre de la conquête unificatrice................................ 172
A. Tableaux historiques aux palettes de schiste du stade ancien. 172
B. Le nom de localité de la palette « des Chasseurs».......... 177
C. Le tableau des états vaincus au fr. palette Caire.......... 183
D. Tableaux historiques chez le *Scorpion* et *Nʿr-Mr*........... 184
E. Peuple vaincu et nom de localité sur palette *Nʿr-Mr*........ 189
Note add. : Equivalence de — ac. et — tardif idéogramme.... 195
F. Le chacal « Ouvreur des Chemins», héritier des associés.... 196
II. L'Anubis des vivants, « Ouvreur des Chemins», aux Pyramides.. 200

CHAPITRE X. Vocabulaire, formules et services divers des dotations en aliments funéraires.. 205
I. Aliments solides ou « pains», et « boissons» *šśr*........... 205
II. *'Itt* ou *itjt* « table» d'une divinité dispensatrice des aliments. 216
III. *'Ip* « décompte» d'approvisionnements funéraires ; *dḥꜣ* « aliments».. 224

Pages.

IV. L'approvisionnement funéraire substitué par son énonciation écrite, et les origines du formulaire funéraire de la IVe dynastie. 238

CHAPITRE XI. L'agrégation confédérale de la Basse Egypte et la conquête par les princes méridionaux unificateurs. Le roi Scorpion.......... 259
I. La confédération de Haute Egypte et ses progrès, avant la prise de contact avec le Delta.................................. 261
II. Agrégations progressives de la Basse Egypte, jusqu'au jour de l'intervention des Méridionaux.......................... 264
III. La conquête du Delta par les Méridionaux : Le scorpion et ses confédérés. Prise de possession du Delta : Saïs, Bouto, Busiris, Héliopolis. L'instauration pharaonique avec *Nʿr-Mr*.... 275
IV. Monuments et histoire du roi Scorpion.................. 284

CHAPITRE XII. Horus primitif et Set primitif............................ 299
I. Le mythe d'Horus et Set à l'état pur, et en insertion dans la légende osirienne.. 300
II. Horus et Set du mythe pharaonique...................... 312
III. Set primitif dans les deux légendes. Horus primitif....... 325

CHAPITRE XIII. Neit et Saïs dans les textes de la Ire dynastie............... 341
Notes complémentaires.................................... 357

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE
T. XXXVIII
1re PARTIE

... WEILL. RECHERCHES SUR LA Ire DYNASTIE ET LES TEMPS PRÉPHARAONIQUES

... CAIRE
...961

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, rue El-Cheikh Aly Youssef (ex-rue Mounira).

A PARIS : à la Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien Maisonneuve, 11, rue Saint-Sulpice.

A LA HAYE : chez Martinus Nijhoff, 9, Lange Voorhout.

Imprimé en R. A. U.